



HAL
open science

Fabriquer des villes capitales entre monde arabe et Afrique noire : Nouakchott (Mauritanie) et Khartoum (Soudan), étude comparée.

Armelle Choplin

► **To cite this version:**

Armelle Choplin. Fabriquer des villes capitales entre monde arabe et Afrique noire : Nouakchott (Mauritanie) et Khartoum (Soudan), étude comparée.. Géographie. Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2006. Français. NNT: . tel-00419957

HAL Id: tel-00419957

<https://theses.hal.science/tel-00419957>

Submitted on 25 Sep 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE PARIS 1 PANTHEON-SORBONNE
U.F.R DE GEOGRAPHIE
Ecole doctorale de géographie de Paris : *Espaces, sociétés, aménagement*
UMR 8586 PRODIG
2006

FABRIQUER DES VILLES-CAPITALES
ENTRE MONDE ARABE ET AFRIQUE NOIRE :
NOUAKCHOTT (MAURITANIE) ET KHARTOUM (SOUDAN),
ETUDE COMPAREE

Thèse pour l'obtention du doctorat en géographie
Présentée et soutenue publiquement le 17 novembre 2006

Armelle CHOPLIN

Sous la direction de Marie-Françoise COUREL

Membres du jury :

Marie-Françoise COUREL, Directrice d'Etudes à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes

Anne-Marie FREROT, Professeur à l'Université de Tours

Marc LAVERGNE, Directeur de Recherche, CNRS

Emile LE BRIS, Directeur de Recherche, Institut de Recherche pour le Développement (IRD)

Abdel Wedoud OULD CHEIKH, Professeur à l'Université de Metz

Denis RETAILLE, Professeur à l'Université de Rouen

Sommaire

SOMMAIRE	3
REMERCIEMENTS.....	5
NOTES SUR LA TRANSCRIPTION	7
INTRODUCTION GENERALE.....	9
PREMIÈRE PARTIE : De l'espace saharo-sahélien précolonial aux États soudanais et mauritanien : la lente et problématique construction du territoire, de la nation et de la capitale.....	43
CHAPITRE I. Dispositif socio-spatial à l'époque précoloniale : le continuum saharo-sahélien.....	49
CHAPITRE II. Colonisation et reconfiguration de l'espace : la ville dans une logique de contrôle spatial	89
CHAPITRE III. La difficile mise en place de l'État-nation et l'affirmation de la ville-capitale	115
CHAPITRE IV. Crise urbaine sur fond de crises politiques : ..des États qui se cherchent, des capitales qu'on délaisse	143
DEUXIÈME PARTIE : La fabrique idéologique de la capitale, centre politique	183
CHAPITRE V. Orienter idéologiquement l'identité urbaine, un enjeu capital.....	187
CHAPITRE VI. La ville primatale : centre des pouvoirs, au cœur des réseaux	235
CHAPITRE VII. Multiplication des acteurs et nouvelles conceptions de l'urbain : des contre-pouvoirs ?.....	293
TROISIÈME PARTIE : Urbanité et société urbaine politisée : la (re)construction de la ville par les habitants	341
CHAPITRE VIII. Urbanité et société civile : production de nouveaux rapports sociaux dans un espace politisé	347
CHAPITRE IX. Territorialités politisées et ethnicisées : vers l'urbanité du conflit.....	383
CHAPITRE X. De la coprésence à l'échange social : quelle urbanité de la rencontre possible ?.....	423
CONCLUSION GENERALE	473
LEXIQUE DES TERMES ARABES	487
LISTE DES ACRONYMES.....	491
BIBLIOGRAPHIE	493
TABLE DES ILLUSTRATIONS	523
TABLE DES MATIERES	529

Remerciements

La route fut longue. Me voilà au bout d'un premier chemin. L'étape est plaisante et rassurante. C'est l'étape où je regarde derrière moi, enfin. C'est celle où je remercie.

Toute ma reconnaissance s'adresse en premier lieu à Marie-Françoise Courel qui a accepté de diriger ce travail. Votre immense confiance et votre incroyable ouverture d'esprit ont facilité mes pérégrinations scientifiques. Merci de m'avoir laissée tant de liberté mais d'avoir répondu présente à chaque moment difficile.

Une piste n'est évidemment pas linéaire, Denis Retaillé s'est trouvé à un croisement, celui du géographe, celui du « monde du géographe ». Depuis la ligne de départ, vous êtes là et m'avez orientée. Mes escales rouennaises ont constitué les temps forts de ce cheminement. Je vous exprime ici toute ma gratitude.

Quotidiennement, j'ai évolué sous le regard bienveillant de Philippe Chamard. Soyez remercié pour votre soutien si réconfortant. Vos réflexions de « géomorphologue » et vos analyses de « non spécialiste en urbaine » m'ont profondément enrichie.

Dans mon itinéraire de recherche, quelques boussoles me guidèrent : Olivier Pliez, qui m'a intégrée à divers projets et s'est toujours montré disponible et de bon conseil, Abdel Wedoud Ould Cheikh qui a toujours manifesté de l'intérêt pour mon travail, Emile Le Bris qui m'a menée un peu plus au sud, Anne-Marie Frérot qui m'a ouvert les portes du Sahara.

Cette piste devait me conduire en Mauritanie. Que de rencontres et de gens à remercier. Pour m'avoir appris à découvrir leur pays et à aimer l'autre, mes remerciements les plus chaleureux s'adressent à Yehdih Ould Tolba et la famille Tolba, Amel Daddah, Saïd Ould Hamody, Ebnetta et la famille Sanghott, Cheikh Saad Bouh Kamara, Moustapha, Mousa, Didi, Ami, Maître Ibou. Mes recherches ont avancé grâce à quelques personnes clefs : Isaka Diagana, Yslem Ould Bahaida, Brahim Ould Abdel Wedoud. Que tous les Mauritaniens, Nouakchottois et migrants étrangers qui ont bien voulu répondre à mes questions et m'aider dans mes démarches trouvent ici la marque de mon témoignage respectueux. La Mauritanie, c'est aussi tous les Français et jeunes chercheurs avec qui j'ai partagé : Alain Antil, Sébastien Boulay, Emilie Barrau, Grégory Giraud, Georges Hamon, Patrick Hauquel, Clément Lechartier, Aurore Mansion, Aurélie Thénot, Olivier Schinz. La Mauritanie, c'est enfin tous ces souvenirs avec les anciens d'URBAMA, compagnons de couscous ensablés et de lait de chamelle caillé : Céline Lesourd, Lucie Roullier et Yoann Sablon.

Au carrefour, de nouveau un choix. Une pancarte en direction du Soudan. A Khartoum, rien n'aurait été possible sans le soutien matériel du CEDEJ et de ses membres qui m'ont reçue chaleureusement : un immense merci à Alice Frank qui m'a guidée dans les rues de la capitale et au sein de la société soudanaise, à Einas Ahmed et Amani Al-Obeid. Je remercie Son Excellence Abdelbasit El Sanosi et ses fils Bashir et Ahmed pour leur accueil. A tous les Soudanais qui m'ont aidée lors de mes (dés)aventures et en particulier Subhi, Amira

et Safa, j'adresse ici mes sincères remerciements. Un clin d'œil aux membres de « l'English nouba group » de l'Université de Khartoum.

De retour en France, un appui précieux, celui du laboratoire PRODIG. Merci pour les aides financières et la disponibilité de ses membres. Merci en particulier à Jean-François Cuenot et à Eliane Leterrier pour la cartographie. A mes « amis de bibliothèque » et de « la salle des doctorants » : Julien Brachet, Marie Redon et Marthe Koffi qui ont partagé mes craintes, doutes et angoisses.

Je suis particulièrement reconnaissante à mes collègues de l'Université de Marne-la-Vallée, et en particulier à Karine Marot, pour m'avoir permis de concilier enseignement et recherche.

Et pour la finition, je remercie tous ceux qui ont participé à la relecture du « cahier de vacances ». A mes amis que je cite « en vrac », comme ils le sont toujours : Anne D., Audrey, Pico, Claire, Boris, Vincent, Rouki, Anne C., Anne-So, Ismaël, Clarisse, Cabillaud, Trob, Romain, Jo et Mimi, Martine, Myriam, Gaëlle, Julie, Fredu... A ceux de la Ferté-Bernard pour leur amitié sincère : Amé et Damien, Amandine et Jérôme, La Aude, Karine, Anne. En souvenir de Milène.

Une dédicace toute spéciale à Jean-Marie Allais qui veille sur moi depuis les premières heures. Merci pour ta « traque à la coquille » et tes cours particuliers de langue française.

Au commencement et tout au long de ce parcours, mes parents et mon frère Hubert qui m'ont soutenue affectueusement et toujours encouragée. Grâce à vous, à quatre ans, ma première piste saharienne en R12. Merci de m'avoir donné si tôt le goût de l'ailleurs. A ma chère grand-mère que j'aurais tant aimé voir m'accompagner.

Riccardo, cette route est celle où je t'ai croisé. Un bout de chemin a été fait ensemble et il m'est aujourd'hui impossible d'imaginer le poursuivre sans toi. Que de découvertes intellectuelles et conseils scientifiques, patience et amour depuis notre rencontre à Nouakchott. *Carissimo, questa tesi è un po la tua : al nostro amore per la ricerca, per la gente.*

Notes sur la transcription

a	أ
b	ب
t	ت
th	ث
j	ج
h	ح
kh	خ
d	د
dh	ذ
r	ر
z	ز
s	س
sh	ش
ṣ	ص
ḍ	ض

t	ط
ẓ	ظ
‘	ع
gh	غ
f	ف
q	ق
k	ك
l	ل
m	م
n	ن
h	ه
w	و
y	ي

Voyelles brèves : a, i, u
 Voyelles longues : â, î, û
 Diphtongues : aw ; ay ; iyy ; uww
Ta marbuta : a, at

Remarques :

- Pour les termes en arabe, écrits en italique dans le texte, la transcription suivante a été retenue. Ce choix d'une table unique pour l'arabe classique, le dialecte soudanais et le *hassâniyya* (dialecte arabe parlé par les Maures) se justifie pour une commodité de lecture. Certes, l'arabe soudanais et le *hassâniyya* ne sont pas tout à fait similaires dans la prononciation. Le *qaf* arabe est prononcé gh (r grasseyé) en dialecte soudanais. En *hassâniyya*, le *fa* se prononce v. Pour plus d'informations concernant le *hassâniyya*, se référer au lexique français-*hassâniyya* ou au dictionnaire *hassâniyya*-français de Catherine Taine-Cheikh (1990 et 1998).
- En arabe, l'article défini se transcrit en minuscules, suivies d'un trait d'union, y compris pour les noms propres.
- Les noms d'origine arabe qui figurent dans le dictionnaire Larousse ne seront pas transcrits mais utilisés tels quels (par exemple ksar, pl. ksour).
- Les noms propres arabes conservent leur transcription en caractères latins, tels qu'on les emploie en français. (Par exemple, on utilisera Nouakchott et non pas *Nûakshût*, Khartoum et non *Khartûm*, Omdourman et non *Ummdurman*).
- La *shadda* est transcrite par un redoublement de la lettre.
- Les termes en arabe, figurant en italique dans le texte, renvoient à un lexique à la fin.

Introduction générale

Nouakchott et Khartoum. Deux villes, *a priori*, que tout sépare. A peine un million d'habitants pour la première contre cinq millions pour la seconde. L'une a fêté récemment ses cinquante ans alors que l'autre est d'un siècle et demi son aînée. « Nouakchott l'Atlantique » et « Khartoum la Nilotique ». Mauritanie, Soudan. Afrique de l'Ouest, Afrique de l'Est. Afrique francophone, Afrique anglophone. Khartoum, ville ordonnée, à la trame claire et précise, blottie le long du Nil. Nouakchott, ville surgie du sable, qui semble évoluer hors de tout schéma d'urbanisme et s'étend sans difficulté sur les dunes qui l'entourent.

Au-delà des différences de formes, ces deux villes partagent des caractéristiques communes dont la première est d'être capitale. En partant de ce statut de capitale, l'objectif de cette recherche est d'expliquer comment se fabriquent des villes-capitales, ce qui suppose de mettre au jour les interactions qui existent entre les logiques politiques (la capitale comme instrument du pouvoir) et les dynamiques sociales (la ville, espace vécu et approprié par les habitants). Parce qu'elles sont capitales, ces villes apparaissent comme des lieux de toute première importance : c'est à Nouakchott et Khartoum que les dynamiques socio-politiques se concentrent, s'expriment et se « surpolitisent ». Dans cet espace circonscrit, largement investi symboliquement et matériellement, les processus paraissent plus exacerbés et visibles que dans le reste du territoire national. Les capitales sont en cela les boîtes noires des transformations à l'œuvre dans les deux pays, ce qui explique le choix de ce lieu comme angle d'observation privilégié. Elles donnent à voir de multiples combinaisons socio-spatiales, en même temps qu'elles les complexifient car les villes sont elles-mêmes porteuses de dynamiques qui leur sont propres.

Cette approche comparative s'établit donc à partir d'un même objet – la ville-capitale – et se donne pour objet d'analyse un même processus, celui de la fabrique d'une entité spatiale particulière, la capitale, et ce dans un contexte géopolitique proche. Nouakchott et Khartoum sont en effet capitales politiques d'États frontières qui se situent à la charnière entre le monde arabe et l'Afrique noire. En prenant place sur la bande latitudinale qui sépare ces deux aires, cette construction se veut profondément marquée par la multiplicité identitaire, pour ne pas dire par de forts antagonismes entre les différents groupes sociaux. Cette position géographique ambiguë implique que Nouakchott et Khartoum soient sujettes à plusieurs

logiques contradictoires puisque les deux pays se sont édifiés en intériorisant la ligne-frontière culturaliste qui oppose Sahara et Sahel, populations blanches et populations noires.

Fabriquer des capitales entre l'Afrique noire et le monde arabe

Capitale, objet politique ; ville, objet social

Se proposer d'étudier des capitales inscrit d'emblée nos questionnements dans le champ de la géographie du politique qui, selon Jacques Lévy (1999), cherche à comprendre les articulations entre les hautes instances et la base sociale de la représentation et de la légitimation du politique. Géographie du politique ? Pas seulement car Khartoum et Nouakchott sont également des villes. Plus que le politique en tant que tel, ce sont ses manifestations spatiales et sociales qui nous intéressent. Notre approche se veut dès lors fortement marquée par la géographie sociale puisque pour mettre en évidence les processus de de la fabrique urbaine, il faut revenir sur les rapports existants entre rapports sociaux et rapports spatiaux et mesurer leurs impacts sur cet espace restreint et particulier (Di Méo, Buléon, 2005). En confrontant le concept de ville en général à celui de capitale en particulier, l'objectif est de saisir tout à la fois la dimension politique intrinsèque à ces villes du pouvoir et le processus de construction nationale de deux États nouvellement indépendants.

Replacée dans le continent africain, et plus précisément au Soudan et en Mauritanie, la problématique de la fabrique urbaine se pose avec acuité puisque le fait urbain change de nature dans la contemporanéité de la formation de l'État et de la Nation. Depuis les indépendances, les sociétés africaines évoluent en effet dans un cadre politique unique, l'État-nation qui s'inscrit dans un territoire délimité par des frontières nationales. Parallèlement à l'État-nation, l'urbanisation s'est généralisée à l'échelle du continent, tant et si bien que les groupes sociaux, tout comme le pouvoir, n'ont semble-t-il d'autres alternatives que de se glisser dans ces deux nouvelles enveloppes spatiales que sont la ville et l'État (Retailé, 2006). La capitale politique et nationale se veut à l'intersection de ces deux matrices puisqu'elle est la première ville du pays et la ville du Pouvoir. En ce lieu qui concentre tous les appareils étatiques se joue la politique. Le terme même de capitale renvoie davantage à un statut politique qu'à une forme urbaine dans la mesure où la capitale est, dans son acception même, au service de la puissance d'État. Les capitales du Soudan et de la Mauritanie sont en ce sens

nécessairement porteuses d'une identité définie par les pouvoirs en place qu'elles sont censées matérialiser puis diffuser.

Ainsi posés les premiers jalons de notre recherche, ce n'est pas tant la forme, la taille ou la morphologie de la capitale qui retiennent notre attention que la façon dont elle est pensée comme nœud de la souveraineté de l'État, élément indispensable à son existence, pour ne pas dire à sa survie. Nouakchott et Khartoum se présentent comme de véritables lieux clefs, et ce d'autant plus qu'elles se démarquent de certaines villes qui ne seraient que des capitales politiques (Yamoussoukro, Washington, Brasilia ou Ankara...). Dans les deux cas, la suprématie politique se combine à une supériorité économique et démographique. Si leur rayonnement à l'échelle mondiale est quasi-nul, elles jouissent en revanche d'une position centrale et disposent par là même d'une certaine aire d'influence sur le territoire national étatique qu'elles dominent et administrent. Nous partons du postulat que la place centrale occupée par la ville primatale¹ est essentielle pour les gouvernements mauritaniens et soudanais et que ces derniers l'instrumentalisent en vue d'asseoir leur pouvoir. En filigrane de la progression réflexive se place donc le politique, ce qui invite à mobiliser les travaux de géographes qui se sont penchés sur la question de l'État et du politique en Afrique (Pourtier, 1989, 1999 ; Retailé, 1993, 2006). Ceux des politologues seront tout autant convoqués (Bayart, 1989, 1996 ; Badie, 1992, 1995 ; Banégas, 2003 ; Médard, 1991 ; les travaux du GEMDEV, 1997 ; et plus particulièrement Ould Ahmed Salem, 1999, 2004 et Baduel, 1989, 1994 pour la Mauritanie ; Marchal, 1997, 2004 et Ahmed, 2004, 2006 pour le Soudan).

Etudier les projections et manipulations de l'espace par les dirigeants soudanais et mauritaniens est un passage obligé, particulièrement éclairant, mais ne suffit pas à rendre compte de la fabrication et du fonctionnement de Khartoum et Nouakchott. Rapidement, il semble indispensable de dépasser la seule analyse historique et politique pour changer d'échelle et descendre au niveau de l'individu et du groupe social. Si la ville est construite et pensée par l'État, on ne doit oublier pour autant qu'elle secrète simultanément une société particulière. Parce qu'elle initie certaines transformations sociologiques qui influencent les actions des habitants, la ville ne peut être envisagée dans sa seule « version papier » de plan, carte ou schéma directeur dessinés par les pouvoirs publics. En ce sens, la ville est un système

¹ En 1939, Mark Jefferson notait que de nombreux pays étaient dominés par une seule ville, invariablement la capitale, beaucoup plus grande que la ville secondaire. Il désigna cette ville par le terme de *primate*. Depuis lors, on parle d'*urban primacy* ou de ville primatale. (Source : Mark Jefferson, 1939, « the law of the primate city », *Geographical reviews*, Opt. cit. in Abu Sin, Davies (ed.), 1991 : 240).

socio-spatial complexe. Dans cette phase préliminaire, il faut pourtant nous accorder sur une définition, tâche bien ardue comme le rappelle George Perec :

« Ne pas essayer trop vite de trouver une définition de la ville ; c'est beaucoup trop gros, on a toutes les chances de se tromper. [...] Il faudrait, ou bien renoncer à parler de la ville, à parler sur la ville, ou bien s'obliger à en parler le plus simplement du monde, en parler évidemment familièrement. » (Perec, 2000 : 119-122)

Quelle définition retenir alors si les spécialistes – urbanistes, géographes, aménageurs – sont eux même écartelés devant l'évidence de l'objet et la difficulté à le conceptualiser. Ils ne parviennent à en donner une définition précise car elle est implicitement perçue « comme un objet « qui va de soi » » (Louiset, 2001 : 219). L'urbanisation, entendue comme un processus spatial qui concentre des individus sur un espace de vie restreint, est assurément l'un des phénomènes globaux marquants de ces cent dernières années. Pleinement entrés dans l'ère de l'« *homo urbanus* » (Paquot, 1990), les démographes annoncent qu'un homme sur deux vit en ville. Brutal, aux mutations parfois insaisissables, ce processus d'urbanisation s'est accompagné d'un florilège de lexies et de néologismes trahissant cette complexité à saisir l'objet². L'embarras est grand de surcroît car il n'est de définition chiffrée universelle³, signe là de la multiplicité de ses manifestations. Quel critère retenir alors si l'effet de taille n'est pas pertinent ? La définition de la ville ne peut être autre qu'imprécise car l'objet lui-même est flou. Pourtant, ce n'est pas parce que l'on ne parvient à le définir que l'objet n'est plus. On se contentera ici d'une définition simple, comme nous y invite G. Perec, et l'on s'accordera à penser avec Jacques Lévy (Lévy, Lussault (dir.), 2003 : 989) que la ville se reconnaît à travers la densité, la diversité et la coprésence. Les caractéristiques essentielles de la ville sont ainsi rappelées : densité du bâti et des habitants, diversité et hétérogénéité humaine dans un contexte de concentration sur un espace restreint, et fonctions essentielles qui supposent la mise en place d'infrastructures (de commerce et de transport notamment).

Mais, au-delà de ces formes physiquement reconnaissables et de cette dimension matérielle, la question « qu'est-ce qu'une ville ? » demeure entière car, si l'objet a une portée universelle, chaque ville conserve une certaine forme d'unicité, liée à ses habitants qui diffèrent partout et

² Marquée par le gigantisme, la ville est désormais désignée par les termes de « mégapole » (Gottmann, 1952) et « métropole » dans un premier temps, puis « métapolis » (Ascher, 1995), « ville globale » (Sassen, 1991). Il est encore question de « ville éclatée » et de « villes en archipel » pour Pierre Veltz (1996) ou encore de « ville émergente », ou de « ville postmoderne » dont l'exemple le plus approfondi serait Los Angeles (Soja, 2000). Tous les débats autour de ces termes sont retracés dans des ouvrages récents collectifs (Cf. J.-P. Paulet (Dir.), 2000 ; E. Dorier-Apprill (Dir.), 2000).

³ On occulte le doute derrière la statistique : en France, une ville compte plus de 2 000 habitants regroupés au chef-lieu de canton. Au Soudan, le chiffre de 5 000 habitants est retenu. En Islande, est considérée comme ville tout regroupement de 200 habitants tandis que le seuil de 10 000 est requis au Sénégal. Au Canada, on intègre la densité : on parle de ville à partir de 1 000 habitants couplés à une densité de 400 hab/km². Il n'est donc de définition mondiale car la ville recoupe des réalités fort diverses.

en tout lieu. L'universalité de la forme ville ne doit donc pas occulter les particularismes locaux et la multiplicité des sociétés urbaines produites. En tant qu'espace-support hérité, la ville est constitutive de la vie des individus qui agissent dessus. La quotidienneté de leurs actions et pratiques spatiales leur permet de développer de nouveaux rapports à cet espace qu'ils territorialisent à leur tour.

La capitale ne peut décemment plus être envisagée comme le seul territoire statique et délimité de l'État, pas plus qu'elle n'est qu'un simple contenu spatial. Elle est également ville, substance sociale appropriée par des sociétés qui s'inscrivent dans des espaces souvent plus labiles que le territoire étatique. Ce constat est d'autant plus vrai que Nouakchott et Khartoum appartiennent à l'ensemble saharo-sahélien particulièrement marqué par la mobilité des individus. L'analyse ne peut donc être que systémique et dynamique en envisageant tous ces paradigmes – sociaux, spatiaux et politiques – comme rétroactifs les uns sur les autres. Pour la mener à bien, il s'avère indispensable d'emprunter certains outils conceptuels définis par la géographie sociale – parmi lesquels territoire, savoir géographique, modes d'appropriation spatiale, urbanité, représentations spatiales, ségrégation spatiale. Mais, les approches géographiques, aussi riches soient-elles, manqueraient de profondeur si elles n'étaient développées parallèlement à celles des autres sciences sociales. Aussi, les travaux de la sociologie et de l'anthropologie urbaines seront-ils convoqués pour obtenir quelques clefs de lecture (Grafmeyer, Joseph, 2004 ; Agier, 1999 ; Hannerz, 1996 ; Joseph, 1998). Par ailleurs, on ne peut faire l'économie de se pencher sur les approches et concepts, tels que identité, altérité, ethnicité, développés par l'anthropologie sociale (Amselle, 2005 ; Balandier, 1985, 1992 ; Mbembe, 2000 a). En refusant de nous enfermer dans des « bibliothèques mentales » liées à notre appartenance disciplinaire, en mobilisant et combinant ces divers outils conceptuels, qui seront définis au cours du texte puis rediscutés à l'aune de nos terrains, ce travail devrait rendre compte d'une large combinaison de constructions socio-spatiales et d'articulations possibles entre pouvoir et identité, identité et localité, urbanisme imposé et urbanité spontanée.

L'opposition capitale/ville laisse entendre que les champs politiques et sociaux sont dissociés. Or, les imbrications entre les deux sont complexes et inextricables : pour s'en persuader, il suffit d'observer la capitale, territoire qui fait l'objet de luttes sans merci entre les pouvoirs centraux qui y transposent leurs idéologies et les divers autres acteurs qui cherchent à y imposer leurs marques. A Nouakchott comme à Khartoum sont en effet

représentés et tentent de se légitimer tous les acteurs impliqués dans la fabrique urbaine (des représentants étatiques à l'individu *quidam*, en passant par les membres des tribus influentes). De la même façon, différentes stratégies aussi bien collectives qu'individuelles se chevauchent et plusieurs logiques initiées par l'État ou par des intervenants extérieurs se mettent en place. La ville du Sud est désormais un terrain d'actions pour de multiples acteurs, tels que les ONG, les bailleurs de fonds et les institutions internationales qui occupent une position médiane et n'ont de cesse de solliciter l'échelle locale urbaine pour transposer leurs propres conceptions urbaines. A Nouakchott, la Banque Mondiale diffuse ses théories développementalistes et approches technicistes et rationalisantes. A Khartoum, les Nations Unies supplient le gouvernement central de se plier à ses injonctions. A cet égard, la ville-capitale n'est plus seulement ville d'État, elle s'apparente à un espace de convoitise que chacun tente d'investir dans ses moindres recoins. Elle ne rend plus uniquement compte des dynamiques urbaines à l'œuvre à travers le monde, mais livre également des logiques politiques et sociales complexes qui prennent place localement. En résumé, tous les groupes, individus, acteurs mais également processus convergent, s'opposent, s'articulent en ce lieu qui est assurément le plus politisé du pays. Les villes-capitales sont donc soumises à de nombreux défis, et plus encore lorsqu'elles s'inscrivent sur une ligne de faille « ethno-culturelle » (ou du moins perçue comme telle).

La ligne de faille pour héritage

Les grands explorateurs arabes médiévaux sont les initiateurs de cette ligne-frontière puisqu'ils sont les premiers à la mentionner. Dans leurs écrits, ils établissent des distinctions entre le *Sahara*, zone désertique, et le *Sahel*⁴, littéralement la plaine ou le rivage, qui se veut l'espace de transition entre le désert et les savanes et qui annonce l'entrée dans le *Bilâd as-Sûdân*⁵ (pays des noirs). Par cette expression, les explorateurs désignaient toutes les terres situées au sud du Sahara, de l'Atlantique jusqu'à la Mer Rouge, habitées par les populations noires. Cette première distinction opérée à partir de traits climatiques et raciaux est à l'origine d'une séparation entre les populations blanches et noires. Elle a par la suite été reprise par

⁴ Le mot *Sahel* ne figure que très rarement dans les textes arabes. Il est cité deux fois dans le *Tariq as-Sûdân* d'As-Saadi, et par Ibn Battuta et Al-Bakri qui présentent le *Sahel* comme la région comprise entre le désert et le *Bilâd as-Sûdân*. (Informations Philippe Chamard. Voir aussi Courel, 1985). Pour plus de détails sur les distinctions opérées entre populations arabes et noires durant l'époque précoloniale, se référer à Lewis, 1982, *Race et couleur en pays d'Islam*.

⁵ De cette expression *Bilâd as-Sûdân* dérive le terme « soudanien » utilisé pour désigner les populations noires sahéliennes, à ne pas confondre avec le mot « soudanais » qui renvoie aux habitants du Soudan.

l'Occident qui conceptualisa la rupture en délimitant deux aires culturelles⁶, l'une arabo-berbère et musulmane au nord et l'autre africaine ou subsaharienne au sud, où se côtoient Islam, christianisme et animisme.

La Mauritanie et le Soudan contemporains seraient justement construits sur cette ligne de démarcation et hériteraient de cette position géopolitique de marges d'aires culturelles qui leur vaut la réputation de pays enclavés dans « l'entre-deux » mondes (Rey, 1995 ; Bost, Raison, 1995)⁷. Mais pour que cette hypothèse de « l'entre-deux » puisse être validée, encore faut-il que les aires culturelles existent. Par ailleurs, parler « d'entre-deux » supposerait que les populations blanches et noires s'opposent de façon logique parce qu'elles n'ont pas la même culture. Or, cette perspective est rapidement mise en brèche dans la mesure où la zone étudiée n'a jamais été figée, mais plutôt marquée par la complémentarité des individus qui ne se percevaient pas nécessairement comme différents. Pendant des siècles, l'ensemble sahélo-saharien semble avoir fonctionné comme un tout et nullement comme une réunion de deux zones bioclimatiques aux « genres de vie » distincts. Les approches historiques ont démontré que cet espace était avant tout caractérisé par une certaine porosité de ladite frontière, par la permanence de l'échange et de la circulation.

Ainsi donc, l'expression « d'entre-deux » propose une vision pernicieuse dès lors qu'elle présente des aires culturelles délimitées par des frontières – pourtant impossibles à tracer –. Si aires culturelles il y a, elles n'ont jamais constitué des blocs hermétiques, fermés les uns aux autres et qui ne pourraient coexister que dans l'animosité constante. Et, si limites elles ont, ces dernières ne correspondent pas aux frontières nationales actuelles. En d'autres termes, nous récusons la géopolitisation hâtive, l'approche inquiétante de Samuel Huntington (2003) qui voudrait que la contiguïté des espaces et des cultures ne soit que « choc des civilisations ». Dans cette perspective, il n'est pas question ici de discuter l'existence d'aires culturelles, qui, pour admises qu'elles soient, sont dans l'interpénétration constante, mais de comprendre pourquoi et comment ceux qui détiennent le pouvoir en Mauritanie et au Soudan ont eu pour projet de « cultiver » la différence, attitude qui ne peut être passée sous silence.

⁶ Une aire culturelle a été définie par Fernand Braudel (1998 : 43), puis par Joël Bonnemaïson (2000 : 45), comme un vaste territoire pour lequel il serait possible de déterminer des traits culturels particuliers.

⁷ Cette notion a été développée par Violette Rey (1995 : 827-838) à partir de l'exemple de l'Europe de l'Est, qui est un « entre-deux » de part sa pluri-appartenance, fortement mise en relation à la fois avec l'Europe occidentale et le monde slave. François Bost et Jean-Pierre Raison (1995 : 771) ont présenté quant à eux la notion relativement proche de « l'entre-monde » qu'ils appliquent aux pays enclavés, situés entre les « grands blocs » et citent à ce titre « monde chinois et monde indien, Afrique noire et Maghreb ». Ils relèvent l'unité fragile de ces pays ainsi que les délicats équilibres politiques de ces États-tampons (notamment ceux du Sahel). Cette position géographique « d'entre-monde » entraînerait en partie la pauvreté et l'enclavement et expliquerait le sous-développement de ces États

Nous partons de l'hypothèse maîtresse que cet espace n'est pas « naturellement » partagé entre deux cultures – un simple retour sur le passé précolonial suffira à s'en convaincre –, mais que cette vision a été élaborée sur un temps plus ou moins long. Comme l'a démontré Edward W. Saïd à propos du discours culturel et des échanges à l'intérieur d'une culture, « ce qui est couramment mis en circulation par ceux-ci n'est pas la « vérité » mais des représentations » (2005 : 35). L'objectif consistera à démontrer que le Soudan et la Mauritanie se sont construits une histoire politique et spatiale à partir de représentations et d'*a priori* culturalistes qui sont à l'origine des antagonismes entre les différents peuples. D'emblée, la position spatiale problématique des deux villes, inscrites exactement sur la ligne de faille, invite à penser que les enjeux qui tournent autour de ces lieux sont majeurs. Pourrait-il en être différemment alors que Nouakchott et Khartoum sont les capitales d'État qui ont cherché leur unité dans l'arabité et l'islamité et sont caractérisés par un éclatement territorial ?

Géographie contemporaine du Soudan et de la Mauritanie : la « schizophrénie » du territoire

Paris, Belleville, à la téléboutique :

« Bonjour, je voudrais une carte téléphonique pour appeler en Mauritanie. Quelle est la meilleure ? »
« Ben... on a un problème avec la Mauritanie. En fait, je ne sais pas si je dois vous vendre une « carte Maghreb » ou une « carte Africa ». Ce pays là, je ne sais pas où le mettre. Achetez les deux, après vous me direz ».

Paris, dans une grande librairie :

« Bonjour, je cherche un livre d'un auteur soudanais, Tayeb Saleh. Je ne le trouve pas au rayon littérature arabe »
« C'est normal, les écrivains soudanais sont dans le rayon Afrique noire-Antilles ».

Voici deux scènes de la vie d'un chercheur qui travaille sur le Soudan et la Mauritanie. Deux scènes qui ne portent pas à conséquence et qui, pourtant, évoquent toute l'ambiguïté de la recherche que l'on entend mener ici. Quatre phrases qui à elles seules résument la « schizophrénie territoriale » de ces deux États. Le terme schizophrénie, emprunté à la psychologie⁸, est repris dans cette analyse pour expliquer les problèmes que suscitent leurs constructions nationales. Le débat autour de leur appartenance aux ensembles géopolitiques africains et/ou arabe est une constante, et ce, aussi bien pour les pouvoirs en place que pour les habitants et les chercheurs eux-mêmes. La Mauritanie et le Soudan se classeraient dans le groupe des inclassables. Pour nous, il ne s'agit pas d'apporter une réponse aux tentatives de classifications, mais bien de saisir les enjeux socio-spatiaux qui tournent autour de cette

⁸ En psychologie, la schizophrénie se caractérise par la perte de contact avec le réel et se manifeste par une dissociation de la personnalité (du grec *skhizeîn*, « séparer », « scinder » et *phrên*, « l'esprit »)

question et les tentatives menées par les dirigeants pour faire rentrer leur pays et leur capitale dans l'une des deux catégories. En réalité, cette « schizophrénie du territoire » est comprise dans les dénominations mêmes de ces États.

Sûdân en arabe : « les Noirs ». A donné le nom de Soudan.

Depuis le XIX^e siècle, ce terme arabe est repris pour désigner le Soudan anglo-égyptien, par opposition au Soudan français, colonie française d'Afrique occidentale, dénommée Mali depuis l'indépendance.

Toute l'histoire du Soudan est résumée, ici, dans son seul nom.

Soudan, « le pays des noirs » ? Non, si l'on en juge par le gouvernement qui niait, il y a peu encore, l'existence des populations noires et leur interdisait le droit à la ville. Non encore parce que ce pays est dirigé par des individus qui se disent arabes, ceux que l'on appelle les « *awlâd al-bilâd* », « les enfants du pays » (l'élite de la vallée du Nil). Dès lors, au cœur de la construction nationale, la question de l'identité et de l'arabité – fantasmatique ? – est posée.

Dixième pays du monde par sa superficie, plus grand pays du continent avec 39 millions d'habitants, le Soudan renvoie l'image d'une Afrique miniaturisée, à la fois carrefour et creuset des civilisations. Qui dit Afrique miniaturisée dit mosaïque : l'une parmi les plus complexes au monde de paysages, d'ethnies (une cinquantaine), de tribus (600), de langues (400 dialectes) et de confessions religieuses.

Le Soudan, c'est avant tout le Nil, ce fleuve long, immense et nourricier, qui fait de ce pays l'un des principaux greniers du Monde arabe. Un fleuve qui l'accroche à l'Égypte avec lequel il est lié, par l'histoire et la civilisation pharaonique qui s'y est épanouie. Un axe nord-sud vital, ponctué de bourgs urbains, à partir duquel il a été possible de pénétrer les différentes régions. Une voie majeure qui structure cet espace sans pour autant parvenir, semble-t-il, à assurer les liaisons entre le nord et le sud du pays, ni même entre l'ouest et l'est souvent oubliés et tout aussi marginalisés ; un axe qui ne permet pas plus l'intégration de toutes les régions nationales si l'on en juge par les tragiques conflits qui font la triste renommée du Soudan. Un pays marqué par la dichotomie, après des années de guerre entre Nord et Sud Soudan, et aujourd'hui encore en proie à l'éclatement avec le conflit du Darfour. Guerre, génocide, famine et islamistes... le tableau est bien sombre.

Au centre géographique de ce vaste territoire, une ville, ou plutôt trois ensembles urbains arrimés à la confluence des Nil Blanc et Nil Bleu. Khartoum, la capitale⁹. Ce site de

⁹ Pour plus de simplicité, nous utiliserons le nom de Khartoum pour désigner le « Grand Khartoum » qui regroupe en réalité trois villes : Khartoum, Khartoum Nord et Omdurman.

confluence lui vaut d'être autant ouverte sur le nord que sur le sud du pays. Mirage de verdure et de luxuriance, elle domine les vastes étendues désertiques qui l'entourent à l'est et à l'ouest. En dépit de la guerre qui semble inhérente au Soudan, Khartoum est toujours restée en dehors du conflit ouvert.

Maurus en latin : « celui qui a la peau foncée ». A donné le terme de Maure¹⁰.

Mauritanie, le pays des Maures ? Non. La Mauritanie est peuplée de Maures mais pas exclusivement. De façon quelque peu contradictoire, une partie des Maures se désigne par la terminologie arabe *Biḍān* (racine *'abiyad*, qui signifie blanc). Ils se disent blancs et arabes, souvent par opposition aux Maures noirs, les *Harāṭīn*, descendants des anciens esclaves, et aux autres ethnies africaines qui composent la Mauritanie.

La République Islamique de Mauritanie (RIM) est un vaste territoire sahélo-saharien peu peuplé (population estimée à 2,7 millions d'habitants en 2003 par la Banque Mondiale). Situé entre le Sahara Occidental/Maroc et le Sénégal, elle regroupe une population maure, d'origine arabo-berbère, et une population négro-africaine (*Halpulaar'en*, Peuls, Soninkés, Wolofs)¹¹.

1960 : une République, une Nation, une Capitale. La Mauritanie, le Mauritanien, Nouakchott. Une date qui marque un tournant pour cette partie de l'Afrique Occidentale réputée inhospitalière. En 1957, un modeste campement de 500 nomades, connu sous le nom de Nouakchott, est alors désigné pour présider au destin du nouvel État-nation. Aujourd'hui, la capitale abrite près de 800 000 habitants. Les mutations sont brutales en Mauritanie : en 1973, les populations nomades représentaient 73% des habitants ; ils ne sont plus désormais que 5%.

En résumé, le pays tarde à trouver une cohésion d'ensemble, partagé qu'il est entre différentes forces centrifuges, entre un nord et un est du pays principalement maures, et de culture nomade, et un sud, désigné sous l'appellation « vallée du fleuve Sénégal », majoritairement peuplé de sédentaires noirs (*Halpulaar'en*, Soninkés, Wolofs et Bambaras) et de pasteurs (Peuls).

¹⁰ Un parallélisme aurait également pu être établi avec l'Éthiopie, dont le nom vient du Grec *aethiops*, qui signifiait « basané ». Le terme de Mauritanie viendrait de la Maurétanie, province romaine qui sous l'antiquité désignait l'espace peuplé de Maures et s'étendait sur le nord du Maroc (Maurétanie Tingitane) et l'ouest algérien (Maurétanie Césarienne) et était peuplée de Maures.

¹¹ Le terme « négro-africain » sera utilisé pour évoquer les populations noires. Nous utiliserons également l'appellation « négro-mauritanien », bien que connotée politiquement. Cette expression a été inventée par les membres d'un groupe extrémiste noir (le FLAM : Forces de Libération Africaines de Mauritanie), puis reprise par les populations qui se désignent aujourd'hui par ce terme. Nous en ferons usage au même titre que les Mauritaniens, c'est-à-dire dénué de tout sous-entendu politique.

Cette rapide présentation des États permet de dresser la carte des problèmes que pose la géographie contemporaine de la région. Périphéries physiques et politiques du monde arabe, mais aussi périphéries de l'Afrique noire ; franges d'aires civilisationnelles et marges d'un continent déjà fortement marginalisé à l'échelle de la planète. Cette position particulière a conduit ces deux États à développer certaines stratégies pour tenter de se faire reconnaître sur la scène internationale. Pour cela, ils ont adopté une attitude en apparence quelque peu similaire. Partant de la vision culturaliste évoquée précédemment, et de la soi-disant délimitation ethno-culturelle, ils se sont servis du territoire national, autrement dit de l'espace étatique clos, pour ne mettre en valeur qu'une seule des deux cultures qu'ils voient en coprésence, la culture arabe en l'occurrence. Ayant fait le choix d'un rapprochement avec le monde arabe, ils se sont lancés dans une politique d'arabisation forcée. Ces stratégies politiques, guère en prise avec la réalité, font rapidement apparaître le hiatus : le territoire national sied mal aux populations comprises dans ses frontières puisque l'attitude développée par les différents régimes tend à marginaliser, voire ignorer les populations non arabes et à alimenter les rancœurs entre les deux grands ensembles ethniques. Le territoire apparaît quelque peu amputé dans ses composantes sociales, résultat de cette attitude schizophrénique qui relève d'un déni d'une réalité multiforme. Les tensions ne se font pas attendre.

Au Soudan, la guerre qui oppose le Nord au Sud du pays débute en 1955, autrement dit un an avant la proclamation de l'indépendance. Pays au « noir destin », la guerre apparaît comme consubstantielle à la construction même de cet État. Une première guerre civile, de 1955 à 1972, puis une seconde (1983-2005), invitent à réfléchir sur la pérennité même de cet espace. En 1989, la junte islamiste conduite par Omar El-Bashir s'empare du pouvoir. Depuis lors, il n'est plus seulement question d'arabiser le pays mais bien de l'islamiser à partir de la capitale.

Actuellement, le Soudan est soumis à deux logiques contradictoires, oscillant entre guerre et paix. D'une part, la région du Darfour à l'ouest du pays, est le théâtre d'une guerre civile sanglante qui a débuté en février 2003¹². Les conflits continuent de faire rage entre milices arabes armées par le gouvernement central – les *Janjawid* – et les tribus noires islamisées – Four, Zaghawa –, déstabilisant la région et semant le trouble dans les relations entre le Soudan

¹² En février 2003, certains Four réclament une plus grande représentation au sein de l'État qui les marginalisait. Une révolte explose, aussitôt réprimée par des cavaliers armés, arabes, nommés *Janjawid*. Le gouvernement central, en armant ces cavaliers, pensait pouvoir éliminer la révolte en quelques semaines, mais les Four et Zaghawa ont décidé de résister (pour plus d'informations voir les récents articles de Roland Marchal, 2004, 2006 ; l'ouvrage de Gérard Prunier, 2005 ; les articles de Jérôme Tubiana, 2005, 2006).

et le Tchad voisin. Comme le rappelle Gérard Prunier (2005), ce « génocide ambigu », qui a pris place sous nos yeux, remet en cause le mythe des guerres « religieuses » au Soudan, puisque jusqu'à preuve du contraire, les individus se tuent ici entre musulmans. On ne peut donc expliquer les soubresauts récurrents du Soudan par cette seule opposition aire arabo-musulmane *versus* aire africaine christianisée. D'autre part, le Soudan est officiellement en période de paix : en janvier 2005, un traité historique met fin à la deuxième guerre civile qui opposait l'armée du gouvernement de Khartoum au SPLM (*Sudan People's Liberation Movement*), mouvement rebelle sudiste mené par John Garang. Avec la signature de la paix, ce dernier est nommé Vice-président le 8 juillet 2005 mais se tue tragiquement dans un accident d'hélicoptère dans les jours qui suivent. Après 20 ans de guerre civile, qui aura coûté la vie à deux millions d'individus et déplacé quatre millions d'autres, le Soudan demeure menacé dans ses limites actuelles puisque la population du Sud Soudan, après six ans de transition, est invitée à se prononcer en 2011 sur sa possible indépendance.

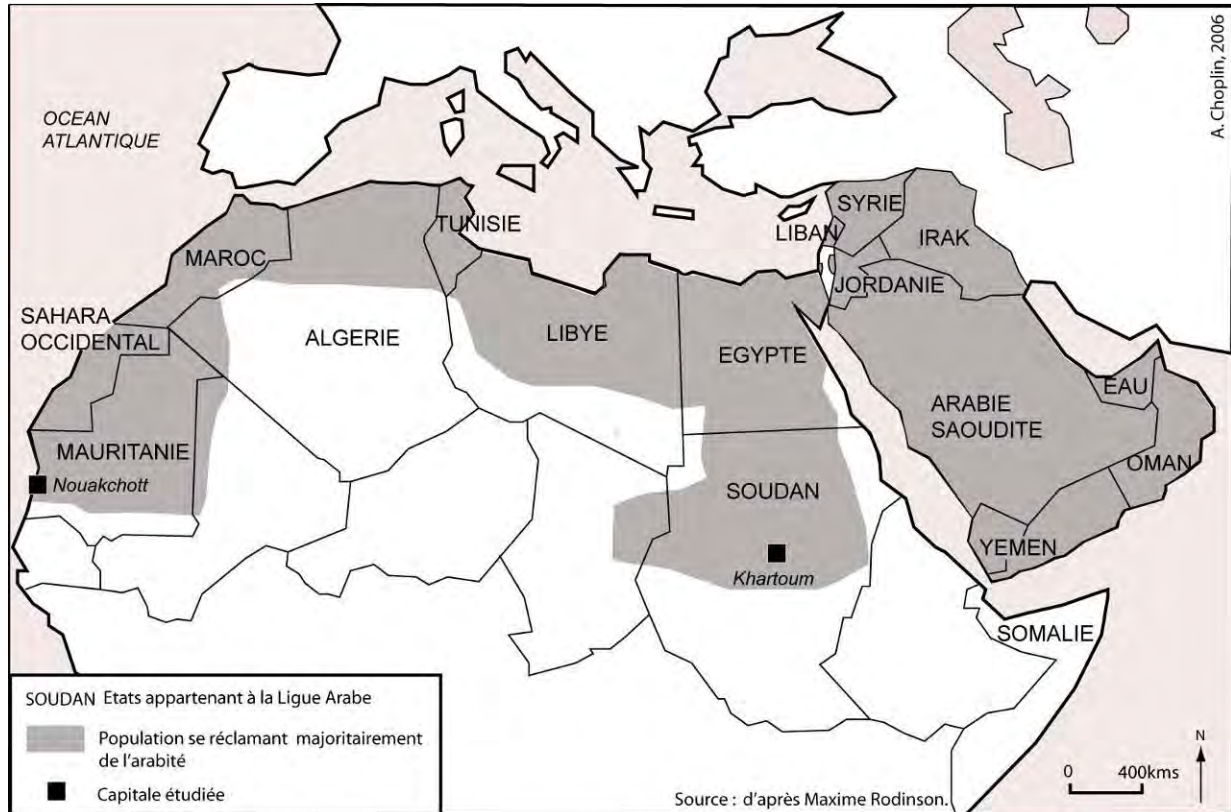
En Mauritanie, la situation semble plus calme, du moins en apparence, car des tensions demeurent perceptibles entre les différentes communautés. Le paroxysme fut atteint en 1989, année marquée par de violents affrontements le long du fleuve Sénégal. Ce conflit a été schématiquement présenté comme une opposition entre populations maures et populations noires. Nous aurons l'occasion de voir que la réalité est autrement plus complexe. Même si la Mauritanie n'est pas le pays des Maures, force est de constater que ces derniers détiennent aujourd'hui l'essentiel du pouvoir, aux dépens des populations négro-africaines.

Il est actuellement très difficile de dresser un tableau du pays tant celui-ci vit une période de transition : un coup d'État en août 2005 a renversé le président Maouiyya Ould Sid'Ahmed Taya, au pouvoir depuis 1984. Depuis lors, après un quart de siècle caractérisé par l'autoritarisme, il soufflerait comme un (léger) vent de liberté à Nouakchott... Le nouveau Comité Mauritanien pour la Justice et la Démocratie (CMJD) mené par Ely Ould Mohamed Vall milite pour l'alternance démocratique avant les prochaines élections qui se tiendront fin 2006 (législatives et municipales) et dans le courant de l'hiver 2007 pour ce qui est des présidentielles et pour lesquelles il s'est engagé à rendre le pouvoir. Les changements qui s'opèrent actuellement ne relèvent pas seulement du politique, ils sont encore d'ordre économique puisque la Mauritanie est devenue un pays pétrolier en février 2006. Avec 20 000 barils/jour et la découverte de nouveaux sites, le potentiel pétrolier est riche d'espoir de développement et d'enrichissement à l'heure de la flambée des cours du pétrole. De grandes mutations, tant politiques qu'économiques, sont donc à prévoir dans la prochaine décennie.

D'un point de vue spatial et géopolitique, ces deux États, forts différents, mériteraient une analyse spécifique. Pourtant, la diversité des cas de figure permet de faire ressortir certains invariants telle que la dichotomie nord-sud du territoire. Cette « schizophrénie territoriale » commune aux deux pays invite à s'interroger sur le rôle que peut jouer une capitale dans un difficile processus de construction nationale et à voir comment celle-ci se construit au gré des événements politiques.

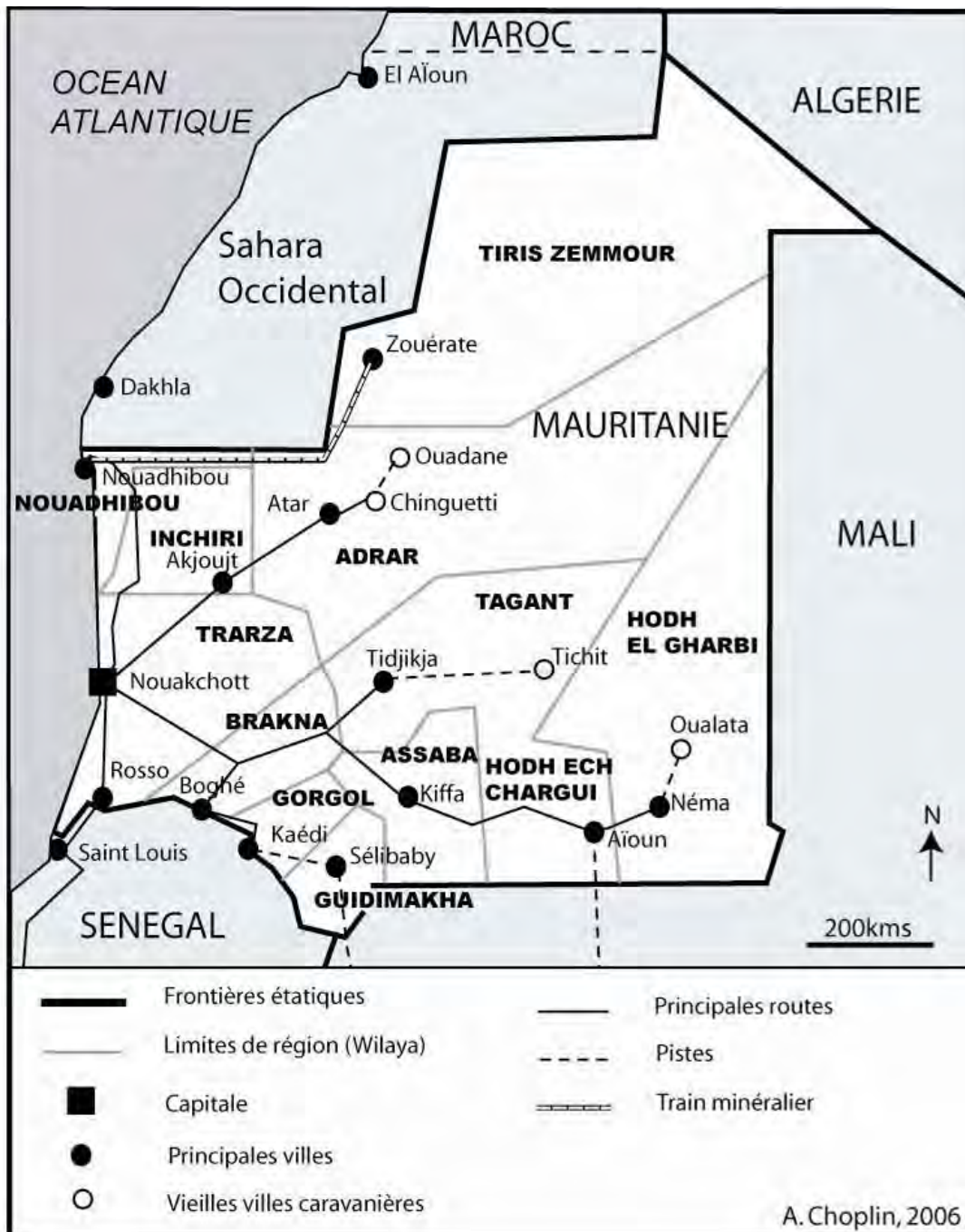
PLANCHE 1 : La Mauritanie et le Soudan : localisations

Carte 1 : Carte du monde arabe



Cette carte s'inspire de celle réalisée par Maxime Rodinson (1991) à la nuance près que nous avons préféré faire figurer les zones peuplées d'individus se réclamant de l'arabité plutôt que les zones peuplées d'arabes car ce qualificatif est sujet à controverse. Par ailleurs, dans cette zone grisée habitent d'autres peuples non arabes (les berbères entre autres).

Carte 2 : Carte de la Mauritanie



Carte 3 : Carte du Soudan



Source : Nations Unies ; Lavergne 1997 : 29.

Les régions situées au nord de la ligne forment le Nord Soudan. Elles totalisent plus de 34 millions d'habitants soit près de 84,5% de la population. *A contrario*, les États du Sud Soudan ne comptent que 5 millions d'habitants, appelés Sudistes, soit 15,5 % de la population (*Statistical year book for the year 2004, 2005* : 42)

Une comparaison pour quelle modélisation théorique ?

Quand bien même l'activité comparative est consubstantielle au chercheur, et que d'autres ont mené avec talent des comparaisons bien plus surprenantes¹³, la question de la légitimité et du risque qu'elle suppose ne saurait être esquivée. L'idée de comparer Nouakchott et Khartoum peut paraître saugrenue dans la mesure où ces villes divergent totalement que ce soit d'un point de vue démographique, historique ou morphologique. Mais d'une façon quelque peu paradoxale, le rapprochement entre les deux peut également s'établir « naturellement » : on pourrait avancer que Khartoum et Nouakchott doivent nécessairement se ressembler puisqu'elles observent des positions géographiques proches et partagent cette situation de jonction entre le monde arabe et l'Afrique subsaharienne, l'Afrique dite blanche et l'Afrique noire, les nomades et les sédentaires. On pourrait encore partir des amalgames souvent établis entre la Mauritanie et le Soudan, à qui l'on attribue généralement des points communs peu glorieux – régimes autoritaires, conflits ethniques et esclavage entre autres¹⁴. Mais voilà, les points de convergence qui pouvaient être mobilisés dans un premier temps, dans le cadre de rapides amalgames, ne peuvent en aucun cas suffire à l'activité comparatiste. L'ambiguïté est dès lors totale puisque la différence entre ces villes semble trop prononcée pour conférer une certaine portée heuristique à ce travail et en même temps, la comparaison entre Nouakchott et Khartoum est presque trop évidente parce qu'elle s'établit par pure commodité et est fortement empreinte d'héritage naturaliste. Or, on ne peut raisonnablement se contenter d'asseoir une recherche sur une simple localisation géographique, sur des traits bioclimatiques et/ou zonaux. L'exercice que nous entendons mener ici revient non pas à « comparer l'incomparable » mais bien à trouver et à « construire des comparables » comme nous y invite Marcel Detienne (2000).

¹³ On pense là aux travaux de Philippe Gervais-Lambony (1994, 2000) qui releva le pari de comparer Lomé et Harare, et encore à de récentes thèses comme celle de Vincent Bisson (2005) qui a comparé l'urbanisation en milieu tribal (Mauritanie-Tunisie), Olivier Legros (2003) qui a mis en regard l'évolution d'un quartier populaire de Tunis avec un de Dakar, Marie Morelle (2004) qui s'est intéressée aux enfants des rues de deux capitales africaines (Yaoundé, Antananarivo), Virginie Baby-Colin (2000) qui a étudié l'urbanité métisse à Caracas (Venezuela) et Alto de la Paz (Bolivie). D'autres thèses sont en cours, et notamment celle de Agnès de Geoffroi qui compare les quartiers de déplacés de Bogota et de Khartoum, ou encore celle de Marie Redon sur les îles scindées en deux (République Dominicaine/Haïti, Timor).

¹⁴ Preuve en est un colloque qui s'est tenu les 31 mai-1er juin 2002 et qui avait pour thème : *"Dictature et racisme d'État au Soudan et en Mauritanie : esclavage, répression, extermination"*.
http://aircrigeweb.free.fr/parutions/SoudMauritanie/SD_somm.html

Travailler sur l'espace saharo-sahélien ne simplifie pas cette démarche comparative, semble-t-il, tant la zone n'a que rarement fait l'objet d'études en soi, tiraillée entre ce qu'il est convenu d'appeler des « aires culturelles », écartelée entre les études portant sur le monde arabe et celles sur l'Afrique subsaharienne. A travers l'étude des villes de Nouakchott et Khartoum, l'idée est de dépasser ce cloisonnement disciplinaire et de sortir la Mauritanie et le Soudan des *no man's lands* et confins scientifiques dans lesquels on les cantonne par commodité, à défaut de pouvoir les définir autrement que comme « n'appartenant plus tout à fait au monde arabe mais pas encore à l'Afrique noire ». Pourtant, parce que l'on joue la carte du comparatisme, la démarche classique du géographe voudrait qu'on classe ces deux villes, à l'image des deux pays. Sont-elles des villes arabes ou des villes africaines ? Comment les définir ? On s'attendra à ce qu'on les confronte aux archétypes de la ville d'Afrique du Nord, dont on dit qu'elle est ancienne et empreinte de l'influence arabe, ou encore de la ville subsaharienne, plus récente et qui porte le sceau de la colonisation occidentale... pour finalement conceptualiser et établir un modèle évolutif et interprétatif de la ville-capitale saharo-sahélienne. Il n'en sera rien ici parce que les notions mêmes de ville arabe et de ville africaine invitent à la discussion, tant elles sont simplificatrices et recouvrent des réalités fort différentes. Par ailleurs, parce que ces pays sont tout à la fois très similaires et radicalement opposés, parce que ces villes se ressemblent autant qu'elles diffèrent, chercher à faire correspondre de façon systématique un type de ville à un espace géographique s'avère peu pertinent. Dans une démarche similaire, et quand bien même la tentation est grande, nous nous refuserons de voir Khartoum et Nouakchott comme des « entre-deux » car ce ne sont pas deux mais une quantité indéfinie de mondes, d'influences et de dynamiques contradictoires qui se croisent dans ces villes, lesquelles sont composées d'individus socialement et culturellement très distants. La configuration même de ces espaces urbains qui implique la proximité spatiale empêche ce raccourci hâtif noir-blanc parce que Khartoum regroupe des populations arabo-musulmanes, mais encore nubiennes, afro-musulmanes, africaines et chrétiennes ; parce que Nouakchott accueille des Maures blancs, des Maures noirs, des Peuls, des Soninkés, des Wolofs mais encore des migrants de toute l'Afrique subsaharienne et des Occidentaux. Les villes ne sont ni des entre-deux, pas plus que des entre-trois, mais bien plutôt des entre-quinze ou des entre-mille... elles sont par définition des carrefours et le produit de superpositions et juxtapositions d'influences culturelles. La comparaison tient donc moins à la mise en place d'un modèle forcément réducteur de la ville sahélo-saharienne qu'à la découverte de diverses trajectoires nationales et territoriales à partir de la capitale.

Pour que le jeu de « miroirs »¹⁵ entre les deux pays fonctionne et puisse pleinement porter ses fruits, nous avons dressé quelques hypothèses de départ qui ont par la suite évolué au cours des mois d'observation.

En premier lieu, nous postulons que la capitale est fabriquée par le politique en ce sens où elle prolonge et matérialise les orientations des régimes en place, à travers divers discours performatifs qui ont été formulés sur le temps long. En tant qu'instance de légitimation du politique, la capitale est instrumentalisée depuis les hautes sphères, et ce d'autant plus que, dans les cas soudanais et mauritanien, le territoire ne fait pas consensus et que la capitale s'inscrit sur une ligne de faille des théories ethno-culturelles. Partant de là, différents axes de recherche doivent être explorés. Dans un premier temps, il faudra mesurer le poids des héritages spatiaux qui peuvent avoir favorisé la mise en place d'un terreau favorable à la cristallisation identitaire et au ressentiment qui se transcrirait en ville. Par ailleurs, il sera nécessaire d'analyser l'emprise des pouvoirs publics sur cet espace et les modes de gestion et capacités (ou/et bon vouloir) à le contrôler. Cette emprise est fortement conditionnée par la présence d'acteurs exogènes (ONG, bailleurs de fond...), qu'il faudra recenser car ils sont susceptibles de contrecarrer la puissance des autorités centrales et d'appuyer la formation de nouveaux groupes sociaux.

En tant que ville, Nouakchott et Khartoum sont également des objets sociaux modelés par les sociétés qui l'habitent et ne se retrouvent pas dans le projet étatique. Parce qu'elle se déploie désormais dans l'espace du politique, la société urbaine est de fait politisée. Dans ce nouveau cadre, elle est invitée à réagir aux référents imposés par les hautes instances, à s'y opposer et pourrait dévier les logiques normatives. Pour s'en rendre compte, il sera nécessaire de voir si la mainmise du champ politique est homogène spatialement. Revêt-elle la même intensité dans tous les quartiers et à toutes les échelles de la ville ? Si certains interstices échappent à sa vigilance, les groupes sociaux seraient à même de développer des stratégies spatiales collectives et individuelles. Une société civile, qui ne saurait être ignorée par les détenteurs du pouvoir, émergerait alors et de nouveaux rapports sociaux influeraient aussi bien sur la physionomie même de la ville que sur le politique. L'analyse des marges de manœuvre octroyées par le champ politique aux groupes sociaux, et en particulier aux groupes marginalisés, constituera l'un des points essentiels de cette étude. Il s'agira en effet de démontrer que les décalages sont nombreux entre « les formes spatiales élaborées par les

¹⁵ Catherine Neveu a démontré tout le bien fondé et l'intérêt d'une comparaison dans le cadre d'une étude portant sur la question de la nationalité et citoyenneté des Bangladeshi de Londres. Elle opère des allers-retours constants, ce qu'elle nomme des « traversées de miroirs », entre la France et la Grande-Bretagne afin de mieux comprendre les deux réalités (1993).

groupes dominants – dont elles matérialisent les valeurs et les représentations – et les groupes dominés, dont les représentations, valeurs et modes de vie ne sont pas nécessairement adaptés aux espaces construits dans lesquels ils doivent se couler et qui font peser sur eux une forme de contrainte » (Collignon, 2001 : 26).

Cette approche pose en outre la question de la pertinence des théories urbaines définies en Occident qui présentent généralement la ville comme le lieu de la maximisation sociale. Raccourci du pays et centre susceptible de réunir les différents segments sociaux, la capitale en particulier est souvent envisagée comme le creuset de la nation. L'analyse de Khartoum et Nouakchott invitera à revenir très largement sur cette acception élaborée à partir des villes du Nord. Cette théorie qui veut que la capitale soit le lieu créateur du lien social est-elle envisageable au Soudan sachant que les Sudistes et réfugiés des pays voisins en guerre n'ont pas demandé à venir à Khartoum ? Pareillement, peut-elle avoir une portée interprétative en Mauritanie où la majeure partie des habitants de Nouakchott sont d'anciens nomades victimes de la sécheresse qui se sont sédentarisés de force et semblent distants envers cette ville toute récente ? Lieux de la dernière chance, Nouakchott et Khartoum sont par définition des « non-choix », principe de départ qui influe sur les évolutions et rôles de ces villes et les différencie très nettement de celles du Nord qui ont été pensées et se sont développées sur un temps long, en adéquation avec les évolutions économiques et sociales. Nouakchott et Khartoum doivent leur croissance démesurée à des événements conjoncturels (guerre, sécheresses...) : les individus ne sont pas venus en priorité dans l'idée de trouver un emploi, mais parce qu'il en allait de leur survie. En s'installant dans la capitale, il était entendu qu'ils se rapprocheraient du pouvoir qui était censé les sauver. Quel rapport alors entre Nouakchott et Khartoum qui sont devenues immenses et incontournables quelque peu par hasard et les cités grecques et romaines à qui l'on doit la définition originelle et désormais universelle de la ville ? Il semble dès lors vain de vouloir rechercher en leur sein ces forums ou agoras qui symbolisent la ville occidentale et permettraient des rapprochements entre individus. Nouakchott et Khartoum recèlent-elles d'ailleurs de places publiques ouvertes au débat ? Rien n'est moins sûr. Dans ce contexte de forts antagonismes identitaires, là où la ville est largement instrumentalisée à certaines fins politiques, pareil destin d'une ville favorisant le mieux vivre est-il envisageable ? N'assiste-t-on pas à la situation contraire en ce sens où, contraints d'habiter dans ces espaces, les individus développent une certaine forme de ressentiment ? La rencontre tant attendue ne laisserait-elle pas plutôt augurer la mise en place de conflits ?

Ces questions permettront de revisiter cette définition occidentale de la ville, en progressant par croisements hypothétiques puis vérifications à l'aune des deux cas de figure. Différentes équations et combinaisons socio-spatiales médianes devraient permettre de mettre au jour diverses modalités de construction d'une société et d'un territoire national à partir de ce lieu majeur qu'est la capitale. Nous pourrions alors avancer que cette dernière n'est pas seulement bâtie ou érigée. Elle est fabriquée, idée qui sous-tend une forte intervention du politique et des habitants.

Approche méthodologique et positionnements de recherche

Itinéraire scientifique aux hasards de la vie

« Je plaide pour que les géographes sortent et aillent dans le monde (je reconnais que certains y sont déjà), non pas en missionnaires impérialistes et colonialistes, mais afin d'y faire l'expérience des mondes de la vie quotidienne des autres » (David Sibley cité in Staszak, Collignon B., Chivallon C. et al., 2001 : 37).

Un certain 9 janvier 2000, un espace auquel j'associais vaguement le nom « Mauritanie » est devenu « mon terrain » (ce « mon » n'est en rien exclusif), mon premier terrain, autrement dit l'espace de recherche, celui qui marque à jamais, dit-on, un chercheur. Au fil des années, des allers, mais aussi des retours et détours, il est devenu l'un des territoires de ma vie. Je l'ai fait mien, selon mon regard déformé et pleinement subjectif. Il serait en ce sens tout à fait malvenu de taire l'expérience de terrain qui constitue l'essence même de ce travail parce que les approches que j'ai pu avoir de ces deux terrains ont fortement conditionné la formulation de mon sujet. En effet, quoi de plus réfléchi alors et en même temps de plus spontané et aléatoire qu'un sujet de thèse qui est pleinement lié à des successions de contingences et de rencontres fortuites ? L'idée n'est pas de livrer toutes les raisons qui ont donné naissance à cette démarche, pas plus que de retracer l'ensemble du parcours empirique mais bien de revenir sur la trajectoire d'ensemble, de retracer la progression intellectuelle, d'expliquer en fonction de quoi une thématique bascule et de préciser quelques éléments sur la collecte de données. Dans ces quelques phrases, il s'agit d'expliquer le passage entre l'expérience du chercheur et la production du texte scientifique.

Je dois aujourd'hui admettre que ma première entrée fut légèrement biaisée, conditionnée par ma formation initiale. Inscrite alors en maîtrise à Tours, au sein de l'UMR URBAMA (URBANisation du Monde Arabe), je m'envole vers la Mauritanie, empreinte de littératures sahariennes et orientalistes. Très naïvement, je m'en vais « chercher les nomades ». J'atterris en plein désert, à Atar (Adrar), et dès les premières minutes, je sombre dans la vision naturaliste du grand nomadisme, émue que je suis devant dunes et chameaux. Orientée par la géographie culturelle, je m'intéresse alors à la sédentarisation des nomades maures à Nouakchott et étudie plus précisément les représentations spatiales et la question de la citoyenneté des anciens nomades de l'Adrar sédentarisés dans le 1^{er} arrondissement¹⁶.

¹⁶ Choplin A., 2000, *Territorialité et citoyenneté : Du « nomads'land au « no man's land », de l'Adrar à Nouakchott*, Mémoire de maîtrise : Université de Tours, réalisé sous la direction de Anne-Marie Frérot.

Deux ans plus tard, premier basculement. Je suis inscrite à Paris 1 dans le DEA « Mondes tropicaux », dont les enseignements sont radicalement plus tournés vers le monde tropical et plus précisément l’Afrique noire. Je redécouvre lors de mon deuxième séjour que la Mauritanie est également un pays subsaharien. Dans ce « glissement de terrain » vers le sud, je revois mes lectures¹⁷ et mon approche. Je délaisse « mes » nomades et m’intéresse au poids du politique, aux projets urbains, à la construction symbolique de la capitale et de l’espace national. Les thématiques de mon DEA sont alors formulées dans le cadre d’un programme de recherche de l’IRD-CODESRIA, dirigé par Denis Retaillé, qui portait sur les relations entre la ville et l’État dans les pays du Sud, et principalement en Mauritanie¹⁸. Mon sujet de thèse reprend ces interrogations sur le politique et le fait urbain¹⁹. Cette double formation monde arabe/Afrique noire et ces nouvelles approches théoriques que je découvrais à Rouen allaient m’offrir différentes grilles de lectures essentielles dans la compréhension de l’évolution de mon sujet de thèse.

Bien que coiffée d’une nouvelle casquette, celle d’« africaniste » ou « tropicaliste », je me lance au début de ma thèse dans l’apprentissage de l’arabe et cherche alors un autre pays avec lequel comparer. Je pense au Tchad, ou à la Libye. Mais le hasard en a décidé autrement : affectée dans le secondaire pour ma première année d’enseignement, je compte parmi mes élèves le fils de l’Ambassadeur du Soudan en France, prêt à me faciliter la venue et les formalités « pour visiter » son pays. Le Soudan, pays mystérieux, peu étudié, qui fait peur et inquiète. Ben Laden, la guerre, la famine ... mais aussi le Nil, les pyramides des pharaons noirs, la Route des Quarante Jours, la Mer Rouge... A la fin de ma première année de thèse, je pars deux mois au Soudan. Depuis ce moment, les deux terrains m’apparaissent comme indissociables.

Rapidement, je mesure les risques de l’aventure comparative : jongler entre les terrains, les bibliographies, entre le français, l’anglais et l’arabe, entre les approches sahariennes, orientalisées et africanistes. La tâche se révèle bien ardue d’autant que le chercheur a la hantise

¹⁷ Progressivement, j’enrichis mes lectures « sahariennes » (Côte, 2002, 2005 ; Fontaine 1994 ; Bisson, 1989, 2002 ; fascicules de recherches d’URBAMA ; Pliez, 2003) par des lectures « subsahariennes » (Jaglin et Dubresson, 2003 ; Le Bris, 2000, 2003 ; Gervais-Lambony, 1994, 2003...)

¹⁸ Ce programme, dans lequel j’ai été intégrée par Denis Retaillé, a été mené en partenariat entre l’Université de Rouen, le CODESRIA et l’IRD, intitulé V.O.L.E. (La Ville Ou l’État) a abouti à la publication d’un ouvrage : *La ville ou l’État ? Développement politique et urbanité dans les espaces nomades ou mobiles (Mauritanie, Sénégal, Inde et retour)*, 2006.

¹⁹ Ce DEA dirigé par Marie-Françoise Courel et Denis Retaillé s’intitulait *Approche des rapports ville-État à Nouakchott, Mauritanie* (2002). Une version remaniée a été publiée en 2003 sous le titre *Étude des rapports ville-État, le cas de Nouakchott-Mauritanie*, Grafigéo n°21, Paris : PRODIG, 97 p.

de ne tout voir que superficiellement et au final ne rien maîtriser du tout. Aussi, cette thèse n'a-t-elle aucunement la prétention d'être exhaustive. Il s'agit seulement d'une approche, de mon approche en l'occurrence, pour laquelle j'ai du faire certains choix forcément restrictifs et pleinement subjectifs.

De l'intérêt du regard croisé et des reformulations en cours de route

Dans la préface de son ouvrage *Cultural Intimacy* (1997) dans lequel il compare les sociétés américaines et italiennes, Michael Herzfeld, professeur d'anthropologie à Harvard, met en garde le lecteur contre la démarche comparative. J'en fais ici de même et reprends les propos d'Herzfeld pour qui la comparaison oblige à simplifier les différences pour mieux faire ressortir les aspects les plus significatifs et paradoxalement à forcer le trait de la similitude. En étendant le champ de l'observation, je ne souhaitais nullement comparer pour comparer, pas plus que multiplier les études de cas parce que comparer est à la mode depuis quelques années en sciences sociales²⁰. Par pragmatisme, je ne peux nier ici que ma connaissance du Soudan est beaucoup moins approfondie que celle de la Mauritanie, laquelle pâtit certainement de cette comparaison hasardeuse. Et ce n'est pas là qu'une histoire de temps ou de durée de mes séjours sur les terrains²¹. En six ans (maîtrise et DEA compris), j'ai passé plus d'un an en Mauritanie ; au Soudan trois mois seulement durant les deux dernières années. Le fossé s'accroît encore car la situation soudanaise est d'une terrible complexité : la ville de Khartoum est six fois plus grande que Nouakchott, taille proportionnelle à la superficie du pays et aux problèmes qui y sont concentrés. Par ailleurs, les conditions de travail offertes au chercheur y sont plus difficiles ; autant j'ai pu visiter une grande partie des régions mauritaniennes, autant je ne connais du Soudan que le seul visage que les autorités m'ont laissée entrevoir. Ma « pratique spatiale du Soudan » se limite à quelques quartiers de Khartoum, à quelques villes du nord et de l'est (Guedaref, Kassal, Port-Soudan, Karima...) puisqu'il était formellement interdit de se rendre dans les autres régions. Ajoutons à cela l'absence de données récentes et la rare littérature grise concernant ce pays, difficiles à se

²⁰ En témoigne l'ouvrage de Cécile Vigour (2005) : *La comparaison dans les sciences sociales, pratiques et méthodes*.

²¹ Mes phases de terrains se décomposent comme suit : trois mois en Mauritanie dans le cadre de ma maîtrise (janvier-mars 2000), deux mois en DEA (février-mars 2002), deux mois en première année de thèse (décembre 2002-janvier 2003), deux mois au Soudan à la fin de ma première année (juillet-août 2003), de nouveau trois mois en Mauritanie (novembre 2003-janvier 2004), puis encore deux mois et demi (novembre-décembre 2004), et un mois au Soudan (août 2005). A cela s'ajoutent un mois et demi en Egypte (été 2004), décisif dans ma compréhension du Soudan. Je n'ai pu séjourner plus longtemps au Soudan parce que certains visas m'ont été refusés.

procurer par ailleurs²². Un long et lointain détour. Un investissement temporel, financier, psychologique, physique peut-on même ajouter dans le cas soudanais, dont je doute encore d'avoir pu pleinement tirer profit. En dépit des faiblesses de certaines pages de mon analyse, et malgré ma connaissance parfois approximative du Soudan, je crois que ce « décentrage » fut bénéfique : j'ai compris là bas, sur ces terres nilotiques, des éléments que je n'aurais jamais saisi en Mauritanie et je puis avouer aujourd'hui sans ambages que j'ai commencé à comprendre la Mauritanie au Soudan. Mon regard a été somme toute transformé, éclairé, par la découverte de ce second terrain, ce qui est « l'intérêt même de la méthode comparative : mieux comprendre une ville par l'étude d'une autre, et inversement » (Gervais-Lambony, 1994 : 12). Les imperfections même de la comparaison constituait alors la base de sa capacité révélatrice : je n'ai fait que porter des regards différents, à chaque fois enrichis par ces allers-retours. La Mauritanie reste à jamais mon point de départ, le référent de base à partir duquel j'interroge la situation soudanaise, ce qui ne m'empêche pas de reporter mes nouvelles interrogations sur le terrain initial.

Dans cet esprit, mon regard « soudanisé » modifia mon approche première, m'éloigna progressivement de mes problématiques sahariennes et influença la reformulation de la problématique. Au Soudan, je découvre un régime autoritaire et la mise à l'écart spatiale des populations sudistes venues se réfugier dans la capitale. Voyant combien l'État soudanais s'était servi et se sert encore de la capitale pour appuyer sa politique de violence et d'arabisation-islamisation forcée, je revenais en Mauritanie avec de nouvelles interrogations : est-ce que le gouvernement mauritanien n'a pas cherché lui aussi à mettre à l'écart les populations quelque peu gênantes ? Comment se sont mis en place les différents quartiers à dominante ethnique ? Dans quelle mesure les pouvoirs publics sont-ils responsables ou non de ces communautarisations ? Comment gèrent-ils la double appartenance de leurs pays ? Au fur et à mesure, les questionnements se font plus poussés et précis et je prends conscience qu'une partie de la Mauritanie m'échappe, que je suis toujours victime de ma vision héritée de mon entrée par le nord du pays. Je décide de visiter le sud du territoire, les rives du fleuve Sénégal et de me familiariser avec le pan « africain » que j'avais jusqu'alors plus ou moins ignoré, prisonnière que j'étais de mes premiers réseaux, essentiellement maures, parce que liés à mon

²² Il aurait fallu en tout état de cause me rendre dans les bibliothèques londoniennes. Je ne l'ai pas fait par manque de temps, mais aussi parce que j'ai eu en partie accès aux travaux scientifiques disponibles au Caire, lors d'un séjour au CEDEJ (Centre d'Etudes et de documentation économique et juridique). Je m'appuierai donc fortement sur les écrits en français de Marc Lavergne, Roland Marchal, Eric Denis, Jean-François Pérouse de Montclos et bien sûr en anglais émanant de chercheurs soudanais. Notons qu'il est relativement difficile de trouver des ouvrages récents sur le Soudan : les années 1990, marquées par l'embargo ont empêché le travail des chercheurs. Les études semblent avoir repris depuis les années 2000.

premier terrain et quartier d'enquêtes. Je redécouvre Nouakchott, bien décidée à « déconstruire et dénoncer les discours dominants » (Collignon, *in* Staszak, Collignon, Chivallon *et al.*, 2001 : 23), repris par ailleurs par les chercheurs eux-mêmes. En dépit de thèses remarquables soutenues récemment sur la Mauritanie, les analyses apparaissent incomplètes parce qu'uniquement centrées sur la composante maure²³. L'idée était de compléter cette vision à sens unique, et d'envisager la capitale sous ses divers aspects et influences et, pour une fois, essayer de donner la parole à tous les Mauritaniens. La dualité du pays serait donc privilégiée à travers l'étude de cette capitale qui, plus que tout autre lieu, la rend visible et lisible.

Deux programmes de recherche vont également m'aider à « revisiter » la Mauritanie. D'une part, je suis sollicitée pour étudier les transferts d'argent des émigrés et réinvestissement dans le foncier urbain en Afrique de l'Ouest. Je m'intéresse alors à une communauté que je ne connaissais que de nom : les Soninkés, connus pour être de grands investisseurs immobiliers. J'en viens à m'interroger sur les modalités d'accès à la propriété et découvre les tenants et aboutissants qui tournent autour de la question foncière. D'autre part, je suis invitée à travailler sur les liens entre migrants subsahariens et recompositions urbaines à Nouakchott et Nouadhibou. Je conduis alors des enquêtes auprès d'étrangers africains qui entendent gagner l'Europe depuis la Mauritanie. Ces deux programmes²⁴ me font découvrir Nouakchott sous un autre jour, et plus particulièrement les quartiers dits « africains » que je ne fréquentais guère jusqu'alors. Ces projets de recherche auront une incidence notable sur la reformulation de mon sujet et sur mon « glissement de terrain ».

²³ La Mauritanie est à l'origine d'un regain d'intérêt ces dernières années – voir entre autres les travaux de Alain Antil, Pierre-Robert Baduel, Olivier Leservoier, Zekaria Ould Ahmed Salem, et Abdel Wedoud Ould Cheikh-et plus particulièrement auprès des jeunes chercheurs. Les études portant sur Nouakchott proprement dites sont plus rares (Frérot (dir.), 1998). Ce présent travail devrait permettre de réactualiser les trois thèses écrites sur Nouakchott (Pitte, 1977 ; Ould Sidi Mohamed, 1985 ; Diagana, 1993).

Par ailleurs, quatre thèses remarquables ont été soutenues récemment (Boulay, 2003 ; V. Bisson, 2005 ; Lechartier, 2005 ; Lesourd, 2006), interrogeant des thématiques diverses, mais n'envisageaient principalement que le milieu maure. Je reconnais avoir commis plusieurs articles qui reprenaient cet angle d'approche réducteur. Des travaux en anthropologie portant sur les questions identitaires et ethniques sont en cours et devraient permettre d'avoir une vision plus globale (Cf. Riccardo Ciavolella, EHESS-Univ. Milan).

²⁴ Le premier projet, mené par Jean Schmitz (IRD-EHESS) m'a conduit à une publication sur le foncier urbain en 2006 (*Annales de géographie* n°647). Le second projet a été monté dans le cadre d'une ACI dirigée par Olivier Pliez et Sylvie Bredeloup, intitulée les « circulations migratoires entre l'Afrique noire et le monde arabe et nouvelles configurations urbaines entre les deux rives du Sahara » (revue *Autrepart*, numéro spécial 36, « les migrations entre les deux rives du Sahara », 2005).

Glissements de terrains et sous-terrains : de la découverte à l'impossible compréhension du terrain

Les premiers temps, j'ai opté, certainement parce que je n'avais nul autre choix, pour une approche inductive. J'étais alors pleinement dans la « grounded theory », telle qu'elle a été développée par la littérature anglo-saxonne, autrement dit une géographie spontanée qui ne se veut nullement « hors-sol ». Je ne me cache pas de dire que je suis partie au Soudan sans rien savoir – il valait mieux d'ailleurs, car je crois que quelques lectures auraient suffi à m'en dissuader. Durant la phase de découverte, la subjectivité a pris tout son sens. Pendant plus d'un an, je fus Nouakchottoise mais non une Nouakchottoise. Beaucoup de Mauritaniens affirment que je connais mieux cette ville qu'eux. Suis-je pour autant plus à même de la décrire ? Non, car mes descriptions sont biaisées. Je suis venue à Nouakchott empreinte de mes références forgées sur la ville occidentale, et marquée par toutes les villes dans lesquelles j'ai vécu. A Khartoum, j'arpentais les rues en me disant que les formes de l'habitat ressemblaient fortement à celles de la Mauritanie, et que si la terre avait été moins rouge, moins marquée par la latérite, et un peu plus ocre, Nouakchott aurait pu être un quartier de Khartoum. Par manque de repères, je me voyais en train de transposer la Mauritanie au Soudan et voir dans Khartoum « un grand Nouakchott vert »²⁵. Mais, n'est-ce pas là une attitude naturelle que de lire les choses au prisme de ce que l'on connaît déjà, que de progresser par analogie pour évaluer, apprécier et critiquer les objets ?

La découverte du Soudan fut salvatrice, et m'évita de ne plus faire preuve d'aucun discernement en Mauritanie, de sombrer dans la « monographie obsessionnelle et passionnelle ». Pourtant, mon premier séjour au Soudan fut difficile. Je découvre simultanément l'Afrique de l'Est et l'Afrique anglophone. Tout me semble plus dur, ne serait-ce que parce ce que le rapport à l'homme (et à la femme) blanc diffère. Je fais l'apprentissage d'un pays où tout est loi et rien ne se transgresse. Finies les facilités offertes au *toubab*²⁶ de l'Afrique de l'Ouest – une discrimination positive pesante au demeurant. Ici, rien ne s'achète et on ne négocie pas. Je fais la différence entre la *naṣrāniyya* en Mauritanie, que l'on tente de séduire, et la *khaoujiyya* au Soudan dont la présence semble suspecte si elle ne circule pas en 4x4 aux

²⁵ Ce n'est qu'après avoir passé un mois et demi en Egypte pour suivre un stage intensif d'arabe que je compris mon erreur. J'y découvrais des villes qui m'étaient étrangement familières et saisissait subitement les liens étroits qui existent entre le Soudan et l'Egypte.

²⁶ Ces trois termes *toubab* – employé par les populations de l'Afrique de l'Ouest –, *naṣrāniyya* – par les Maures –, *khaoujiyya* – par les Soudanais arabophones – désignent la femme blanche occidentale. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, il n'est pas plus dur d'être une femme dans ces pays qu'ailleurs. En Mauritanie, cela peut même être un avantage pour obtenir des informations. Au Soudan, la distance homme-femme est de mise.

couleurs des Nations Unies. Plusieurs arrestations, des heures interminables aux postes de police finissent par me coûter énergie et bonne volonté. *A posteriori*, ces intermédiaires policiers se sont révélés riches d'enseignements. Lors de mes interrogatoires, je découvre les visages d'individus rongés par la peur et prend soudain conscience que le Soudan est un pays en guerre. Tout semblait pourtant si calme depuis la capitale.

Mon deuxième séjour commence tout aussi mal : j'atterris le 1^{er} août 2005, jour de la mort de John Garang. Des émeutes, des lynchages publics. Une semaine cloîtrée dans l'appartement, à attendre et comprendre *de visu* ce que la ville pouvait renfermer de violences et de tensions. Au même moment, j'apprends que Taya est renversé en Mauritanie (le 3 août 2005). « Mes » deux terrains sombrent d'un seul coup dans le chaos... L'heure du changement a sonné. Ces deux événements parallèles me permettent de tirer le bilan de deux époques : fin de l'ère Taya en Mauritanie, fin de l'épopée de Garang au Soudan.

Parce que j'ai tenté de déchiffrer ces espaces urbains avec mon propre vocabulaire et ma grammaire, parce que j'ai vécu, habité et pratiqué ces villes, parce que j'y ai laissé un moment de ma vie et une part de moi-même, je ne suis ici en mesure de prétendre à une lecture objective. J'ai, autant que faire se peut, respecté les démarches universitaires et leurs cadres normatifs, parfois un peu trop rigides à mon goût. En acceptant de me perdre dans les rues, de me mêler aux habitants et de m'imprégner des ambiances de ces villes, j'ai constamment dû ajuster ma démarche, opter pour des partis pris dans les champs d'études et les choix des personnes. Lors de ces terrains quelque peu agités, une phrase de Claude Lévi-strauss me revenait souvent à l'esprit : « Rien ne nous oblige à aimer ceux que l'on étudie ». Ne pas aimer ne signifie pas pour autant détester ou être indifférent. Face à la souffrance des Mauritaniens et Soudanais, je n'ai pu rester insensible. Dans cette thèse, j'ai parfois donné place à l'affect, tout en évitant « la dérive des sentiments ». Je n'ai cessé durant ces trois années de m'interroger sur la place du chercheur, sur sa légitimité dans les espaces de conflits. Que faisais-je là à Khartoum, alors que tout le monde mourrait dans le Darfour ? En quoi étais-je utile ? Même interrogation à Nouadhibou, alors que j'enquêtais sur les clandestins subsahariens qui tentaient de passer en Europe et que l'on retrouvait noyés le lendemain. Mes questions d'ordre éthique sont toujours là, lancinantes... Ma présence n'aura servi à rien... puisse-t-elle au moins ne pas avoir desservi ceux qui m'ont accordé de leur temps.

Outils méthodologiques et techniques d'enquête : les limites du quantitatif pour la production de données

Si les premiers temps ont laissé la part belle à l'improvisation, j'optais par la suite pour une démarche empirique plus rigoureuse, n'excluant jamais pour autant de « savoir faire feu de tout bois et utiliser différentes armes » (Olivier de Sardan, 2001). Je demeurais en constant état de veille, prête à dégainer mes questions, usant souvent de la ruse, parfois de la séduction – dans le monde arabe, la femme occidentale ne saurait s'y soustraire. Des méthodes précises, empruntées aux diverses sciences sociales, et en particulier à l'anthropologie qui a développé de véritables corpus et réflexions méthodologiques (Malinowski, Mauss, Griaule, Evans-Pritchard et plus récemment, Olivier de Sardan, Copans), ont été retenues pour parvenir à l'élaboration de ce travail. Pour comprendre les rapports ambigus qui se tissent entre un espace et des individus, pour identifier et comprendre la construction et la transformation permanente des territoires, j'ai privilégié quelques entrées conceptuelles et certains outils méthodologiques.

Contrairement à la majorité des anthropologues ou à certains géographes, je n'ai pas choisi d'habiter dans une famille et d'opter pour l'immersion totale. Par lâcheté, par faiblesse, mais aussi par crainte d'être victime de « l'enclicage » (Olivier de Sardan, 2001), c'est-à-dire enfermée dans une faction ou un groupe, qui aurait pu faire de moi un porte-parole des intérêts de ce clan, j'ai préféré habiter seule. Par ailleurs, si les méthodes empruntées relèvent pour beaucoup de la sociologie et des approches ethnographiques, les histoires de vie recueillies ne seront pas retranscrites dans leur intégralité mais mises en perspective les unes avec les autres.

Outre les différentes sources écrites (la littérature grise des bibliothèques et les rapports collectés dans les différentes institutions), mes sources sont principalement orales, discursives, liées aux entretiens que j'ai pu effectuer sur place. Il était entendu – et attendu – que je décrypte les discours des dirigeants, de l'élite, des intervenants extérieurs mais ne pouvais décemment me contenter de leurs propos. Afin de mieux saisir l'identité de ces espaces, il me fallait comprendre d'en bas, écouter, identifier les logiques de chacun, sinon les stratégies de (sur)vie. Pour cela, j'ai beaucoup usé de l'observation participante et mené des entretiens informels, peu directifs relevant de la micro-analyse compréhensive ; de nombreux entretiens « expérimentés » ont été recueillis. La progression même du texte reprend ces diverses sources d'informations, s'articulant principalement autour des discours recueillis : l'officiel et l'officieux, l'acteur politique et l'acteur du quotidien, l'aménageur et l'habitant.

Combiner les sources, compléter les méthodes et diversifier les interlocuteurs, telle fut la démarche. J'ai privilégié la multiplicité des informateurs en variant les données que sont l'âge, l'ethnie, le statut social, le niveau d'études et surtout le quartier de vie, le but étant de multiplier les contextes d'énonciation. A Nouakchott, j'avais volontairement ciblé quelques quartiers en fonction des appartenances ethniques et sociales²⁷. A Khartoum, le badaud dérange... aussi étais-je toujours sur mes gardes, de peur de me faire interpellé. Je me rendais souvent à l'Université de Khartoum où ma présence semblait moins surprenante – ou moins dérangeante –. Le contact avec les étudiants y était facile. Mais, rapidement, je me rendais à l'évidence que le lieu conditionne le discours et privilégiais les entretiens directement chez les familles. Là, dans l'espace clos de la cour, les langues se déliaient. J'acceptais les invitations en fonction des lieux de résidence, afin d'avoir la vision de la ville la plus globale possible, l'idée étant que les interlocuteurs me fassent visiter les quartiers où je n'aurais pu me rendre seule. Je visitais ainsi aussi bien le Sud de Khartoum qu'Omdourman et Khartoum-Nord. L'accès aux camps de déplacés fut bien plus difficile, soumis qu'il est à la délivrance d'autorisations²⁸.

Parce que l'approche quantitative, pour englobante qu'elle soit, ne permettait de rendre compte des représentations spatiales, de la construction identitaire en fonction des localités, des rapports avec l'État, l'approche qualitative a été préférée²⁹. J'ai procédé à une collectes de données, via des enquêtes auprès de quelques groupes précis : les habitants d'un bidonville restructuré de Nouakchott (El Mina), les immigrés à Nouakchott, les étudiants de l'université de Khartoum, les élus des deux villes, les employés des ministères de l'urbanisme, certains membres d'ONG intervenant dans l'urbanisme, les hommes politiques (anciens ministres, chefs tribaux, cadres de partis politiques)... Plutôt que de retranscrire ces grilles d'entretien en annexe, ce qui aurait alourdi le texte, j'ai jugé bon de reprendre directement dans le texte

²⁷ Parmi ces quartiers, le 1^{er} arrondissement, à dominante maure a été retenu, le bidonville du 6^e arrondissement (*kebbe* d'El Mina) également pour sa forte composante *harâtin*. Dans le cadre de mes recherches sur le foncier urbain et sur les migrations transnationales, je fréquentais avec assiduité les « vieux 5^e » et « vieux 6^e » arrondissements, les quartiers à dominante noire.

²⁸ Je m'y suis rendue par deux fois : une fois en 2003 avec une ONG, une fois en 2005. Je n'avais alors pas d'autorisation et me suis faite arrêter alors que j'étais en compagnie d'Alice Franck, doctorante au CEDEJ, qui vivait à Khartoum depuis 3 ans. Quelle soit remerciée ici pour m'avoir accompagnée dans les camps sans autorisation et pour avoir négocié avec la police.

²⁹ Nos données quantitatives sont limitées et nous ne disposons que rarement de tableaux précis. Une seule enquête à grande échelle a été menée en partenariat avec l'Agence de Développement Urbain (ADU) de Nouakchott. Fin 2003, l'ADU s'appretait à réaliser une enquête de satisfaction auprès d'habitants du bidonville du 6^e arrondissement qui venaient d'être recasés après une grande opération de réhabilitation. Je proposais à l'ADU de superviser cette enquête et les huit enquêteurs. En échange, je leur demandais de rajouter quelques questions qui portaient sur la « société civile » au questionnaire initial (chap. 8.2.2). Cette enquête a été réalisée auprès de 330 ménages du 22 décembre 2003 au 10 janvier 2004 (soit un échantillon de 15% d'individus). Ce fut la seule fois où je pus traiter mes données de façon systématique.

quelques passages d'interviews particulièrement parlants. Laisser libre cours à la rhétorique des intervenants, donner la parole aux détenteurs du pouvoir, mais également aux habitants, dont les voix se font plus timides, explique l'intrusion régulière d'éléments dialogiques. Ces encarts qui coupent les réflexions théoriques ont également pour but de familiariser le lecteur avec les situations locales. A travers ces quelques lignes dans lesquelles j'ai jugé bon de conserver l'emploi de la première personne du singulier, je voulais que Nouakchott et Khartoum vivent sous les yeux du lecteur.

Cette démarche qui privilégie le qualitatif m'expose bien évidemment à de nombreux biais. Le premier des obstacles rencontrés fut d'ordre linguistique puisque mon niveau d'arabe était bien insuffisant pour conduire les entretiens dans cette langue. Aussi, le français en Mauritanie et l'anglais au Soudan ont-ils été mes langues de prédilection. Par ailleurs, j'ai très certainement été manipulée par certains de mes interlocuteurs. J'ai les ai parfois poussé dans leurs retranchements, tout en essayant de ne pas les heurter. Mais, ce n'était qu'un juste retour de bâton car j'ai moi même souvent été soumise à des interrogatoires. Certaines personnes m'ont peut-être menti, d'autres ont parfois mis en scène leur détresse et malheurs (je pense là à certains migrants en particulier). Dès lors, le texte scientifique ici produit est partiel et partial et je ne puis prétendre à la véracité de tous les propos.

Annonce du plan

Pour dégager les grandes tendances de la fabrique urbaine à l'aide des outils précédemment présentés et tenter d'apporter quelques réponses aux interrogations formulées, une analyse en trois temps est proposée.

La première partie se veut une fenêtre ouverte sur le passé afin de mieux comprendre les débats et problèmes contemporains. L'idée est de relire les époques précoloniales, coloniales et postcoloniales de l'espace sahélo-saharien pour mettre en regard les histoires politiques, sociales et urbaines de ces deux pays, largement interdépendantes les unes des autres. C'est ainsi et seulement ainsi, en revenant sur la simultanéité de la mise en place du territoire national, de la société, de la ville au sein de la forme étatique que peuvent s'entendre la Mauritanie et le Soudan d'aujourd'hui. Dresser la carte des héritages sociaux devrait permettre de comprendre comment l'espace saharo-saharien, pétri par le temps long, s'est récemment retrouvé désarticulé, tirailé entre deux aires culturelles alors que les individus, à travers leurs activités, assuraient depuis des siècles la continuité de cet ensemble. Le

démantèlement spatial, initié par la colonisation, trouve son prolongement lors des Indépendances. Le demi-siècle écoulé n'a fait qu'amplifier cette rupture en lui donnant des fondements idéologiques et une assise spatiale – la consolidation des frontières – et politique – la forme étatique. Cette histoire plus ou moins récente explique pourquoi les deux pays sont actuellement marqués par la césure et des conflits, lesquels se retrouvent au sein même des deux capitales, créées à des moments particuliers par des acteurs précis et selon des logiques différentes.

Dans un second temps, il sera question de la capitale en tant qu'objet spatial instrumentalisé par le Pouvoir étatique et plus largement par tous les pouvoirs mis en coprésence et en concurrence pour le contrôle de celui-ci. La capitale sera décryptée à travers ses symboliques et les paysages urbains qui la structurent et se veulent *psyché* de l'État : sa morphologie, l'agencement des quartiers, son fonctionnement... sont autant d'éléments, de signes qui rendent compte de son évolution, mais encore des ambitions et orientations politiques que les différents dirigeants tentent d'imposer. La capitale, parce qu'elle domine matériellement le territoire et idéellement la société, est un espace que l'État se doit de contrôler avec attention. Orienter l'identité du centre politique devient un objectif capital. Mais, l'État n'est pas le seul à investir cet espace, objet de convoitise. Il est désormais contraint de partager son territoire de référence avec des intervenants extérieurs qui ont acquis une grande importance et fabriquent eux aussi la ville selon leurs propres conceptions.

Si la capitale est instrument d'État et espace du politique, la ville est aussi et surtout espace social pour les divers acteurs qui y vivent. Dans la troisième et dernière partie, un angle d'analyse sera retenu : l'urbanité. Cette dernière informe sur la manière dont la ville fabrique de la société, et, inversement, donne à voir cette société qui rétroagit sur elle. Le discours étatique, monopolisé et fortement influencé par le groupe politique dominant, n'est pas le seul à transparaître en ville. L'acteur social se réapproprie l'espace urbain, produit également son propre discours en se politisant, façonne également sa propre ville et se soustrait au modèle de la capitale imposé par les hautes instances. Ainsi la ville est-elle le lieu du chevauchement et du recouvrement partiel des représentations ; elle est double puisque créée tant par le haut que par le bas, chose que l'État semblait avoir oublié à l'heure des premiers schémas directeurs. C'est en effet dans cet espace que les habitants vont recréer du territoire, autre qu'étatique, autrement dit créer leurs territoires. De cette appropriation résulte inévitablement des conflits, ici exacerbés car ils se déploient dans un espace particulièrement politisé. Mais, paradoxalement, les interactions sont nombreuses et font de la ville un espace

social d'échanges. La nouvelle société urbaine et politisée se caractériserait par ces tiraillements qui produisent des logiques relevant tant de la rupture que de la rencontre.

PREMIÈRE PARTIE

De l'espace saharo-sahélien précolonial aux États soudanais et mauritanien : la lente et problématique construction du territoire, de la nation et de la capitale

*« Afrique blanche et Afrique noire :
L'Afrique se partage en deux grands ensembles :
-L'Afrique du Nord est peuplée de blancs musulmans qui parlent en majorité l'arabe.
Elle possède une longue tradition urbaine apportée par les Arabes au Moyen-âge
-L'Afrique noire, au Sud du Sahara, est surtout peuplée de Noirs,
répartis en de nombreuses ethnies.
Les populations sont musulmanes près du Sahara, chrétiennes ou animistes plus au Sud.
Longtemps le village a été le seul cadre de vie des hommes »*

Manuel d'Histoire-Géographie 5^e, Hatier, 2002 : 200

« J'appartiens à cette tribu nomade, la grande tribu des mal-lavés, ces peuplades nées à la jointure des continents, dans ces interstices que personne ne revendique, entre deux fuseaux horaires, entre deux parallèles. La tribu des sans-domiciles, des sans-État, des sans-attaches. J'ai deux passeports et un tas d'autres pièces d'identité qui indiquent où j'ai vécu, mais pas qui je suis »

**Jamal Mahjoub (écrivain soudanais),
Là d'où je viens, 2004 : 11.**

Introduction

La Mauritanie et le Soudan contemporains renvoient tous deux l'image d'espaces troubles et instables, marqués par un éclatement des territoires nationaux, principalement scindés entre un nord arabo-musulman et un sud africain, et qui plus est chrétien et/ou animiste dans le cas du Soudan. En revenant quelque peu en arrière, l'idée est de comprendre comment s'est mis en place un tel espace de rupture au sein d'États qui se perçoivent eux-mêmes comme partagés entre deux ensembles « ethno-culturels », où s'opposeraient Sahara et Sahel, nomades et sédentaires, Blancs et Noirs. Comment s'explique le demi-siècle de guerre schématiquement présenté en opposition entre Nordistes et Sudistes soudanais ou ce conflit du Darfour qui n'en finit pas ? Comment encore expliquer les massacres qui ont pris place de part et d'autre du fleuve Sénégal en 1989 et les tensions constantes entre populations arabes et noires en Mauritanie pour le contrôle du territoire ? De quels germes se nourrissent toutes ces animosités ? Fussent-elles imaginaires au départ, ces dichotomies n'en sont pas moins devenues réalité au point que Nouakchott et Khartoum renvoient actuellement l'image de tissus urbains marqués par la fragmentation et le communautarisme. Les habitants eux-mêmes expriment certaines difficultés à vivre dans la proximité spatiale. Les groupes sociaux, qui aujourd'hui s'identifient en « ethnies africaines » (Peuls, Soninkés, Wolofs en Mauritanie ; Nuer, Nouba, Dinka... au Soudan) ou en « ethnies arabes » (Maures en Mauritanie et tribus arabes de la vallée du Nil au Soudan), exposent souvent les prétendues différences entre eux.

Au vu de ce bref tableau, il y a tout lieu de s'interroger et de refaire l'archéologie spatiale de cet ensemble afin de voir si la fracture a toujours été de mise. La longue histoire spatiale du Sahara et du Sahel ne semble pourtant pas mettre en évidence une division aussi marquée. Les groupes sociaux qui peuplent l'espace saharo-sahélien et les grandes organisations qui ont précédé à la mise en place de l'État-nation ne sont pas uniquement marqués par l'antinomie. Les deux villes-capitales, qui se logent sur ladite ligne de faille, ne reprennent d'ailleurs pas l'emplacement des villes anciennes autour desquelles se sont construits les grands empires d'autrefois.

En s'intéressant à « la matrice historique et spatiale » (Di Méo, Buléon, 2005 : 57) de la région, nous entendons démontrer que ces oppositions binaires ne sont pas une donnée *sui generis*, mais relèvent d'une longue construction au sens braudélien du terme. Assurément, l'histoire précoloniale donne à voir un dispositif marqué par la discontinuité spatiale, mais cette dernière a été minimisée par l'intensité des échanges et la mobilité des groupes sociaux

(chapitre I). Les peuples saharo-sahéliens sont nombreux et divers, et cette diversité n'a d'égale que leurs savoirs géographiques et les modalités d'inscription spatiale. On s'interrogera sur leur façon d'organiser et d'appréhender leur espace, de percevoir le Sahara et le Sahel, sur un éventuel fonctionnement social zonal, sur les relations qu'ils entretiennent avec les villes, composantes essentielles de ces territoires de la circulation.

Si les dichotomies primaires entre nomades et sédentaires, populations noires et blanches soulignées par les auteurs arabes ont déjà quelque profondeur au temps précolonial, elles prennent une toute autre ampleur avec l'arrivée des colonisateurs qui cherchent à organiser différemment ces territoires. Ils inventorient les « ethnies » selon des critères naturalistes et racialisés propres à faciliter les modalités de contrôle des territoires qu'ils mettent en place (chapitre II). Les grandes routes transsahariennes sont délaissées au profit des voies maritimes et les anciennes voies de commerce se transforment en axes de pénétration appuyant la centralisation politique. Des frontières sont tracées dans le but de délimiter et de maîtriser l'espace qui devient source d'enjeu. Les populations qui se distinguaient naguère en fonction de leur mobilité se voient désormais classées selon des ethnonymes. Dans cette configuration, l'objet ville subit également de profondes redéfinitions, et se voit conférer un nouveau rôle : celui de pôle administratif chargé de commander le nouvel espace conquis. Les colons développent de véritables politiques urbaines, notamment dans le cas soudanais où les Britanniques créent Khartoum afin d'assurer leur mainmise sur l'espace qu'ils dominent. A l'opposé, les Français marqueront peu d'intérêt envers l'espace qui deviendra la future Mauritanie. Dans les deux cas, la colonisation est duale, entraînant progressivement des trajectoires divergentes entre les parties Nord et Sud des pays.

Peu après, l'époque des indépendances marque un tournant majeur avec l'introduction de l'État-nation (chapitre III). Ce nouvel État se présente sous la forme d'un territoire fixe, aux frontières clairement définies. La décolonisation n'a donc aucunement mis fin au cloisonnement ; au contraire, les rapports entre États demeurent frileux, chacun tentant de se concentrer sur ses frontières nationales et de consolider sa propre entité. Non sans difficulté ni une certaine remise en cause, l'État peine à légitimer sa présence auprès des individus qu'il veut administrer, étranger à cette nation qui vise à réunir sous son appellation des sociétés diverses. *De facto*, les régimes déploient diverses stratégies pour essayer de s'ancrer et s'appuient sur cet espace national réorganisé. La capitale – au même titre que le territoire, les frontières et la nation – participe de la souveraineté de ces nouvelles entités et justifie leur indépendance. La création *ex-nihilo* de Nouakchott entend répondre à cette demande de

légitimation : la ville nouvelle doit solidifier l'espace national, et plus encore unifier les divers peuples. Ce nouveau dispositif spatial met fin à la cohésion d'ensemble et progressivement, les ruptures, soulignées durant les époques précédentes, se transforment en fractures béantes.

Passées les premières années de l'indépendance, les problèmes surgissent en Mauritanie et au Soudan, attaquant l'État en son cœur. Ce dernier est largement sujet à la controverse : la Mauritanie tarde à être reconnue sur la scène internationale tandis que le Soudan est déjà en proie à la guerre civile. La crise politique, qui est avant tout liée à la question identitaire, entraîne un désengagement de l'État envers sa ville capitale. Cette dernière connaît au même moment une explosion urbaine sans précédent qui prend des proportions dramatiques, résultat de sécheresses et conflits à répétition (chapitre IV). La ville-capitale conserve son rôle de première ville mais son évolution morphologique peine à être canalisée dans cette conjoncture trouble. Nouakchott et Khartoum explosent et s'étalent sans que les autorités ne parviennent à les maîtriser. Dysfonctionnements qui interrogent là la validité même de cet État. La crise politique se double donc d'une crise environnementale puis urbaine qui toutes deux l'amplifient. Dans ce contexte de crises généralisées, la première ville du pays semble déstabiliser plus encore les autorités alors qu'elle devait les assister.

CHAPITRE I. Dispositif socio-spatial à l'époque précoloniale : le continuum saharo-sahélien

Ce premier chapitre se veut une relecture diachronique des espaces sahélo-sahariens, moment indispensable pour dresser la carte des héritages socio-politiques et ainsi comprendre les enjeux actuels. Le tableau géopolitique élaboré à partir de visions naturalistes présente cette zone comme un espace de fracture et voudrait que le Sahara soit une barrière infranchissable³⁰. En saisissant l'ancienne cohérence du dispositif d'ensemble et en mettant en lumière les différentes dynamiques spatiales, il s'agira de nuancer cette idée pour comprendre à partir de quoi s'est construite la ligne de fracture qui s'impose durablement par la suite.

Fluctuante dans le temps et dans l'espace, la limite entre Sahel et Sahara s'établit à partir de données pluviométriques et botaniques (Planche 2, carte 4). Cette délimitation bioclimatique n'a donné à voir qu'une « conception zonale des genres de vie prétendument homogènes le long des isohyètes » (Retailé, 1989 b) : au nord vivaient les nomades arabisés, et, au sud, les paysans sédentaires et pasteurs noirs. En réalité, cette délimitation de même que ces catégorisations méritent d'être revisitées puisqu'elles ne suffisent pas à rendre compte de l'organisation générale de cet espace, où Sahel et Sahara ne peuvent se comprendre que dans l'interaction des espaces et des individus.

L'espace saharo-sahélien précolonial donne à voir des groupes sociaux qui s'y déploient selon différentes « géographicités », autrement dit selon différents modes d'être à l'espace, liés à des activités diverses. Déjà à cette époque, les oppositions sont notoires entre les groupes et des différenciations raciales sont établies entre populations blanches et noires, occasionnant des querelles récurrentes. Mais, ces antinomies apparaissent alors beaucoup moins immuables qu'aujourd'hui, minimisées qu'elles sont par l'intensité des échanges et la circulation entre les groupes. Une certaine complémentarité est ainsi assurée en partie grâce à la ville qui, localisée sur les axes commerciaux, structure les espaces. En dépit de la cohérence logique d'ensemble, rendue possible par la mobilité des individus, de profondes disparités sont observables entre les différentes régions saharo-sahéliennes. Les structures

³⁰ Les clichés sont récurrents concernant l'évolution de la zone saharo-sahélienne durant l'époque précoloniale. Voir à ce sujet l'ouvrage dirigé par Georges Courade (2006) qui passe en revue et déconstruit ces idées reçues, parmi lesquelles « le Sahara est une barrière », « La ville en Afrique est une création coloniale », « La traite négrière, c'est le seul fait des européens »...

sont différentes et profondément orientées par la présence des fleuves qui parcourent la zone : fleuve Sénégal, fleuve Niger et le Nil. Alors que le fleuve Sénégal assurerait une certaine continuité entre les divers peuples à travers des influences commerciales, religieuses et culturelles, le Nil ne semble pas en mesure d'unifier la zone. Il se présente comme une voie de pénétration majeure mais pas pour autant comme un axe structurant. Ces matrices spatiales dissymétriques et « modes de vies » distincts permettront par la suite aux colons d'établir leurs catégorisations et de figer la rupture dans lesquelles prennent racine les situations géopolitiques conflictuelles de la Mauritanie et du Soudan contemporains.

1.1 Le système spatial saharo-sahélien et son fonctionnement

1.1.1 Parallèles, méridiens et « ville charnière »

Un espace sahélo-saharien cohérent

Quelles que soient les premières images qui surgissent à l'évocation de l'espace saharien, il convient de se démarquer d'une vision simpliste qui le résumerait à une simple étendue minérale. Le Sahara est peuplé et nullement organisé de façon aléatoire. En 1968, Théodore Monod s'interroge sur l'existence possible d'unités régionales à l'intérieur du Sahara et tente de théoriser « les divisions géographiques du domaine saharien ». Il propose une approche en termes de « compartiments et fuseaux méridiens », qualifiés pour certains de positifs et d'autres négatifs. Les fuseaux dits positifs font référence aux noyaux de peuplement : Maure (I), Touareg (III), Toubou (V) et la vallée du Nil (arabo-nubien) ; quant aux fuseaux négatifs (II, IV, VI), ils correspondent à des espaces de la discontinuité – *ergs*, *regs* et *hamadas* – (Planche 2, carte 5). La mise en évidence de ces fuseaux positifs remet en cause l'idée même d'un Sahara barrière, qui a pourtant hanté la littérature, y compris scientifique comme en témoigne cet extrait :

« L'Afrique, énorme triangle continental, (...), est aussi remarquable par sa compacité que par son manque d'unité. Autour du noyau central massif, les bordures montagneuses plaquées, au Nord comme au Sud et à l'Est, sont des mondes différents ; cette diversité intérieure est encore renforcée par l'existence de la large et régulière bande désertique du Sahara et de ses prolongements orientaux qui, à l'égard des brassages de peuples ou des échanges a joué un rôle de barrière plus efficace qu'une mer intérieure. (...). Tout se perd dans les sables, mieux encore que dans la mer ! » (J. Beaujeu-Garnier, *Géographie de la population*, Tome II, 1969, cité in M. Drozd, 2004).

D'autres, bien que plus réservés, n'en mettaient pas moins en avant la ligne de cloisonnement :

« La véritable faille se place non pas au Tropic, mais à la lisère de la zone méridionale des savanes (...). Pour les populations de cette zone, le désert est encore un domaine connu et presque familier, tandis qu'au sud des savanes, la forêt avec ses lianes, ses tsé-tsé et ses tribus païennes représente un monde foncièrement hostile (...). Ainsi le désert, à la différence d'une zone de marais ou de forêt dense, ne constitue pas un obstacle permanent pour la circulation » (R. Capot-Rey lors d'une controverse avec P. Gourou. Cité in J. Bisson, 2003)

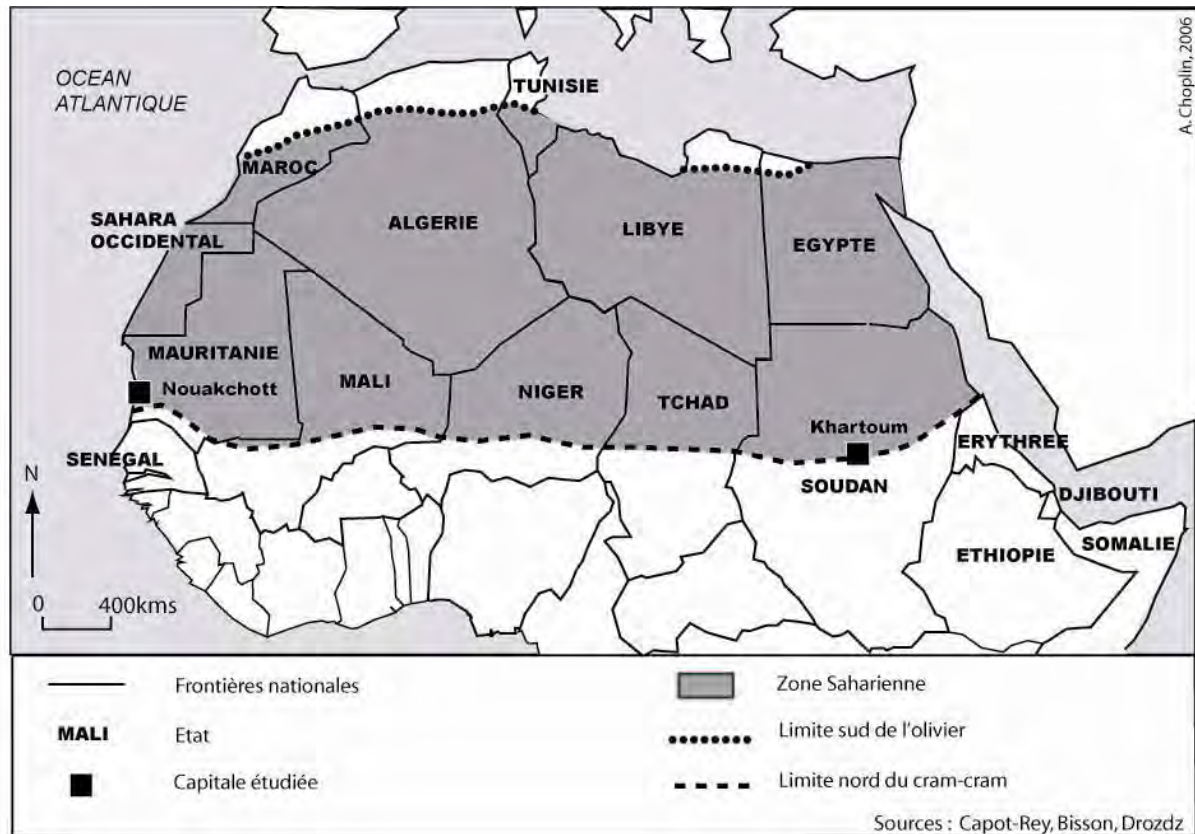
Le Sahara, une faille qui entraverait les mouvements de populations ? Indéniablement. Mais, la théorie des fuseaux de Monod invite à nuancer cette idée : si le Sahara est une barrière, il renferme néanmoins quelques endroits poreux à travers lesquels passent les peuples. En ce sens, la mer intérieure saharienne n'a jamais été un obstacle infranchissable pour les populations, et la circulation permanente de quelques personnes en a fait, dans une certaine mesure, une zone de contact. Aussi préférons-nous adopter le point de vue d'Emmanuel Grégoire qui présente le Sahara comme un trait d'union entre deux ensembles intrinsèquement liés :

« Le Maghreb et l'Afrique noire ne sont pas deux univers séparés et le Sahara ne constitue pas un obstacle à la circulation des hommes. Leurs interrelations montrent au contraire que ces espaces demeurent intimement liés » (Grégoire, 1999 : 151 ; Grégoire, Schmitz, 1998).

Prolongeant les théories de Monod, Denis Retailé (1993 a) démontre que l'espace saharien ne peut se déchiffrer qu'au regard du dispositif spatial sahélien (Planche 2, carte 6). Cette approche globale lui permet d'élaborer un modèle général d'organisation de l'espace sahélo-saharien qui s'articule autour de deux grands principes : les méridiens et les parallèles. Parce que le désert rend la circulation malaisée, la structuration spatiale saharienne est nord-sud, largement orientée par les routes du commerce transsaharien. Ces axes méridiens débouchent sur un territoire sahélien plus peuplé et organisé quant à lui sous forme de parallèles. Au croisement des méridiens et parallèles se trouve la « ville charnière » (Retailé, 1991) : des villes se mettent en place sur une ligne quasi continue entre l'Atlantique et le Lac Tchad, assurant ainsi la complémentarité entre le désert saharien et l'espace soudanien. En réalité, la circulation entre Sahel et Sahara, et au sein même du Sahara est rendue possible grâce à ces villes qui par la force des choses sont des carrefours indispensables.

PLANCHE 2 : Le dispositif spatial saharo-sahélien

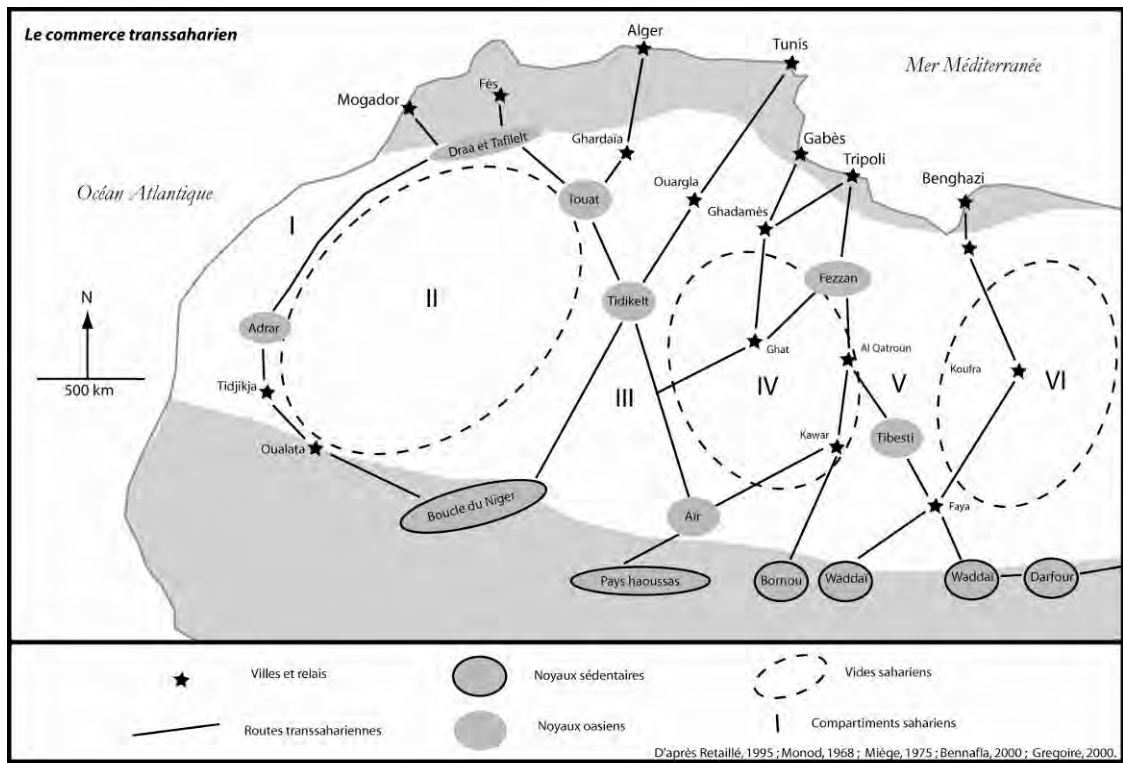
Carte 4: Localisation et limites du Sahara



Source : Les travaux de Robert Capot-Rey (1953), Jean Dresch (1977) et plus récemment Jean Bisson (2003) permettent d'élaborer la carte suivante. Les limites du Sahara varient selon les disciplines : pour les climatologues et les géomorphologues, l'isohyète 100 mm est retenu comme limite septentrionale et méridionale. Cet isohyète correspond plus ou moins à la disparition de l'olivier au nord (symbole de la fin de la zone méditerranéenne) et à l'apparition du cram-cram qui annonce l'entrée dans le Sahel, limites retenues par les biogéographes.

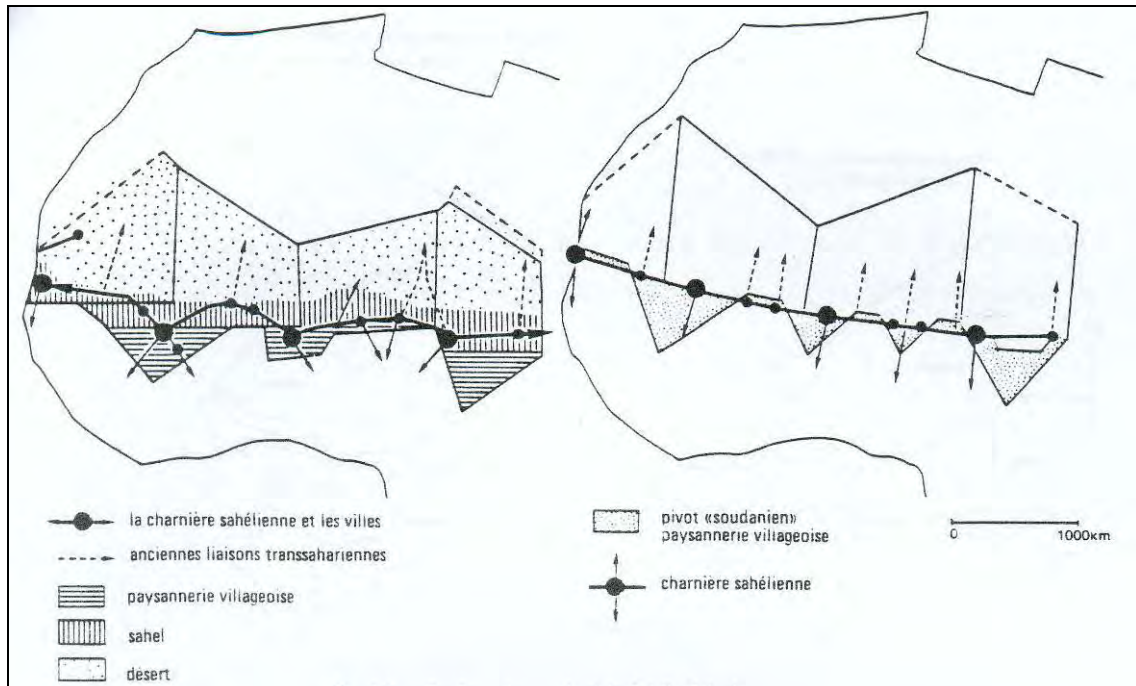
Notons que les limites du Sahara ont été fluctuantes dans le temps que dans l'espace puisque cet ensemble était autrefois fertile, comme en témoignent les récits de l'Antiquité, tels l'Odyssée, qui rapportent combien la Libye - terme qui désignait pour les Grecs la bande s'étalant de l'Égypte à l'Atlantique - était une terre d'éleveurs. Les récits, mentionnant la présence de chevaux, attestent que le Sahara d'alors était bien plus riche en eau et pâturages. Les archéologues ont prouvé la présence d'éléphants dans l'actuelle Mauritanie. Successivement, cet espace est devenu savane, puis steppe, et finalement désert ; ultime visage qu'on lui connaît.

Carte 5 : Les fuseaux de Théodore Monod



Source : M. Drodz, 2004.

Carte 6 : Configuration spatiale sahélo-saharienne



Source : D. Retailié, 1991 : 91

Empires sahéliens sur l'axe parallèle et invasions arabes méridiennes

Dans cet espace de transition entre rives saharienne et sahélienne, le long de cette ligne charnière urbanisée, là où se concentrent les ressources de l'élevage et de l'agriculture, éclosent de grands empires. Courant d'ouest en est, ces proto-États se succèdent dans le temps et initient des formes politiques et territoriales originales. Par conséquent, les États mauritaniens et soudanais actuels ne se sont pas inscrits sur une *tabula rasa* mais bien sur des espaces déjà marqués historiquement par ces entités fortement centralisées (Carte 7)³¹.

La première de ces entités, l'Empire du Ghana, se met en place à l'ouest et rayonne du VII^e siècle au XII^e siècle depuis sa capitale Koumbi-Saleh situées aux portes du Sahara (les vestiges se situent dans le territoire de l'actuelle Mauritanie). C'est le premier État à entrer en contact avec les Almoravides musulmans³² qui ont raison de lui et étendent leur Empire (1054-1147) depuis le nord du Sahara. Ces derniers optent pour une conquête méridienne, utilisant les voies transsahariennes et les réseaux commerçants pour faire connaître l'Islam. La religion musulmane se diffuse progressivement vers l'est, chez les Mandingues, et devient la pierre d'achoppement d'un proto-État théocratique : l'Empire du Mali (1250-1550). L'Empire du Songhaï (1400-1591) lui succède, s'établissant sur la boucle du fleuve Niger avec pour capitales Gao et Tombouctou.

Au XIV^e siècle, les Arabes³³ pénètrent le Sahara Ouest-africain et imposent progressivement leur domination sur les tribus *sanhaja* (berbères) pour finalement se mélanger avec elles au XVII^e siècle. À l'est, ils empruntent l'axe du Nil qui devient la route principale de la traite orientale. Cette époque correspond en effet à la mise en place de

³¹ Ces proto-États invitent donc à rompre avec la théorie des sociétés sans État, dites acéphales, qui a dominé les discours anthropologiques. Longtemps, sociétés à État et sociétés dites acéphales ont été opposées, et ce dans le prolongement des études menées par Evans-Pritchard sur les Nuer du Soudan (1937, trad. 1994). Les sociétés à État se caractérisent par la mise en place d'un appareil central organisé dans lequel prédomine un système de rangs, statuts, métiers tandis que les sociétés acéphales dépendent d'un consensus entre segments, lignages, tribus et reposent sur la filiation. Evans-Pritchard (1994 : 210) remarquait l'absence d'organes de gouvernement, d'institutions juridiques chez les Nuer ; et de conclure qu'il s'agit d'une « anarchie ordonnée ». Si, comme nous le verrons, les sociétés sahariennes et sahéliennes sont effectivement segmentaires et lignagères, la notion de pouvoir organisé, de formations socio-spatiales, ne leur est pas pour autant étrangère. Reprenant la thèse des « logiques métisses » de Jean-Loup Amselle (1990), nous constatons que la dichotomie n'est pas aussi simple et pouvons dire que dans ces formes anté-coloniales, les communautés ne sont ni totalement acéphales, ni complètement administrées par une forme étatique.

³² Les Almoravides sont des Berbères venus du sud et qui progressivement conquièrent les villes du Maghreb et même d'Espagne. De Tindouf à Grenade, de Fez à Séville, d'Alger à Cordoue, les Almoravides s'imposent dans la zone saharienne, puis sahélienne et islamisent la population, notamment les tribus qui peuplaient l'actuelle Mauritanie. Leur influence ne cesse de s'étendre puisqu'ils sont à l'origine de la conversion des peuples de la région (Antil, 1999 : 22).

³³ Plus précisément les *Beni Illal* et les *Beni Hassan* (qui donneront leur nom au groupe des guerriers, les *Hassân*, et au dialecte arabe maure *hassâniyya*).

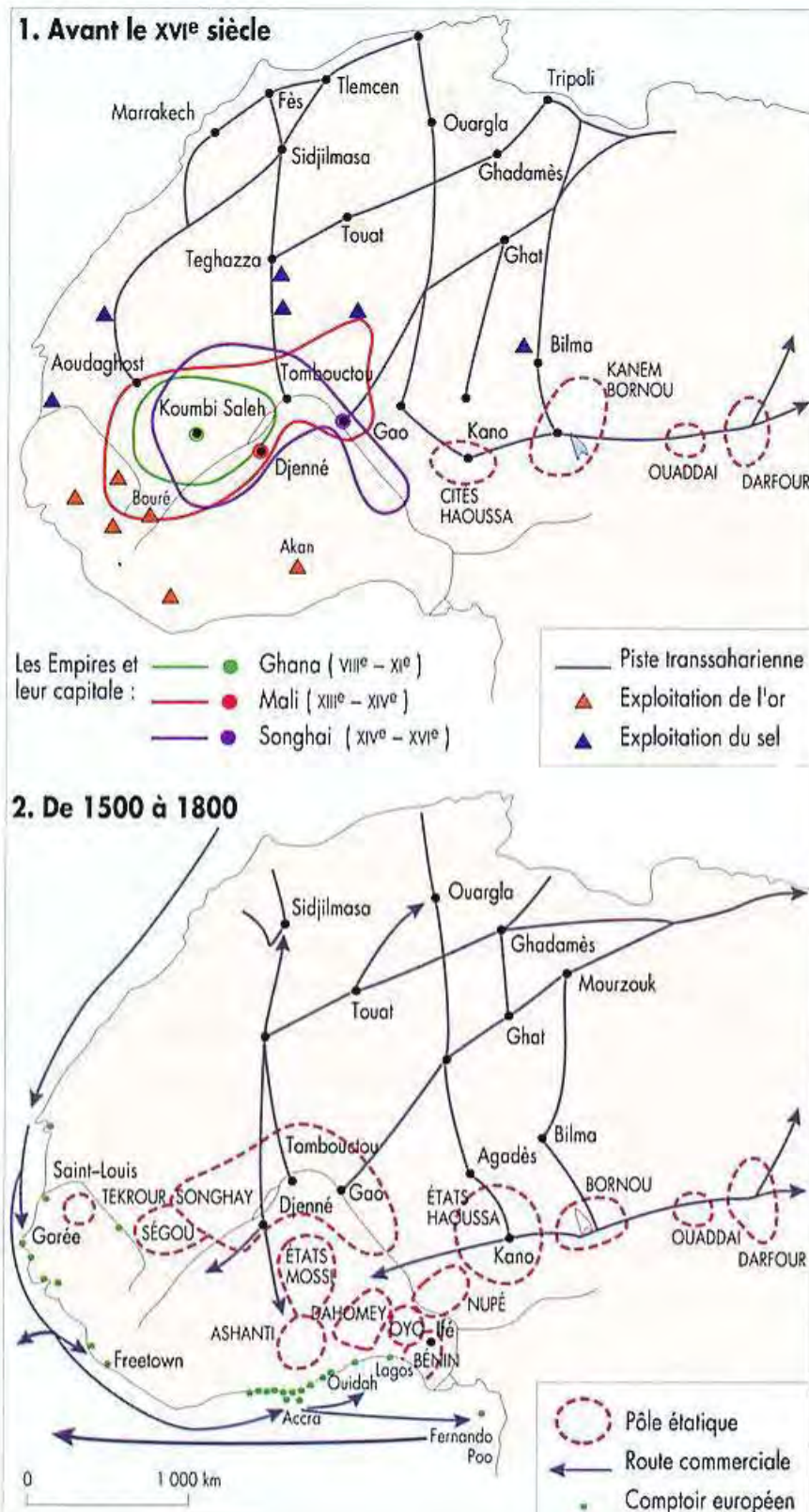
pratiques esclavagistes : durant treize siècles (VIIe- XIXe), les populations Arabes opèrent des *rezzû* (sg. *razzia*) et asservissent les populations noires. A l'égard des peuples à la peau foncée, les Arabes développent une attitude négative. Les auteurs et géographes de l'époque évoquent le paganisme, le cannibalisme et la façon de vivre primitive de ces peuples³⁴. Le *Bilâd as-Sûdân* est alors perçu comme une réserve d'esclaves à importer dans le monde islamique pour ensuite les islamiser (Lewis, 1982 : 53-62). C'est ainsi que de nombreux esclaves raziés dans les plaines nilotiques seront ramenés en Nubie et en Égypte. De cette époque, de ces pratiques et de ses représentations viennent les premières ruptures.

Avec la pénétration arabe, l'Islam se diffuse progressivement dans les autres royaumes situés plus à l'est des premiers et qui se succèdent entre les XVII^e et XIX^e siècles, courant toujours le long de ce parallèle qui assure la jonction entre Sahel et Sahara : royaume Mossi au Burkina Fasso (Izard, 2003), les cités Haoussa, les sultanats du Kanem Bornou, Ouaddaï, et enfin les royaumes Funj et Four, tous deux situés dans l'actuel Soudan. Un second parallèle, plus septentrional, aligne l'empire Ashanti autour de la ville de Kumasi et les États Yoruba.

Dans cet ensemble, l'influence de l'Islam est forte et impose durablement sa marque en introduisant de nouvelles pratiques politiques, représentations de l'espace et paysages étatiques (Coulon, 1983). Mais, après l'épisode de la pénétration de l'Islam, les grands empires sont déstabilisés par un nouveau phénomène, la traite négrière organisée depuis l'Europe qui débute au XV^e siècle, et réorganise les flux d'échanges. La colonisation qui s'ensuit finit par avoir raison de ces empires résiduels (le Darfour est le dernier des proto-États à tomber en 1916). Durant toutes ces phases qui correspondent à la mise en place de ces empires sahéliens, il est un élément indispensable : la ville, qui permet de mettre en réseau les différents espaces, territoires et peuples.

³⁴ Ibn Khaldun écrit à ce sujet : « C'est ainsi que les peuples nègres sont, en général, soumis à l'esclavage, parce que les Noirs sont une humanité inférieure, plus proche des animaux stupides » (Trad. Vincent Monteil, 1967 : 294)

Carte 7 : Proto-Etats et commerce en Afrique de l'Ouest



Source : Brunet (Dir.), Les Afriques au Sud du Sahara, *Géographie universelle*, 1994 : 20

1.1.2 La ville au cœur du système : pôle commercial et religieux

La ville n'est pas nouvelle en Afrique et les sites archéologiques, nombreux au Soudan et en Mauritanie, attestent de sa présence ancienne dans la zone. Les pyramides de Méroé et vestiges de l'empire Kosh le long du Nil démontrent que le Sahara oriental a connu une civilisation urbaine précoce. Dans le Sahara occidental et central, des regroupements d'individus sont prouvés dès le néolithique. Il ne s'agit pas de villes *sensu lato*, mais plutôt de villages, peuplés par des populations « négroïdes » sédentaires. Les ruines d'Aoudhagost et de Koumbi-Saleh, aujourd'hui enfouies au cœur du désert mauritanien, rendent compte de leur grand rayonnement. La présence de ces pôles urbains est à rapprocher du commerce transsaharien et de la diffusion de l'Islam.

Trame urbaine et commerce transsaharien

La rencontre des deux logiques spatiales (méridiennes et parallèles) a jeté l'ébauche d'une armature urbaine qui perdure pendant plusieurs siècles³⁵.

Déjà, au temps des conquêtes romaines, les écrits retracent la grandeur des cités phéniciennes et grecques des côtes de l'Afrique du Nord. Carthage, Oea – l'actuelle Tripoli –, Cyrène... étaient à l'époque classique des comptoirs d'un commerce très lucratif. L'introduction du palmier dattier puis du dromadaire – relativement tardive puisqu'elle est datée entre le II^e et le IV^e siècle après JC – permet des incursions de plus en plus profondes en terre africaine. Au Moyen-âge, les transactions s'étoffent, depuis le Maghreb jusqu'aux espaces soudaniens : les produits sahariens – sel, dattes – et d'Afrique noire – ivoire, esclaves, or, ébène, fauves, pierres précieuses – remontent vers les ports du nord afin d'être acheminés vers l'Europe. Implantées sur les deux rives du Sahara avec des oasis intermédiaires qui font office d'escales, ces villes, créées par et pour l'activité commerciale, dans le cadre d'échanges à longue distance, s'imposent comme un ensemble-support qui permet l'articulation entre circulation et production (Retailé, 1993 a, T IV : 18)³⁶.

³⁵ Pour une histoire précise des villes en Afrique, se référer aux travaux de l'historienne Catherine Coquery-Vidrovitch (1993 : 46). Elle distingue quatre archétypes de villes africaines, qui se succèdent et se complètent dans le temps : les villes anciennes nées de l'agriculture, puis les villes nées du contact avec l'Islam. A partir du XV^e siècle, les villes sont marquées par la pénétration du modèle occidental qui se fait par la voie maritime et le commerce des esclaves. Enfin, la dernière phase correspond à la colonisation.

³⁶ Les récits de voyage de Ibn Battuta (1304-1377), et notamment celui de sa traversée entre Sigilmassa et Mali en 1352, relatent la présence de ces forteresses inter-reliées par le commerce. Partant de Sigilmassa, ville entourée de remparts et blottie à l'entrée du Sahara marocain, il suit les caravanes qui y déchargent l'or du *Bilad*

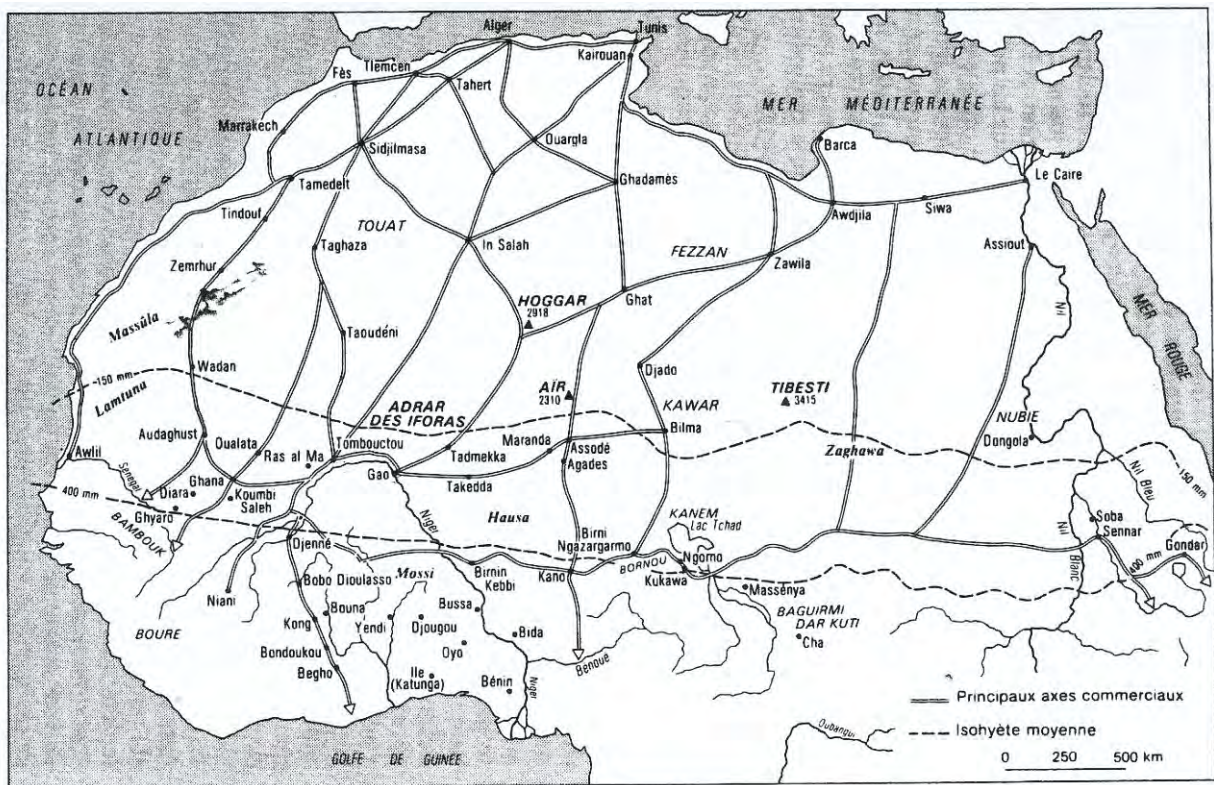
Plusieurs ensembles urbains se détachent, selon un gradient nord-sud. Au Nord du Sahara, un semis de villes très dense annonce l'entrée dans le désert (Ouargla, Ghat, Mourzouk Ghadamès...) ; à l'extrême sud du Sahara, une ligne urbaine continue fait pendant, assurant la transition avec le monde sahélien. Ces villes (Djenné, Mopti, Maradi, Zinder...) sont des villes-ports qui servent de points d'arrivée aux commerçants. Entre les deux rives du Sahara, dès le Xe siècle, un certain nombre de cités-caravanières, de places marchandes apparaissent progressivement, telles que Chinguetti, Ouadane, Oualata, Tombouctou, Gao, Dirkou ou bien encore Dongola (Brachet, 2004 : 119). Ces cités érigées le long des axes transsahariens de commerce se présentent comme des points de rupture de charge, des villes-relais assurant la rencontre entre nomades maures et touaregs et populations sahéliennes (Haoussa, Dioli, Mossi). Dans ces caravansérails, les nomades « passeurs de Sahara » attendent d'accompagner les commerçants pour traverser le désert.

Parce qu'elles s'inscrivent pleinement dans l'espace commercial, ces villes sont intimement liées à l'intensité des échanges. Or, à partir du XIX^e siècle, ce commerce transsaharien connaît un déclin brutal. L'insécurité se développe sur ces routes, les *rezzû* se multiplient, la pénétration coloniale inaugure de nouveaux axes et une nouvelle trame urbaine marquée par une polarisation littorale. Certains ksour, encore vivaces au début du siècle, sont alors marginalisés et se dépeuplent ; d'autres disparaissent, engloutis par le temps comme une mauvaise greffe. Cet espace est parsemé de villes... et peut-être plus encore de villes mortes, serait-on tenté de poursuivre, car « s'il est un espace dans lequel les villes naissent et meurent, c'est bien le désert. » (Côte, 2002 : 71). Nombreuses sont en effet les villes qui ont disparu au fil des siècles précédents, ne résistant pas aux changements climatiques (réchauffement qui oblige les individus à nomadiser) ou aux attaques.

Dans son *Discours sur l'histoire universelle*, Ibn Khaldun (1332-1406), (1380, Trad. 1968 : 745), s'interroge sur la disparition de ces villes sahariennes. Dans un passage intitulé « Comment les villes tombent-elles en ruine ? », il conclue que la fondation d'une ville épuise toutes les ressources aux alentours. Alors, « le déclin commence, la prospérité diminue et la population décroît. (...) Les villes retournent aux villages, aux hameaux. Elles prennent une allure bédouine. Puis elles tombent, peu à peu, en ruine, si tel est leur destin ».

Es-sûdân et s'en retournent vers le sud chargées de cuivre, turbans, épices et dattes. Un peu plus au sud, à 51 jours de chameau, se dresse Aoudaghost – dans l'actuelle Mauritanie. La destination finale de Ibn Battuta est Mali, qui au XIV^e siècle, est la plus riche métropole du Soudan (Ibn Battuta, 1997).

Carte 8 : Villes anciennes et principaux axes saharo-sahéliens



Source : C. Coquery-Vidrovitch (1993 : 65)

La simple observation d'une carte des pistes caravanières fait apparaître non seulement des disparités urbaines entre le nord, le sud et le centre du Sahara, mais encore entre l'ouest et l'est. Alors que les villes sont récurrentes dans la partie occidentale, ces dernières se font plus rares dans le paysage est africain. Pareillement, tandis que l'ouest du Sahara est sillonné par une multitude de grands axes méridiens, le réseau est bien plus lâche dans la partie orientale. L'espace saharo-sahélien fait montre d'une grande cohérence d'ensemble, ce qui n'empêche pas des disparités flagrantes entre les différentes régions. A travers la répartition de ces villes, on se rend compte que le Sahara est plus ou moins franchissable selon les zones. Il n'est donc pas un Sahara mais « des Saharas » comme le laissait entendre Monod (1968).

L'Islam, religion urbaine

Incontestablement, la propagation de l'Islam renforce le poids de la ville, surtout dans l'espace saharo-sahélien où la pénétration est massive. Les Arabes, en donnant le nom de *Sahara* et de *Sahel* aux espaces qu'ils pénètrent, y érigent des villes imposantes ou bien

consolident les villes noire-africaines préexistantes en y transposant leurs symboles, et les insèrent dans le vaste système d'échanges du monde islamique³⁷.

Non sans certaines contradictions, le monde arabe correspond à la fois aux espaces de tradition nomade et au berceau de grandes civilisations urbaines (Chaline, 1996 : 7), et bien que né dans le désert, l'Islam est une religion urbaine et « urbanisante » (Racine, 1993 : 78)³⁸. De *Al-medina* – la ville du prophète – aux médinas – terme qui désigne la partie ancienne des cités islamiques –, la civilisation arabe unifie à partir de la ville qui devient « source de prestige et de pouvoir dans l'Islam. Par ses origines et son idéal, l'Islam est une religion citadine » (Planhol, 1993 : 34).

Un modèle de ville médiévale musulmane s'impose alors au fil des siècles dans le *Dar al-Islam*. Le rôle de place commerciale précédemment évoqué n'est pas remis en cause ; bien au contraire, la ville dite « musulmane » combine ces fonctions de cité caravanière, politique (palais de l'émir), commerçante (souk) et religieuse (mosquée). Au fondement de l'Islam, la prière, et tout particulièrement celle collective du vendredi, exige un rassemblement de la communauté – de l'*umma* – et donc la présence de mosquées fixes et stables. Lieu de la citadinité par excellence, du lien social unificateur, le terme de médina est employé pour désigner la vieille ville traditionnelle par opposition à la ville coloniale qui se juxtapose par la suite. Elle se présente comme une ville compacte au schéma urbain irrégulier, divisé en quartiers ou corporations, selon les activités professionnelles. La ville doit ainsi permettre l'épanouissement du fidèle, avec sa vie organisée autour des lieux de culte qui se multiplient à mesure que l'espace urbain croît. La ville se veut donc un pôle d'accueil pour les fidèles et un centre d'islamisation et d'éducation religieuse comme en témoignent les livres théologiques conservés dans les cités bibliothèques telles que Chinguetti, considérée comme la septième ville sainte de l'Islam par les Maures, Tichitt, Ouadane et Oualata en Mauritanie (Frérot-Tolba, Sibert, 1999). Un parallèle entre ces centres marchands et intellectuels peut être établi avec Shendi, Al-Damir et Berber au Soudan.

Dans le Sahara, le ksar fait pendant à la médina. Par définition, le ksar (château ou palais en arabe) est une forteresse qui s'inscrit sur un site défensif, ce qui lui vaut d'être protégé contre les envahisseurs et les pillards nomades. De taille bien plus modeste que la

³⁷ Certains espaces restent hermétiques à cette pénétration, notamment les tribus que les Arabes nomment *Tawarik* ou Touareg, ou encore les Toubous qui refusent l'Islam et se retranchent dans leurs montagnes.

³⁸ L'Islam est bien une religion « urbanisante » et anti-nomade. Pour les citadins musulmans, les nomades ne sont jamais que « des recrues de deuxième zone (...) qui sont de mauvais hommes et des croyants médiocres, des braillards et des impies » (Planhol, 1993 : 40). Et le Coran de confirmer cela : « Les Arabes du désert sont les plus endurcis dans leur impiété et leur hypocrisie » (Coran IX, 98, cité Planhol, op. cit.). La ville devient donc indispensable puisqu'elle permet de surveiller les territoires conquis, de sédentariser et islamiser les bédouins.

médina, le ksar est bâti autour d'un palais et d'une mosquée et est généralement entouré d'une oasis.

« L'archétype du ksar reste une structure carrée, ou rectangulaire, parfois circulaire, entourée d'une enceinte aveugle et continue, flanquée de tours (...), et percée d'une ou de plusieurs portes qui assurent la relation avec le monde extérieur. Le tissu est organisé autour d'un réseau de voirie structuré en ramification (...). Les habitations sont continues et généralement mitoyennes sur deux ou trois côtés. Les places des ksour (...) constituent des éléments structurants dans l'espace urbain et servent le plus souvent de lieux de réunions pour les structures sociales traditionnelles » (Mazouz, in Côte (dir.), 2005 : 124).

Les villes du Sahara mauritanien ne sont pas à proprement parler des ksour dans la mesure où elles sont rarement entourées de murailles. Il en va de même des villes nord-soudanaises qui s'égrainent le long du Nil et s'apparentent plutôt à des bourgs ruraux. Mais, à l'instar des ksour connectés aux routes caravanières, ces villes présentent une morphologie urbaine organisée autour de la mosquée avec un centre-ville irrégulier, aux ruelles sinueuses et étroites, à l'habitat dense³⁹. La ville est organisée selon les appartenances tribales et les hiérarchies, et se caractérise par l'absence de monumentalité et d'espace public, ce qui oblige au repli familial dans l'espace domestique. L'une des caractéristiques de la morphologie des villes islamisées réside dans les hauts murs aveugles, garants de la pudeur familiale et de l'intimité féminine qui ne saurait être exposée aux regards d'autrui. L'idéal de la fermeture de la demeure se caractérise encore par des chambres qui ne donnent que sur des cours intérieures.

Concernant les ksour du Sahara maure, on dispose de précieux témoignages grâce aux travaux de l'ethnologue Odette du Puigaudeau qui a exploré la zone durant la colonisation. Elle décrit avec minutie ces villages, érigés par des tribus maraboutiques, isolés, blottis sur quelques hauteurs ou au bord d'un oued.

Dans les années 1930, Odette du Puigaudeau note que « pas plus que l'entretien, ce que nous appelons urbanisme n'intéresse les Maures. Ils plantent leurs maisons à leur fantaisie, au hasard des inégalités du sol, comme on plante sa tente dans un campement. De cette liberté naissent des groupes d'habitations irréguliers, aux saillies et aux redans inattendus, aux terrasses étagées (...) qui épargnent au ksar la monotonie que lui donnerait le trop sage alignement de ses maisons cubiques. (...) On ne remarque guère de rue principale, ou de place publique, même devant la mosquée dont le minaret trapu, carré, domine le village. S'il existe un marché en plein air, il se tient sur n'importe quel terrain demeuré libre » (1992 : 51). Elle constate encore « qu'il n'y a rien autour de ces ksour qui ressemble à une fortification » (*Ibid.*). Nulle enceinte ni muraille. Le modèle de la maison haute, fermée par de hauts murs prédomine dans ces ksour : « La demeure maure a l'aspect d'une petite forteresse enfermée dans une muraille d'enceinte de 2 à 3 mètres de hauteur, de laquelle ne dépasse que le haut de la maison des maîtres, à 1 ou 2 étages. » (*Ibid.* : 54)

³⁹ Les villages sahariens mauritaniens et soudanais n'ont rien de grandes forteresses ou *qasba* des Sud algérien et marocain. Nous conserverons néanmoins l'appellation de ksar (pl. ksour) utilisé par les explorateurs (O. du Puigaudeau) et chercheurs : Pierre Bonte (1990) a repris cette appellation dans un article intitulé : « L'habitat sédentaire « qsurien » en Mauritanie Saharienne ».

Odette du Puigadeau ne se contente pas de décrire les ksour maures, elle met en exergue les liens entre le « sud noir et le nord arabo-berbère, qui ont exercé l'un sur l'autre et dans les deux sens, des influences mutuelles dans le domaine de l'architecture (...), de la bijouterie (...) et dans celui de la musique. » (*Ibid.* : 78). Elle donne pour exemple le ksar de Oualata aux peintures murales originales, témoins de l'influence des ornements marocains, symbole pour elle d'un « monde nouveau, où par-dessus le Sahara, se mêlent le sud du Maghreb et le Soudan. » (*Ibid.* : 118)⁴⁰. Le ksar, fortement empreint d'arabité, doit son aspect aux matériaux locaux (la pierre généralement). Mais il est également marqué par l'architecture sahéenne, et rend compte d'influences réciproques entre les deux rives du Sahara. En cela, le ksar serait une version saharienne de la médina, une version « sahéenne », c'est-à-dire déjà sous influence du sud. Réciproquement, plus au sud, l'architecture sahéenne, ou soudanienne, qui se caractérise par la construction en briques d'argile sèche et le banco, est bien souvent mâtinée d'éléments architecturaux arabes. Djenné en donne l'illustration en emboîtant les deux styles : en s'installant dans cette ville, les Arabes ont transformé les maisons soudanaises selon leurs modèles en ajoutant quelques petits moucharabiehs. Ces mélanges entre les deux rives sahariennes ne sont pas seulement architecturaux, ils se retrouvent également entre les peuples qui s'influencent réciproquement.

1.1.3 Mobilité et géographicités des peuples saharo-sahéens

« *Echelle de la mobilité et de la pastoralité* »

Selon une vision réductrice qui a longtemps prédominé, le Sahara, peuplé de nomades qui circulent, est opposé à une Afrique soudanienne habitée par des sédentaires qui cultivent. Au nord, le domaine du grand nomadisme parsemé de quelques îlots sédentaires (oasis) et au sud, la savane où domine l'agriculture. Entre ces deux ensembles apparaît le Sahel, domaine agro-pastoral⁴¹. Dans cette perspective, il est présenté comme « une zone pionnière où se rencontrent, en colonisations rivales, paysans et nomades qui se fixent » (Dresch, 1977), autrement dit une zone d'affrontements incessants entre les deux groupes. Or, comme le

⁴⁰ Elle évoque encore les *tikkit*, paillote ronde en bois fort présente vers les plateaux de l'Adrar, « là où justement, s'élevaient les premiers villages de huttes soninkés et bafour » (*Ibid.* : 76). Ces paillotes disséminées dans les ksour sont devenues une forme d'habitat récurrente chez les Maures.

⁴¹ Autour de l'isohyète 100 mm qui correspond à la zone saharienne, le pastoralisme domine et l'agriculture est concentrée dans les oasis. A mesure que l'on descend vers la zone sahéenne (entre les isohyètes 300-400 mm), il se couple avec l'élevage. Plus au sud, autour de l'isohyète 600 mm, dans la zone sahélo-soudanienne, l'agriculture domine à son tour et l'élevage devient plus résiduel (Cf. Dresch, 1977).

rappelle Denis Retaillé (2006 : 152), « nomades et sédentaires ne constituent pas des mondes séparés, leur contact ne se résout pas en une frontière dans un espace de la guerre ». Certes, à l'époque précoloniale, les conflits pour l'usage du sol sont nombreux mais ces deux espaces ne sauraient être envisagés séparément dans la mesure où des groupes ont « essaimé » de part et d'autre de ces ensembles⁴². Aussi, pour Jean Gallais (1984 : 8), rien ne caractérise mieux le Sahel que cette imbrication et diversité des hommes :

« Ainsi apparaît le Sahel. Extrême pauvreté du rivage aride d'une mer abandonnée. [...] Et cependant diversité des hommes, de civilisations matérielles et des cultures, commerçants, paysans, éleveurs. Trilogie plus marquée qu'ailleurs en Afrique noire, il suffit pour s'en persuader d'observer un de ces innombrables marchés où se poursuit malgré tout la longue tradition de la rencontre sahélienne »

Parce que la vie des sahéliens, à l'image de leurs voisins sahariens, est dictée par « la tyrannie des pluies » (Toupet, 1992 : 12), divers modes de production et rapports à l'espace se mettent en place. Les modes de vie sont indéniablement distincts mais les complémentarités fortes. Pour définir « la condition sahélienne » qu'incarnent aussi bien les agriculteurs sédentaires que les groupes nomades et pasteurs, Jean Gallais (1975) élabore une « échelle de la mobilité » qui permet de distinguer les nomades des sédentaires, et une « échelle de la pastoralité » qui différencie les agriculteurs des éleveurs.

Jean Gallais (1975 : 188-189) retient trois critères pour définir son « échelle de la mobilité » : la distance, la durée et le nombre d'individus qui se déplacent. La distance permet de distinguer les nomades (qui observent des mouvements amples avec un itinéraire annuel et se caractérisent par un habitat non fixe) des petits nomades (qui ont un itinéraire réduit), les « partiellement sédentarisés » (une partie de la population vit en permanence en un habitat stable) des « sédentaires » (la totalité de la population vit fixement, et seuls les bergers hommes s'éloignent saisonnièrement). « L'échelle de pastoralisme » se mesure, quant à elle, en fonction de la pratique de l'agriculture et du commerce. Elle permet de distinguer les « pasteurs » (qui accompagnent en permanence la totalité du cheptel) des « éleveurs » (dont l'économie dépend exclusivement du cheptel), ainsi que les « éleveurs-cultivateurs » (qui exercent certains travaux agricoles, mais secondaires par rapport à l'élevage) des « cultivateurs-éleveurs » qui ont des intérêts agricoles prépondérants.

Cette approche met donc en évidence différents groupes sociaux qui se différencient par leurs « géographicités », autrement dit en fonction des rapports étroits que les individus nouent avec leur espace de vie et qui sont liés à leurs activités. Cherchant à comparer la perception spatiale des pasteurs du Sahel – Peuls, Touaregs, Maures et Toubous –, Jean Gallais (1976 : 34) a démontré que chaque groupe « applique un modèle particulier de perception et donc d'utilisation de l'espace ».

⁴² Des Berbères, appelés *Sanhaja*, sont descendus très tôt vers le sud, tandis que des groupes subsahariens, comme les *Bafour*, peuplent les oasis sahariennes depuis fort longtemps.

Ces remarques invitent à s'interroger sur les modalités d'inscription spatiale des nomades et sédentaires et à présenter leurs savoirs géographiques, définit par Béatrice Collignon (1996 : 9) comme « l'ensemble de connaissances qui, mobilisées conjointement, fournissent à ceux qui le produisent une interprétation cohérente de l'œcoumène ou d'une partie de celui-ci. Cette compréhension globale découle de l'élaboration d'un système d'exploitation efficace du territoire autant qu'elle la nourrit ».

Il est admis que les sédentaires s'inscrivent sur une surface fixe et se réfèrent à des localisations précises, généralement le village, qui se veut le point d'ancrage du lignage et le centre du terroir cultivé. Pour les sédentaires, le territoire est ressource tandis que pour les nomades, il est intervalle puisqu'il est pensé non en terme de surface mais de points et d'intervalles entre ceux-ci (Retailé, 1998 a : 40). De ce fait, le territoire nomade est immense, mais nullement aléatoire ni discontinu puisque les divers points sont mis en réseaux : il est clairement hiérarchisé et balisé à partir des itinéraires et parcours migratoires des tribus. Edmond Bernus (1995), spécialiste des Touaregs nigériens, rappelle que le nomade vit « en état d'orientation », se repérant à partir de traces imperceptibles pour le profane et lisant de façon permanente et attentive son environnement. Le moindre recoin de l'espace est assorti d'un toponyme qui fait souvent référence à des parties du corps humain ou animal. En étudiant les perceptions des Maures de l'Adrar (Mauritanie), Anne-Marie Frérot (1993) a largement démontré le côté anthropomorphique des représentations spatiales. Les nomades s'inscrivent ainsi dans chaque lieu, aussi banal soit-il, et chaque parcelle appartient à une tribu nomade bien que le marquage ne soit aucunement matériel. Nul bornage, nul attachement au sol ou à la pierre et pourtant, les terrains de parcours et autres couloirs de nomadisation existent réellement, et les points d'eau et oasis sont appropriés directement par un groupe qui en a le droit d'usage. Dans cette conception, la ville occupe une place de choix : elle matérialise ces lieux de production et d'échanges et s'affirme comme place marchande. L'interaction spatiale est totale et la ville, au même titre que la palmeraie, le puits et les terrains de parcours, est un point pensé et articulé : elle fait partie intégrante du territoire nomade et en est un maillon essentiel (Bisson, 1989 : 5). Pourtant, la littérature lui attribue une haine farouche de la ville⁴³, idée qui mérite ici d'être déconstruite. A l'image « d'urbanophobe », nous lui préférons celle de producteur de ville, trop souvent passée sous

⁴³ De Caïn à Abel, en passant par Rémus et Romulus, le nomade et le sédentaire-citadin semblent condamnés à se haïr : « La ville est l'ennemie du nomade. La ville commande le meurtre du nomade, la ville commence par le sacrifice du nomade. (...) Le nomade est le refoulé de la ville. (...) La ville est l'antithèse du nomadisme ou elle n'est pas. La destruction des villes au cours des temps (...) a toujours été l'œuvre des nomades » (Chalas, 2000 : 76).

silence. En effet, lorsqu'un nomade se sédentarise, il ne devient pas agriculteur mais généralement commerçant. Cette activité très urbaine l'oblige à tisser des liens intenses avec la ville. Par ailleurs, pendant des siècles, les frontières entre nomades et sédentaires demeurent factices tant les allers-retours entre les deux modes de vie sont une constante⁴⁴. Si les premiers noyaux urbains sahariens sont attribués à des sédentaires « noirs », les nomades ont par la suite créé eux aussi de l'urbain en se sédentarisant. Mais, cette sédentarisation n'est pas forcément définitive : les ex-nomades demeurent des urbains temporaires et peuvent à tout moment ré-embrasser leur ancien mode de vie. Il n'est pas rare d'ailleurs que les nomades soient propriétaires fonciers en ville mais continuent d'habiter en brousse sous la tente. Ibn Khaldun, qui a longuement développé ces rapports ambigus entre les bédouins et sédentaires berbères, explique ces allers-retours nombreux entre nomadisme et sédentarisation :

« Les Bédouins sont donc à l'origine des cités et de la vie sédentaires (...). Aussi, l'urbanisation est-elle l'objectif vers lequel tend le bédouin (...). La plupart des citadins sont d'anciens Bédouins des campagnes et des villages voisins, qui se sont enrichis, se sont sédentarisés, et ont adopté le genre de vie confortable des sédentaires ». (1380, Trad. 1968 : 245)

Le nomade a toujours renvoyé une image duale et ambiguë : pendant longtemps, il se voit accoler les étiquettes d'« archaïque » et d'« inquiétant ». Et, déjà, en son temps, Ibn Khaldun en faisait des descriptions peu valorisantes :

« Les habitudes et les usages de la vie nomade ont fait des arabes un peuple rude et farouche. La grossièreté des mœurs est devenue pour eux une seconde nature, un état dans lequel ils se complaisent parce qu'il assure la liberté et l'indépendance. Une telle disposition s'oppose aux progrès de la civilisation. Se transporter de lieu en lieu, parcourir les déserts, voilà depuis les temps les plus reculés leur principale occupation. Autant la vie sédentaire est favorable aux progrès de la civilisation, autant la vie nomade lui est contraire. » (1997 : 311).

Récemment, un renversement s'est opéré puisque l'image de l'« homme libre » est désormais valorisée. La tendance actuelle, non sans lien avec l'industrie touristique qui vend du rêve, consiste à « mythifier le Sahara » et à « mystifier les Sahariens » (Bisson, 2003). Depuis une vingtaine d'années, le nomade bénéficie d'un crédit « sympathie » (Roux, 1996 : 93). On admire celui qui se moque des frontières, qui nargue le citadin (*el-qsuri*, celui du ksar, comme il l'appelle avec dénigrement) en lui désignant son horizon infini, qui n'a que faire des limites administratives, et ne s'en réfère qu'à sa seule connaissance pragmatique des éléments

⁴⁴ L'étymologie de certains mots montre combien la limite est floue. Les termes de *Mores* ou *Maures* désignaient au départ « ceux qui habitent les villes » par opposition aux Arabes qui vivaient dans les campagnes (Pouillon, 1993). Cette ambivalence sémantique démontre que l'opposition classique nomadisme *versus* sédentaire n'est pas opérante.

naturels. Le mythe de la « saharité », de l'homme bleu, est alors créé autour du « genre de vie », de la liberté individuelle, de la sobriété, de l'ignorance des règles trop rigides, de la tente, de la mythification du bétail. « L'escapisme », défini comme l'aptitude à la libre mobilité apparaîtrait comme un acte de résistance en soi.

Cette rapide présentation démontre qu'il existe différents groupes aux inscriptions géographiques et activités bien distinctes. S'il n'y a pas réellement pénétration entre les différents groupes, la cohabitation est néanmoins réelle, indispensable pourrions-nous dire puisqu'il en va de leur survie dans ces espaces. Cela explique qu'il y ait des imbrications spatiales récurrentes et par la même des conflits territoriaux.

Nomades, pasteurs et sédentaires : imbrications spatiales dans les espaces étudiés

Il importe ici de présenter les différents peuples qui occupaient les espaces mauritaniens et soudanais précoloniaux dans la mesure où ces groupes s'inscrivent dans un temps plus long et existent toujours aujourd'hui. Il faut donc sortir du strict cadre précolonial pour mettre en évidence la dynamique de ces peuplements. Pour les différencier, nous avons choisi de tenir à distance les critères raciaux et phénotypiques – blanc et noir –, ainsi que les fondements zonaux – sahariens et sahéliens –, pour nous référer aux degrés de mobilité et de pastoralité définis par Jean Gallais (1975). Ce sont donc les inscriptions spatiales, combinées aux activités économiques qui permettent ici d'établir quelques catégories.

Tableau 1: Mobilités et activités des peuples mauritaniens et soudanais (avant la colonisation)

	Éleveurs nomades	Pasteurs transhumants	Cultivateurs Sédentaires
Mauritanie	Maures (nord et est)	Peuls (sud et sud-est)	<i>Halpulaar'en</i> (fleuve Sénégal) <i>Harâtîn</i> (oasis sahariennes) Sonikés (sud-est) Wolofs (sud-ouest)
Soudan	Beja (est) <i>Kabbâbîsh</i> (nord) <i>Zaghawa</i> (ouest)	Nouba (centre) Nuer (sud) Dinka (sud) Peuls ou <i>Fellata</i> (ouest) <i>Baqqâra</i> (est)	Nubiens (nord, le long du Nil) Four (ouest) Azande-Shilluk (extrême sud)

Pour élaborer ce tableau qui a pour but de faciliter la lecture sociale des deux pays, nous avons simplifié les échelles de Gallais en ne retenant que trois critères de mobilité (nomades, transhumants et sédentaires) et trois critères de pastoralité (éleveurs, pasteurs et cultivateurs) sur les quatre qu'il proposait. Ce tableau est très schématique et ne donne qu'une vision figée des groupes. La réalité n'est pas aussi figée.

Carte 9 : Localisation des différents peuples soudanais



Source : C. Delmet, 1993 : 68

De la même façon cette carte est très schématique. Elle permet de dresser approximativement les grandes lignes de peuplement.

Dans le Sahara vivent principalement des nomades car l'espace désertique, marqué par la dispersion des individus et des ressources, invite aux déplacements sur de grandes distances. Le nomadisme apparaît comme la « solution à la discontinuité des lieux de production. Sa finalité est le maintien de la circulation » (Retailé, 1989). Parmi les populations nomades que compte le Sahara, on répertorie les Maures (Mauritanie), les Touaregs (Nord Mali et Sud algérien, Nord Niger, Sud Libye), les Toubous (Tibesti, Nord Tchad), mais encore les *Kabbâbîsh* (Ouest Soudan : Kordofan, et Nord Darfour), les Zaghawa (Ouest Soudan) et les Béja (Est Soudan)⁴⁵.

⁴⁵ Pour des études plus précises concernant les Touaregs, se référer, entre autres, aux travaux de Bernus, Casajus, Grégoire et Claudot-Hawad.

Mais être mobile n'est pas le propre des sahariens puisque certains groupes sahéliens le sont également ; d'où un chevauchement fréquent des territoires. Présents sur toute la bande sahélienne, du sud de la Mauritanie jusqu'au Soudan où on les nomme *Fellata*, le groupe des pasteurs Peuls (terme que les Français ont choisi pour définir ceux qui s'appellent *Foulani* ou *Fulɓe*) transhume selon des itinéraires récurrents, en fonction des points d'eau pérennes ou saisonniers et des ressources disponibles pour faire pâturer les troupeaux (Botte, Boutrais, Schmitz (dir.), 1999). Au Soudan, les groupes de pasteurs dominent également les zones sahéliennes, tels les éleveurs de bovins de la steppe sahélienne, désignés par le terme *Baqqâra* (les vachers). D'autres sont partiellement sédentarisés comme les bergers nouba⁴⁶ qui occupent les montagnes centrales, ou les Dinka et les Nuer, éleveurs-cultivateurs de la cuvette du Haut-Nil qui s'opposent régulièrement pour le contrôle des terrains de parcours. Comme pour les Peuls, l'élevage constitue l'élément central de leur vie : E. Evans-Pritchard désignait les Nuer par l'expression « amateurs de bétail » (1963 ; Trad. 1994 : 33).

Dans une démarche similaire, on s'aperçoit que le Sahara ne compte pas seulement des nomades. Certes, le milieu saharien empêche les soudaniens de pratiquer l'agriculture et les populations blanches nomades émettent pareille méfiance envers le sud. Un vieux proverbe maure ne dit-il pas *Bilâd al-sûdân teqtel el-Biḍân* (la terre des noirs tue les blancs) ? Il n'est pour autant de classement aussi hermétique : le Sahara compte des agriculteurs, en témoignent les *Harâtîn*⁴⁷ qui entretiennent les oasis qui sont la propriété des Maures blancs, ou bien encore les Nubiens, installés sur l'étroite bande fertile du Nil, de la seconde cataracte jusqu'à proximité de l'actuelle Khartoum. De la même façon, les tribus arabes autrefois nomades se sont aujourd'hui sédentarisées le long de la vallée, et se dénomment *awlâd al-bilâd* (littéralement, les « enfants du pays », aussi traduit par les gens de la vallée)⁴⁸.

⁴⁶ L'ethnie nouba vit actuellement dans les monts Nouba situés dans le Kordofan. Les Nouba s'affirment comme les descendants des pharaons noirs et disent qu'ils auraient été chassés du Nord, où ils habitaient, par les Arabes. Cette idée n'est peut-être pas complètement infondée car des correspondances linguistiques ont pu être établies entre les Nouba et les Nubiens qui tirent tous deux leur origine des rives nilotiques.

⁴⁷ Les *Harâtîn* sont les descendants des populations noires réduites en esclavage par les Maures blancs, également appelé *Biḍân*. Ils appartiennent au même ensemble maure mais leurs places différenciées dans la société leurs réservent une activité différente (Cf. pages suivantes).

Les Maures ne sont pas les seuls à pratiquer l'esclavage. On retrouve cette pratique chez les Touaregs de l'Aïr au Niger : le terme tamasheq de *iklan* désigne la condition servile. On retrouve encore le terme de *bella*, utilisé par les populations non touarègues pour désigner les esclaves touaregs.

L'esclavage n'est pas non plus le seul apanage des groupes sahariens. Un peu plus au sud, les populations peules et soninkées ont également asservi de nombreux individus. Il ne faudrait donc pas croire que l'esclavage ne s'opère qu'entre populations blanches et noires.

⁴⁸ Cette appellation désigne aujourd'hui plus particulièrement les familles arabes, ou qui se disent arabes, des provinces centrales (Khartoum-Oued Medani) qui depuis un siècle et demi ont eu, sous tous les régimes un accès privilégié à l'éducation et aux richesses (Prunier, 1989 : 418).

Le long du fleuve Sénégal, trois groupes sédentaires se partagent la zone : les Wolofs, les *Halpulaar'en* et les Soninkés⁴⁹. Présent sur une longue bande de 800 km le long de la bordure méridionale du Sahara, « le pays soninké », dénommé Gajaaga à l'époque précoloniale, se situe aux confins de trois États modernes (Mauritanie, Sénégal, Mali). Les Soninkés s'organisent en sociétés villageoises et pratiquent principalement l'activité agricole sur les rives du fleuve dans des « périmètres irrigués villageois » (P.I.V.).

Les mosaïques ethniques soudanaises et mauritaniennes démontrent que différentes populations évoluent dans le désert ou dans la zone semi-aride. Toutes sont caractérisées par la mobilité, ce qui n'empêche pas la mise en place de modes de vie distincts et d'activités économiques différentes. Des divergences existent au sein même de ces groupes dans les savoirs géographiques – certains Peuls pasteurs ont des savoirs géographiques plus proches des Maures nomades que des *Halpulaar'en* sédentaires –. Tous ces groupes sociaux vivent dans la co-présence mais déjà des oppositions notoires apparaissent entre populations blanches et noires, opposition née avec les *rezzû* esclavagistes (Lewis, 1982).

Les connexions, complémentarités entre les groupes et superpositions entre les terroirs (villages et terres cultivées autour) et les territoires tribaux (zone de parcours nomades) occasionnent des conflits récurrents. Mais, cet espace est également celui de la jonction et de la circulation, elles-mêmes permises par l'organisation réticulaire de ces sociétés qui le composent et la présence de villes qui assure la rencontre. La grande cohérence d'ensemble, qui résulte d'un quadrillage spatial par méridiens et parallèles et d'un peuplement mouvant, ne saurait pour autant faire oublier que des sous-ensembles se détachent. Une subdivision peut être établie entre l'Afrique du Nord-Ouest et du Nord-Est.

⁴⁹ Les Wolofs forment aujourd'hui l'ethnie dominante au Sénégal. Les *Halpulaar'en* sont des Peuls sédentarisés comme nous allons le voir avec la présentation du Fuuta Tooro qui suit. Les Soninkés sont parfois appelé « *Sarakollé* ». C'est par ce terme, qui signifie « blanc » en soninké, que les Français les désignaient. L'histoire raconte qu'à l'arrivée des Français, les Soninkés auraient répété à maintes reprises le terme « *Sarakollé* », qui par incompréhension a été repris par les colons.

1.2 La Mauritanie et le Soudan précoloniaux : des structures spatiales différentes

1.2.1 L'ensemble saharo-sahélien occidental : la continuité autour du fleuve Sénégal

Des proto-États en interrelations : l'exemple du Fuuta Tooro et des émirats maures

La partie occidentale de l'espace saharo-sahélien se démarque de l'est par l'importance des réseaux transsahariens qui la quadrille et le nombre imposant de villes arrimées à ces pistes, structure qui d'emblée laisse supposer des échanges aussi bien nord-sud qu'est-ouest. Cette idée est confirmée par les intenses relations tissées entre les différents proto-États qui s'épanouissent autour du fleuve Sénégal, lequel assure la jonction. Les animosités entre les groupes n'empêchent pas des influences réciproques et parfois même alliances entre les proto-États. A l'époque précoloniale, le Fuuta Tooro, situé sur la rive gauche, et l'Empire du Waalo sont en contact direct avec les émirats maures situés un peu plus au nord. Les frontières sont mouvantes et les interactions constantes (Planche 3, carte 10).

Le Fuuta Tooro étend sa domination à partir du XVI^e et constitue un pôle d'attraction aussi bien pour les Maures que pour les Peuls car « l'histoire du Fuuta Tooro est profondément marquée par la lutte pour la possession de ces terres » (Ba, 1977 : 7). L'histoire du Fuuta Tooro se confond d'ailleurs largement avec celle d'un peuple : les *Halpulaar'en*, aussi dénommés *Fuutanké* (« les gens qui habitent le Fuuta Tooro »). Il y a là identification entre un groupe social et un espace. Ce terme de *Halpulaar'en* désigne les Toucouleurs sédentaires du Fuuta Tooro ainsi que les Peuls pasteurs, c'est-à-dire ceux qui parlent le *pulaar*. Les Toucouleurs⁵⁰ sont les descendants des Peuls venus de l'est au XVI^e siècle, sédentarisés le long du fleuve Sénégal, et qui ont par la suite imposé la langue peule dans cette région aux groupes wolof, soninké, serer et peul nomade qui la peuplaient⁵¹.

⁵⁰ Le terme Toucouleur est un ethnonyme utilisé par les colonisateurs français qui l'ont repris des chroniqueurs arabes qui mentionnaient l'Empire du Tekrour qui dominait la région du Fouta Tooro au XIII^e siècle. La vulgarisation du terme « Toucouleur » par les Français a fait croire que ce terme englobait les différents phénotypes rencontrés dans la région.

⁵¹ Le terme *Halpulaar'en* peut donc revêtir deux significations : il désigne « ceux qui parlent le Peul », mais a également le sens impératif de « Parle *Pulaar* ! », qui est lié à l'imposition de cette langue aux autres peuples qui résidaient là naguère. Il est à noter que les Peuls ne s'incluent pas dans le groupe des *Halpulaar'en*. Seuls les *Halpulaar'en* les incluent car ils entendent par *Halpulaar'en* tous les individus qui parlent le Peul. Ils revendiquent par cette appellation une certaine appartenance linguistique. Il y a donc là une distorsion : selon une vision communautaire élargie, les *Halpulaar'en* incluent les Peuls pasteurs tandis que ces derniers se considèrent à part. Le terme *Halpulaar'en* porte à confusion car il désigne un ensemble ethnique tandis que le terme de Peul désigne une catégorie sociale d'éleveurs (Leservoisier, 1994 : 56). (Infos : Riccardo Ciavolella)

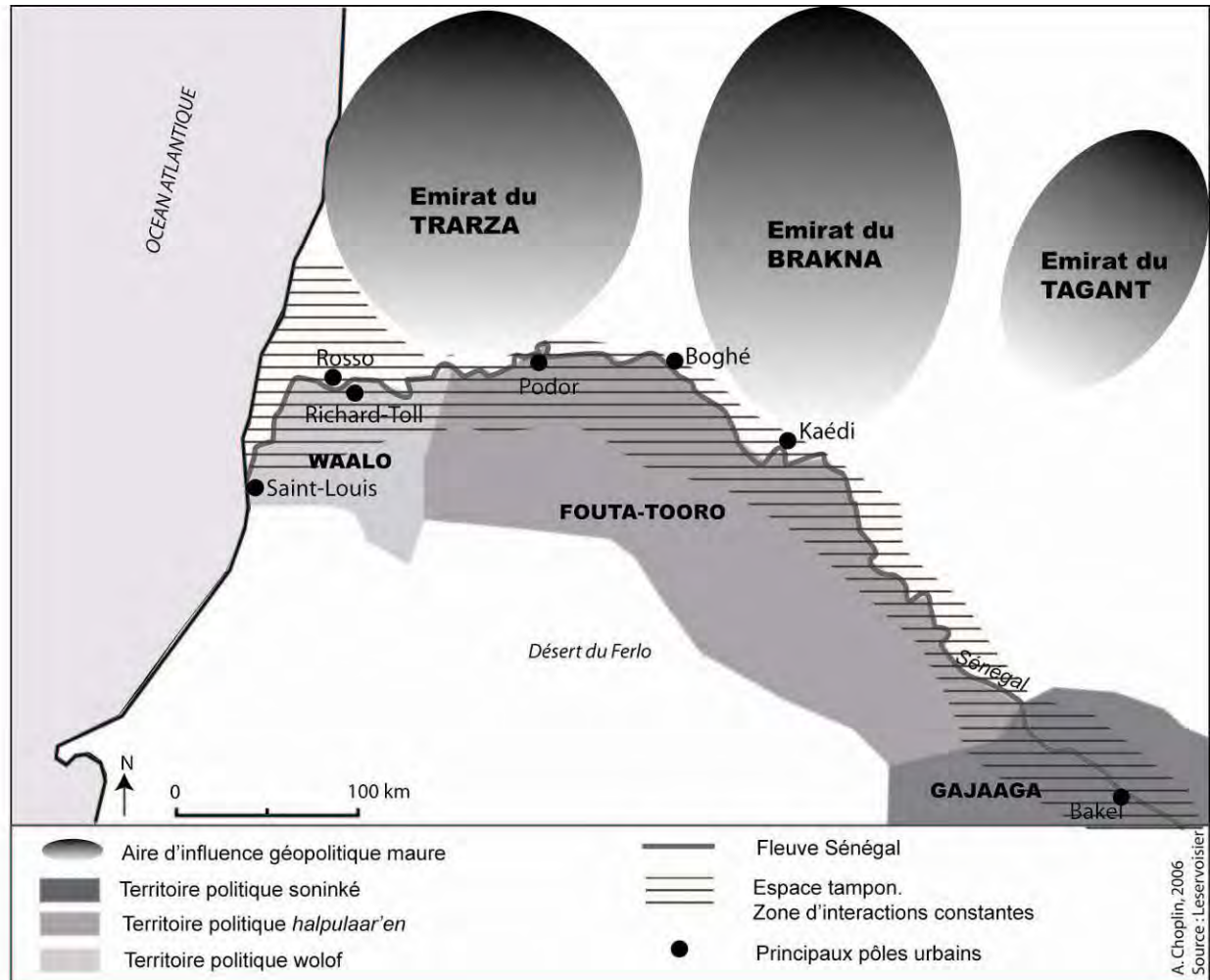
A la fin du XVIII^e siècle, des marabouts venus de l'est (*Tooroobé*), premiers savants religieux *pulaar*, commencent à islamiser la population⁵². Cette islamisation se poursuit au XIX^e, fortement influencée par les mouvements jihadistes⁵³ qui se déplacent du centre vers l'ouest, reprenant ainsi les axes zonaux, précédemment évoqués (Retailé, 1994 : 132). Ces mouvements jihadistes permettent la mise en place d'un appareil d'État théocratique embryonnaire et centralisateur. Le Fuuta Tooro s'organise autour de terroirs clairement définis : l'attachement à la terre et au village, référent de premier ordre, est particulièrement prononcé au point que Jean Schmitz (1994) désigne les villages blottis le long du fleuve Sénégal par l'expression « républiques villageoises ».

⁵² Les termes en *pulaar* reprennent la transcription établie par les chercheurs travaillant sur ce groupe. (Cf. Leservoisier, 1994 : 13).

⁵³ Au milieu du XIX^e siècle, le *jihâd* est mené par le charismatique El Hadj Omar Tall, qui tient tête aux Français, alors conduits par Faidherbe, en poste à Saint-Louis du Sénégal.

PLANCHE 3 : La « zone sénégal-mauritanienne »

Carte 10 : Les sphères d'influence des proto-États autour du fleuve Sénégal (2nde moitié du XIX^{ème} siècle)

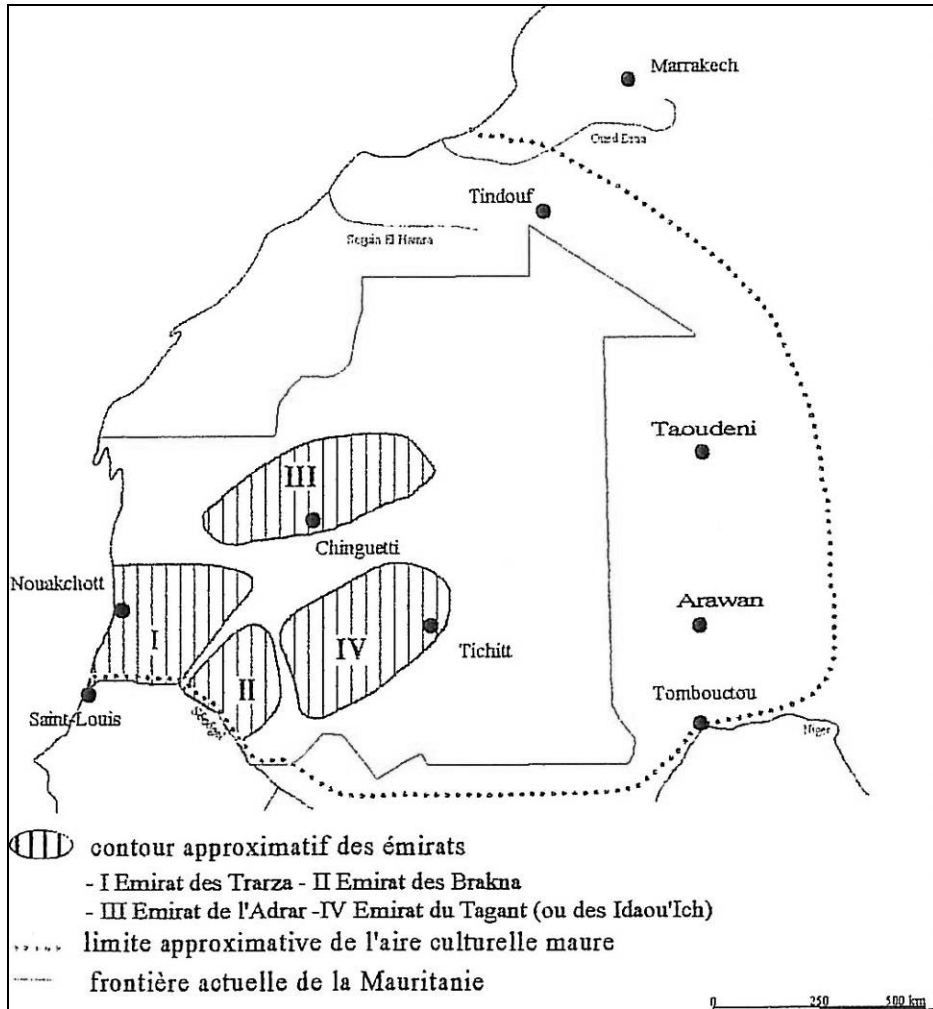


Source : O. Leservoisiier, 1994 : 42

Cette carte simplifiée rend compte de la difficulté à localiser les émirats aux aires d'influence politique mouvantes. Les autres proto-États que sont le Fuuta Tooro, le Waalo et le Gajaaga ont des territoires d'influences plus stables. Entre les Émirats et ces proto-États existe un vaste espace tampon autour du fleuve Sénégal marqué par des flux et reflux d'influences entre les différents noyaux de pouvoir. Vers la fin du XIX^{ème} siècle, les Émirats du Trarza et du Tagant étendent leurs sphères géopolitiques de l'autre côté du fleuve, en rive gauche. L'espace tampon est peuplé de Maures, *Halpulaar'en*, Peuls, Wolofs et Soninkés, marque là de la mobilité de ces populations.

Le Fuuta Tooro, au centre de cet ensemble, comprend plus précisément les terres inondables du fleuve Sénégal, le *waloo*, où les sédentaires pratiquent les cultures de décrue (fin novembre-mars) et les cultures pluviales sur les terres sableuses du *jeeri*. Les éleveurs-pasteurs exploitent les pâturages du *jeeri* et du *ferlo* (espace désertique au sud de la vallée) pendant la saison des pluies et les prairies aquatiques du *waloo* pendant la saison sèche (après les récoltes des cultures de décrue). De l'autre côté du fleuve, la vallée alluviale appelée *chemama* fait pendant au *waloo*.

Carte 11 : Carte des émirats



Source : A. Antil, 1999 : 27

Dès les XVII^e et XVIII^e siècles, au nord du Fuuta Tooro, pareils mouvements politiques centralisateurs, influencés par l’Islam, se développent à travers la mise en place d’émirats. On en dénombre quatre – Trarza, Brakna, Adrar et Tagant – qui ont considérablement façonné le territoire mauritanien, puisque leur nom et les espaces qu’ils recoupaient correspondent approximativement aujourd’hui à quatre grandes régions éponymes.

Les émirats maures, les organisations touareg et autres « confédérations » du désert en Afrique du Nord (Aït Atta du Haut-Atlas, Zemmour de la Meseta) sont autant d’exemples de modèles politiques puissants et fortement organisés qui remettent en cause l’idée qu’il ne peut y avoir d’État centralisé en zone de peuplement nomade⁵⁴. Les nomades l’acceptent car il respecte la mobilité et la flexibilité du mode de vie nomade, lequel suppose d’ailleurs la mise en place de moyens de protection et oblige à se rallier à une force supérieure afin d’assurer la survie du groupe.

Bien que le proto-État émiral repose sur la tribu et les lignages, il « offre l’exemple de l’apparition d’une ébauche d’État dans une société largement « anarchique » » (Marchesin, 1992 : 46)⁵⁵. Selon Pierre Bonte (1998), qui a longuement étudié l’Emirat de l’Adrar, il s’agit plus d’un contrôle des hommes que du sol, et il y aurait une identification supra-tribale du territoire : l’autorité émirale fait foi sur un espace, correspondant lui-même au cadre tribal de l’appropriation du sol. Les limites de ce territoire évoluent en fonction de la mise en valeur – nomadisme –, des ressources et des conquêtes (Ould Cheikh, 1985 : 470). La maîtrise de l’espace est donc au cœur de l’organisation des émirats et, en raison des flux et reflux, ces frontières sont largement mouvantes : les zones changent très souvent d’appartenance. Par conséquent, les hommes sont d’abord liés à une tribu et à des fractions qui les protègent et règnent sur un espace plutôt qu’à la terre et à un espace précis.

⁵⁴ André Bourgeot et Henri Guillaume (1989 : 20), dans un numéro spécial de *Politique Africaine*, revenaient sur les rapports ambivalents entre sociétés nomades et États et rappelaient que les Touaregs Kel Aïr du Niger ou Kel Ahaggar de l’Algérie ou encore Kel Adar du Mali évoluaient sous l’autorité politique et morale d’un *Aménokal*, autrement dit d’une chefferie locale qui administrait un territoire et organisait la société. Ces « confédérations », politiquement autonomes étaient alors conditionnées par des rapports de force militaires.

⁵⁵ Les travaux de Pierre Bonte ont largement démontré qu’une organisation de type étatique pouvait émerger à partir d’un système fondé sur la parenté : cette organisation politique centralisée s’appuie en effet sur des alliances segmentaires entre différents groupes aux statuts divers, lesquelles sont mobilisées en vue d’obtenir ou de conserver le pouvoir. Bonte prouve ainsi que segmentarité, parenté et embryon d’État ne sont pas forcément opposés. La forme embryonnaire d’État dépasse le clivage noté antérieurement entre société à État et sociétés acéphales puisque « L’histoire de la société maure précoloniale offre l’exemple d’une ébauche d’État dans une société largement dominée par les mécanismes segmentaires » (Ould Cheikh, 1985 : 651). Le tribalisme n’empêche aucunement la mise en place de structures centralisées. Cette idée se confirme encore aujourd’hui puisque le tribalisme est un concept dynamique qui continue d’organiser la société maure tout comme la société arabo-soudanaise.

Dans cet espace, la ville née du commerce caravanier sert à appuyer les émirats – Ouadane, en 1141, Tichitt, en 1153, puis quelques siècles plus tard, Chinguetti (1525) et Tidjikja (1680). Le XIX^e siècle consacre l'Emirat de l'Adrar puisque tous les axes convergent vers lui. Pierre Bonte (1998 b) parle alors de l'Adrar en tant que « désert aménagé, avec en son centre, *Shingîti* ». Cette ville, outre le fait qu'elle soit une grande place commerciale, devient également une ville sainte qui rayonne dans tout le monde arabo-musulman. Depuis lors, Chinguetti ne désigne pas seulement une région : les tribus maures, quoique non encore véritablement organisées, partagent un sentiment d'appartenance et s'identifient à un territoire, celui du *Bilâd ash-shingîti*, le pays de Chinguetti, reconnu dans tout le monde arabe, et plus largement au *Trab el-Bidân* (le pays des blancs).

Ces quatre émirats concourent à donner une vision d'ensemble d'un État en formation. Ils ne s'inscrivent pas dans des territoires clairement délimités mais plutôt dans des espaces politiquement polarisés par quelques grandes tribus émiraux qui, à travers la mise en place d'un espace juridique, fiscal et religieux, donnent naissance à « un espace cohérent de domination sociale et économique » (Antil, 1999 : 26).

Dynamiques convergentes dans « la zone sénégal-mauritanienne » et influences sur les structures sociales

Prosaiquement, nous avons présenté le Fuuta Tooro et les émirats maures comme des ensembles distincts, ne serait-ce que parce que leurs modes de contrôle et d'inscription spatiale diffèrent. À l'opposé des terroirs fixes des populations villageoises du Fuuta, les émirats répondent davantage à une organisation réticulaire. Pour autant, les distinctions ne sont pas aussi visibles car les conquêtes et rapports de force sont constants.

Ces entités sont particulièrement mouvantes et leurs espaces de domination fluctuent dans le temps. Par ailleurs, il n'y a pas à proprement parler de discontinuité entre les entités sahariennes et sahéliennes puisque les émirats prennent place sur les deux ensembles et entretiennent des liens étroits avec les ensembles politiques qui ont précédé la naissance du Sénégal : par sa proximité, l'Emirat du Brakna est en constant rapport avec le Fuuta Tooro, et l'Emirat du Trarza, particulièrement puissant, va jusqu'à étendre sa domination sur le royaume du Waalo au XIX^e siècle.

Aussi, au-delà de l'hétérogénéité des sociétés – Toucouleurs, Peuls, Wolofs, Soninkés et Maures – qui peuplent cet espace, des dynamiques de convergence s'observent, permettant de former une entité cohérente que David Robinson nomme « la zone sénégal-mauritanienne »,

autrement dit un véritable système marqué par des interactions particulièrement intenses de part et d'autres du fleuve Sénégal (2004).

A la suite de Robinson, Abdel Wedoud Ould Cheikh (2004) rappelle combien les réseaux religieux se sont moqués des frontières, ne serait-ce que par le déplacement de chefs religieux charismatiques qui voyagent entre les deux rives au début du XVIII^e siècle⁵⁶, conférant une certaine cohérence à la « zone sénégal-mauritanienne ». La période du *jihâd* et du développement des confréries correspond aux grands mouvements migratoires et explique que la mobilité soit au cœur de l'organisation socio-spatiale sahélo-saharienne. Ces confréries⁵⁷ ne s'inscrivent pas dans un espace statique délimité par des frontières territoriales. Ces réseaux qualifiés aujourd'hui de « transnationaux » expliquent toutes les interférences spatiales entre les deux ensembles distincts⁵⁸.

Les interactions sont encore visibles dans les structures sociales : David Robinson (2004 : 29) note leur « remarquable similitude, en dépit des frontières et des variations de race, de couleur, de langue et d'identité ». Les sociétés sahariennes et sahéliennes de l'Afrique occidentale s'organisent toutes à partir de principes de hiérarchisation et de « castes »⁵⁹. Les groupes négro-africains, tels les Peuls ou encore les Soninkés sont tout aussi statutaires que le groupe maure. En fonction de la naissance, des catégories sociales, chaque individu a une place dans la société, et par conséquent, une certaine place dans l'espace.

La Mauritanie actuelle est composée de quatre principaux groupes, reconnus sous le terme d'ethnie depuis la colonisation, qu'il convient ici de présenter brièvement, telles

⁵⁶ Dans un article intitulé « espace confrérique, espace étatique : le mouridisme, le confrérisme et la frontière mauritano-sénégalaise », Abdel Wedoud Ould Cheikh (2004) revient sur l'importance de ces confréries (*tariqa*, pl. *turuq*), et des « marabouts sans frontières ». L'Islam transcende ces limites proto-étatiques, pour donner une véritable consistance à la région. A. W. Ould Cheikh (2004 : 133) évoque « l'unité transfluviale de l'espace confrérique sénégal-mauritanien », en rapport avec « l'interdépendance économique d'une région et la prévalence d'un paradigme commun de gestion et de transmission des biens de salut à travers les réseaux des *turuq* ».

⁵⁷ Parmi ces puissantes confréries, mentionnons la Tijaniyya et la Qadariyya que l'on retrouve également au Soudan. Certaines confréries ont des rayonnements plus locaux, presque exclusivement nationaux comme la Mouridiyya au Sénégal, apparue avec Cheikh Amadou Bamba et centrée sur la ville de Touba, ou la Mahdiyya au Soudan, née à Omdourman.

⁵⁸ Des groupes wolof se sont installés sur la rive droite au XIX^e et se sont trouvés assimilés tandis que des tribus maures, originaires de Ouadane, les *Idawalhaj*, ont migré vers le Nord du Sénégal dès la fin du XVII^e siècle et se sont installés comme commerçants. Les flux et reflux ont marqué la zone, en lien avec le commerce et la religion. Des diasporas commerciales traversent les frontières et des alliances matrimoniales ont assuré le brassage (Schmitz, 2000).

⁵⁹ Les travaux menés par Mariella Villasante de Beauvais (2000) soulignent cette idée dans son ouvrage sur les groupes serviles dans la région saharo-sahélienne.

qu'elles s'organisaient dans les temps précoloniaux, avant que le colonisateur, puis l'indépendance ne viennent transformer quelque peu la donne⁶⁰.

La société maure est fortement marquée par son aspect segmentaire et inégalitaire. Francis de Chassey (1993) distingue une première « structure horizontale » fondée sur les liens de parenté qui déterminent l'appartenance à une tribu et une « structure verticale » qui confère une place à chaque individu dans la société.

L'organisation sociale de base est la famille qui s'identifie physiquement à la tente (*khayma*). Repère familial et lieu d'attachement⁶¹, la tente recouvre encore un sens politique et social, car parler de « grande tente », c'est sous-entendre qu'il s'agit d'une « grande famille ». L'ensemble social supérieur est la fraction qui regroupe un ou plusieurs campements (*frîg*) nomadisant dans la même région. Plusieurs fractions composent ainsi une tribu, élément au cœur de la « structure horizontale ».

La tribu (*qabila*) est « un mode d'organisation sociale qui combine de manière spécifique deux valeurs que l'on retrouve généralement dans les sociétés arabophones : celle de l'ascendance (*nasab*), qui permet de distinguer et de classer les groupes et individus à partir de leur généalogie, et celle de la solidarité (*'aşabiyya*) qui lie des personnes se prévalant d'une origine commune. (...) La tribu se présente comme un ensemble de parents agnatiques (*awlâd al-'amm*) et agit comme une personne collective mobilisable pour divers objectifs, politiques en particulier. » (Bonte, in Baduel, 1995 : 165).

Sont de la même tribu les individus qui se réclament d'un ancêtre commun et sont liés aux membres de cette même tribu par une solidarité mutuelle agnatique (*'aşabiyya*), laquelle est encore aujourd'hui au fondement des comportements sociaux, voire politique car la tribu est doublée d'ensemble de pratiques et d'institutions qui en font une entité politique. L'échelle sociale supérieure est alors l'*umma*, c'est-à-dire à la communauté arabo-islamique *lato senso*, à laquelle s'identifie tout Maure. La société maure se caractérise donc par un emboîtement de groupements qui rappelle l'image d'une pyramide renversée.

Trois ordres permettent de distinguer les tribus entre elles : il existe des tribus guerrières (*'arab* ou *hassân*), des tribus maraboutiques et religieuses (*zwaya* ou *tulba*) et des tribus clientes ou tributaires (*zenaga*, *lahma*). Les guerriers forment théoriquement le sommet de la hiérarchie tribale car ils ont l'exclusivité du port et de l'usage de l'arme. Les marabouts

⁶⁰ Nous présentons ici de façon plus détaillée la société maure sur laquelle nous reviendrons de façon récurrente. Présenter l'organisation tribale traditionnelle est indispensable puisque nous chercherons par la suite à voir si elle se maintient en milieu urbain. Nous ne détaillerons pas aussi précisément les sociétés soninké et wolof qui nous sont moins familières.

⁶¹ La tente constitue la première sphère de reconnaissance sociale puisqu'elle représente une famille conjugale (Boulay, 2004). Espace de vie, elle est surtout associée à la femme.

constituent l'autre groupe dominant : perçus comme inférieurs aux guerriers, ils conserveraient néanmoins des pouvoirs à niveau idéologique et symbolique. Ils possèdent le monopole de l'enseignement coranique et sont réputés pour leur érudition. Ils façonnent les discours religieux et s'assurent ainsi une place dominante au sein de l'ordre social⁶². Les tributaires, quant à eux, ne peuvent accéder au statut de marabout ni de guerrier. Ces derniers les protègent en échange d'une redevance (tribut).

La seconde stratification est « verticale ». Au sein même de la tribu, chacun est affecté à une place prédéterminée. En haut de la hiérarchie, les grands chefs tribaux sont généralement des Maures blancs qui se désignent par l'appellation *Biḍân*, mot dérivé de l'arabe qui exprime la couleur blanche. Ce terme marque la différence avec le terme *Sûdân* qu'ils utilisent pour désigner les « noirs » jugés inférieurs. Le mot *Biḍân* peut recouvrir deux acceptions : il désigne à la fois toute personne qui appartient à la culture maure et en parle la langue, le *hassâniyya*, et fait donc référence aux Maures au sens large. Mais, *stricto sensus*, la seconde acception désigne les Maures blancs, autrement dit les personnes libres par opposition aux esclaves, *'abd*, et aux esclaves affranchis, *harâtîn* (*hartâni* au sg), descendants des hommes « noirs » réduits en esclavage lors des *rezzû* maures⁶³. Ce terme *biḍân* est généralement employé par les Maures eux-mêmes selon cette seconde acception pour se démarquer de ces derniers et affirmer ainsi leur supériorité. Notons d'ores et déjà que même affranchis, certains *harâtîn* demeurent très attachés à leur ancien maître. Parce qu'ils sont situés à la base de la pyramide sociale, les *harâtîn* fournissent la quasi-totalité de la force de travail, ce qui explique qu'ils soient majoritairement sédentaires. On les retrouve dans les palmeraies qu'ils entretiennent ou encore le long du fleuve Sénégal, sur les terres des Maures blancs qu'ils cultivent. Enfin, deux autres groupes occupent le bas de la société, conditionnés par leurs

⁶² Abdel Wedoud Ould Cheikh (1985 : 527) énumère les traits, relevant bien souvent des représentations, opposant marabouts à guerriers : « pacifisme maraboutique versus violence guerrière, piété maraboutique versus impiété guerrière, respect de la charia versus irrespect de la charia, courage et énergie guerriers versus couardise et indécision maraboutique ».

⁶³ L'esclavage a longtemps été légitimé dans la société maure par la religion musulmane. Bien que cette dernière condamne les pratiques esclavagistes, certains faits ont été revisités et même parfois tout bonnement inventés et entretenus par la suite par les différentes communautés. L'idéologie populaire justifie « religieusement » l'esclavagisme. Le mythe fondateur rapporte que le père des *Harâtîn* et le père des *Biḍân* étaient frères. Alors qu'ils voyageaient ensemble, portant chacun un Coran, il se mit à pleuvoir. Le père des *Biḍân* aurait alors placé son Coran sous son aisselle afin de le protéger tandis que le père des *Harâtîn* l'aurait disposé sur sa tête pour se protéger lui-même de l'eau. L'encre du manuscrit aurait coulé, le noircissant à jamais, et accomplissant une punition dictée par Dieu, son frère *Biḍân* le réduisit en esclavage. Ce mythe serait inspiré de la malédiction biblique de Ham (Lewis, 1982 : 67).

Parce qu'ils étaient frères, *Harâtîn* et *Biḍân* partagent la même culture, la même ascendance et identité. A partir de là, il n'est nullement possible de dissocier les *Harâtîn* des *Biḍân*. Le message retire encore toute responsabilité du *Biḍân* dans la réduction en esclavage puisqu'il s'est contenté de suivre les ordres divins. Entre les mains des Maures, l'Islam est devenu instrument de légitimation de relations dominant-dominé.

métiers : les forgerons (*ma'allam*), à qui l'on attribue parfois des pouvoirs maléfiques car eux seuls savent manier le feu, sont généralement artisans (bijoutiers, menuisiers et parfois aujourd'hui reconvertis en mécaniciens), et les griots (*iggâwîn*) qui chantent la gloire des tribus guerrières⁶⁴. Ces castes considérées comme inférieures appartiennent bien à l'ensemble maure mais sont rarement nomades. Leur statut social s'accompagne d'une activité particulière qui les oblige à la sédentarité.

« L'étrier, la houe et le livre » constituent les trois principales castes de la société maure marquée par l'endogamie » (Chassey, 1993)⁶⁵. Mais, si les guerriers et les marabouts en occupent le sommet et les anciens esclaves le rang le plus bas, on ne peut situer hiérarchiquement les autres groupes les uns par rapport aux autres. Les limites sont floues et largement fluctuantes. Ce modèle repose donc sur l'idée du partage de valeurs communes – l'honneur, les biens matériels, la place des femmes – et sur des alliances, allégeances et échanges qui (dé)placent les groupes et factions dans la société.

Les sociétés africaines wolof, peule, et soninkée étaient dès l'époque précoloniale tout aussi hiérarchisées que la société maure, avec au cœur de l'organisation sociale, le groupe de parenté⁶⁶.

Chez les *Halpulaar'en*, ce n'est pas la tente maure mais la concession (*galle*) qui permet d'identifier la famille et désigne par extension le segment familial. Le lignage fonctionne sur la famille, le clan patronymique⁶⁷, et la filiation patrilinéaire (*lenyol gorol*) (Chassey, 1993 : 174). La société se décline selon le même modèle que les Maures, puisque trois ordres organisent la société et à l'intérieur, des castes prédominent selon la fonction économique ou le statut. En haut de la hiérarchie, les *rimβe* représentent la classe noble et libre. Les catégories nobles regroupent les marabouts (*toroβe*) et les éleveurs (*fulβe*), ainsi que les pêcheurs (*subalβe*) et les guerriers (*seββe*). Les *nyenβe* sont les gens castés et ont généralement une spécialité professionnelle (on retrouve les forgerons et les griots), puis à la base, les tributaires (*dyaβe*) qui sont les descendants d'anciens esclaves. Cette stratification

⁶⁴ Les griots sont détestés autant que mythifiés. Les nobles, réputés pour leur courage et leur culture, respectés pour leur savoir, ont besoin d'eux pour chanter leurs louanges et leurs actes héroïques. Les griots s'imposent comme des relais de leur pouvoir qu'ils mettent en scène.

⁶⁵ Le terme de « caste » doit être employé avec parcimonie car les groupes statutaires de la société maure ne sont pas professionnellement spécialisés, à l'exception des griots et des forgerons, de même que le mariage n'est pas forcément endogamique.

⁶⁶ La société wolof ne représentant qu'une part minimale de la population mauritanienne, nous ne la présenterons pas de façon détaillée comme les sociétés peul ou soninké dont nous reparlerons plus largement dans la suite de notre développement.

⁶⁷ Il est des grands clans patronymiques, tels les Ba et les Diallo qui sont des éleveurs (*fulβe*), les Kane (marabout) et les Beri, qui organisent et imposent leur puissance.

confère une place dans la société mais encore au sein du village puisque les nobles occupent généralement les terres les plus fertiles dans la cuvette inondable, tandis que les parties hautes du village sont concédées aux esclaves. Le village se retrouve ainsi partagé en unités sociales (Schmitz, 1994 : 421). Par ailleurs, les éleveurs (*fulbe*) continuent d'occuper le haut de la société : la mobilité et l'élevage bovin demeurent les attributs de la noblesse. La situation est donc relativement proche de celle observée chez les Maures avec lesquelles les *Halpulaar'en* partagent le mythe du pastoralisme et de la mobilité : les plus nobles (*bidân* chez les Maures ; *fulbe* chez les *Halpulaar'en*) pratiquent l'élevage tandis que les groupes inférieurs sont majoritairement sédentaires et cultivateurs (*harâfîn* ; *dyaße*).

De la même façon, dans le Sud Mauritanie, et principalement dans la région du Guidimakha (anciennement le proto-État du Gajaaga) où vit la plus grande partie des Soninkés, l'organisation se fait selon une stratification rigoureuse qui se traduit spatialement. On retrouve là encore la figure du forgeron et du griot. Le village constitue l'unité essentielle du groupe autour du chef de village qui dispose d'une autorité incontestée. Chaque village est dominé numériquement et politiquement par un groupe social spécifique (Manchuelle, 2004 : 36). La place dans la société villageoise correspond à un ensemble de valeurs et d'activités. Le ménage (*ka*) représente la famille étendue et l'on retrouve les mêmes clivages entre hommes libres et non-libres. Les captifs (*komo*) résident dans des quartiers séparés et continuent d'assurer les travaux des nobles (*hore*) (Raynaut, 1997 ; Leservoisière, 1994). La mobilité est là encore encouragée et vue comme un rite initiatique : les Soninkés sont les premiers à émigrer massivement vers l'Europe dès la fin du XIX^e siècle et sont à l'origine d'une des plus grandes diasporas ouest africaines dans le monde (Manchuelle, 2004 : 65).

L'espace saharo-sahélien sur lequel s'est construit la Mauritanie est marqué par les va-et-vient incessants entre les peuples, les entités politiques et les systèmes sociaux. Les organisations sociales maure, *halpulaar'en* et soninkée font ressortir de nombreux parallèles. La hiérarchie sociale qu'ils partagent conditionne fortement les inscriptions spatiales en conférant une activité et une place précise aux individus. Dans ces trois sociétés, la mobilité est valorisée tandis que la sédentarité est imposée aux groupes statutaires jugés inférieurs. Les problèmes fonciers qui peuvent surgir et les distances raciales qui s'opèrent semblent quelque peu atténués par les échanges commerciaux, culturels et religieux qui prennent place autour du fleuve. Ces interactions paraissent beaucoup moins prononcées dans l'Est africain qui est structuré différemment.

1.2.2 L'ensemble saharo-sahélien oriental : un espace plus éclaté et moins maillé

Le Nil : un axe qui peine à structurer l'ensemble

L'Afrique du Nord-Est se démarque du reste de l'ensemble saharo-sahélien par son organisation spatiale largement orientée par l'axe méridien nilotique. A partir de 750 av. J.-C. s'épanouit le long du Nil une grande civilisation pharaonique, dans la continuité de celle observée dans le sud égyptien à laquelle elle se rattache. Précocement, des « sortes de cités États centralisés et indépendants, dirigés par les groupes qui contrôlaient la guerre et le commerce à longue distance » se développent (Fawzy-Rossano, 2002 : 29), et avec elles de grandes villes : Napata (dans l'actuel Nord-Soudan) devient la capitale de l'Empire pharaonique, puis Méroé du VI^e siècle av J.-C. jusqu'au IV^e ap. J.-C. La mise en place du réseau urbain se calque alors sur l'orientation nord-sud du fleuve nourricier qui a permis la mise en place d'une bande fertile continue sur des milliers de kilomètres. Les fameuses pyramides de Méroé témoignent de la grandeur de ce pôle urbain, et de son rôle de centre commercial et artisanal.

« C'était une capitale, dont la résidence royale, de vaste superficie, était située dans la partie centrale, entourée de faubourgs, et comportant peut-être une enceinte. C'était incontestablement non seulement une ville administrative, mais aussi un point charnière du commerce avec l'Égypte, situé au carrefour des pistes caravanières et de l'axe fluvial » (Coquery-vidrovitch, 1993 : 53).

D'autres embryons urbains, préislamiques, s'égrènent le long du Nil, légèrement en retrait, laissant entre eux et le fleuve des terres propices à l'agriculture de crue. De ces villes anciennes nilotiques, Catherine Coquery-Vidrovitch fait une description (1993 : 242) :

« Les quartiers, dispersés, souvent regroupés par appartenance ethnique, étaient peu densément peuplés, et leur allure rurale était renforcée par l'importance relative des activités agricoles pastorales intra-urbaines. Dans l'ensemble, les maisons étaient à ras du sol, à toit plat ou, dans le sud plus humide, conique et recouvert de chaume. L'unique matériel de construction était la terre. »

Le Nil a donc orienté la mise en place et l'évolution du réseau urbain en combinant deux fonctions essentielles : l'une de production en faisant de cette zone un espace agricole de première importance, l'autre de circulation grâce à cet axe majeur qu'est le fleuve.

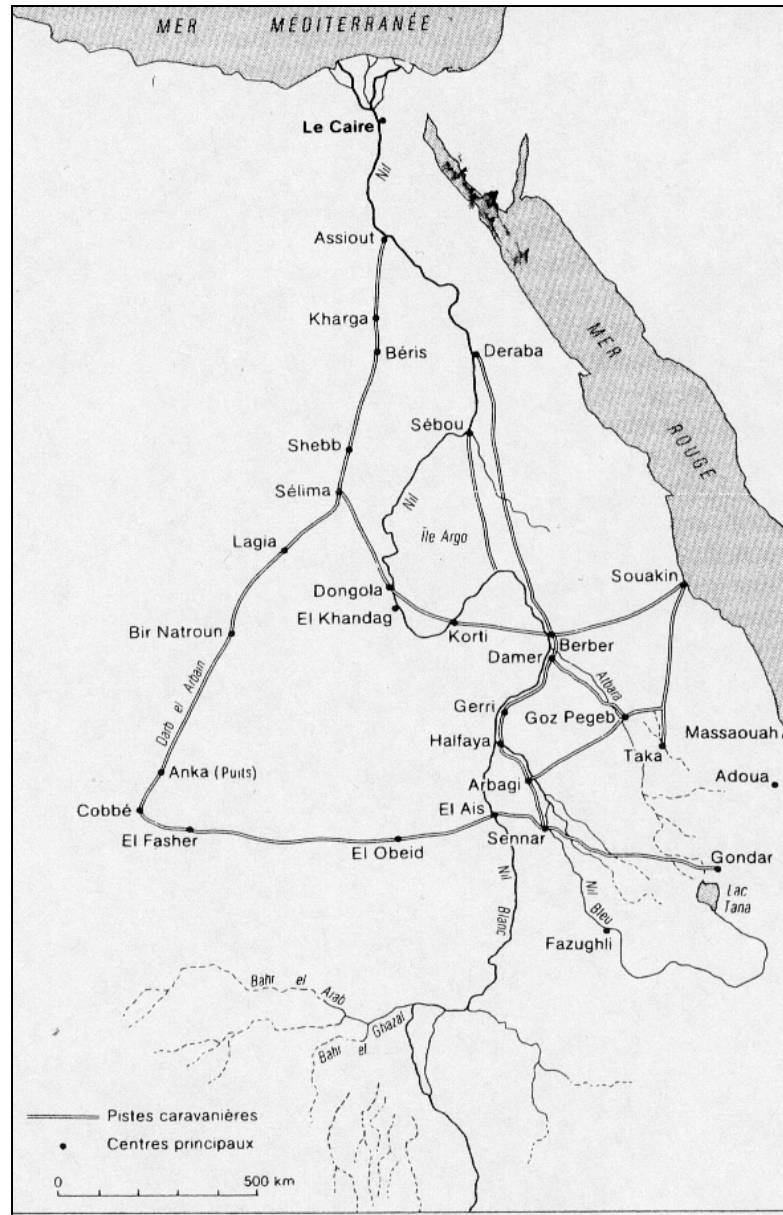
A partir du VI^e siècle ap. J.-C., les royaumes chrétiens nubiens succèdent aux royaumes pharaoniques qui s'installent le long du Nil. Cet axe permet encore la pénétration des Arabes à partir du VII^e siècle et la mise en place de *rezzû* esclavagistes dans les plaines nilotiques du sud. En 651, un pacte est signé entre les Arabes et les Nubiens pour réglementer les relations

entre les deux groupes. Au départ, l’Islam est accepté de façon plutôt pacifique en ces terres. Finalement, les royaumes chrétiens se maintiennent tant bien que mal jusqu’au XVI^e siècle en faisant des compromis avec les Arabes. Les groupes du Nord Soudan, Nubiens et Béja, se convertissent à l’Islam et se mélangent aux tribus arabes. Officiellement, l’Islam ne s’impose qu’au XVI^e siècle, avec la mise en place du Sultanat Funj (1504-1820) au sud de la confluence des deux Nil. Sennar, capitale du sultanat, devient le parfait point nodal, à la jonction entre les routes marchandes d’Éthiopie, de l’ouest et de l’est, en lien avec l’axe majeur du Nil (Winters, 1977 : 504). Mais, le sultanat Funj est démantelé lors de la conquête turque qui débute au XIX^e siècle. Depuis l’Égypte ottomane, le gouverneur Mohamed Ali (1805-1849) pénètre le Soudan et conquiert successivement la Nubie, le sultanat Funj et le Kordofan. Pendant plus d’un demi-siècle – période qui est désignée par le terme de Turkiyya (1821-1882) –, le Soudan est assujéti à l’autorité du sultan-khalife ottoman d’Istanbul. A cette époque, le Nil sert toujours de voie de pénétration pour les marchands d’esclaves turcs qui enlèvent femmes et enfants au sud pour les revendre plus au nord.

Le Nil se présente donc comme un axe de pénétration majeur mais ne permet pas une réelle communication. Toutes les régions qui constituent le Soudan contemporain ne sont alors pas entièrement tournées vers le fleuve. L’organisation de cet espace ne saurait être exclusivement méridienne. Le Nil ne parvient à lui seul à conférer une certaine homogénéité au futur Soudan car son cours est ici bien différent de celui qu’il observe plus en aval : il n’est d’unité comme en Égypte puisque le Nil n’est pas navigable sur toute sa longueur. Le Nil blanc, qui prend sa source dans le Lac Victoria, et le Nil Bleu confluent en un point qui deviendra Khartoum. Les deux branches, avant de converger, forment une île, la *Gezira*, inondée en période de crue et qui constitue une zone agricole très productive et densément occupée – zone qui correspond à l’ancien empire Funj –. Au nord du point de confluence, différentes cataractes se succèdent jusqu’au lac Nasser et la largeur du fleuve rend malaisé son franchissement. On ne peut donc percevoir uniquement le Nil comme un facteur unificateur puisque sur une longue partie de son cours d’eau, il est à l’origine de ruptures majeures et de discontinuité entre l’est et l’ouest. D’ailleurs, les routes caravanières, et notamment la fameuse « Route des Quarante Jours » (*Darb el-Arba’in*) située plus à l’ouest, ont souvent été préférées à la voie fluviale à cause de l’insécurité permanente qui régnait sur les deux rives⁶⁸.

⁶⁸Il fallait quarante jours depuis les pâturages sahétiens pour se rendre en Egypte. Les caravanes continuaient ensuite depuis l’actuelle Egypte vers la Libye.

Carte 12 : Les pistes soudanaises



Source : Coquery-Vidrovitch, 1993 : 241

Par ailleurs, la structure spatiale nilotique n'est pas exclusive comme en témoigne la création du Royaume du Darfour, en marge du fleuve puisque situé dans le Jebel Marra et articulé autour de la ville de Al-Obeid. Là, contrairement au Sultanat Funj, la diffusion de l'Islam ne se fait pas depuis le Nil mais à travers des réseaux de pèlerins venus d'Afrique Occidentale et du Maghreb, qui empruntent les pistes commerciales ouvertes par les tribus nomades et commerçantes zaghawa qui peuplent le Darfour. A la « Route des Quarante Jours » s'ajoute donc un itinéraire transversal, construit entre El Obeid, El Fasher et Abéché. Cette voie, alors largement fréquentée, est appelée *Tariq al-sûdân* : elle relie l'Ouest de l'Afrique à Suakin, sur

la Mer rouge, principal port d'embarcation pour Jeddah en Arabie Saoudite. Cette route sahélienne constitue un axe central dans l'organisation de l'espace soudanais puisqu'elle correspond à celle du *hajj* (pèlerinage vers La Mecque).

En dépit de ces routes, l'Empire du Darfour demeure l'une des régions les plus enclavées de tout le continent africain. Cet isolement lui permet de tenir tête aux turco-égyptiens et de n'être démantelé qu'au début du XX^e siècle, lors de la pénétration britannique. Le rattachement du Darfour à l'actuel Soudan est donc tardif (en 1916), ce qui explique en partie les conflits contemporains et la distance des peuples four et zaghawa envers l'État soudanais. Ces derniers sont restés en marge des dynamiques centralisatrices initiées durant la période d'occupation turco-égyptienne (Prunier, 2005). C'est en effet à cette époque qu'une unification administrative et linguistique voit le jour : trois gouvernorats, rattachés au Caire, sont créés (Soudan central, Soudan Oriental, Soudan Occidental), une armée est recrutée et les taxes sont levées. Les assises permettant l'émergence d'une forme étatique centralisée sont présentes, et pour la première fois, le Soudan apparaît approximativement dans ses limites actuelles – exception faite du Darfour –, avec sa capitale car c'est à cette époque qu'un simple hameau à la confluence du Nil prend le nom de Khartoum (chap. 2.3.1).

Succède à la Turkiyya l'épisode de la Mahdiyya (1882-1899), terme qui désigne la période d'introduction d'une formation politique islamo-soudanaise, en réaction à l'occupation turco-égyptienne. Les Soudanais, et principalement les tribus du nord, embrassent la cause du Mahdi⁶⁹ qui entend rendre le territoire et son autorité au peuple autochtone. Empreint d'un Islam messianique, le mahdisme s'impose, appelant à dépasser les clivages tribaux et à s'unir en communauté musulmane. Ce mouvement reprend le mythe fondateur de l'*umma* autour d'un seul homme, le Mahdi, détenant l'autorité et le pouvoir légitime. Pour créer son État théocratique, le Mahdi ira jusqu'à détruire l'embryon urbain qui formait alors Khartoum et construire sa propre capitale sur la rive qui fait face : Omdourman. En conséquence, les premiers jalons d'une forme politique centralisée sont posés, inspirée des Ottomans, puis des Égyptiens et du nationalisme arabo-soudanais (mahdisme), lequel ne cessera de s'exprimer durant la domination britannique qui débute à l'extrême fin du XIX^e siècle.

⁶⁹ Muhamad Ahmed Ibn Abdallah, dit le *Mahdi* (titre que l'on donne aux membres de la famille du Prophète et par extension aux divers souverains musulmans), a été élevé dans une confrérie musulmane. Il est à l'origine d'un grand mouvement islamique nationaliste visant à chasser les Égyptiens et les Britanniques. Dans l'imaginaire populaire musulman, le *Mahdi* est celui qui doit venir à la fin des temps pour chasser le mal et l'injustice de la terre et y ramener l'ordre et la justice. Muhamad Ahmed fut accueilli comme celui qui était venu purifier le monde de son injustice et rétablir par la guerre sainte, la justice et la pureté. L'ouest et le nord du Soudan se soulèvent à l'appel du Mahdi et lui portent assistance contre les étrangers perçus comme des envahisseurs.

Ainsi se construisent, à la fin du siècle dernier, les réseaux et circulations transsahariens, à partir desquels s'ébauche la trame urbaine soudanaise, répondant à deux axes majeurs : l'un nord-sud qui correspond à l'axe fluvial, l'autre ouest-est qui reprend la route de La Mecque. Notons que le réseau de pistes est peu dense, plus lâche comparé à celui de l'ouest-saharien. Le Sahara oriental apparaît non pas moins structuré mais structuré autrement, notamment par l'activité agricole exercée tout le long du Nil, et par des groupes mobiles aux territoires qui se superposent bien souvent. Mais, le Nil n'homogénéise pas la région et les échanges sont déjà beaucoup plus conflictuels que ceux qui prennent place le long du fleuve Sénégal.

Les 570 tribus soudanaises et la mise en valeur conflictuelle de l'espace

Pays aux 570 tribus, aux territoires épars et limités, aux langues différentes... difficile de trouver un seul point commun à tous ces peuples compris aujourd'hui dans un même territoire. Il en est un pourtant : l'importance de la parenté puisque ces groupes sont indépendants les uns des autres et se reproduisent selon des principes endogamiques.

Si l'on se penche sur la société nord-soudanaise qui parle arabe et représenterait 40% de la population soudanaise, on se rend compte qu'elle est tout aussi hiérarchisée et marquée par le fait tribal que la société maure. La tribu est l'élément auquel s'identifie tout soudanais arabe. Sont considérés comme membres d'une même tribu les individus qui se reconnaissent comme descendants d'un seul et même ancêtre⁷⁰. La société nord-soudanaise se pense donc en termes de lignages patrilinéaires et de généalogie, ce qui justifierait son arabité et lui permettrait de reconnaître sa descendance du Prophète. L'affiliation et les réseaux de parenté déterminent les statuts et rôles sociaux et l'appartenance au sol.

« Chaque territoire rural demeure associé à une tribu, à une section ou à un lignage qui en a marqué le sol et l'histoire, et qui constitue la population majoritaire, sinon exclusive, et en tout cas politiquement et économiquement dominante » (Delmet, 1989 : 60).

Les ethnies de l'est, du nord et du sud reposent pareillement sur le mode tribal. Les tribus s'organisent à partir de la terre appropriée, ce qui occasionne de nombreuses frictions, dans la mesure où nomades, pasteurs et sédentaires se partagent bien souvent les mêmes espaces (Atif Jamal (dir.), 2005). Que l'on se situe au nord ou au sud, un système traditionnel,

⁷⁰ En réalité, les tribus dites arabes du Nord sont fortement métissées : seules trois tribus seraient véritablement arabes dont la *Rashaida*, la *Ja`alliyya* et la *Shaagiyya*. Pour un complément d'informations sur les tribus, lignages ou encore mariages endogamiques et filiations, se référer à Christian Delmet, 1989.

dénommé *dar* (au sens de territoire), régit le mode d'appropriation foncière. Historiquement, les propriétaires revendiquent leur primauté à cultiver cette terre, perçue comme la terre des ancêtres. Les membres du groupe se reconnaissent dans cet espace approprié, considéré non seulement comme référent mais encore comme élément de positionnement social et politique. Au *dar* correspond généralement un groupe social centralisé avec une domination politique poussée. Bien évidemment, ceux qui n'ont pas de *dar* demandent à ce que l'on se réfère à un système plus moderne qui reconnaîtrait l'égalité de tous les citoyens. La plupart des conflits inter et intra-ethnique pour lesquels le Soudan est tristement connu, et notamment les problèmes actuels du Darfour, sont pour partie liés à ce système traditionnel de mise en valeur de la terre (Tubiana, 2006).

La partie orientale de l'Afrique laisse transparaître quelques particularités, en premier lieu l'importance de ce fleuve majeur qui a permis la pénétration de toutes sortes d'influence. Mais, en dépit de cette dorsale structurante, la continuité semble peu prononcée entre les différentes régions qui formeront le Soudan contemporain. Car, tandis que le long du Nil et à l'ouest se mettent en place des proto-États structurés – royaumes pharaoniques, royaumes chrétiens nubiens, sultanats Funj et Four –, l'est et le sud du futur territoire demeurent au stade tribal. Le tableau précolonial donne à voir un ensemble relativement éclaté, ce qui amène à considérer avec une certaine réserve la cohérence d'ensemble précédemment évoquée.

Ce retour sur le passé s'avérerait indispensable pour comprendre pourquoi Nouakchott et Khartoum se présentent aujourd'hui comme des espaces marqués par la rupture entre les divers peuples qui y vivent. Pour cela, il nous fallait revenir sur les dichotomies itératives qui expliquent les divisions actuelles par des oppositions essentialistes et qui présentent cet espace comme une frontière infranchissable entre le Sahara et le Sahel, les nomades et sédentaires, les Blancs et les Noirs. Ces idées qui hantent la pensée géographique africaniste depuis le XIX^e ont inhibé toute vision d'ensemble. Les catégorisations se révèlent tronquées et stériles car de toute évidence, les liens entre Sahara et Sahel sont séculaires et marqués par la complémentarité des peuples et activités. Circulation et production, commerce et agriculture, nomades, pasteurs et sédentaires ne s'opposent pas mais participent d'un dispositif socio-spatial cohérent. Il y a toujours eu flux et reflux entre les espaces, ce qui n'exclue pas des animosités et conflits quasi-récurrents. Des distinctions entre les groupes s'opèrent déjà, selon des gradients de mobilité et les activités économiques, mais également à

partir de traits culturels et raciaux établis décrits par les explorateurs arabes et utilisés pour justifier l'esclavage. Cependant, les échanges commerciaux, culturels, religieux ont permis de limiter l'effet « barrière » du Sahara. La superposition des territoires est rendue possible grâce au fonctionnement réticulaire qui s'appuie sur les villes charnières, aux positions nullement aléatoires. Tous les pôles urbains sont connectés à un réseau commerçant et n'existent que par leur seule localisation sur un axe de passage.

Des différences sont néanmoins notoires entre les ensembles saharo-sahéliens occidental et oriental : le Soudan hérite d'un espace fortement structuré autour de Nil qui se présente comme une longue bande urbaine en plein cœur de la zone désertique. Mais, en dépit de cet axe majeur, diverses régions demeurent en marge. Il n'est guère de cohérence d'ensemble et les séparations entre les groupes sont déjà marquées. A l'opposé, la Mauritanie précoloniale s'articule davantage selon l'axe parallèle du fleuve Sénégal autour duquel les relations sont constantes. Les différences soulignées entre la Mauritanie et le Soudan précoloniaux pourraient fournir une des clefs d'explication au tableau géopolitique actuel qui donne à voir une ligne de faille beaucoup plus prononcée au Soudan.

En définitive, le legs de ces siècles est ambigu : on ne peut manquer de souligner la complémentarité entre les peuples et en même temps séparations puis rancœurs qui se mettent en place entre les groupes. La rupture semble déjà partiellement visible à l'époque précoloniale tout en étant beaucoup moins figée qu'aujourd'hui. Les représentations naturalistes se seraient assises sur ces premières séparations établies à partir des « genres de vie » et couleur de peau pour être par la suite reformulées *a posteriori*, durant la colonisation.

CHAPITRE II. Colonisation et reconfiguration de l'espace : la ville dans une logique de contrôle spatial

Le dispositif spatial de la zone étudiée a été profondément recomposé depuis un siècle et demi par la soumission à la tutelle de puissances européennes. Les entités politico-territoriales préexistantes s'effacent devant les stratégies coloniales qui perturbent les principes premiers d'organisation. Cette colonisation peut être divisée en deux périodes distinctes : du XVIII^e siècle jusqu'aux années 1850, la priorité est au commerce maritime ; par la suite, conquête et contrôle de ces espaces sont au cœur du processus colonial. Ces deux phases ont des conséquences différentes sur le système urbain.

Au XVIII^e et jusque dans la première moitié du XIX^e siècle, les objectifs de la présence européenne en Afrique répondent à des impératifs commerciaux. L'heure est à la sécurisation de ces espaces afin de permettre l'épanouissement des compagnies de commerce. D'une façon généralisée, la présence européenne réoriente l'agencement de l'espace africain. On parle d'un « retournement » de l'espace (Côte, 1988), d'un renversement des territoires. Français et Britanniques changent les règles du jeu avec l'abolition de l'esclavage et l'utilisation de la voie maritime, en conséquence de quoi l'espace sahélo-saharien marginalisé sombre dans l'inertie et l'enclavement. Le colonisateur se désintéresse du commerce transsaharien et de ses produits qui présentent peu d'intérêt pour la métropole. Après des siècles de circulation marquée par la continentalité, les centralités se détournent vers les côtes africaines et les fleuves. Dans cette perspective, ce n'est plus la ville de commerce à la charnière sahéenne qui intéresse, mais bien celle qui peut assurer les échanges maritimes. La ville-comptoir, ou d'escale, permettant d'exporter la gomme arabique, l'ivoire, l'or et les esclaves, se place alors au cœur de l'organisation socio-spatiale africaine (Sinou, 1993). Dans la zone qui nous intéresse, cette idée est illustrée par le cas de Saint-Louis du Sénégal qui s'impose comme la ville de la polarisation littorale. Non seulement elle se veut un grand débouché commercial, mais c'est depuis ce point situé à l'embouchure du fleuve Sénégal que se fait la conquête. L'axe de pénétration correspond à l'axe parallèle sahéen qui remonte le fleuve Sénégal et devait permettre d'unir les espaces entre Saint-Louis et Fort-Lamy (N'Djaména). Au même moment, les Britanniques tentent de pénétrer plus avant l'Afrique orientale, empruntant l'axe nilotique, avec pour objectif de descendre toujours plus au sud. Aussi sommes-nous en présence de deux colonisations : la première, française, se veut zonale, allant d'est en ouest,

du Sénégal au Tchad, et la seconde, britannique, répond à une dynamique méridienne, de l'Égypte au Kenya. Ces deux logiques coloniales inverses se rencontrent et s'affrontent à Fachoda en 1899, alors que les Français tentaient d'assurer la liaison Dakar-Djibouti.

Dans la seconde partie du XIX^e siècle et début du XX^e siècle, la colonisation devient conquête des espaces terrestres intérieurs, en lien avec la politique impérialiste qui se développe depuis la Conférence de Berlin de 1885, date à laquelle les Européens décident de se partager l'Afrique. Il ne s'agit plus seulement de conquérir sporadiquement des espaces et d'y faire du commerce, mais bien de s'y implanter plus durablement, de maîtriser et donc partager ces espaces. De nouvelles structures d'encadrement territorial voient le jour et amoindrissent les grands mouvements de population qui animaient la zone. Dès lors, la ville se voit investie d'un nouveau rôle : celui de point administratif devant permettre le contrôle de l'espace. Là encore, les exemples de la Mauritanie et du Soudan mettent en évidence deux types de colonisation radicalement différents. Les Britanniques imposent une *direct rule* au Nord Soudan, tandis que les Français, pourtant connus pour leur administration directe, se contentent d'une *indirect rule* dans les territoires qui deviendront la Mauritanie. La conquête du territoire mauritanien s'avère malaisée et n'est en réalité que superficielle, ce qui lui vaut les surnoms de « Cendrillon de l'AOF » ou encore « d'accident de l'histoire coloniale française ». Ces deux stratégies de domination opposées octroient une place différente à la ville : les Britanniques cherchent à créer un pôle urbain, Khartoum en l'occurrence, tandis que les Français ne voient pas l'utilité de conduire une politique urbaine puisqu'il existe déjà Saint-Louis du Sénégal à proximité.

2.1 Deux conquêtes, deux colonisations pour deux ruptures

2.1.1 La « pénétration pacifique » en Mauritanie

La colonisation du territoire appelé à former la Mauritanie s'est faite selon deux temps, comme le rappelle Olivier Leservoisier (1994 : 63). A partir du milieu du XIX^e siècle, les Français se concentrent sur la vallée du fleuve Sénégal, lequel servira au début du XX^e siècle d'axe de pénétration vers le nord peuplé de Maures. La France est déjà présente dans la zone, et ce dès l'époque moderne puisque Louis XIV donne son nom à la première cité construite par les Européens en Afrique Occidentale : Saint-Louis (désigné par le toponyme *Ndar* en wolof et *hassâniyya*). A la fin du XVIII^e, la ville-comptoir compte entre 5 et 7 000 habitants,

mais ce n'est qu'au XIX^e siècle qu'elle prend véritablement de l'essor. Avec la nomination de Faidherbe au poste de gouverneur du Sénégal en 1854 commence la conquête du fleuve. Ses objectifs consistent à limiter l'emprise des émirs maures à la rive droite et à assurer la sécurité sur la rive gauche pour permettre l'épanouissement du commerce. Les quelques villages qui existaient déjà le long du fleuve, tels que Boghé ou Kaédi, deviennent des escales commerciales d'où la mise en place de villages doublons, de part et d'autre du fleuve. Au même moment, tout juste parle-t-on de ce qui existe au nord de cette vallée fertile, de ce *Bilâd ash-Shingît* (pays de Chinguetti), alors perçu comme un immense territoire désertique et austère où errent des nomades. Pour beaucoup, la Mauritanie n'est qu'un minuscule confetti de l'empire français sans grande valeur ; aussi la priorité est-elle donnée à la vallée.

Pourtant, un changement d'orientation politique s'observe à la fin du XIX^e. Le Sahara jusqu'alors perçu comme inutile se meut en espace d'enjeu, le but étant de soumettre les derniers résistants (à savoir les nomades maures, touaregs et toubous) à l'ordre colonial. Au départ, il n'est nullement question de contrôler méthodiquement cet espace mais simplement de combler les vides par une présence française. La logique qui prédomine devient celle d'une rationalisation de l'espace : en quadrillant le Sahara, l'idée est d'en faire sinon un espace de production, du moins une zone de jonction entre le Maghreb français et l'Afrique Occidentale Française (AOF). Les regards se tournent alors vers l'ouest du Sahara, renommé Mauritanie Occidentale en 1899 et qui s'apparente à un front pionnier : le vide invite à la conquête, à une conquête modérée – à l'image des intérêts que les Français présentent pour la zone. Depuis Paris, les autorités inaugurent une nouvelle politique : la « pénétration pacifique ». Au Sénégal, c'est d'un mauvais œil que l'on voit cette intrusion dans ce vaste espace, pauvre, quasi-inconnu, dominé par la violence entre tribus (Désiré-Vuillemin, 1997 : 471). L'État français décide de mettre fin à la « politique du verre de thé », expression qui traduisait l'absence d'ambition envers cette terre ingrate, en désignant Xavier Coppolani comme commissaire du gouvernement général.

Coppolani s'efforce de rétablir l'ordre et crée en 1903, le *Protectorat des pays maures du bas Sénégal*. Ce premier statut a surtout pour but d'administrer la zone du fleuve et contrôler une partie de l'espace en se gardant de remettre en cause l'organisation première émirale⁷¹. Il s'attache ainsi à « utiliser les capacités de contrôle social qui tiennent à la nature tribale de l'organisation politique émirale pour en faire un instrument de contrôle

⁷¹ Quand bien même elle se voulait indirecte, cette colonisation a entraîné des changements brutaux. Les rapports de tributaires à maîtres ou encore les liens entre marabouts et guerriers se désagrègent. Les devoirs et besoins réciproques entre castes n'ont plus nécessité d'être. Si les guerriers conservent leur honneur et noblesse, ils voient leurs revenus s'effondrer avec la fin des *rezzû*.

administratif fixant des limites territoriales stables » (Bonte, 1998 b : 111). L'administration est indirecte puisque les colons s'appuient sur les émirs et autres chefs traditionnels. Trois émirats sont conservés : Adrar, Tagant, Trarza. En offrant sa protection, Coppolani parvient à rallier les tribus maraboutiques excédées par les exactions des guerriers. Certains chef religieux – Cheikh Saad Bouh, ou encore Cheikh Sidiyya Baba pour ne citer qu'eux – sont associés aux colons (on parle d'ailleurs de « politique d'association »). De nombreuses familles profitent largement de cette présence française qui leur permet d'accroître leur prestige et leur influence⁷².

Coppolani disparaît en 1905, assassiné par un *sharîf* de l'Adrar, Sidi Ould Moulay Zein. Il laisse derrière lui de précieuses informations et une méthode « pacifique » d'annexion et d'administration qui lui vaudra le titre d'initiateur de « l'Indirect Rule à la française ». Par ailleurs, il est le premier à dresser un tableau du pays, en distinguant les régions : cet état des lieux va par la suite orienter fortement la présence française et la mise en place de l'État mauritanien (Antil, 1999)⁷³. Déjà, les réflexions concernant les limites de l'entité alimentent les débats : on pense rattacher le Nord de la Mauritanie au Maroc, puis le Sud au Sénégal (Planche 4). Finalement, le décret du 25 février 1905 délimite les territoires de la Mauritanie et du Sénégal, désignant le fleuve comme frontière entre les deux. La logique territoriale, reposant sur des limites circonscrites et qui sera au cœur du fondement de l'État-nation, est ainsi inaugurée.

Après le décès de Coppolani, la pénétration pacifique a bien du mal à s'instaurer. Elle remonte depuis le fleuve : l'Adrar est conquis en 1909 (Frèrejean, 1995 : 444). De 1905 à 1920, la Mauritanie est désignée par l'appellation de *Territoire Civil* et est divisée en cinq cercles, deux résidences et un secteur nomade. Les émirats aux contours fluctuants disparaissent pour laisser place à un embryon de territoire tandis que les royaumes soudaniens, qui subissaient les agressions maures, sont pareillement démantelés. Recensements et découpages, mise en place d'impôts et nomination de gouverneurs... autant d'entreprises qui donnent progressivement corps à cet espace appelé à former « la Mauritanie ».

⁷² Pour nombre de ces familles qui ont su se placer auprès des colonisateurs, l'indépendance leur offre d'immenses opportunités. Comme nous le verrons ultérieurement, la plupart continuent de dominer le pays : il y a continuité entre les dirigeants d'hier et ceux d'aujourd'hui.

⁷³ Pour plus d'informations concernant les différentes phases de la conquête française en Mauritanie, se référer à la thèse d'Alain Antil qui la retrace précisément (1999).

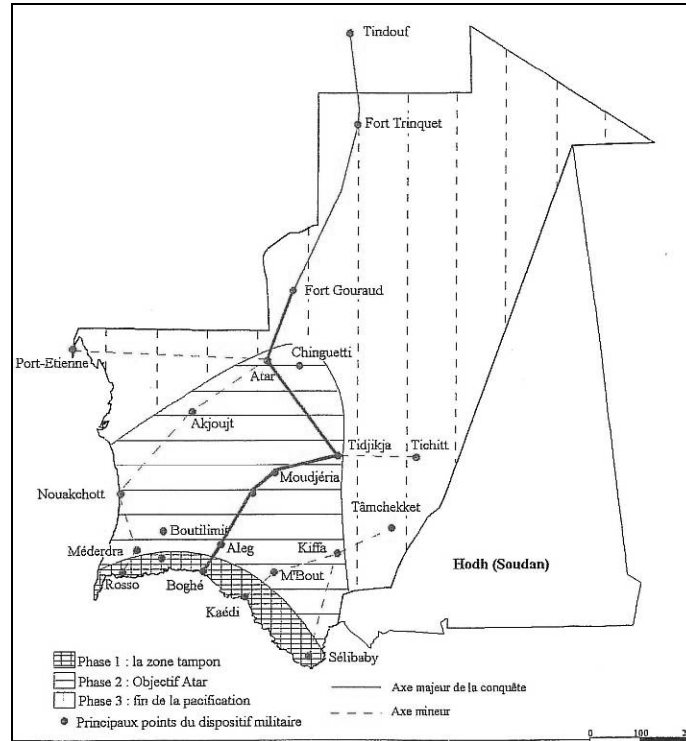
PLANCHE 4 : La colonisation de la Mauritanie

Carte 13 : Les trois projets territoriaux en concurrence



Source : A. Antil, 1999 : 140

Carte 14 : Les étapes de la conquête du territoire mauritanien



Source : Alain Antil, 1999 : 61

En 1920, l'autonomie administrative et financière se fait plus grande ; la Mauritanie accède au statut de colonie, à la tête de laquelle est placé un Gouverneur, lui-même dépendant du Gouverneur Général de l'AOF résidant à Saint-Louis, capitale de la Colonie de Mauritanie. La paix entre les territoires ne s'instaure réellement qu'à partir de 1934. En 1957, la loi Cadre-Defferre confère à la Mauritanie le statut de territoire d'Outre-mer : elle lui offre une plus grande autonomie à la veille de son indépendance en 1960. Née sous le sceau de la colonisation, la Mauritanie se présente comme une véritable « invention » qui regroupe des entités jusqu'alors bien différenciées (Antil, 1999 : 54). Cette colonisation fut duale : la vallée du fleuve Sénégal, qui correspondra quelques années plus tard au sud de la Mauritanie fut largement occupée, tandis que le Nord fut quasiment laissé à lui-même selon le principe de l'*indirect rule*. Cette occupation différenciée sera pour partie à l'origine des problèmes que connaîtra la future Mauritanie... exactement comme pour le Soudan qui voit son territoire scindé en deux dès l'épisode colonial.

2.1.2 La colonisation duale au Soudan

Pour les Britanniques, conquérir le Soudan constitue un enjeu de taille, à l'image de la grandeur du pays, qui présente un intérêt géostratégique indéniable. Conserver la mainmise sur l'axe nilotique s'impose comme un impératif afin de contrer les Français présents à l'ouest et les Belges au sud. Conquérir le Soudan, c'est encore voir le grand rêve britannique se réaliser puisque cette entreprise permettrait de relier Le Caire au Cap, l'Égypte à l'Afrique du Sud. Le Soudan se présente ainsi comme une étape incontournable sur cet axe nord-sud Britannique.

Après l'épisode de Fachoda (mars 1899) qui met fin aux velléités françaises sur le Soudan, le pays est placé sous la domination conjointe (*condominium*) de l'Égypte et de la Grande-Bretagne. Progressivement, les Égyptiens se retirent et laissent les Britanniques renforcer leur présence. Selon Hervé Bleuchot (1989 : 171), cette colonisation se fait en trois étapes : une administration directe (*Direct rule*, 1899-1924) au départ, puis une administration indirecte (*Indirect rule*, ou *native administration* 1924-1942), qui précède la phase de décolonisation (1942-1956). La colonisation ne revêt pas les mêmes formes et enjeux car les Britanniques héritent de deux ensembles distincts. Les Turco-égyptiens avaient déjà établis des distinctions entre les Soudanais musulmans et les « Nègres païens » du Sud (Prunier, 1989 : 381). Les Britanniques ne font que reproduire ce schéma aux différences marquées.

Cela explique que le nord est rapidement pacifié alors que le sud ne le sera qu'à la fin des années 1920.

Au nord, les Britanniques gèrent la région selon le modèle connu de l'« administration directe », principe déjà développé au Proche-Orient et en Égypte, mais rare dans les colonies britanniques africaines. L'occupation n'entend pas combattre l'arabe ni la religion musulmane mais se fait au départ en tentant de subordonner les chefferies traditionnelles. Une certaine forme de centralisation est mise en place, instaurant ainsi un puissant contrôle au niveau local. Un fort sentiment de rejet envers la présence anglo-égyptienne se développe, attisé par le contexte de la première guerre mondiale qui réveille les velléités nationalistes encore vivaces avec l'héritage de la Mahdiyya. Alors que les Égyptiens marchent vers l'indépendance, le mouvement insurrectionnel se déploie côté soudanais. La crise finit par éclater en 1924 : les soldats soudanais se mutinent et obligent les Anglais à revoir leur politique coloniale. Cette révolution de 1924 marque un tournant historique, permettant l'avènement de l'administration indirecte ou *native administration*, qui réhabilite les autorités antérieures et chefferies traditionnelles⁷⁴. Ceux qui détiennent une place centrale au sein du système lignager se voient promus à de hautes responsabilités par les colons. Cette stratégie sera au cœur de la construction identitaire nord-soudanaise : en créant en 1902 le Gordon College à Khartoum (devenue depuis l'Université de Khartoum), les Britanniques forment une élite nordiste qui hérite des postes importants à l'heure de la décolonisation.

Au sud, la pénétration est tout autre. Les Anglais sont fort mal accueillis et se désintéressent de cette partie soudanaise où luttes intertribales et guerres se succèdent. Un État minimal est instauré à travers les *Bog Barons* (barons des marécages), surnom donné aux administrateurs britanniques qui commandent sans vraiment rendre compte de leurs actes au gouverneur impérial. Les moyens déployés au sud sont par ailleurs bien minces. Seuls les missionnaires chrétiens reçoivent de larges subsides pour développer leur arsenal éducatif. L'anglais est adopté comme langue officielle en 1918 et son enseignement est confié à des missionnaires (Miller, 1989 : 103). Les Britanniques y voient un moyen de contrer l'Islam. En effet, implanter la langue anglaise revenait pour eux à limiter l'expansion de l'arabe et par là même la progression de l'Islam pourtant toléré au nord. Ils mettent en place l'*Indirect rule* car il leur est ici bien plus difficile de s'appuyer sur les élites traditionnelles tant l'hétérogénéité

⁷⁴ L'autorité britannique entend se greffer sur les structures de parenté déjà présentes : les élites traditionnelles et les plus puissantes des tribus recouvrent alors une partie de leur assise que les Égyptiens avaient cherché à casser durant les vingt dernières années (Delmet, 1989 : 65).

tribale est marquée : « bien des tribus n'ont pas de chefs, ou des chefs sans prestige, ou des chefs rivaux » (Bleuchot, 1989 :194).

L'impression d'une scission en deux du pays ne fait que progresser avec l'adoption en 1922 du *Passport and Permits ordonnance* qui interdit l'accès de toute région à quiconque n'en serait pas originaire, et en 1925 de *l'Equatoria Corps* qui limite les circulations commerciales pour les Sudistes en les obligeant à détenir des autorisations pour faire du commerce ailleurs que dans leur propre localité (Delmet, 1993 : 88).

L'année 1942 correspond aux premières revendications pour l'autodétermination et indirectement l'indépendance. Les partis s'organisent, et en particulier le parti communiste qui trouve une large audience auprès du peuple. L'idée d'une réunification nord-sud voit le jour en 1945, et se concrétise en 1948. Des projets sont alors lancés pour tenter de rattraper le retard de la province méridionale, qui n'a bénéficié que de faibles investissements britanniques, largement concentrés au nord du pays. Seuls quelques îlots ont tiré profit du saupoudrage économique anglais. Déjà, les Nordistes voient d'un mauvais œil cette province du Sud sous-développée qu'on entend lui rattacher. Tout aussi méfiants, les Sudistes craignent d'être placés sous la dépendance du Nord. Ils finissent par se rallier en décembre 1955 moyennant la mise en place d'un État fédéral. Le 1^{er} janvier 1956, le Soudan est officiellement indépendant.

Cette colonisation duale est à l'origine du clivage nord/sud toujours d'actualité au Soudan. Contrairement à la Mauritanie, l'administration britannique fut directe dans le Nord Soudan, ce qui reflète le grand intérêt que portaient les Britanniques à cette partie de l'Afrique. La situation et la colonisation sont donc inversées : en Mauritanie, c'est la vallée, donc le sud du futur État qui retient l'attention alors que le Sud Soudan n'apparaît aux yeux des Britanniques que comme un ensemble d'ethnies complètement désorganisé et inintéressant. Les Français entendent s'appuyer sur les populations noires, qu'ils forment, pour asseoir leur domination et mettre en valeur le pays tandis que les Britanniques s'appuient principalement sur les Arabes. D'une situation inversée, on se retrouve face à une même dualité spatiale et surtout à une même configuration car, dans les deux cas, à l'indépendance, c'est aux populations du Nord que sera confié le pouvoir.

2.1.3 Nommer et délimiter les espaces : conséquences des deux colonisations

L'époque de la colonisation implique de nombreux changements sociaux et spatiaux. L'espace n'est plus simplement vu comme une étendue inorganique composant le paysage, mais bien comme un support consubstantiel à l'occupation étrangère. A partir des exemples gabonais et congolais, Roland Pourtier (1989 c) note que la colonisation introduit de nouveaux « modèles et principes de contrôle territorial » qui nécessitent la localisation des individus. En les situant précisément dans l'espace, les colons produisent un territoire qu'ils reproduisent ensuite sur des cartes, étant entendu que « la maîtrise graphique de l'espace permet d'assigner une place à chacun » (*Ibid* : 289). Les terres demeurées *incognitae* diminuent et les « blancs » des cartes sont progressivement comblés. Toujours dans cette optique de contrôle spatial, la priorité est donnée à la division, le cloisonnement, l'enfermement dans des limites précises dont les fameuses frontières coloniales sont les symboles⁷⁵. Pour établir ces limites, on s'en réfère bien souvent aux ruptures morphologiques perceptibles à l'œil nu : une montagne, une plaine, un fleuve... Dans cet esprit, c'est « tout naturellement » que le fleuve Sénégal s'impose aux Français comme barrière entre les Maures nomades et les sociétés noires sédentaires, alors même que les mouvements de population entre les deux rives étaient une constante (Leservoisier, 1994 : 68-78). S'ensuit le traçage de la frontière et la marginalisation des populations négro-africaines, minoritaires à l'échelle du nouveau territoire. A l'intérieur de ces premières limites, d'autres sont encore dessinées car l'articulation du territoire à partir de plusieurs échelons administratifs s'impose. A cet égard, la Mauritanie est divisée en cercles, et le Soudan en trois provinces. De même, une langue allogène, celle du colonisateur, est imposée afin de devenir un identifiant extérieur aux groupes déjà constitués et un élément susceptible d'unifier toutes les régions du nouvel espace conquis. Toujours d'un point de vue théorique, la colonisation aurait encore introduit la dénomination des espaces avec des termes si possible neutres, bien éloignés des réalités préexistantes. Au Gabon, Roland Pourtier rappelle que les hydronymes et références à la nature remplacent les ethnonymes (1989 b, 1989 c). Ces nouveaux termes doivent assurer une certaine homogénéisation et dépasser l'impression première d'agrégat de groupes ethniques étrangers les uns aux autres. Et c'est justement là que la Mauritanie fait exception : les colonisateurs ne cherchent pas à trouver des termes neutres rompant avec les structures précoloniales pour nommer ce nouvel État. Les quatre émirats maures sont conservés –

⁷⁵ Entre 1885, date de la Conférence de Berlin, et 1910, 70 % des frontières africaines furent dessinées (Brunschwig, 1971).

l'émirat de l'Adrar en particulier est pris pour modèle (Bisson, 2004 : 335) –, et le nom même de Mauritanie renvoie (déjà) à la seule population maure alors que la réalité est bien plus composite.

Les militaires et les fonctionnaires européens tentent de trouver une cohérence aux sociétés qu'ils découvrent et de les répertorier selon les catégories ethnie/tribu (Amselle, M'bokolo, 1999). Les Européens entendent alors par ethnie une entité sociale homogène se caractérisant par une langue, des coutumes, des liens de parenté organisés en lignages ou clan, le tout sur un territoire plus ou moins précis et figé. Dans un même ordre d'idée, le tribalisme est vu comme l'expression d'une supériorité d'un clan sur l'autre et donc un prétexte à s'imposer et à affirmer son hégémonie sur d'autres groupes, jugés inférieurs. Ils cherchent alors à classer et surtout à hiérarchiser ces ethnies et tribus les unes par rapport aux autres, en fonction de leur propension à s'organiser en entités politiques et à créer des États. Ils définissent ainsi des tribus et ethnies « évoluées » et d'autres jugées inférieures, créant « une illusion identitaire » (Bayart, 1996 a). Qu'en déduire si ce n'est que les colonisateurs français pensent, dès le départ, que l'ethnie maure est supérieure aux autres ethnies, raison pour laquelle ils leur attribuent un territoire ? Les *Biḍān* se considèrent eux-mêmes comme des arabes et des « musulmans de naissance », et se voient supérieurs aux *Sūdān* du Sud. Les Français reprennent cette opinion, optent pour une hiérarchisation « albinocratique » des ethnies (Ould Cheikh, 2004) et construisent la Mauritanie autour de l'identité *Biḍān*. Progressivement, la Mauritanie apparaît comme une « colonie ethnique maure » (Robinson, 2004 : 369). Cette idée ressort dans les propos de Paul Marty (1916), officier interprète et Directeur des Affaires politiques, pour qui les facteurs de l'unité naturelle sont maures et sahariens.

Pour Ibrahima Abou Sall (1999 : 79), les textes des colons rapportent que « comparés aux *Biḍān*, les noirs étaient considérés comme culturellement inférieurs par l'administration coloniale qui voyait en eux un « vide culturel » ». Pour combler celui-ci, elle se crut « en devoir » de créer en leur faveur des écoles destinées à « donner satisfaction aux aspirations légitimes des populations noires à la culture française ». Le gouvernement Beyries écrivait à propos des *Biḍān* : « Il faut tenir compte du fait qu'il existe une civilisation musulmane fortement poussée que, partout, nous respectons et favorisons ». [...] En conséquence et contrairement à ce qui se passa pour les *Biḍān* durant toute la période coloniale, les populations de la vallée virent leurs langues et leurs cultures totalement ignorées par l'administration de la Mauritanie ». »

Ces distinctions préalables expliquent l'administration indirecte et la grande marge de manœuvre laissée : les Maures sont censés se gouverner plus ou moins seuls, et cela est rendu possible car des proto-États, les émirats, disposent d'une forte assise. Au Soudan, pareille idée est confirmée. L'occupation est directe, du moins dans un premier temps, et concentrée dans

le seul Nord Soudan. Cela s'explique par l'intérêt et l'estime portée aux tribus arabes et nilotiques. Les Britanniques perçoivent en effet le Nord Soudan comme très homogène et fort organisé, lequel contraste fortement avec le pan sud envisagé comme un agglomérat désorganisé de terroirs et confessions disparates. Les colons, tout aussi naturellement, cèdent le pouvoir aux habitants du Nord à l'indépendance.

Une comparaison s'impose alors avec les trois autres grands territoires à la charnière sahélo-saharienne qui deviendront le Mali, le Niger et le Tchad. Un regard sur une carte montre que chacun de ces futurs États observe les mêmes découpages et configurations, élaborés à partir des considérations pragmatiques. Comme le rappelle Denis Retailé (1993 a), il est admis que les pays de la charnière sahélienne devront partager le désert du Sahara avec les pays d'Afrique du Nord. Pour ce faire, les pays saharo-sahéliens doivent s'appuyer sur des « zones pivots » de paysanneries sédentaires soudaniennes situées au sud, écologiquement plus avantageées et économiquement plus viables, pour ne pas condamner les franges septentrionales à la misère par un déficit alimentaire chronique. Le découpage est censé dynamiser le nord depuis le sud, et favoriser, à l'échelle de la colonie, ce qui se passait auparavant à l'échelle du continent, c'est-à-dire un échange et une complémentarité nord-sud entre pasteurs et paysans. De surcroît, les nouveaux territoires sahéliens doivent être faciles à défendre et à administrer, ce qui implique une attention particulière portée à l'emplacement des centres administratifs et à la capitale. Aussi, à la veille des indépendances, transparait la particularité de l'espace sahélo-saharien. L'idée de poser les bases d'un État (seulement) maure, un autre touareg et encore un autre Toubou fait long feu. Tous les pays de la zone alors en constitution, de la Mauritanie au Soudan, en passant par le Mali, le Niger et le Tchad, sont composés de deux ensembles : le premier correspond à l'ensemble désertique au nord, peuplé de populations nomades ; le second méridional se caractérise par la paysannerie et l'élevage. Mais déjà, la Mauritanie et le Soudan se démarquent des trois futurs pays puisqu'ils sont appréhendés depuis leur versant nord arabe, plus peuplés que dans les trois autres pays et moins désertiques (le grand nomadisme y est plus répandu). A l'inverse du Tchad, Niger et Mali, le Sahara n'est pas marginalisé et c'est bien le pan africain qui est jugé comme secondaire. La Mauritanie est en effet perçue comme un territoire saharien et la colonisation, loin de tenir à l'écart les nomades comme cela fut le cas ailleurs (Pons, 1997 : 158), les a désignés comme les héritiers du pouvoir à l'indépendance. Le Soudan est envisagé comme un État nilotique depuis son seul flanc septentrional puisque la colonisation britannique a exacerbé les divisions en concentrant son intervention politique et économique au nord. Sous couvert de protéger les populations du sud alors jugées faibles, la Grande-Bretagne a empêché

tout échange et a fait naître un ressentiment nord/sud. Cette prédilection pour leurs versants septentrionaux se retrouve dans l'emplacement même des capitales soudanaise et mauritanienne, situées bien plus au nord que N'Djaména, Bamako et Niamey.

2.2 Contrôler et maîtriser l'espace : un regard différent sur la ville

2.2.1 L'encadrement territorial depuis la ville

La ville a joué un rôle central durant la colonisation, surtout à partir du milieu des années 1850, lorsqu'elle n'est plus simplement dévolue au commerce mais participe de la conquête et de la domination spatiale. La ville appuie le pouvoir colonial : elle se veut un instrument de maîtrise de l'espace et doit permettre l'instauration de l'ordre républicain. En effet, durant la phase de colonisation, « édifier la ville est une action polysémique : cela revient non seulement à civiliser, à marquer son pouvoir, à inscrire un ordre occidental face au chaos africain, mais encore à contrôler et à assainir » (Dulucq, 2004 : 213).

D'emblée, la colonisation renforce l'assise des villes en hiérarchisant l'espace à partir des embryons urbains : telle une pyramide, il existe des centres d'action, et bien souvent un avant-poste de cette domination, la ville-capitale, au centre du pouvoir et au cœur de l'armature et du processus territorial. Les villages sont désormais répertoriés, localisés les uns par rapport aux autres, contenus dans un maillage administratif. La priorité est à la liaison, à la mise en réseau de ces villes devant fonctionner en synergie.

A cet égard, le cas soudanais se veut exemplaire puisque les Britanniques consentent de gros efforts sur le développement des transports, et en particulier le chemin de fer, seul moyen de relier les villages, de les dynamiser et de conférer une cohésion d'ensemble. Si les premiers rails sont posés dès 1870, ce n'est qu'à la fin du siècle que le système prend véritablement forme. En 1899, Wadi Halfa, ville située sur la frontière soudano-égyptienne, est reliée à Khartoum. La première voie de communication reprend donc le tracé du Nil (Carte 34). En 1906, le réseau s'étend avec une nouvelle voie : Atbara/Port-Soudan et permet ainsi une connexion directe de la capitale avec son avant-port. Par la suite, les lignes sont complétées au sud de Khartoum en direction de Sennar (cœur de la région cotonnière), puis Al-Obeid (centre de production de la gomme arabique). Au fil des années, le réseau se ramifie et de nouvelles implantations humaines apparaissent le long des voies.

Au même moment au Sénégal, le gouverneur Faidherbe tente de maîtriser non seulement le Bas-Fleuve Sénégal mais encore son cours moyen. Le long du fleuve apparaissent des pôles urbains, les villes-escales, telles Kaédi ou Boghé qui s'organisent autour du débarcadère⁷⁶. Sur les pistes sahariennes, les anciens relais caravaniers se voient eux aussi remodelés avec de nouvelles fonctions. La ville « n'est plus perçue uniquement dans sa fonction commerciale. Elle devient le siège de l'autorité » et le support de cette politique de soumission (Désiré-Vuillemin, 1998 : 72). Elle se voit désormais attribuer un rôle politique et administratif et est dotée d'une ligne de fortification et d'infrastructures militaires pour abriter les soldats. Les villes se transforment en pôles attractifs avec le développement des services et la multiplication des institutions publiques placées sous l'administration coloniale (hôpital, école, station de police).

Le modèle théorique veut que, en changeant de statut, la physionomie de la ville évolue. Cette idée est à relier avec l'introduction généralisée de l'aménagement urbain, en vue d'imiter les capitales de l'Empire et ainsi mieux transférer un modèle culturel sous des formes architecturales choisies. Dans les villes coloniales, les formes et marques du pouvoir sont omniprésentes, ne serait-ce que pour contrôler les populations indigènes. Dans cette perspective, l'introduction du plan en damier s'articule étroitement au projet de domination. Depuis l'Europe, les colons vont imaginer la ville africaine rêvée et ainsi créer ce que Sophie Dulucq appelle une « Afrique de papier » (2004). Travaillant à partir de plans, l'urbanisme colonial se veut fonctionnel et techniciste, et par conséquent, de Conakry à Bamako, de Khartoum à Abidjan en passant par Ouagadougou et Niamey, toutes les villes s'homogénéisent à partir de ce modèle de rues droites, plans réguliers, blocs rectangulaires de maisons standardisées selon un certain zonage (ou *zoning* en anglais). Britanniques et Français divisent l'espace, différencient l'accès à la propriété. Pour Sophie Dulucq (2004 : 206), l'affirmation de la supériorité du colonisateur passe par cette nouvelle organisation spatiale de la ville avec son plan orthogonal et ses lotissements géométriques, s'accordant ainsi avec les théories hygiénistes qui viennent compléter la mission « civilisatrice ». En rupture totale avec les modes antérieurs d'organisation, les villes du legs colonial présentent le modèle de la ville duale : ville européenne/ville indigène. L'exemple de Kinshasa étudié par René de Maximy (1984) révèle cette distinction entre la ville des Blancs et celle des

⁷⁶ La physionomie duale des villes du fleuve rappelle leur rôle commercial. La ville de Kaédi est à l'origine composée de deux noyaux : Touldé le long du fleuve et Gattaca en retrait (Koita, 1989). Pareillement, les habitants de Boghé distinguent « Boghé do » – déformation de « Boghé d'en haut », noyau urbain en retrait du fleuve – de « Boghé-escale », qui regroupe le port, le marché sur le fleuve et les entrepôts des compagnies et sociétés commerciales françaises (CFAO, Nosoco, Peyrissac).

Noirs. Sur un mode de séparation raciale et de principes ségrégatifs, l'idée persistante consiste à « protéger » le colonisateur d'où l'installation de camps militaires. En outre, la séparation entre la ville coloniale et la ville indigène est généralement visible : elle peut être matérialisée par un *no man's land* non construit ou parfois par un grand boulevard. Abidjan, Dakar, Brazzaville ont leur « Plateau », aux rues aérées et drainées, contrairement aux zones d'habitat précaires pour autochtones : Adjamé, Médina, ou Poto-Poto (Balandier, 1985). Les colons imposent donc une architecture du pouvoir structurée autour de « valeurs racialisées » qui trouvent leur traduction en ville.

Khartoum semble pleinement répondre au modèle théorique présenté car elle est créée par les Britanniques pour asseoir leur hégémonie, en face d'Omdourman, la ville des « autochtones ».

2.2.2 Khartoum : création de la ville coloniale « modèle »

Khartoum n'est pas à proprement parler née avec la présence britannique puisqu'elle a été créée à l'époque de la Turkiyya dans les années 1820. Mais ce n'est véritablement qu'avec la colonisation britannique qu'elle devient primordiale et revêt la physionomie qu'on lui connaît actuellement. De la même façon que pour le fleuve Sénégal, le Nil est un instrument de la domination impérialiste : conquérir les fleuves pour ensuite conquérir l'espace autour. Aussi, au tournant du XIX^e siècle, à la jonction des deux Nil est construite Khartoum, point d'appui au contrôle spatial.

Khartoum, *râş al-khartoum*, la trompe d'éléphant. C'est ainsi que les Arabes ont dénommé ce site de confluence : une longue bande boueuse matérialise l'union du Nil Blanc et du Nil Bleu. Khartoum date du XIX^e siècle et son histoire est aussi trouble que la couleur de ses eaux. Le nom même de Khartoum ne rend guère compte de l'étrange composition de l'agglomération car derrière cette même appellation se cachent en réalité trois villes : Omdourman, Khartoum et Khartoum Nord. Vicissitudes historiques, flux et reflux, les changements se lisent au cœur même de cette cité basse posée sur l'eau⁷⁷.

⁷⁷ Pour présenter l'histoire de Khartoum, nous nous appuyons sur *An atlas of Khartoum conurbation* d'El Bushra (1976) et les articles de Colette Dubois (1991), Abu Sin, Davies (ed.) (1991), et Marc Lavergne, (1995, 1999 a).

Khartoum-Omdourman : naissance de la ville musulmane

« Khartoum la nilotique » (Dubois, 1991) est la plus vieille des trois villes. Créée par les envahisseurs turco-égyptiens en 1824, elle s'élève au sud de la confluence. En dépit du climat difficile, les Turcs préfèrent le site de Khartoum à celui de Oued Medani, plus au sud. Sa situation quasi centrale dans le pays laisse augurer des facilités de contrôle. Mais c'est encore cette jonction fluviale, autrement dit deux magnifiques axes de conquêtes, d'une importance toute stratégique, qui intéressent les Turco-égyptiens. C'est qu'il ne fallait pas moins d'un fleuve pour apporter la vie dans cet espace semi-désertique et poussiéreux.

« Enfin, voici Khartoum à 1600 km du Delta, à 800 km à vol d'oiseau de la mer la plus proche, tellement à l'écart, tellement cachée dans les sables qu'on y perd toute notion du monde extérieur, prisonnier qu'on y est de 250 millions d'hectares de sable désertique » (Caillou, 1966 : 10)

Le Nil, seul fleuve capable de traverser le Sahara, doit permettre des liaisons commerciales fructueuses avec l'Égypte, bien que six cataractes rendent la navigation malaisée jusqu'à Assouan. Khartoum doit alors agir comme un grand pôle commerçant, à la croisée des réseaux et des pistes, et assurer le lien avec le sud qui renferme la région la plus productive (*Gezira*). Elle est encore idéalement située pour contrôler la traite des esclaves et de l'ivoire.

La ville aurait abrité jusqu'à 40 000 habitants en 1860, accueillant diverses fonctions politiques et administratives. Elle draine la population qui s'installe de façon désordonnée dans des cases rondes au sud de la ville. Mais au centre-ville, la trame du modèle urbain turco-musulman est reprise : au centre politique se juxtapose le quartier islamique avec ses mosquées et bazars animés (*Hillat Moussa Bey*). Politique, religieux et commercial sont intimement liés, fidèlement aux principes de la ville musulmane (Planche 5).

Entre 1867 et 1870, le gouverneur lance un grand programme de transformation de la ville : des artères plus larges sont ouvertes, des édifices publics sont érigés, une deuxième mosquée est programmée. Mais le projet n'arrivera pas à terme car, dans les années 1880, la révolte gronde contre la présence égyptienne et anglaise dans la ville. Un soudanais, Muhammad Ahmed Ibn Abdallah, prend le titre de Mahdi, et avec ses fidèles, encercle Khartoum qu'il a promis de « faire flotter sur le fleuve ». Le Mahdi s'attache en effet à consolider les différentes tendances religieuses, ce qui lui permet d'être à la tête d'un puissant mouvement anticolonial. En 1885, il met à sac la ville qui compte alors 35 000 habitants, et

fait chuter le général britannique Gordon⁷⁸. Celui que l'on désignait comme le « Bédouin du désert » décide d'ériger sa propre ville en face, sur la rive gauche du Nil et rejette Khartoum, symbole de la domination étrangère et de l'implantation chrétienne. « Khartoum la Nilotique » se transforme alors en vulgaire carrière de matériaux de construction tandis qu'Omdourman est promue capitale nationale. La population afflue, créant un premier vrai noyau urbain : de 240 personnes en 1884, la ville comptera de 120 et 130 000 en 1886, puis autour de 150 000 habitants en 1896.

L'ère de la Mahdiyya est inaugurée et avec elle, la ville arabo-musulmane. En lieu et place de Khartoum, Omdourman se doit d'incarner la capitale islamique d'un nouvel État théocratique. Au départ, les partisans du Mahdi n'ont aucunement conscience qu'ils sont en train de fabriquer une ville, et ce n'est que graduellement qu'elle revêt des traits urbains pour devenir l'archétype même de la médina : le cœur de la ville musulmane est organisé autour de la grande mosquée, du palais du Khalife, du centre administratif et commercial qu'entourent des ruelles tortueuses. Elle est en cela une ville musulmane typiquement soudano-arabe, nettement organisée en quartiers mais dont se dégage une certaine forme de désordre (Planche 5, cartes 16).

Omdourman est au départ principalement occupée par des tribus du Nord et de l'Ouest (Kordofan et Darfour). Elle est même dans les premiers temps interdite aux non-musulmans. Et pourtant, au fur et à mesure, elle accueille des individus des quatre coins du pays au point d'en devenir le raccourci. Par diverses décisions politiques, différents peuples auraient été amenés vers la capitale : les bases d'un brassage ethnique et tribal sont jetées. A cet égard, tout Soudanais, de quelque région qu'il soit, possède au moins un membre de sa famille dans cette – partie de la – ville. Omdourman parvient, dans une certaine mesure à réunir et unifier toutes les parties de l'Est et du Nord Soudan à partir d'un élément en commun : l'Islam. La religion, à laquelle s'ajoute la tribu, est d'ailleurs un principe de répartition spatiale : dès la fin du XIX^e siècle, chaque quartier correspond à une ethnie. Aujourd'hui encore, les places religieuses et les concentrations tribales sont observables bien que les regroupements ne soient plus aussi figés.

Alors que Khartoum se transforme en ville morte pendant douze ans, Omdourman se développe comme l'une des plus importantes cités d'Afrique et affiche des caractères originaux : les habitants y revendiquent une citoyenneté et une territorialité fortes. Elle s'impose

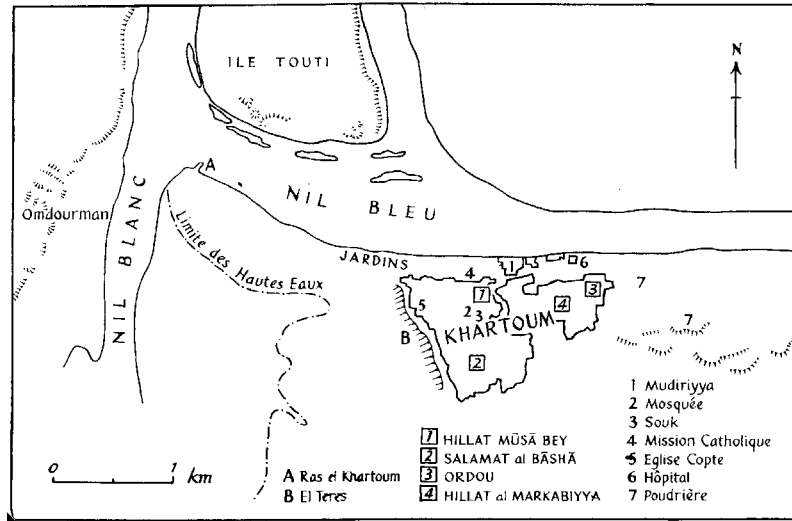
⁷⁸ Le roman d'Alan Caillou (1966) reprend l'histoire de Khartoum, depuis sa naissance jusqu'à sa chute. Les affrontements successifs entre le Mahdi et le général Gordon sont relatés. Le roman s'achève sur l'arrivée de Kitchener dans les lieux. Plus récemment, l'écrivain soudanais Jamal Mahjoub raconte cet épisode historique (1881-1898) dans son roman *Le train des sables* (2001).

comme un véritable centre religieux, orienté vers la prière du vendredi, visage qu'elle conserve encore aujourd'hui, en incarnant la capitale historique, nationale et religieuse à travers ses nombreux intellectuels et lieux de pèlerinage – en particulier le tombeau du Mahdi (photo 11).

Pour Colette Dubois (1991 : 24), la « Mahdiyya laisse aux générations futures un héritage matériel et un modèle de ville musulmane » composé de maisons à toit en terrasses et aux formes géométriques rectangulaires. Omdourman, la ville musulmane va s'affirmer comme la ville garante des valeurs traditionnelles et indigènes, par opposition à Khartoum-la nouvelle, la ville coloniale planifiée.

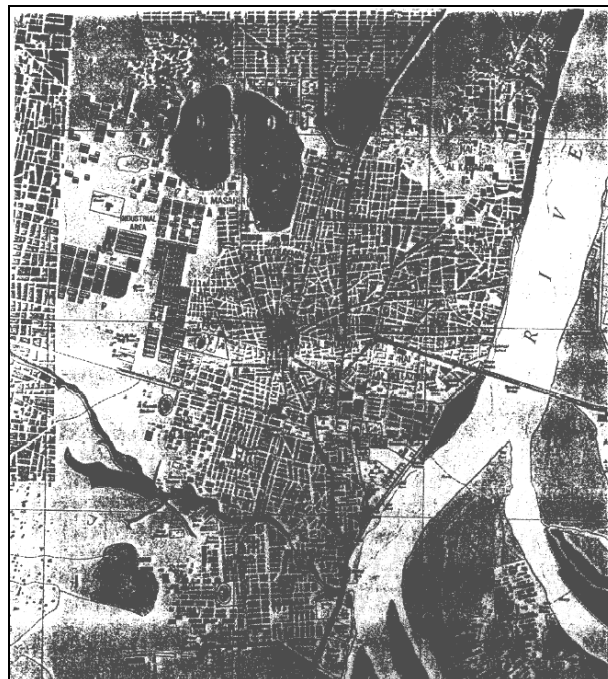
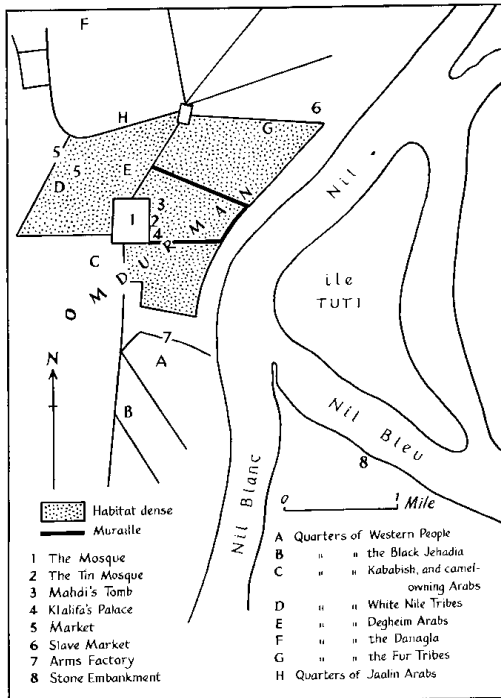
PLANCHE 5 : Naissance et évolution de Khartoum au XIX^e siècle

Carte 15 : Khartoum à l'époque de la Turkiyya (1863)



Source : C. Dubois, 1991 : 16

Cartes 16 a et b : Omdourman en 1895



Source : C. Dubois, 1991 : 22

Naissance du « Grand Khartoum »

Dès la fin du XIX^e siècle, Omdourman se voit concurrencée. Les troupes anglo-égyptiennes, menées par Sir Herbert Kitchener, pénètrent au Soudan et prennent la ville le 2 septembre 1898 (bataille d'Omdourman). Lord Kitchener découvre le site et décide d'ériger la nouvelle capitale du *condominium* anglo-égyptien : en prenant la décision de construire – reconstruire serait le terme plus approprié –, il se démarque de la Turkiyya. Le Soudan n'est plus seulement un appendice de l'Égypte, mais un territoire nouveau avec des frontières que les Britanniques entendent administrer ; pour ce faire, la ville de Khartoum est envisagée comme nouvel instrument du pouvoir qui permet de maîtriser puis d'aménager l'espace. Le choix de Khartoum s'impose : à la croisée de deux voies de pénétration, elle assure le point de jonction entre toutes les parties du nouvel espace conquis. Elle se situe sur l'axe principal de pénétration britannique Nord-Sud, et en cela se présente comme un maillon incontournable sur l'itinéraire Le Caire-Le Cap mais encore sur l'axe Est-Ouest, la transsahélienne qui relie le Tchad à Port-Soudan, lieu d'exportation.

Le nouveau gouvernement s'attribue alors la propriété de l'ensemble du territoire. Kitchener suit personnellement les plans de cette nouvelle agglomération, laquelle sera pensée à partir de trois embryons urbains. Omdourman, peu touchée par les luttes, conserve sa morphologie initiale et reste la ville indigène, peuplée par les Soudanais. La ville perd néanmoins des habitants : en 1904, le gouvernement aurait dénombré 46 000 habitants, soit trois fois moins que dix ans auparavant (Davies, Abu Sin (ed.), 1991 : 6). L'autre rive, située au nord de la confluence, est également investie. Simple entrepôt au départ, Khartoum Nord va constituer le troisième noyau urbain. Enfin, sur les ruines de l'ancienne Khartoum nilotique, il est question d'implanter une ville moderne, la ville du progrès, une « *European Town* » (Planche 6). « A l'image du triangle, symbole de la perfection et de l'unité, naissait Khartoum coloniale, portant la marque de son concepteur Sir Herbert Kitchener » (Dubois, 1991 : 24).

Voulant rompre symboliquement avec l'image désordonnée d'Omdourman, le Khartoum de Kitchener incarne rationalisme et rigorisme européen. Toutes les nouveautés en matière d'urbanisme sont testées à Khartoum : la trame adoptée reprend le plan en damier, mêlant espaces non bâtis et îlots de construction. Elle s'inspire de l'urbanisme « hygiéniste » et des règles sanitaires alors en vigueur dans le monde britannique. Les administrations et autres lieux politiques accompagnent le cours du Nil Bleu, créant ainsi une corniche aux

édifices imposants. Mais c'est encore la marque britannique que ce plan entend sceller : le parcellaire et la disposition des îlots rappellent le drapeau de l'Union Jack (carte 18). Assurément, ce plan est unique dans les villes colonisées par les Anglais. Les avenues forment des rectangles que recoupent des diagonales : fin stratège, Kitchener entend contrôler étroitement la ville depuis le centre de ces diagonales. Dans un but de rationalité foncière et régulation urbaine, on distingue alors les zones résidentielles des espaces voués au commerce et à l'industrie. Le *zoning* (principe qui confère à un espace une fonction particulière) est au cœur du nouvel ordonnancement urbain. Trois classes d'aires résidentielles sont différenciées, en fonction de la taille de la parcelle et du type de matériaux utilisés pour la construction. Chaque strate sociale doit ainsi avoir ses quartiers et aires réservées. Ce zonage, *a priori* sans trop de conséquence, et sur lequel nous reviendrons plus longuement, va profondément marquer la physionomie de Khartoum. Il est à l'origine de la ville compartimentée telle qu'elle est encore visible aujourd'hui et au fondement même des disparités socio-spatiales qui caractérisent actuellement Khartoum.

Les bâtiments, quant à eux mêlent, les architectures européennes et confèrent une touche « *so british* » à la ville en construction. Les toponymes et autres noms de rue rappellent la domination des deux entités anglo-égyptiennes : l'Avenue Victoria est perpendiculaire à l'Avenue Khédive. Statues et édifices au nom de Gordon se multiplient, glorifiant le fondateur de la ville.

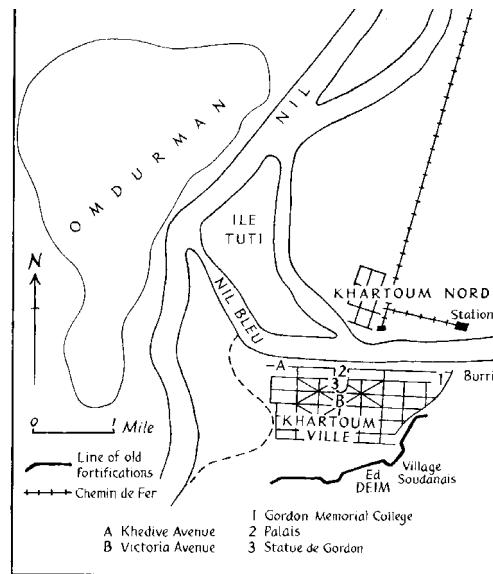
PLANCHE 6 : Khartoum au début du XX^e siècle

Carte 17 : Khartoum et Omdourman fin XIX^e



Source : Adil Mustapha Ahmed, 1993 : 32

Carte 18 : Les trois villes au début du XX^e siècle



Source : C. Dubois, 1991 : 27

Photo 1 : Immeuble de style anglais, centre-ville de Khartoum



Cliché : Claude Iverné, décembre 2003

Photo 2 : L'Université de Khartoum



Cliché : A. Choplin, août 2005

Ces deux bâtiments démontrent que les Britanniques ont transposé le modèle architectural anglais dans la ville de Khartoum. Contrairement aux colonisateurs français, ils n'ont pas développé de style architectural particulier que l'on aurait pu qualifier de « colonial ».

L'université de Khartoum, créée en 1902 par l'administration britannique sous le nom de *Gordon Memorial College*, se présente comme un modèle réduit des universités Oxfordienne et Cambridgienne. C'est dans cette université britannique qu'est formée l'élite soudanaise, laquelle se soulèvera contre le colonisateur par la suite.

Au fil des années, Khartoum s'affirme comme une poche d'Angleterre au cœur du Soudan, comme le soulignait l'explorateur Wilfred Thesiger lors d'une visite en 1935 :

« Khartoum seemed like the suburbs of North Oxford dumped down in the middle of the Sudan » (Thesiger, 2000)⁷⁹.

⁷⁹ « Khartoum s'apparente aux banlieues du Nord d'Oxford qui auraient été déposées au milieu du Soudan » (Trad. pers.)

Khartoum, qui attire principalement les fonctionnaires britanniques et égyptiens, devient le symbole du multi-culturalisme et se démarque d'Omdourman, la ville musulmane. Tout est mis en œuvre pour que la capitale soit érigée promptement, le but étant de transférer les bâtiments administratifs et différents services situés de l'autre côté du Nil vers la ville nouvelle. Dès 1904, la ville commence à prendre forme, notamment par la plantation de milliers d'arbres le long des avenues nouvellement dessinées. Assurément, Khartoum porte désormais les caractères de la ville coloniale et ne relève plus du modèle des villes islamiques (Dubois, 1991 : 31). Rapidement, trois ensembles se distinguent : les bâtiments politiques et administratifs le long du fleuve ; le quartier de bureaux, boutiques plus au sud, derrière cette première ligne de prestige ; et derrière, plus en retrait encore, des quartiers d'habitation, eux aussi planifiés entre la gare et l'aéroport. La limite sud de la ville est matérialisée par la voie de chemin de fer. Au-delà de la boucle de chemin de fer, les quartiers bas standing (Deim) se développent. Si tout laisse à penser que Khartoum est une ville morte au départ, elle se pose en pôle attractif à travers ses offres d'emplois.

A Omdourman et Khartoum s'ajoute Khartoum Nord, également appelé *Bahri*, qui complète ainsi le tissu urbain de l'agglomération. Depuis la fin du XIX^e siècle, cette zone est connue en tant que terminus de la voie ferrée qui relie au Nord du pays – frontière égypto-soudanaise. En 1899, le Nil Bleu est franchi grâce à un pont rail-route. La connexion entre Khartoum et Khartoum Nord est établie, permettant désormais à cette dernière de faire partie intégrante de l'agglomération. Autour du terminus, quelques entrepôts s'installent, suivis quelques temps après d'infrastructures modernes. Bien que dénué d'histoire, ce troisième pôle s'étoffe : individus, boutiques, commerces, usines s'y implantent. Les nouvelles industries attirent la main d'œuvre peu qualifiée qui loge autour. Elle dépasse alors ses attributs premiers purement fonctionnels et devient également zone résidentielle.

Khartoum Nord est née. Omdourman, à l'écart de ces nouvelles voies de communication, est marginalisée. Perçue comme la « ville indigène », avec toutes les fonctions traditionnelles de la ville africaine, elle reçoit peu d'attention de la part des Britanniques, ce qui lui permet de conserver son caractère monumental et humain, et de renforcer son rôle culturel, spirituel et religieux à travers l'implantation des confréries.

Ainsi se présente Khartoum, celle que l'on nomme « the Three towns » ou la « triple ville » à la veille de l'indépendance. Les villes mononucléaires des deux périodes précédentes laissent la place à une cité polynucléaire. La ville, en dépit de sa continuité urbaine, revêt trois visages et identités : Omdourman, la ville soudanaise traditionnelle et tumultueuse, symbole

de l'islam pur et rigoriste ; Khartoum, la ville administrative et rationnelle et Khartoum Nord, la ville fonctionnelle et industrielle.

2.2.3 L'absence de politique urbaine durant la conquête de l'espace mauritanien

Si Khartoum reprend point par point le modèle de la ville coloniale, en opposant un vieux centre musulman et une agglomération moderne de type occidental, le cas mauritanien se met en porte à faux. Contrairement au Soudan, il n'y a pas eu de politique urbaine attenante à la colonisation en Mauritanie. Pas de grands programmes urbains comme dans le cas soudanais, pas de figure à la Kitchener animée par un projet clair de ville, pas de volonté de maîtriser l'espace depuis la ville. A aucun moment les Français n'envisagent d'ériger une ville comme l'ont fait les Britanniques avec Khartoum. Comment expliquer cette stratégie si ce n'est par le manque d'intérêt que suscite la Mauritanie, qui devait se contenter d'être un espace de jonction entre l'Afrique du Nord française et l'Afrique Occidentale de l'Ouest ? Dans l'esprit des colonisateurs, la Mauritanie ne se différencie pas du Sénégal, ou du moins pas suffisamment pour que cela justifie la création d'une ville pour les Maures dont près de 90% sont nomades à l'époque. Par ailleurs, il n'est besoin de ville dans la mesure où Saint-Louis rayonne et occupe pleinement l'espace de l'AOF, remplacée par Dakar au début du XX^e siècle. D'après les archives analysées par Geneviève Désiré-Vuillemin (1997 : 361), Saint-Louis est une ville dès 1850 « avec ses rues qui se coupent à angle droit, son église, sa mosquée, le palais du gouverneur et ses maisons en dur construites par sa bourgeoisie active (...). En Afrique, Saint-Louis fait figure de capitale ». A partir de 1854, Faidherbe entend faire de l'île-capitale le symbole de la conquête coloniale et lui confère un rôle de premier plan dans la diffusion des idées françaises. A travers elle, la colonisation française doit prendre toute son ampleur en Afrique noire et ainsi exposer la civilisation par opposition à la « barbarie ». Pour mener à bien ce projet, Saint-Louis accueille tous les grands services publics, des finances à la santé, des travaux publics aux postes et télécommunications, en passant bien évidemment par les établissements d'enseignement et les bases militaires (Sinou, 1993).

Pôle de première importance pour les habitants noirs de la vallée du fleuve, elle joue également un rôle considérable pour les Maures, qui s'y installent précocement. Zekaria Ould Ahmed Salem (2004 : 145) rappelle que Saint-Louis fut un lieu de vie pour la « bourgeoisie » maure. En tant qu'« espace public délocalisé », elle permit aux Maures d'être perçus autrement que comme de simples bédouins un peu « frustes ». La ville de Saint-Louis, au-delà

de la concentration militaire et du centralisme administratif qu'elle présentait, a diffusé une certaine forme de citoyenneté et de cosmopolitisme, d'ouverture culturelle et artistique, auxquelles fut associée la société maure. Ainsi, le « *colonial way of life* », nommé ainsi par Z. Ould Ahmed Salem, a particulièrement pénétré les sociétés noires du fleuve et nomades maures.

Dans la mesure où l'espace mauritanien demeure dans l'orbite de l'espace saint-louisien, nul effort ne sera consenti dans la mise en place d'une politique urbaine. Le découpage en « cercles », en chef-lieu et « sous-préfectures », oblige bien à la construction de bâtiments administratifs, ainsi que des écoles, bureaux de poste, prisons, dispensaires dans les embryons urbains. Les villes du Sud sont les seules à se développer véritablement sous la présence française. Les villes-escales déjà évoquées voient leur population s'accroître. Très tôt en contact avec les colonisateurs, les *Halpulaar'en*, Wolofs et Soninkés qui occupent principalement ces villages deviennent des relais et appuis. Ils seront également les premiers à fréquenter les écoles françaises – envers lesquelles les Maures expriment une grande méfiance et préfèrent y envoyer leurs *Harâtîn* – et donc à apprendre la langue française et à poursuivre leurs études à Dakar, puis en France pour certains. Aussi, à l'indépendance, les premiers décalages sont visibles : les populations du sud sont mieux formées et l'on fera naturellement appel à elles pour occuper les postes administratifs créés. Mais, paradoxalement, la Mauritanie nouvelle ne s'appuie pas sur son pivot soudanien. Dans cette perspective, les nouveaux cadres administratifs « noirs » seront exclus de la politique puisque les Français laisseront le pouvoir dans les mains des Maures.

Comme l'espace situé au nord du fleuve est perçu comme un territoire nomade et situé dans l'orbite de Saint-Louis, le seul projet « urbain » qui émerge est celui des « cités pastorales ». Dans les années 1940, certains colons exhortent à organiser cet espace mauritanien qualifié de « pays désorienté », au « réseau lâche de voies entrecroisées », de « corps sans charpente, sans vertèbres et sans os », auquel il manquerait des « noyaux d'ossification, des articulations qui en feraient un organisme dressé »⁸⁰. L'idée d'organiser la société nomade en fixant les administrés dans des foyers fait son chemin. Ces cités devaient se présenter comme des havres de sécurité, des centres de prospérité autour desquels s'organiseraient les activités pastorales. On attendait de ces nœuds urbains qu'ils deviennent des pôles canalisant les itinéraires caravaniers, et qu'ils assurent la complémentarité entre production et consommation. Mais, ce projet de cités pastorales qui devait pallier

⁸⁰ Larrat R. « Programme d'avenir », *La vie mauritanienne*, 1949, Op. cit. in Sid'Ahmed Ould Ahmed Salem, (2004 : 183).

l'administration du vide ne verra jamais jour. Aussi, l'intervention urbaine de l'administration française reste négligeable, exception faite des embryons urbains auxquels on a accolé une garnison militaire, à l'image d'Atar ou de la création d'avant-postes militaires comme Kiffa et Aleg. Quelques fortins sont également érigés tel celui de Nouakchott. Jusqu'alors vulgaire puits fréquenté épisodiquement par les nomades, Coppolani suggère d'y implanter en 1903 un poste militaire, pour y placer l'un de ses hommes, le Commandant Frèrejean. Celui-ci raconte dans ses mémoires :

« Je vais prendre mes fonctions de commandant dans un cercle où tout est à faire. Mon centre sera à Nouakchott, le futur poste que M. Coppolani doit venir installer avec moi. Il a reconnu l'emplacement général en mai 1903. Là, paraît-il, je serai au bon air et en pays très sain. Les habitations et même la fortification, démontables, sont prêtes à Dakar. » (Frèrejean, 1995 : 48)

Pendant cinquante ans, Nouakchott reste au stade de fortin, simple arrêt sur la piste numéro 1⁸¹.

Si dans un premier temps, nous avons vu que les colonisateurs s'efforçaient de pacifier puis d'instaurer l'ordre pour permettre le développement du commerce, la deuxième moitié du XIX^e et début du XX^e siècle répondent à un autre objectif : celui d'imposer la domination européenne. Cette dernière suppose non seulement de conquérir l'espace mais encore de le délimiter et de maîtriser ce nouveau territoire politique. Ces deux périodes confèrent un rôle distinct à la ville : dans le premier cas, elle est comptoir, vouée au commerce tandis que par la suite, elle devient relais administratif, point de contrôle devant permettre la domination politique. Khartoum répond à ce cas de figure en tant que pôle urbain créé pour asseoir la présence étrangère.

Au terme de la présentation des deux colonisations, nous pouvons déjà mettre en évidence une différence importante entre les conquêtes des espaces mauritanien et soudanais. En Mauritanie, cette conquête se fait depuis Saint-Louis du Sénégal, autrement dit depuis le sud. Les colonisateurs remontent peu à peu : l'espace des Maures est perçu comme un front pionnier et pendant longtemps, la Mauritanie demeure assimilée au Sénégal. Ce point est primordial dans la tentative de construction nationale puisque les premiers dirigeants

⁸¹ Le journal *La Vie Mauritanienne* qui paraissait à Saint-Louis durant l'époque coloniale, présentait Nouakchott en 1950 comme un « centre d'accueil et station climatique : grâce à l'heureuse initiative de M. Max Piquemal, résident à Nouakchott, le gîte d'étape de ce poste rénové et amélioré a été inauguré le 18 mars 1950... cette réalisation va donc permettre à tous les passagers de la piste n°1 de recevoir enfin l'hébergement décent et les repas corrects [...]. A Nouakchott, désormais, on pourra coucher dans un lit et dîner à la carte ». (Op. Cit. in Sid'Ahmed Ould Ahmed Salem, 2004 : 185).

chercheront à se défaire de cette image de « périphérie sénégalaise ». La Mauritanie présente peu d'intérêt aux yeux des Français qui n'y voient là qu'un espace vide et qu'ils occupent superficiellement contrairement à la vallée du fleuve Sénégal.

A l'inverse, la colonisation du Soudan se fait depuis le nord, en remontant le Nil, et seul la partie septentrionale du pays semble intéresser les Britanniques. Dès le départ, le Soudan paraît accroché à l'Égypte, image dont entendent se défaire les Britanniques qui créent symboliquement Khartoum. La ville est envisagée selon une stratégie de conquête nord-sud puisqu'elle se situe au centre de l'axe Le Caire-Le Cap.

Deux pénétrantes inversées, des logiques qui sous-tendent bien différenciées, voire opposées... et pourtant, un résultat qui présente de nombreuses similarités. La colonisation fut duale dans les deux cas, consacrant l'isolement entre le nord et le sud. Les groupes sociaux se voient désormais compris dans un cadre territorial peu mouvant. Le principe de l'identité ethnique territorialisée est inauguré, étant entendu qu'une ethnie domine un territoire défini et impose aux autres groupes un modèle qui servira de référent au moment de la construction nationale. En résulte une même fracture et une même prédilection pour les populations du nord alors que dans les autres États saharo-sahéliens, la faveur est donnée aux populations sédentaires paysannes. Dans le Soudan et la Mauritanie naissants, les ethnies dites « arabes », jugées supérieures par les colonisateurs, héritent du pouvoir à l'heure de l'introduction de l'État-nation.

CHAPITRE III. La difficile mise en place de l'État-nation et l'affirmation de la ville-capitale

L'indépendance se veut avant tout l'époque de l'introduction de l'État, dans sa version moderne d'État-nation, y compris en Afrique, continent alors perçu comme un ensemble teinté d'archaïsmes et soit disant ancré à l'état de nature. Ethnicité, tribalisme, retard, isolement, vulnérabilité, passivité... sont quelques-uns des clichés encore utilisés aujourd'hui pour décrire l'Afrique postcoloniale. Le sous-développement qui la caractérise est souvent mis sur le compte de cette forme « État », imposée universellement dans les années 1960 et qui serait en total décalage avec les sociétés.

Dans sa nouvelle acception, l'État s'appuie sur deux principes fondamentaux : le territoire et la nation. Aux ensembles politiques locaux se superpose cet État, qui s'inscrit désormais dans des limites fixes (ses frontières) qui enserrant son territoire et lui permettent d'être reconnu sur la scène internationale. Par ailleurs, il entend réunir des populations fort diverses, alors comprises sous l'appellation de nation. Au cœur de cette configuration universelle, la ville, et une en particulier se démarque des autres : la capitale. Si celle-ci a toujours été politique, elle se voit attribuer de nouvelles fonctions puisqu'elle est désormais reconnue comme le lieu de la souveraineté. Elle subit dès lors de grandes transformations et se démarque de celles qui l'ont précédée en jouant un rôle central dans l'affirmation de l'État et la construction de la nation.

Dans le cas soudanais, Khartoum perpétue la tradition centralisatrice puisqu'elle devient la ville administrative, la ville du pouvoir à partir de laquelle le nouvel État entend imposer sa puissance sur le reste du territoire. En Mauritanie, l'absence de politique urbaine durant la colonisation commence à poser problème. Les premiers dirigeants, encore fortement liés à la France, vont alors chercher à l'intérieur même du territoire un élément censé légitimer l'existence du nouvel État. Dans cette perspective, une ville est créée de toutes pièces : Nouakchott.

Dès lors, Khartoum et Nouakchott présentent deux rôles essentiels : le premier est d'ordre fonctionnel puisqu'elles centralisent, et en cela, concentrent les gens, l'administration, l'appareil bureaucratique permettant la consolidation de l'espace politique moderne. Mais, elles sont encore empreintes d'une fonction idéologique, devant relever le défi unificateur et permettre la construction de la nation. Car, pour les dirigeants de l'époque, il n'est de nation

s'il n'est de fusion entre un espace et des hommes, entre un territoire et un peuple, susceptibles de se reconnaître dans un même lieu de jonction : la capitale.

3.1 État, nation, territoire et capitale : des concepts à l'épreuve de la réalité sahélo-saharienne

La question de l'introduction, construction, formation de l'État a constitué la toile de fond de nombreux débats. D'aucuns affirment que l'État aurait été importé, imposé, surimposé (Badie, 1992). Pour d'autres, il aurait été intériorisé et repensé par les acteurs sociaux qu'il est censé administrer. Résumer ici en quelques lignes les controverses qui ont lieu autour de la notion d'État en Afrique s'avère bien complexe. Au risque de faire des réductions hâtives et simplificatrices, nous nous contenterons de confronter ces approches conceptuelles aux réalités mauritanienne et soudanaise. Nos propos seront essentiellement axés sur les dimensions territoriales et sociales induites par cette nouvelle conception politique et dans lequel la capitale joue pleinement un rôle.

3.1.1 L'État-nation : « l'impératif territorial »

Bon nombre d'études portant sur l'Afrique, qu'elles soient géopolitiques, géographiques, historiques ou politiques, ont abordé les conséquences spatiales de l'introduction de l'État-nation. Ce dernier présente en effet des « implications géographiques » et un « impératif territorial » (Retailé, 1997 : 148). Il reçoit pour héritage une entité spatiale, avec une plus ou moins grande cohérence, en fonction des noyaux ethniques auxquels il se superpose. De cette entité spatiale comme legs – que d'aucuns ont qualifié d'empoisonné –, il doit désormais en faire un territoire, c'est-à-dire un espace clairement circonscrit. Le territoire, en tant que projection spatiale du politique, cautionne l'existence même de l'État : il ne peut y avoir d'État solide sans un espace qui lui est dévolu, dont il peut disposer comme support de son pouvoir, comme richesse, sur lequel il inscrit durablement sa marque, et s'assure ainsi la souveraineté. Cette problématique de l'État et du Pouvoir, dont le territoire est le contenant, est justement au cœur de l'Afrique en construction. Un territoire suppose des frontières, dont les tracés évoqués précédemment, répondaient à diverses attentes et logiques. Si certains traits furent tracés vulgairement, cinquante ans après

et autant d'années durant lesquelles elles ont été décriées, ces frontières semblent, dans leur ensemble, intériorisées et acceptées.

En pratique, l'introduction de l'État moderne, au territoire précisément circonscrit, ne se fait pas sans heurt, et ce d'autant plus lorsqu'il s'inscrit dans les espaces traditionnellement occupés par des nomades. Replacé dans un contexte saharien, la notion d'État, par essence sédentaire, apparaîtrait comme antinomique à celle de communautés nomades, étant entendu que celles-ci s'opposent à toute forme d'organisation du pouvoir. En effet, la forme étatique s'inscrit dans une perspective de domination, d'encadrement administratif et de croissance économique, tandis que le nomade se cantonnerait à des tentatives de préservation et de défense dans un espace diffus. L'un entend contrôler pour produire et gérer, l'autre s'attache à rester mobile pour circuler et commercer. Cette dualité de systèmes s'est traduite par des affrontements, et des marques d'hostilité. En se superposant, voire en se substituant au fil des années aux structures antérieures empreintes de nomadisme et pastoralisme, une première discontinuité s'opère puisque au fonctionnement spatial réticulaire des nomades et pasteurs s'impose désormais celui des États, marqué par le cloisonnement et la surface que matérialise la frontière par excellence. Comme le souligne Denis Retaillé, l'inadéquation est totale puisque « dans le cadre idéologique de la société nomade historique, l'État n'est pas légitime. Rien de ses principes ni des ses attributs ne concorde avec les modes d'organisation de la société » (Retaillé, 1998 a : 49).

La logique de l'État contemporain consiste à contrôler l'espace, à gérer les ressources de son territoire, à développer et rendre productif ce dernier. En procédant à un encadrement territorial, il espère par-là même avoir une emprise sur les groupements sociaux qui l'habitent. Par conséquent, les politiques des États prônent-elles, dans un premier temps, la sédentarisation des populations nomades ; sédentarisation qu'ils subiront dramatiquement par la suite avec la période de sécheresse. Diverses stratégies sont usitées par l'État pour canaliser ces populations mobiles : développement de l'agriculture, accès aux postes de santé, campagne de scolarisation sur les ondes radiophoniques, distribution de vivres dans les noyaux urbains. En passant par les moyens de communication immatériels et invisibles, l'État diffuse son discours unificateur, tente de rassembler les individus derrière une idée unitaire, celle de la nation encore bien fragile et branlante. Les politiques de sédentarisation engendrées par l'État sont propres à tous les pays nouvellement indépendants qui administrent des populations nomades : les États développent et débloquent des moyens pour associer, voire tenter d'intégrer cette partie non négligeable de la population au cœur du système politique (Bourgeot, Guillaume : 1989). En Mauritanie, les premiers dirigeants cherchent à

contrôler ces nomades à travers une politique d'urbanisation. Ils mettent tout en œuvre pour les sédentariser dans les villes de l'intérieur. La consolidation des frontières a ainsi un impact déstructurant sur les sociétés nomades. En Mauritanie, dans la mesure où les dirigeants sont tous issus de « la tente », les nomades ne se retrouvent pas dans une position marginale comme ce fut le cas des Touareg au Niger, Mali et Algérie. Ceci étant, le paradoxe de l'État mauritanien apparaît au grand jour, entre un pouvoir étatique centralisé qui cherche à s'appropriier un territoire et des populations dont les paradigmes demeurent la mobilité et la plasticité des découpages (Lechartier, 2005 : 107).

3.1.2 La nation en question : prémisses et difficultés

Pour la plupart des pays africains, il est coutume de dire que le contenant – le territoire – précède bien souvent le contenu qui revêt une dimension sociale. Or, il n'est d'État que lorsqu'une autorité souveraine s'exerce sur l'ensemble d'un peuple et d'un territoire déterminé, et il n'est d'État-nation que lorsque l'autorité politique et la nation ne font qu'un. Au moment où l'idée de nation s'impose en Europe, Voltaire (1990) la définit comme « un groupe d'hommes établi sur un territoire défini, qui forme une communauté politique et se caractérise par la conscience de son unité et sa volonté de vivre en commun ». Ainsi donc, dans les quelques mois qui suivent les proclamations d'indépendance, des groupes sociaux, qui certes se côtoyaient et échangeaient, se voient désormais englobés dans un grand « tout », sous un seul terme qui s'apparente à un fourre-tout sans grande cohérence. Faute de pouvoir réellement créer cette nation parce qu'il n'est encore de conscience d'unité et de volonté de vivre en commun, on tente au mieux de faire correspondre un territoire statique à une ethnie dominante autour de laquelle se consoliderait l'identité nationale.

L'État africain, généralement caractérisé par une pluri-ethnicité, entend modeler et transformer sa société à son image, et pour cela, subsumer les coquilles précoloniales et coloniales. Il espère se défaire des ethnies et tribus alors perçues comme des archaïsmes et des obstacles à la construction nationale (Chrétien, Prunier, 1989 : 9). L'ambition de l'État-nation est grande car il semble impossible de réunir dans un territoire d'État marqué par des forces centripètes des populations qui fonctionnent sur un mode tribal. Par ailleurs, ce nouvel État manque d'assise face aux nombreuses autorités jugées plus légitimes car traditionnelles et/ou charismatiques (chef de tribus, marabouts, confréries). La question de l'acceptation et de l'intégration de l'État en Afrique se pose dès lors en termes de dyade Autorité/Pouvoir. Si l'État détient le pouvoir, paradoxalement, il est dépourvu d'autorité, ne disposant d'aucune

sacralité. Aussi est-il bien souvent contraint de composer avec les autorités dites traditionnelles dont le poids est parfois considérable⁸². Alors que depuis ses premières heures l'État a cherché à se démarquer de ces catégorisations (ethnisme, tribalisme), elles demeurent de véritables référents. Selon Jean-François Bayart (1996 b), les sociétés locales se seraient réappropriées ces concepts au point qu'il est impossible aujourd'hui de démêler les écheveaux entre « africanité et idéologie coloniale ». « Les traditions ont été figées en coutume et folklore » par le travail idéologique et juridique de la colonisation (*ibid.* : 43). Toutefois, les groupes ne reprennent pas toutes les traditions mais n'en remobilisent que certaines, jugées utiles et édifiantes, en vue de les adapter au contexte contemporain. La tradition est constamment inventée et réinventée, « ré-enchantée » disait même Achille Mbembe (2000 b).

Dès lors, on ne peut s'en tenir à la seule thèse de Bertrand Badie affirmant que l'État en Afrique serait le résultat d'un transfert, d'une « importation », d'une « mauvaise greffe ». En Mauritanie comme au Soudan, au-delà des clivages ethniques, tribaux, sociaux qui peuvent exister, le sentiment d'unité et d'appartenir à un même ensemble est fort. Ainsi peut-on recourir à un second mouvement de pensée, initié par les travaux de Jean-François Bayart qui réfute l'idée d'une « universalisation manquée » de l'État (1996). Dans sa lignée, Jean-François Médard (1990) puis Richard Banégas (2003) se mettent en porte-à-faux avec la théorie première de la greffe de l'État. Ces auteurs reviennent très largement sur l'historicité de l'État en Afrique et ses trajectoires contemporaines marquées par une constante extraversion, et rappellent que « cet État prétendument importé a partout fait l'objet d'une réappropriation par les acteurs « autochtones » » (Banégas, Marshall-Fratani, 2003 : 6).

Quarante ans après, on s'accorde à penser que l'État est perpétuellement négocié, résultat d'une large hybridation entre histoire précoloniale, coloniale et post-coloniale entre des structures préexistantes, que l'on a tenté en vain d'éradiquer, et un système importé dont quelques éléments ont été repris, voire intériorisés et même repensés selon les codes et modes de sociabilité déjà en place, et parfois également rejetés. Sans parler véritablement de continuité, il n'y a pas non plus rupture totale. Preuves en sont le tribalisme et l'ethnisme qui continuent d'occuper le paysage social tout en revêtant des acceptions autres, politisées, ce que nous verrons pour les cas soudanais et mauritanien. Les États africains sont pour certains

⁸²A mesure que l'on s'éloigne de la capitale, et donc du centre politique, l'État défaille souvent à instaurer l'ordre et à assurer la sécurité. On se retrouve généralement avec un « État dans l'État » où l'autorité traditionnelle semble avoir domestiqué le pouvoir politique. Les exemples de la province de Rey Bouba, au Nord du Cameroun tout comme la confrérie mouride du Sénégal, sont fameux. Autour de Touba, l'autorité religieuse mouride détenue par les disciples de Cheikh Amadou Bamba supplante largement le pouvoir de l'État (Guèye, 2002).

admis et pour d'autres encore en gestation. Ils répondent à un processus dynamique, introduisant, sous forme d'un savant dosage, des structures et assises anciennes avec d'autres soit disant plus récentes ou modernes avec lesquelles elles entrent en interaction et se recomposent mutuellement.

3.1.3 La capitale, lieu de la souveraineté

«Édifier des capitales », centraliser le pouvoir et créer des villes

Dans cette nouvelle forme spatiale qu'est l'État, un lieu est désigné pour accompagner la politique d'encadrement territorial : la ville-capitale. Cette dernière devient le sommet de la souveraineté, autrement dit le lieu de l'autorité suprême au cœur du nouvel État. Au premier chef, celui-ci manque cruellement de légitimité car rien ne justifie son existence – ne serait-ce que parce que les premiers dirigeants ne sont pas élus mais désignés par les anciens colons. Seul un territoire précis permet à la nation en construction de s'identifier et au pouvoir de se légitimer. La capitale se présente dès lors comme la pierre angulaire, la condition *sine qua non* de cette souveraineté, au même titre que le territoire, les frontières et la nation, comme l'explique ici Roland Pourtier pour l'Afrique centrale :

« La faiblesse voire l'inexistence de relais locaux, ou inversement la volonté de désamorcer des forces centrifuges prenant appui sur des particularismes ethniques, ont conduit à une très forte concentration du pouvoir de décision dans les instances centrales localisées dans la capitale. Le territoire national est perçu depuis ce lieu, de sorte que les politiques d'aménagement traduisent une conception indéniablement centralisatrice. D'un autre côté, l'aménagement territorial est conçu en fonction des frontières, ces lignes séparatrices majeures que l'action des états n'a cessé de rendre plus effectives. L'espace de l'État prend ainsi corps entre sa capitale et ses frontières. [...] Dans les régions d'Afrique Noire où les États sont créés de toutes pièces et sans référence à des antécédents qui leur conféraient une légitimation, le territoire revêt une importance capitale à défaut de profondeur historique : c'est de lui que l'État tire sa légitimité. L'acte fondateur renvoie non pas à des héros, mais au moment où l'établissement des frontières individualisa un espace qui par la suite devint un support de la nation. » (Pourtier, 1989 a : 396)

A mesure que l'État-nation s'impose, la structure urbaine présente un caractère primatial prononcé qui s'explique par l'hyper-centralisme des États nouvellement indépendants. L'ensemble du processus décisionnaire se concentre dans la ville-capitale et dès lors, le choix du site d'une capitale n'est jamais neutre. La situation, le prestige, la taille... sont autant de facteurs qui peuvent jouer et orienter les choix stratégiques d'un État. Possibilités d'importation et d'échanges sont largement passées en revue : la ville doit être accessible, et si possible située au centre du territoire qu'elle est censée administrer. Ainsi, les villes portuaires (Abidjan ou Dakar) et les villes carrefours, située à la jonction de plusieurs axes,

telles que Nairobi ou Khartoum, sont privilégiées. Une capitale est par définition le siège du gouvernement qui lui-même domine un territoire plus grand. Mais les rôle, prestige, rang et statut de capitale conférés à une ville sont révocables. Les capitales peuvent migrer, comme l'ont illustrés les cas brésilien, ivoirien, tanzanien ou nigérian. D'autres encore sont neuves et ont été érigées dans le seul but d'assurer cette fonction ou d'impulser le changement, tels que La Haye, Islamabad, Canberra, Abuja, Yamoussoukro, Brasilia, et tout récemment Piyanmana⁸³. Mais, pour ces dernières, il leur est difficile de s'imposer faute d'assise historique légitimant leur fonction, d'être reconnues comme telles et de concurrencer des villes au lourd passé.

Contrairement à ce que l'on aurait pu croire, les nouveaux États ne mettent pas un terme à la politique urbanistique coloniale, mais s'inscrivent dans sa continuité. Plusieurs phases d'intervention se succèdent, laissant penser que la ville n'est pas seulement un élément du décor. Elle se place désormais sur le devant de la scène si l'on en juge par les investissements consentis par les colons en milieu urbain, devenu secteur prioritaire. Les travaux de Sophie Dulucq concernant l'Afrique de l'Ouest ont montré que de 1945 à 1960, les interventions en matière d'urbanisme continuent de jouer un rôle décisif dans l'évolution des paysages, de la morphologie, des fonctions et équipements urbains. Durant cette période, la France entreprend d'« édifier des capitales » (Dulucq, 1997 : 153) en vue de matérialiser cette souveraineté nouvelle. Pour cela, des bâtiments symboliques sont construits : palais, ministères, assemblées nationales, hôpitaux mais encore universités, aéroports sont érigés un peu partout. La ville doit s'efforcer de véhiculer ladite modernité. Elle n'est pas pensée en tant que lieu de vie, mais en terme technique où tout reste à construire et à venir. Les investissements coloniaux, via le FIDES (Fonds d'Investissements pour le Développement Economique et Social), contribuent à promouvoir un type de ville correspondant à une certaine vision de la ville. La part des investissements varie très largement d'un pays à l'autre, en fonction des intérêts et stratégies qu'ils représentent pour la France⁸⁴.

⁸³En novembre 2005, du jour au lendemain, Piyanmana, située à 300 km au nord de Rangoon, est désignée comme la nouvelle capitale birmane. Selon les dires du ministre, la junte militaire à la tête de la Birmanie a entrepris de se développer en nation moderne, ce qui nécessite une nouvelle capitale. (*Le Monde*, « La junte birmane déménage sa capitale pour un bastion dans la jungle », 09/11/05).

⁸⁴Notons que la Mauritanie, généralement considérée comme un parent pauvre, a bénéficié d'une somme importante : elle a reçu 346 millions de francs, ce qui est énorme rapporté au nombre d'habitants ; pour rappel, le Sénégal alors 10 fois plus peuplé, n'a touché « que » 494 millions de francs (Chiffres in Dulucq, 1997 : 118).

Edifier des capitales mais plus encore créer des villes *ex-nihilo*, tel est le pari des anciens colonisateurs⁸⁵. Depuis quarante ans, des agglomérations surgissent dans la zone saharo-sahélienne. Marc Côte (2002) en dénombre 8 et propose deux explications à leur création :

« Les unes visent à la mise en valeur de richesses du sous-sol, telle Zouérate, ville du fer et construite par la MIFERMA⁸⁶ au Nord de la Mauritanie ; les autres sont voulues comme des villes de commandement territorial, conçues pour organiser un territoire donné, y représenter les services de l'État, desservir les populations » (*ibid.* : 72).

Tableau 2 : Les villes nouvelles sahariennes

Villes (Pays)	Population en 2002	Date de création	Type
Hassi-Rmel (Algérie)	12 000	1960-70	Ville pétrolière
Hassi-Messoud (Algérie)	40 000	1959-65	Ville pétrolière
Zouérate (Mauritanie)	42 000	1961-63	Ville minière
Tamanrasset (Algérie)	75 000	1929-50	Capitale régionale
Arlit (Niger)	80 000	1967-70	Ville minière
Sebha (Libye)	130 000	1930-69	Capitale régionale
Layoune (Sahara Occidental)	150 000	1930-50	Capitale régionale
Nouakchott (Mauritanie)	700 000	1959-63	Capitale nationale

Source : M. Côte, 2002 : 71

L'Algérie présente plusieurs exemples de villes créées *ex-nihilo* pour organiser ses « territoires du Sud ». Novatrices dans leur mise en place, ces créations devaient permettre aux responsables de s'engager et ainsi de canaliser la croissance urbaine grâce à des plans d'urbanisme élaborés au préalable (Souami, 1999 : 430).

⁸⁵ La création *ex-nihilo* de villes n'est pas propre à la colonisation européenne en Afrique. On a pu observer pareille démarche dans les déserts d'Asie Centrale. L'une des premières initiatives des Russes qui pénétraient le territoire Ouzbèk fut de créer des villes nouvelles qui devaient permettre de maîtriser les marges périphériques. Des « colons spéciaux », ou pour dire vite des opposants ou individus jugés indésirables, y étaient alors envoyés pour peupler la zone (Cariou, 2002). Plus récemment, on a pu observer pareil processus au Xinjiang, à l'extrémité occidentale de la Chine. Dans cette région peuplée par les minorités Ouïgours, les Han ont construit rapidement d'immenses villes nouvelles pour imposer leur hégémonie et tirer des bénéfices économiques.

⁸⁶ MIFERMA : Mine de Fer de Mauritanie. Entreprise qui exploitait les mines de fer de Zouérate. Nationalisée en 1974, la société se nomme aujourd'hui la SNIM (Société Nationale Industrielle et Minière).

La rupture est importante : la ville telle qu'on l'entend désormais avec les cas des villes nouvelles est une notion neuve. Les concentrations urbaines ont été intentionnellement projetées et planifiées. Nouakchott – qui deviendra la vitrine des réalisations françaises à l'étranger – rentre dans cette seconde catégorie.

« *Nouakchott-Capitale* » : acte politique et projet unificateur

Plus qu'un projet urbain, la création de Nouakchott est avant tout un acte politique, et revêt un statut éminemment emblématique dans la mesure où elle est l'expression d'une représentation politique mais encore d'un projet social fédérateur. Moktar Ould Daddah, premier président de la République Islamique de Mauritanie, se veut fondateur, créateur, bâtisseur. Cet avocat, qui a fait ses études à Saint-Louis puis en France, met tout en œuvre pour affranchir son pays du Sénégal et lui donner une identité propre. Suivant les théories énoncées précédemment pour créer les conditions de la souveraineté mauritanienne, Ould Daddah souhaite qu'une ville soit érigée au sein de son territoire, en terre mauritanienne. Dans son idéal de pays fort, au centralisme administratif marqué, et dans un souci constant d'indépendance, il voit la capitale comme un appui au projet national. Elle se doit de réunir « contre vents et marées »⁸⁷ toutes les composantes ethniques du pays, à savoir le *Trab al-Bidân* (le pays des Maures) et le *Trab al-Sûdân* (le pays des « Noirs »). Dès 1956, le gouverneur Mouragues admet la nécessité du transfert de l'État major politique et administratif. Reste à trouver un emplacement judicieux.

Pourquoi Nouakchott ? Pourquoi avoir choisi d'ériger une capitale à l'emplacement même d'un modeste ksar ? Pourquoi décider ainsi de transférer les administrations – jusqu'alors à Saint-Louis – pour « un poste sévère, une petite forteresse isolée... une espèce de Templerie saharienne, guerrière et monacale » (Puigauveau, 1954 : 127), un petit poste « aussi isolé qu'un îlot perdu en mer », simple point noir depuis l'avion d'Antoine de Saint-Exupéry (1939) ?

Au départ, on pense aux villes de Port-Etienne et Rosso. Mais la première, l'actuelle Nouadhibou, a une position trop excentrée par rapport au sud. En outre, la région qui l'entoure est peu peuplée et, qui plus est, difficilement accessible par voie terrestre. Rosso est, quant à elle, bien mieux située. Mais les bords du fleuve Sénégal sont connus pour être très

⁸⁷ *La Mauritanie, contre vents et marées* est le titre donné par Moktar Ould Daddah à ses mémoires (2003). Il justifie longuement le choix de Nouakchott dans le chapitre VI (pp. 156-161).

paludéens. Et Rosso, qui enjambe le fleuve, serait alors une capitale trop proche du voisin sénégalais. Le choix finit par se porter sur le modeste poste militaire de Nouakchott⁸⁸.

Dans ses mémoires, l'ancien président Moktar Ould Daddah rappelle combien ce transfert est symbolique :

Le 12 juin 1957 s'est tenue une « réunion sous la tente pour illustrer notre détermination immédiate et inébranlable de transférer notre chef-lieu chez nous et de bâtir notre nouvelle capitale sur cette dune, où n'existait à cette date que quelques arbustes rabougris, à moitié ensevelis sous le sable fin » (Ould Daddah, 2003 : 156)

Une dune, voilà ce qu'est Nouakchott au départ. Mais une dune qui présente de nombreux avantages. L'accessibilité de ce ksar constitue un atout de taille : relais sur la piste Impériale n°1 St Louis-Atar, il se trouve de fait à proximité du Sénégal, mais relativement éloigné du Maroc. Il possède de surcroît une double ouverture : littorale et intérieure. La construction d'un port est envisagée immédiatement. En outre, il se révèle un espace neutre, point d'équilibre entre les parties nord et sud du territoire, comme cela est mentionné dans les archives :

Le gouverneur Mouragues rappelle que « ce lieu a été choisi entre autres avantages parce qu'il n'est pas trop éloigné de la vallée du fleuve et que les noirs agriculteurs sédentaires n'éprouveront pas le sentiment d'être délaissés, ce qui évitera par conséquent les mouvements d'opinion ». Lettre du gouverneur A.J. Mouragues au Haut-Commissaire de la République en AOF à Dakar, 14 juin 1957. (Op. cit. in Pitte J.R., 1977 : 155).

Dans les notes sur le plan d'urbanisme de Nouakchott (1957), on lit encore :
« La région de Nouakchott, à la limite de la Mauritanie blanche et de la Mauritanie noire, avec son climat très doux, est un emplacement favorable pour une capitale. Cette ville restera en marge des grands courants économiques mais sera suffisamment proche des centres miniers pour pouvoir jouer son rôle de pilote sans être détournée des problèmes ruraux qui restent la préoccupation dominante des populations mauritaniennes. Ce sera une capitale administrative comme il en existe de nombreux exemples dans différents pays du monde. Son développement restera limité, mais avec un plan d'urbanisme bien fait, Nouakchott pourra devenir une ville agréable dont le pays sera fier » (Archives personnelles M. Fessart de Foucault).

Contrairement aux vieilles cités qui peuvent se prévaloir d'un mythe fondateur, Nouakchott n'a pour seule gloire que quelques signatures apposées en bas d'une feuille à la fin des années 1950. Elle résulte d'une décision politique d'élus chargés de fonder un État-nation moderne qui voient là le moyen de susciter l'émergence d'une conscience nationale amenée à se développer sous la tutelle de l'État. A aucun moment dans les discours, pas plus que dans les archives, il n'est question de la ville de Nouakchott. Seul le terme de « capitale » est usité.

⁸⁸ Le nom de Nouakchott change de définition selon les auteurs. Nous avons trouvé comme explication le « lieu où l'eau apparaît quand on creuse un puits », mais encore « là où souffle le vent » et « où les coquillages abondent ».

Nouakchott est pensée et créée dans le but de donner corps à la nation tout juste naissante. La multiplicité des identités contenues dans le seul terme de nation devait être supplantée par ce point de rencontre unificateur, espace neutre et potentiel creuset ethnique, ce dont fait part Moktar Ould Daddah en 1957 :

« Nous sommes une nation qui naît. Nous en avons conscience. Faisons ensemble la nation Mauritanienne » et de poursuivre en 1959 que « cette capitale doit nous aider à nous déterminer en tant que nation, à affirmer une personnalité Mauritanienne résultant de notre double appartenance à l'Islam et à l'Occident, (...) Nouakchott doit être le fondement de cette entité politique de transition que nous essayons de bâtir entre l'Afrique du Nord et l'Afrique Noire et qui s'appelle la Mauritanie ». (Op. Cit. in Pitte, 1977: 157)

Le parallèle est établi entre construction de la nation et construction de la capitale. Aussi, dès ses premiers balbutiements, Nouakchott, à l'image de Brasilia qu'André Malraux surnommait « la capitale de l'espoir », cristallise les aspirations. Les discours d'Ould Daddah se rapprochent d'ailleurs de ceux de Kubitschek qui, en 1957, faisait la promotion de Brasilia : « Nous allons ériger au cœur de notre pays un puissant centre d'irradiation de vie et de progrès » (Op. Cit. in Aubertin, Vidal, 1998). Plus récemment, lors de son arrivée à la tête du Burkina-Faso, Thomas Sankara entreprend de grands travaux à Ouagadougou qu'il justifie ainsi : « Pour une société nouvelle et un homme nouveau, il faut une ville nouvelle ». Dans tous ces cas de figure, la capitale incarne le changement et « matérialise une autre ère ; elle montre les commencements d'une entreprise collective » (Balandier, 1992 : 22). Nouakchott devait permettre de subsumer tous les clivages familiaux, tribaux et ethniques, et ainsi annoncer l'homme nouveau « détribalisé », « deterroirisé » et « détraditionnalisé ». Nouakchott est donc pensée selon sa capacité à intégrer les nouveaux venus, désormais inscrits dans un large projet de société.

Tandis que l'État-nation n'est encore qu'une notion plus ou moins fictive et factice, la capitale offre une dimension matérielle et concrète. Force est d'admettre qu'il est plus facile d'ériger une ville que de donner de la cohérence à une société. Mais, c'est oublier là que la ville a elle aussi besoin d'une certaine cohérence. L'État doit lui conférer un contenu, une image, justifier son rôle et faire oublier qu'elle est dépourvue d'histoire. Lors de sa visite à Nouakchott en 1959, Christian Laigret concluait : « Cette ville est encore trop jeune pour avoir une âme : cela viendra avec le temps » (1969 : 98). Dès le départ, Nouakchott est un défi : défi au milieu si difficile et peu enclin à abriter d'immenses concentrations d'hommes ; défi aux clichés traditionnellement admis puisqu'on entend démontrer que les nomades peuvent créer des villes ; défi à la colonisation : cet espace est neuf et empêche tout amalgame avec la présence française ; défi à l'ethnisme et au tribalisme puisque la capitale doit unir tous

les hommes et femmes désormais désignés par le terme de « Mauritanien » ; défi au monde car la construction de cette capitale précède celle de la nation et de l'État.

De toute évidence, les premiers dirigeants sont conscients des gageures à surmonter, d'autant que de nombreux problèmes se posent très rapidement. Nouakchott s'installe sur un « site à risques multiples » (Courel, 1998 : 47). La ville est ceinturée de dunes et se termine à l'ouest par un cordon littoral fragile (l'*Aftout-Es-Saheli*) et une dépression salée ou *sebkha*. La ville est donc menacée par le sable, le sel mais également...l'eau. En 1951, l'exploratrice Odette du Puigauveau notait avec surprise que « Nouakchott, victorieuse de la sécheresse, a été vaincue par le seul ennemi qu'elle n'attendait pas : l'eau »⁸⁹. L'eau est une menace permanente car si l'on craint son arrivée brutale, on sait également que l'approvisionnement pose problème (la nappe devant approvisionner la ville se trouve à plus de 80 km !). Enfin, la région de Nouakchott est très pauvre en matériaux de construction. Le sol meuble ne permet pas l'extraction de pierre de taille. Qu'à cela ne tienne, les administrateurs n'y voient pas d'obstacles majeurs :

« De toute façon, MIFERMA vient de construire à Fort-Gouraud [Zouérate aujourd'hui] un hôtel et des logements à l'aide d'éléments préfabriqués. Ces éléments sont venus de France par Dakar et Dakar-Fort-Gouraud. Ce premier essai a montré que ces éléments n'ont pas eu à souffrir du transport. On pourra donc, à Nouakchott, utiliser du préfabriqué pour tout ou partie de construction » (Rapport du Département des travaux publics et des transports, archives « Nouakchott-Capitale », 1959).

Le choix du poste de Nouakchott pour accueillir la nouvelle capitale n'a aucunement pris en compte le milieu. Les motivations furent uniquement d'ordre politique (Courel, 1998 : 55), ne répondant à aucune stratégie matérielle. La première pierre n'en est pas moins posée le 5 mars 1958 à l'emplacement de l'actuelle Présidence.

3.2 A la recherche de l'identité : la capitale, « machine à fabriquer des identités »

« Il y avait cette conviction absurde que les multiples ethnies, races et croyances, forcées à cohabiter par le pouvoir colonial, pouvaient s'unir pour former une nation » (Mahjoub, 2004 : 112).

Au cœur du processus de construction nationale se place désormais la ville-capitale qui se doit d'être un lieu d'intégration, le creuset d'une société en devenir, autrement dit une « machine à fabriquer des identités » pour reprendre un titre de Michel Agier (1999 : 57).

⁸⁹ Extrait du *Journal Paris-Dakar* du 26 janvier 1957, Op. cit. in Caruba, Ould Sidaty, 2000 : 17.

C'est dans cette perspective que les premiers dirigeants mauritaniens créent une ville, leur ville, susceptible d'accompagner la production de cette nouvelle identité nationale.

Mais, en s'appuyant sur l'exemple soudanais, l'écrivain Jamal Mahjoub résume en une phrase toute la difficulté à laquelle doivent faire face les États indépendants. Donner corps à la nation ne va pas de soi et suppose de trouver un espace unificateur sur lequel est censé se construire ce vaste ensemble et qui serait capable de valoriser une identité. Nous entendons par identité ce qui à la fois singularise un individu et le rattache à un ensemble plus vaste, autrement dit ce qui lui permet de se reconnaître comme différent des membres d'un autre groupe tout en se voyant semblable à ceux du sien. Au Soudan, le sud et l'est du pays ne semblent pas réellement invités à construire la nation. En Mauritanie, des inadéquations ressortent pareillement entre peuple et territoire : aux espaces désormais délimités par la frontière ne correspondent pas un peuple uni mais une ethnie dominante (les Maures). Le terme même de nation semble dénué de sens dans des pays « Tour de Babel », constitués d'ethnies et groupes tribaux divers.

Les dirigeants mauritaniens et soudanais sont donc invités à définir plus précisément ce qu'ils entendent derrière les nouvelles terminologies que sont « nation », « mauritanien » ou « soudanais ». La situation géographique du Soudan et de la Mauritanie en fait des États teintés d' « arabité et africanité », pour reprendre ici le titre de Pierre-Robert Baduel (1989) donné à la Mauritanie, lors d'un dossier spécial paru à la suite des événements de 1989. La nation est forcément empreinte de cette dualité puisque ces peuples réunis sous une même appellation se réclament pour certains de l'arabité, tandis que les autres revendiquent leur africanité. De ces divisions entre Arabes et Africains, entre musulmans et non-musulmans héritées de l'époque précoloniale, puis amplifiées sous la colonisation, ressortent de nombreuses distorsions qui vont profondément orienter les politiques des régimes successifs.

3.2.1 Les premiers pas ambigus de la Mauritanie et de sa capitale

La Mauritanie, une reconnaissance tardive

Une nation, un État et une capitale. En 1960, la Mauritanie n'est pourtant que poussière et sable. Avec pour seul bagage historico-politique les proto-États précédemment évoqués, et un passé vaguement français dont ne subsiste qu'une trame administrative bien lâche, le retard de la Mauritanie est immense par rapport aux autres États du Maghreb et de la zone

sahélienne. Qu'à cela ne tienne, le « père de la nation » Moktar Ould Daddah entend créer un État et « repersonnaliser l'homme mauritanien » (Antil, 1999 : 228).

S'offrent alors à Daddah deux orientations possibles : faire de la Mauritanie un pays bâti autour de la population maure, élargissant ainsi le *Bilâd ash-Shingît* à l'ensemble du territoire nouvellement construit ; ou bien la présenter comme un État pont, pluriethnique, intégrant le *Trab al-Sûdân* auquel elle appartient également. Daddah opte, dans un premier temps du moins, pour cette seconde alternative, voulant faire du nouvel État un trait d'union entre les deux mondes. Peut-il d'ailleurs en faire autrement dans la mesure où les principaux cadres administratifs des indépendances sont originaires du sud ? Par ailleurs, le pays est entièrement dépendant du Sénégal, et plus précisément du port de Dakar pour son approvisionnement. Daddah met ainsi l'accent sur la double appartenance historique du futur État : le choix même de l'appellation « République Islamique de Mauritanie » en dit long puisque le dénominateur commun – la religion musulmane – est contenu dans le nom. La construction de la nation doit profondément s'appuyer sur l'Islam, présenté comme l'élément capable de cimenter les différentes ethnies. Seule la religion conférerait une certaine légitimité à cet agglomérat de territoires et permettrait de repousser une confrontation ethnique radicale (Daddah Amel, 1993 : 111).

Mais, les années passant, l'Islam de paix est quelque peu relégué au second plan et c'est la première orientation, jusqu'alors délaissée, qui revient sur le devant de la scène. Pour les Maures, l'identité du pays doit être consolidée autour de l'arabité, marginalisant ainsi les Négro-mauritaniens. Progressivement, la Mauritanie se confond avec le pays des Maures qui se disent arabes. Contrairement au Soudan, être musulman ne suffit pas à définir une identité : les Maures ne peuvent jouer sur le seul tableau de l'Islam puisqu'ils sont directement en concurrence avec les populations noires ; ceci explique cette mythification de l'arabité et ce rapprochement constant envers le monde arabe. Certains Maures se sentent les dépositaires de ce savoir religieux dont ils se réservent la suprématie.

Dans cette perspective, le tout jeune État mauritanien cherche à s'individualiser et tente de devenir membre de toutes sortes d'organisations, notamment au sud⁹⁰, alors même que la volonté des premiers dirigeants est de se faire reconnaître sur son flanc diplomatique nord. Mais ce n'est pas là l'idée du Maroc qui, dès le début, rejette catégoriquement ce nouvel État : « le jour de la proclamation de son Indépendance fut décrété jour de deuil au Maroc ; c'est

⁹⁰ Elle intègre l'Organisation Commune Africaine et Malgache, puis la CEDEAO en 1973 (Communauté Economique des États d'Afrique de l'Ouest) et l'OMVS (Organisation pour la Mise en valeur du Fleuve Sénégal).

dire combien problématique était au départ la survie internationale de cette nouvelle entité » (Baduel, 1989 : 21). Pour exister, il est indispensable que la Mauritanie se démarque du voisin septentrional, ce que Moktar Ould Daddah s'efforce de démontrer dès le jour de l'indépendance nationale, le 28 novembre 1960 :

« Au moment où la France, par des institutions généreuses, nous donne le droit de nous gouverner nous-mêmes, et de nous déterminer librement, je dis non au Maroc ! Mauritanien nous étions. Mauritanien nous sommes. Mauritanien nous resterons ! » (Daddah, 2003 : 155)

Jusqu'en 1969, le Maroc met tout en œuvre pour décrédibiliser et isoler le nouvel État sur la scène internationale. Il revendique ce territoire et entend fonder de son côté un « Grand Maroc », de Tanger à Saint-Louis du Sénégal. Cette perspective s'oppose radicalement à celle de Daddah qui espère en son for intérieur voir s'unir la Mauritanie avec le Rio de Oro, et créer ainsi une « Grande Mauritanie ». En quête de reconnaissance, Daddah se débat de part et d'autre pour tenter de faire reconnaître la Mauritanie comme une entité à part. Première réussite en 1961 lorsque la Mauritanie est admise à l'ONU. Le 4 décembre 1973 sonne l'heure de la consécration ultime : la Mauritanie devient membre de la Ligue Arabe. L'ambiguïté première de la Mauritanie qui tentait de cacher ses affinités arabisantes s'efface progressivement. A partir de ce moment là, « la tectonique des plaques ethnoculturelles » (Schmitz, 2000 : 117) s'apprête à jouer et rejouer.

Du puits au grand campement : les débuts mitigés de Nouakchott

1957 : le site de Nouakchott est désigné pour accueillir la nouvelle capitale⁹¹. Mais, dans les années qui suivent, le pays tarde à se faire reconnaître sur la scène internationale, et pareillement, la nouvelle capitale éprouve de grandes difficultés à exister en tant que telle et à attirer de nouveaux venus. Cet espace qui n'est alors qu'un vulgaire puits demeure très longtemps peu convoité. Quoique désertiques, ces terres n'en appartiennent pas moins à un groupe, car, comme cela a été évoqué précédemment, la moindre dune, le moindre puits, la moindre piste demeure sous le contrôle d'une tribu. Les premiers dirigeants mauritaniens réussissent alors à obtenir des terrains en négociant avec la tribu qui s'était appropriée cet espace.

⁹¹ Pour une histoire illustrée de la ville, se référer à l'ouvrage publié à l'initiative du Centre Culturel Français pour les 50 ans de Nouakchott : *Nouakchott, capitale de la Mauritanie, 50 ans de défi* (2006).

Suite à des enquêtes menées à Nouakchott, je suis entrée en contact avec les descendants de cette tribu maraboutique des *Tendgha*, et plus précisément à des sous fractions de cette tribu, les *Ehel Bouhoubeini* et *Ichouganen*. Ces jeunes gens nous ont conté l'histoire de leur tribu à qui l'on aurait pris les terrains de parcours lors de la naissance de Nouakchott. Selon leurs dires, le nouvel État a considéré qu'il n'y avait quasiment personne à cet emplacement, point qui a pesé dans le choix du lieu. Il est vrai que ce site ne présentait pas des pâturages recherchés, comparativement à ceux des ergs voisins.

Malgré tout, en guise de dédommagement pour la spoliation des terrains, les nouveaux dirigeants offrent des lots aux membres de la tribu jugée faible et sans importance. Des textes d'archives relatent la transaction⁹². Les terrains auraient été cédés pour des sommes modiques – celui qui abritera par la suite la BMCI aurait été cédé pour 2000 UM. A priori, la plupart des « propriétaires » auraient refusé cet argent et déplacé leur campement un peu plus loin, au nord de la ville.

Les jeunes Nouakchottois racontent que les vieux de leur tribu disent « *je vais en Mauritanie* » pour expliquer qu'ils vont à Nouakchott. Leurs représentations traduisent cet amalgame qu'ils font entre la Mauritanie et la capitale. Un seul et même dessein... auquel, dès le début, ils se sentent étrangers. Au final, les membres de cette tribu n'ont que très peu de terrains à Nouakchott.

Tout un symbole que l'« obtention » du terrain et que cette première pierre posée... L'autre priorité du gouvernement consiste à débloquer les fonds nécessaires « pour faire surgir du sable une capitale qui sera le symbole de la coopération et de l'amitié »⁹³. 700 millions de Francs CFA sont prévus côté État mauritanien, auxquels s'ajoutent les 800 millions du FIDES⁹⁴. Ces 1,5 milliards de francs CFA constituent un modeste budget mais une somme importante aux yeux de la toute jeune Mauritanie. Le contexte est favorable à l'aide financière dans la mesure où l'État français revoit sa vision du désert. Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, le Sahara apparaît comme un ensemble à fort potentiel économique (mines de fer, pétrole, cuivre, phosphate). Les investissements à Nouakchott n'y sont pas étrangers bien que limités. Les versements demeurent faibles dans la mesure où la capitale n'est prévue que pour quelques milliers d'habitants. La première tranche de travaux envisage de construire une quarantaine de petites villas, ainsi qu'un dispensaire et une école. Cette dernière, à défaut d'accueillir des enfants dans un premier temps, abrite les réunions de l'assemblée nationale. Ainsi se présente la capitale qui n'en porte alors que le titre.

⁹² Un procès verbal d'accord a été signé à Saint-Louis en novembre 1958 entre M. René Perez, Conservateur de la propriété foncière à Saint-Louis, et la tribu des *Ichouganen*, après une procédure de constatation des droits fonciers coutumiers faite à Nouakchott. Le procès verbal stipule que « aucune emprise n'existe sur le sol, cependant les droits coutumiers des *Ichouganen* sont confirmés suite aux décrets fonciers des 20 mai 1955 et 10 juillet 1956. (...) Aux termes de l'expiration du délai d'immatriculation, les *Ichouganen* acceptent de ne formuler aucune objection à l'immatriculation des terrains formant le secteur n°1 de la capitale. En contre partie, le Conseil de Gouvernement leur promet de l'attribution de 100 lots dans la nouvelle capitale. Aucune atteinte ni aucun empiètement de terrain n'auront lieu sur les terrains extérieurs à la Capitale sauf suivant les formes prévues en matière d'expropriation de cause d'utilité publique. » (Archives personnelles, M. Ould Diah).

⁹³ Propos d'Amadou Diadie Samba Diom, Ministre des Travaux Publics, des Transports et des Postes et Télécommunications, également PDG de la Société d'Urbanisme et de Construction immobilière de Nouakchott (SUCIN). Tiré de *Nouakchott-Capitale*, SUCIN, 1960.

⁹⁴ Fonds d'Intervention pour le Développement Economique et Social. Sources : Pitte, 1977, Sahuc : sources personnelles.

« Une dune nue, où seul le soir le cri des chacals venait ponctuer le ressac de l'océan. Ni eau, ni source d'énergie, ni matériaux, ni main d'œuvre. Tel était le champ où devait se livrer la bataille » décrit lui-même Moktar Ould Daddah (*in* brochure SUCIN, 1960 : 4).

Une immense dune où les rares voitures s'ensablent, où sont disséminés trois bâtiments préfabriqués frappés par un soleil de plomb... voici Nouakchott. Et déjà, les premiers dirigeants s'inquiètent : comment attirer les fonctionnaires et agents de l'administration car ces derniers se montrent plus que réticents à l'idée de quitter Saint-Louis pour la « ville fantôme dont le paysage se rapproche des cités du Far West américain » (Pitte, 1977 : 46). Le rejet de la part des Saint-Louisiens est tel que le gouverneur Mouragues en personne est obligé de démentir les rumeurs :

« Certaine presse a complaisamment décrit Nouakchott comme étant un lieu pénible, soumis à un climat pénible (...) alors qu'au contraire le plateau choisi comme site de la future capitale bénéficie d'un climat supérieur à celui de St-Louis » (Op. Cit. in Pitte, 1977).

A titre d'exemple, Moktar Ould Daddah décide d'aller s'y installer avant même la fin des travaux : « Nous émigrâmes... pour accélérer le mouvement » précise-t-il dans ses mémoires (2003 : 160). Son bureau n'était alors que le garage de sa petite villa.

Au tout début, il n'est aucunement prévu de faire appel à un architecte-urbaniste. A la question « où construire les quelques bâtiments administratifs ? », le gouverneur Mouragues aurait répondu « sur le cordon littoral »⁹⁵ et n'aurait fait que tracer grossièrement un plan (Planche 7). Quelques temps après, les textes précisent qu'il « sera indispensable de donner à un cabinet d'architecte l'étude des bâtiments de Nouakchott afin d'avoir une unité architecturale respectant le style et les motifs maures » (1958, archives personnelles : Jean Sahuc). A l'instar de Brasilia, Nouakchott offrait aux urbanistes de l'époque le cas rêvé puisque tout y était possible.

Dès lors, le directeur des travaux publics, Hirsh, dessine un plan plus élaboré. Le quartier administratif que l'on nomme déjà « capitale » devrait s'élever sur le plateau dunaire au sud-ouest du ksar. De forme arrondie, il épouserait la dune. Il s'inspire également de l'urbanisme colonial en distinguant une zone « indigène », dénommée « médina ». Si le plan Hirsh n'est pas retenu, l'esprit en est néanmoins conservé. En 1957, Cerutti, architecte et prix de Rome, reprend ses travaux. Il conserve l'organisation autour de deux pôles – au nord, les îlots résidentiels et les bâtiments officiels –, au sud, la médina, largement quadrillée. Le souk s'installera dans cette zone.

⁹⁵ Propos relevés par Pitte, 1977 : 39.

Lainville est le troisième urbaniste à modifier le plan. Il prévoit des extensions au nord de la médina. La césure semble moins marquée entre le nord et le sud de cette « capitale ». En outre, il arrondit le contour de la ville par des arabesques, ce qui lui confère un côté plus harmonieux et enlève à sa rigidité.

Les bureaux Leconte apportent la touche finale au plan. Retenu comme définitif en mars 1959, il reprend le schéma en « S » qui demeurera l'axe majeur de la ville. Deux avenues en croix formeront l'ossature de la ville :

« Le tracé comprend en premier lieu le centre de la ville, de tracé orthogonal, bordé au nord par la grande zone résidentielle de tracé souple ; au sud, par la médina ; à l'est, par le grand axe des services publics. (...) Pour donner à Nouakchott son caractère de capitale à l'image du grand axe de Washington, des Champs Elysées de Paris, de l'Avenida de Lisbonne, nous avons développé un large tapis planté qui est le grand mail monumental de Nouakchott » (*Rapport Leconte et Cerutti, Plan de Nouakchott-Capitale, 1959*).

Ce plan reprend le principe du zonage, dont le recours sera systématique et généralisé à toute cette génération de villes nouvelles. En assignant une localisation précise aux infrastructures et en délimitant les zones résidentielles, les responsables espèrent obtenir un contrôle total de l'espace. Ils distinguent une cité résidentielle et administrative de type occidental, un quartier central (avec commerces et bâtiments administratifs), une médina, désignée comme le « quartier africain »⁹⁶, et une zone industrielle.

Il est intéressant de noter, à travers ces plans, la continuité de l'urbanisme européen et la référence aux villes du Nord. La période postcoloniale ne fait que reprendre finalement le principe du zonage et des trames orthogonales caractéristique de l'époque coloniale.

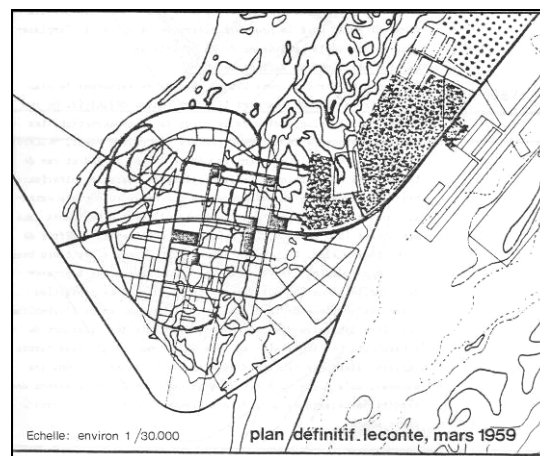
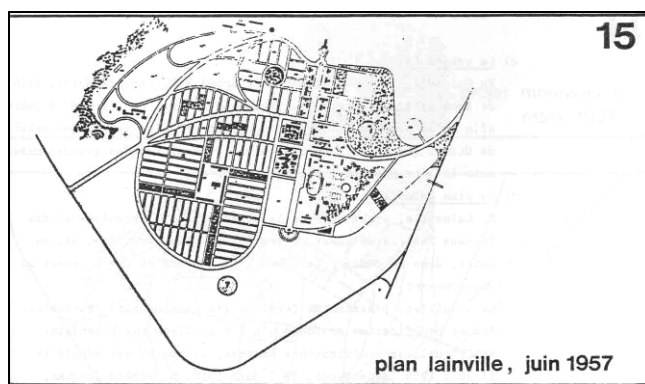
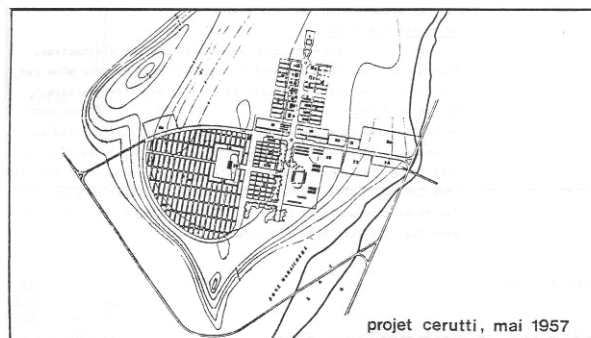
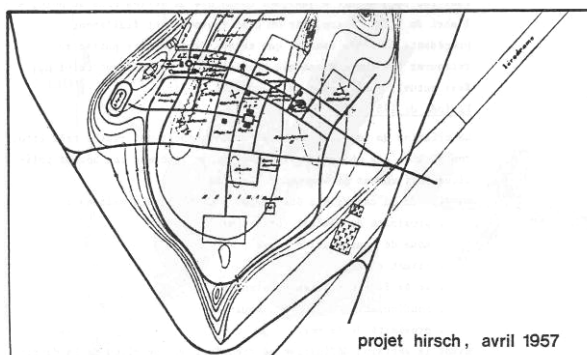
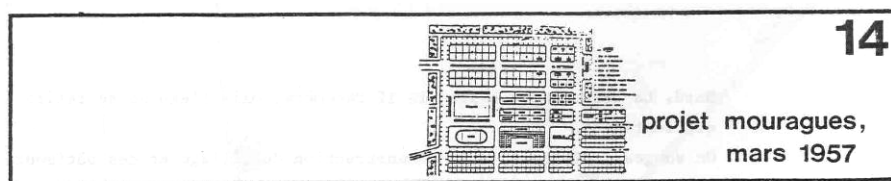
Selon toute vraisemblance, les urbanistes ont élaboré ces plans dans l'urgence et la méconnaissance de la tradition urbaine en Mauritanie qui, assurément, ne pouvait s'accommoder du rigorisme européen. Cette idée est confortée par le fait que ce nouveau quartier « capitale » ignore complètement le village originel. Le plan Leconte sépare en effet la ville en deux entités : au sud-ouest, la ville nouvelle dénommée « Capitale »⁹⁷ (elle même scindée en deux) et au nord-est, les bâtiments originels qui conservent le nom de « Ksar ». Les deux pôles sont distants d'environ deux kilomètres : le Ksar est alors considéré comme le satellite de Capitale (figure 2).

⁹⁶Pour les Français, il ne s'agit pas de transposer le modèle arabe de la médina, autrement dit de la vieille ville fonctionnelle du Maghreb, mais sa version coloniale que l'on observe déjà à Dakar à cette époque. Sous la plume des anciens colonisateurs, le terme de médina désigne le quartier africain (le quartier des « indigènes » comme il fut parfois nommé). Dans la médina de Nouakchott, « contrairement au quartier résidentiel du type occidental, il est prévu uniquement des maisons individuelles, avec une cour bien close pour satisfaire les aspirations individuelles restées traditionnelles. Le cœur de la médina sera bien entendu la mosquée » (*Notes sur le Plan d'urbanisme de Nouakchott, 1958*).

⁹⁷ Cette dénomination est parlante : le quartier se nomme « Capitale » et accueille uniquement des bâtiments administratifs.

PLANCHE 7 : Les projets du « Nouakchott-Capitale »

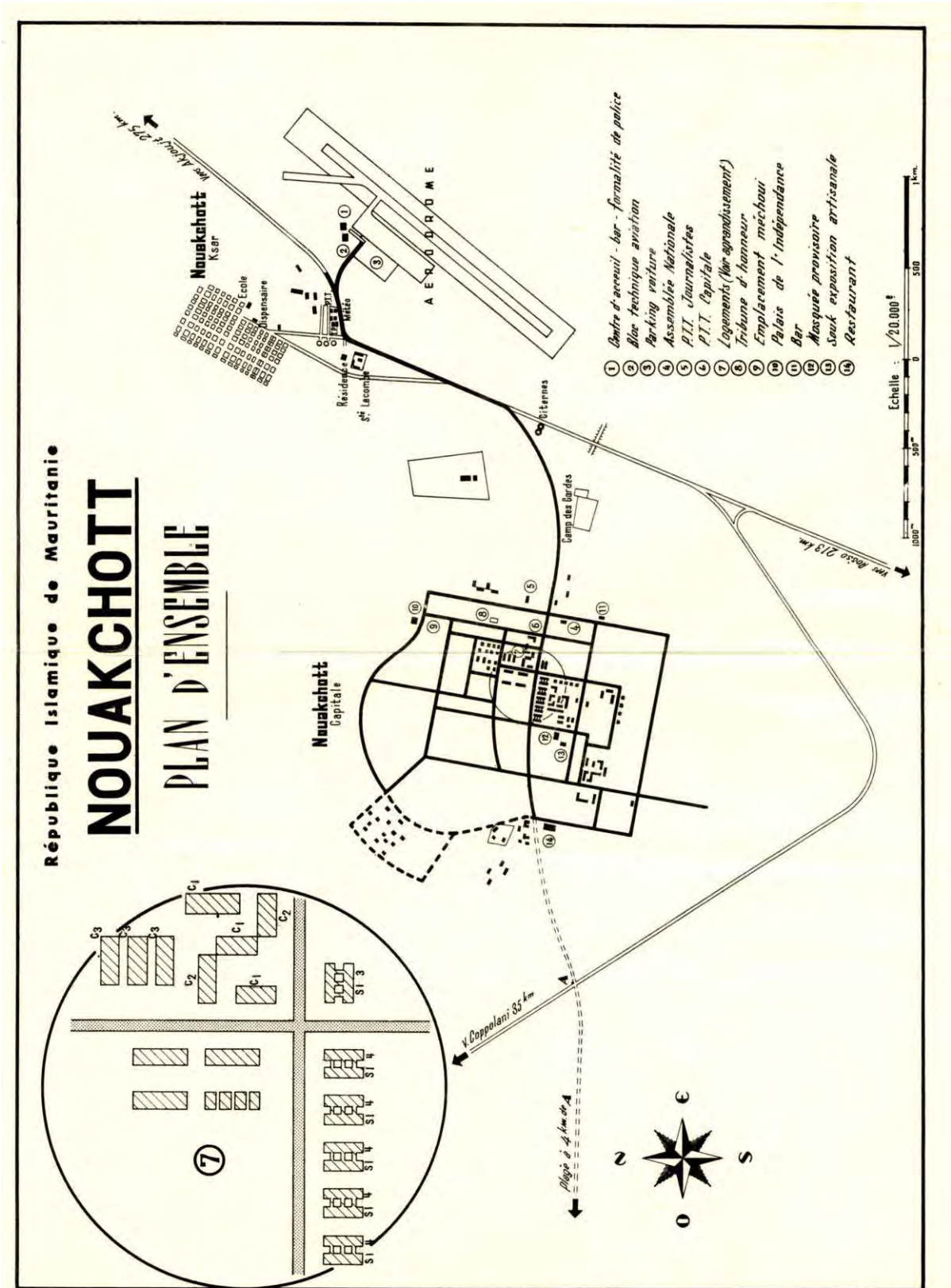
Figures 1 : Les différents plans de Nouakchott



Sources : Ministère de l'habitat, 1982, *Plan directeur d'urbanisme de Nouakchott, rapport d'analyse et premières orientations.*

Ces cinq plans montrent bien l'évolution du schéma de la ville. On retrouve l'avenue Abdel Nasser au centre qui permet de distinguer les quartiers nord résidentiels du centre administratif et économique et de la médina au sud.

Figure 2 : Plan d'ensemble et localisation des fonctions



Sources : Sucin, 1960, Nouakchott-Capitale.

Le rôle de capitale administrative et politique confère à Nouakchott des activités de « commandement » qui nécessitent la présence de ministères, établissements publics, siège des sociétés d'État, principales entreprises privées, universités, ambassades. Les bâtiments, matérialisés au départ par de simples pancartes jaunes sur lesquelles on peut lire « justice », « gendarmerie », « trésor »... sont construits dans l'urgence pour pouvoir accueillir les représentants de l'État à l'Indépendance. L'immense chantier est lancé.

« Ni musique, ni chansons : les hommes ici, de table à table, ne parlent que de ciment, de camions, de pistes, d'avions-cargos, d'arbres à planter, de bâtiments à construire » rappelle Christine Garnier (1960 : 204) qui a vu surgir Nouakchott et un nouvel État dans ce qu'elle a nommé le *Désert fertile*.

Dès 1962, la ville commence à prendre forme : 50 km de voies, quelques 600 logements de fonction, un hôpital à 100 lits, une maison de la radio, un Palais de justice, une Assemblée Nationale, un lycée, des souks, le Palais de la Présidence (Frérot, Mahboubi, 1998). Ces divers bâtiments concrétisent l'appellation floue de « Capitale », « cité radieuse qui devait servir de modèle dans l'avenir » (*Nouakchott-Capitale de la Mauritanie, 1959-1960*, Archives nationales).

Malgré tous les efforts entrepris, les débuts de la capitale sont mitigés. Pour certains, « Nouakchott est une réussite. Elle est bien tracée ; on a vu grand et on a bien fait. Ses bâtiments sont sobres de style, alignés de façon fonctionnelle pour ce qui est du quartier administratif. Les avenues sont larges, en ligne droite » (Laigret, 1969 : 99). D'autres ne se gênent pas pour décrier le projet et surtout les coûts de construction qui vont *crescendo*. En octobre 1959, l'estimation est revue à la hausse : de 1,5 milliards de francs CFA au départ, le budget passe à plus de deux milliards. En 1962, le montant final s'élèvera à trois milliards. Pour autant, aucun effort esthétique n'est consenti ; la ville n'est pas faite pour être belle mais pour accueillir le pouvoir. Les Français, qui supportent la quasi-totalité des financements et n'ont que peu d'intérêt envers la Mauritanie, sont réticents à l'idée de voir la facture s'allonger. La priorité consiste à créer une capitale fonctionnelle tout en limitant les frais financiers. Les résultats se voient aujourd'hui à l'œil nu : les bâtiments en crépi vieillissent mal et les demeures se désagrègent.

PLANCHE 8 : Vues de « Nouakchott-Capitale » au début des années 1960

Photos 3 a et b : « Nouakchott-Capitale » : le quartier administratif



Source : SUCIN, 1960.

Les « blocs manivelles », qui figurent sur ces photos sous l'appellation « logements de haut confort », constituent les premiers bâtiments construits à Nouakchott (1959-1960). Ils sont emblématiques car ils résument à eux seuls l'objectif de Nouakchott : accueillir des fonctionnaires et des représentations étrangères au plus vite dans des bâtiments aux frais de construction limités. Les premières personnes logées seront donc les « hauts fonctionnaires » de l'administration nationale venus du Sénégal : directeurs de cabinet et de services, certains ministres, et quelques coopérants français. Ces derniers ont constitué la majorité des occupants jusqu'à la transformation de ces locaux en ministères en 1989. Les logements étaient attribués par la direction du logement et le Ministère des finances. Ils sont toujours publics aujourd'hui et continuent d'abriter les principaux ministères (Éducation Nationale, Santé...).

Les autres bâtiments appelés « quartier de la médina » sur la photo de droite ont été surnommés jusqu'à la fin des années 1960 « blocs Air France ». Ils devaient permettre de loger des fonctionnaires moyens. Ces blocs accueillent aujourd'hui des agents subalternes (douaniers, plantons) et appartiennent toujours à l'État même s'il a été question au début des années 2000 de les céder à des privés.

Photos 4 a et b : Cartes postales de Nouakchott (1961-1962).



Sources : Collection personnelle Didier et Christiane Carité.

A gauche, une vue du Ksar. La ressemblance avec les villages sahariens est flagrante.
A droite, « Nouakchott-Capitale ». Dès le départ, les deux styles urbanistiques se démarquent.

En attendant, la ville, toujours prévue pour quelques milliers d'habitants, doit faire face à un démarrage difficile. Elle suit en cela l'évolution politique de cet État qui se cherche. Pourtant, quelques années après, la tendance s'inverse puisque suite à la sécheresse, elle devient victime de son succès. Un comble quand on pense que les premiers dirigeants ont tout mis en œuvre pour attirer les gens, allant jusqu'à offrir des terrains. De façon tout à fait inattendue, les plans d'urbanisme sont mis à mal : alors que l'on tablait sur 8 000 habitants pour 1970, la ville en compte déjà 70 000. Comme le relève Jean-Robert Pitte (1977 : 55), « à peine avait-on mis les principales infrastructures et planifié les aménagements ultérieurs que ce chiffre était atteint ». Les années 1970 marquent un tournant non seulement pour la capitale mais également pour les autorités qui semblent dépassées.

3.2.2 Un quart du continent africain pour la seule nation soudanaise

De tous les États sahéliens, le Soudan observe la configuration la plus complexe. Sa taille immense (un quart du continent africain) amplifie les clivages qui sont à la fois ethniques et religieux, et de fait, il n'est d'Islam unificateur comme en Mauritanie. L'extrême diversité ethnique, à laquelle se surimpose la fracture nord-sud héritée de la colonisation, et la marginalisation de l'ouest fort enclavé se révèlent de terribles handicaps.

Le Soudan se présente comme une véritable mosaïque ethnique dans laquelle la couleur de peau ne peut être prise comme une donnée fondamentale. Schématiquement, on peut dire que la majorité des tribus nilotiques du Nord et du Centre, les *Awlâd al-bilâd*, se disent Arabes et sont de langue et culture arabe. En réalité, il s'agit de groupes d'origine arabe qui sont largement métissés ; seules trois tribus seraient descendantes d'Arabie et sont particulièrement puissantes et reconnues – la *Rashaida*, la *Ja`alliyya* et la *Shaagiyya*. Les populations du Nord Soudan sont musulmanes et représenteraient 40% de la population soudanaise⁹⁸. Les Nubiens, compris dans l'appellation Nordistes se distinguent car ils ne se présentent pas comme arabes mais se réclament de la civilisation nubienne – celle des anciens Pharaons Noirs. Ils « revendiquent fièrement leur autochtonie [et] forment une population intermédiaire entre la

⁹⁸ Il est intéressant de noter que les Soudanais non arabes se moquent des Nordistes qui se disent arabes, rappelant qu'il n'y a pas d'Arabes au Soudan. Mais, paradoxalement, pour les désigner, ils les désignent par l'appellation « tribus arabes » comme s'ils reconnaissaient implicitement leur arabité.

Méditerranée et l’Afrique noire » (Lavergne, 1989 : 37). Ils appartiennent au Nord Soudan sans se confondre complètement avec les tribus arabes.

A l’est, dans l’État de la Mer Rouge, les groupes ethniques sont non arabes et parlent des langues qui leurs sont propres. Les Béja, musulmans, forment le groupe ethnique dominant (7%). L’Ouest est constitué de nombreux groupes ethniques : pour le seul Darfour, où tous sont musulmans, le peuplement est « ethniquement incroyablement complexe et consiste en un ensemble de tribus tant « arabes » qu’ « africaines » étroitement enchevêtrées » (Prunier, 2005 : 29). En réalité, le paysage ethnique est tel que certains se disent Arabes originaires de l’Afrique du Nord, d’autres sont musulmans mais non arabes (Four, Zaghaws), d’autres se clament des origines ouest-africaines (Fellata et Haoussa), tandis que d’autres encore, les pasteurs *Baqqâra* sont « noirs, mais islamisés et arabisés de longue date » (Lavergne, 1989 : 42). Au centre, les Noubas qui habitent les monts éponymes sont considérés comme le plus ancien des groupes soudanais. D’origine africaine, ils peuvent être musulmans, animistes ou chrétiens. Dans le sud, l’hétérogénéité est plus flagrante encore : les principaux groupes (Dinka, Nuer pour 12%) sont des peuples nilotiques qui évoluaient autrefois plus à l’est. Ils se sont convertis à l’Islam et au Christianisme au XIX^e et XX^e siècle⁹⁹.

Tableau 3 : Les principaux groupes ethniques et leurs religions au Soudan

	Nubien	<i>Kabbâbîsh</i>	Béja	Four
Langue	Nubien	Arabe	Langue Koushitique	Four
Religion	Islam	Islam	Islam	Islam

<i>Baqqâra</i>	Nuba	Nuer / Dinka	Azande/Shilluk
Arabe	Dialecte nilotique	Dialecte nilotique	Dialecte nilotique
Islam	Animisme/ Christianisme	Animisme/ Christianisme	Animisme/ Christianisme

Comme en Mauritanie, définir la nouvelle nation suppose de choisir entre deux possibilités : faire du Soudan une nation arabo-musulmane et établir un État islamique ou bien opter pour un Soudan afro-arabe et admettre le pluralisme ethnique et religieux (Miller, 1989 : 105). Devant un tel choix, la question de l’identité nationale soulève de nombreuses

⁹⁹ Cette présentation des groupes ethniques est malheureusement trop succincte, bien loin de la complexité soudanaise. Nous préférons nous en tenir là, par facilité de lecture et par manque de connaissance approfondie sur cette question. Nous invitons le lecteur à se référer à Marc Lavergne, (1989 : 37-56).

interrogations et apories. Selon l'élite nordiste éduquée par le système britannique, et qui développe très tôt un fort sentiment nationaliste, la nation doit se construire à partir de l'identité arabe. Pour cela, dès l'indépendance, certains Nordistes cherchent à se défaire du terme *Sudâni* qu'ils haïssent. Dans un article intitulé "*The Crisis of Identity in Northern Sudan : A Dilemma of a Black people with a White Culture*", le chercheur en sciences politiques soudanais Al-Baqir al-Afif Mukhtar (2002) revient très largement sur l'ambiguïté de ce terme et le véritable conflit d'identité vécu par les Nord-soudanais. En effet, le terme même de *sudâni* est employé par les Nordistes pour identifier une personne non arabe. *Sudâni* devient alors synonyme de *aswad* (noir), *`abd* (esclave) ou encore *al-`abd al-aswad*, termes par lesquels ils désignent toute personne noire. Les termes *black* et *sudâni* ne désignent pas seulement une couleur de peau : ils font encore référence à un statut social inférieur. À l'opposé, la couleur de peau blanche est signe de pureté et renvoie à l'arabité, étant entendu que plus la peau est blanche, plus la reconnaissance d'un ancêtre arabe est attestée. Les parallélismes sont alors frappants avec les Maures, qui se désignent eux-mêmes par l'appellation *Biḍân* (qui étymologiquement signifie blanc). Le nom même du pays fait problème face à cette mythification de la couleur blanche.

Avec l'accession au pouvoir du régime militaire d'Abud (1958-1964), la première orientation identitaire est retenue : l'arabisation et l'islamisation deviennent les piliers de l'idéologie, étant admis que l'Islam et la langue arabe se répandraient dans les régions méridionales et occidentales du pays et permettraient de se démarquer de la domination occidentale. Face à la mosaïque de paysages, d'ethnies, de tribus et de confessions qui se trouve réunie sous une même appellation et dans un même espace, les dirigeants n'adoptent aucunement une position conciliatrice. Le Soudan ne se veut pas un pays multiracial ni multiconfessionnel, mais bien arabe et musulman ; la nation doit pareillement s'inspirer du modèle identitaire nordiste.

En 1965, l'historien Ja'Far Muhamed Ali Bakhit explique que le Soudan se doit d'incarner la forteresse de l'arabisme et de l'Islam en Afrique : « emerged a new creature : the modern Sudanese, who was not formed of pure Arab or pure African (Zanji) blood, but who certainly combined in his tissues the two kinds of bloods, and carried and his brain the product of the more powerful and more perfect culture : Arab culture »¹⁰⁰ (Op. Cit. in Sharkey, 2003 : 133).

¹⁰⁰ « Une nouvelle créature a émergé : le Soudanais moderne, qui n'a pas été constitué par un pur sang arabe ou un pur sang africain, mais qui certainement combine les deux sangs et porte dans son esprit la production la plus puissante et la plus parfaite culture : la culture arabe ». (Trad. Pers.)

Fait symptomatique s'il en est, le pays se rallie à la Ligue Arabe dès sa création : l'indépendance est proclamée le 1^{er} janvier 1956 et son entrée dans la Ligue le 19 de ce même mois. Le lourd héritage de la colonisation pose problème avant même que le pays accède à l'indépendance : les populations non arabes, et plus encore chrétiennes, sont marginalisées¹⁰¹. Dans ce contexte, aucune ambiguïté possible pour Khartoum qui se confond avec l'identité arabe, telle que les Nord-soudanais l'ont définie, et est assimilée au gouvernement central promusulman. La composition même de la ville à l'indépendance traduit cette idée puisque la population est principalement d'origine Nord-Soudanaise : 83% pour Omdourman, 70% pour Khartoum et 74% pour Khartoum-Nord. L'arabité de la ville n'est pas à démontrer : Khartoum, et plus précisément Omdourman sont héritage de la Mahdiyya et donc d'une certaine vision de l'arabité. Aussi, Khartoum apparaît à l'indépendance comme une ville fortement islamisée et empreinte de l'identité arabe.

Le Soudan opte donc pour la rupture frontale : dès les premières heures, le pays se veut arabe et Khartoum n'est envisagée que sous cet angle, dans sa propension à diffuser l'Islam, et nullement comme un potentiel foyer de brassage ethnique ou un terreau favorable à l'émergence d'un sentiment d'appartenance à un groupe désormais dénommé nation. Il n'a jamais été entendu qu'elle devait créer les conditions d'un « vouloir vivre ensemble ». Face à ce projet étatique, les députés sudistes réagissent dès les premières heures en quittant l'Assemblée nationale, laissant par cet acte les militaires prendre le pouvoir et mener une politique plus radicale encore. Ils dénoncent précocement l'hégémonie culturelle arabe et islamique et demandent la mise en place d'un État fédéral pour faire face à l'immensité du pays. Devant la politique d'arabisation et d'islamisation forcée qui s'instaure, en lien avec la domination économique et culturelle du Nord, les Sudistes vont radicaliser leurs discours. Il leur semble impossible de cohabiter avec les Arabes, ceux-là même qu'ils voient comme les descendants de chasseurs d'esclaves du XIX^e siècle. Un mouvement sécessionniste éclate : les élites sudistes réclament le droit à l'autodétermination du Sud-Soudan et pour mener à bien leurs projets, beaucoup entrent en rébellion dès 1955. C'est le début de la première guerre civile qui durera jusqu'en 1972.

¹⁰¹ Cette sensation d'être exclus du pouvoir n'est pas le seul apanage des Sudistes et Noubas. Les habitants du Darfour et de l'État de la Mer Rouge expriment également cette rancœur envers le gouvernement central et son projet qui les marginalise. Plus tardivement, le « *Beja People's solidarity Congress* » est créé à l'est, et le « *Darfur Liberation Army* » et « *Justice and Equality Front* » à l'ouest (1992).

Ces deux exemples viennent confirmer les théories précédemment énoncées : la structure étatique qui s'est formée s'avère en décalage avec les populations désormais appelées par le terme générique de nation. L'ensemble n'est ni socialement ni culturellement cohérent. Très vite, les individus ne se retrouvent pas dans ces nouveaux référents identitaires et vont réactiver, selon de nouvelles modalités, ceux qui étaient jusqu'alors opérants (tribus, ethnies, terroirs)¹⁰², entraînant par la même des conflits. Notons cependant que les deux États adoptent des positions bien divergentes lors des indépendances. La Mauritanie tente de concilier sa double appartenance, à l'aide de sa capitale, tandis que les dirigeants soudanais ne jurent que par l'identité arabo-musulmane dont Khartoum se veut l'épicentre. Ces logiques contradictoires ont des conséquences sur le regard posé sur la capitale et sur sa gestion à partir des années 1970 qui marquent les débuts de la crise urbaine. Alors que la capitale était pensée et organisée de façon relativement rationnelle jusqu'alors, elle se délite, à l'image des deux États qui se cherchent.

¹⁰² Cette quête identitaire n'est pas propre aux seuls Soudan et Mauritanie. L'époque postcoloniale fait du Sahara un « espace de turbulence » (Bourgeot, 1995) comme le laissent à penser les conflits récurrents dans la zone. Le Sahara sort de son sommeil pour rentrer dans l'ère des révoltes : question touareg, conflit du Sahara Occidental, contentieux entre la Libye et le Tchad, guerre civile au Tchad, affirmation du GIA en Algérie.

CHAPITRE IV. Crise urbaine sur fond de crises politiques : des États qui se cherchent, des capitales qu'on délaisse

Durant l'époque postcoloniale, la construction de l'État-nation coïncide avec un phénomène déstructurant, celui de l'urbanisation accélérée et généralisée à l'échelle de la planète. Si l'on en croit les analyses précédentes, le fait urbain n'est pas nouveau dans l'espace sahélo-saharien mais n'était pas pour autant le mode d'habiter prédominant. Aussi, dans cet espace jusqu'alors perçu comme rural, marqué par la dispersion des hommes et des ressources, des villes, et plus précisément de grandes concentrations urbaines, vont se développer et totalement transformer l'organisation socio-spatiale première. En Mauritanie et au Soudan, les villes, et principalement la capitale, doivent faire face à un afflux massif d'individus lié à des facteurs déstabilisants. La région est en premier lieu touchée par des sécheresses successives qui déciment les troupeaux et poussent les nomades et pasteurs à trouver refuge en ville. Par ailleurs, des conflits éclatent dans les deux pays. Le Soudan s'enlise dans la guerre civile, ce qui entraîne d'amples mouvements migratoires vers la capitale. Les problèmes rencontrés dépassent très largement le strict cadre conjoncturel de la crise climatique et puisent leurs racines dans dysfonctionnements politiques d'ordre structurel. La réunion de ces facteurs conjoncturels et structurels entraîne une crise urbaine qui se manifeste par la « désorganisation, partielle ou totale, des systèmes d'encadrements officiels et le dénuement des institutions urbaines face à des besoins croissants, parfois à des revendications citoyennes vigoureuses, voire à des manifestations violentes » (Jaglin, Dubresson, 1993 : 7). Cette crise urbaine laisse donc transparaitre bien d'autres malaises politiques plus profonds, caractérisés par la remise en cause de la forme même de l'État-nation. Inversement, cette crise urbaine, résultat d'un mauvais encadrement des autorités, ne fait qu'amplifier les difficultés et déstabiliser plus encore la nouvelle forme politico-sociale. La crise urbaine se voudrait intimement liée à la crise politique et identitaire de ces deux États qui se cherchent et n'ont plus forcément les moyens de se concentrer sur la ville primatale. Alors que dans les années 1960 les deux capitales font l'objet de toutes les attentions, les crises politiques successives obligent les pouvoirs publics à improviser, voire parfois à délaisser la première ville censée pourtant les appuyer.

4.1 Urbanisation généralisée et problèmes endémiques à la région saharo-sahélienne

4.1.1 Des trajectoires urbaines différenciées

Une explosion urbaine brutale dans la zone saharo-sahélienne

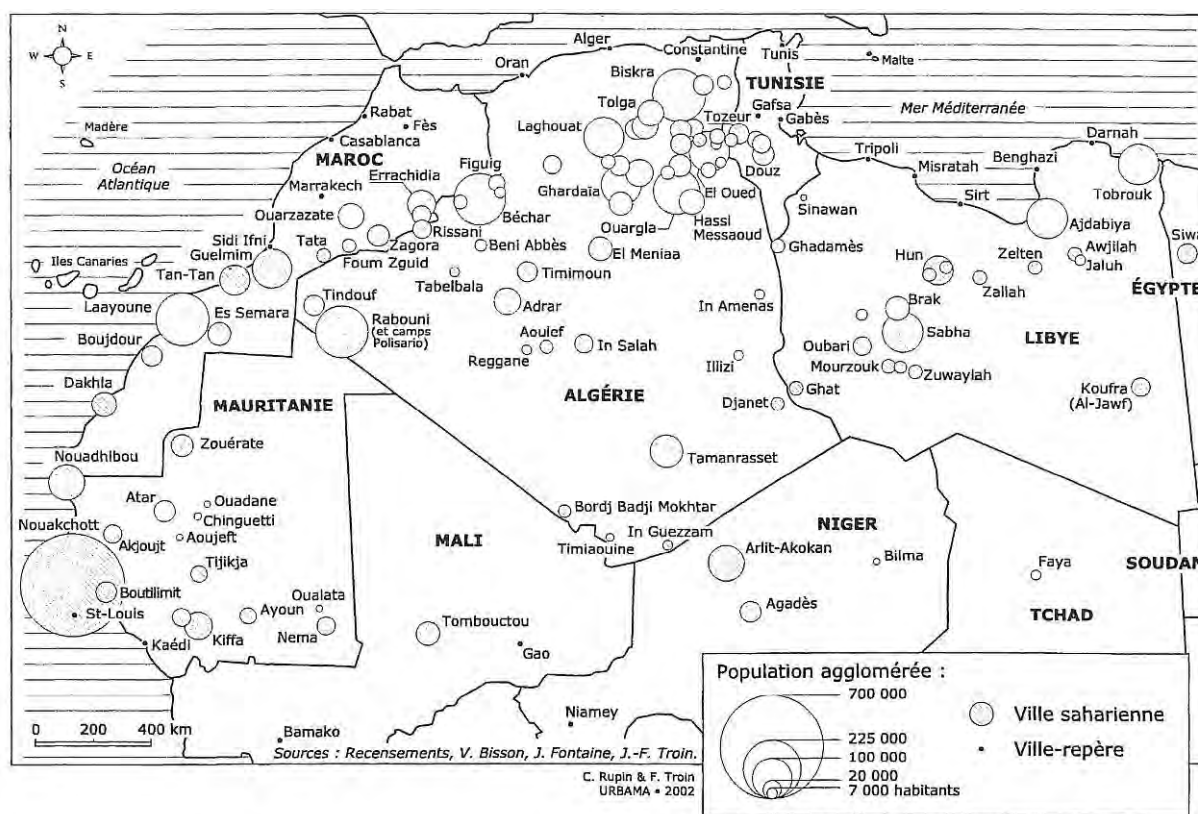
La soudaine croissance urbaine que connaissent le Soudan et la Mauritanie s'inscrit dans un contexte plus large d'explosion urbaine généralisée à l'échelle de la planète. Le continent africain, considéré comme le plus rural des cinq, est paradoxalement celui qui s'urbanise le plus rapidement. L'envol démographique africain s'est en effet accompagné d'une urbanisation massive : en 50 ans, la population africaine a été multipliée par plus de trois – de 222 millions d'Africains en 1950 à 812 en 2000 (Pourtier, 2001) –, et parallèlement, la population urbaine par neuf. Le taux moyen d'urbanisation est passé d'environ 15% en 1950 à 25% en 1970, puis 40 % à la veille de l'an 2000 (Frérot, 1999 : 21-24)¹⁰³. Mais, si l'urbanisation est brutale, les pôles urbains africains demeurent dans l'ensemble de taille raisonnable, dépassant rarement le million d'habitants¹⁰⁴.

Ces chiffres méritent d'être affinés pour la zone sahélo-saharienne qui nous préoccupe plus directement. Entre les limites nord et sud fixées autour de l'isohyète 100 mm, le Sahara compterait aujourd'hui 5 millions d'habitants, inégalement répartis (Bisson, 2003). On y observe des taux d'urbanisation quelque peu déroutants : 90% pour le Sahara libyen (Pliez, 2003) et pas moins de 92% dans le Sahara Occidental (République arabe sahraouie démocratique). L'espace saharien semble sortir de sa profonde léthargie pour devenir un espace dynamique et attractif à travers la mise en réseau non seulement des axes mais également des villes, elles-mêmes intensément reliées à la zone sahélienne, déjà urbanisée de façon plus marquante. Toutefois, cette urbanisation n'est pas homogène. Jacques Fontaine (1996 : 42) dénombreait 53 villes dans la frange septentrionale du Sahara et quelques petites villes au centre de cet ensemble.

¹⁰³Ces taux cachent de fortes disparités au sein du continent africain : l'Afrique du Nord et l'Afrique australe, qui ont achevé leur transition démographique, ont toujours eu des taux plus élevés que le reste du continent (respectivement 56% et 48%). L'Afrique orientale affiche un taux de 21,7% contre 33,2% en Afrique centrale. Concernant l'Afrique de l'Ouest, un rapport du Club du Sahel prévoit un taux d'urbanisation autour de 63% d'urbains en 2020 (Snrech, 1994).

¹⁰⁴ Parmi les 50 grandes villes mondiales, trois seulement sont situées sur le continent africain : Le Caire avec ses 14 millions d'habitants, puis Lagos (7 millions) et Kinshasa (6 millions). En 1950, seules deux ou trois villes dépassaient le million d'habitants (Le Caire, Alexandrie et Johannesburg) ; il y en avait 14 en 1980, 33 en 1995. Les estimations en projettent une soixantaine à l'aube de 2015 (Dubresson, 1999 : 52).

Carte 19 : L'armature urbaine saharienne



Source : Jean Bisson, 2003 : 46

Les villes sont plus nombreuses au Nord du Sahara mais demeurent de taille modeste puisque une dizaine seulement dépasserait les 100 000 habitants (Sebha, Gabès : 130 000, Béchar : 135 000, Ouargla, Ghardaïa, Gafsa...). Pour sa partie méridionale, le Sahara compte 8 villes dont Nouadhibou (110 000 habitants) et Nouakchott, à l'extrême limite sud, qui renferme aujourd'hui près d'un million d'habitants. Les grandes villes, et principalement les capitales des pays saharo-sahéliens (Bamako, Niamey, N'Djaména), s'inscrivent un peu plus au sud¹⁰⁵.

Cette urbanisation, pour généralisée qu'elle soit à l'échelle du continent africain, offre néanmoins à l'analyse différentes trajectoires, lesquelles sont à l'origine des modélisations urbaines. Les manuels généraux et scolaires de géographie distinguent de façon récurrente, outre le cas de figure particulier de la ville de l'apartheid en Afrique du Sud, deux modèles de villes en Afrique : celui de la ville arabe et celui de la ville d'Afrique noire (Cf. phrase en exergue chapitre I). Bien que cette présentation sommaire invite à la discussion et que nous récusons l'idée de modèles figés de « ville arabe » et de « ville d'Afrique noire », nous ne pouvons pour autant passer sous silence les évolutions différenciées entre le nord et le sud du

¹⁰⁵ Simples bourgs au début du siècle, ces capitales sahéniennes sont déjà ou s'appêtent à devenir des villes millionnaires. De 1 730 habitants en 1931, Niamey passe à 12 000 à l'indépendance puis à 480 000 dans les années 1980 pour aujourd'hui atteindre plus de 700 000 habitants (Dulucq, 1997 : 31). « Bamako-la-coquette » ne comptait que 37 000 habitants en 1945 puis 120 000 en 1960, pour dépasser actuellement le million d'habitants.

Sahara, ne serait-ce que dans les modalités de gestion urbaine. L'encadrement des pouvoirs publics y est en effet fort différent et donne à voir deux manières d'envisager la ville.

Évolution des villes d'Afrique du Nord : mise à mal du modèle de la médina et dirigisme étatique

Retracer l'évolution des villes d'Afrique du Nord invite forcément aux schématisations. Dans ce paragraphe, nous entendons nous démarquer du modèle de la ville arabe présenté sous le seul angle de sa médina majestueuse. La ville arabe dite traditionnelle, au glorieux passé urbain et qui renferme souk, mosquée et médina, comme nous l'avons mentionné pour Khartoum et plus précisément pour son vieux centre Omdourman, n'a pas échappé au phénomène d'urbanisation généralisée. Que reste-t-il alors de la vieille ville arabe médiévale et de ce tissu urbain compact à l'heure de l'étalement urbain ? Et de la médina à l'architecture tant de fois reprise et copiée ?

Depuis les années 1950, toutes les villes arabes, quelles que soient leurs dimensions, connaissent une double transformation : une densification fonctionnelle et résidentielle du tissu existant ainsi qu'un immense étalement périphérique (Chaline, 1996 : 65). A cet égard, la médina aux ruelles entrelacées et aux murs aveugles, se dégrade par manque d'entretien et du fait de la paupérisation de ses habitants. Elle perd alors des habitants, et non des moindres : les plus riches abandonnent les villas à patios (*riyad*) pour des quartiers plus accessibles à l'extérieur¹⁰⁶. La ville coloniale qui s'était juxtaposée à la médina s'étale alors de la même façon. Dans une perspective de modernisation, de grandes avenues sont percées afin de faciliter la circulation.

Des modifications sont tout aussi remarquables plus au sud, dans la partie saharienne. L'urbanisation y est nouvelle par son ampleur et ses formes, rappelle Marc Côte (2005) et le modèle saharien, si tant est qu'il ait existé, est remis en question, à l'instar de la médina. En effet, à la vieille enceinte traditionnelle, celle que l'on appelle ksar, s'est généralement surimposée ou juxtaposée une ville coloniale, et dans le même temps de l'habitat auto-construit, spontané. Par la suite, d'ambitieux programmes étatiques – les plus beaux exemples d'urbanisation programmée sont à rechercher du côté du Sahara libyen (Pliez, 2003), du Sud Maroc/Sahara Occidental et du Bas-Sahara algérien (Côte (dir.), 2005) – ont diffusé l'habitat de type lotissements. Ces politiques urbaines visaient à développer ces franges sahariennes en

¹⁰⁶ Face à cette dégradation, l'Unesco entend préserver ce patrimoine vieillissant et délabré à travers des programmes de sauvegarde et réhabilitation de la médina (comme cela est le cas à pour Marrakech). De riches Européens rachètent également les vieilles maisons de la médina, créant un phénomène de « gentrification ».

y envoyant des populations originaires du Nord et à contrôler les populations locales¹⁰⁷. Pour M. Côte (2005 : 291), l'urbanisation couplée à la mondialisation ont eu pour conséquence de gommer les spécificités de ces villes sahariennes victimes d'une « homogénéisation, une banalisation, une perte d'identité du fait urbain ».

Densification, paupérisation et dégradation du centre ; au-delà, desserrement urbain et multiplication de quartiers populaires illégaux. Le dysfonctionnement semble avoir pris le dessus, au point de rendre difficilement maîtrisables ces villes. Face à ces dérives, les pouvoirs publics arabes tentent d'impulser personnellement le développement urbain, processus que Gilles Sautter (1982) dénomma « urbanisation par le haut ». Ils s'engagent dans des programmes de logements face à la pénurie, qui prévoient, dans certains cas, la construction de villes nouvelles en périphérie ou la mise en place de politique de réglementation de l'habitat en périphérie¹⁰⁸. Mais, cette urbanisation par le haut a son pendant : « l'urbanisation remontante », résultat de forces locales qui vont influencer sur les directives premières et bien souvent contredire ces politiques. *In fine*, quels que soient les projets mis en place, les logements s'élèvent et la ville se verticalise sans qu'aucune règle ne soit respectée et que les résultats ne soient probants.

Face à cette évolution et aux restructurations morphologiques et architecturales, le modèle de la ville arabe semble relever tout simplement du mythe. Dans un article récent, Jean-François Troin (2004 : 536) remet en cause le modèle de la médina en rappelant que le mode d'habiter, dit traditionnel, est largement concurrencé par le standard occidental de la maison ouverte. La ville islamique serait idéalisée et il ne resterait guère d'exemples actuels de cette image immuable. Aussi, ce qui caractérise aujourd'hui la ville du monde arabe, plus encore que sa mosquée ou même sa médina, c'est bien le couple répression/conciliation qui est au cœur même de l'urbanisation. L'originalité de la ville du monde arabe tient peut-être plus à sa trajectoire marquée par un poids accru de l'intervention étatique qu'à sa médina aux aspects surannés. La logique est donc double et ambivalente : d'un côté, les pouvoirs publics optent

¹⁰⁷ La forte urbanisation du Sahara Occidental s'explique par la volonté du gouvernement central marocain qui a mené une politique de « colonisation urbaine » dans cet espace contesté. Pour le gouvernement central, la République arabe sahraouie démocratique n'est autre que la Province du Sud du Royaume du Maroc. Pour tenter d'imposer sa domination sur les Sahraouis et contrôler la zone nomade, le gouvernement central a créé des villes et urbanisé le littoral (Layoune, Dakhla...).

¹⁰⁸ La ville du Caire fut pionnière dans ces projets urbains avec la création de villes satellites et « *new settlements* » en périphérie – avec des bilans plus ou moins mitigés. Au lendemain de l'indépendance, l'État tunisien est confronté à l'existence des « gourbivilles » (quartiers insalubres) et élabore un plan directeur du grand Tunis en 1962 pour tenter de les éliminer. En Algérie, durant le « règne » de Boumediène, des villages et petites villes « socialistes » sont créés afin de réduire l'exode rural. Au même moment, dans les grandes villes algériennes (Alger, Oran, Constantine), on construit du logement social en périphérie pour tenter de résoudre le problème. Le Maroc se lance quant à lui dans une gestion plus souple et libérale.

pour des démonstrations de force dans le domaine urbanistique et le refoulement de tout ce qui est illégal (les années 1960 sont caractérisées par la destruction massive des gourbis en Tunisie). De l'autre, ils font montre d'une certaine tolérance envers l'étalement spatial et le développement des quartiers illégaux ; cette attitude ambiguë est dénommée « crise de la régulation » par Pierre Signoles (1999 : 45). Au-delà des grandes tendances, le monde arabe peut et doit s'examiner au cas par cas. Pouvoirs religieux et politiques dominant et l'urbanisme forcé n'est qu'une facette de cette centralisation démesurée. Les formes urbaines sont aujourd'hui moins remarquables que l'attitude des pouvoirs publics et « les savoir-faire des citadins » (Berry-Chikhaoui, Deboulet, 2000).

Évolution des villes subsahariennes : urbanisation débridée et laxisme des autorités

Le terme subsaharien est généralement utilisé pour évoquer les villes d'Afrique noire, autrement dit celles situées au sud du Sahara. Il a été (trop largement) utilisé pour désigner un type de ville africaine marqué par une explosion démographique exponentielle récente, mal gérée par des autorités souvent absentes. Pourtant, dans les premiers temps, bien qu'officiellement partis, les anciens colons demeurent d'importants partenaires, notamment en matière d'urbanisme, et tentent de canaliser cette explosion urbaine. Pour Sophie Dulucq (1997 : 87) qui a étudié les implications françaises en Afrique de l'Ouest, la ville aurait même été recolonisée entre 1960 et 1975 car elle était « conçue comme un lieu privilégié où la France pourrait encore affirmer son pouvoir, étaler son savoir-faire, balayer ses frustrations d'ex-grande puissance et continuer de répandre un message qu'elle proclamait universel ». Mais dans les années 1970, l'euphorie retombe. La crise touche durement la France et la célèbre phrase « La Corrèze plutôt que le Zambèze » refait surface. Le pré carré de la France en temps de crise se restreint considérablement au point de se limiter à l'hexagone.

Le retrait français a des conséquences sur les trames urbaines des anciennes colonies. Relativement bien contrôlée au départ, l'évolution des quartiers – ancien noyau urbain et noyau colonial – échappe progressivement aux pouvoirs publics nouvellement en place et aux budgets très limités. Les quartiers dits de la « ville blanche », autrefois réservés aux colons et qui sont marqués pour toujours du sceau de l'Occident, sont alors investis par les classes les plus aisées tandis que les anciens quartiers indigènes se muent en quartiers populaires. Un dualisme urbain ressort très nettement, opposant un centre régulé, bien organisé, à des

périphéries pauvres, irrégulières et sous-équipées, composées de logements autoproduits¹⁰⁹. Dans un premier temps, les autorités entreprennent d'éradiquer les bidonvilles à coup de bulldozer. Mais, à partir des années 1970, leur attitude change quelque peu devant l'habitat illégal. Les quartiers ont pris une ampleur telle qu'il est désormais impossible de les nier. La destruction cède la place à une tolérance relative et suspicieuse. Dans les années 1980, la régularisation/restructuration est prônée par la Banque Mondiale et les nouveaux acteurs que sont les bailleurs de fonds. Et quand bien même certains déguerpissements ont toujours lieu, notamment dans le grand bidonville de Dakar, la Banque Mondiale met en place des programmes pour reloger les populations sur place¹¹⁰.

Tout concourt à l'horizontalité et à l'étalement des tissus urbains subsahariens, contrairement aux villes du Maghreb qui ont tendance à s'élever. Les premières sont plutôt marquées par un certain laxisme des autorités qui n'ont souvent pas les moyens de contrevenir à la production d'habitat informel, tandis que la plupart des villes arabes semblent avoir été plus canalisée, caractérisées qu'elles sont par une forte intervention étatique, parfois violente. Ainsi donc, deux trajectoires peuvent être grossièrement dessinées, ce qui n'autorise nullement à définir deux modèles de villes. La question n'est pas de savoir si Nouakchott et Khartoum sont des villes arabes ou des villes subsahariennes puisque nous ne croyons pas à une classification aussi simpliste. Plus pertinent serait de voir si elles observent une trajectoire caractérisée par un pouvoir fort et dirigiste qui tente d'encadrer sa ville, ou bien suivent une évolution proche des capitales sahéliennes voisines, marquées par un certain désengagement des autorités dépassées.

4.1.2 Crise climatique, crise sociale, crise politique : la ville comme refuge et reflet de l'instabilité chronique

Comme partout ailleurs, l'urbanisation massive est un phénomène déstabilisant ; mais ici, les conséquences semblent plus terribles puisque la brutale transition urbaine se combine avec des sécheresses à répétition qui entraînent un mouvement de sédentarisation. Là encore

¹⁰⁹ Pour exemple, la superficie urbanisée d'Abidjan passe de 2700 ha en 1963 à 20 000 en 1995 ; à Lagos, l'aire urbaine passe de 70 km² en 1963 à 1068 en 1991 (Dubresson, 1999).

¹¹⁰ Cette politique se fait sur les ordres de la Banque Mondiale qui investit la ville suite au désengagement des anciens colons. Elle devient désormais le fer de lance des investissements mondiaux et sur lesquels nous reviendrons largement dans le chapitre VII avec l'exemple du bidonville du 6^e arrondissement de Nouakchott.

s'ajoutent des conflits meurtriers qui obligent les individus à trouver refuge en ville. Fin du nomadisme, sédentarisation, fuite de la guerre et urbanisation par défaut... ces divers événements expliquent l'importance des flux migratoires coercitifs vers les villes, et principalement la capitale. Si des plans d'urbanisme se succèdent dans les premiers temps, ils se révèlent rapidement inopérants. L'heure n'est donc plus à construire, penser et réguler la capitale, mais bien à parer au plus pressé devant ces arrivées d'individus.

La crise environnementale : sécheresses, sédentarisation et migrations

"Le géographe peut se demander en quoi cet espace apparaît maudit, pourquoi ses populations sont parmi les plus misérables du globe et les "hasards" particulièrement catastrophiques, si la désertification y progresse inexorablement et compromet son intégration dans une organisation régionale à l'intérieur d'États ou de groupes d'État difficilement sortis de l'ère coloniale" (Dresch, « géographie et Sahel », 1977 : 54).

Comme l'avait saisi Jean Dresch, la crise climatique qui ébranle la zone sahélienne dans les années 1970 laisse transparaître une crise plus profonde qui relève du politique. Si la zone mauritanienne n'avait pas été exempte de sécheresses par le passé (dans les années 1940 notamment), celle de 1974 marque un point de non retour et un éclatement des sociétés nomades et pastorales. Les mouvements migratoires vers les villes, limités jusque là à des catégories marginales, s'étendent à l'ensemble de la société rurale. Les éleveurs sans ressource gagnent massivement la capitale, d'où un rythme de croissance spectaculaire¹¹¹. En quelques années, la situation s'inverse totalement : de 80% de nomades, on en compte désormais quelques 7% résiduels. Qui alors, à l'indépendance, aurait pu prédire que la Mauritanie deviendrait un pays de sédentaires, et plus surprenant encore d'urbains (60% des Mauritaniens aujourd'hui)¹¹². Aux migrants d'origine nomade s'ajoutent ceux déjà citadins, originaires de centres urbains secondaires de l'est et du sud, qui gagnent également la ville-capitale en quête d'un mieux vivre économique. Nouakchott connaît un taux d'accroissement annuel de près de 10% entre 1977 et 1988.

Tout comme ses voisins, le Soudan n'échappe pas à cette terrible période de sécheresse. Dans les années 1968-1973, certaines régions perdent une bonne partie de leur population, tout particulièrement le Sud et Nord Kordofan, l'Ouest Darfour et les États du Nord. Les conséquences sont semblables : les troupeaux se meurent, la famine hante les campagnes et

¹¹¹ Une enquête sociologique, menée à l'époque auprès des chefs de tente à Nouakchott, donnait des explications à cet afflux massif dans la capitale : 49% ont répondu être venus pour chercher un emploi, 8% pour avoir perdu leurs troupeaux (résultats d'enquête cités dans Pitte, 1977 : 57).

¹¹² Paradoxalement, ce fait est à la fois très surprenant et très normal. Lorsqu'ils se sédentarisent, les nomades maures ne deviennent pas des ruraux agriculteurs car ils ne cultivent pas la terre. Ils n'ont alors pas d'autre alternative que de s'installer en ville.

les individus empruntent le chemin de l'exode, habités par le mythe de la ville censée offrir une vie meilleure. L'Ouest soudanais est de nouveau frappé par une grande crise dans les années 1980. La malnutrition, en lien avec la famine, aurait alors fait 250 000 morts à l'échelle du pays, dont 105 000 pour le seul Darfour (Pérouse de Montclos, 2001 : 11). 47% de la population auraient migré vers Khartoum. En 1983, 20% de la population sont urbains et on ne compte plus que 11% de nomades (Lavergne, 1989), une bonne partie s'étant sédentarisée le long du Nil. Parallèlement, la mécanisation de l'agriculture se répand dans les campagnes, ce qui oblige les ruraux, sans emploi, à rejoindre les faubourgs spontanés.

Les réfugiés : un pays en guerre peut en cacher un autre

La sécheresse précédemment évoquée s'inscrit également dans une zone marquée par des troubles qui touchent directement le Soudan. Aux « réfugiés de l'environnement » (A. T. Mohamed, 1993) s'ajoutent encore les réfugiés originaires des pays voisins en guerre.

En 1989, Roland Marchal rappelle que sur les treize millions de réfugiés dans le monde, quatre millions sont en Afrique et plus d'un million au Soudan. En 2004, le chiffre serait tombé à 663 119 réfugiés. Au vu de la situation politique soudanaise de ces quarante dernières années, on a bien du mal à croire que ce pays soit une « terre d'asile ». Khartoum n'est pas une simple ville refuge pour les Soudanais victimes des sécheresses et famines ; elle l'est encore pour tous les étrangers de pays voisins en guerre. Avec sa politique libérale, relativement laxiste, elle est devenue le troisième pays d'accueil au monde. Érythréens, Éthiopiens, Tchadiens, Ougandais, Zaïrois... si beaucoup choisissent de rester dans des camps à proximité de leur pays d'origine, d'autres gagnent la capitale. En 1987, les seuls Érythréens et Éthiopiens auraient même été 232 000 à vivre en ville sur 675 000 – dont 55 000 à Khartoum (Sources : Haut commissariat au réfugiés, Marchal, 1989, Pérouse, 2001). En 2004, 40 000 réfugiés résideraient à Khartoum.

Tableau 4 : Pourcentage des réfugiés au Soudan par nationalité en 1998 et 2004

	1998	2004
Éthiopiens	22,4	13,7
Érythréens	-	57,23
Ougandais	58,8	0,9
Tchadiens	0,9	23,7
Zaïrois	17	-
Congolais	-	0,8
Somaliens	0,0	0,04

Source : *Statistical Year Book*, Khartoum, 2000 ; 2005 : 399

Nombre de ces réfugiés espéraient faire de Khartoum un point de transit ; pourtant, la plupart s'y installe durablement, en dépit de la position ambiguë que les autorités adoptent à leur égard (Al-Shazali, 1993 : 177). Ces dernières éditent un programme en trois étapes envers les réfugiés : pendant la première phase, dite « d'assistance », l'État prend en charge les besoins vitaux (alimentation, médecine, logement...). Dans un second temps, dit « d'insertion », il s'agit de relever le niveau de vie des réfugiés pour le rapprocher de celui des Soudanais. Enfin, dans un troisième et dernier temps, celui du « développement », les réfugiés ne reçoivent plus d'aide. A l'instar des nationaux, ils doivent se prendre totalement en charge. Ces trois étapes sont érigées en lois et conventions (« *Regulation of Asylum Act* » de 1974). Des camps sont construits pour les accueillir, surtout à l'est du pays, dans la région de Kassala où ils sont particulièrement nombreux. Mais, leur situation demeure précaire : le salaire des ruraux reste bas, le travail n'est que saisonnier et ils peuvent se voir reprendre leur terre sans qu'ils n'aient mot à dire. Quant aux « réfugiés urbains » qui bénéficient d'une plus grande liberté de mouvements que dans les camps (Cambrézy, 2001 : 74), ils gonflent les poches de pauvreté et alimentent le secteur informel. Aujourd'hui, cette présence très importante commence à peser, voire à déstabiliser. Dans un pays où il n'est de paix, les réfugiés sont sujet à controverse et accroissent les tensions. Ils sont de plus en plus mal vus, boucs émissaires tout trouvés, accusés d'être à l'origine de la crise socio-économique qui touche le Soudan. En interdisant la naturalisation, le gouvernement soudanais tente aujourd'hui de décourager l'installation permanente. Pour autant, les candidats au retour ne sont guère nombreux.

La guerre soudano-soudanaise : des migrations de survie aux camps de déplacés

Sécheresses, désertification, famines, conflits dans les États voisins... le tableau n'était-il pas suffisamment sombre pour que l'on y ajoute encore une guerre longue et meurtrière. Une guerre soudano-soudanaise, sur fond ethnique, religieux, mais encore économique – les grands gisements de pétrole se situent dans le Sud¹¹³ –, aurait coûté la mort à plus de cinq millions de personnes.

De 1955 à 1972, la première guerre civile avait déjà incité certaines populations à gagner la ville, Juba en l'occurrence, principal pôle urbain du Sud (chap. 5.1.2). En 1982,

¹¹³ Les réserves pétrolières, estimées à 2 milliards de barils se trouvent dans le centre et le sud du pays. (Cf. *Courrier international*, « Un espoir de paix gros comme le soleil », n°742, 2005 : 29 et Gérard Prunier in *Le Monde diplomatique*, « Paix fragile et partielle au Soudan », février 2005 : 17). Voir également chap. 6.2.1.

Juba compte 110 000 habitants, soit dix fois plus d'habitants qu'avant la guerre. Ils n'auraient été que 16 000 à remonter vers le nord, dont un tiers seulement vers Khartoum.

La seconde guerre civile reprend en 1983 et marque le début des véritables flux forcés vers la capitale. Beaucoup plus meurtrière, accompagnée de raids aériens fréquents, elle oblige les gens à fuir¹¹⁴. En 2001, le Haut Commissariat aux réfugiés classe le Soudan en première position mondiale pour le nombre de déplacés nationaux en recensant quatre millions d'individus (Source : *World Refugee Survey 2002*, US Committee for Refugees)¹¹⁵. Juba aurait abrité jusqu'à 250 000 déplacés en 1998. Mais, les villes du sud ne sont pas à l'abri des pillages et exactions ; aussi, par défaut, migre-t-on à Khartoum, vers les camps de déplacés, dans les périphéries insalubres. En 2001, le gouvernement estime à 1,8 million le nombre de déplacés à Khartoum, dont 260 000 dans ces camps (Source : *Humanitarian and voluntary work commission*, Khartoum state). On vient y chercher la paix, comme le souligne le nom attribué aux camps de déplacés : *Dar es-salam* (littéralement, « ville de la paix »). Tragique destin de ces individus qui n'ont d'autre alternative que de demander à leurs persécuteurs de les accueillir dans leur ville. Rien n'est prêt, ni fait, pour les recevoir et pourtant la capitale hostile offre une situation relativement meilleure que dans le Sud. Les premiers camps s'étoffent, au point de constituer de véritables villages. Situés généralement très loin du centre-ville, contrairement à Nouakchott où les bidonvilles donnent l'impression d'être accolés aux murs de la présidence, ils sont peu visibles, ce qui confère une impression de maintien et de contrôle fort dans la capitale (chap. 5.2.2).

En janvier 2005, la signature du *Comprehensive Peace Agreement* met officiellement fin à la guerre Nord/Sud. Si le conflit avec le Sud semble terminé – du moins temporairement –, un autre fait toujours rage sur le flanc ouest du pays. Depuis février 2003, le Darfour (littéralement le territoire des Fours en arabe) est le théâtre d'affrontements violents et meurtriers. Mais, contrairement à la guerre avec le Sud, les venues vers Khartoum sont peu nombreuses. Seule l'élite riche aurait quitté la région par avion ; le reste des habitants se serait réfugié dans des camps humanitaires ou à la frontière soudano-tchadienne. Tel est le résultat des sécheresses, famines, guerres et conflits pour lesquels le Soudan est tristement connu : Khartoum est elle-même fille de la guerre et ses périphéries ne sont que les excroissances d'un cancer qui se généralise et ronge l'intégrité nationale.

¹¹⁴ Aujourd'hui, le Soudan compte quelques quatre millions de Sudistes. Les Nations Unies supposent que le Sud Soudan compterait huit millions d'individus s'il n'y avait eu cette guerre.

¹¹⁵ Le terme « déplacé » ou IDP's (*Internally Displaced People's*, selon la terminologie de Francis Deng) désigne les Soudanais qui ont quitté leurs régions d'origine à cause de la guerre. Il ne doit pas être confondu avec le terme de « réfugié » utilisé pour évoquer les étrangers qui ont fui les pays voisins.

Dans une mesure moindre, Nouakchott connaît également un afflux de population lié à des conflits. La guerre du Sahara Occidental (anciennement Rio de Oro) qui débute en 1975, et l'insécurité qui règne dans la zone, entraînent une réduction significative de l'espace de nomadisation. Lors des combats, les nomades qui possédaient des troupeaux sur des terrains encore viables se replient progressivement vers Nouadhibou, Nouakchott et dans le sud de la Mauritanie. En 1989-90, ce sont les « événements », comme on les nomme pudiquement, qui éclatent à la frontière sénégal-mauritanienne (chap. 5.1.1). Suite à un conflit autour du fleuve Sénégal, la situation s'envenime entre les deux pays. Les Sénégalais vivant en Mauritanie sont victimes de sévices ; réciproquement, les Mauritaniens, et principalement les Maures, souvent installés comme commerçants dans les villes du Sénégal voient leurs boutiques pillées. Chaque communauté fuit alors le pays d'accueil et retourne chez les siens. On parle de 200 000 retours en Mauritanie dont 60 000 à Nouakchott. A leur arrivée, les rapatriés, qui ont pour certains tout perdu, viennent gonfler la population des bidonvilles.

Les dynamiques d'urbanisation reflètent bien la conjoncture politique marquée par des troubles récurrents que connaissent les deux pays. Sécheresse, guerre civile entre le Nord et le Sud Soudan, conflits le long du fleuve Sénégal en Mauritanie... voici quelques-uns de ces événements qui déstabilisent complètement les États et les empêchent de gérer la croissance de la capitale.

4.2 De l'urbanisme planifié au laisser-faire institutionnalisé

Au lendemain de l'indépendance, plans et autres schémas urbains se multiplient, tant à Khartoum qu'à Nouakchott. La planification n'est pas propre à ces deux villes, mais participe d'une démarche urbanistique, généralisée dans les années 1960-1970, qui emprunte le rigorisme au monde occidental et donnerait l'impression que les autorités maîtrisent leur ville. Il n'en est rien : dans les deux villes, les taux de croissance sont tels que les plans sont rapidement mis à mal et l'urbanisation planifiée cède le pas au laisser-faire.

4.2.1 Khartoum à l'heure du plan et du bulldozer

Alors que la croissance de Khartoum demeure modérée et relativement contenue pendant la première moitié du XX^e siècle, elle devient après les années 1960 très rapide, passant de 250 000 habitants en 1956 à cinq millions aujourd'hui (Denis, 2005). L'urbanisation met fin à la cohésion radioconcentrique d'ensemble puisqu'elle observe une extension linéaire avec de nouveaux quartiers qui se nichent le long des rives.

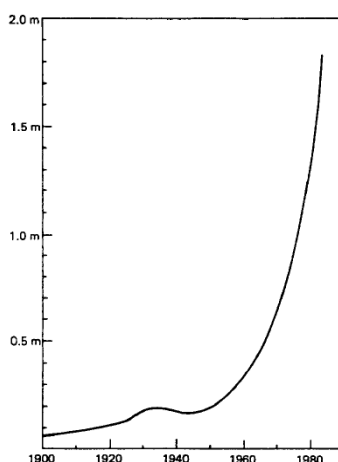
Tableau 5 : Croissance démographique et pourcentage des trois villes composant l'agglomération

	1837	1886	1904	1913	1956	1973	1993	2002
Khartoum	14 000	14 000	8 500	25 000	93 000	300 500	947 483	1 244 200
Omdourman	0	130 000	46 000	60 000	116 200	249 100	1 271 403	1 900 600
Khartoum Nord	0	0	2 000	25 000	40 200	340 857	700 887	1 273 700
Total	14 000	144 000	56 500	110 000	249 400	699 700	2 919 773	4 418 500

	1955-56	1973	1993	2002
Khartoum	37,4	42,6	32,5	28
Omdourman	44,6	38,2	43,5	43
Khartoum Nord	18	19,3	24	28,8
Total	100	100	100	100

Source : recensements repris par M. A. Pérouse de Montclos, 2001 ; Recensement 2002, Bureau central de la statistique, E. Denis, 2005

Figure 3 : Croissance de la population à Khartoum en millions d'habitants (1900-1980)



Source : Haywood, 1985 : 196

Les plans : Dioxadis en 1959, Mefit en 1974

Dès l'indépendance, et ce dans la continuité de la planification britannique, les autorités soudanaises se préoccupent du développement urbain. Elles entendent contenir et rationaliser l'expansion urbaine, et *in fine* contrôler un tant soit peu les habitants. Des plans sont établis dans la veine de « l'anti-Omdourman » puisqu'il s'agit de prendre le contre-pied de la ville insoumise et désordonnée.

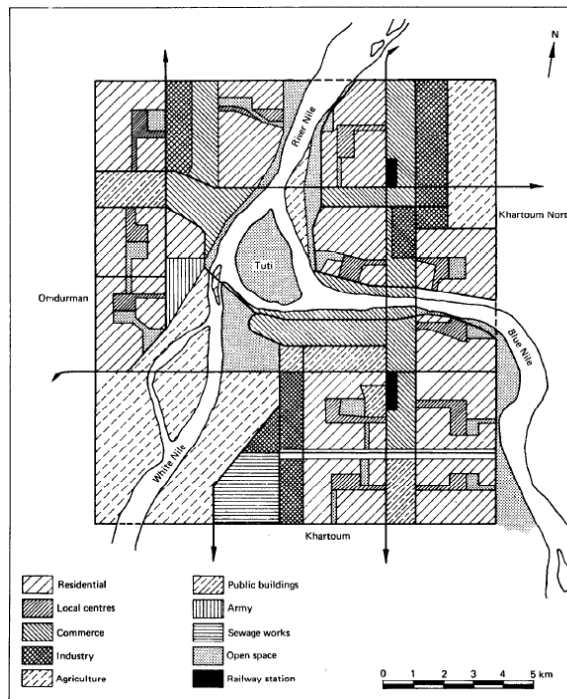
Ayant pour principale vision de la ville celle héritée de la colonisation, les autorités font appel à des bureaux d'études étrangers. En 1959, ce sont les Grecs du bureau Dioxadis qui sont chargés de produire un schéma directeur du « Grand Khartoum ». Le rapport final entend appliquer une grille orthogonale à la ville afin de répartir plus ou moins équitablement les affectations. Reprenant le principe du zoning tramé, trois types d'affectation sont retenus : travail, résidentiel et divertissement (carte 20).

Mais le projet Dioxadis ne verra jamais le jour, en partie par son manque de réalisme. Il ne prend aucunement en compte le noyau urbain de départ puisqu'il suppose de revoir complètement l'organisation de l'agglomération. Chose impensable et impossible dans un pays neuf et dont les ressources sont clairement limitées. La déconnexion est totale et déjà le rigorisme à l'occidentale ne semble guère s'accommoder avec la ville soudanaise. En outre, le plan ne prévoit pas d'agrandissement de la ville ; point qui se révèle rapidement problématique eu égard à l'arrivée massive de population.

En 1974, le bureau d'études italien Mefit est commandité pour élaborer un rapport : *The Khartoum Regional Plan and Master Plan for the Three Towns*. Il reprend les principes précédents puisqu'il classe les usages du foncier urbain mais tient compte de l'origine rurale des nouvelles populations. Plus approfondi que le plan Dioxadis, il établit des distinctions entre les zones résidentielles préexistantes et les extensions nouvelles. Des espaces sont assignés à l'agriculture et d'autres à l'industrie (carte 21). Bien que plus réaliste, ce plan ne sera pas approuvé par le gouvernement car il préconise l'abolition du *Central Town Planning Board*, institution qui existe depuis 1947 et permet au gouvernement central de planifier la ville. Or, ce dernier refuse d'être amputé de ses prérogatives. La décentralisation n'est pas encore à l'ordre du jour, pas plus que la mise en place d'une « *Greater Khartoum urban area* », communauté urbaine avant l'heure. Cependant, s'il leur est impossible de contrôler toutes les attributions et usages des terres tant la demande en logement s'accroît, les fonctions dévolues aux zones ont, en règle général, été appliquées.

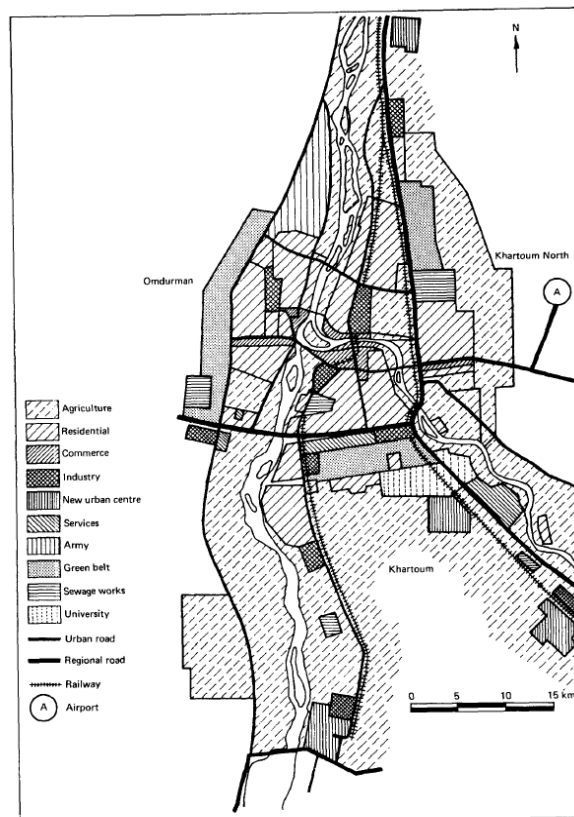
PLANCHE 9 : Les différents plans de Khartoum

Carte 20 : Le plan Dioxadis (1959)



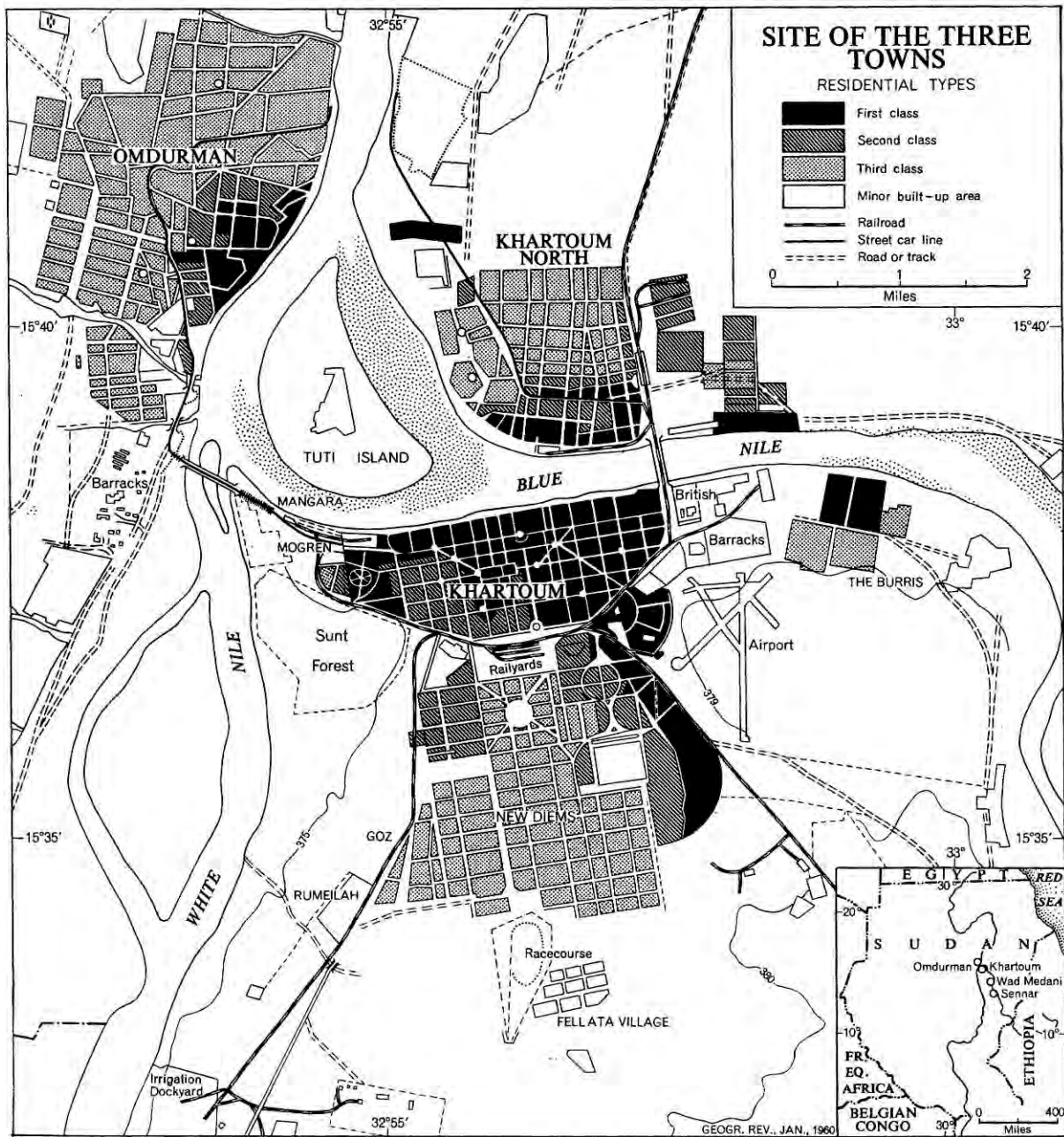
Source : Haywood, 1985 : 191

Carte 21 : le plan Mefit (1974)



Source : Haywood, 1985 : 193

Carte 22 : Hiérarchie des zones urbaines



Source : G. Hamdan, 1960 : 23

Principe de hiérarchie des zones urbaines

Jusque dans les années 1975, l'État semble gérer tant bien que mal la croissance urbaine. Il tient à organiser la ville, en lotissant de façon ponctuelle des lopins de terre. De nouveaux quartiers sont viabilisés sommairement (on y amène l'eau et l'électricité), toujours un peu plus loin du centre-ville. Le plan en damier perdure et des permis de construire qui respectent le zonage préétabli sont délivrés (Planche 9, carte 22).

De la période coloniale subsiste la fameuse structure foncière établie sous forme de zoning : l'habitat urbain est classé en quatre catégories et selon des critères clairement définis :

- Zone 1 : quartiers très haut standing
- Zone 2 : quartiers de villas entourées de jardins
- Zone 3 : quartiers d'habitat traditionnel
- Zone 4 : quartiers d'habitat sommaire

Au départ, ce principe de hiérarchisation des zones avait pour but de réglementer les usages des espaces et ainsi permettre l'installation temporaire des populations les plus indigentes en créant des zones 4. L'État, refusant de se charger de la construction de logements sociaux, laisse s'ériger des quartiers auto-construits (et donc mal construits). Les terrains sont sous-équipés car l'installation est vue comme temporaire. La construction de logements sociaux et la mise en place d'aides financières devaient suivre. Mais la durée du bail est des plus courtes dans les quartiers précaires et les gens finissent par déroger à la règle en s'implantant de façon beaucoup plus durable. Les quartiers se durcissent, créant ainsi des poches urbaines sous-équipées.

Dans un premier temps, les flux de populations semblent canalisés : il n'est de bidonvilles immenses comme à Nouakchott. Rapidement pourtant, les catégories, aussi hiérarchisées soient-elles, ne répondent plus à la demande, lorsque, chassés par la sécheresse, la famine et la guerre, les ruraux se ruent en masse vers la capitale. La pression foncière le long des berges du Nil ne fait que croître, exacerbant la concurrence avec les parcelles irriguées – ce qui est toujours le cas aujourd'hui (Franck, 2005). Les conditions de vie dans les quartiers précaires se détériorent. L'heure n'est plus aux zones 1 ou 2 mais aux « *shanty towns* » (bidonvilles).

Tableau 6 : Typologie de l'habitat urbain à Khartoum en 1985

	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4
Revenu du concessionnaire	Sup. à 1200 livres soudanaises	Entre 600 et 1200 livres	Inférieur à 600 livres	Inférieur à 600 livres
Taille des familles	Moins de 7 personnes	Moins de 7 personnes	Supérieure à 7 personnes	Supérieure à 7 personnes
Surface des parcelles	Entre 600 et 800 m ²	Entre 600 et 800 m ²	Entre 300 et 400 m ²	Entre 300 et 400 m ²
Voirie	Rues pavées et drains des eaux de pluies couverts	Rues pavées et drains des eaux de pluies couverts	Stabilisée, drainage des eaux de pluie par des caniveaux ouverts	Stabilisée, drainage des eaux de pluie par des caniveaux ouverts
Implantation des bâtiments	2 mètres minimum des 4 limites parcellaires	2 mètres minimum des 4 limites parcellaires	Possibilité de construire à l'alignement sur rue et le long d'une seule des limites de propriété perpendiculaires à la voie	Pas de règles particulières
Équipements	Adduction d'eau, alimentation électrique, raccord au tout à l'égout. Ramassage des ordures maison par maison. Eclairage des voies	Adduction d'eau, alimentation électrique, raccord au tout à l'égout. Ramassage des ordures maison par maison. Eclairage des voies	Adduction d'eau et d'électricité. Ramassage des ordures des points de regroupements	Points d'eau communs
Durée du bail	50 + 30 ans	30 + 2x20 ans	20 + 2x10 ans	1 an renouvelable.
Matériaux de construction utilisés	Permanent : briques cuites au minimum	Semi-permanents : façades en briques cuites, murs intérieurs en briques crues	Traditionnels : briques crues	Pas de restriction
Type de bâtiments	Isolés à 2 étages, 92 % sont construits en structure de béton	Isolés à un seul niveau, 40% sont construits en briques porteuses	Bâtiments semi détachés à un seul niveau, dont 54% construits en briques crues. Quelques façades sont en briques cuites. Moins de 5% des bâtiments sont en structure de béton	Bâtiments à un seul niveau construit en murs épais de terre compactée. Moins de 5% des bâtiments sont en briques crues.
Taux de maisons louées en 1985	36 %	23%	15 %	47 %

Source : LOUCC, Supplément n°11, 1986

Les quatre types d'habitat présentés ci-dessus ne rendent pas vraiment compte de la situation. Les critères ne sont pas pertinents et ne transcrivent qu'imparfaitement la précarité de l'habitat à Khartoum. Si les premiers groupes de squatters remontent à 1927 à Khartoum-Nord, le mouvement ne s'amplifie véritablement que dans les années 1970 avec la création de Haj Youssef et Carton Kassala à Khartoum Nord. En 1985, 85 % du stock de logements existants relèvent des 3^e et 4^e catégories, voire de l'habitat illégal. Seulement 15% de la ville appartiennent aux 1^{ères} et 2^e classes. Les quartiers illégaux – « *shanty-towns* », bidonvilles et

squats – forment désormais un 5^e ensemble qui représente à lui seul plus de 40% du parc locatif (El-Agraa, 2002). Enfin, seuls 26% des logements seraient desservis en eau potable.

Tableau 7 : Répartition en pourcentage des types résidentiels du Grand Khartoum, 1989.

Classe de résidence	Khartoum	Omdourman	Khartoum Nord	Total
1 ^{ère} et 2 ^e	4	1.8	0.2	6
3 ^e classe	17	12	11	40
Nouvelles extensions	2	1	7	10
Bidonvilles, squats	10	18	16	44
Total	33	32.8	34.4	100

Source : Abu Sin, Davies (eds.), 1991 : 81

De l'usage du bulldozer et des déguerpissements massifs

Avec les flux de migrants, les plans sont caducs avant même d'être mis en place¹¹⁶. Dans les années 1980, l'État trouve une solution, pour le moins radicale pour faire face à la multiplication des quartiers illégaux : il les détruit à l'aide de bulldozers et inaugure parallèlement des rafles au centre-ville suivies d'expulsion.

En 1983 est adopté un *National Capital Act* qui a pour but d'éradiquer les quartiers illégaux dans un rayon de 25 kilomètres autour de Khartoum. En 1985, une décision du Conseil des Ministres crée un corps exécutif chargé de régler le problème des squatters ; la conséquence immédiate fut la démolition des bâtiments inoccupés ou non terminés. Au départ, les autorités se contentaient d'expulser de façon répétée les migrants ruraux qui envahissaient le centre vers l'extérieur : c'est la politique de *kachas* (Lavergne, 1995 : 90). A partir de 1987, le comité en charge de résoudre ce problème recrute un groupe de police militaire, équipé de six véhicules de transport permettant d'évacuer les déplacés vers de nouvelles zones planifiées, les *Dar es-salam*. Des quartiers entiers sont rasés et la politique du bulldozer est légalisée par les islamistes en 1990. Durant les dix années qui suivent, pas moins de 67 expulsions et interventions de bulldozers ont eu lieu, soit près de 630 000 personnes déplacées (selon les estimations de Pérouse de Montclos, 2001 : 24-25).

Et pourtant, en 1991, les quartiers spontanés couvrent encore 11 000 hectares pour 1,8 millions de personnes (Lavergne, 1995). Un nouveau plan, s'inspirant de cette politique urbaine brutale, est alors adopté : le Plan Dioxadis d'Aménagement du Grand Khartoum. Le projet est bien connu grâce aux écrits du Dr Sharaf Bannaga, chantre islamiste et Ministre de

¹¹⁶ En 1990, les estimations tablaient sur 2,137 millions d'habitants pour 2000. Or, la ville en comptait à cette date plus de 3,5 millions (Abu Sin, Davies (eds.), 1991 : 146).

la planification de 1989 à 2001. Trois de ses ouvrages, rédigés alors qu'il était en poste, décrivent de façon méthodique la politique du gouvernement.

- Dans son premier ouvrage, intitulé *Unauthorized and squatter settlements in Khartoum* (1992), Bannaga différencie en 8 catégories les quartiers informels et justifie la politique du bulldozer et l'installation de camps de déplacés.

- Le second livre, *Mawa* (1996), porte sur les implantations de squatters et présente les trois possibilités susceptibles de les éradiquer. Certains quartiers, où les gens sont installés depuis très longtemps et font preuve d'ancrage territorial, seront planifiés (« *replanification* »). D'autres squatters se verront relogés dans de nouveaux sites (« *relocation* ») : ce cas s'adresse aux gens nouvellement installés sur un espace, étant entendu qu'ils n'y sont pas encore attachés (il donne en exemple les camps de déplacés). La dernière possibilité est l'« *incorporation* » : les zones squattées, à proximité des villages, seront légalisées et rattachées aux noyaux urbains préexistants.

- Dans son dernier ouvrage, *Al-Shorouk* (2000), Bannaga s'intéresse aux anciens pôles villageois intégrés dans le tissu urbain du « Greater Khartoum ». Le ministre aborde la question des villages absorbés par la croissance urbaine et explique comment ces derniers peuvent être reliés à la structure urbaine métropolitaine. Bien que la plupart des habitants n'exercent que des activités rurales, ils se retrouvent pleinement intégrés dans les dynamiques urbaines.

En 1992, puis en 1996, le Ministre Bannaga (1996 : 33) établit une distinction entre squatters et déplacés, laquelle sera au cœur de la planification urbaine. Il définit les premiers comme des individus généralement intégrés à la société urbaine, qui ont construit des maisons dans un style traditionnel. Bannaga propose à cette catégorie des plots là où elle réside, à condition que chaque squatter prouve qu'il est de nationalité soudanaise, qu'il subvient aux besoins de sa famille, qu'il s'est installé à Khartoum avant 1990, qu'il gagne sa vie et qu'il ne dispose pas d'autres résidences dans l'État de Khartoum. Dans le cas contraire et s'il ne peut prouver son arrivée avant 1983, il se verra assimilé à un déplacé.

Différents des squatters, les déplacés sont considérés comme des migrants temporaires, qui n'auraient construit que des abris (en herbe, sacs plastiques, carton et branches d'arbre). Selon Bannaga, ils sont mobiles, capables de se mouvoir dans un autre lieu très rapidement et vivent généralement dans des places impropres à l'implantation humaine. Le statut de déplacés s'applique aux personnes arrivées depuis moins de dix ans (c'est-à-dire après 1983, date qui correspond à la reprise de la guerre Nord-Sud). Il propose de leur attribuer des lots de 200 m² dans les *Dar Es-salam*, les camps destinés aux déplacés sudistes et à des gens venus de l'Ouest. Leurs logements squattés sont par la suite détruits sous la supervision du « *Ministry's social surveyors* » accompagnés de policiers chargés de faire respecter la loi et l'ordre.

Pour que ces relogements-démolitions se passent au mieux, des comités de quartier sont créés. Ces comités jouent un rôle d'interface entre le gouvernement et les squatters, et s'apparentent alors à une autorité locale qui se doit de négocier, informer les populations des procédures

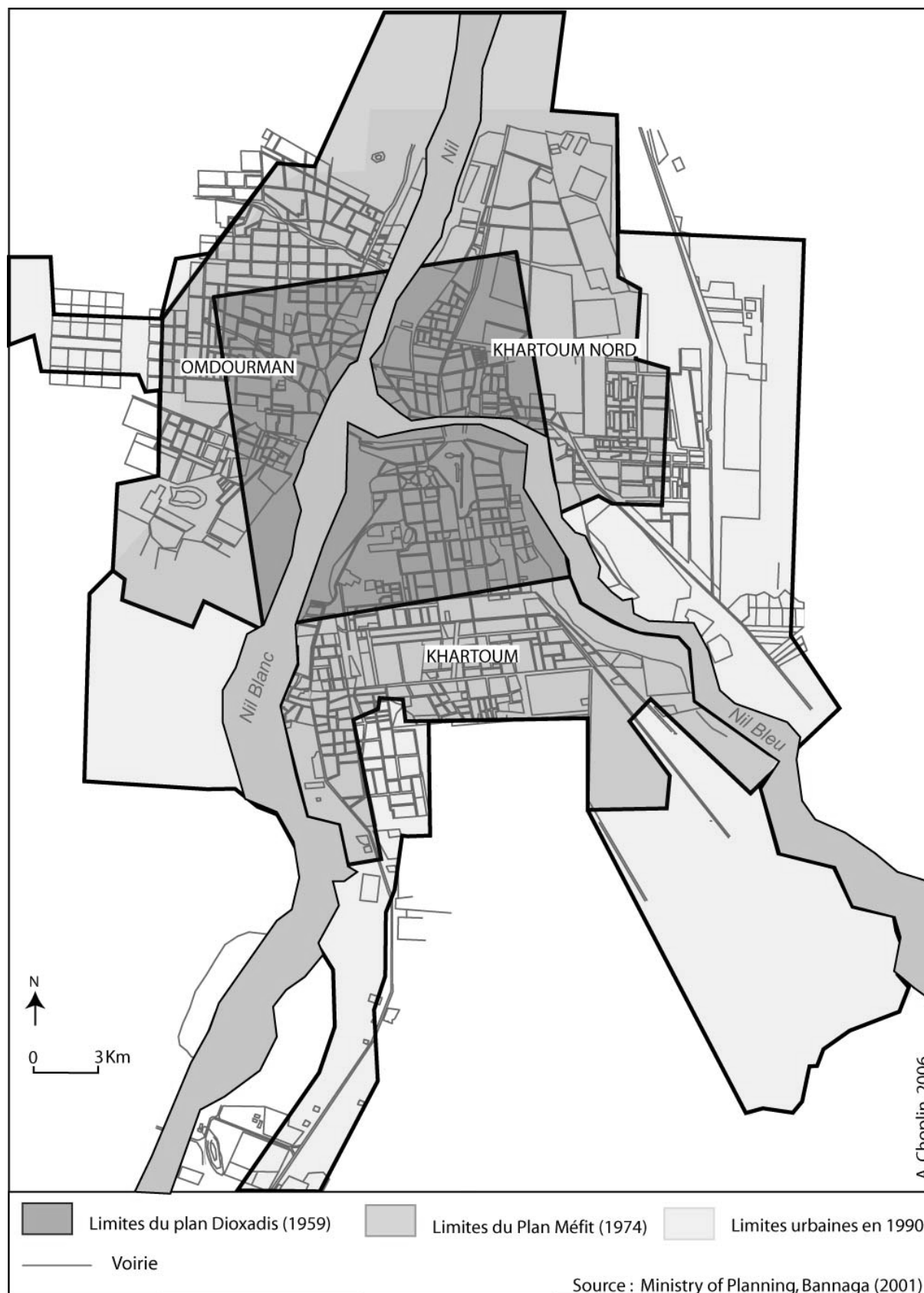
(date de recasement et de démolition), et de se renseigner sur la durée de résidence des habitants (Bannaga, 1996 : 34)¹¹⁷.

Dès le départ, des distinctions s'opèrent entre les habitants de Khartoum, et plus précisément entre les squatters et les Sudistes déplacés. Cette distinction sera cœur même du processus de ségrégation socio-spatiale de la capitale soudanaise (chap. 5.2.2).

¹¹⁷ « Squatters are usually very pleased when they are informed by their popular committee that their site will be replanned ». « Les squatters sont en général ravis d'apprendre par le comité de quartier que leur site va être replanifié » (Bannaga, 1996 : 38). Et l'auteur de poursuivre que ce n'est pas le cas des déplacés lorsqu'ils apprennent qu'ils vont être relogés. Mais, une fois le recasement opéré, ils se disent satisfaits et organisent une grande cérémonie pour remercier le comité populaire et expliquer qu'ils avaient été mal informés.

PLANCHE 10 : Extensions de Khartoum et localisation des quartiers

Carte 23 : Les différentes phases de croissance de Khartoum



Carte 24 : Localisation des principaux quartiers de Khartoum cités dans le texte



4.2.2 Plans volontaristes et déboires urbanistiques à Nouakchott

En Mauritanie, les premiers dirigeants ont dans l'idée de contrôler les nomades et pensent pour cela favoriser la sédentarisation de cette population mouvante dans le monde rural et les petits pôles urbains de l'intérieur. Développer la capitale ne constitue donc pas la priorité du gouvernement dans la mesure où il ne veut pas encourager l'exode rural mais plutôt le prévenir, et préfère pour cela favoriser l'essor des villes secondaires. En se désintéressant de la ville-capitale, il pensait que cela aurait un effet dissuasif sur les populations. Mais, l'arrivée brutale des nomades et pasteurs fuyant la sécheresse bouscule toutes les prévisions étatiques. Dans cet ordre d'idée, des plans sont élaborés sans véritablement être appliqués, faute d'appareils efficaces et de moyens permettant leurs mises en place.

Le plan SMUH de 1970

En 1970, le schéma directeur d'aménagement du « Grand Nouakchott », appelé également plan SMUH (de l'abréviation Secrétariat des Missions d'Urbanisme et d'Habitat), propose de réglementer la croissance désordonnée de Nouakchott en définissant quatre pôles d'attraction :

- le Ksar ou ancienne escale
- la Capitale, autrement dit la cité administrative
- le Wharf : la zone portuaire
- le village de pêcheurs à vocation touristique.

Grâce à ce plan, les autorités espèrent éviter la dispersion des équipements et promouvoir la complémentarité des quatre ensembles. Ces pôles jusqu'alors indépendants devaient être perçus comme un tout afin de créer un ensemble homogène. Un premier zonage succinct différencie les quartiers administratifs, commerciaux et résidentiels au centre et au nord, des quartiers populaires d'habitat traditionnel situés au sud de la ville. Un troisième type d'occupation du sol est déterminé : la zone d'activité industrielle sur la route du Wharf¹¹⁸ à l'Ouest de l'aéroport.

Le plan prévoit de relier le Ksar et la Capitale et projette également une extension de la ville vers l'ouest, en direction de l'Océan, tandis qu'une nouvelle unité d'habitations au nord devait être créée.

¹¹⁸ Ce terme wharf d'origine anglaise désigne un quai ou un appontement perpendiculaire à la rive auquel les navires accostent. A Nouakchott, ce terme désigne plus généralement le quartier du port industriel, lequel ne doit pas être confondu avec le port artisanal des pêcheurs situés quelques kilomètres plus au nord.

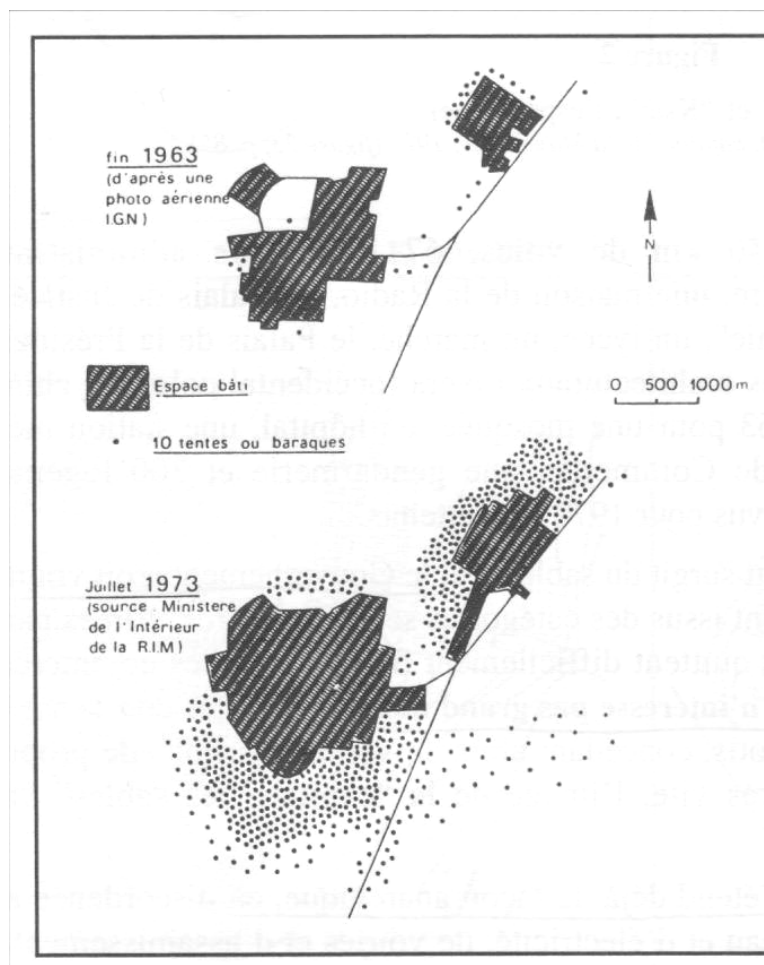
PLANCHE 11 : Nouakchott dans les années 1970

Figure 4 : Vue aérienne du quartier Capitale en 1970



Source : *Plan directeur d'urbanisme de Nouakchott, rapport d'analyse et premières orientations*, 1982
Nouakchott couvre à l'époque 3100 ha.

Figure 5 : Evolution de l'habitat spontané à Nouakchott (1963-1973)



Source : J.-R. PITTE, 1977 : 62

En 1973, les pouvoirs publics réorganisent la ville en six arrondissements¹¹⁹ à la tête desquels elles placent des préfets (*hâkem*) chargés de distribuer parcelles et vivres (carte 25). Le nouveau découpage administratif, reprend ce plan et est réalisé de façon à ne pas créer d'arrondissements riches et bien équipés à côté de poches de pauvreté dépourvues d'infrastructures. Le fameux pôle « Capitale », vitrine de la Mauritanie, est alors scindé en trois, écartelé entre Tevragh-Zeina, le Ksar et Toujounine.

Le plan directeur d'urbanisme de 1982

Expulsion, régularisation, distribution : l'État ne sait que faire. Il tergiverse entre plusieurs opportunités sans qu'aucune ne soit véritablement porteuse, y compris celle de planifier à nouveau. Pourtant, en 1982, un nouveau plan directeur, plus ambitieux et prospectif, paraît. Le préambule précise les buts assignés : il s'agit d'élaborer « un plan général d'aménagement de la ville de Nouakchott et de son territoire ». Le plan de 1970 est largement critiqué pour n'avoir pas pris en compte les arrivées de population. Il tablait sur 100 000 habitants, soit une prévision 100% inférieure à la réalité.

Pour le plan de 1982, un règlement urbanistique est établi : le premier en la matière. Ce règlement, à l'image de celui de Khartoum, distingue 4 classes d'habitations dans la zone urbaine.

Tableau 8 : Règles d'urbanisme selon la typologie de l'habitat urbain

	Bon standing	Moyen standing	Habitat évolutif	Zone centrale mixte
Taille minimum de la parcelle	500 m ² Habitat collectif interdit	350 m ² Habitat collectif interdit	200 m ²	Non précisée Habitat individuel interdit
Nombre d'étages autorisés	Rez-de-chaussée + 1 étage = R+1	R+1	R+1	R+8 maxi
Taille de la construction par rapport à la parcelle	< 60 % de la surface	< 60 %	Maxi 70 %	Maxi 80 %
Plantations	1 arbre pour 100m ²	1 arbre pour 100m ²	1 arbre par parcelle	Non précisé

Sources : Ministère de l'Hydraulique et de l'Habitat, Direction de l'Habitat et de l'Urbanisme, 1983, *Plan directeur d'urbanisme de Nouakchott, règlement d'urbanisme*.

¹¹⁹ Le 1^{er} arrondissement est dénommé « Teyarett » (les dépressions), le « Ksar » (le village) forme le 2^e, Tevragh-Zeina (« belle à jamais ») le 3^e, Toujounine le 4^e, Sebkhah (la « dépression salée ») le 5^e, El Mina (« le port ») le 6^e.

Il apparaît clairement que ce zonage est bien moins contraignant que celui opéré à Khartoum et n'a d'autre ambition que d'établir une pseudo-typologie. L'habitat résidentiel est ainsi distingué de l'habitat traditionnel (dit évolutif) et de l'habitat spontané, qui ne figure pas dans ce règlement – par ailleurs jamais appliqué.

Ce plan se veut néanmoins novateur. S'il ne s'oppose pas à la distribution de terrains, il préconise une augmentation des prix d'attribution des terrains en prônant l'indexation sur les prix du marché. Il prévoit également la création d'une structure chargée des attributions des parcelles. La réalisation d'un cadastre est envisagée mais n'aboutira pas.

En réalité, ce plan est surtout intéressant dans sa version prospective à travers l'examen de 6 scénarios possibles d'évolution de la ville :

Scénario 1- extension de la ville vers le sud-est : elle s'appuierait sur les villages qui se sont développés sur l'axe de Boutilimit : Toujounine et Tensouelim. Les terrains sont facilement urbanisables, mais ce scénario crée une zone excentrée.
Scénario 2- extension est et nord-ouest : cela supposerait un déplacement de l'aéroport vers le nord. Ce scénario présenterait un déséquilibre vers le nord.
Scénario 3- extension vers la *sebkha* (dépression saline), donc vers la mer, et à l'est, de façon équilibrée. L'aéroport serait alors au centre de la ville... ce qui pose problème.
Scénario 4- extension au nord, vers les émetteurs. L'urbanisation resterait compacte. Un problème alors : il faut aménager le nord de la *sebkha*, relativement insalubre. Une nouvelle ceinture verte devrait être plantée
Scénario 5- extension équilibrée le long des axes routiers. Le problème se situe au niveau des transports car le centre est incontournable et les trajets domicile-travail risquent de s'allonger.
Scénario 6- extension en front de mer, le long du littoral. Ce projet est ambitieux car il suppose d'importants travaux pour aménager la *sebkha*.

Source : Ministère de l'Hydraulique et de l'Habitat, Direction de l'Habitat et de l'Urbanisme, 1982, *Plan directeur d'urbanisme de Nouakchott, rapport d'analyse et premières orientations*, 220-231

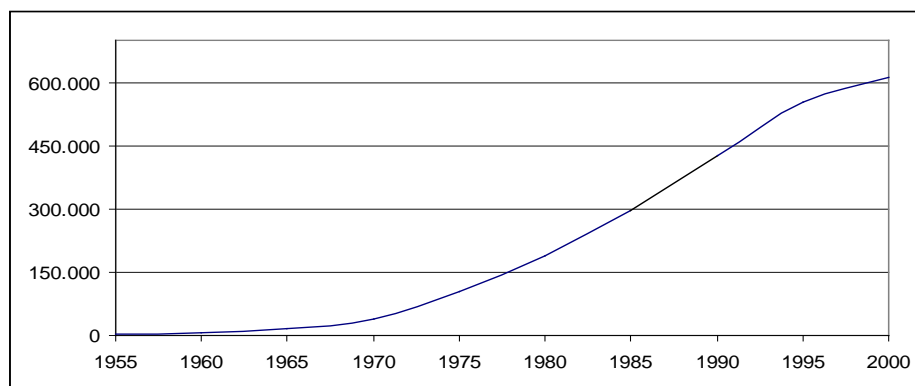
Finalement, un scénario, mêlant les prévisions des scénarii 4 et 6, est retenu. Il insiste sur la nécessité de développer la ville vers l'ouest, en direction de la mer et un comblement des espaces vides au nord et au sud de cette zone. Des plans à l'horizon 1990 et 2000 sont publiés. 400 000 habitants sont prévus pour 2000. Or, Nouakchott, compterait aujourd'hui un peu plus de 800 000 habitants selon l'Office National des Statistiques, voire près d'un million d'individus selon des sources officieuses qui comptabiliseraient la population flottante vivant à Nouakchott, mais non enregistrée.

Cette prévision se révèle être un échec total puisque la ville s'étend exactement de l'autre côté que celui qui était annoncé¹²⁰. Les extensions se font vers l'est, le long des axes

¹²⁰ Sans faire de déterminisme, on ne peut manquer de constater que les nomades maures qui arrivent en ville à cette époque se montrent particulièrement réticents à s'installer à l'ouest, dans la zone salée et humide de la *Sebkha*. Ils semblent plus enclins à poser leurs tentes dans les dunes qui ceinturent la ville à l'Est. Cela n'est d'ailleurs pas plus mal car l'extension de la ville vers l'ouest présente de réels dangers environnementaux dans

de communications, reprenant le scénario 5. De fait, la planification laisse la place à la « bidonvillisation ».

Figure 6 : La croissance de la population de Nouakchott



Source : Office National des Statistiques, SDAU, 2003

Tableau 9 : Evolution de la population de Nouakchott

Année	1962	1972	1975	1977	1988	2005
Population	5807	55000	130000	134704	590532	743511

Source : ONS, cité in A.W.O. Cheikh, 2006 : 142

De la planification à la « bidonvillisation » : kebbe et gazra, front pionniers urbains¹²¹

Les autorités de l'État et de la ville, qui se confondent sur les dossiers urbains, sont en déroute, incapables de réguler la production d'espace. Elles se trouvent dans l'incapacité de faire face à cet afflux d'individus qui, faute de trouver des logements, érigent des tentes et autres baraques au sein et autour de la capitale. L'anarchie envahit chaque coin de rue. A partir de 1975, le Ksar et la Capitale se rejoignent dans le tissu urbain ; et au même moment, la partie Capitale se désordonne tandis que le Ksar se « taudifie ». Les extensions de la ville se matérialisent par des habitats plus que précaires. Les noms même de ces nouveaux quartiers le rappellent : *Hillat Charwita* (le campement de toile ou quartier des tentes) ou *Hillat Burga* (quartier des baraques). Les bidonvilles composent désormais l'essentiel du paysage et sont

la mesure où cette zone est soumise aux risques d'inondations et de résurgences salines (Courel, 1998 ; Abou Dagga, 2006).

¹²¹ Pour un récapitulatif plus détaillé de l'extension de Nouakchott, voir Ould Sidi Mohamed (1985), Diagana (1993) ou encore Giraud (2003).

dénommés *kebbe*. Ce terme de *kebbe* vient de la racine arabophone *ker*, qui signifie déverser. Ainsi ces quartiers rappellent-ils « une image de dépotoir qui cependant trouve à se motiver moins par la nature des terrains en cause que par référence à l’histoire des habitants de ces quartiers et à la façon dont ils sont traités » (Poutignat, Streiff-Fénart, 2001 : 220). En 1985, Olivier D’Hont affirmait que plus de 40% des Nouakchottois résidaient dans ces quartiers insalubres et sous des tentes. La ségrégation spatiale ne peut qu’aller crescendo entre ces zones d’habitat spontané autour desquelles évoluent des troupeaux de chèvres en liberté et les quartiers résidentiels où déjà se dressent des villas de haut standing.

Dès lors, le problème foncier devient un enjeu de choix. En 1974, devant l’afflux massif de populations, les autorités prennent l’initiative de distribuer gratuitement des lots de recasement ne tenant aucunement compte du plan de 1970 : 5000 lots sont distribués dans les 5^e et 6^e arrondissements ainsi que 2000 à Teyarett et Toujounine. Mais, à peine procède-t-on à la distribution des parcelles que les bénéficiaires les cèdent¹²². Leurs moyens étant insuffisants pour construire en dur, ils revendent aussitôt les terrains et s’installent quelques mètres plus loin, de nouveau dans l’illégalité. Au départ, les bénéficiaires ne mesurent pas l’importance de ces distributions car le foncier ne présente pas d’intérêt. Mais, au bout de quelques années, ils prennent conscience de la plus-value facilement réalisable en revendant la parcelle. L’engrenage de la spéculation foncière est enclenché et ne semble pas prête d’être enrayerée (chap. 7.3.2). Ainsi, à partir de 1973, cohabitent deux types de quartiers spontanés : les *kebbe* et les *gazra*¹²³. *A priori* rien ne les distingue : tous deux se caractérisent par un habitat précaire et sont l’illustration parfaite du bidonville. Pourtant, la *gazra* n’est pas occupée exclusivement par les couches sociales les plus démunies. Les demeures construites en dur y sont plus nombreuses. Certains individus, relativement aisés, cherchent à obtenir des terrains, et pour ce faire, érigent illégalement une petite chambre – maison à une pièce en banco. Il s’agit bien d’usurpation, de « squats » en vue d’obtenir un bout de parcelle lors des prochaines distributions étatiques¹²⁴. Et pour l’obtenir, tous les coups sont permis (affairisme, népotisme et corruption).

¹²² « Sur 7 500 parcelles attribuées à Nouakchott en 1975, 80% avaient changé d’occupants deux ans plus tard, l’échange fournissant un substantiel bénéfice à l’attributaire d’origine : une parcelle payée 5000 UM se revendait après 2 ans 100 000 UM ! » (Bakari, Theunynck, 1988). L’abréviation UM désigne l’unité monétaire mauritanienne : l’ouguiyya. Compter 330 UM pour un euro au 01/09/2006.

¹²³ Le terme *kebbe* signifie « déversoir » tandis que le mot *gazra* peut se traduire par « occupation illégale de terre ».

¹²⁴ Les Nouakchottois se sont souvent déguisés en « kébbéquois ». Au début des années 1990, des femmes de quartiers aisés ont construit la nuit, en toute illégalité, des baraques à l’annonce d’un morcellement prochain dans le quartier « Carrefour ». La plus grande *gazra* se situe dans la commune d’Arafat. Elle abriterait près de 20 000 personnes. Son sort devrait être réglé dans les 5 prochaines années selon le programme de développement urbain en cours.

PLANCHE 12 : Kebbe et gazra : les franges urbaines de Nouakchott

Photo 5 : Les « bidotentes » en 1975



Cliché : Collection personnelle Didier et Christiane Carité, 1975.

Les bidonvilles sont dénommés « bidotentes » car les anciens broussards n'hésitent pas à dresser la tente en arrivant en ville. En 1983, la tente ou *khaïma* représente « encore un tiers des abris dans les zones d'habitat spontané » (D'Hont, 1985). On parle aussi de « *khaïmahailions* ».

Photo 6 : La gazra d'Arafat



Cliché : A. Choplin, novembre 2004

Photo 7 : La gazra d'Arafat, vue du ciel



Source : Photo aérienne, Groupe Huit, octobre 2004

« Sur des kilomètres et des kilomètres, le long des deux voies bitumées et à perte de vue sur les dunes, comme des champignons ont poussé des maisonnettes grandes comme des boîtes d'allumettes, des baraques lilliputiennes, des tentes informes... disposées à la diable en un tableau indescriptible. Depuis des semaines, matin et soir, tout ce qui roule est mis à contribution pour porter la logistique d'une véritable conquête foncière : baraques toutes prêtes, planches [...]. Les autorisations délivrées à tour de bras font l'objet d'un véritable recyclage spéculatif, d'un trafic effréné. Nombre de bénéficiaires des autorisations et « numéros » ont tout loisir, en violation de la loi, de les revendre, d'en obtenir de nouveau, de les revendre encore en un processus sans fin, à 15, 20, 40 000 UM le « ticket » [...]. Aussi le « gazreur » en guenilles est-il suivi par un « gazreur spéculateur, pas à pas ».

(Lo Gourmo Abdoul, « Urbanisme : la « Gazra » du carrefour, in *Mauritanie demain*, n°6, 1988 »).

Dans les années 1980, les nouveaux arrivants en provenance du fleuve s'installent dans les franges méridionales de la ville, à proximité de la mosquée marocaine et du marché 5^e (carte 26). Les années passent et l'installation se fait de plus en plus durable. Après l'incendie fort destructeur du marché de la mosquée marocaine en 1983, le *hâkem* décide de reloger ces gens. Une partie est expédiée vers le sud, à Dar El Beida, une autre vers l'ouest (Melah et Kouva). Mais, cela ne suffit pas à faire face à l'afflux et dès lors, les *kebbe* se multiplient, principalement dans le 6^e arrondissement¹²⁵.

Si nous avons largement fait mention de politiques urbaines violentes à Khartoum, via les déplacements massifs d'individus, nous devons préciser que cela s'est déjà produit à Nouakchott. Après 1989, suite à l'arrivée de gens en provenance du Sénégal après 1989, de nombreux individus s'installent au sud de la mosquée marocaine, puis dans les *kebbe* du 6^e arrondissement. Les autorités décident alors de les évacuer et les déplacent de force vers le quartier de Riyad. Là, au milieu des dunes, dans un espace fortement excentré, mal desservi et à peine aménagé, 8000 parcelles sont distribuées¹²⁶.

Depuis les années 1990, les autorités ont cessé de déplacer violemment les gens et optent pour des « opérations tiroirs » qui consistent à reloger les gens sur les espaces libres autour d'une zone déjà construite. Le sort réservé au quartier Melah a inauguré ces opérations tiroirs (Sablon, 2000). En 1994, alors que le bidonville d'El Mina n'en finissait plus de s'étendre, une partie de la population s'est vue recasée à l'ouest du bidonville, près du cordon dunaire, en 1994 (9 000 parcelles attribuées). Malheureusement, cet espace, correspondait à une zone non seulement très salée (d'où le nom de *melah*, sel en arabe) mais encore soumise aux remontées d'eau. A peine les gens étaient-ils installés que de fortes pluies ont inondé toute la zone, coupée du reste de l'agglomération (août-septembre 1995). Il fut décidé de recaser les 12 000 ménages dans un espace vide de Toujounine, dénommé Saada mais plus communément appelé de « Nouveau Melah ». Khartoum n'a donc pas l'exclusivité de l'usage du bulldozer. En Mauritanie, cette méthode radicale a plusieurs fois été utilisée.

¹²⁵ Le premier *kebbe* à apparaître prend le nom de Mendès – du nom de l'entreprise brésilienne *Mendès junior international* qui construisait alors la route de l'espoir – et, à proximité un second dénommé *marbat* (marché au bétail), puis un peu plus loin, le *kebbe lekhazir* – littéralement le *kebbe* des cochons, ainsi dénommé parce qu'un Libanais y vendait des porcs –, et enfin le *kebbe* des Chinois qui jouxte la centrale électrique construite par les Chinois (Mansion, 2005).

¹²⁶ L'anecdote raconte que l'ex-président Taya n'était pas au courant de ces déplacements massifs et l'aurait appris par hasard. Suite au décès de sa première femme, il se serait rendu au cimetière qui marque la limite entre les arrondissements de Arafat et Riyad. C'est en se penchant sur la tombe de la défunte qu'il aurait découvert ce nouveau quartier périphérique de Nouakchott. Il aurait alors fait cesser immédiatement les déplacements et demandé à ce que l'on aménage cette nouvelle zone.

En septembre 2004, un différent éclate entre les populations de la *gazra* du « Nouveau Melah » (zone squattée jouxtant la zone lotie évoquée ci-dessus) et les autorités. Prévenus par le *Wâli* (gouverneur), les habitants auraient eu 48 heures pour faire leurs valises avant l'arrivée des bulldozers.

« C'est en effet le *Wâli* qui aurait donné l'ordre d'évacuer et les bulldozers ont déjà pris position face à ce quartier où ils ont commencé à baliser l'espace pour l'établissement de routes goudronnées »

(*Nouakchott Info* n° 649, septembre 2004. « *Gazra* de Mellah : les habitants interpellent les autorités »).

Fous de rage, les résidents auraient manifesté devant le siège du gouverneur, tout un symbole pour les Nouakchottois qui subissent généralement plus qu'ils ne luttent.

Nouakchott est capitale, mais elle est également région (ou *wilâya*). Lors de sa création, elle acquiert le statut particulier de « District ». Géré par un gouverneur, le district est pourvu de limites précises (1958). Toutefois, eu égard à sa croissance fulgurante, les autorités se sont vues dans l'obligation de revoir celles-ci car Nouakchott aurait débordé sur la région voisine, à savoir le Trarza. Les arrêtés se succèdent (1967 et 1978). Celui de 1978 redéfinit ces limites en fonction d'un point jugé central : la Grande Mosquée située entre le Ksar et la « Capitale ». En 1990, une révision est de nouveau à l'ordre du jour. Il est à noter qu'on ne parle plus à ce moment là de District mais bien de *Wilâya* (région) de Nouakchott. La dérive lexicale se serait faite naturellement. Les autorités auraient alors repris ce terme de *Wilâya* dans les textes.

Ceci étant, les compétences ne sont aucunement changées. Le décret n° 90-124 du 10 septembre 1990 ne se contente pas de donner les nouvelles limites de la *Wilâya* de Nouakchott. Il définit également les ressorts et les limites territoriales des neuf arrondissements. Alors que la ville comptait six arrondissements, les pouvoirs publics se voient débordés. L'occupation précédant la régularisation, l'État transforme ces énormes zones illégales en trois nouveaux arrondissements : Dar Naïm (7^e), Arafat (8^e), Riyad (9^e) (carte 25).

Ainsi, bien qu'ayant fait l'objet de nombreuses études, Nouakchott a été programmée comme un simple contenant. C'était ici négliger la possible fabrication spatiale par les habitants. Les routes n'ont pas été prévues, les espaces publics ont été délaissés, l'absence d'eau n'a pas été perçue comme problématique, de même que rien n'a été envisagé pour régler le problème des déchets et de l'assainissement. Contrairement à Khartoum, son extension ne s'est pas faite aux dépens des espaces agricoles qui auraient pu ceinturer la ville. Nouakchott, telle une pieuvre, étend ses tentacules démesurément pour la simple et bonne raison qu'aucun obstacle physique ne s'y oppose. Dans la capitale mauritanienne, le décalage entre les surfaces appropriées et les surfaces habitées est considérable. Beaucoup possèdent de nombreux terrains mais n'en occupent qu'un, ce qui explique cette faible densité par rapport à la taille de la ville. Cet étalement démesuré de l'espace urbanisé pose de sérieux problèmes,

notamment d'équipements. Seule une densification de l'habitat, à travers la mise en place d'immeubles, permettrait de rentabiliser le fonctionnement de la ville.

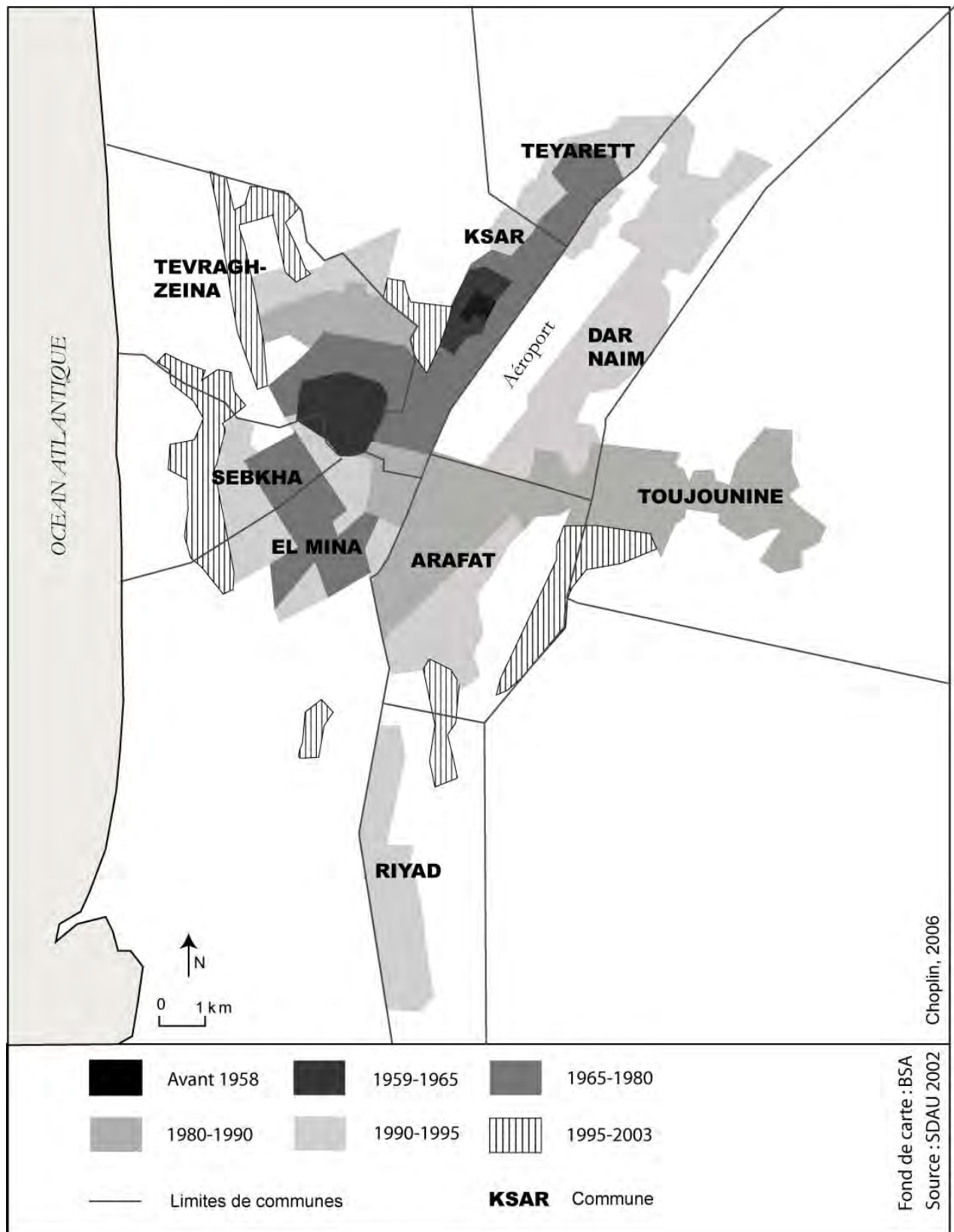
Tableau 10 : Surface, population et densité par arrondissements de Nouakchott (2000)

Moughataa	Superficie totale (ha)	Superficie urbanisée (ha)	Part urbanisée (%)	Population (habitants)	Densité (hab / sup. urb.)
1. Teyaret	2.500	556	22%	50.748	91
2. Ksar	3.300	612	19%	40.271	66
3. Tevragh Zeina	2.966	1.067	36%	42.043	39
4. Toujounine	7.434	874	12%	72.121	83
5. Sebkha	1.386	546	39%	100.161	183
6. El Mina	9.023	718	8%	82.483	115
7. Dar Naïm	2.647	1.059	40%	64.666	61
8. Arafat	1.224	1.014	83%	88.104	87
9. Riyad	8.101	460	6%	71.286	155
Total	38.581	6.906	18%	611.883	89

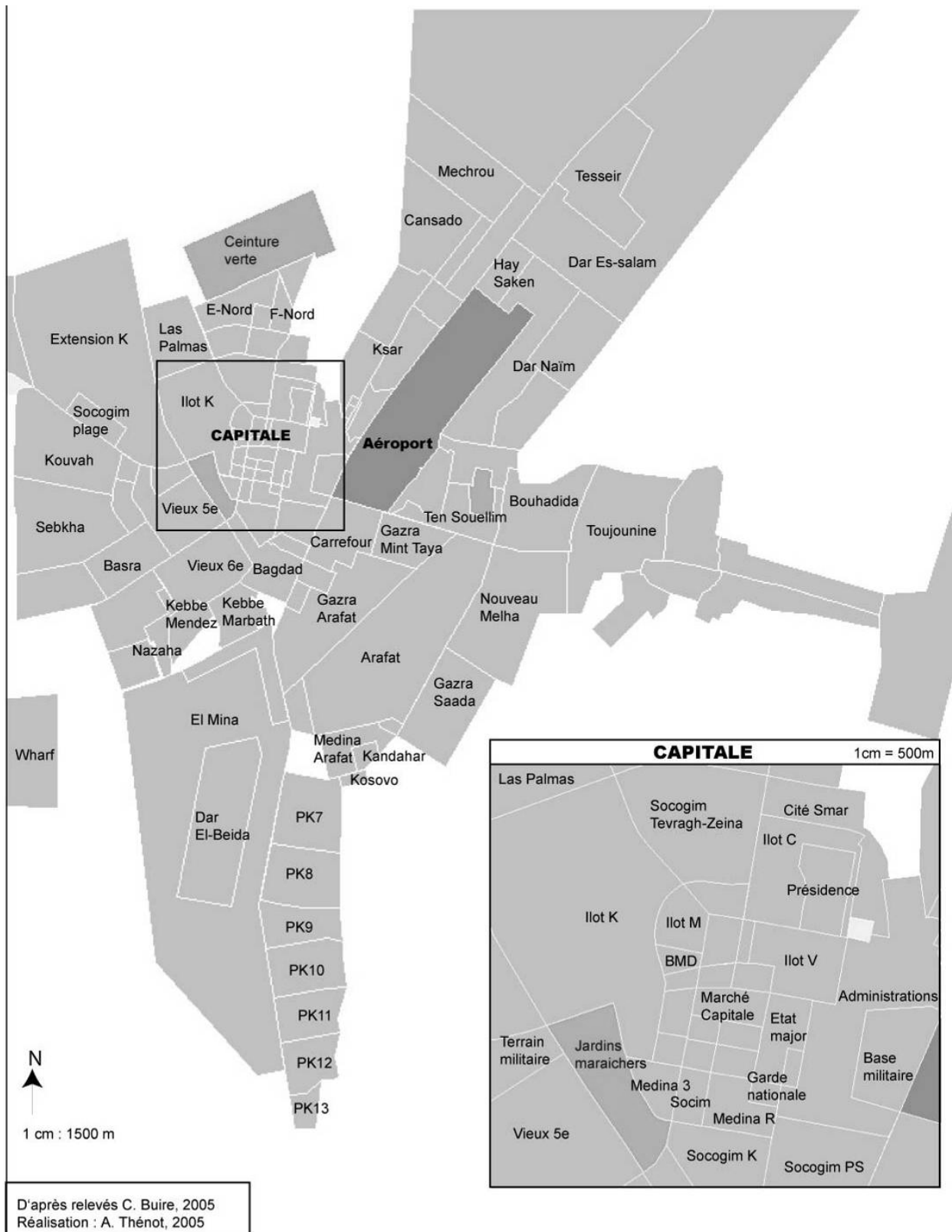
Source : Schéma Directeur d'Aménagement Urbain, 2003

PLANCHE 13 : Extensions de Nouakchott et localisation des quartiers

Carte 25 : La croissance urbaine de Nouakchott



Carte 26 : Localisation des principaux quartiers de Nouakchott cités dans le texte



Les deux villes sont radicalement différentes. L'une, Khartoum, sahélo-saharienne, renferme en ses murs plus d'un siècle de citadinité, insufflée puis étoffée par la colonisation britannique. Khartoum est aujourd'hui l'une des métropoles les plus denses d'Afrique avec plus de 10 000 hab/km² (en proportion, Bamako est à 3 500, Dakar 2 500 et Nouakchott à 89) (Denis, 2005). La croissance est néanmoins inégale dans le tissu urbain : les pôles de Khartoum Nord et Omdourman connaissent la plus grande croissance car c'est là que s'installeront les nouveaux venus et principalement les déplacés.

L'autre Nouakchott, plus saharienne que sahélienne, est neuve. Un fort colonial, un point d'eau et une dune pour point de départ, et 500 habitants en 1957, date de sa création. Un ksar devenu capitale selon des plans d'urbanisme inspirés des modèles français et surtout un puits devenu agglomération évoluant en dehors de tout contrôle.

Dans les deux cas, l'extension de la ville résulte d'une « mauvaise urbanisation », de celle que l'on peut observer dans les plus pauvres des pays d'Afrique noire. Le triptyque « sécheresse, guerre et famine » prend ici tout son sens. Tous les maux de l'Afrique semblent s'être donnés rendez-vous dans cette frange sahélo-saharienne. La ville y est alors point de chute, au sens propre comme au sens figuré. Dans sa chute, elle entraîne les pouvoirs publics déroutés. En cela la crise urbaine reflète un mal-être plus général, d'ordre politique et social. Prenant l'exemple malien de Gao, Anne Ouallet (1993) explique que la crise sahélienne résulte à la fois de la sécheresse et de l'ébranlement des structures étatiques. En cela, cette crise sahélienne façonne durablement la ville, idée qui semble confirmée par les exemples de Nouakchott et Khartoum.

Les deux villes, au départ si différentes, tendent à se rapprocher dans leurs formes, dans leurs paysages. Leurs croissances mal gérées et leur mal développement rendent compte de cette urbanisation rapide et des dysfonctionnements des pouvoirs publics. Que se soit à Khartoum ou à Nouakchott, la ville informelle semble avoir pris le dessus sur la ville organisée des autorités. Contrairement aux autres villes du monde arabe, comme Le Caire, Tunis, ou Alger où les autorités lancent de grandes politiques logements, celles de Nouakchott et Khartoum se contentent tant bien que mal de distribuer quelques lots, mais aucun programme de logements sociaux de grande envergure n'est prévu. Notons cependant que les autorités de Khartoum semblent mieux gérer cette crise urbaine alors que celles de Nouakchott tolèrent plus aisément les débordements. En Mauritanie, c'est le laisser-faire des autorités qui est le résultat de l'étalement urbain et de la prolifération de nombreux bidonvilles, tandis qu'à Khartoum, les quartiers précaires et les camps, qui s'apparentent à de véritables bidonvilles, ont vu le jour

suite à des politiques délibérées et sont officiellement reconnus. La capitale soudanaise se rapprocherait en cela du modèle évolutif des villes arabes, marqué par une implication et un encadrement plus fort, souvent violent, des pouvoirs publics.

Conclusion

L'approche historique adoptée a permis de poser non seulement un cadre devant faciliter la compréhension du lecteur, mais également les grands questionnements qui sous-tendent notre démarche. En présentant les quatre « matrices historique et spatiale » (précoloniale, coloniale, indépendance et postcoloniale), l'idée était de comprendre comment avait été façonné cet espace sahélo-saharien et s'était forgée l'identité soudanaise et mauritanienne. En voyant comment ces matrices s'étaient modulées et agencées entre elles, il s'agissait de mettre l'accent sur les interactions entre les formations sociales et les représentations spatiales élaborées par les pouvoirs successifs qui ont administré la zone. Ces interrogations liminaires ont démontré que les espaces, les groupes sociaux, les deux États et un système urbain se sont construits simultanément sur un temps long. Ils ont pareillement subi des évolutions très rapides depuis un demi-siècle.

Pour expliquer la situation contemporaine trouble, il nous a fallu revenir aux origines précoloniales de ces deux États, l'espace saharo-sahélien est apparu marqué par la mobilité des individus, eux-mêmes compris dans des proto-États pour le moins mouvants. Il se présentait comme un « fuseau d'articulation » où se croisaient axes parallèles et méridiens (Monod, 1968 ; Retaille, Guillas, 1989) et la ville assurait le continuum entre les deux versants. Définitivement, les nomades ne s'opposent pas aux sédentaires, pas plus que le Sahara ne constitue une barrière infranchissable. Cependant, des oppositions entre populations blanches et noires sont déjà mises en évidence, ne serait-ce qu'à travers les pratiques esclavagistes.

Mais, l'époque coloniale vient transformer cet espace et son fonctionnement en réinterprétant les héritages. Français et Britanniques tentent d'imposer leur domination sur les groupes sociaux qui le peuplent et, pour ce faire, procèdent à un fort encadrement territorial. Cependant, la colonisation diffère selon les pays colonisateurs et les ensembles conquis. Ainsi a-t-on pu mettre en évidence deux colonisations bien distinctes entre celle perpétuée par les Français en Mauritanie et celle des Britanniques au Soudan. Pour ces derniers qui occupaient le nord du pays, la création d'une capitale s'impose. Khartoum, pensée comme un instrument politique pour maîtriser le vaste espace soudanais, voit le jour au tournant du XIX^e siècle. Au même moment, les Français se contentent d'occuper superficiellement l'espace mauritanien, négligeant toute politique urbaine. Pour autant, à l'indépendance, les colonisateurs laisseront

un legs semblable à « l'ethnie » qu'ils perçoivent comme dominante – l'ethnie arabe – : un territoire statique scindé en deux, selon une fracture nord/sud, sur lequel se superpose l'État-nation.

L'État moderne véhicule des conceptions neuves en se voulant territoire et nation. Un espace circonscrit, sur lequel il peut faire prévaloir sa souveraineté et son hégémonie, lui est dévolu. Il doit encore réunir différentes composantes ethniques constituées pour former un ensemble organisé : la nation. Donner de la consistance à ce nouvel espace et à ce nouveau contenu social est une gageure. La ville, et plus précisément la capitale, est réquisitionnée en tant que sommet de l'autorité souveraine pour justifier l'existence du nouvel État indépendant. Les premiers dirigeants de la Mauritanie veilleront à combler ce manque de représentativité en créant une capitale au sein du territoire national, Nouakchott. Dès ses premières heures, cette dernière se voit confier les mêmes rôles que Khartoum : elle se présente comme une structure administrative et politique mais encore une infrastructure capable de donner de la cohérence à la nation. C'est donc après le départ des colons que la capitale devient un lieu de toute première importance.

Pourtant, si son rôle est clairement défini, sa forme et sa structure le sont moins, sensible et réceptive qu'est la capitale aux différentes évolutions conjoncturelles et aux problèmes structurels. Passée l'euphorie de l'indépendance, les deux États tardent à s'imposer et sont rapidement remis en cause. Pris dans des crises politiques, ils délaissent quelque peu la capitale qui subit la pression de nouveaux arrivants fuyant la sécheresse et/ou la guerre. La crise urbaine se veut à la fois cause et conséquence de la crise politique à laquelle elle est intimement liée. Dès lors, l'État semble plus subir la ville qu'il ne construit la capitale. Les rythmes de croissance urbaine sont tels que les gouvernements en place ne peuvent les suivre ni même les accompagner. Mais cette impression n'est que de courte durée car si l'on s'en réfère à l'idéologie du politique, cette dernière est clairement transposée, à la fois de façon idéale et matérielle, dans ce territoire politique qu'est la capitale.

Aussi, si dans un premier temps les deux villes laissent apparaître un profil d'évolution plutôt proche des villes sahéliennes, les deux régimes ne tardent pas à imposer leur mainmise physique sur cet espace qu'ils instrumentalisent pour asseoir leur politique arabisante. Après les années marquées par la « crise urbaine », l'État ne se contente pas de se reprendre en main ; la capitale elle-même est de nouveau encadrée. En effet, dans ce contexte d'une société très largement urbanisée, les pouvoirs publics ne peuvent faire l'économie de s'intéresser à celle qui se présente comme son plus grand relais.

DEUXIÈME PARTIE

La fabrique idéologique de la capitale, centre politique

*« Personne ne sait mieux que toi, sage Kublai,
qu'il ne faut jamais confondre la ville
avec le discours qui la décrit.
Et pourtant, entre la ville et le discours,
il y a un rapport »*

Italo Calvino, 1984 : 75

Introduction

Capitale. De « *caput* », la tête. Tête d'un État, d'une nation, d'un territoire. Forme spatialisée du pouvoir étatique. Au lendemain de l'indépendance, la capitale porte l'Afrique nouvelle. Lieu de tous les possibles, du tout est permis ; en elle sont placés tous les espoirs et aspirations. Parce qu'elle est le centre politique du pays, elle est soumise à une forte fabrique idéologique.

Pour mener à bien cette fabrique idéologique, les pouvoirs en place tentent, en premier lieu, de donner une identité à la première ville du pays (chapitre V). Si au départ les États mauritanien et soudanais semblent incapables de maîtriser son évolution physique trop rapide, ils se recentrent sur cette ville primatale qui doit lui permettre de faire rayonner leur autorité sur l'ensemble du territoire. Jamais neutre, la capitale tend progressivement à se confondre avec l'ensemble du pays et se meut en outil utilisé par les régimes successifs pour y mettre en œuvre leurs stratégies. L'idée est de faire parler Nouakchott et Khartoum, de leur faire retransmettre les discours et les ambitions politiques. Dès lors, les gouvernements s'attachent à soigner « la symbolique » des deux villes et à choisir les messages qu'elles sont susceptibles de renvoyer. L'idéologie politique est désormais territorialisée dans ces deux espaces qui se présentent comme le reflet des rhétoriques hégémoniques qui les ont créées et pensées. A partir des années 1970, le Soudan et la Mauritanie connaissent justement des évolutions politiques quelque peu parallèles. Les dirigeants des deux États cherchent à s'affirmer sur la scène internationale, et plus précisément à entrer dans le concert des nations arabes. Pour ce faire, ils mènent des politiques d'arabisation qu'ils tentent de relayer à travers leurs capitales. En maîtrisant les capacités symboliques et communicantes de l'espace urbain, les dirigeants parviennent à imposer une identité et une façon de concevoir la ville. Largement instrumentalisées, Nouakchott et Khartoum se transforment en véritables armes politiques.

Mais, cette construction identitaire de la capitale n'a de sens que si cette dernière est en mesure de diffuser l'identité choisie au-delà des simples limites de son tissu urbain. La symbolique ne peut se limiter à sa seule dimension idéelle ; elle doit encore trouver un point d'ancrage matériel. La capitale doit, pour cela, s'imposer comme centre politique, économique et démographique et faire rayonner sa suprématie sur un vaste espace (chapitre VI). La polarisation accrue et l'accaparement de toutes les infrastructures dont elle fait montre, en lien avec la mondialisation, participent pleinement de la mise en scène de l'État,

nécessaire à sa survie. Maillon incontournable, la capitale devient le lieu de convergence des différents pouvoirs en permettant d'articuler les réseaux dirigeants. Présentée comme le haut lieu de la modernisation et de l'accumulation de richesses, elle affiche les ambitions nationales et internationales du pays tout en exposant les contradictions internes et externes. « L'effet capitale » est visuellement repérable, dans les paysages, la morphologie du tissu urbain, transmettant puis diffusant la suprématie du politique.

S'en tenir à la seule fabrique idéologique par le pouvoir central serait fallacieux car la ville porte en elle bien d'autres discours (chapitre VII). La domination de la capitale est telle qu'elle suscite toutes sortes de convoitises et conflits. Depuis quelques temps, l'État n'est plus le seul à essayer de la contrôler : il est d'autres intervenants, de plus en plus nombreux, qui tentent également de s'inscrire dans ce cadre spatial. Qu'il s'agisse des ONG, des bailleurs de fond, des institutions internationales telle que la Banque Mondiale, ou bien de l'individu *lambda* qui suit sa propre stratégie individuelle... tous prétendent marquer l'espace, y transposer leurs référents et logiques urbaines singulières. En cela, ils territorialisent également cet espace, faisant usage de micro-stratégies puissantes élaborées à partir de représentations spatiales importées. Ces nouveaux acteurs entendent eux aussi réguler la ville et entrent directement en concurrence avec l'État qu'ils espèrent soumettre à leurs impératifs et conditions. Au fur et à mesure, ils se posent en contre-pouvoirs qui minent l'omnipotence étatique. Ces convoitises pour l'espace urbain transparaissent particulièrement dans la ville-capitale, et plus encore à l'échelle locale désormais privilégiée, comme en témoignent la question foncière et tous les problèmes liés à l'appropriation spatiale.

CHAPITRE V. Orienter idéologiquement l'identité urbaine, un enjeu capital

Donner une identité à la capitale est une condition *sine qua non* de l'existence des nouveaux États. En tant que transposition spatiale du pouvoir, la ville primatale est chargée de rendre compte des aspirations politiques, des marques d'appartenance culturelle des États, qu'elles soient réelles ou imaginées. Cela est d'autant plus vrai pour le Soudan et la Mauritanie qui ont une double appartenance puisque leurs terminaisons méridionales constituent des appendices du monde arabe et semblent pénétrer timidement une autre aire culturelle. Dans un article intitulé « La Mauritanie : un pays qui descend ? » (1995), Abdel Wedoud Ould Cheikh s'interrogeait sur cette dualité et évoquait la longue dérive de « l'immense sablier saharien » vers le sud (1995 : 22)¹²⁷. Cette question aurait pu être posée pareillement dans le cas soudanais. A certains égards, ne serait-ce que démographique, la Mauritanie et le Soudan participent de la géopolitique africaine. Pourtant, de lourds efforts ont été consentis par les dirigeants pour réorienter idéologiquement ces États vers le nord. Dans les deux cas, les versants méridionaux du territoire posent problèmes et sont délaissés au profit du tropisme arabe qui valorise les rives septentrionales.

En retraçant brièvement l'histoire politique récente de ces deux pays, de multiples contradictions apparaissent et peuvent aisément être pointées dans la capitale. Les évolutions géopolitiques conditionnent fortement l'identité de cette dernière puisque l'espace urbain est réquisitionné pour accompagner les velléités arabo-musulmanes de la classe dirigeante. Au fur et à mesure que les deux États s'affirment dans le concert des nations arabes et gagnent en assurance, ils formulent un projet clair pour la capitale : Khartoum et Nouakchott s'imposent peu à peu comme les relais de cette arabité, parfois tout simplement inventée.

5.1 Evolutions géopolitiques et tropisme « arabe »

5.1.1 La Mauritanie : la remontée vers le Nord

Au sortir de la colonisation, deux choix politiques s'offrent à la Mauritanie nouvelle : elle peut jouer la carte de la double appartenance, autrement dit du trait d'union entre

¹²⁷ Dans la lignée d'A. W. Ould Cheikh, Zekaria Ould Ahmed Salem (2004) reprenait ces questions identitaires et se penchait sur la notion de frontière dans un article intitulé « les marges d'un État-frontière ».

l'Afrique du Nord et l'Afrique noire, ou bien se présenter comme un pays arabe puisque le pouvoir est confié à l'ethnie maure (chap. 2.1.3). Dans les esprits européens, elle reste durant de nombreuses années comme étant « au nord de », autrement dit des confins septentrionaux du Sénégal, bien avant d'être une terminaison sud du Maghreb¹²⁸. Durant les premières années postcoloniales, la Mauritanie part à la quête de son identité et tente de concilier son hétérogénéité ethnique. Mais, deux événements vont largement expliquer son brutal basculement vers le nord : le conflit du Sahara Occidental qui débute en 1975 et qui sera à l'origine de la chute de Moktar Ould Daddah, et les fameux « événements d'avril 1989 ». Depuis lors, l'histoire est repensée à l'aune du monde arabo-musulman et seule l'arabité du pays est valorisée¹²⁹.

La guerre du Sahara Occidental

Comme cela a déjà été mentionné, la Mauritanie doit au départ faire face à de nombreuses difficultés pour se faire reconnaître au sein des nations arabes. A partir de 1973, année de son entrée dans la Ligue Arabe, un rééquilibrage s'opère au détriment de l'ancien colonisateur. La distance prise avec la France est vue comme une possibilité de s'affirmer. Parallèlement à ce recul volontaire, la politique se veut de plus en plus arabisante et le recentrage se poursuit à travers des relations de plus en plus intenses avec l'Algérie, mais encore la Libye et l'Irak. La Mauritanie se démarque également de l'Afrique noire en se retirant de l'Organisation Commune Africaine et Malgache en 1965. La rupture avec le monde subsaharien est implicite et entraîne des retombées au niveau des populations négro-mauritaniennes qui ne voient pas d'un très bon oeil cette nouvelle position idéologique. Quelques années d'existence et déjà les ressentiments ethniques se font sentir dans l'État mauritanien. Moktar Ould Daddah s'efforce alors de rappeler que la Mauritanie ne fait qu'une, et que la distinction Noir/Blanc n'existe qu'aux yeux des ethnologues et sociologues. Mais les tensions demeurent vives. La Mauritanie semble avoir choisi son camp : le pont

¹²⁸ Cette situation explique que les africanistes sont les premiers à lui consacrer des études, bien avant les chercheurs sur le monde arabe. Pierre-Robert Baduel (1989 : 12) en veut pour preuve l'ouvrage *Les grandes dates de l'Islam* (1990) qui place la Mauritanie contemporaine sous la rubrique « Islam subsaharien ». D'ailleurs, les archives mauritaniennes sont pendant très longtemps conservées au Sénégal. L'IFAN (Institut Français d'Afrique Noire) lui a consacré de nombreux dossiers ; les études très poussées de Théodore Monod en sont assurément les meilleures illustrations

¹²⁹ Pour retracer brièvement l'histoire de la Mauritanie, nous nous appuyons principalement sur les travaux de Pierre-Robert Baduel, Alain Antil, Philippe Marchesin, Abdel Wedoud Ould Cheikh, Zekaria Ould Ahmed Salem, et les mémoires de Moktar Ould Daddah.

qu'elle se devait d'incarner est bien branlant ; le pays favorise assurément une rive, la rive saharienne qui lui pose pourtant bien des problèmes dans les années 1970.

Ould Daddah est ambitieux, peut-être trop si l'on considère que son pays est certes grand mais faible démographiquement. Ses velléités hégémoniques reprennent celle de l'entité maure : il rêve d'une grande Mauritanie qui réunirait en son sein les tribus sahraouies qui peuplent le Rio de Oro espagnol. Aussi, lorsqu'en 1975, le démantèlement du Rio de Oro entraîne une rébellion sahraouie menée par le Front Polisario, le territoire, abandonné par les Espagnols, ne le laisse pas indifférent. Ould Daddah s'allie avec les Marocains pour le partager. Commence alors la Guerre du Sahara qui amorce l'entrée de la Mauritanie dans les problèmes du Grand Maghreb. Rapidement, les Mauritaniens s'enlisent dans ce conflit : ils ne peuvent assurer l'effort de guerre d'autant que le Polisario s'attaque régulièrement aux trains de la SNIM transportant le minerai de fer. Or, cette activité est primordiale pour l'économie du pays, déjà fortement affectée par les dépenses militaires démesurées. En 1976, l'Algérie reconnaît la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) et rompt ainsi tout lien avec Nouakchott. Certains États apportent leur soutien au gouvernement mauritanien (entre autres l'Arabie Saoudite et la Libye). Mais, le gouvernement est décrié, surtout au nord du pays. Des divisions s'expriment fortement au sein des tribus septentrionales (*Rguaybât, Awlâd D'LAYM, Tekna, Awlâd Bûsba*) qui ont leur parenté dans le Sahara Occidental et refusent une guerre fratricide. L'entrée de la Mauritanie dans le conflit sahraoui introduit une « auto-déstabilisation du régime civil » (Baduel, 1989 : 28) : le gouvernement de Daddah est renversé le 10 juillet 1978 par un coup d'État militaire dont les membres sont pour la plupart issus des puissantes familles du Nord.

Développement du nationalisme arabe et réactions négro-africaines

Le conflit du Sahara Occidental préfigure un tournant radical, pour ne pas dire un retournement géographique. Les nouveaux alliés de la Mauritanie sont désormais à chercher dans le concert des nations arabes. Le Comité Militaire de Salut National (CMSN), qui prend la suite de Daddah, retire les maigres troupes mauritaniennes du Sahara Occidental : la Mauritanie ne joue plus de rôle notable dans ce conflit qui oppose toujours le Maroc et la RASD – reconnue officiellement par la Mauritanie le 27 février 1984. Les présidents se succèdent : Saleck, Bouceif puis Haïdalla. Tous amplifient la politique d'arabisation et de rapprochement avec le monde arabo-musulman amorcée par Daddah. En effet, en 1983, Haïdalla propose la candidature de la Mauritanie en vue d'adhérer au « Grand Maghreb ».

L'Unité du Maghreb Arabe (UMA), qui regroupe le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et la Libye, est proclamée en février 1989 et consacre officiellement le rattachement de la Mauritanie au Grand Maghreb. Son adhésion à la CEDEAO en 1973 (Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest) contrebalance son entrée dans l'UMA. L'identification avec les grands chefs arabes, l'idéologie arabe et le panarabisme sont au cœur du processus identitaire. Gamal Nasser, Khadaffi ou encore Saddam Hussein deviennent des idoles et des porte-parole de l'arabité. Le nationalisme arabe mauritanien, qui se développe à la fin des années 1960, s'inspire largement de ces figures. L'élite intellectuelle maure se tourne vers Saddam Hussein. Haïdalla visite l'Irak qui devient dès lors l'un des plus sûrs alliés de la Mauritanie. Dès la fin des années 1960, le peuple mauritanien se rapproche du Monde arabe, soutenant la cause palestinienne. L'intrusion du panarabisme est bien racontée par El-Lemine Ould Mohamed Baba dans ses *Mémoires de Nouakchottois* (2004 : 29). Sur les murs des maisons, les Nouakchottois écrivent « *nahnû 'arab* » (nous sommes arabes) et développent par ailleurs une admiration sans borne pour Nasser dont les portraits sont affichés dans toute la ville. Le mouvement baathiste pro-irakien s'épanouit au point que ses sympathisants, généralement puissants et appartenant aux couches sociales aisées, contrôlent une bonne partie des rouages de l'État au milieu des années 1980. Lorsque Taya s'empare du pouvoir en 1984, il s'empresse de libérer les baathistes et nasséristes qu'il va associer à la gestion du pouvoir. Peu à peu, Taya s'affirme en nationaliste arabe, fervent défenseur de la communauté maure et opposé aux Négro-africains.

Tous ces épisodes ont pour conséquence de transposer « les luttes intestines du monde arabe [...] dans la vie politique mauritanienne et de contribu[er] encore plus fortement à accentuer les problèmes nationalitaires internes » (Badauel, 1989 : 33). En effet, face à cette réorientation politique, les tensions s'exacerbent entre les ethnies : rapidement, la part faite à l'arabité est jugée démesurée par les Négro-africains qui se sentent lésés par le nouvel État en construction. En février 1966, le *Manifeste des 19* est publié : des Négro-africains recensent toutes les revendications, dénoncent la suprématie maure au niveau des postes à responsabilité et les injustices dont ils sont victimes¹³⁰. En 1985, la tension monte encore d'un cran avec la

¹³⁰ Dans son ouvrage *Tribus, ethnies et pouvoirs en Mauritanie*, Philippe Marchesin (1992) se penche sur la distribution ethnique des sièges politiques entre 1959 et 1986. Sur cette période, 71,52% des postes auraient été attribués à des Maures contre seulement 28,1% à des Négro-africains (se décomposant comme suit : 69,6% à des *Halpulaar'en*, 29,24% à des Soninkés et 1,17% à des Wolofs). Selon Marchesin, cette distribution ethnique des postes correspondrait à « une loi non écrite, la règle du quart, selon laquelle la représentation des noirs dans les instances politiques doit se situer autour de cette proportion censée représenter l'importance numérique réelle de la communauté négro-africaine » (1992 : 342). Pour faire taire les revendications, le recensement lancé par Daddah en 1977 ne fait pas figurer le pourcentage respectif des Maures et Toucouleurs. Depuis ce jour, le critère ethnique n'est plus mentionné dans les recensements.

création du Front de Libération des Africains de Mauritanie (FLAM), puis la publication du *Manifeste du Négro-Mauritanien Opprimé* en 1986 d'inspiration marxiste, auquel se surimpose la tentative avortée de coup d'État en 1988 par des militaires. Le climat est plus que tendu, d'autant que des répressions très violentes ont cours envers les prétendus auteurs du coup d'État : 51 personnes sont arrêtées et les principaux officiers accusés sont exécutés. Les discours penchent vers l'extrémisme, dénonçant « l'apartheid maure ». Le fossé entre les composantes ethniques, et principalement entre Maures et *Halpulaar'en*, ne cesse de prendre de l'ampleur. C'est dans ce contexte d'immixtion de la Mauritanie dans les problèmes politiques intrinsèques au monde arabe et de tensions inter-communautaires qu'éclatent les événements de 1989.

Les « événements de 1989 » : la rupture avec le Sud

Les dirigeants n'ont pas seulement amorcé un virage vers le nord : ils sont, telle une boussole, aimantés vers celui-ci. Et les événements de 1989 confirment cela en marquant la rupture avec le sud¹³¹. Avec pour toile de fond la remise en cause de la réforme foncière de 1983 qui implique une présence de plus en plus marquée des Maures dans le sud du pays (Leservoisier, 1994), mais également les retombées de la sécheresse, le conflit s'envenime, prenant une tournure plus politique et ethnique. Suite à une altercation entre des éleveurs peuls mauritaniens et des paysans soninkés sénégalais, deux Sénégalais sont tués¹³². Le meurtre est attribué à des gardes frontières mauritaniens, ce que démentent immédiatement les autorités mauritaniennes. La presse s'empare des faits et attise la rancœur ; les répliques ne se font pas attendre. Des Sénégalais sont victimes de violence en Mauritanie tandis que des Maures résidants au Sénégal voient leurs boutiques pillées. Les incidents auraient fait entre 150 et 200 morts. Chaque pays procède alors au rapatriement de sa population : 100 000 Sénégalais rentrent chez eux tandis que 200 000 Mauritaniens sont expulsés du Sénégal.

Cet épisode d'avril 1989 prend une tournure dramatique : les Négro-mauritaniens du fleuve sont dépossédés leurs biens. *Harâtîn* et *Biḍân*, rapatriés du Sénégal – dénommés *musafirîn* (de *safara*, voyager en arabe et donc ceux qui voyagent) –, les chassent de leurs villages et leur prennent bétail et terres. Des exactions violentes – on parle de viols, tortures et même disparition d'individus – auraient été commises contre les *Halpulaar'en* par des

¹³¹ Les premiers problèmes raciaux ont explosé en 1966, faits qu'on évoque – peu – sous les termes de « événements raciaux de 1966 ».

¹³² Pour une présentation plus détaillée des faits, voir P.-R. Baduel (1989 : 46-49) et O. Leservoisier (1994).

populations *harâtîn* que l'on dit commanditées par leurs anciens maîtres. De ces épisodes violents, on retient que l'armée a été épurée : près de 500 militaires auraient été assassinés¹³³ et 371 villages auraient été détruits. Pour certains, on ne sait toujours pas ce qu'il est advenu des habitants.

Si aujourd'hui la situation semble rentrée dans l'ordre, les plaies demeurent ouvertes. Les événements sont rarement évoqués car un certain tabou entoure cette question. Les Mauritaniens craignent d'en parler, de peur de raviver la haine. Cependant, il n'est pas rare que les langues se délient dans l'intimité.

Fatoumata, une jeune Peule de 25 ans, se souvient « *J'étais petite mais je sais qu'une partie de ma famille s'est faite massacrer par des Maures captifs [harâtîn]. On commence seulement à en reparler mais personne n'a oublié. On sait où sont les charniers. Un jour, tout cela va ressortir. Ce sera un grand bain de sang ici.* ».

Son cousin Brahim rappelle que « *des villages entiers ont été raflés par des Maures. Des femmes ont été emmenées, séquestrées puis mariées de force avec des Harâtîn. Les Peuls se sont vengés en faisant des assauts le long du fleuve. Ils ont détruit les pâturages et les plantations* ».

Cet épisode de 1989 a profondément marqué les esprits. Saddam Hussein est personnellement intervenu lors des événements en réaffirmant son soutien sans faille à Taya : il se veut le défenseur de la Mauritanie arabe et s'oppose à tout ce qui pourrait nuire à son arabité, autrement dit les populations noires¹³⁴. Ces dernières expriment depuis lors un vif ressentiment contre l'Irak et Hussein demeure aujourd'hui encore l'ennemi numéro un des Négro-mauritaniens, loin devant George Bush. Ce que l'on appelle pudiquement les « événements » marquent encore la rupture entre la Mauritanie et le Sénégal, en dépit des liens tissés de longue date. La Mauritanie entend bien démontrer qu'elle n'est plus sous la tutelle de l'AOF. La création d'infrastructures portuaires, l'extraversion économique nouvelle lui a permis d'affirmer son indépendance au cœur de la sous-région et une fois n'est pas coutume, sa différence avec le Sénégal.

Les deux ensembles se confinent désormais derrière une frontière matérialisée par le fleuve Sénégal et la continuité historique de l'ensemble sénégal-mauritanien s'efface derrière des critères ethniques. Les différences sont stigmatisées, chacun s'enfermant dans des répertoires identitaires parfois complètement illusoire. C'est « l'épreuve de la frontière » (Baduel, 1989 : 6), laquelle est remise en cause alors même que la Mauritanie est à elle seule un État frontière (Ould Ahmed Salem, 2004). En marge du pays, cette frontière n'en devient pas moins le centre des conversations et des débats. Mais peut-être plus que la frontière, les événements

¹³³ Dans son livre *L'enfer d'Inal* (2000), le Mauritanien Mahamadou Sy raconte « l'horreur des camps », autrement dit les tortures infligées aux militaires négro-mauritaniens en 1990. Accusés de coup d'État, le pouvoir central en profite pour épurer l'armée de ses officiers noirs.

¹³⁴ De cette « précieuse » aide irakienne, Taya ne peut se défaire, ce qui le conduit réciproquement à apporter un appui à Saddam Hussein lors de la Guerre du Golfe en 1991. Cet appui coûte cher à la Mauritanie qui se voit retirer les aides financières pour son non-alignement. De fait, lorsque la chance commence à tourner le dos à Saddam Hussein, Taya fait fermer la représentation diplomatique irakienne à Nouakchott et fait arrêter les baathistes et nasséristes.

ont posé la question de l'État et de la nation mauritanienne, atteints dans leur intégrité. Cet État dont la légitimité constituait une véritable quête, et cette nation, qui semblait encore artificielle et branlante, offrent en 1989 à la scène internationale l'image d'une coquille vide. L'unité mauritanienne, défi de toujours, apparaît alors plus que jamais utopique. On y aurait réuni divers peuples aussi différents que complexes. La cohérence historique et la trajectoire commune de la « zone mauritano-sénégalaise » cèdent la place à des différenciations ethniques, empruntées aux premiers administrateurs français.

Les événements de 1989 se présentent comme la consécration d'une rupture – partielle – avec le sud.

L'après 1991 : démocratisation, « retribalisation » et lutte anti-islamistes

Après les événements sanglants de 1989, Maouiyya Ould Taya est incité à développer une politique plus conciliatrice d'ouverture et de démocratisation. Des lois sont alors édictées, permettant le pluralisme politique, la liberté de la presse et de conscience. Toutefois, il nous faut dépasser ces discours car derrière cette démocratisation, les tentations autoritaires rejaillissent. Pour A. W. Ould Cheikh (2000 a), « la démocratisation progressive, au cours de ces 25 dernières années (...) s'est accompagnée d'un net renforcement des traits « sultaniens » du système politique »¹³⁵. Toute cette marche vers la démocratie que l'on se plaît à mettre en avant ne serait au final qu'« *illusio* » au sens où l'entendait Pierre Bourdieu. En effet, Zekaria Ould Ahmed Salem (1999 a : 143) dit de la démocratisation qu'elle est « une sorte de fiction collective, ouverte à des instrumentations diverses et en même temps investie en tant que telle par des stratégies contradictoires ». Elle donne aux yeux du monde l'image d'un pays stable qui a réussi sa sortie de l'autoritarisme et a éloigné le spectre militaire. Le régime politique mauritanien tire une légitimité certaine de cette ouverture démocratique.

Conséquence inattendue, la démocratisation mise en place depuis 1991 semble avoir ravivé le fait tribal et ainsi officialisé son intervention dans le champ politique. En simplifiant à l'extrême, on serait tenté de dire que l'ethnie maure (et plus précisément les *Biḍān*) contrôle tous les rouages étatiques excluant et marginalisant les Négro-mauritaniens de la scène politique. Et parmi ces *Biḍān*, seules quelques grandes tribus éminemment puissantes imposent leur mainmise, tant sur le plan politique qu'économique. Le « règne » de Taya inaugure de nouvelles pratiques : le gouvernement et l'État sont désormais identifiés au

¹³⁵ Depuis l'indépendance, le pays a été régi par différents régimes institutionnels : le régime civil de parti unique (1960-1978), puis militaire (1978-1991) et enfin démocratique et pluraliste depuis 1991.

président, à son parti – le PRDS –, et à sa tribu : les *Smâssid*. Dans ce nouvel exercice, « l'émergence d'un homme à la tête de l'État se traduit par une ascension sociale de sa famille, de sa tribu et de sa région dans tous les secteurs importants du pays » (Diaw, 1998 : 191). Le renouveau tribal est généralement interprété au regard des anciens modèles de solidarités politiques en vigueur dans les émirats, et notamment de l'*ʿaṣabiyya*. Dans ce cas, il n'est pas surprenant de la voir réactivée au moment même où l'État s'ouvre sur la démocratisation et, de fait, apparaît comme affaibli. A l'heure de la démocratisation, le parti-État a besoin de consolider les liens tribaux pour se maintenir. En distribuant argent et postes clefs aux élites traditionnelles, il parvient à les rallier et trouve là un moyen de contrôler les rapports de force et de récupérer les contradictions à son profit. Dès qu'une tribu s'avère trop prépondérante, on s'allie à une autre pour la neutraliser. « Diviser pour mieux régner », ainsi pourrait se résumer le fonctionnement du politique en Mauritanie. Dans cette « démocratie tribale » ou « État à mi-temps » (Ould Cheikh, 1999 a ; 1987 : 98), systèmes tribal et étatique sont fortement imbriqués. Il s'agit de faire participer toutes les régions, toutes les tribus, et dans une certaine mesure toutes les ethnies à tour de rôle afin de s'assurer un maintien. Comme l'écrit Olivier Roy (1996 : 6), « les groupes de solidarités (*ʿaṣabiyya*) ne sont pas l'expression de la permanence d'une société traditionnelle dans un État moderne, mais une recomposition de réseaux dans un espace politique et territorial définitivement modifié par le fait État ». La donne est donc complexe, fortement marquée par les réaffirmations identitaires et tribales qui prennent place aujourd'hui en milieu urbain (V. Bisson, 2005)¹³⁶. Finalement, cette démocratisation de façade aura surtout profité aux Maures qui affirment leur hégémonie dans les hautes sphères dirigeantes.

Outre le renouveau tribal, il est un nouvel élément qui vient perturber la scène politique : la montée du fondamentalisme musulman au début des années 1990, qui s'étend d'ailleurs bien au-delà du Sahara (Gomez-Perez, 2005)¹³⁷. En Mauritanie, l'islamisme n'a pas

¹³⁶ La référence au tribalisme est telle que Vincent Bisson en déduit l'existence de « villes tribales » en Mauritanie. Pour un récapitulatif de la retribalisation de l'État mauritanien, voir en priorité les pages 221-224 de sa thèse. Le tribalisme est tout aussi vivace en milieu rural, comme l'a démontré Clément Lechartier (2005) dans sa thèse sur le Hodh. Nous ne développerons pas davantage cette question dans la mesure où ces deux thèses très récentes dressent un remarquable état des lieux des articulations entre pouvoir politique et pouvoir tribal.

¹³⁷ Olivier Roy (2002 : 29) appelle « islamistes » les mouvements qui voient dans l'islam une idéologie politique et qui considèrent que l'islamisation de la société passe par l'instauration d'un État islamique, et pas seulement par la mise en œuvre de la *sharīʿa*. Dans leur dictionnaire historique de l'Islam, Dominique et Janine Sourdel (1996) rapprochent le fondamentalisme musulman de l'islamisme qu'ils définissent comme une tendance qui consiste à exiger l'application stricte des prescriptions de la Loi religieuse ou *sharīʿa*. Les islamistes prônent le *jihād*, d'une part dans leur propre pays contre les « mauvais » musulmans et les gouvernants corrompus, de manière à imposer si besoin est un État purement islamique, et d'autre part contre

la vigueur de celui qui a pris racine dans certains pays musulmans tels que le Soudan et de l'Iran. Pourtant, suite aux grandes sécheresses et à l'urbanisation qui ont entraîné une paupérisation de la population et une perte de repères, les villes, et en particulier Nouakchott, deviennent un terreau favorable à la propagation des idées islamistes. Déjà sous Haïdalla (1980-1984), la volonté de mener à bien le projet de l'État islamique se fait plus virulente. A cette époque, la Mauritanie n'a d'islamique que le nom. Le président entend renforcer l'Islam et sa pratique en instaurant la *sharî'a* en 1982 et en imposant le vendredi comme jour de congé. Des *'ulamâ* formés à l'étranger commencent à faire entendre leurs voix. Par la suite, ils inquiètent le régime de Taya qui veille à limiter leur audience, en interdisant la constitution de partis à caractère religieux. Une grande rafle de 60 supposés islamistes a lieu en 1994 ; ils seront graciés quelques jours après. La technique consiste donc à les menacer plutôt que de lutter véritablement contre eux. L'islamisme devient rapidement un sujet préoccupant pour le pouvoir sans pour autant que le champ politique ne se structure autour de cette question unique. Les multiples arrestations du leader Jamil Ould Mansour, islamiste modéré, en sont l'illustration. Élu maire de la commune d'Arafat en novembre 2001 sous la bannière du RFD, il est arrêté quelques mois après le début de son mandat. En 2003, les islamistes sont massivement arrêtés, alors que certains affichent leur soutien sans faille lors des élections présidentielles au candidat Haïdalla. Il sera arrêté pour tentative de déstabilisation du pays et accusé d'appartenir à cette mouvance. Le régime donne l'impression d'adopter une politique pour le moins ambiguë : il tolère avant de réprimer fortement. Les dernières arrestations datent d'avril 2005 : certains individus sont accusés d'entretenir des liens avec les mouvements salafistes. Taya, à plusieurs reprises, insiste sur le fait qu'il n'y a pas de place pour l'islamisme en Mauritanie dans la mesure où tout le monde est musulman. Cet argument lui permet de justifier sa politique et ainsi de lui conférer une certaine crédibilité sur la scène internationale. Dans une récente étude sur le développement de l'islamisme en Mauritanie (2005), International Crisis Group laisse cependant entendre que ce mouvement, bien que constituant une tendance lourde de la société, n'a finalement qu'une assise limitée en Mauritanie, ne serait-ce qu'à cause du tribalisme et des confréries qui freinent le développement de ces idées¹³⁸. De l'avis d'ICG, le régime de Taya aurait monté en épingle le

les valeurs séculières qui dominent le monde non musulman. Pour une étude approfondie de la montée de l'islamisme dans le monde, se référer également à Gilles Kepel (2000).

¹³⁸ Le rapport d'ICG (2005) explique la montée de l'islamisme par divers facteurs : l'urbanisation, la marginalisation des classes paupérisées (en particulier les *Harâtin*, sensibles aux discours égalitaristes), le chômage des jeunes sortis sans véritable qualification, l'arabisation du système éducatif qui a détourné la jeunesse de l'Occident et l'a familiarisée avec le Moyen-Orient, le dégoût de la société envers une élite corrompue et la connivence de l'État mauritanien avec les États-Unis et récemment Israël.

« péril islamiste » pour demander son soutien à l'Occident et ainsi faire oublier le déni de démocratie. En s'emparant du pouvoir en août 2005, le Comité Mauritanien pour la Justice et la Démocratie (CMJD) s'empresse de relâcher quelques-uns des islamistes.

Face à cette réorientation depuis 1991, les populations négro-mauritaniennes demeurent les parents pauvres de la démocratisation. La Mauritanie marque de plus en plus son ancrage dans le monde arabe (le système politique tribal justifie ce rattachement), tout en récusant l'islamisme. Le pan africain n'occupe alors qu'une position secondaire dans les préoccupations gouvernementales, idée confirmée par le retrait mauritanien de la CEDEAO en 2000¹³⁹. Ceci étant, après une période trouble, les relations mauritano-sénégalaises semblent s'être pacifiées depuis l'arrivée au pouvoir d'Abdulaye Wade qui a su trouver des terrains d'entente avec Ould Taya. Et la Mauritanie ne peut se permettre, d'un point de vue économique de rompre avec son versant subsaharien.

Les réflexions engagées sur la Mauritanie peuvent être prolongées au Soudan où la rupture entre les ethnies, héritée de la colonisation, ne fait que s'envenimer, puis dégénérer au point de déclencher une guerre civile.

5.1.2 Le Soudan : « tentations de l'Orient et contingences africaines »

Négation du Sud et guerres civiles

La formule « tentations de l'Orient et contingences africaines », empruntée à Marc Lavergne (1989 : 573), traduit bien l'histoire chaotique du pays, dont l'ambiguïté est résumée dans son seul nom : *Sûdân*. La guerre civile soudanaise a généralement et succinctement été présentée comme une opposition entre deux grands groupes (les Nordistes et les Sudistes), reprenant finalement la division établie par les Britanniques entre « arabe soudanais » et « africain soudanais »¹⁴⁰. L'identité sudiste s'est peu à peu étoffée et élargie, en réaction à la tentative d'hégémonie nordiste, et est devenue synonyme de « chrétien persécuté ». Pourtant, la donne est beaucoup plus complexe : tout d'abord les Nordistes ne constituent pas un groupe aussi homogène qu'ils le prétendent, et par ailleurs, la rébellion sudiste cache diverses aspirations et de terribles luttes de clans. En effet, parmi les Sudistes, on trouve aussi bien des

¹³⁹ Ce retrait a été motivé officiellement par la volonté d'adopter une monnaie unique au sein de l'organisation régionale, projet avec lequel les autorités de Nouakchott étaient fermement opposées.

¹⁴⁰ Pourtant, ces deux identités ne suffisent pas à résumer tout le Soudan et à expliquer les différents conflits, comme le prouve l'actuelle crise du Darfour.

individus qui souhaitent la sécession du Sud Soudan que d'autres qui veulent simplement leur intégration dans un État laïque et fédéral, et être considérés comme des citoyens à part entière.

Pour présenter brièvement ces conflits, rappelons que depuis cinquante ans, l'élite dirigeante entend se démarquer de cet amalgame fait entre un territoire et une couleur de peau. Dès ses premières heures, le pays s'affirme en tant qu'État arabe et, parallèlement, récuse son africanité, fardeau bien encombrant. Les dissidences avec la partie sud du pays éclatent dès 1955, avant même l'indépendance. Des mutineries annoncent le début de la première guerre civile qui ne cesse qu'en 1972 avec les accords d'Addis-Abeba signés entre Nimeiri, arrivé au pouvoir par coup d'état en 1969, et les chefs sudistes.

Nimeiri, dans les premiers temps, cherche une nouvelle politique pour le Sud. Progressiste et nassériste, il opte pour le socialisme, prévoit de donner une plus grande autonomie aux régions et de mettre fin à l'islamisation forcée (Prunier, 1989 : 397). Mais les changements tardent à venir et les accords d'Addis-Abeba se révèlent difficilement applicables. En offrant une plus grande autonomie et quelques faveurs au Sud ravagé économiquement, Nimeiri passe alors pour l'ennemi de l'Islam et de la cause arabe. A la fin des années 1970, alors que les islamistes commencent à prendre une ascendance certaine sur la politique, Nimeiri change de stratégie pour se montrer plus distant envers le Sud. En 1983, la *shari`a* est imposée et annonce la rupture. Alors que le régime de Nimeiri s'essouffle, la guerre civile reprend. La question du pétrole se surajoute aux antagonismes de toujours : les populations du sud comprennent qu'ils n'auront aucune retombée économique alors même que les gisements se trouvent dans leur région (chap. 6.2.1). Le parti du SPLM (*Sudan Peoples Liberation Movement*) et sa branche armée SPLA (*Sudan Peoples Liberation Army*) sont créés sous la direction du colonel John Garang de Mabior. Le parti ne réclame pas la sécession du Sud mais entend lutter contre la dictature des grandes tribus arabes du Nord. La situation s'envenime, y compris au sein des clans et ethnies sudistes dont les luttes intestines « firent bientôt plus de victimes que les combats avec l'armée » (Prunier, 1989 : 425). Le gouvernement central est d'ailleurs impliqué dans ces luttes qu'il alimente¹⁴¹. Beaucoup de Sudistes reprochent les manières quasi-despotiques de Garang (détournement d'argent, népotisme, oligarchie). Au même moment, en 1985, Al-Hassan Turabi crée le Front National Islamique (FNI). La période qui suit, marquée par le retour du pouvoir civil et le multipartisme (1986-1989) ne met pas fin à la guerre. Il en est encore moins question avec l'arrivée des islamistes au

¹⁴¹ Depuis le début des années 1990, ces milices armées par le gouvernement central réactualisent l'esclavage. Femmes et enfants sont raflés au sud et conduits dans le nord du pays. Marc Lavergne (1999 b : 114) estime qu'il « y aurait aujourd'hui près de 100 000 esclaves captifs dans l'Ouest du pays, au su et vu des autorités ».

pouvoir en 1989. Ce n'est que 15 ans plus tard, après une avancée considérable du SPLA qui reçoit désormais des soutiens internationaux, que la trêve tant attendue se met en place. Un accord préliminaire est signé en 2002 pour aboutir à la signature d'un fragile traité de paix le 9 janvier 2005 entre le président Al-Beshir et John Garang. Cet accord prévoit l'autodétermination du Sud après 6 ans de transition au bout desquels les Sudistes devront se prononcer par référendum sur leur indépendance. La question des retombées de la rente pétrolière, de même que la *shari`a*, sont bien évidemment au cœur des négociations. Avancée historique s'il en est, Garang est nommé Vice-Président le 8 juillet 2005. Mais, quelques jours plus tard (le 1^{er} août), il se tue tragiquement dans un accident d'hélicoptère et est remplacé par Salva Kiir.

Deux millions de morts, quatre millions de déplacés. Peut-il être bilan plus lourd ? Sudistes, mais aussi Nordistes enrôlés de force dans les armées, ont payé un lourd tribut.

Eleyfoun, 25 km à l'est de Khartoum, le 20 juillet 2003, alors que le conflit Nord-Sud n'est toujours pas réglé
Carnet de route :

Je suis à Eleyfoun, chez Amira. Elle m'a invitée pour le week-end dans sa famille qui se dit arabe. J'ai l'impression qu'on est très loin de Khartoum car on a mis beaucoup de temps pour sortir de la ville. Pourtant, la famille me dit que c'est à 25 km. Le frère d'Amira, Souleymane, m'accompagne fumer une cigarette.

« *Je suis déserteur, me dit Souleymane. A Khartoum, ne dis pas que tu m'as vu ici, à personne.* »

et de me questionner : « *est-ce qu'il y a la guerre en France ?* ».

Et moi naïve : « *Tu as été dans le Sud ? Tu as déjà tué quelqu'un ?* »

« *Tu sais, ici, on fait des études longues. Pour que ton diplôme soit validé et que tu aies le droit de te présenter à un poste, tu dois faire ton service militaire avant. Tu fais quatre ans d'études, puis on t'envoie dans le Sud, sur le champ de bataille... Tu penses alors à tes années d'études, à ta famille et tu fais comme tout le monde, tu tires. Si tu ne tues pas, on te tue. Tu n'as pas le choix...* »

Pourtant, vus depuis la capitale, les conflits semblent bien éloignés des réalités quotidiennes.

Un Sudiste, John, explique combien le Sud est marginalisé : « *Il n'apparaît seulement qu'en tant que périphérie. Quand les Nordistes en parlent, c'est comme s'ils présentaient un folklore d'ailleurs. Ils n'ont pas l'impression que c'est dans le même pays. Ils ne peuvent pas imaginer que nous sommes éduqués et autres choses que des barbares* ».

Un autre de ses camarades racontait : « *Le Sud Soudan n'existe pas dans leur tête. Même la guerre pendant 20 ans, ils croyaient que c'était un petit truc périphérique. Il n'y a que vous en Europe et aux États-Unis qui voyez cela comme un conflit national qui menace le pays. Pour les Nordistes, c'est un petit conflit localisé qui ne les concerne pas* ».

Ces propos sont corroborés par le fait que le conflit du Darfour demeure peu évoqué à Khartoum.

La guerre semble comme inhérente à la construction nationale et l'arrivée des islamistes au pouvoir n'a fait qu'augmenter les clivages entre les deux clans.

La dérive islamiste

L'islamisme pénètre la société soudanaise sous Nimeiri mais ce n'est véritablement qu'avec l'arrivée de Al-Bashir au pouvoir, en 1989 qu'il devient doctrine étatique, au cœur du projet « civilisationnel ». L'Islam doit s'imposer à tous comme la seule voie possible. Après dix ans d'expérience islamiste, Marc Lavergne et Roland Marchal dressent le bilan dans un dossier de la revue *Politique Africaine* (1997) et concluent sur un échec. Plus récemment (2006), la politologue Einas Ahmed fait pareil constat dans un article intitulé « L'islam politique au Soudan, les islamistes à l'épreuve de la direction de l'État (1989-2004) ». Elle revient sur la tentative de mise en place d'un appareil d'État islamiste qui s'est rapidement heurtée à un mur. Au sein même de ce courant islamiste, plusieurs factions émergent. Les islamistes prennent le pouvoir, avec à leur tête le charismatique Turabi, idéologue formé en France, à la Sorbonne. Notons ici que les cadres du FNI (Front National Islamique) présentaient un nouveau profil. Non issus des milieux traditionnels confrériques, pas plus que des familles « *awlâd el-bilâd* » qui gouvernaient jusqu'alors le pays, ils étaient généralement issus de familles moins nobles et formés en Occident (Lavergne, 2003) Les islamistes pensaient qu'il valait mieux pénétrer l'État par le haut et opérer des réformes qui rejailliraient en bas. Inversement, les Frères musulmans qui constituent l'autre grand mouvement, en retrait au départ, finissent par intégrer le gouvernement, en pensant que les changements pourraient venir de la société.

La politologue E. Ahmed distingue trois périodes depuis l'arrivée des islamistes au pouvoir. La première (1989-1996) correspond à la mise en place d'un islamisme fort, sur fond de *jihâd*, et inaugure une « violence inconnue » dans un pays jusqu'alors marqué par « des mœurs politiques traditionnellement douces et qui s'exprimaient par des mariages et des alliances tribales entre les élites dirigeantes » (Kepel, 2000 : 188). Pour le régime islamique, la guerre contre le Sud est vue comme une guerre sainte. Les discours du président Al-Bashir sont pour le moins parlants : « *The Sudan could perform its Arabic, Islamic and international roles (...). It referred to the spirit of Jihâd which has engulfed the entire people of Sudan* »¹⁴². La guerre civile est vue comme une lutte contre les chrétiens et les animistes. Les confréries sont alors étroitement surveillées puis marginalisées par l'ascension islamiste, les partis traditionnels cassés et le contrôle social est renforcé. Tous les projets sont menés au nom de l'Islam, de l'identité arabe qui doit renaître. Les discours idéologiques évoquent la résurrection de la

¹⁴² « Le Soudan doit améliorer ses rôles internationaux, arabes et islamiques (...). Cela fait référence à l'esprit du *jihâd* qui doit inspirer le peuple soudanais tout entier. » (Discours cité dans *Beyond the red line*, 1996 : 14 ; trad. personnelle)

grande civilisation d'autrefois et le Soudan affirme chaque jour un peu plus son « islamité ». Les islamistes procèdent à une épuration des cadres étatiques, évinçant ainsi de nombreux hauts responsables, généralement d'origine nubienne. Des milliers d'opposants sont torturés dans les *biyout el-achbah* (les maisons fantômes), évinçant ainsi toute personne qui s'opposerait au projet de forger « *l'homo islamicus* » (Lavergne, 2003). Pareillement, ils s'improvisent cadres ainsi qu'hommes d'affaire. Une nouvelle petite bourgeoisie islamiste s'empare des secteurs clefs de l'économie. Des professeurs s'exilent en Europe, laissant un grand vide dans les universités.

Progressivement, cet islamisme reflète de plus en plus mal l'opinion publique, héritière de la culture soufie et de nature plutôt tolérante. Le monde rural, en particulier, ne se retrouve aucunement dans ces élites qui ont instrumentalisé le pouvoir et ne s'attachent qu'à le conserver, à travers une politique particulièrement violente et autoritaire. Face au rejet silencieux du peuple, une première fracture s'opère au sein des islamistes, ainsi qu'un premier virage. Les plus extrémistes se sentent lésés dans ce gouvernement qui, à leurs yeux, se compromet avec les Sudistes. Déjà les dirigeants cherchent une solution intermédiaire et jouent sur les termes, laissant entendre que l'État n'est ni laïque, ni religieux. Par conséquent, de 1996 à 1998, le climat semble s'adoucir quelque peu. La presse paraît de nouveau, les syndicats sont autorisés à se réunir. Le Soudan qui se retrouve isolé n'a d'autre choix que de s'orienter vers le compromis. Le but non avoué est de se faire reconnaître sur la scène internationale et sortir de son image d'État terroriste.

Enfin, la dernière phase (1999-2005), qu'E. Ahmed qualifie de « post-islamiste », et sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir, donne à voir une certaine forme d'ouverture. Cela se concrétise par l'évincement de Turabi, écarté du congrès, puis assigné en résidence à partir de 2001 avant d'être emprisonné. Les islamistes reconnaissent publiquement les failles de leur projet, d'où la signature du traité de paix avec le Sud. De l'avis d'E. Ahmed, on serait en train d'assister à une « désidéologisation politique ». Cet islamisme évolue, au gré des soubresauts. Il prend un nouveau visage pragmatique. Aujourd'hui, les islamistes font de nouveau appel à ceux qu'ils avaient évincés car ils manquent cruellement de recrues formées et compétentes. Les discours islamistes sont toujours de mise mais chacun est bien conscient qu'ils ne pourront pas être appliqués. Certains dirigeants soudanais vivent donc dans un état de schizophrénie : ils continuent à croire ou à faire croire qu'ils sont islamistes, alors qu'ils savent pertinemment qu'ils ne peuvent plus tenir pareil langage.

Pour Roland Marchal, « ils n'ont d'autres ambitions actuellement que de se maintenir au pouvoir. C'est certainement ce qui les a poussés à signer les accords de paix qui leur permettent de tenir encore durant les 6 ans de période transitoire. Le gouvernement est aujourd'hui fortement décrédité... en silence. Le conflit qui sévit au Darfour a fini de le décrédibiliser. Ce n'est pas tant le nombre de morts et les sévices qui ont choqué l'opinion publique mais le fait que le gouvernement central ait été à ce point impliqué et même initiateur de ces actes barbares. Et à côté de cela, il essaie de se rapprocher des États-Unis. » (Entrevue, Khartoum, août 2005).

Pour beaucoup d'islamistes, la signature du traité de paix est un échec qui suscite un ressentiment au sein même du parti et pousse certains à opter pour une attitude plus extrémiste encore. Ils se font appeler le « forum de la paix juste » et appellent à une césure immédiate avec le Sud Soudan. Selon leur raisonnement, l'Islam est actuellement une religion en expansion un peu partout dans le monde. Or, ici, la perte du Sud est vue comme une régression du *Dar al-Islam*. Ils s'opposent donc complètement au réalisme et au rationalisme dont font montre les dirigeants actuels.

Ainsi, durant 15 ans, les islamistes ont été obligés de redessiner constamment les contours de leur politique. Loin de la démocratie populaire attendue, ils ont plongé le pays dans un véritable chaos.

Les Soudanais, « plus royalistes que le roi »

Si certains Nordistes se perçoivent en tant qu'Arabes par leur ascendance et dénigrent les populations noires, il est paradoxalement intéressant de noter que les Arabes des autres pays les perçoivent différemment. Tout Nord-soudanais qui se rend dans les États du Golfe fait la douloureuse expérience de l'altérité en se voyant appelé à son tour 'abd (esclave), à cause de sa couleur de peau foncée. Alors qu'ils sont rejetés par les Arabes du Golfe, pour les mêmes raisons que celles qu'ils utilisent pour dénigrer les Sudistes, les Nord-Soudanais réagissent en accentuant leur arabité. Pour ce faire, ils s'inspirent continuellement de la Péninsule arabique, au point de reprendre les modèles politiques, culturels et religieux. Selon le politologue soudanais Al-Baqir al-Afif Mukhtar (2002), ils ne parviennent qu'à développer une « *marginality consciousness* », autrement dit une « conscience de la marginalité ». Ayant réalisé qu'ils ne sont pas respectés d'égal à égal par ceux qu'ils considèrent être de « vrais arabes », ils entendent faire tout leur possible pour s'en rapprocher. Finalement, c'est bien parce qu'ils ont conscience d'être en marge du monde arabe que les Nord-soudanais se rattachent autant à l'arabité et à l'Islam. L'élite culturelle et politique n'a de cesse de ramener cette identité arabo-musulmane au premier plan. Toutes ces démarches, comme celle de se rallier dès l'indépendance à la Ligue Arabe, trahissent un manque d'assurance. En réaction, à

partir des années 1970, le Soudan se lance dans une politique d'arabisation sans précédent, cherchant à arabiser toujours plus encore le terme de *Sudâni*. Les dirigeants, qui avaient des ambitions internationales, ont donc choisi la voie radicale pour se faire reconnaître à l'extérieur. En empruntant la trajectoire des Frères musulmans et les théories islamistes, les Nord-soudanais pensaient ainsi devenir de « bons arabes », et, comme pour la Mauritanie, sortir de cette image d'« Arabes de seconde zone », de populations noires islamisées pour lesquelles on éprouve de la condescendance. Dès 1966, le gouvernement soudanais se sent investit d'une mission islamique et ouvre à Omdourman le *Merkaz al-islami al-ifriqi* (Centre islamique africain) (Grandin, 1993 : 97). En 1977, il déménage au sud de Khartoum, emplacement qu'on lui connaît toujours actuellement¹⁴³. Ce centre est destiné à former une élite africaine noire musulmane et est emblématique de la politique soudanaise qui se veut porteuse d'un islam universel, ouvert sur l'Afrique à partir des années 1970. Mais, en accueillant divers groupes terroristes (afghans, GIA, *Jihâd islamique*, ainsi que les terroristes Carlos et Ben Laden), le Soudan s'est surtout attiré la méfiance des autres pays islamistes tels que l'Arabie Saoudite, l'hostilité de l'Égypte et les foudres des États-Unis (Marchal, Osman, 1997). En 1995, le Soudan est inscrit sur la liste des États terroristes, ce qui l'empêche de bénéficier de l'aide au développement ; en février 1996, les Américains font fermer leur ambassade ; les crédits du FMI et de l'Union Européenne sont alors coupés, et le pays est placé sous embargo international.

Plus royalistes que le roi... Les Nordistes tendent en effet à développer un discours d'autant plus « arabe » que leur arabité peut être facilement remise en cause par cette forte composante africaine qui a donné son nom au pays, leur couleur de peau et leur situation géographique marginale dans le monde arabe.

5.1.3 Arabiser une société

L'arabisation politique vers laquelle s'orientent les deux pays s'accompagne d'une arabisation sociale, qui s'impose progressivement à travers divers relais que sont l'histoire, les médias et l'éducation.

¹⁴³ Depuis 1992, ce centre est appelé *Jami`a ifriqiyya alamiyya* ou *International University of Africa*.

L'histoire revisitée ou comment devenir arabe

La Mauritanie et le Soudan, bien que tous jeunes dans leurs frontières actuelles, renferment une longue et tumultueuse histoire, largement revisitée : les raccourcis, les omissions et parfois même les inventions ponctuent cette histoire qui emprunte quelques traits à la réalité, lesquels ont été par la suite saupoudrés d'une bonne dose d'imaginaire.

Depuis la colonisation, et plus encore depuis l'indépendance, un parallèle peut être établi entre Maures et Nord-soudanais qui manifestent un regain d'intérêt pour tout ce qui a trait à leurs origines et racines. Cette recherche identitaire actuelle, dans la lignée des classifications hâtives coloniales, est certainement à mettre en regard de la perte de repères, de la fragilisation de la société et de la disparition de la solidarité en partie liées à l'urbanisation. Ce recours à l'histoire peut être interprété comme une mise en avant de valeurs unificatrices et d'un répertoire identitaire commun, répondant à une demande sociale.

La plupart des tribus maures descendent des peuples berbères ; il est de bon ton de le rappeler ici car cette origine est généralement passée sous silence, voire parfois totalement reniée : le terme *zenaga*¹⁴⁴ qui désigne les tribus d'origine berbère est pratiquement devenu une insulte. Parallèlement, l'identité arabe est louée, survalorisée. Si les Maures expriment une certaine forme d'inhibition envers leurs origines berbères, ils se plaisent, inversement, à relater et à mettre en avant l'épisode almoravide qui marque les débuts de l'islamisation. A ce titre, Abdel Wedoud Ould Cheikh s'est amusé à répertorier les mémoires de maîtrise en histoire soutenus à l'Université de Nouakchott entre 1984 et 1999 dans la section arabisante (1999 b : 47). Il en conclut que 35% des mémoires portent sur la période qui s'étend du VII^e au XI^e siècle contre 26% pour le XX^e siècle. Les autres mémoires étudient en majorité l'époque des émirats. Cet exemple très parlant prouve combien l'histoire arabe est louée au détriment des autres périodes et groupes sociaux. Bien souvent, en effet, l'apport des populations noires est tout bonnement ignoré ou renié. Toutes les grandes tribus se disent *shurva* (de *sharîf*, autrement dit descendant du Prophète Mahomet). Les Maures s'inventent encore des filiations avec des lignages yéménites. Un imaginaire généalogique s'est peu à peu instauré : A. W. Ould Cheikh parle de « nomadisation des noms propres » et d'un marché officiel de l'histoire (1999 a et b). Il rappelle en effet que l'état civil est un concept neuf au pays des nomades et que son absence en terre mauritanienne a permis de falsifier des identités. Pour A. W. Ould Cheikh, cette demande privée d'histoire répond à une « quête des origines » et une compétition entre elles (1999 b : 42). Il est désormais question de bonne

¹⁴⁴ En arabe, le terme de *zenaga* est prononcé *Sanajha*.

généalogie, « conduisant de préférences à la descendance du Prophète ou à celle de ses compagnons » (*Ibid.*). La dérive est telle que les jeunes gens se présentent aujourd'hui en citant le nom de leur tribu et leur faction, ce qui leur confère immédiatement un rang dans la société. Mais, ce renouveau généalogique est circonscrit à la société maure et se veut oublieux des communautés noires, quand bien même celles-ci ont pleinement participé à la constitution de certaines tribus, parfois fort prestigieuses¹⁴⁵.

Nous avons déjà mentionné dans une première partie que les Soudanais du Nord se voient comme arabes et musulmans et perçoivent l'ensemble du pays comme tel. Pour eux, le Soudan ne peut être rattaché à l'Afrique noire, et la seule voie possible consiste à mener des politiques d'arabisation et d'islamisation au sud afin de tendre vers l'idéal d'un pays arabo-musulman. La définition identitaire emprunte ici des critères raciaux mais encore religieux : islam et arabité sont intrinsèquement liés, l'un ne pouvant être dissocié de l'autre. Le recours à la tribu arabe et à la religion musulmane comme identifiant, à la société patriarcale et à la généalogie est ici manifeste. Comme les Maures, les Nord-soudanais revisitent et réinventent leur histoire : ils se disent descendants d'un père arabe, mais également d'une mère africaine, à qui ils doivent leur couleur de peau foncée. Bien évidemment, ils ont tendance à glorifier le père et à renier la mère.

Ainsi les histoires mauritanienne et soudanaise relèvent bien souvent du mythe, tant il est vrai qu'elles ont leurs artisans et inventeurs : parmi eux, les grands penseurs arabes, mais encore les colonisateurs et plus récemment les élites qui ont largement diffusé une vision de ces pays. Ces marqueurs identitaires hérités ont été revisités à l'occasion des événements de 1989 en Mauritanie, dans le conflit qui a opposé Nord et Sud soudanais, et celui qui sévit actuellement au Darfour. Toutes ces querelles puisent leurs racines dans ces taxinomies et classifications. Bref, les héritages socio-anthropologiques coloniaux, non contents d'avoir survécus, sont même réappropriés dans les discours actuels pour cristalliser les ressentiments. L'histoire sert avant tout à produire, affirmer et réaffirmer le poids d'un passé glorieux arabe qui valorise les populations maure et nord-soudanaise déjà largement prépondérantes. S'inventer une généalogie pour combler le déficit de légitimité... Ici, c'est le discours et l'histoire des couches dominantes qui est mis en exergue : une histoire inventée et revisitée à

¹⁴⁵ Pour ne citer qu'un exemple, la tribu des *Awlād Daymān* est constituée de fractions d'origine peule alors que le terme même de *ed-deymin* fait référence à la capacité exceptionnelle à maîtriser le dialecte maure (*hassāniyya*) (Ould Ahmed Salem, 2004 : 24).

l'échelle d'une vie humaine, qui ne laisse que peu de place à la petite histoire et moins encore à ceux qui sont considérés comme des groupes secondaires.

Arabisation du système éducatif et mythes fondateurs

Arabiser un État et des groupes sociaux n'est pas une entreprise aisée et nécessite pour cela des canaux de diffusion : l'école et les programmes scolaires en sont de très efficaces, véhiculant non seulement une langue mais encore une culture à travers le choix de certains mythes fondateurs.

Le recentrage politique arabo-musulman s'accompagne de politiques d'arabisation qui se succèdent au sein du système éducatif. Plus ou moins discrètement, l'arabe s'impose et s'immisce dans les cursus scolaires. Le système scolaire se présente comme le reflet des évolutions idéologiques des dirigeants.

En Mauritanie, la première réforme date de 1966 : l'enseignement de l'arabe est renforcé et généralisé dans le premier et second degré, mais les contenus des programmes empruntés au modèle français ne sont pas pour autant modifiés. C'est en 1973 qu'un véritable virage s'opère avec la publication d'un rapport fondateur qui prône la « réhabilitation de la langue arabe et de la culture islamique » (Op. cit. in Ould Cheikh, 2000 b : 194). L'arabe jusqu'alors facultatif devient obligatoire et un bilinguisme de transition se met en place. Le français est enseigné en tant que langue étrangère tandis que de nouvelles matières obligatoires sont totalement dispensées en arabe¹⁴⁶. En revoyant sa façon de former son élite, les dirigeants entendent se démarquer du joug français ; l'arabisation progressive du système éducatif mauritanien est à rapprocher de l'idéologie nationaliste arabe qui anime l'élite de l'époque.

Bien évidemment, les Négro-mauritaniens prennent conscience des retombées de cette nouvelle orientation : l'arabisation de l'enseignement devait entraîner une arabisation de l'administration et subséquemment leur mise à l'écart. Les lycéens noirs lancent une grève dès la première réforme, en janvier 1966. En février, le conflit dégénère entre *Harâtîn* et Négro-mauritaniens, faisant six morts et soixante-dix blessés. En 1980, le gouvernement, victime de pressions diverses, assouplit quelque peu la loi. La filière arabisante continue de s'imposer pour les étudiants maures mais les Négro-africains peuvent opter pour une filière

¹⁴⁶ Notamment la très redoutée Instruction Civique Morale et Religieuse (ICRM), matière connue pour avoir fait échouer bon nombre d'étudiants négro-africains aux épreuves du baccalauréat.

dite bilingue. La conséquence de toutes ces réformes successives est une marginalisation politique et sociale des minorités noires : la nouvelle politique scolaire permet aux seuls arabisants de briguer les plus hauts postes, évinçant toujours un peu plus les Négro-mauritaniens. Les années 1980 correspondent à une « *Bidânisation* » des postes et, en réponse, à une radicalisation des mouvements négro-mauritaniens. De l'avis de Catherine Taine-Cheikh (2004 : 253), la politique d'arabisation scolaire fut « responsable d'une situation de partition – voire de quasi-apartheid – entre les élèves selon leur origine ethnique ». En effet, « jusqu'en 1979, Arabisants et Francisants formaient deux « mondes culturels » parallèles qui se méprisaient, voire se haïssaient » (Sall, 1999 : 86). Progressivement, les « Noirs » deviennent de plus en plus minoritaires dans la sphère administrative alors qu'ils étaient les premiers à venir à Nouakchott, quittant le Sénégal pour accompagner la construction de l'État. La capitale leur est de plus en plus étrangère à mesure qu'elle vieillit¹⁴⁷.

En 1949, l'arabe devient langue officielle au Soudan (Miller, 1989). La politique d'imposition de la culture arabe s'est accompagnée d'une large politique d'arabisation linguistique, y compris dans le Sud, ce qui entraîne des révoltes. Les Sudistes qui arrivent à Khartoum n'ont d'autre choix que d'apprendre l'arabe. A l'école, tout enfant qui se laisse surprendre à employer sa langue maternelle autre que l'arabe est puni. Notons d'ailleurs que la diffusion de l'arabe s'est faite sans trop de difficultés dans la mesure où cette langue est la seule utilisée en ville (on emploie peu l'anglais contrairement à la Mauritanie où le français est très parlé). En outre, elle se présente comme le seul moyen de communication pour les différentes tribus du Sud aux dialectes nombreux. Avec la prise de pouvoir par les islamistes, l'arabe s'impose à l'université (alors que l'anglais était la langue principalement utilisée dans l'enseignement), ce qui pénalise toute une génération d'étudiants, obligés d'apprendre sans support – les manuels n'étant pas traduits.

L'école permet la diffusion d'une langue mais également d'une culture à travers l'enseignement de mythes fondateurs. Nous nous sommes justement penchés sur ce qui fait sens au Soudan. Quels personnages sont portés en héros ? Qui sont les Clovis, Charlemagne, Louis XIV et autre Napoléon qui unissent les individus et donnent du sens à l'histoire ? Quels

¹⁴⁷ Rappelons que cette époque coïncide également avec l'inauguration de la route de l'espoir qui relie Nouakchott aux Hodh. Les répercussions de la nouvelle route sont certes économiques mais également démographiques : la route draine des Maures de l'est qui viennent s'installer dans la capitale, marginalisant encore un peu plus les populations noires.

sont les lieux évoqués de façon récurrente et qui parlent à ceux que l'on désigne par le terme de citoyens ? Pour ce faire, nous avons analysé plusieurs manuels scolaires, véritables mines d'information¹⁴⁸. Les références ne sont nullement neutres. Il semblait opportun de totaliser les renvois aux différentes régions. Tous les lieux cités ont été recensés, ce qui nous a permis de dresser le tableau ci-dessous.

Tableau 11 : Récurrence des lieux dans les manuels scolaires soudanais

LIEUX	Nord	Sud	Ouest	Est	Total
Nombre de références	20	6	2	7	35
Pourcentage de références	57	17	6	20	100

Sources : *Sudan Practical Integrated National English*, 2000-2001

Sans surprise, nous découvrons que le Nord domine très largement avec des mentions particulières à Khartoum, Omdourman (double page), Shendi, Atbara, Méroé (double page), Karima et le Djebel Barkal. Ces lieux correspondent au corpus identitaire des Nord-soudanais puisque les villes évoquées sont celles où dominent les grandes tribus dites arabes. Méroé et le Djebel Barkal apparaissent également, rappelant le glorieux passé des Pharaons, pan de l'histoire très largement mythifié.

Même si les occurrences sont moindres, le Sud est évoqué, avec Juba et le Parc National de Dinder. A l'Ouest, seules les villes de Nyala et Al Obeid apparaissent. Port-Soudan, Kassala, Suakin et Guedaref font office de points de repères à l'est.

Certaines régions sont valorisées comme celles de Gezira et Guedaref pour lesquelles le secteur agricole et les industries agro-alimentaires très performantes sont évoqués. Une double page présente les différents types d'habitats selon les régions (maisons en bambou au Darfour, en bois à Port-Soudan, en brique à Khartoum, huttes à Guedaref, cases dans le Sud, et tentes à l'Est).

Les références sont également internationales. On voit apparaître certains pays arabes (Égypte, Yémen) mais encore des références à l'Arabie Saoudite – avec La Mecque, Medine, Jeddah –. L'Europe est mentionnée à travers Londres, Paris, et l'Italie.

Quelques personnages célèbres nationaux sont cités : l'incontournable Mahdi, Osman Digna (martyr arabe) et plus surprenant, Francis Deng (Dinka), ethnologue. Les autres

¹⁴⁸ Notre niveau d'arabe ne nous permettant pas encore de lire les manuels scolaires, nous avons choisi ceux utilisés pour les classes en anglais. Il s'agit des manuels de niveau 3 et 4 SPINE (*Sudan Practical Integrated National English*) imprimés au Soudan.

personnages sont étrangers (Général Gordon, Nelson Mandela, Marie Curie, Louis Pasteur...). Ainsi, les textes se réfèrent-ils très majoritairement au Nord, les autres régions n'apparaissant que comme périphériques. La laïcité des textes est pourtant respectée (exception faite d'une double page présentant le mois du Ramadan). L'école ne véhicule donc qu'une seule vision du pays, et une seule version de l'histoire :

« A l'école l'histoire commence avec la Mahdiyya. On n'a jamais appris quoi que ce soit sur les autres peuples africains. On a juste étudié les jihâd musulmans du XIX^e avec El Hadj Omar Tall. C'est très ciblé quand même. Et en géographie, on fait des pays étrangers ». Mohamed, Nouba, 24 ans.

Les mythes fondateurs valorisent l'arabité du pays. Ils assurent le fondement de la croyance partagée par la majorité et permettent de constituer un socle cohérent. Qu'elles relèvent de la pure fiction ou bien s'inscrivent dans une quelconque vérité historique, les croyances sont tenues pour vraies et c'est cela qui prévaut. Tout le monde est persuadé du bien-fondé de l'héroïsme du Mahdi. Cette croyance est efficace, au même titre que la religion qui permet aux individus de se sentir unis par une idée partagée par tous. Et c'est bien parce que ce groupe observe une certaine forme d'homogénéité, en partie grâce aux mythes anciens, qu'il peut se permettre d'imposer son hégémonie... et parfois même ses croyances aux autres groupes.

Les médias, vecteurs de l'arabité

Les autres canaux de diffusion de la culture arabe sont les médias. Les chaînes de télévision soudanaises font peu cas de l'Afrique et se concentrent exclusivement sur les événements qui ont lieu dans le monde arabe. Ainsi, la guerre au Rwanda n'a été que superficiellement évoquée et plus récemment, les problèmes en Côte d'Ivoire ont été tout juste mentionnés.

Un jeune Sénégalais, Idrissa, étudiant à Khartoum, explique :

« Les Soudanais ne connaissent rien de l'Afrique, non parce qu'ils sont ignorants, mais bien parce qu'il ne leur est pas donné l'occasion de découvrir leurs voisins. On ne parle jamais des autres pays africains. Parfois, ils retransmettent quelques images, mais ils ne montrent que les villages de cases, en brousse. Ils ont donc une vision très restreinte. Ils sont persuadés que tous les pays africains sont sous-développés, comme le Sud du Soudan. Dans leur tête, il y a les États-Unis et l'Europe, très développés, puis les États du Golfe et ensuite eux. Ils ne peuvent même pas imaginer que Dakar est une capitale plus moderne que Khartoum. D'ailleurs, souvent ils ne savent pas où c'est. Ils pensent que c'est juste à côté, un peu au sud... ».

Face à cette hégémonie nordiste dans les médias, le SPLM entend lutter. L'un des cadres confie, quelque peu aigri :

« Le jour de l'enterrement de Garang, les autorités ont dit que l'on ne travaillait pas pour respecter le deuil et pour que tous les Soudanais puissent suivre les retransmissions à la télévision. Eh bien, ils ont coupé le début de la cérémonie, lorsque l'archevêque s'est mis à parler. Par la suite, lors de l'investiture de Salva Kiir, ils ont trouvé le moyen de ne pas retransmettre la scène en entier, alors que pour diffuser les discours des hommes politiques nordistes qui n'ont souvent rien à dire, ça il n'y a pas de problème... » .

De façon semblable, la seule et unique chaîne mauritanienne glorifie l'arabité du pays, et plus précisément la « bédouinité » qui imprègne la culture maure. Aux heures de grande écoute, des images de la *bâdiyya* (brousse) sont diffusées. On peut alors admirer les dunes de l'Adrar, les oueds arrosés du Tagant, les troupeaux de chameaux pâturant dans la brousse verdoyante... le tout sur fond de musique maure aux sonorités lancinantes. Jusqu'à aujourd'hui, nous n'avons encore jamais vu d'images montrant la vallée du fleuve Sénégal ou des villages soninkés. La partie africaine de la Mauritanie semble comme oubliée et cette idée est encore confirmée par les programmes, diffusés pour l'essentiel en *hassâniyya* ; avant le changement de régime en août 2005, seules 25 minutes par jour étaient réservées aux communautés noires¹⁴⁹. Les journaux télévisés sont quant à eux en arabe ou en français. Il n'y a d'ailleurs pas d'informations à proprement parler. Cette supercherie invite donc les Mauritaniens à obtenir des informations par d'autres canaux. Beaucoup de familles ont le regard braqué sur les chaînes françaises et francophones (TV5 et auparavant CFI). La RTS (télévision sénégalaise) est fort appréciée des populations négro-mauritaniennes tandis que les téléviseurs des familles maures sont plus généralement branchés sur Al-Jezira.

Parce que vivant dans une frange du monde arabe, parce que leur ascendance arabe est sans cesse mise en question, les dirigeants soudanais et mauritaniens ont du mal à faire correspondre leurs velléités arabes avec les forces centrifuges africaines contenues dans leur pays. Ils se perçoivent comme arabes, tout en ayant conscience d'être un peu excentrés par rapport au cœur battant de cet ensemble culturel (Arabie Saoudite, Proche-Orient, Égypte et villes du Maghreb). Aussi se tournent-ils vers l'Islam et l'arabité avec plus de conviction encore.

¹⁴⁹ 25 minutes le dimanche étaient réservées aux Wolofs, 25 minutes pour les *Halpulaar'en* le lundi, 25 minutes le mardi pour les Soninkés... Un changement notable se serait opéré depuis août 2005, les opposants politiques sont désormais invités lors de débats télévisuels.

La Mauritanie devait en premier lieu s'affirmer sur la scène internationale, ce qui fut chose faite dans les années 1970¹⁵⁰. L'autre grande directive fut d'ancrer l'espace national vers la rive septentrionale. Plusieurs phases et recentrages se sont opérés, arrimant toujours plus au Nord cette frange désertique, aux dépens des populations négro-africaines. De là sont nés des tensions et des conflits, et surtout un vif ressentiment fortement perceptible aujourd'hui.

Dans une démarche similaire, le Soudan opte pour une arabisation et une islamisation forcée. Un véritable projet de société voit le jour : il s'agit de créer un pays arabe et musulman, quand bien même une grande partie de la population ne se reconnaît pas dans cette identité. L'islam est présenté comme la seule voie possible au point de faire sombrer l'État dans l'islamisme et d'entraîner une nouvelle guerre civile. La *shari'a*, instaurée en 1982, ne laisse plus aucune ambiguïté possible.

Dans les deux cas, tous les moyens sont bons pour arabiser et islamiser toujours un peu plus la société : l'histoire est réinventée, le système éducatif et les médias arabisés, le vendredi est désigné comme jour de congé¹⁵¹. Et toujours dans ces logiques de recentrage, les villes sont instrumentalisées pour définir l'identité du pays.

5.2 Une idéologie arabisante transposée dans la ville d'État

La réorientation politique opérée vers les États arabes implique de trouver une assise matérielle. Nouakchott et Khartoum vont servir de points d'ancrage physique et être présentées comme des capitales arabes par leurs gouvernements respectifs. Tout est mis en œuvre pour faire ressortir et valoriser leur arabité, au détriment bien évidemment des autres influences, principalement africaines, qui composent tout autant ces villes. Les régimes façonnent l'identité de cet espace urbain en y déployant, de façon plus ou moins visible et prononcée, leurs symboles, signes et signifiants compréhensibles de tous. Progressivement, Nouakchott s'affirme comme la capitale des Maures tandis que les dirigeants soudanais vont utiliser Khartoum comme une arme, étant entendu qu'elle devienne la capitale de l'Islam, pour ne pas dire la capitale des islamistes.

¹⁵⁰ L'une des premières entreprises consista à se démarquer de la France et sortir des relations « État-patron »/ « État-client » (Badie, 1992). L'année 1974 marque la rupture avec la France : l'ouguiyya remplace le franc, la Miferma est nationalisée sous le nom de SNIM.

¹⁵¹ Depuis avril 2005, le jour de congé est redevenu le dimanche en Mauritanie. Ce choix est relié avec l'exploitation pétrolière et des intérêts économiques : en travaillant le vendredi plutôt que le dimanche, la Mauritanie est plus productive. Désormais, ce nouveau week-end est appelé ironiquement « week-end pétrole ». Cette décision a entraîné des contestations dans les milieux musulmans.

5.2.1 Bédouinité, arabité et islamité de Nouakchott

Des villes anciennes maures à la « capitale des nomades » (maures)

A sa naissance, Nouakchott s'élève sur un espace vierge, ce qui n'en fait pas pour autant un « non-lieu » (Augé, 1992). Il est vrai qu'elle n'est à ce moment marquée d'aucune sacralité. Pas même une mosquée, alors même qu'elle se prévaut d'être la capitale de la « République Islamique de Mauritanie » (Hamès, 2003 : 204). Pour autant, le choix du site fait l'objet de multiples débats et très vite, cet espace devient connoté et porteur de certaines logiques politiques. Au fur et à mesure que la capitale surgit du sable, les dirigeants remédient au « vide identitaire » en édifiant la capitale à leur image et s'essayent à développer un modèle national de la ville et de l'habiter en milieu urbain. Pour ce faire, ils s'appuient sur des référents existants et tout naturellement se tournent vers les villes... maures, les villes qui structuraient l'ancien *Bilâd ash-Shinguût*. C'est ainsi que Chinguetti, Oualata, Ouadane, et Tichitt, les quatre vieilles villes, cités bibliothèques et caravansérails, sont prises – pour ne pas dire imposées – comme modèles urbains. Dans ce cadre, Nouakchott doit s'inspirer de ces formes urbaines préexistantes, et en particulier de la vieille ville de Chinguetti, 7^{ème} ville sainte de l'Islam¹⁵² (Planche 14, photo 8).

C'est alors un succès quasi-inattendu pour Chinguetti, berbère à l'origine, qui commençait à s'enliser tranquillement et se vidait de ses habitants. Depuis une dizaine d'années, la ville connaît un renouveau, médiatisée, instrumentalisée et sacralisée qu'elle est¹⁵³. Présentée comme une ville sainte qui a rayonné sur le monde arabe durant des siècles, elle légitime la reconnaissance de la Mauritanie au sein des pays arabes et permet une certaine forme d'autonomie par rapport au sultan marocain si proche. Et si aujourd'hui cette ville est largement visitée par les touristes européens qui viennent marcher dans les massifs dunaires

¹⁵² Le nom de Chinguetti, selon les chercheurs et la tradition orale, viendrait de deux mots soninkés *shin* et *guit* qui signifieraient « le puits des chevaux ». Sa classification comme 7^{ème} ville sainte de l'Islam est certainement abusive. Les villes sont dites saintes pour leurs mosquées, en conséquence de quoi La Mecque et Médine sont les deux premières villes saintes puisque le prophète y pria. Jérusalem, d'où Mahomet aurait fait son ascension vers Dieu, serait la 3^{ème}, Damas, avec sa mosquée des Omeyyades serait la 4^{ème}. Selon un hadith du Coran, Le Caire serait la 6^{ème} ville et Kairouan la 7^{ème}. D'aucuns mentionnent encore Fez pour cette 7^{ème} place. Les Mauritaniens quant à eux, placent Fez en 6^{ème} position et parlent de Chinguetti comme de la 7^{ème} ville sainte. Chacun mettrait dans ce classement la ville qui lui est chère. (Informations communiquées par Mohamed Yehdih Ould Tolba).

¹⁵³ Hier abandonnées, les cités sont aujourd'hui surmédiatisées. Chinguetti en particulier bénéficie d'un véritable tapage médiatique. Des programmes d'action récemment menés par la FNAC ou encore Rhône-Poulenc en vue de préserver les manuscrits font connaître la vieille ville. L'Unesco désensable ses ruelles et la classe au patrimoine de l'humanité, la coopération espagnole y achève un hôpital et pour finir, les Français d'Énergie Sans Frontière viennent d'y installer l'électricité. Cette affluence de dons extérieurs se fait aux dépens des autres régions mauritaniennes, paradoxe déroutant lorsque l'on sait que la région profite déjà largement du tourisme (Choplin, Roullier, 2006).

qui l'entourent, elle est peut-être plus encore revisitée par l'État (Choplin, Roullier, 2006). Ce dernier a fait de cette vieille ville et des trois autres cités oasiennes les pivots de la mémoire mauritanienne. Pourtant, elles ne représentent rien aux yeux des gens du sud qui n'y voit que sable et poussière. Il y a lieu ici de s'interroger : pourquoi les dirigeants ont pris le parti de s'appuyer sur les quatre vieilles villes alors qu'ils auraient pu tout aussi bien valoriser des vestiges plus anciens comme ceux d'Aoudaghost ou de Koumbi-Saleh ? Il est en effet surprenant que ces sites ne soient que rarement évoqués, nullement mis en valeur ni offerts à la visite. Les dirigeants refuseraient-ils de « raviver » leur passé africain ? Mettre en valeur ces sites supposerait que la Mauritanie reconnaisse au préalable sa filiation historique avec les anciens empires sahéliens. L'heure ne semble pas encore venue pour ouvrir une telle fenêtre historique.

Si les discours n'ont jamais fait mention d'une tentative d'arabisation délibérée de la capitale, ces choix politiques de valorisation des vieilles villes maures expliquent néanmoins, dans une certaine mesure, l'image donnée à la capitale. Nouakchott se veut dépositaire de la tradition citadine telle qu'elle a été définie à partir des vieilles cités maures. C'est sur ce modèle, fortement marqué par le nomadisme, qu'elle sera pensée et aucunement sur celui des villes-escales du fleuve Sénégal, qui auraient pu tout aussi bien être prises comme modèle. Depuis ces choix arbitraires, Nouakchott est présentée comme la « ville des nomades », la « capitale du désert » peuplée par les anciens bédouins¹⁵⁴. Ici, arabité, bédouinité et saharité sont intimement liés. La tente maure (*khayma*), présente dans tout Nouakchott n'a de cesse de le rappeler. Cette identité nomade s'est donc imposée comme la marque de fabrique nouakchottoise. La présenter comme une ville de nomades permet aux habitants de définir une « identité urbaine », originale, et de se prévaloir d'une culture. D'une seule culture... et c'est bien ce qui pose problème à présenter Nouakchott comme une ville de nomades. Nombre de chercheurs semblent eux-mêmes avoir été dépassés par le mythe en n'appréhendant Nouakchott que sous le seul angle de sa « bédouinité » supposée¹⁵⁵. Cette approche n'est pas en soi erronée car il est évident qu'une certaine forme de nomadisme subsiste, comme nous aurons l'occasion de le démontrer (chapitre 10.2.1). Mais ces traits, pour nomades qu'ils soient, ne relèvent pas toujours de pratiques spontanées. La bédouinité de

¹⁵⁴ Ces termes de « bédouinité » et de « bédouin » (de la racine arabe *badawi*, qui désigne le nomade) renvoient généralement aux peuples nomades de la péninsule arabique. Nous les employons ici parce que les Maures eux-mêmes se désignent par l'appellation « bédouin ».

¹⁵⁵ Nous reconnaissons personnellement ne pas toujours avoir fait preuve de discernement, surtout lors de nos premiers séjours et premiers écrits (2001, 2002, 2003). Nous admettons avoir cautionné, par méconnaissance, ces discours.

Nouakchott est largement manipulée, valorisée, instrumentalisée. La manifestation « Nouakchott 1958-2006 » nous permet d'étoffer cette idée.

La commémoration des 50 ans de Nouakchott ou comment relayer la mythification de la bédouinité

Du 13 février au 5 mars 2006 se tenait l'événement « Nouakchott 1958-2006 », les 50 ans de Nouakchott. Un projet colossal à l'échelle de la capitale (220 000 euros financés par le Centre culturel français et la Communauté Urbaine). Pendant près d'un mois, expositions photos, conférences et manifestations en tous genres ont pris place en divers lieux de la capitale (Centre culturel français, Maison des Jeunes...). Pour l'occasion sortait également un livre retraçant l'exposition : *Nouakchott, capitale de la Mauritanie, 50 ans de défi*.

Dès les premières pages du livre, la tonalité est donnée : il ne sera pas question de Nouakchott, mais du Nouakchott des Maures et de ses élites.

Sur la première de couverture figurent du sable et des jeunes Maures en boubous. De même, la carte du pays a pour arrière plan un « fond sablonneux ». La Mauritanie est présentée comme une immense dune. Au fil des pages, magnifiquement illustrées au demeurant, se succèdent ergs, chameaux, *khayma*... La bédouinité est là, clairement affirmée et revendiquée.

Le lecteur cherche... cherche cette Nouakchott multiculturelle, cette ville ouverte à toutes les influences. En vain. De la Mauritanie, on évoque « la magie du désert et son mariage avec l'océan » (2005 : 76), de Nouakchott, on déplore qu'elle « ne reflète rien de la richesse de modèles traditionnels encore visibles dans les villes anciennes comme Chinguetti et Oulata [...] et n'utilise qu'avec parcimonie la pierre d'Atar ou d'Aïoun... » (2006 : 11).

Le livre comporte trois parties : la première rapporte des écrits sur Nouakchott (Monod, Kessel, Saint-Exupéry entre autres), la seconde présente des témoignages de « Nouakchottois », la dernière confronte différents regards scientifiques (j'ai été sollicitée pour cette dernière partie et ai écrit un article pour l'occasion).

Arrêtons-nous sur cette 2^{ème} partie qui rapidement interpelle le lecteur. Ce dernier doit se rendre à l'évidence qu'il ne s'agit pas de propos de Nouakchottois mais de la vision de la ville par ses élites. On dénombre en effet 11 témoignages : le premier n'est autre que celui de Marie-Thérèse Daddah, épouse française du défunt Moktar Ould Daddah, suivent ceux de deux Libanais, puis d'un grand griot mauritanien, de Turkiyya Daddah (belle-sœur de l'ancien président et organisatrice de l'événement), de l'ancien maire, d'un lettré et d'un des ingénieurs français fondateur de la ville (Jean Sahuc)... On ne relève qu'un seul témoignage d'une femme négro-africaine (Diya Ba, ex-ministre sous Taya et fille de ministre sous Daddah) sur près de 200 pages. Pas plus de *Harâtîn*. Après lecture, quelques questions se posent : où sont les habitants de Nouakchott, ceux qui vivent et pratiquent la ville ? Où sont les voix de ceux qui ne sont pas des bédouins, ou ne se perçoivent pas comme tels ? Où sont les Nouakchottois de tous les jours, ceux qui arpentent à pied et sous un soleil de plomb les chaussées encombrées de sable ? Où est la jeunesse de Nouakchott ? Au final, où est Nouakchott ?

On peut encore pointer un élément significatif. A la question « Quels ont été pour vous les grands moments de l'histoire de Nouakchott », les « personnes-ressources » évoquent généralement la nationalisation de la Miferma, la création de la monnaie nationale... ce qui n'est pas foncièrement en lien avec la capitale. En réalité, l'histoire de la capitale se confond avec celle du pays... ou avec une certaine histoire du pays car les « événements de 1989 » sont passés sous silence.

Durant ces pages, le passé de Nouakchott n'a de cesse d'être réifié : les interlocuteurs nostalgiques rappellent combien il était difficile mais également agréable de vivre dans ce « village convivial ».

Ce livre et cette manifestation participent de la (re)création d'un passé, certes indispensable dans ce pays qui se cherche encore, mais tendent à renforcer l'identité *Biḍān* de la ville parce qu'ils n'ont pas donné la parole aux autres habitants¹⁵⁶.

¹⁵⁶ Ce livre n'est pas le premier à ne présenter la ville que sous son angle maure. L'ouvrage dirigé par R. Caruba et M. S. Ould Sidaty (2000) *Nouakchott des origines à nos jours* sorti à l'occasion des quarante ans avait une vision tout aussi restrictive.

Affirmer que Nouakchott est une ville nomade, que la Mauritanie elle-même est un État ou une nation de nomades, s'avère bien réducteur et revient à reprendre les discours hégémoniques qui n'ont donné à voir de Nouakchott que cet angle nomade, étant entendu que nomade était synonyme de Maure et renvoyait à l'arabité. En amplifiant cette réalité, Nouakchott ne renverrait qu'une image monolithique, fortement manipulée depuis une trentaine d'années. Au final, les raccourcis sont rapides et induisent en erreur car Nouakchott apparaît plus que jamais la capitale de la Mauritanie, et par extension « la capitale du pays des Maures ». Les populations négro-africaines sont passées sous silence. Oubliées également les influences méridionales, transposées par les premiers fonctionnaires venus de Saint-Louis et de la vallée du fleuve Sénégal. La construction de Nouakchott, puis sa reconstruction symbolique par l'État et les élites, participe donc de la manipulation de la mémoire nationale. Elle est un outil de domination sur les autres groupes exclus de cette représentation territoriale et identitaire.

Arabisation de l'espace public à travers la toponymie et les bâtiments

A cette bédouinité autoproclamée se surimpose une arabisation de l'espace public. Il n'est qu'à étudier les toponymes officiels, pour le moins parlants, puisqu'en nommant, les autorités démontrent qu'elles marquent leur territoire et laissent transparaître leurs affinités. Dénommer un espace constitue à la fois un acte d'identification et d'appropriation : les noms de rue ne sont qu'une retranscription des orientations politiques. Catherine Taine-Cheikh (1998 : 84) rappelle que la seule manifestation politique des années 1960 fut l'attribution de nom de rues et que le premier gouvernement de Moktar Ould Daddah a systématiquement opté pour des choix neutres en utilisant les lettres de l'alphabet pour dénommer les quartiers (îlot A, B, C...) ¹⁵⁷. A partir des années 1970-1980, les toponymes sont officialisés et exclusivement en arabe, principalement en référence aux grands hommes arabes. La ville est structurée autour de l'axe principal Gamal Abdel Nasser. Les autres artères centrales portent les noms de Fayçal, Ben Amar, Bourguiba. D'autres se sont vues attribuer des noms de notables, d'émirs, de chefs tribaux ou cheikhs qui ont marqué l'histoire maure – avec le souci de l'équilibre habituel entre régions, tribus et ethnies :

¹⁵⁷ Il a procédé de la même façon pour les régions en leur donnant des numéros. Nommer posait problème car si les régions de l'Adrar et du Tagant recouvraient en partie les limites des anciens émirats, le Fuuta Toroo, quant à lui, se voyait écartelé entre plusieurs régions et chaque morceau se diluait dans une région à majorité maure (par exemple le Brakna). La dilution géographique a donc été « occultée » derrière une censure toponymique qui préféra la numérologie. Aujourd'hui, les régions sont appelées par leurs noms mais les numéros sont encore parfois utilisés pour désigner les régions du sud.

Dans ce projet « quasi-civilisationnel », on retrouve les rues :

- Ahmed Ould M'hamed, du nom de l'un des émirs de l'Adrar qui a vécu au XIX^e siècle,
- Sid'Ahmed Ould Ahmed Ould Sid'Ahmed, appelé émir de la justice de l'Adrar et grand oncle du précédent,
- Bakar Ould Soueld, émir du Tagant, mort dans la région de Kiffa lors d'une bataille contre les Français en 1905,
- Ely Ould M'haimid, chef de la tribu guerrière des *Mechdhouf*, Hodh ech-charghi au XIX^e siècle,
- Henoune Ould Bouceif, chef des *Awlâd M'bareck* du Hodh el-gharbi (guerrier), mort au XIX^e siècle,
- Aboubakar ben Amer, chef almoravide mort à côté de Tidjikja en 1080 de l'ère chrétienne,
- seule une rue, du nom de Bakary Makha, en référence à un guerrier soninké du Guidimagha, mort au XIX^e siècle, glorifie un personnage du sud¹⁵⁸.

Pour prolonger cette démonstration, on peut s'arrêter sur les neuf communes de Nouakchott qui portent toutes des noms arabes : Riyad ou encore Arafat (en référence à l'ancien chef de l'autorité palestinienne). D'autres quartiers se nomment Bagdad, Basra, Kouva et rappellent ainsi l'influence de l'Irak sur la politique intérieure.

Remarquons toutefois qu'il est des emprunts à l'étranger. Outre l'avenue Nasser, les principaux axes sont les avenues Kennedy et Charles de Gaulle, également appelée « Champs-Élysées » dans son tronçon nord, et Gandhi. Ces noms ont été choisis à l'indépendance comme pour inscrire le pays dans le concert des nations d'après-guerre. Par contre, parmi ces noms étrangers rencontrés, il n'est de renvoi aux personnalités africaines. On aurait pu s'attendre à un boulevard Senghor ou à un rond point Cheikh Anta Diop, ou bien à un carrefour Mandela... Il n'en est rien.

A côté des dénominations officielles coexiste tout un panel de noms donnés spontanément¹⁵⁹. En effet, l'une des particularités de Nouakchott réside dans l'usage très limité des noms de rue, ignorés par les habitants qui bien souvent rebaptisent les lieux en fonction de l'actualité : ainsi trouve-t-on les quartiers Kosovo ou encore Kandahar (situés dans la commune de Arafat). Pourtant, en 2002-2003, la Communauté Urbaine de Nouakchott (CUN) s'est lancée dans une campagne d'adressage, relançant le problème des appellations. Il a été question de « doser » les dénominations en attribuant 25% des noms de rue à des personnalités arabes, 25% à des personnalités africaines, 25% à des personnalités mondiales et 25% à des concepts et idées (rue de la paix, de la liberté, de la république par exemple...). Or, dans certaines mairies, ce choix a soulevé de vifs débats : à Arafat, mairie réputée pour avoir quelques conseillers d'obédience islamiste, les choix n'ont aucunement suivi ces orientations consensuelles puisque seuls des noms de martyrs arabes en général, et palestiniens en particulier, ont été adoptés. Depuis lors, l'idée d'attribuer des noms a tourné

¹⁵⁸Sources : Mohamed Yehdih Ould Tolba.

¹⁵⁹ Voir l'étude de Chloé Buire (2005) sur la double dénomination des espaces nouakchottois.

court et l'adressage numérique, bien plus neutre, a été retenu afin de limiter les tensions et dérives.

Parallèlement à la politique d'arabisation mise en place par les régimes successifs, on observe une surenchère de la langue arabe dans l'espace public. Depuis 1980, les panneaux écrits en arabe, qu'ils soient publicitaires ou bien simplement signalétiques, se multiplient, alors qu'avant le français dominait quasi-exclusivement (Taine-Cheikh, 2004 : 249). Chaque arrondissement de Nouakchott porte un nom arabe, mais également un numéro français. Or, on a pu constater que seuls trois arrondissements continuent d'être collectivement désignés par ce numéro français. Il s'agit du 5^e et du 6^e arrondissement, respectivement Sebkha et El Mina, et, dans une moindre mesure du 1^{er} arrondissement (Teyarett). De même, le quartier « Capitale » a conservé son appellation française. Comment expliquer cet usage des numéros français alors qu'il est ignoré dans les autres communes ? Nous supputons que cette persistance d'usage est liée aux populations qui y résident. En effet, ces trois quartiers sont majoritairement peuplés de Négro-africains, dont certains arrivés très tôt à Nouakchott. Francophones de longue date, on peut supposer qu'ils aient préféré les numéros français aux lexies arabes, langue que tous ne parlent pas, ou bien encore qu'ils aient refusé d'utiliser ces dénominations arabes, signe là d'une mise à distance.

Outre les toponymes, le rapprochement opéré avec les États arabes se lit dans les édifices. Les deux principales mosquées ne sont autres que la mosquée marocaine et la mosquée saoudienne, construites dans les années 1970. Au départ, ces mosquées apparaissent quelque peu démesurées par rapport au nombre d'habitants que compte alors la ville. Leur taille démontre bien le rôle symbolique de Nouakchott, capitale d'un pays arabe et musulman marginalisé qu'il faut absolument doter des attributs de l'arabité. Ces mosquées qui se voulaient des éléments structurants détonnent avec l'église catholique si discrète. Cette église, qui fut l'un des premiers bâtiments de Nouakchott, s'élève timidement à proximité de l'ambassade de France. Son toit, qui reprend la forme de la tente nomade, et sa couleur blanche se fondent parfaitement dans le paysage au point que le visiteur passe généralement devant sans même la remarquer. Cette discrétion n'est pas étonnante dans la mesure où, si l'on fait exception des étrangers, le pays ne compte pas de chrétiens. Pourtant, et c'est chose là plus surprenante, cette église a un statut de nonciature : le Vatican y aurait une représentation.

Parmi les autres hauts lieux de l'arabité figurent les centres culturels marocain, égyptien et libyen qui furent à la fois des grands lieux de distraction et de prosélytisme panarabique. Le

centre culturel égyptien, tout particulièrement, plus connu sous le nom de « Centre culturel arabe », avait élu résidence au centre de la ville (au rond-point BMD) en juillet 1964. Incontestablement, il fut la pierre angulaire de l'affirmation de l'arabité, le canal de diffusion du nationalisme arabe militant et revendicatif. Conférences, films, ouvrages, revues et presse, théâtre... ont largement familiarisé les Mauritaniens aux questions idéologiques et politiques du monde arabe. S'il est toujours ouvert aujourd'hui, il ne bénéficie plus aucunement de cette aura. Le centre libyen, grand lieu de lecture et de propagande, a ouvert ses portes en 1971 mais a dû fermer à la fin des années 1980, période qui correspond à la dégradation des relations entre la Libye et la Mauritanie¹⁶⁰. Les centres culturels syriens et irakiens ont connu le même destin. Ces lieux ont servi la cause de l'arabité mauritanienne ; on remarquera par contre l'absence de centre culturel ou lieu de rencontre sénégalais ou malien.

L'arabisation de la ville est également discernable dans le style architectural. Le style « colonial bon marché » qui était devenu caractéristique de Nouakchott est remplacé par les villas d'inspiration maghrébine. Les élites plagient les villas marocaines, souvent à un étage et recouvertes de toits pyramidaux aux tuiles colorées (Planche 29, photos 32). Plus récemment, un nouveau style vient de gagner la capitale : celui de la villa aux murs ornés de sourates du Coran.

¹⁶⁰ La Libye a joué un grand rôle en Mauritanie via des aides financières conséquentes : en 1973, l'aide s'élève à 37 millions de dollars et fait de la Libye le premier partenaire arabe de la Mauritanie. Mosquées, routes, centres d'études islamiques sont construits dans tout le pays. Qadhafi apporte son soutien à Moktar Ould Daddah dans le conflit du Sahara-Occidental et n'a de cesse de rappeler le caractère arabe de la Mauritanie. Les relations entre les deux pays se dégradent à la fin de 1983. Pour plus d'informations, se reporter à René Otayek (1986 : 60).

PLANCHE 14 : L'arabisation de Nouakchott

Photo 8 : La mosquée de Chinguetti



Cliché : A. Choplin, 2003

Cette mosquée, qui figure désormais sur tous les billets de banque et les encarts publicitaires, est devenue l'emblème de l'arabité, alors même qu'elle a été construite avant l'arrivée des *Beni-Hassân*.

Photo 9 : Construction de la mosquée saoudienne en 1977



Cliché : Jean-Baptiste Lardenois, collection personnelle Didier et Christiane Carité, 1977.

Photos 10 a et b : Arabité et islamité : mosquées et villas à Nouakchott



Rond point « Médina R » : en son centre une mosquée miniature qui rappelle la mosquée de Chinguetti et reprend plus largement le modèle des mosquées des villes caravanières.



Les « villas-sourates », le nouveau style Tavrigh-Zeina

Clichés : A. Choplin, décembre 2004

Islam et extrémisme musulman dans la ville.

L'arabisation de la ville passe également par une visibilité plus grande de l'Islam. Certes, en Mauritanie, l'Islam n'est pas le seul apanage des Maures et est même présenté comme le ciment entre les communautés. Encore que l'Islam peut revêtir moult visages. Récemment, en Mauritanie, l'Islam d'obédience wahhabite et l'influence saoudienne ont fait une intrusion dans le paysage nouakchottois autant qu'en politique.

Le sociologue Yahya Ould El Bara a démontré que le nombre de mosquées a considérablement augmenté¹⁶¹ : en 2003, la ville compte 617 mosquées contre 17 en 1967. Elles sont principalement localisées dans trois arrondissements : 114 pour Arafat, 112 pour El Mina et 100 pour Toujounine. Certes, ces arrondissements sont les plus densément peuplés, mais cela ne suffit pas à expliquer que trois communes concentrent à elles seules plus de la moitié des mosquées. Plus intéressant encore, Y. Ould El Bara précise que sur ces 617 mosquées, 322 sont gérées par des bienfaiteurs étrangers originaires du Golfe Persique, dont 17 seraient dirigées par des fondamentalistes. Bien que les Mauritaniens, portés par l'Islam soufi, se soient toujours montrés réticents envers l'islamisme, certains imams wahhabites se sont installés à Nouakchott pour prêcher. Pareillement, certaines ONG islamistes, alimentées par des transferts d'argent non contrôlés par l'État, investissent les quartiers défavorisés pour propager leurs idées radicales – notamment dans le milieu *harâtin*. Ould El Bara mentionne une mosquée fondamentaliste, d'obédience wahhabite située au sud d'Arafat (la mosquée *Da`wa*). Les liens très intenses entretenus avec l'Arabie Saoudite ne sont pas sans rapport, semble-t-il, avec la diffusion de ces discours extrémistes. Jusqu'en 2003, un centre de prêche se tenait au pied de la mosquée saoudienne, tandis qu'un Institut Saoudien des Études Islamiques offrait des bourses conséquentes pour former des jeunes gens qui se destinaient à une carrière religieuse¹⁶². Transformé en centre de prêche et de prosélytisme wahhabite, il a été fermé par les dirigeants mauritaniens lors des rafles islamistes en mai 2003.

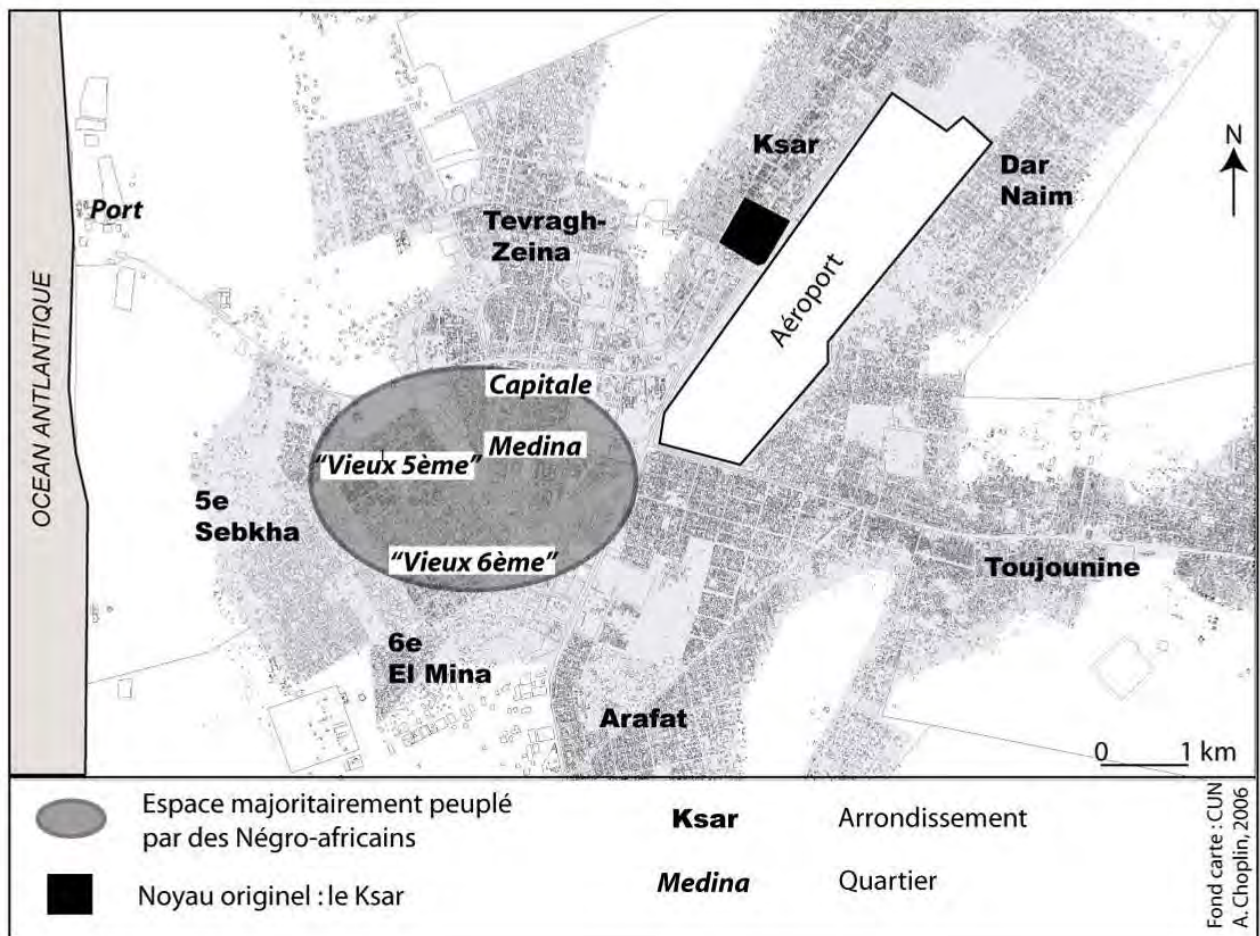
Alors que la Mauritanie commençait son arabisation politique, l'espace urbain a relayé cette orientation. Depuis les années 1970, la capitale connaît un triple courant : d'une part, la bédouinité de Nouakchott est affirmée sans ambages, d'autre part, l'espace public est arabisé,

¹⁶¹ Communication orale dans le cadre du projet IRD « VOLE » (« La Ville ou l'État »), Rouen, décembre 2003.

¹⁶² Situé dans le quartier de Las Palmas, ce centre a été ouvert au milieu des années 1990 et recevait des étudiants de l'Afrique noire et du Maghreb. Il a formé de nombreux jeunes gens qui se sont retrouvés au chômage et ont constitué un vivier pour les islamistes (ICG, 2005).

enfin, certains quartiers sont pénétrés par des influences radicales venues de la péninsule arabe. Nouakchott, qui autrefois se voulait l'héritière de Saint-Louis, va peu à peu se détourner du sud pour afficher sa culture arabe et bédouine. L'afflux de populations nomades maures suite à la sécheresse ne fait qu'entériner cette tendance. S'il n'est de politique délibérée mise en place pour arabiser l'espace, le constat est pourtant sans appel : les Négro-mauritaniens sont marginalisés. Progressivement, des espaces quasi-exclusivement peuplés de noirs se mettent en place – les « Vieux 5^e », « Vieux 6^e », les médinas et la partie sud de « Capitale ».

Carte 27 : Vers la communautarisation de l'espace urbain nouakchottois



Cette relégation spatiale s'explique par ces transformations identitaires et physiques de la capitale, mais aussi par les événements de 1989. La ville a été le théâtre d'affrontements qui devaient porter atteinte à son âme en construction. Les quartiers perdent en mixité et cosmopolitisme. Suite aux événements, les Maures auraient revendu leurs propriétés, et plus particulièrement celles qu'ils détenaient dans les quartiers de « Capitale ». Les différents groupes ethniques semblent désormais incapables de vivre dans la proximité. Aussi, sans qu'il n'y ait eu

de politique urbaine ségrégative, la configuration même de la ville a relayé la marginalisation des populations négro-mauritaniennes et les tensions contingentes à l'histoire de la construction de la nation. La communautarisation ethno-spatiale qui se met en place subrepticement ne relève pas de stratégies ségrégationnistes intentionnelles, mais se présente comme la traduction spatiale d'événements politiques (chap. 9.2.). Finalement, l'État a produit une identité urbaine arabo-musulmane. Ce mythe mobilisateur, aussi restrictif soit-il, s'avère un puissant instrument à son service. N'ayant cessé de présenter Nouakchott comme la capitale des nomades, les instances politiques et la classe dominante renforcent ainsi leur hégémonie sur l'espace et incitent certaines populations à se replier dans quelques espaces d'assignation.

5.2.2 Khartoum : de la ville arabo-musulmane à la capitale des islamistes

« *Capitale culturelle arabe en 2005* »

Contrairement à Nouakchott créée sur un terrain présenté comme neutre, la ville de Khartoum est dès la fin du XIX^e siècle marquée par l'arabité, ne serait-ce que par le souvenir du Mahdi qui hante Omdourman avec son immense mausolée (photo 11), et une certaine sacralité musulmane à travers la présence de divers tombeaux de cheikh dispersés dans l'agglomération. Ces lieux saints, réputés pour leurs miracles et régulièrement visités par les pèlerins¹⁶³, participent du rayonnement arabe de la ville et viennent conforter son identité arabo-musulmane. D'autres mosquées, attachées à des confréries, sont encore des lieux de grands rassemblements publics le vendredi. Après la prière, des séances de *dhikr*¹⁶⁴ sont organisées dans les rues adjacentes, attirant une foule nombreuse (photo 12). La ville porte en elle l'arabité qui se traduit par des toponymes exclusivement en arabe et en référence au monde arabe. Les toponymes en anglais sont rares contrairement à Nouakchott qui conserve une forte empreinte française. Pour rappel, la place centrale de Khartoum se nomme *souk el-'arabi* (souk arabe). Les noms des quartiers, tels Amarat (les Émirats), Al-Taef (lieu de résidence de la famille royale

¹⁶³D'anciens centres religieux, aujourd'hui situés à Khartoum Nord – *Hillat Hamad* et *Hillat Khojali* – sont devenus des lieux de pèlerinage (carte 35). *Hillat Khojali* renferme le tombeau d'un des chefs spirituels de la Qadariyya, Cheikh Khojali.

¹⁶⁴ Selon la tradition soufie, le *dhikr* évoque le moment où les fidèles scandent des prières et psalmodient à voix haute, afin d'entrer dans un état de transe leur permettant de se rapprocher d'Allah.

saoudienne)¹⁶⁵, Arkoweit (station balnéaire de la Mer Rouge) ou Riyad rendent compte des liens intenses avec les pays du Golfe, référents essentiels.

Pourtant, la configuration de la ville, notamment démographique, a fort changé, et remet quelque peu en cause la seule présentation de Khartoum comme une ville arabe. En menant la guerre contre le Sud, les Nordistes se sont vus obligés de « partager » leur ville avec les victimes du conflit. Aujourd'hui, un tiers des habitants de Khartoum sont Sudistes, ce qui entraîne des changements identitaires. Pour certains Nordistes, l'arrivée de Sudistes est perçue comme une invasion de leur territoire, étant entendu que Khartoum est déjà appropriée et ne peut être qu'un territoire arabo-musulman. En réaction, ils redéfinissent le rôle de Khartoum, elle-même vue comme un espace à (re)conquérir. Le front pionnier de la conquête arabo-musulmane ne se localise plus simplement dans le sud du pays, mais est bien transposé au cœur même de la capitale. A ce titre, AbdouMaliq Simone (1994) rappelle combien Khartoum était autrefois une ville paisible, et de poursuivre que la ville actuelle rime avec décadence, crime, alcoolisme, prostitution, mendicité et terrorisme. Pour lui, cette évolution, qualifiée de malsaine, est mise sur le compte de l'arrivée massive de déplacés. L'islamisation de la capitale s'impose pour faire face à cette déliquescence : Khartoum est vue comme un catalyseur puis un diffuseur d'un projet culturel arabe.

L'idée que Khartoum puisse être le fer de lance de l'identité arabe a pleinement trouvé son expression dans la manifestation « Khartoum, capitale culturelle arabe en 2005 », lancée sous l'égide de la Ligue Arabe. Tout au long de l'année et pour l'occasion se sont tenus de nombreux événements (salon du livre avec des écrivains égyptiens, syriens, libanais, maghrébins, concerts de musique, expositions de peinture) qui glorifiaient tous la culture arabe. Pancartes, distributions de magazines, casquettes et porte-clefs... tout semblait magnifiquement orchestré. Au final, il semblerait que beaucoup d'argent ait été investi, de la part de la Ligue Arabe mais plus encore du gouvernement central, sans que l'événement n'ait eu l'audience escomptée¹⁶⁶.

Nous avons porté un intérêt tout particulier aux immenses panneaux qui ont envahi la ville. Certains reprenaient en arabe des sourates du Coran pour célébrer cette grande entreprise :

« *O Hommes, nous vous avons créé d'un mâle et d'une femelle et nous vous avons partagé en peuples et tribus pour que vous vous connaissiez entre vous* » (Sourate XLIX, verset 13) ou encore « *Allons vers les valeurs et coutumes de la religion* » [sous-entendu de l'Islam].

¹⁶⁵ Taef est un quartier de Riyad, la capitale saoudienne. Réciproquement, à Riyad, il existe un quartier appelé Omdourman. Il y a donc correspondance de part et d'autre de la Mer Rouge. Les migrants exilés dans le Golfe ont transposé le nom d'Omdourman et sont ensuite revenus avec des toponymes saoudiens.

¹⁶⁶ Un centre culturel est en construction à Arkoweit (Khartoum) pour l'occasion. C'est la *mahalliyya* (mairie) de Khartoum qui porte cette initiative, faisant la promotion de la culture. Les budgets viennent du gouvernement central et non de la Ligue Arabe.

Il va sans dire que les populations non arabes ont très mal accueilli cette manifestation qui nie leur existence : « *Khartoum, capitale culturelle arabe. C'est nul. Ici, il y a plein de cultures. Ils nous oublient comme à chaque fois. C'est à nous de nous battre pour transposer notre culture* » (Joseph, Dinka, 35 ans)

Certains Nordistes ne sont pas dupes et réagissent :

« *Khartoum, capitale culturelle arabe ! C'est stupide. On n'est pas des Arabes. On essaie de le croire ou de nous le faire croire. On est un grand mélange entre les Africains et les Arabes. Un noir du Sud peut se dire vraiment Africain. Mais nous nous ne sommes rien, nous ne sommes que des moitiés de choses. Aucun nordiste ne peut affirmer qu'il a du pur sang arabe* » (Amira, Nordiste, 31 ans).

Pour éviter le boycott complet de l'opération, le comité chargé de l'organisation semble avoir opté pour une attitude plus diplomatique au fil des mois : sur de nouveaux panneaux, le mot « arabe » disparaît et les slogans se veulent plus ouverts et unificateurs : « *Khartoum, capitale de la paix* », « *2005, année culturelle et de la paix* » et même « *Khartoum, lieu de rencontre entre la culture arabe et africaine* » (photo 13). Notons en outre que les versets coraniques jugés trop polémiques ont été coupés. Ainsi n'a-t-on pas lu la suite du verset cité ci-dessus « *O Hommes, vous avez été créés d'un mâle et d'une femelle... Le plus noble d'entre vous, aux yeux d'Allah, est celui qui le craint le plus. Allah est omniscient et bien informé* ».

Cette attitude de l'entre-deux, changeante, reflète tout à fait l'ambiguïté qui règne au Soudan et à Khartoum en particulier. L'État rêverait de faire de sa capitale un territoire exclusivement arabo-musulman mais – et c'est là notre hypothèse – il n'en a pas les moyens et ne peut se le permettre d'un point de vue diplomatique.

Cette idée s'est retrouvée en France, puisque l'événement « *Khartoum, capitale culturelle arabe en 2005* » a été relayé par l'Unesco qui a organisé une soirée de manifestation culturelle (7 novembre 2005). Lors des discours d'ouverture, Son Excellence Abdelbasit Badawi El Sanosi, ambassadeur du Soudan en France, a expliqué combien « *le choix de Khartoum en tant que capitale culturelle arabe prouve la profondeur de la culture arabe dans la société soudanaise* »... pour ensuite ajouter précipitamment que « *le Soudan est néanmoins une société afro-arabe. Mon pays est une porte d'entrée africaine à l'est, et une porte de sortie du monde arabe sur son flanc sud* ». A plusieurs reprises, Son Excellence a rappelé que « *2005 n'est pas seulement l'année de Khartoum capitale culturelle arabe. C'est encore l'année de la paix* ». Au final, ces propos ambigus et consensuels résument à eux seuls les positions actuelles des politiciens : promouvoir la paix dans les discours sans réellement la mettre en pratique.

En demandant à l'un des organisateurs de la manifestation pourquoi on ne ferait pas un événement « *Khartoum, capitale culturelle africaine* », on me répond en riant : « *Je ne suis pas contre, les Sudistes n'ont qu'à demander à l'Union Africaine de financer cela* ».

Célébrer « *Khartoum capitale culturelle arabe* » en même temps que la paix... Pouvait-il être deux événements plus opposés que ceux-là, car fêter « *Khartoum capitale culturelle arabe* » revient à justifier toutes les années de guerre écoulées et encore une fois à marginaliser les populations du Sud et de l'Ouest.

PLANCHE 15 : Islamité et arabisation de Khartoum

Photo 11 : Tombeau du Mahdi à Omdourman



Photo 12 : Séance de *dhikr*, confrérie soufie (Omdourman)



Photo 13 : « Khartoum, lieu de rencontre de la culture arabe et africaine »



En haut à gauche, un groupe « folklorisé » arabe du Nord et en bas un groupe du Sud.
Tout en bas « Avec les salutations de la délégation générale de Khartoum capitale culturelle 2005 ».
Cliché : A. Choplin, août 2005

Que Khartoum ait été envisagée, dans un premier temps du moins, comme une seule ville arabo-musulmane peut se comprendre eu égard à son histoire même. En revanche, on peut s'interroger devant l'évolution de ces quinze dernières années durant lesquelles il a été question de faire de Khartoum le « centre mondial de propagation de l'idéologie islamiste » (Lavergne, 1999 a : 162).

Espace public, espace islamiste

A partir des années 1990, les nouveaux dirigeants font main basse sur l'espace public et rapidement, la poussée islamiste a une traduction spatiale. A cette époque, les comités de quartiers fleurissent un peu partout, des versets coraniques et des pancartes faisant la promotion du voile sont affichés dans les grandes artères, les mosquées se multiplient, y compris au sein des infrastructures publiques (universités, ministères, administrations...), les appels à la prière rythment la vie des musulmans et non-musulmans. Les propriétaires de boutiques (*dukkân*) sont obligés de peindre les portes en vert, couleur de l'islam, et à fermer le vendredi durant la prière sous peine de voir leurs commerces saccagés par la police en cas de refus d'obtempérer. Pendant le ramadan, les restaurants ont pour obligation de rester fermés, ce qui contraint de façon indirecte les chrétiens à jeûner. Les influences islamiques se lisent encore dans les noms de rues, rebaptisées pour certaines avec l'arrivée des extrémistes. La ville sombre dans la « martyrologie », valorisant ceux qui sont morts pour le peuple soudanais arabo-musulman, en leur dédiant noms de rues et monuments :

- rues aux noms de martyrs : Ali Abdel Latif, En Nugumi et Osman Digna, (tous deux martyrs mahdistes)
- rue Ubeid Haj El Amin, fondateur du mouvement nationaliste soudanais,
- rue Sayed Abdel Rahman, fondateur du parti Umma,
- rue Zubir Pasha, grand commerçant d'esclaves turcs,
- seul un nom de rue se réfère à un Sudiste : Biok Ouan, lequel a obtenu le statut de martyr en rejoignant le gouvernement central pour combattre contre les siens au Sud,
- une statue d'Abdel Fadîr Elmaz, avenue *Jumûriyya* (avenue de la République), martyr de la révolution de 1984¹⁶⁷.

La manipulation symbolique trahit cette islamisation de la ville, comme l'explique A. Mustafa Ahmed (2000) dans son édifiant article intitulé « *Khartoum Blues : the deplanning and decline of a capital city* ». L'auteur démontre que les symboles spirituels se sont transformés en « symboles terroristes » car cette multiplication de références à l'Islam se veut offensive, et cite pour exemple la démolition du monument dédié au soldat inconnu, remplacé par une fontaine surmontée du nom d'une compagnie d'assurance islamiste ! Finalement, l'arrivée au pouvoir des islamistes semble s'être traduite par une réduction significative de l'espace public, et ce plus

¹⁶⁷ Sources : Amani M. El-Obeid, chercheuse au Cedej de Khartoum.

encore pour les femmes qui, avec l'imposition de la *shari`a*, ont vu leur espace de circulation rétrécir tel une peau de chagrin.

La ville abrite également le siège de la Conférence Populaire Arabo-Islamique¹⁶⁸, l'Institut Islamique Arabo-Africain, financé par la Ligue Arabe et qui a pour mission de former les cadres africains à l'Islam (Grandin, 1993), mais encore les sièges des banques islamiques comme Al-Fayçal, Al-Baraka (Einass, 1997), ainsi que des ONG islamistes, avec pour la plus connue d'entre elles, la *Da`wa al-islamiyya*, qui intervient dans les camps de déplacés.

Faire de Khartoum la capitale des islamistes devient, à partir des années 1990, un véritable projet national, qui se retrouve non seulement de façon visible à travers la multiplication de signes dans l'espace public mais au sein même de la morphologie urbaine.

Idéologie urbaine islamiste et discours officiels

L'islamisation de la capitale trouve son expression extrême dans la politique urbanistique violente développée par le régime fondamentaliste. Esprit sécuritaire, contrôle et ségrégation spatiale sont les mots d'ordre. La gestion des camps, précédemment évoqués (chap. 4.2.1), est à ce titre le meilleur exemple de l'instrumentalisation de l'espace par le pouvoir. Pourtant, si l'on s'en tient aux discours officiels et notamment aux écrits du Dr Sharaf Bannaga alors Ministre du logement, les camps ont été institués au plus vite pour faire face à la demande croissante des déplacés. Ils sont présentés comme des lieux accueillants, équipés des services appropriés pour le respect et la dignité de l'homme. Les déplacés devaient accéder à la propriété et ainsi retrouver confiance en la vie, comme l'explique Bannaga :

“The arrival of the Southerners into the north is the strongest proof of their belief in national unity and their assurance that peace and security prevail in the north. We thank God, that the southern displaced in Khartoum have been subjected to no harm. It has never happened that the displaced have been subjected to ethnic genocide as they are in other countries. It has never been revealed that the displaced have been discriminated against because of race or ethnic background or have been subject to torments or harsh treatment, which would relegate their prestige. (...) The non-human practices to which the displaced were subject in other countries have never happened in Khartoum. They enjoyed their rights as any other non-displaced citizen of Khartoum. They practiced their rights in freedom of expression and organization. They also practiced their rights of association and gathered in communal or tribal meetings” (2001 : 139)¹⁶⁹

¹⁶⁸ Quatre conférences se sont tenues à Khartoum à partir de 1991, regroupant des panarabistes, des Frères musulmans, des islamistes radicaux, et des dirigeants de l'OLP (Kepel, 2000 : 312).

¹⁶⁹ « L'arrivée des Sudistes dans le Nord est la plus forte preuve de leur croyance en l'unité nationale et de leur assurance que la paix et la sécurité prévalent dans le nord. Nous remercions Dieu que les Sudistes déplacés à Khartoum n'aient subi aucun mal. Ils n'ont jamais été soumis à aucun génocide ethnique comme cela a pu arriver dans d'autres pays. Il n'a jamais été prouvé qu'ils avaient été discriminés à cause de leur race ou de leur ethnie. (...) Les pratiques inhumaines que des déplacés ont subies dans d'autres pays ne sont jamais survenues à Khartoum. Ils jouissent de leurs droits comme tout autre citoyen non déplacé de Khartoum. Ils disposent d'un droit de liberté

A travers ce texte, les camps doivent être entendus comme la meilleure des solutions possibles, permettant aux déplacés de s'épanouir. Bannaga les envisage presque comme un projet de consolidation nationale et semble en retour attendre des remerciements de la part des déplacés pour l'efficacité et l'accueil de l'État. Il présente la politique du gouvernement comme une « opération chirurgicale » pour laquelle l'emploi de la violence s'avère nécessaire et inéluctable. De la même façon, la police et les comités populaires sont présentés comme un avantage pour les populations puisqu'ils renforcent la sécurité des riverains.

Comment alors ne pas être choqué devant de telles justifications et de tel propos ? Les camps, lieu d'épanouissement des déplacés ? Cette position est intenable à la vue de ces cimetières immenses et des conditions de vie déplorables, à la vue encore de ces bulldozers qui passent, détruisant maisons et vies (Planche 31). Comment ne pas lire entre les lignes les directives du gouvernement central qui classe les migrants en deux groupes : ceux qui sont potentiellement assimilables à la culture nord-arabe, et ceux que l'on veut évincer de la capitale ? Comment ne pas décrypter derrière ce populisme, qui vise à se préoccuper des quartiers illégaux, des volontés ségrégationnistes et ethnicistes qui tentent en réalité d'éloigner du centre-ville les individus jugés indésirables, à savoir les Noirs chrétiens et animistes du Sud, les non-arabes de l'Ouest et les réfugiés étrangers ? Indéniablement, la planification urbaine a assis ces directives et s'est muée en véritable instrument de violence. Progressivement, les déplacés sont rejetés dans les périphéries, dans les fameux *Dar es-Salam* (ou Villes de la Paix).

Rencontrer le Dr Bannaga pour qu'il s'explique et justifie son attitude pour le moins ambiguë, devenait indispensable. Était-il le chantre de la politique islamiste, autrement dit un simple médiateur chargé de justifier la politique ultra-radical du gouvernement ou bien croyait-il réellement à ce qu'il écrivait ? Comment un homme pouvait-il soutenir de telles thèses ?

« Lorsque j'étais ministre, nous ne pensions pas à faire des jardins. Il y avait plus urgent, notamment, la question des squats. Pour moi, il s'agissait d'offrir des conditions décentes à ces gens, de leur donner des terrains aménagés et de favoriser ceux qui étaient là depuis longtemps ». Et de poursuivre, « en soi les camps, ce n'était pas une mauvaise idée : les gens se voyaient attribuer une parcelle, il y avait des citernes d'eau à proximité. C'était mieux que les quartiers squattés. Le problème, c'est la mise en place de ces initiatives. L'État n'a jamais réussi à communiquer avec les gens. Les autorités arrivent et déplacent les individus de force. Ce n'est quand même pas difficile de leur expliquer avant, en passant par l'intermédiaire des comités de quartier. Les idées ne sont pas mauvaises, mais l'État n'a jamais su communiquer ; il est là le problème ».

Pour illustrer ses propos, il évoque les destructions massives à Oued El-Beshir durant les années 2003-2004. « On a été obligé de détruire les squats pour distribuer les terrains de 250 m², car les gens avaient installé des abris sur les parcelles. Le problème, c'est qu'on a tout démoli sans les prévenir ni prévoir un endroit pour les reloger. Bien évidemment, ils ont reconstruit sur place (...). Je n'ai jamais pu me faire avec cette méthode. L'État a commis trop de fautes. Au lieu de parler avec les gens, il passe le bulldozer. Cela se passe de commentaire... J'ai été viré pour avoir critiqué cette méthode... »

(Entretien à Khartoum, août 2005)

d'expression et d'organisation. Ils jouissent encore d'un droit d'association et de rassemblement dans des réunions communales ou tribales. » Trad. personnelle.

En attendant, quelles que soient les justifications *a posteriori* de Bannaga, et notamment sa mise à pied qui le déculpabilise quelque peu, la mise en place de camps, d'une « *Black Belt of Khartoum* », a servi la politique islamiste.

Politique urbaine ségrégationniste : « The Black Belt of Khartoum »

Khartoum au-delà de son centre moderne, vitrine du pays, occulte des excroissances qui ne sauraient être vues. La ville de Khartoum n'est pas triple, comme on le laissait entendre au départ, mais bien quadruple. Car à Omdourman, Khartoum et Khartoum Nord s'ajoute un quatrième ensemble : la « *Black Belt of Khartoum* », ceinture de camps et de squats. A première vue, rien ne distingue les camps des squats. Le type d'habitat, caractérisé par la précarité, y est semblable. La différence est à rechercher au niveau du statut : les camps sont reconnus officiellement – puisque créés par l'État en 1987 – contrairement aux zones informelles, dont certaines sont au fur et à mesure régularisées et intégrées dans le tissu urbain.

Les camps d'accueil gouvernementaux (*Dar es-Salam* ou *resettlement areas* par les ONG internationales) situés en zone désertique forment de véritables noyaux urbains¹⁷⁰. « En 1995, les 712 000 déplacés qui avaient été recensés sur 35 sites en 1991 ont été transférés dans des camps temporaires à leur intention » (Lavergne, 1999 b). Mais le temporaire s'est mué en permanent : les quatre camps abriteraient plus de 300 000 personnes, selon les ONG sur place ; M. Abu Sin et H.R.J. Davies parlaient même de 400 000 personnes en 1990, soit 10% des déplacés de la capitale (1991 : 132).

Alors que les zones informelles sont plutôt peuplées de gens du Darfour et du Kordofan qui ont fui la sécheresse, et de réfugiés étrangers qui se sont greffés, les camps sont sans surprise majoritairement habités par les Sudistes puisqu'ils ont été créés en vue de recueillir ces individus devenus indésirables au centre-ville.

Les expulsions et problèmes d'intégration des migrants squatters ont fait l'objet d'une large production scientifique¹⁷¹, ce qui a permis de démontrer qu'il n'existe pas un mode de déplacement/déguepissement, de même qu'il n'est pas un seul type de réaction de la population. L'une de ces études portant sur des migrants noubas (Ibrahim, 1995), déplacés de force par trois

¹⁷⁰ Compter une bonne demi-heure du centre ville d'Omdourman. Situés en plein désert, à 25 kilomètres du centre (voir 45 kms dans le cas du Jebel Aulia), ces camps donnent l'impression d'être aux « bords du monde » (Agiar, 2002).

¹⁷¹ Bayreuther geowissenschaftliche Arbeiten, Vol. 11, 1991 ; El-Bushra, Hijazi, 1995 ; Ibrahim Fouad, 1990, 1991, 1995 ; Lavergne 1999 a et b ; Pérouse De Montclos, 2001 ; Yath, 1995 et *Geojournal*, numéro 25, 1991.

reprises entre 1990 et 1993, prouve que les déplacés ne résistent pas, et justifient cette passivité en disant que cela ne sert généralement à rien puisque le gouvernement n'hésite pas à mettre le feu aux maisons et à tuer des gens.

Récemment encore, les habitants ont fait les frais d'opérations de déguerpissement. Le quartier de Soba Aradi au sud-est de Khartoum a été détruit fin 2003 sans la moindre réaction des habitants. La plupart pensaient en effet que cette phase précéderait celle de l'attribution de terrains, qui a bien eu lieu depuis par tirage au sort de parcelles (276 m²). Mais, le nombre d'habitants est supérieur au nombre de lots ; il a été décidé que les individus arrivés après 1995 devaient partir. Aussi, un an et demi après les destructions, par un matin de mai 2005, des camions sont arrivés pour déplacer *manu militari* ces habitants dans un autre quartier très éloigné du sud de Khartoum (Sundus). Ces derniers se sont révoltés, tuant 15 policiers. Quelques mois après les émeutes, la situation est au point mort :

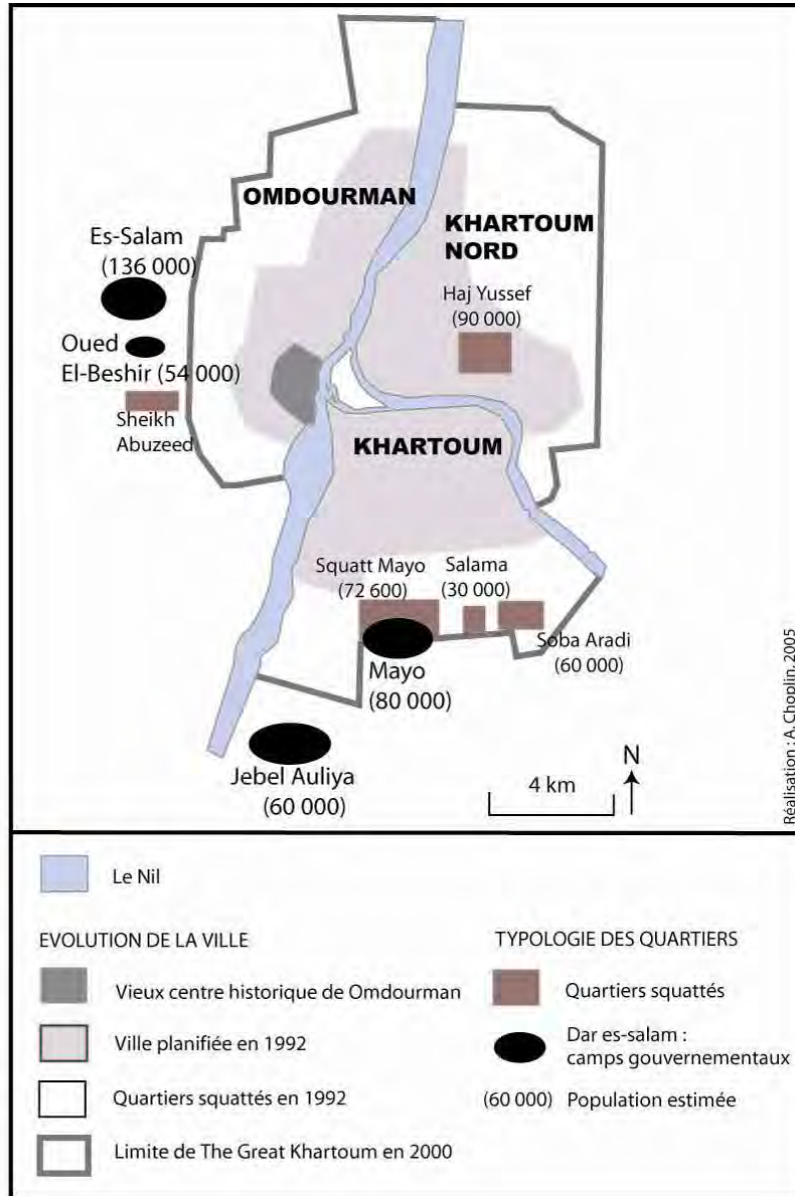
Un jeune habitant de Soba, Hassan, 24 ans, expliquait :

« On ne sait pas ce qui va se passer, qui va être obligé de partir. Les gens ne sont pas contre le fait d'être déplacés, si c'est mieux là-bas. Le problème, c'est que c'est très loin du centre. Et puis, ils aimeraient être prévenus. Le chef du comité de quartier était au courant. Mais, il n'a pas osé le dire. Il avait peur de la réaction des gens. Il a eu raison vu qu'ils ont mis le feu au commissariat et détruit le siège du comité de quartier. Mais, lui il n'y peut rien. Il est comme nous. (...) Je ne comprends vraiment pas la politique de l'État qui détruit tout. Avant, les gens avaient une maison mais pas de terrain à eux. Maintenant, ils ont un lot mais ils n'ont plus assez d'argent pour reconstruire une maison ».

Soba Aradi n'est pas un cas unique. Les exemples pourraient être multipliés à l'infini : à Chikhan, le 17 août 2005, le quartier a été démoli et 700 familles ont été déplacées de force pour le camp de Fataha en plein désert où un terrain leur était, soi-disant, attribué. Or, le quartier de Fataha, situé à 30 km à l'Ouest d'Omdourman, n'est pour l'instant nullement aménagé pour recevoir ces individus. 830 familles, soit 5000 personnes, résideraient dans cette zone (Source : *Sudan Humanitarian Overview*, vol. 1, Sept. 2005). Le 17 août 2006, un an après jour pour jour, les bulldozers ont détruit les maisons de 12 000 déplacés originaires de l'Ouest du pays. Ces individus squattaient depuis longtemps un camp appelé Dar Essalam, situé à 43 kilomètres au sud de Khartoum (source : www.reliefweb.int).

PLANCHE 16 : Le « Khartoum islamiste »

Carte 28 : The Great Khartoum : camps et squats



Source : El-Bushra, Hijazi, *Geojournal*, 1995, M. Lavergne, 1999, Chiffres UNICEF, 2004
 Clichés : A. Choplin, août 2005

Photo 14 : Le quartier de Soba Aradi détruit



Le quartier de Soba Aradi a été détruit et les habitants ont été sommés de déguerpir. La raison invoquée par le gouvernement : la transformation de ce quartier de *shanty town* en un compound de résidences de haut standing (planche 32). Les habitants ont décidé de résister en restant sur place et en reconstruisant tant bien que mal leurs abris de fortune.

Certes, Khartoum n'est pas Kinshasa, pas plus que Mogadiscio ni Kampala ni même Brazzaville où s'érigaient les barricades (E. Dorier-Apprill, A. Kouvouama, C. Apprill, 1998 : 307). Elle n'en est pas moins née sous le sceau de la violence. Le centre-ville n'a jamais été un terrain d'affrontements puisque le conflit demeure pour l'essentiel confiné dans les zones rurales méridionales et occidentales. Cependant, ce n'est pas parce que la ville a été épargnée par la guerre ouverte qu'elle n'est pas empreinte de violence. A Khartoum, la violence produite par l'État revêt une autre forme : elle est immatérielle et quasi-invisible. Ici, nulle trace de balle, nul bâtiment détruit... C'est à travers l'urbanisme et la mainmise sur l'accès au sol que le régime autoritaire impose sa violence, jouant de l'esprit sécuritaire et de la ségrégation spatiale comme d'une arme politique.

A la limite d'une politique « uricide », l'État détruit des quartiers. A Khartoum, le bulldozer n'est pas qu'un mauvais souvenir mais un élément du paysage urbain quotidien. En maîtrisant ce que Michel Foucault (1994) dénommait « l'art de la répartition » géographique des individus, et notamment en éloignant les populations jugées indésirables, le régime peut facilement contrôler l'espace pour mieux contrôler la société. Quinze ans après la mise en place de cette politique urbaine de la violence, le grand projet de capitale islamiste n'a pas été abandonné. Cependant, suite aux évolutions pragmatiques, les islamistes se montrent plus conciliants, notamment envers les églises qu'ils sont obligés de tolérer. En cela, Bannaga, avec son discours plus qu'ambigu, est tout à fait révélateur des phrases à double sens qu'énoncent les autorités. Au Soudan, tout se fait et doit être appréhendé dans la nuance, et plus encore aujourd'hui avec le recul du projet islamiste, tout simplement inapplicable.

Les exemples mauritanien et soudanais ont démontré que le champ politique pouvait facilement exploiter l'espace national et détourner l'image première de la capitale. Les lieux sont de puissants outils au service du pouvoir en vue de créer, puis de porter une identité collective urbaine délibérément choisie. En fabriquant ces deux villes, les régimes tentent de les imposer comme de nouvelles centralités arabo-musulmanes pour sortir de la marginalité géographique¹⁷² : la construction de Nouakchott sur le modèle de Chinguetti en est une preuve pour la Mauritanie qui légitime ainsi son intrusion dans le monde arabe ; la mythification du Mahdi et de sa ville Omdourman, ou le souhait de faire de Khartoum la capitale islamiste, en sont d'autres pour les Soudanais.

¹⁷² Ce sont d'ailleurs dans ces périphéries sahariennes et sahéliennes qu'on a pu observer la création récente de nouvelles centralités religieuses, notamment liées aux confréries qui sont plus puissantes dans ces interstices. Ces nouveaux lieux de pèlerinage musulmans et soufis (tels que Maata Mulana et Kaolak pour les Tijane, Touba pour les Mourides) viennent combler un certain manque de légitimité au sein du monde arabe.

Les deux pays ont cependant évolué quelque peu différemment.

Le premier gouvernement mauritanien, influencé par le Nord et le Sud, a joué de la double appartenance géographique du territoire. Il s'est arrimé géopolitiquement à l'un ou à l'autre des deux ensembles, se lançant dans des politiques ambitieuses, parfois bien au-delà de ses moyens. Les régimes suivants ont cherché à se raccrocher à la rive nord du Sahara, célébrant ainsi l'attachement du pays au monde arabo-musulman. Alors qu'à l'origine la ville renvoyait à travers ses ministères et ses logements pour fonctionnaires toutes les caractéristiques de la ville coloniale – minimaliste et fonctionnelle, dépouillée de tout superflu – et fortement influencée par Saint-Louis du Sénégal dont elle se voulait l'héritière, son visage change radicalement dans les années qui suivent. A partir des années 1970, le régime met tout en œuvre pour que Nouakchott apparaisse comme la capitale des bédouins et que la Mauritanie se confonde avec la seule terre des Maures.

Au Soudan, dès le départ, le Nord est privilégié et le Sud tout juste vu comme un finistère du *Dar Al-Islam*, un front pionnier susceptible d'être conquis et repoussé toujours plus avant. Dans cette perspective, Khartoum se doit d'être un support de l'arabité, puis de la politique islamiste qui se met en place dans les années 1990. La déconnexion entre les détenteurs du pouvoir et les administrés est telle que l'État, par absence de légitimité, sombre dans l'autoritarisme. Le monopole de la violence qu'il détient devient le seul moyen de s'imposer. Dans ce contexte, les politiques urbaines sont le reflet des orientations islamistes du régime. Elles sont devenues un instrument de violence et de légitimation d'une politique ségrégationniste.

Par ailleurs, les identités urbaines choisies par le pouvoir ont produit des quartiers à dominante ethnique. De prime abord, nous pourrions en déduire que les deux villes ont fait l'objet de politiques urbaines ségrégationnistes, lesquelles expliqueraient ces fractures spatiales, sur fond ethnique, tout juste soulignées. Or, la comparaison se veut déterminante puisqu'elle a permis de démontrer que les raisons qui ont poussé à ces ruptures sont différentes.

A Khartoum, c'est bel et bien une politique délibérée qui a conduit à la marginalisation spatiale mais également sociale, politique et économique des individus non arabo-musulmans. Khartoum porte les stigmates de la guerre dans sa morphologie même : les camps et les discontinuités spatiales sont autant de marques d'un urbanisme du conflit. Les acteurs politiques ont donc manipulé les constructions territoriales : en assignant les gens dans les camps, il s'agissait de faire correspondre une identité à un espace, processus qui n'est pas sans rappeler celui utilisé par le gouvernement d'apartheid sud africain (Gervais-lambony, 2004). Les camps deviennent rapidement carcans avec leurs habitations monotones imposées, leurs numéros déshumanisant

(bloc 27, bloc 21...), et l'esprit sécuritaire qui y règne (Planche 31). Cette homogénéité de la survie devait permettre de gommer les diverses identités des habitants pour en fabriquer une nouvelle que porterait Khartoum : l'identité arabo-musulmane.

A l'inverse, les dirigeants mauritaniens n'ont pas entrepris de politique ségrégationniste intentionnelle. Selon toute vraisemblance, le terme de ségrégation sied mal aux autorités mauritaniennes qui ont certes adopté une attitude visant à marginaliser les populations négro-africaines, lesquelles ont opéré en réaction un repli dans certains quartiers de la ville, mais n'ont jamais mis en œuvre des politiques de mise à distance spatiale volontaire. Il n'en demeure pas moins que les tensions plus ou moins latentes entre les groupes sont désormais telles qu'il leur apparaît comme impossible de vivre dans la coprésence spatiale.

Les modalités de la rupture spatiale varient donc en fonction du pays et sont fortement conditionnées par le degré d'arabisation du pouvoir qui choisit de prolonger physiquement ou non ces discours.

CHAPITRE VI. La ville primatale : centre des pouvoirs, au cœur des réseaux

A la symbolique identitaire précédemment évoquée se surimpose une symbolique politique liée à la centralité qui caractérise la ville primatale. La légitimation de l'État passe nécessairement par la reconnaissance de ses attributs à travers l'espace national. Pour qu'une telle entreprise aboutisse avec succès, la capitale doit rayonner concrètement sur le territoire étatique. En Afrique plus qu'ailleurs, elle semble dominer l'ensemble du pays, et ce, tant d'un point de vue politique que démographique et économique. Il n'est pas rare qu'elle regroupe toutes les fonctions et soit la seule ville à avoir une réelle emprise sur l'ensemble du territoire. Places centrales incontournables, Nouakchott et Khartoum ne dérogent pas à cette règle puisqu'elles reçoivent les fonctions stratégiques propres au rang de capitale. Elles exercent un pouvoir d'influence sur une aire de plus en plus large où elles donnent à voir la suprématie du pouvoir. Symboles étatiques et richesses sont exposés de manière à susciter le rêve. En dominant non seulement un système de ville mais la vie politique, économique, intellectuelle et financière du pays, elle renforce le Pouvoir de l'État et familiarise la population avec celui-ci qui devient à travers elle un compagnon quotidien, quasi-familier. De façon subséquente, le Pouvoir ne peut plus faire l'économie de s'intéresser à celle qui le glorifie et le met en valeur. En s'urbanisant, la société s'est considérablement rapprochée du pouvoir, spatialement du moins, et par conséquent, ce dernier est désormais invité à la contrôler plus étroitement. La ville s'impose progressivement comme nœud d'articulation des différents réseaux dirigeants. Mis en relation dans cet espace public, les différents pouvoirs commerciaux, financiers et intellectuels l'investissent à leur tour, se complètent ou s'y affrontent.

La suprématie et la centralité de la capitale sont aujourd'hui repensées en terme d'ouverture vers l'extérieur puisque le Soudan et plus récemment la Mauritanie sont entrés dans le cercle très fermé des pays producteurs de pétrole. S'ensuivent des transformations économiques, mais encore politiques et urbaines radicales. Khartoum et Nouakchott laissent entrevoir les nouvelles ambitions des régimes qui entendent s'extérioriser. Les deux capitales revêtent de nouveaux attributs de leur puissance, en lien avec la mondialisation. Les tours de verre s'érigent à Khartoum tandis que Nouakchott attire des activités et investissements stratégiques. Ces éléments ont tout lieu de faire penser au phénomène de métropolisation qui se traduit par une domination de plus en plus marquée des pôles urbains.

6.1 Suprématie politique, géographique et économique de la capitale

Devant la nation qui tarde à émerger dans ces deux pays, la capitale apparaît comme un ultime rempart avant l'éclatement total du territoire. Dans cette optique, le soin apporté au contrôle et à la construction de celle-ci, pierre angulaire de la souveraineté étatique, est un défi quotidien. La capitale est politiquement vitale parce qu'elle participe aux stratégies du pouvoir étatique. Existe-t-il en effet espace plus approprié que celui de la capitale où il peut à loisir se donner à voir et à entendre dans l'espace public ? Convoquer ici la notion d'espace public suppose de distinguer une dimension matérielle (espace physique dans lequel le pouvoir se matérialise : rue, places, artères) d'une autre dimension plus abstraite. Cette conception habermassienne de l'espace public en tant qu'espace de la négociation, de la controverse et du débat sera évoquée plus largement dans la troisième partie (chap. 8). Véritable estrade et lieu de la mise en scène, à travers les symboles qu'on lui attribue, la capitale sert aussi à glorifier le pouvoir.

6.1.1 Mise en scène du pouvoir et logique de contrôle

Localisations stratégiques des fonctions politiques

Forme spatiale du politique la plus aboutie, la capitale présente un fort degré de concentration des pouvoirs et tire de ce rôle une urbanisation fonctionnelle : ministères et institutions s'y implantent. Les décisions transitent par elle, ainsi que les ordres émanant des instances nationales et de l'étranger. L'État, qui est le principal producteur d'urbain dans l'espace saharo-sahélien, a deux grands objectifs : il doit à la fois marquer l'espace public et y introduire des référents lisibles par tous. La capitale est l'épicentre politique tout autant que l'expression d'une représentation politique. Certains lieux, généralement concentrés dans le noyau central de la ville, se doivent d'incarner ce pouvoir.

A Khartoum, le pouvoir s'affiche le long des berges du Nil, reprenant l'organisation linéaire de la ville. Le Palais présidentiel surplombe le fleuve et, de part et d'autre de celui-ci, s'alignent les Ministères (Planche 17, carte 30). Pourtant, un élément manque à cet ensemble : l'Assemblée nationale, implantée à Omdourman. Ce choix n'est pas anodin car Omdourman constitue la vieille ville de Khartoum et bénéficie à ce titre d'une attention toute particulière tant

ses quartiers et lacs de ruelles sont difficiles à contrôler. Agitée et désordonnée, elle incarne un vivier potentiel de l'opposition dans la mesure où on y trouve beaucoup de populations du Sud et de l'Ouest. Mais Omdourman se caractérise encore par la présence de nombreuses confréries – *turuq* – particulièrement puissantes et influentes (carte 35). Ces confréries entrent bien souvent en concurrence avec le régime car elles bénéficient d'une grande légitimité aux yeux des citoyens qui se fient plus aisément aux dires des cheikhs qu'à ceux du président Al-Bashir. Dans ce contexte, les autorités se sont vues obligées de s'imposer de façon plus visible dans cet espace. Elles y ont transposé de grands édifices nationaux, signe d'une conquête progressive de « l'espace insoumis » par les dirigeants. L'Assemblée nationale s'y élève, de même que le Palais des Sports et de la Jeunesse, ou encore la grande mosquée du Nil. Tout aussi symboliquement, la télévision et la radio nationales, dont l'État a le monopole intégral, sont présents. Religieux, politique et médias, autrement dit tous les pouvoirs nécessaires à la survie d'un régime autoritaire, se retrouvent sur le territoire de la ville rebelle et cosmopolite. Cette symbolique atteste de la mise en scène du politique, de cette volonté de se rapprocher des milieux populaires densément peuplés et de redorer quelque peu les lettres de noblesse d'Omdourman.

A Nouakchott, les attributs du pouvoir politique sont tout aussi visibles et concentrés dans un faible rayon, ne serait-ce que parce que le noyau urbain « Capitale » a été agencé pour accueillir ces bâtiments. Les diverses formes de pouvoir (économique, politique, militaire et culturel) sont principalement situées de part et d'autre de l'avenue Abdel Nasser, comme cela avait été projeté dans les premiers plans d'urbanisme (Planche 17, carte 29). Ces points névralgiques du pouvoir sont apparus au grand jour en devenant les cibles du coup d'État d'août 2005 : la junte menée par Ely Ould Mohamed Vall s'empare de la présidence, de l'État-Major des armées, des radio et télévision nationales, de l'aéroport international où les avions sont arrêtés et de tous les carrefours stratégiques de la ville.

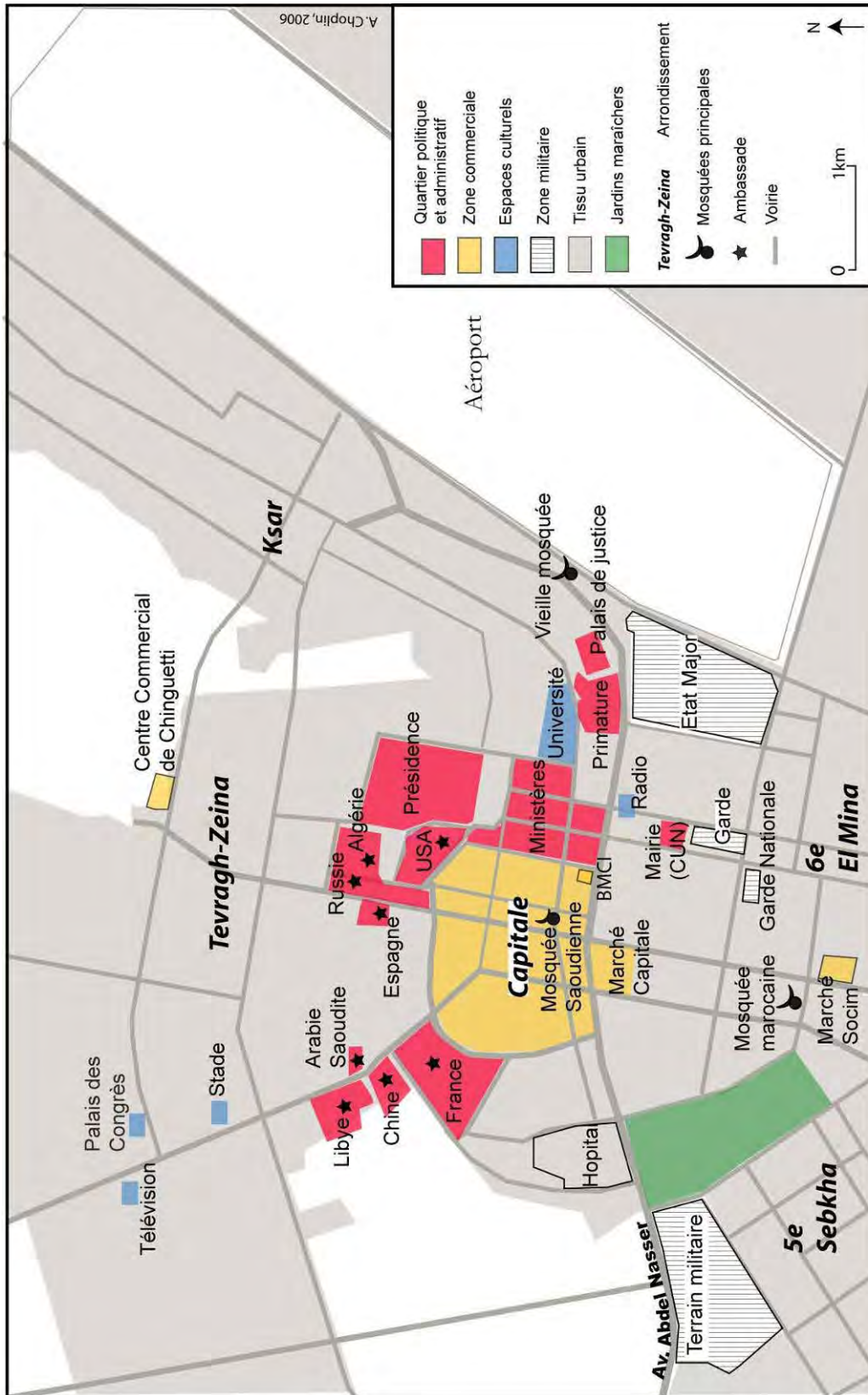
La Présidence incarne la centralité politique, et dans son orbite, selon une organisation radioconcentrique se trouvent les organes du politique. Le Palais Brun matérialise le cœur de la ville ; depuis le quartier « Capitale », il émet ses faisceaux lumineux perceptibles jusque dans les coins les plus reculés de la ville. Les ministères et administrations, points forts des appareils d'État, s'articulent autour de la demeure présidentielle. L'Assemblée nationale, le Sénat, la Sûreté Générale, le Ministère de l'Intérieur, les secrétariats d'État, les ambassades se situent tous à quelques rues d'intervalles. Le pouvoir militaire est également fort bien représenté et visible avec les bases de l'État major très proches du centre-ville. Les commissariats occupent, eux aussi, des points bien stratégiques en jouxtant les mairies. Les représentants étatiques envahissent les moindres interstices, et en premier lieu les ronds-points : nuit et jour, policiers et militaires

interpellent les voitures et somment les conducteurs de verser quelques centaines d'ouguiyyas. Le déploiement de policiers aux carrefours stratégiques, les contrôles et autres patrouilles fréquentes, notamment dans les quartiers sud de la ville, en disent long sur l'importance que revêt l'espace urbain. Au nord de la ville, la télévision mauritanienne voisine avec le grand Palais des Congrès et la caserne militaire. L'université, située au cœur de l'espace ministériel, est-elle aussi placée sous haute surveillance.

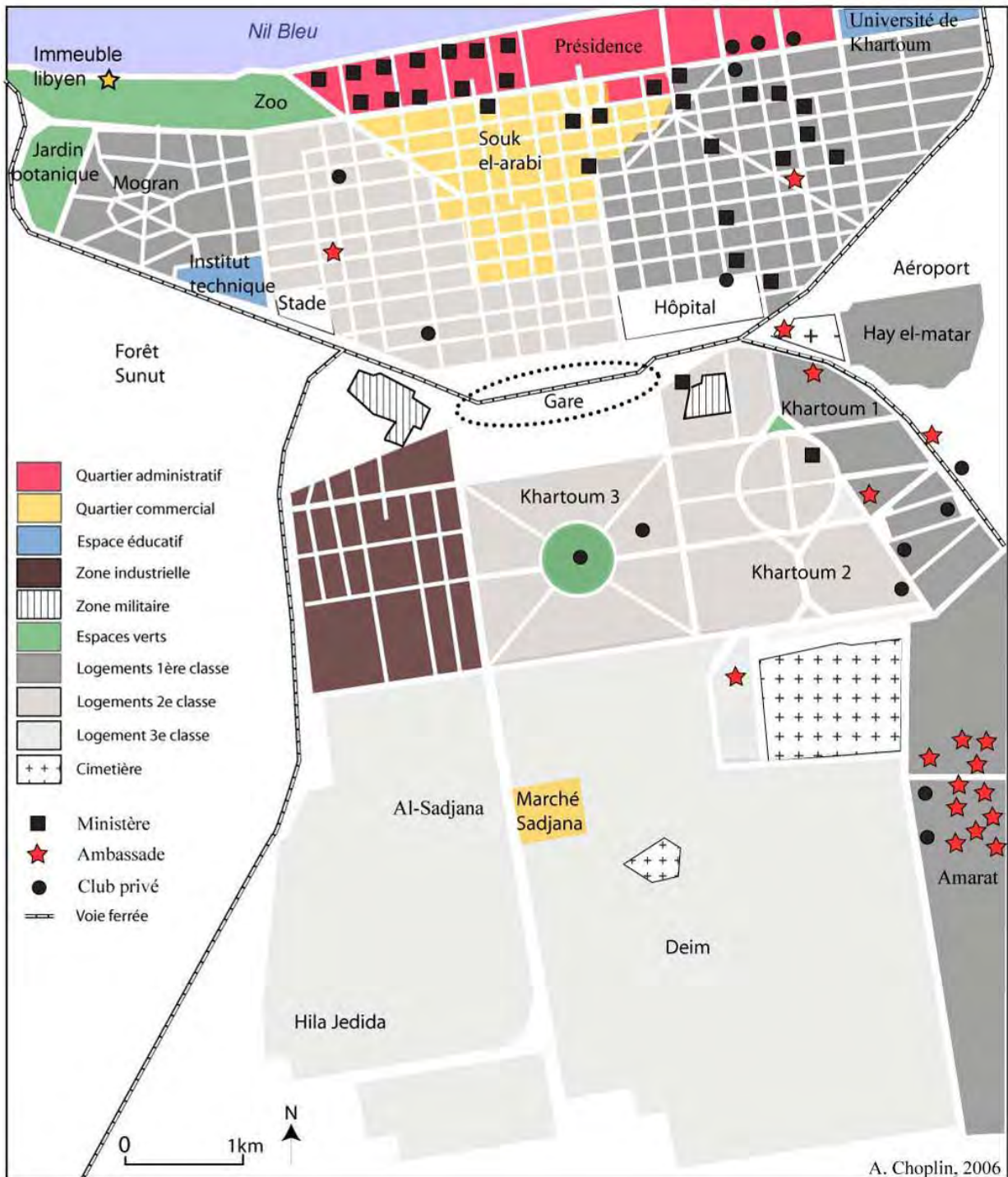
La ville, en concentrant les hommes, permet de mieux diffuser et asseoir les pouvoirs qu'elle s'efforce de rendre visible et dont elle fait ressortir les ambitions hégémoniques. Mais de ces choix, l'État paie un lourd tribut : privilégier la vitrine du pouvoir et le prestige au bon fonctionnement de l'espace urbain a un coût. La magnificence dévolue à ces espaces du pouvoir peut choquer. Le palais présidentiel mauritanien, construit par les Chinois, est à ce titre parlant. Havre de verdure au beau milieu du désert, son jardin apparaît bien luxuriant en ces terres hostiles. La taille de ce palais, démesurée par rapport au nombre d'habitants, impose le respect et l'admiration des Mauritaniens. Les rares individus qui ont eu l'occasion d'y pénétrer sont intarissables sur la beauté des lieux, les deux ascenseurs de verre et les escaliers de marbre. Toutefois, les bâtiments ministériels et administratifs qui jouxtent demeurent modestes. Nulles fioritures : les couloirs rappellent ceux d'un hôpital, les bureaux poussiéreux où trônent quelques chaises sont souvent en état de délabrement. Les Ministères des Affaires Sociales et de l'Éducation Nationale sont restés dans les premiers bâtiments de Nouakchott, dans les fameux « blocs manivelles » (Planche 8, photos 3). La construction est mauvaise et tend à se dégrader. On ne peut reprocher à l'État des dépenses somptueuses pour réhabiliter ces bâtiments. Les priorités sont, semble-t-il, ailleurs.

PLANCHE 17 : Centres et centralités à Nouakchott et Khartoum

Carte 29 : Répartition des différentes fonctions dans le centre-ville de Nouakchott



Carte 30 : Répartition des différentes fonctions à Khartoum Centre



La « théatrocration » en ville : l'espace scénique du pouvoir

La ville se pose comme une scène pour ce que Marc Abélès (1990) appelle « l'État en représentation » ou ce que Georges Balandier (1992 : 13) nomme la « théatrocration ». Pour ce dernier, le « pouvoir établi sur la seule force, ou sur la violence non domestiquée, aurait une existence constamment menacée [...]. Il ne se fait et ne se conserve que par la transposition, par la production d'images, par la manipulation de symboles et leur organisation dans un cadre cérémonial » (Ibid : 16). L'espace urbain s'impose comme la meilleure assise, le point d'ancrage le plus judicieux qui permet à l'État de se muer progressivement en État de spectacle, en théâtre d'illusion dont la ville serait à la fois coulisse et scène.

Parce que l'activité politique est une activité symbolique (Abélès, 1990), la ville est chargée de ces symboles à la fois matériels (statut, monument, drapeau) et immatériels (véhiculant un message). Ce rôle semble porté à l'extrême dans les villes du Sud. Une corrélation existerait entre pouvoir fort et mise en scène du politique : plus le régime est teinté d'autoritarisme, plus la symbolique de l'État est forte et en ce sens, plus l'espace urbain est réquisitionné pour la mettre en lumière. La capitale se doit d'exacerber les marques du pouvoir, les sièges et le lieu d'exercice de celui-ci, ce qui permet à l'État de veiller « par tous les moyens de l'iconographie à rendre son image familière » (Pourtier, 1991 : 193).

La mise en scène est généralement maximale concernant le chef de l'État parce qu'il doit constamment s'entourer de relais et réseaux suffisamment articulés en ville pour asseoir son hégémonie¹⁷³. Ces derniers veillent à ce que le banal soit érigé en événement, principe même du système cérémoniaire mis en place lors des voyages des chefs d'État africains (Mbembe, 2000 a : 166). Dans cette configuration, Nouakchott apparaît avant tout comme un décor vivant grandeur nature pour les parades pour l'État mauritanien, qui selon Abdel Wedoud Ould Cheikh (2000 a), renferme un bon nombre de résidus monarchiques. Durant l'ère Taya, un parallélisme pouvait être établi entre le fonctionnement de la société mauritanienne et la « société de cour » versaillaise de Louis XIV au sens où la définissait Norbert Elias (1985). A. W. Ould Cheikh (2000 a : 9) rapprochait la personne du président de celle d'un héritier du sultanat, et de la figure du despote oriental chère à Montesquieu, rappelant que « la culture sultanienne met en scène le souverain – le sultan –, sa cour et son harem, son vizir et ses sujets, son armée (...) dans un environnement où l'Islam est religion d'État ». Le président, d'inspiration divine ou quasi-divine et qui se confond généralement avec l'État lui-même, fait de brèves apparitions à Nouakchott et

¹⁷³ Parmi ces intermédiaires, on retrouve la figure emblématique du griot, capable de porter un individu au faite de sa gloire tout comme de le faire chuter en quelques phrases ou remarques.

dans ses provinces. Ses moindres allées et venues et autres visites officielles rythment – voire paralysent – la vie du pays.

Octobre 2003, Kaédi, Gorgol. Campagne présidentielle : visite de l'ancien président Ould Taya, candidat à sa réélection :

Les efforts déployés par Taya pour se donner à voir sont immenses. Depuis le petit matin, des bus surchargés font le tour des campagnes environnantes pour acheminer tout le monde à Kaédi, capitale régionale du Gorgol. La foule, vêtue de voiles et boubous à l'effigie du président et aux couleurs du parti, est là, sous un soleil de plomb, à attendre la venue de « Maouyyia ». Celui-ci arrive sous bonne escorte, saluant la foule et se dirige vers l'estrade où il doit déclamer son discours de campagne. Dès les premières phrases, la foule se disperse et s'en retourne vers le marché pris d'assaut. Les gens ne sont pas venus écouter le Président. Ils participent à la mise en scène du pouvoir quelques heures puis profitent de l'opportunité d'un déplacement en ville pour rendre visite à leurs proches et effectuer des achats.

En Afrique, les visites officielles sont des temps forts de la théâtralisation de l'État. Ainsi, le 9 août 2005, personne ne pouvait ignorer l'arrivée de Salva Kiir à Khartoum. Désigné comme le successeur de Garang après son tragique décès, il devait prêter serment pour être nommé vice-président. Cette visite entraîna la mobilisation de centaines de militaires à proximité du Palais présidentiel et le blocage de la zone centrale.

Ces exemples illustrent bien que « la ville est avant tout un décor vivant pour les parades de l'État. Il ne se voit pas mais se donne en spectacle par toutes sortes de manifestations spatiales de la capitale à la frontière » (Raffestin, 1980 : 111). Ici, sur cette scène qu'est la capitale se jouent les scènes les plus comiques comme les plus tragiques de ces pays. Le peuple, public principal, est souvent invité, sommé parfois, d'assister à ces représentations politiques théâtralisées. Il n'est pas dupe, et bien souvent exprime son exaspération. Décor politique, la capitale participe pleinement à « la mise en scène de la vie quotidienne » et se présente comme l'un des lieux centraux des « rites de l'interaction » (Goffman, 1988), en ce sens où cet espace scénique est épisodiquement investi par le pouvoir politique qui invite son peuple à participer à sa représentation, si possible à applaudir à ce spectacle tragi-comique, et de s'en retourner dans sa quotidienneté tout aussi tragi-comique par la suite.

Quadrillage de l'espace public et esprit sécuritaire

La ville, de façon générale, est entièrement quadrillée des symboles du pouvoir et rien de ce qui se passe dans la capitale ne reste extérieur à l'État. Ce dernier véhicule ses normes¹⁷⁴ qui sont

¹⁷⁴ La norme peut s'entendre comme « une sorte de guide pour l'action soutenue par des sanctions sociales ; les sanctions négatives pénalisent l'infraction, les sanctions positives récompensent la conformité exemplaire » (Goffman, 1990 : 101).

à l'origine même du contrôle social et de l'ordre public qui doit régner dans la capitale. Pour cela, « l'exercice du pouvoir pur suppose une organisation particulière de l'espace » (Claval, 1978 : 24). La meilleure forme de contrôle reste alors la surveillance rapprochée, via la police et des services relevant de l'administration publique, et le découpage en petites circonscriptions. Dès lors, la ville se meut en espace de coercition où il devient aisé de « surveiller et punir » au sens où l'entendait Michel Foucault (1994). Les camps militaires, les états-majors de police et gendarmerie font partie du paysage urbain. Lieux essentiels pour assurer la stabilité et empêcher tout débordement, leur visibilité accrue rappellent sans relâche aux individus qu'ils sont sous haute surveillance.

Khartoum est capitale d'un pays qui est né dans et avec la guerre. En tant que place centrale, elle se doit d'être minutieusement contrôlée. Le maintien de l'ordre constitue le leitmotiv' de la junte militaire. Aussi la capitale offre-t-elle, contre toute attente, un visage serein. Au-delà du grouillement propre aux grandes concentrations urbaines, la vie y est en apparence tranquille, en dépit du contexte belliqueux. L'explication est simple : aucune marge de manœuvre n'est laissée aux habitants, la moindre inattention pouvant se révéler périlleuse. Le chef de l'État et le gouvernement craignent le peuple, ce public précédemment évoqué qui n'est pas toujours attentif. Parce qu'il faut surveiller ces spectateurs obligés de regarder une pièce de théâtre qu'ils ont trop souvent vu jouer, les dirigeants déploient des effectifs pléthoriques de policiers, gendarmes, militaires. Khartoum est largement quadrillée par les *Intelligence men* (agents secrets) qui patrouillent en civil : l'après-midi, le centre-ville se vide puisque l'accès au quartier des ministères est interdit. Jusqu'en janvier 2005, un couvre-feu était en vigueur et laissait place aux troupes armées à partir de minuit. Il a été réintroduit ponctuellement lors des émeutes d'août 2005 pour finalement être supprimé. De façon paradoxale, l'impression de calme qui règne dans la capitale inquiète.

Pour permettre l'émergence de citoyens « dociles et disciplinés », toujours selon les terminologies de M. Foucault, les espaces publics, considérés comme des places d'expression, sont supprimés. Contrairement à certaines autres capitales du monde arabe ornées de majestueuses places, Khartoum se contente des berges du Nil où viennent se promener les badauds. Il n'est pas d'espace public, ce qui oblige les gens à sortir dans les jardins payants, où promeneurs et hommes des renseignements se confondent¹⁷⁵. Seuls les souks se présentent

¹⁷⁵ Aux dires de Roland Marchal, les islamistes auraient incité à la création de jardins. Nous ne devons pas y voir là la main verte du gouvernement mais peut-être la possibilité pour celui-ci de surveiller au plus près les individus en

comme des espaces de rassemblement public et représentent une menace en tant que lieu potentiel de la contestation. Dans la continuité de la politique méfiante et « urbano-violente » menée au début des années 1990, le souk central est détruit en 1991. Cet acte, éminemment symbolique, visait à supprimer cet espace d'interactions sociales.

Pour un meilleur contrôle de l'espace urbain, Paul Claval expliquait que celui-ci devait être « divisé en aires d'observation et de surveillance » (1978 : 24). Le gouvernement de Khartoum rentre dans ces considérations puisqu'il a opté pour un découpage en petites circonscriptions en créant les comités de quartier (*legan esh-sha`biyya*), déjà évoqués précédemment. Le gouvernement justifie cette création par la volonté de trouver un médiateur entre les habitants et le pouvoir. Mais, derrière ce discours officiel se lit avant tout le désir de placer le pouvoir au plus près des habitants : ces comités populaires de quartier, relais du régime, surveillent de façon très stricte la vie des riverains. Le comité de quartier est à l'image de « l'espace clos, découpé, surveillé en tous ses points, où les individus sont insérés en une pace fixe, où les moindres mouvements sont contrôlés, où tous les événements sont enregistrés [...] où le pouvoir s'exerce sans partage, selon une figure hiérarchique continue » (Foucault, 1994 : 199). Les membres de ces comités sont choisis dans le quartier en fonction de leur « degré d'arabité » et d'islamisation. La délation des habitants les plus revendicateurs est pour eux un devoir. A l'inverse, ils doivent également désigner et récompenser les fervents supporters du régime. Lorsqu'il est question de déplacer ou de reloger des riverains, les comités populaires ont encore un rôle : celui de mener des enquêtes sur les concernés et d'attester de la durée d'installation. Par ce biais, ils sont souvent sollicités pour faire pencher la balance en faveur de certains, moyennant des contributions financières. Par ailleurs, ces comités de quartier sont secondés par une police du peuple – *shurṭa sha`biyya* – chargée de veiller aux bonnes mœurs. Khartoum compte 120 commissariats de ce type. Avec un tel maillage réticulaire, nulle marge de manœuvre n'est possible au niveau local.

Soulignons ici que Nouakchott présente une organisation quasi-similaire bien que moins aboutie. Il n'existe pas à proprement parler de comités de quartier clairement institutionnalisés, néanmoins, le territoire de la capitale est quadrillé par des structures liées au parti au pouvoir, que l'on désigne par l'appellation « unité de base ». Sous Haïdalla, la ville s'est vue découpée en sous-quartiers, à la tête desquels ont été placés des individus proches du gouvernement. On leur attribuait le nom de chef de quartier. Commandées et dirigées explicitement par le pouvoir

permettant de les regrouper dans quelques lieux et ainsi éviter les regroupements clandestins ou non visibles. (Entretien août 2005, Khartoum).

central, ces unités de base, outre un devoir d'information auprès des populations qui leur incombe, consistent à mieux les encadrer et les contrôler. Lorsque Taya arrive au pouvoir, le système des représentants de quartiers est reformulé sans être annihilé¹⁷⁶. Tout comme les comités de quartier, ce découpage minutieux du territoire en unités de base, sections et sous-sections, vise avant tout la mise sous contrôle de ses administrés.

Que ce soit au sein des unités de base nouakchottoises ou des comités de quartiers de Khartoum, les représentants de population sont avant tout chargés de véhiculer une information épurée de tout élément portant atteinte aux intérêts de l'État. Mieux encore, ils sont une source de renseignements quant à la vivacité des mécontentements et de l'opposition, un thermomètre des contestations existantes. Et, quand bien même tous les représentants de population ne sont pas acquis au parti au pouvoir, cette fonction de médiateurs entre les populations et l'État les incite tous, quelles que soient leurs tendances politiques, à jouer le jeu des politiques. En outre, ils sont tenus de faire des compromis à la hauteur des attentes de l'État s'ils veulent être ceux par qui transitent les dons publics nationaux ou internationaux.

Les élections en Mauritanie : la tente dans la rue

A Nouakchott, contrairement à la majorité des villes, le politique ne s'exprime pas par la monumentalité ni par des places qui lui seraient dévolues. Pas de référence à un glorieux passé, pas de monument mythifiant un événement, pas d'immense place publique qui porte le nom d'un personnage illustre. Dans la ville neuve, le régime actuel occupe des endroits stratégiques comme pour rappeler constamment sa présence. Ainsi, tous les recoins de la ville demeurent sous le regard des sentinelles du Palais. Afin de démontrer que la ville est elle-même un espace à conquérir, nous nous proposons de revenir sur l'un des derniers temps forts de la vie politique mauritanienne : les élections présidentielles de novembre 2003.

Transformation de la capitale : « le grand campement »

Lors des élections, toute la dimension politique de la capitale est exposée au grand jour et son visage est complètement transformé. L'ambiance est alors singulière, teintée à la fois de liesse et de tensions difficilement dissimulables.

¹⁷⁶ Aujourd'hui, l'unité de base regroupe 100 ménages dans un périmètre donné. La présidence des unités de base est soumise à un vote à main levée par les populations qui élisent l'un des candidats au poste. Les présidents de 20 unités de base désignent à leur tour le secrétaire général de la sous-section. Enfin le dernier échelon de ce système de représentativité politique local est constitué de la section qui correspond géographiquement aux départements. On compte ainsi 9 sections pour la seule ville de Nouakchott et 52 sections sur tout le territoire mauritanien.

Le 22 octobre 2003, à 00h00.

La campagne présidentielle est officiellement lancée pour deux semaines sur tout le territoire. L'autorisation est alors donnée aux partis d'afficher leurs couleurs et programmes dans le tissu urbain. Dès le premier soir, la capitale change radicalement, se parant d'habits de fête tout particuliers. Défilés de voitures, klaxons, meetings, banderoles et portraits, successions de concerts et de discours... Nouakchott, l'espace de quelques jours, perd de sa nonchalance habituelle et bascule dans l'euphorie. Elle se transforme subitement en grand campement lorsque les *khayma* (tentes) à la gloire des candidats envahissent l'espace public (Planche 18).

Six candidats étaient en lice pour cette élection : Maouiyya Ould Taya, président alors en place depuis 1984 – renversé depuis en août 2005 – (PRDS : Parti Républicain Démocratique et Social), Kouna Ould Haïdalla (ancien président de 1979 à 1984, sans étiquette), Ahmed Ould Daddah (RFD : Rassemblement des Forces Démocratiques, frère de l'ancien président Moktar Ould Daddah), Messaoud Ould Boulkheir (APP : Alliance Populaire Progressiste), Moulaye Ould Jiyed (PMRCN : Parti Mauritanien du Renouveau et de la Concorde Nationale) et Madame Aïcha Mint Jedane, indépendante.

Pour le parti en place, la capitale représente toujours une menace : tout y est tangible et sur la tangente. Aussi, le PRDS n'hésite-t-il pas à rendre sa campagne particulièrement visible.

La « PRDSisation » de l'espace urbain

Les portraits du président trônent devant chaque demeure, et concurrencent les pancartes publicitaires. Les calligraphes enchaînent les portraits de Taya : « *J'en ai fait une cinquantaine en un mois. Ça gagne bien et surtout après les élections, je vais pouvoir me remettre à l'art* » explique un calligraphe-peintre. Le centre-ville, autrement dit Capitale, est particulièrement investi : les trois grandes avenues (De Gaulle, Kennedy, Abdel Nasser) regorgent de banderoles à la faveur de Taya. Des haut-parleurs inondent les rues des discours ou de « la chanson du livre », hymne dédié à Taya et à son initiative d'alphabétisation. Les sièges sociaux d'entreprises affichent leurs couleurs (blanche et bleue en l'occurrence, couleurs du PRDS), et, pareillement, les grilles des parcs publics sont repeintes pour l'occasion. La nuit, on ne discerne plus le ciel étoilé de Nouakchott : en lieu et place, des lasers verts diffusent le portrait du président dans le ciel. Le grand stade national est même réquisitionné le premier soir pour le meeting du président. Le PRDS ne lésine pas sur les moyens débloqués. L'espace public est « PRDSisé » par les grandes familles, ferventes supportrices du président, qui transforment la ville en « campement Taya ».

Mais, le centre-ville n'est pas seulement dévolu au président. Ses principaux adversaires (Haïdalla et Daddah) y ont aussi leurs délégations, certes bien dérisoires au regard de celles du parti en place (carte 31). Les tentes du PRDS se succèdent, laissant apparaître sporadiquement une tente pour Haïdalla ou Daddah. Nous avons sillonné la ville, et plus précisément les grands axes, pour tenter de dénombrer les tentes. Bien, évidemment, ces chiffres ne sont pas exhaustifs mais néanmoins révélateur de la visibilité – et des moyens financiers mobilisés – des candidats : 232 tentes ont été dénombrées pour Taya, 21 pour Haïdalla, 19 pour Daddah et 10 pour Boulkheir. Ces nombres, pour artificiels qu'ils puissent paraître, ne préfigurent-ils pas le résultat

final ? Le 8 novembre, les médias annoncent la réélection de Taya avec 67% des scrutins, suivi de Haïdalla avec 18 %, de Daddah avec 7%, et de Boulkheir avec 5%. Il y aurait bel et bien corrélation entre le nombre de tentes installées dans Nouakchott et les résultats finaux.

Plus intéressant encore est la localisation précise de ces tentes par arrondissements : les quartiers, en fonction de leur population, des ethnies et des tribus, affichent leurs affinités avec tel ou tel candidat. A noter tout d'abord la surreprésentation de Taya dans les quartiers centraux, ainsi qu'à Tevragh-Zeina, Dar Naïm, et au Ksar (89 tentes). Ces arrondissements, plus aisés et peuplés en majorité de Maures, sont proches du pouvoir en place. Leurs municipalités sont acquises au parti-État, ce qui n'est pas le cas des 5^e et 6^e arrondissements, traditionnellement affiliés à l'opposition où seules 6 tentes ont été dénombrées. En revanche, les tentes pour Boulkheir y sont plus nombreuses ; ce qui n'est pas surprenant dans la mesure où Boulkheir se veut le porte-parole de la cause *harâṭîn*, nombreux dans cette partie de la ville. On a également pu observer une grande représentation du PRDS à Arafat, fief dévolu à l'opposition (RFD) depuis les élections municipales de 2001. Peut-être est-ce là une volonté de l'entourage du président de reconquérir cet espace ? La « route de l'espoir », qui traverse Toujounine, a, quant à elle, été littéralement envahie : on y dénombre 66 tentes pour Taya, mais encore 11 pour Haïdalla et 10 pour Daddah. Les tentes pour Daddah sont nombreuses sur cette route qui conduit à Boutilimit, ville dont est originaire ce dernier. La localisation et le nombre de tentes sont donc révélateurs des affiliations politiques par communes.

PLANCHE 18 : Les élections présidentielles en Mauritanie, novembre 2003

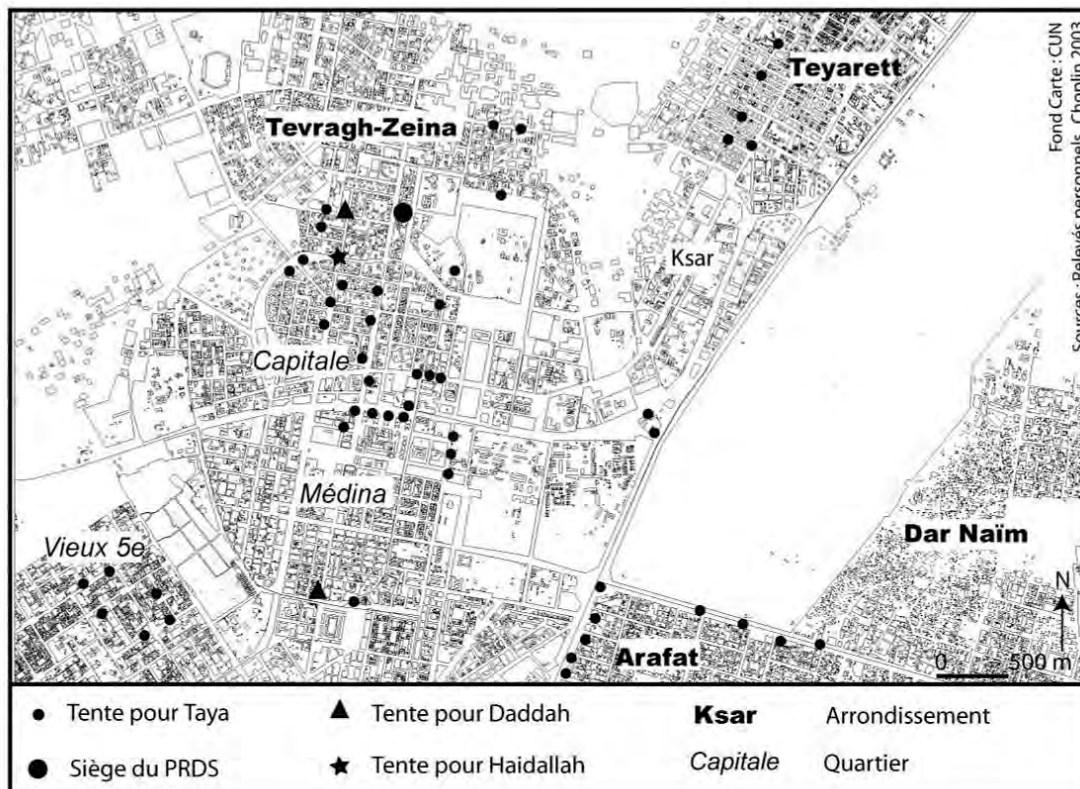
Photos 15 a, b, c, et d : La « maouyisation » de l'espace public et des tenues vestimentaires



Clichés : A. Choplin, novembre 2003, Nouakchott et Kaédi.

A l'approche du scrutin, le portrait de Maouiyya envahi la capitale. Certains particuliers font du zèle, d'autres dressent des tentes. T-shirts, boubous bleus et *milhafât* blanches (voiles) à l'effigie du candidat. (Kaédi, avant le meeting de Taya)

Carte 31 : Les tentes dans le centre-ville : campagne présidentielle novembre 2003



Des résultats trompeurs

Toutefois, au regard des résultats par communes à Nouakchott, on prend mesure de la supercherie. Le nombre de tentes supportant le président donne l'impression que le cœur Nouakchott ne bat que pour Taya. Or, l'hégémonie des sites de sensibilisation par le PRDS ne rime pas forcément avec victoire et ne rend aucunement compte de la réalité. La domination n'est qu'apparente car si le président est largement implanté, et surtout particulièrement visible dans les quartiers centraux, les résultats ne sont pas ceux escomptés. Les apparences sont parfois trompeuses puisque c'est dans la capitale que le président enregistre ses plus mauvais scores, parfois largement inférieur à la moyenne nationale¹⁷⁷ : Taya est en ballottage à El Mina, et même largement battu à Sebkhah par Haïdalla !

Tableau 12 : Résultat des élections présidentielles par communes de Nouakchott

	Taya	Haïdalla	Daddah	Boulkheir
Tevragh-Zeina	49	28	14	6
Dar Naim	43	27	12	14
Ksar	54	23	13	6
Arafat	45	29	14	7
Riyadh	41	22	16	16
El Mina (6^e)	39	27	11	19
Toujounine	46	26	18	7
Sebkhah (5^e)	33	42	9	12
Teyarett (1^{er})	49	24	17	7

Sources : *Nouakchott info*, 8 nov. 2003

Les initiatives de soutien à Taya sur le terrain ne traduisent pas une adhésion réelle des gens au programme de ce dernier. La capitale n'est pas acquise ; bien au contraire, elle se pose toujours en contestataire et est à conquérir perpétuellement, d'où cette surenchère dans l'espace urbain. Investir les lieux, et surtout les lieux stratégiques, en vue d'investir le pouvoir, tel était le pari du PRDS.

¹⁷⁷ Il faut dire que la fraude, fort répandue, est plus facilement possible à l'intérieur du pays que dans la capitale. Lors des précédentes élections, l'histoire du village de Kobenni avait fait scandale pour bourrage d'urnes. 7 000 bulletins avaient été ouverts pour seulement 1000 inscrits sur les listes ! Mais, les dernières élections ont limité la fraude en instaurant une nouvelle carte nationale d'identité. Le PRDS a du innover et trouver d'autres moyens. Ainsi, pour connaître son bureau de vote, il fallait se connecter à Internet sur un site exclusivement en arabe, ce qui a déjà éliminé beaucoup d'individus. En outre, d'autres rumeurs annonçaient que la nationalité était offerte à tous les étrangers qui promettaient de voter pour Taya.

Des témoignages cocasses ont été relevés dans la capitale : les plus pauvres des quartiers périphériques ont expliqué que la campagne était une « aubaine » : « Enfin, l'argent nous revient. Le PRDS te donne de l'argent pour mettre une tente devant chez toi. Ça peut aller de 20 000 à 50 000 UM. C'est de l'argent qu'ils ont volé. Moi, je l'ai pris, j'ai mis une tente. La nuit, la famille vient boire le thé. Taya, je m'en fiche. Je ne vais pas voter pour lui mais au moins j'ai récupéré de l'argent qui a été détourné et qui m'était au départ destiné ».

Ce témoignage laisse entendre que la campagne permettrait une certaine forme de redistribution financière.

Seulement, une fois dans l'isoloir, les plus pauvres, ceux-là même qui ont dressé des tentes devant chez eux et qui arboraient T-shirt, porte-clefs et casquettes aux couleurs du PRDS, ne suivent pas forcément les convictions affichées. Les tentes dressées sont avant tout prétexte au jeu et au divertissement. Celles des 5^e et 6^e se transforment pour l'occasion des lieux de rencontre : jeunes et enfants viennent y danser. Il n'y a rien de politique là dedans ; seule la joie d'être ensemble, car pour une fois, il n'est besoin d'obtenir une autorisation préalable pour se regrouper. Finalement, les tentes pour Maouiyya sont nombreuses, mais généralement vides, à l'inverse de celles pour les candidats de l'opposition, certes plus disséminées mais qui se présentent comme de véritables lieux de débats. Tout ceci semble bien surfait et surjoué¹⁷⁸.

Derrière les sourires apparents, la tension est latente. Ces élections s'inscrivent quelques mois après le coup d'État du 9 juin 2003 qui avait bien failli ébranler le régime en place. A l'approche du vote, la ville, et tout particulièrement les quartiers périphériques, demeurent sous haute surveillance. Une sorte de couvre-feu, plus ou moins officieux, s'installe insidieusement. Des rondes sont régulièrement effectuées par les pick-up de l'armée dans les quartiers périphériques pour maintenir la pseudo-tranquillité ambiante ainsi que sur les grands axes. Certaines voitures se postent aux carrefours stratégiques et les militaires passent la nuit à faire le guet (autour des banques, sur l'avenue Nasser...). Tevragh-Zeina, Las Palmas et E-Nord restent incroyablement tranquilles, comme s'il n'était besoin de manifester son soutien au président tant la réélection était assurée. Les jours précédant le scrutin, marqués par l'arrestation du candidat Haïdalla, soupçonné de fomenter un coup d'État, la ville est ceinturée par la sécurité. Ce quadrillage et cette surveillance rapprochée sont plus visibles encore le jour des élections. Le 7 novembre 2003, des militaires armés de kalachnikov sont postés à chaque coin de rue et devant chaque bureau de vote pour assurer le bon déroulement des opérations et rappeler qui détient encore le pouvoir.

La période électorale se présente comme un grand moment de la vie nouakchottoise et démontre combien la ville est importante aux yeux du pouvoir. On ne lésine pas sur les moyens pour essayer de ramener à soi l'électorat. Tous les lieux stratégiques sont investis et les

¹⁷⁸ Cette hypothèse a d'ailleurs été confirmée le 3 août 2005, lorsque des putschistes prennent le pouvoir et renversent Taya, sans que la population ne bronche. Cette dernière est sortie très vite dans la rue pour laisser éclater sa joie.

techniques du PRDS sur le terrain prouvent que nul espace ne doit être laissé au hasard. Conquérir la capitale demeure une quête permanente tant pour le pouvoir en place que pour ceux qui espèrent le détrôner. L'espace de quelques jours, Nouakchott redevient la ville nomade, faite de points fixes et de circulations réticulaires de tentes en tentes.

Dans les paragraphes qui précèdent, nous avons mis en lumière l'importance de la capitale à travers sa fonction politique : sa position est ambiguë puisqu'elle est à la fois vitrine du pouvoir, dans le sens où elle lui permet de se mettre en scène, mais également menace, territoire à conquérir en permanence. Les gouvernements sont alors dans l'obligation de veiller sur cette capitale qui intrigue et inquiète. Ils doivent apporter un soin tout particulier à cet espace instable, capable de basculer radicalement comme cela s'est produit en août 2005 au Soudan à l'annonce de la mort de Garang.

Pour la pertinence de la comparaison, il m'aurait fallu être au Soudan lors d'une campagne électorale. N'ayant eu cette opportunité, j'ai toutefois pu voir quels étaient les points névralgiques de la ville lors des émeutes qui ont éclaté suite à la mort de Garang. En quelques heures, la ville est devenue cet espace instable. Les débordements y sont rapides et rapidement incontrôlables, comme l'atteste cette semaine de violence.

Carnet de route, lundi 1^{er} Août 2005 :

-7h30 : Je suis à Khartoum depuis une heure. Je viens juste de gagner l'antenne du Cedej. Le voisin du dessus, un Français qui travaille aux Nations Unies, m'informe de la mort de Garang. Il me conseille de ne pas sortir car l'annonce va être rendue publique de façon imminente.

-9h30 : Le voisin avait vu juste. Cela fait 10 minutes que j'entends des coups de feu. De la fumée noire monte du *souk el-'arabi*. C'est là-bas, dans le centre-ville, que ça chauffe.

-10h : Le feu s'est propagé très rapidement n'émanant plus seulement du centre-ville. L'appartement est entouré de fumée. Boutiques et magasins brûlent dans tout Khartoum. Une odeur de soufre désagréable emplit l'air. Des coups de feu retentissent de temps à autre. Du balcon, je vois les gens courir dans les rues, quitter le centre ville pour fuir vers le sud de l'agglomération. Ils sont noirs, scarifiés. Ce sont des Sudistes. Il doit y avoir des représailles.

-10h30 : Le voisin d'en face rentre sa voiture dans sa cour. Il appelle la bonne, « noire », qui doit être sudiste et lui dit de rentrer. Certainement veut-il la mettre à l'abri pour la protéger. Des cris remontent de l'arrière de l'immeuble. Il y a des lynchages.

-13h : La situation semble se calmer. J'aperçois des voitures de militaires circuler sur l'axe goudronné.

-16h : Des policiers font le tour du quartier en pick-up, matraques à la main. Ils obligent les gens à rentrer chez eux. Le couvre feu tombe à 17 heures. J'entends le bilan de la journée : une soixantaine de morts.

Mercredi 3 août, dans l'après-midi, première sortie de l'appartement :

Les boutiques ont brûlé et ont été pillées. Les voitures calcinées jonchent les trottoirs, vitres brisées. Les rues sont bien calmes. Les chars de l'armée sont partout, à l'entrée des ponts et sur les grands axes. Une ceinture de tanks a été déployée autour du *Souk el-'arabi*, et plus loin autour en sortie de ville, de façon à empêcher les Sudistes de quitter les camps de déplacés pour investir le centre-ville.

J'écoute les rumeurs. On dit que des Sudistes sont rentrés dans une école et ont égorgé une vingtaine d'enfants nordistes [information qui sera démentie par la suite]. Tout cela ne présage rien de bon.

Vendredi 5 août :

Certaines mosquées extrémistes de la périphérie viennent d'appeler au *jihâd*.

Samedi 6 août :

La télévision retransmet l'enterrement de Garang à Juba. La cérémonie se déroule calmement. Khartoum semble renaître de ses cendres, comme si de rien n'était.

Quadriller, veiller mais plus encore surveiller, et imposer ses symboles... tels sont les objectifs des détenteurs du pouvoir dans la ville primatale. Dans ces deux villes poudrières, le maintien de la capitale dans le calme, objectif qui suppose le déploiement de nombreuses forces et efforts, est une condition *sine qua non* de la survie de l'État.

6.1.2 Polarité, centralité et connexité

La survie de l'État dépend encore de sa faculté à se faire admettre et reconnaître au-delà des limites du tissu urbain. Pour cela, la capitale doit rayonner. Pour qu'une capitale s'impose comme le lieu de la puissance étatique, ce n'est pas tant sa taille ou son poids démographique qui compte, pas plus que les ressources disponibles, mais bien sa capacité à se positionner au cœur des réseaux, à maîtriser son espace. Plus déterminante est donc sa propension à drainer, puis à faire circuler le capital et les ressources financières. Pour en faire une place centrale, il lui faut surtout mettre en avant sa faculté à la connexité, fût-elle excentrée géographiquement.

« Caput » : à la tête du territoire et du système urbain

En Afrique, une seule ville domine généralement le territoire parce que la capitale peut regrouper le tiers voire la moitié des habitants. Lorsque la capitale est démesurée par rapport au reste du système urbain, on parle de macrocéphalie, phénomène qui résulte généralement de politiques éminemment centralisatrices¹⁷⁹. Cette suprématie interroge les théories des lieux centraux et de la taille de ville. A ce sujet, Denise Pumain (1982) rappelle qu'il est peu d'indices pour connaître la taille et la distribution optimales des villes¹⁸⁰. Dans les deux cas qui nous intéressent, la capitale domine très largement bien que les systèmes urbains y soient fort distincts.

¹⁷⁹ Les systèmes urbains peuvent être très divers et le poids de la capitale relatif selon les pays : Conakry regroupe 80% des Guinéens alors que Alger et Accra rassemblent moins de 25% des citoyens algériens et ghanéens. Certains pays ont des systèmes urbains équilibrés : on parle de bicéphalie lorsque deux villes dominent un pays (par exemple Douala et Yaoundé au Cameroun, Porto-Novo et Cotonou au Bénin, Nairobi et Mombassa au Kenya, Le Caire et Alexandrie en Egypte), ou encore de polycéphalie quand plusieurs villes de taille semblable coexistent (comme en Afrique du Sud avec Pretoria, le Cap, Johannesburg, Durban).

¹⁸⁰ La théorie des lieux centraux est une théorie de la localisation, de la taille, de la nature et de l'espacement des activités ou des services. Cette théorie fait ressortir une « distribution hiérarchisée, en paliers, où toutes les villes appartenant au même niveau hiérarchique ont la même taille » (Pumain, 1982). Et Denise Pumain de rappeler que la taille et la centralité des villes dépend de multiples facteurs parmi lesquels la présence d'une main d'œuvre abondante, la proximité d'un marché et de débouchés de la production, l'existence d'un milieu industriel et d'un marché financier et bancaire, le développement de réseaux de communication et d'information. Dans sa « théorie évolutive » des villes (1997), elle démontre par ailleurs que la propriété essentielle de la ville réside dans son

Tableau 13 : Taux d'urbanisation des pays sahélo-sahariens

	Mauritanie	Mali	Niger	Tchad	Soudan
Taux d'urbanisation	40%	30,4%	21%	25%	39%
Capitale	Nouakchott	Bamako	Niamey	N'Djaména	Khartoum
Population de la capitale	843 511	1 349 000	774 900	1 304 700	5 717 300
Population totale	2 712 584	11 956 788	11 360 538	9 538 544	38 114 160
Part de la capitale dans la population totale	31%	11%	7%	14%	15%

Sources : Images économiques du monde, 2004 ; Sudan country profile, 2006, Office Nationale des Statistiques Mauritanien, www.populationdata.net

Au Soudan, la vingtaine d'années qui suit l'indépendance ne modifie pas complètement la trame urbaine héritée. Khartoum s'inscrit dans un réseau articulé puisque 116 agglomérations urbaines sont recensées au Soudan (*Sudan, a country story* : 1992, 68)¹⁸¹. La colonisation britannique explique la présence de ces divers pôles urbains car les Britanniques ont tenté de valoriser une bonne partie du pays, à travers la mise en place d'un réseau ferroviaire qui a précocement relié les villes entre elles (carte 34).

Plus vaste pays d'Afrique, le Soudan a une densité moyenne de 9 hab/km². Ce chiffre ne rend pas vraiment compte d'une autre réalité : 66% de la population habitent dans un rayon de 300 km de Khartoum. Par ailleurs, toutes ces villes n'ont pas évolué de la même manière. La croissance démographique de la seconde moitié du siècle s'appuie généralement sur les villes de la première génération, anciens grands centres sous la colonisation. En effet, 84% de la croissance urbaine est due à l'augmentation de la taille des 47 villes déjà présentes en 1955. La croissance des villes est donc très sélective et le réseau urbain hérité s'étoffe (carte 32).

Les déséquilibres se lisent aisément, grâce à l'indice de primatie – rapport entre la population de la première ville et la seconde ville du pays – qui est de 10 au Soudan. La deuxième ville du pays, Port-Soudan, créée durant la colonisation en 1908, ne compterait que 450 000 habitants en 2002. Dix fois plus petite que Khartoum, elle reste de taille modeste si l'on

aptitude à se transformer, sa capacité d'adaptation aux innovations qu'elles soient technologiques, économiques, sociales ou culturelles.

¹⁸¹ Est considérée comme ville toute localité de plus de 5000 habitants ou une localité de moins de 5000 mais qui a des responsabilités administratives et territoriales.

considère qu'elle est la seule ouverture portuaire du pays (chiffres d'après le recensement général, Eric Denis, 2005 : 22). En dehors de Port-Soudan, six autres métropoles régionales se démarquent : Al-Obeid : 444 000, Kassala avec 338 000 habitants, Oued Medani : 319 000, Kosti : 316 000, Guedaref : 291 000 et Nyala : 290 000. Il est surprenant de voir que ces villes secondaires abritent quasiment le même nombre d'individus. Le Soudan présente là un magnifique exemple d'organisation « cristallérienne » du réseau urbain : « une métropole énorme dominant 6 villes secondaires de taille quasi égale » (Denis, 2005 : 2).

Khartoum se situe au cœur du pays, suivant une logique de contrôle du territoire, comme sa voisine kenyane Nairobi. Le schéma cristallérien pourrait être exemplaire, mais il est une ombre au tableau : les pôles importants font défaut dans le Sud Soudan. Le taux d'urbanisation est de 32,1% au Nord Soudan pour une population de 21 millions d'habitants alors que la plus grosse ville du Sud Soudan est Juba avec 125 000 habitants. Les taux d'urbanisation demeurent bien faibles, atteignant tout au plus 10%. Cela s'explique, entre autres, par les conflits qui ont poussé les individus à fuir cette zone de combat.

Non seulement le Sud Soudan est peu urbanisé, – et en cela, les taux le rapprochent de l'Afrique subsaharienne –, mais le poids de Khartoum est indéniable. Si l'on ne peut parler de monocéphalie dans la mesure où il existe tout de même plusieurs villes d'importance relative, notons que Khartoum capitalise un tiers de la croissance urbaine au Soudan. Sa province compte à elle seule quatre fois plus d'urbains que toutes les autres provinces réunies. Au final, la capitale est aujourd'hui la plus grande des villes du Sahel, loin devant Dakar, et de toute l'Afrique Orientale. Elle fait partie des dix plus grandes villes du continent.

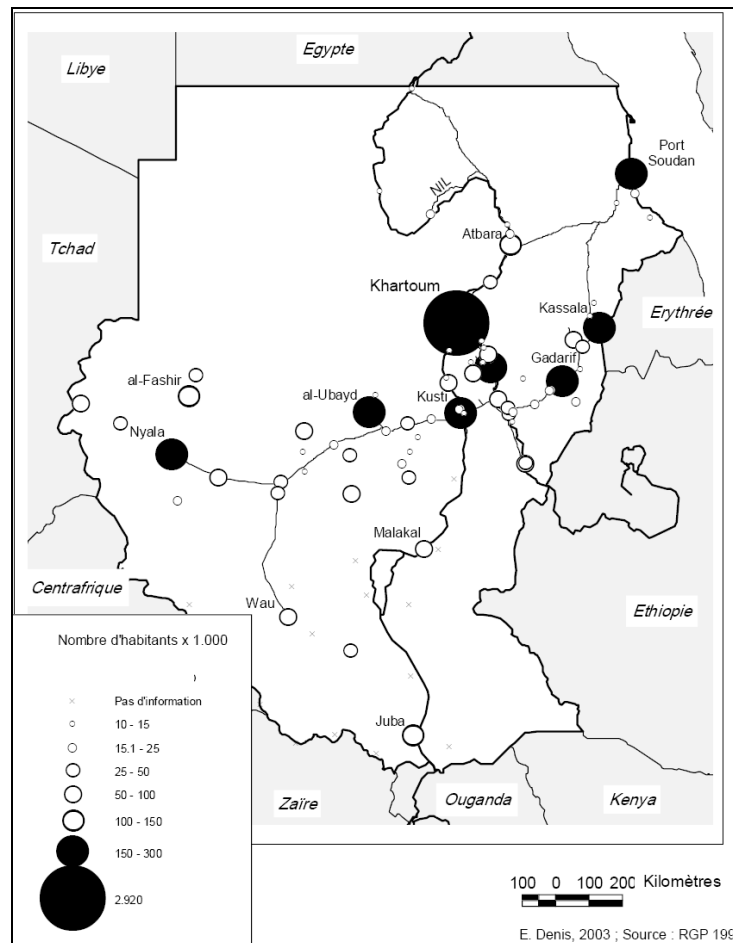
PLANCHE 19 : Khartoum, place centrale

Tableau 14 : Les dix plus grandes agglomérations du Nord Soudan en 2002

Agglomération	Population En milliers D'habitants En 1993	Population En milliers D'habitants En 2002	% urbains dans le pays
Khartoum	2 920	3 908	40,9
Port-Soudan	308	450	4,7
Al-Obeid	229	444	4,6
Kassala	235	338	3,5
Oued Medani	211	319	3,3
Kosti	233	316	3,3
Guedaref	181	291	3,0
Nyala	227	290	3,0
Atbara	139	181	1,9
Al-Fasher	142	170	1,8
Total urbain	6 825	9 563	
Taux d'urbanisation du Nord Soudan	32,1	34%	
Population du Nord-Soudan	21 267	28 168	
Population du Sud-Soudan	4 321 en 1992		

Source : D'après Eric Denis, 2005 : 22. Recensements de la population + 2002 *pre-enumeration census*.

Carte 32 : Le système urbain soudanais



Source : Eric Denis, 2004.

Il en va tout autrement de la Mauritanie et de son système urbain, peu étoffé. Nouakchott, bien que légèrement excentrée d'un point de vue géographique puisque située au sud-ouest, domine très largement ce vaste territoire de 3 millions d'habitants à la densité très faible : 2,3 hab/km². La ville s'inscrit sur le littoral, dans la continuité des villes marocaines et sahraouies (Casablanca, Layoune, Dakhla...), et au nord de Dakar et Conakry situées, quant à elles, dans des rades littorales

La taille des villes secondaires demeure réellement modeste tant et si bien que Nouakchott illustre parfaitement le phénomène de macrocéphalie. Aujourd'hui, deux Mauritaniens sur trois vivent dans la capitale. Nouakchott est la seule ville du Tiers-monde qui a vu sa population se multiplier par plus de 100 en 40 ans : de 600 habitants en 1958, elle en compte aujourd'hui près de 800 000. Toutefois, l'hypertrophie n'empêche pas que les petites villes soient disséminées de façon relativement homogène sur l'ensemble du territoire (exception faite du nord-est complètement désertique). La trame héritée à la fois du commerce transsaharien, de la colonisation et de l'époque postcoloniale, fait que le territoire est relativement bien maillé (Retailé in Ledra-Lerg, 1999). Et il n'est cependant de villes secondaires capables de rivaliser puisque l'indice de primauté est de 8 en Mauritanie. Nouadhibou, principal port mauritanien et capitale économique, ne vient qu'en deuxième position avec quelques 100 000 habitants. Les autres villes d'importance se situent à l'est et à proximité du fleuve Sénégal. Calqué sur le peuplement sahélien, les rives du fleuve présentent un peuplement méridien quasi-continu. Les villes plus sahariennes sont disséminées et isolées sur le reste du territoire ; il n'est pas rare de parcourir plus de 400 km entre deux pôles urbains.

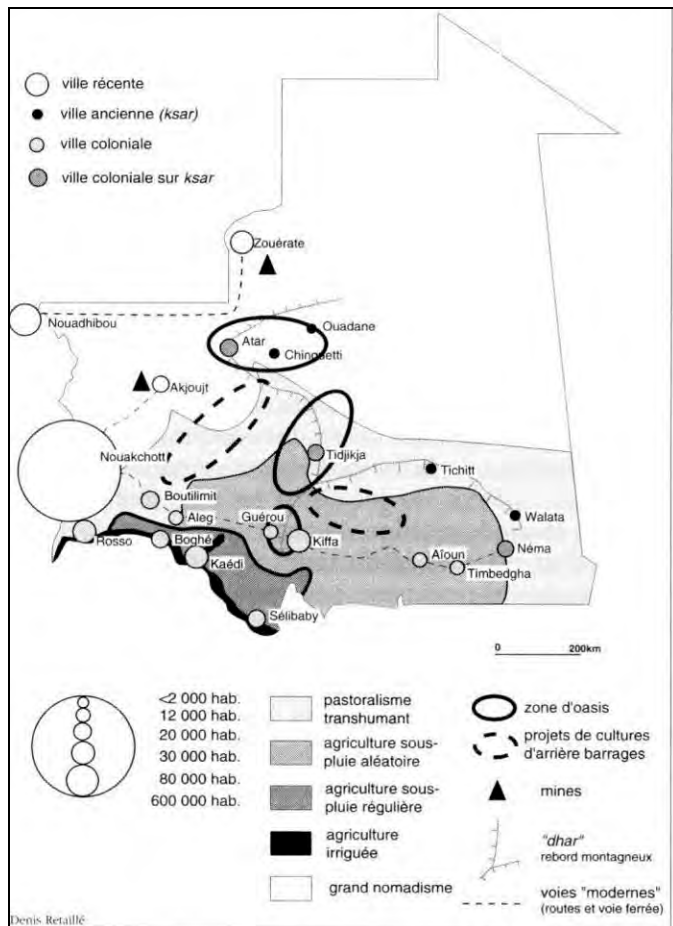
PLANCHE 20 : Nouakchott, place centrale

Tableau 15 : Population des villes mauritaniennes en 1999 (Projections)

Villes	Population
Nouakchott	697542
Nouadhibou	102605
Kiffa	50 770
Rosso	47 845
Kaédi	45 845
Zouerate	36 981
Atar	27 644
Néma	27 294
Boutilimit	25 962
Sélibaby	19 984
Boghé	19 729
Timbedra	18 024
Ayoun	17 977
Guérou	16 752
Aleg	16 700
Tidjikja	14 210

Sources : ONS, *Annuaire statistique*, 1999 : 26.

Carte 33 : Le territoire mauritanien et sa trame urbaine



Sur cette carte, trois générations de villes apparaissent : la vieille armature héritée du commerce transsaharien avec les ksour ; la structure mise en place avec la colonisation qui prend deux formes (dédoulement des ksour sahariens avec l'installation d'un fort colonial (Atar, Néma, Tidjikja) ou bien création de ville escale sur le fleuve (Rosso, Boghé, Kaédi) et d'avant-postes (Aleg, Kiffa...)) ; enfin la trame postcoloniale avec des villes nouvelles que sont Zouérate, Nouadhibou dans son nouveau rôle de port d'expédition, et Nouakchott.

Source : D. Retailé, 1997 : 126.

La capitale, nodosité et mainmise sur le territoire à travers les réseaux de transports

La capitale est le cœur du pays. Sa centralité est manifeste comme le montrent les réseaux de transports qui convergent vers elle.

La Mauritanie est largement déficitaire en matière d'axes de communication. Le réseau routier est long de 10 300 km, dont 2 400 km de voies revêtues, 982 de routes en terre et 7 200 de pistes, soit un kilomètre de route pour 100 km². Aux anciennes pistes impériales se sont surimposés quelques goudrons dont la construction s'inscrit dans une politique d'unification du territoire. Les infrastructures de transport, au même titre que la capitale, deviennent pareillement des éléments constitutifs de la nation. Trois routes goudronnées sillonnent le pays.

Depuis 1968, un tronçon relie Nouakchott au Sénégal, via la ville de Rosso. Cet axe fut le véritable cordon ombilical du pays et de la capitale en particulier, le commerce entre les deux pays étant très important. Il marque un recul consécutif aux « événements » de 1989 mais reste un axe essentiel vers la capitale régionale, Dakar.

La « Route de l'Espoir » dessert les régions du centre et de l'est du pays, jusqu'à Néma, distante de quelques 1200 kilomètres. Cette route a été construite pendant la deuxième moitié de la décennie 70, l'objectif étant de relier les deux Hodh, traditionnellement tournés vers le Mali¹⁸². Le choix du tracé était davantage dicté par un souci politique que par une véritable planification économique (Staszack, 1989). En effet, l'axe évitait volontairement la vallée du fleuve, zone au potentiel agricole important et densément peuplée, en majorité par des populations négro-mauritaniennes. De façon quelque peu surprenante, la route s'enfonce dans le Hodh Ech-Chargui, contrée pratiquement vide d'hommes.

Au cours des années 1980, la Route de l'Espoir est dotée d'une nouvelle bretelle, d'Aleg à Boghé, puis prolongée jusqu'à Kaédi au début des années 1990. C'est le premier axe de désenclavement de la zone du fleuve.

En 1997, à la veille des élections présidentielles, un troisième axe est achevé à la hâte, reliant Nouakchott à Atar, la capitale régionale de l'Adrar, qui présentait la caractéristique d'être la région natale de l'ex-président Maouiyya Ould Taya.

¹⁸² L'est du pays, un espace de 325 000 km², n'a en effet été rattaché au pays qu'en 1944, à cause des troubles confessionnels qui se développèrent aux confins de la colonie de Mauritanie et du Soudan français. Mais, même rattachés à la Mauritanie, les habitants des Hodh n'avaient guère de relations avec l'ouest du pays et le pouvoir central, distant de quatre à cinq jours de piste.

Ces différents tronçons mettent en valeur Nouakchott tout autant qu'ils témoignent et participent de l'extrême centralisation de l'État mauritanien. Ils bouleversent l'organisation première de cet espace : alors que naguère les relations étaient méridiennes, les grands axes sont désormais Est-Ouest. Ce n'est que récemment que l'on revient à l'axe Nord-Sud, avec la transsaharienne Nouakchott-Nouadhibou inaugurée en 2006 (Antil, Choplin, 2004). Deuxième ville du pays et poumon économique, Nouadhibou occupait une position d'isolat, collée à une frontière fermée, sans route la reliant au réseau national. Si ce tronçon s'imposait économiquement depuis longtemps, force est de constater qu'on lui en a préféré d'autres. Cette route marque la fin de l'époque « Nouakchott « cul-de-sac » » car elle devrait définitivement désenclaver cette ville portuaire. Jusqu'à maintenant, Nouadhibou n'avait que très peu de liens avec Nouakchott, comparativement à ceux qu'elle entretenait avec Las Palmas des Canaries ou encore le Maroc et l'Espagne. Ville cosmopolite et porte de l'Europe, elle s'inscrit davantage dans un circuit international que national, à travers la pêche et l'exportation du minerai de fer¹⁸³ et demeure en quelque sorte étrangère au pays. La route, instrument du contrôle territorial, vient assurément contrecarrer cette tendance initiale et renforcer la primauté de Nouakchott, qui peut jouir de sa position centrale et affirmer sa centralité. Tous les axes structurants du territoire convergent désormais vers celle qui commande et contrôle, et qui pénètre ainsi les confins de brousse les plus reculés. Par la route, c'est la cohésion nationale que l'on entend consolider à partir de Nouakchott. Elle s'inscrit dans une stratégie centralisatrice d'unification. La « route de Nouadhibou », tout comme la route de l'Espoir sont « à l'État mauritanien ce que les voies romaines sont à Rome, les routes royales à la monarchie française » (Stazack, 1989).

Pour ce qui est des gares routières, Nouakchott ne dispose pas d'un lieu unique qui regrouperait l'ensemble du trafic national et international. Trois lieux, généralement situés en périphérie, le long des axes routiers, font office de « gares » desservant l'ensemble du territoire. On trouve une gare sur la route de Rosso pour les véhicules desservant le sud, une gare après Toujounine qui dessert les villes de l'est, et une dernière, au centre du 5^e arrondissement, appelé « garage Nouadhibou » d'où partent les pick-up en direction de la seconde ville du pays. Les transports de marchandises sont assurés par la Fédération Nationale des Transports (FNT) qui regroupe la majorité des sociétés de camionnage. Cette

¹⁸³ Nouadhibou est le terminus du train minéralier de la Société Nationale des Industries Minières (SNIM) qui exploite les gisements du Tiris Zemmour (Zouérate).

fédération des Transports dispose du monopole et s'apparente à un lobby très puissant¹⁸⁴. Elle renforce le poids de la capitale en y installant sa représentation dans le 1^{er} arrondissement : il s'agit d'une gare routière pour le trafic de poids lourds sur la route d'Atar.

La seule voie ferroviaire, longue de 717 km, relie Zouérate à Nouadhibou. Elle a été construite dans les années 1960 pour acheminer le minerai de fer vers le port de Nouadhibou en vue de l'exporter. La capitale n'est donc pas desservie par cet axe de communication, vital pour les villages situés le long de la frontière (Bonte, Ould Cheikh, 2001).

Malgré ce manque, Nouakchott s'impose comme un véritable point nodal car les axes routiers sont encore dédoublés par les voies aériennes. La Mauritanie dispose de 10 aéroports – dont trois classés internationaux : Nouakchott, Nouadhibou, Atar – et de 7 aérodromes. Les deux plus grands aéroports, Nouakchott et Nouadhibou concentrent 95% du trafic aérien et auraient accueillis 294 000 passagers en 2002. L'aéroport d'Atar est, quant à lui, réservé aux lignes charters touristiques qui assurent des liaisons hebdomadaires vers Paris et Marseille (Choplin, Roullier, 2006). Les destinations desservies par l'aéroport international sont révélatrices des échanges que le pays peut entretenir avec ses voisins.

Tableau 16 : Liaisons aériennes hebdomadaires depuis l'aéroport de Nouakchott

	Paris	Dakar	Bamako	Casa	Tunis	Alger	Abidjan	Cotonou	Conakry	Las Palmas
Air Mauritanie	4	5	6	3			2	2		3
Air France	4								3	
Tunisair		2			2					
Royal Air Maroc				3						
Air Algérie						1				
Air Sénégal		1								
TOTAL	8	8	6	6	2	1	2	2	3	3

Source : Société des Aéroports de Mauritanie (SAM), décembre 2004

La Mauritanie continue d'avoir des liens privilégiés avec la France (8 vols hebdomadaires). Ce chiffre mérite cependant d'être nuancé car beaucoup de Mauritaniens se contentent de transiter par Paris avant de gagner d'autres destinations. Viennent ensuite les pays voisins du Sénégal et du Mali. Les liens avec les pays du Maghreb demeurent limités (9 pour trois destinations), tandis que les autres pays subsahariens arrivent très largement derrière. Nous en déduisons que malgré ses velléités de se rapprocher politiquement de l'Afrique du Nord, la

¹⁸⁴ Ce lobby est entretenu par le rayonnement qu'il a sur l'ensemble du territoire. Il le quadrille en diffusant l'information grâce au système radiophonique des transporteurs.

Mauritanie demeure très liées économiquement avec les pays sahéliens voisins, avec lesquels elle réalise le maximum de ses échanges. Il était question d'ouvrir une ligne charter Nouakchott-Dubaï, ce qui aurait facilité les transactions des riches commerçants qui s'y rendent désormais très régulièrement (Lesourd, 2006).

Ce réseau international est complété par un réseau aérien national assuré par la compagnie Air Mauritanie qui a été privatisée en 2000. Des vols intérieurs relient la capitale à Nouadhibou, Néma, Kiffa, Tidjikja, Sélibaby, Zouérate, Aïoun el-Atrous. L'aéroport de Nouakchott pose problème puisqu'il se situe au centre-ville. Des études concernant la réalisation d'un nouvel aéroport ont été lancées : une nouvelle plateforme aéroportuaire devrait être construite à 25 km au nord de l'agglomération. Ce projet coûteux – 160 millions de dollars –, construit et financé par les Chinois, devrait débiter fin 2006. Déjà les spéculations les plus folles circulent concernant les terrains du centre-ville qui seront libérés lors de la mise en service du nouvel aéroport.

La Mauritanie, avec ses 750 km de côtes, concentre ses activités portuaires à Nouakchott et Nouadhibou. A Nouakchott, le port en eau profonde réalisé par les Chinois peut recevoir de grands navires et offre de larges débouchés. Le Port autonome de Nouakchott (PANPA) gère 90% des exportations mauritaniennes et 30% des importations. Son activité a considérablement augmenté ces dernières années : l'ensemble du trafic est passé de 847 000 tonnes à 1 447 000 tonnes entre 1998 et 2003¹⁸⁵. Il continue d'ailleurs de progresser suite aux événements en Côte d'Ivoire qui paralysent le port d'Abidjan : Nouakchott sert ponctuellement de débouché maritime pour le Mali.

En résumé, la capitale s'inscrit comme une plaque tournante des échanges nationaux et internationaux, supervisant et canalisant les flux. Dans cet espace où la circulation l'emporte sur la production, la capitale ne pouvait se concevoir et s'affirmer durablement sans ces voies de communication qui en font un lieu incontournable. Par ces diverses voies de communication, elle assure sa supériorité sur le vaste territoire, et permet ainsi l'articulation entre les isolats de son *hinterland*. Et quoiqu'excentrée dans le territoire national, elle n'en est pas moins la place centrale. Cette idée a largement été confirmée par des flux de populations vers la capitale, originaires sans distinction de toutes les parties du territoire national, ce qui démontre que le rayonnement de la capitale n'est pas limité aux régions proches (*Atlas des migrations*, 1999, planche 6c).

¹⁸⁵ *Analyse économique du secteur des transports*, rapport de la Banque Mondiale, 2004

Plus grand pays d'Afrique, le Soudan est handicapé par l'insuffisance du réseau routier qui empêche la pleine mise en valeur de ses potentialités économiques. Le réseau routier comprend 48 000 km de routes dont seulement 2 000 asphaltés, ce qui donne environ 0,0008 km par km² (*Marchés Tropicaux*, n°271, 1998). Jusque dans les années 1970, le gouvernement a privilégié le réseau ferré, héritage de la mainmise britannique. Le réseau ferroviaire compte aujourd'hui 4820 km, mais la plupart des voies sont laissées à l'abandon, largement supplantée par les routes. La principale route rejoint Khartoum à Port-Soudan, soit 800 km (compter 120 h en camion). Surnommée l'autoroute du « défi », elle aurait été financée par Ben Laden qui aurait dépensé 150 millions de dollars dans l'opération (Kepel, 2000 : 313). Le second axe rejoint Oued Medani à Al-Obeid en passant par Kosti. Mais ces deux principaux axes sont fortement encombrés, aussi les camions empruntent-ils souvent les pistes (ce qui leur évite de surcroît de payer les taxes). Par ailleurs, des problèmes se posent au moment de la saison estivale des pluies puisque les chaussées sont régulièrement emmenées par des chutes d'eau torrentielles. En outre, la circulation est rendue difficile par l'absence de ponts enjambant le Nil. On en compte deux à l'amont de Khartoum : le premier date du début du siècle et un second vient d'être réalisé par les Chinois.

Jusqu'à la frontière égyptienne, le Nil n'est pas navigable. Il ne l'est que de Khartoum à Karima, ville qui correspond à la première cataracte. Pendant longtemps, le Nil Blanc, navigable, a assuré l'essentiel du trafic devenu aujourd'hui résiduel. Certaines villes, comme Karima, s'apparentent à de véritables cimetières de bateaux. Les liaisons entre les deux rives constituent l'essentiel du trafic fluvial.

Comme son nom l'indique, Port-Soudan est le principal débouché et lieu d'approvisionnement du pays. Il joue un rôle vital à l'échelle nationale avec 914 544 tonnes exportées et 4 660 232 importées (*Statistical year book for the year 2004, 2005* : 344). Ce port a également un rôle politique et religieux essentiel car Port-Soudan est situé en face de Jeddah (Arabie Saoudite). La péninsule arabique est donc très proche et les liens ont toujours existé, que ce soit du point de vue du négoce ou de la religion (les bateaux partent de Suakin, à proximité de Port-Soudan, pour conduire les pèlerins à la Mecque).

Carte 34 : Les réseaux de transports au Soudan.



Source : Sudan, Country Report, March 2006, Economist Intelligence Unit, The Economist.

Les liaisons aériennes appuient ce fort ancrage politique vers l’Orient. L’étude des destinations desservies par la compagnie nationale Sudan Airways fait état en 1999 de 6 vols hebdomadaires vers des pays africains (Kenya, Éthiopie, Érythrée, Tchad), 5 vers des aéroports européens (Londres, Paris, Frankfort, Athènes, Amsterdam), contre 22 vols en direction du Moyen-Orient (Bagdad, Koweït, Le Caire, Tripoli, Damas, Aman), et 6 en direction du Golfe (Jeddah, Riyad, Mascat, Abu Dhabi, Sanaa, Dubaï).

La Sudan Airways, privatisée en 1987, a toujours souffert d'une mauvaise image, liée aux accidents à répétition. Le 08 juillet 2003, un avion de la compagnie s'écrase au départ de Port Soudan, faisant 115 morts. Il s'agit alors du 7^e accident aérien en 20 ans. La compagnie cesse ses activités en 2004, pour reprendre en 2005. Comme pour Nouakchott, il est aujourd'hui question de déplacer l'aéroport, trop encombrant pour le centre-ville. Des études sont actuellement menées, notamment par le groupe allemand Dorsch Consult, pour définir l'emplacement adéquat. Il est fortement question de le déplacer au sud d'Omdourman, ce qui lui permettrait de recevoir 4,5 millions de passagers annuels.

Ces deux villes dominant donc très largement leur espace national respectif à travers les réseaux de transports. Le système urbain est cependant très différent : alors qu'il est articulé au Soudan, il est bien moins étoffé en Mauritanie. On peut néanmoins pointer quelques similitudes entre les deux pays qui présentent une structure bicéphale déséquilibrée : chaque capitale est doublée d'un port qui assure l'essentiel des échanges – Nouakchott/Nouadhibou, Khartoum/Port-Soudan –. Nous pouvons même prolonger cette analyse en disant que les deux capitales sont finalement des villes intérieures, continentales, qui disposent chacune d'un port. En effet, bien que située sur l'Atlantique, Nouakchott n'est pas une ville côtière. Elle a pendant longtemps tourné le dos à la mer et porté peu d'égards aux activités portuaires, jugées secondaires. Par conséquent, les similitudes entre les deux villes sont encore plus marquées qu'il n'y paraît, à l'heure où Nouakchott découvre tout juste l'intérêt que présente sa façade atlantique et où Khartoum continue de s'appuyer sur sa dorsale nilotique.

Des villes qui font circuler le capital plutôt qu'elles ne le produisent

Capitale et capital : places financières et commerciales

La capitale cumule les fonctions politiques de direction, mais également les activités économiques et financières, les investissements de capitaux, les structures industrielles. Son poids dans l'espace national dépend justement de sa faculté à drainer les investissements (Vacchiani-Marcuzzo, 2005) et à concentrer les sociétés et entreprises d'État, les organismes de crédit et d'assurances. En ce sens, la ville primatale est capitale mais aussi lieu du capitalisme.

Si la Mauritanie est classée parmi les pays les moins avancés du monde (PMA), paradoxalement, elle est parfois surnommée la « Suisse » de l’Afrique de l’Ouest. Recelant de multiples richesses (le poisson avec la pêche qui participe à hauteur de 40% pour les exportations, et le minerai de fer pour près de 60%) pour à peine trois millions d’habitants, elle présente un florissant secteur d’affaires. De surcroît, la Mauritanie a souvent mis en avant sa stabilité politique, favorable aux implantations d’entreprises et aux activités, mais encore aux investissements des aides extérieures. Et même si cela est moins vrai suite aux tentatives de coups d’État à répétition depuis juin 2003 et le renversement du président Taya en août 2005, la Mauritanie continue d’attirer les investisseurs. Avec une population active de 732 606 personnes en 2000¹⁸⁶, le pays offre de larges possibilités d’emplois, relevant cependant pour la plupart relevant de l’économie informelle. Selon les recensements du SDAU, un quart de la population serait au chômage en 2000, chiffre qui ne tient pas compte du secteur informel. Or, ce dernier est puissant dans la mesure où il est parfaitement intégré à l’économie de marché mauritanienne¹⁸⁷.

Tableau 17 : Les emplois à Nouakchott par secteur d’activités

Secteur	Emplois (nombre)	Revenus distribués (en millions UM)	Emplois (en %)	Revenus en (en %)
Informel	96.000	9.190	60,9	31,5
Pêche	17.000	252	10,8	0,9
Fonction publique	15.000	7.282	9,5	25,0
Transports	11.000	1.899	7,0	6,5
Services	3.300	968	2,1	3,3
Entreprise secteur public	3.200	1.831	2,0	6,3
Commerce	2.500	469	1,6	1,6
BTP	2.000	1.160	1,3	4,0
PMI et mines	2.000	296	1,3	1,0
Org Int, ONGs, Coop̃ration	1.600	2.000	1,0	6,9
Energie	1.400	2.436	0,9	8,4
Tourisme	1.300	224	0,8	0,8
Finances	1.300	1.082	0,8	3,7
Agriculture	100	61	0,1	0,2
Total	157.700	29.150	100	100

Source : SDAU, 2003

¹⁸⁶ Recensement Général de la Population et de l’Habitat, ONS, Nouakchott, 2000

¹⁸⁷ A l’échelle de la Mauritanie, la moitié de la population active travaille dans les secteurs primaires : agriculture 35%, élevage 12% et pêche 2,5%. Viennent ensuite les secteurs du commerce avec 17% et celui de l’administration et des services (16%). (Sources : *Ibid.*)

A Nouakchott, on observe sans surprise une surreprésentation des administrations et du fonctionnariat. L'État marque sa présence à travers ses services publics et administratifs qui emploient une grande partie des individus (un sur quatre à Nouakchott).

La capitale mauritanienne accueille également les organismes financiers dont les activités se déclinent comme suit : banques, bureaux de change, organisme de crédit et d'assurance¹⁸⁸. Outre la Banque Centrale de Mauritanie qui est une banque d'émission de devises¹⁸⁹ et qui supervise et régleme le secteur, huit banques primaires se partagent le marché¹⁹⁰. Tous ces sièges se concentrent dans le centre-ville, qui, à Nouakchott, porte le nom de *Capitale* ; tout un symbole puisque c'est à *Capitale* – autrement dit dans ces trois rues qui correspondent aux quartiers les plus anciens – que se concentre le capital.

Parce que l'État mauritanien s'est lancé dans une politique d'ouverture quasi-totale du marché et de privatisation¹⁹¹, ce qui lui vaut la réputation d'être l'un des pays les libéraux de l'Afrique de l'Ouest, Nouakchott se présente comme une place fort attractive pour les investissements étrangers. Les groupes de télécommunication l'ont bien compris : Maroc Telecom détient 54% du capital de Mauritel (1^{er} opérateur de GSM), et Mattel (le 2^e) est une succursale de la Tunisienne de télécommunication. Le groupe hôtelier Accor a lui aussi largement investi : en 2000, il rachète un premier hôtel (le Mercure *Marhaba*), puis en 2003 fait construire le Novotel *Tfeila*. La construction d'un Sofitel est en prévision. L'implantation d'une telle infrastructure hôtelière, la présence de toutes ces entreprises d'État et de ce secteur privé florissant sont autant de preuves du renforcement du poids de Nouakchott, qui, non contente de drainer tous les investissements à l'échelle nationale, commence à étendre son influence dans la sous-région.

Khartoum joue également ce même rôle de place financière. Les principales banques s'y concentrent, complétant les services de « The Bank of Sudan ». On compte cinq autres

¹⁸⁸ Les informations suivantes sont tirées du *Guide de l'investissement en Mauritanie, Opportunités et conditions*, Nations Unies et Chambre de Commerce Internationale, Mars 2004.

¹⁸⁹ Depuis 1974, la Mauritanie n'appartient plus au système CFA et possède sa propre monnaie : l'ouguiyya.

¹⁹⁰ BMCI (Banque Mauritanienne pour le Commerce International), BNM (Banque Nationale de Mauritanien), BCI (Banque du Commerce et de l'Industrie), GBM (Générale de Banque de Mauritanie), BAMIS (Banque *Al-Wava* mauritanienne islamique), BACIM-BANK, BADH (Banque Al-Amana pour le Développement et l'Habitat) et la Chinguitty Bank.

¹⁹¹ L'État continue néanmoins de détenir le monopole de la production et distribution d'électricité avec la Somelec, de distribution d'eau (SNDE), de l'exploitation des mines et industries (SNIM), d'importation et exportation (Sonimex), de production et distribution de gaz (Somagaz), de construction immobilière (Socogim), de distribution postale (Mauripost). On a assisté ces dernières années à la privatisation partielle des secteurs de la pêche, de l'agro-industrie, des assurances (NASR), de l'aérien (Air Mauritanie privatisé en 2000), des télécommunications (Mauritel privatisé en 2001).

banques principales¹⁹² et le marché est largement ouvert aux banques étrangères : la Barclays Bank est bien représentée, de même que la French Bank. L'autre particularité réside dans la multiplication de sociétés d'investissement et de placements de fonds islamiques. La principale banque, The Faisal Islamic Bank, a fait des adeptes. Cette nouvelle donne « économique-religieuse », en lien avec le courant islamiste, est particulièrement puissante dans le secteur privé soudanais. En 1988, le secteur bancaire compte 7 banques islamiques qui représentent une part importante de l'épargne placée en banque : les 3 premières en détiennent à elles seules 18% (Ahmed, 1997).

Nouakchott et Khartoum sont des villes de fonctionnaires, mais peut-être plus encore de commerçants. Elles s'articulent autour de ces grandes places commerciales que sont les marchés. *Souk ash-sha`bi, souk el-'arabi, souk el-libiya* à Khartoum et de l'autre côté, près de l'Atlantique, *marché Capitale, marché 5^e, marché Socim*.

Khartoum se présente comme l'une des plus grandes places commerçantes de l'Afrique de l'Est. Son *Souk el-libiya*, le plus vaste des marchés de la capitale, à la sortie Ouest d'Omdourman, est connecté tant aux réseaux commerciaux libyens qu'aux réseaux tchadiens et soudanais¹⁹³. Toutes sortes de marchandises y sont acheminées puis vendues, par l'intermédiaire des tribus Zaghawa qui à leur arrivée à Khartoum dans les années 1975 se sont tournées vers le commerce et sont désormais en prise directe avec les pays voisins (Guibert, 2004 ; Drodz, Pliez, 2005).

Les rues de Nouakchott regorgent de boutiques qui vendent toutes les mêmes produits (cigarettes, biscuits, *Vache qui rit*, ampoules, boissons, savons). L'inscription spatiale du commerce apparaît comme fixe, à travers ces boutiques et marchés, mais il est également mobile avec les vendeurs itinérants. Le secteur commercial est assurément pléthorique. On s'interroge sur la rentabilité de ces boutiques de vente au détail, sachant que derrière l'une se cache forcément une seconde. De même, on est tenté de se demander si cette surreprésentation du secteur commercial ne trahirait pas un certain mal-être. N'est-on pas commerçant car nulle autre possibilité d'emploi ne s'offre à vous ? Est-ce par manque de qualification que les populations mauritaniennes optent pour l'informel ? Indéniablement, ce

¹⁹² Bank of Khartoum, An Nilein Bank, Sudan Commercial Bank, the Unity Bank et the People's Cooperative Bank.

¹⁹³ Les immenses places commerçantes correspondent généralement à des gares routières. Ainsi au *souk el-Libiya*, les gens attendent les bus pour le nord du pays (Dongola, Karima), au *souk al-markazi*, les bus partent en direction de l'est, tandis qu'au *souk esh-sha'abi*, les bus partent vers le nord (Atbara).

facteur joue. Mais, le commerce relève encore d'un lourd passé qui a valorisé cette activité¹⁹⁴. Le négoce est désormais présenté collectivement comme un « ethos *Biḍān* » : les Maures se présentent comme les descendants des grands caravaniers et n'ont de cesse de mythifier l'activité commerciale. Dans le contexte mauritanien, se définir en tant que commerçant ne revient pas simplement à mentionner son emploi mais bien à préciser son identité et à se placer dans la société.

Des infrastructures de santé et d'éducation qui renforcent le rôle de place centrale

Le rayonnement de la ville n'est pas seulement financier. Il tient encore au développement des services publics, et notamment de la santé et de l'éducation, qui attirent des populations de toutes les parties du pays et font de ce lieu un point de passage quasi obligé.

Khartoum concentre 70% des pharmacies, 63% des médecins spécialistes, 40% des généralistes, 68% des dentistes en 1986 (Abu Sin, Davies (ed.) 1991 : 192). On dénombre en 2004 25 hôpitaux, 136 centres de santé, 218 dispensaires et plus de 1000 laboratoires et cliniques privées dans la capitale (*Statistical year book for the year 2004, 2005* : 207). De même, en 1991, la capitale comptait 34% des ingénieurs, 50% des juristes, 61% des employés du secteur financier, ainsi que 60% des hommes diplômés du supérieur et 68% des femmes et « rien n'indique un renversement des tendances observées depuis plus de vingt ans à la concentration et au drainage sans partages des ressources du pays » (Denis, 2005). Pareillement, la capitale mauritanienne est une destination largement fréquentée « pour raison de santé » : l'hôpital national – le seul du pays – draine des malades de toutes les parties de la Mauritanie. La ville compte également 19 centres et postes de santé, et 9 cliniques privées (ONS, *Annuaire des statistiques*, 1999).

La ville primatale est encore rendue attractive pour ses infrastructures liées à l'enseignement. Celui-ci tient une place majeure au Soudan depuis que l'éducation primaire a

¹⁹⁴ Le commerce en Mauritanie est une activité noble, une des seules avec l'administration que les *Biḍān* exercent – les travaux manuels sont laissés aux *harāṭīn* –. Les plus grandes tribus commerçantes sont devenues des modèles, car elles ont pu acquérir prestige et richesse grâce à cette activité (*Kunta, Awlād Būsba, Tekna, Tadjakanat, et plus récemment Idaw`alī et Smāsīd*). Le *tieb-tieb* (que l'on peut traduire comme l'art de la débrouille) est au cœur de la société, non seulement d'un point de vue économique mais aussi relationnel (Ould Ahmed Salem, 2001). La place faite au commerce invite à la réflexion. On est en droit de se demander s'il ne relève pas du mythe. Assurément, les Maures d'aujourd'hui sont les descendants des grands commerçants dont les expéditions caravanières sillonnaient le Sahara (Lesourd, 2006). Le mythe du nomade qui parcourait de grandes étendues pour vendre et acheter perdure et est valorisé. La réputation du Maure grand commerçant n'est pas cantonnée à la Mauritanie. Elle s'est exportée vers les pays autour, avec la diaspora maure, dont les membres tiennent des boutiques à l'angle des rues commerçantes des grandes villes d'Afrique noire. Au Sénégal, ils étaient particulièrement présents jusqu'aux événements de 1989.

été reconnue comme un élément central du développement. Des progrès considérables ont été faits : en 2003, 60% des garçons et filles fréquenteraient l'école primaire ; les chiffres s'élèveraient à 94% et 89% pour la seule Khartoum. Au collège, les chiffres tombent à 35% pour le secondaire (chiffres de la Banque Mondiale, cités in *Sudan Country Profile*, 2006). Pourtant, en 2003, les Nations Unies estiment à 41% le taux d'adultes analphabètes au Soudan (et 50% pour les femmes). Les Soudanais sont nombreux à poursuivre des études supérieures, et tout particulièrement les femmes qui représenteraient 55% des étudiants (*Statistical year book for the year 2004*, 2005 : 284). La plus prestigieuse de ces universités reste « The University Of Khartoum », anciennement appelée « Gordon College »¹⁹⁵. Elle compterait près de 12 000 étudiants. La branche soudanaise de l'Université du Caire est certes moins réputée mais accueille plus d'étudiants avec 14 000 étudiants inscrits. Viennent ensuite l'Université Polytechnique de Khartoum avec 2 000 étudiants, l'Université de Gezira et enfin l'Université de Juba qui a été transférée dans la capitale en 1983 suite aux hostilités dans le Sud (chacune avec 600 étudiants) (*Sudan, a country story*, 1992 : 114). La capitale compte encore de nombreux instituts privés.

Le système éducatif mauritanien a connu, quant à lui, un développement également très rapide ces dernières années, surtout dans le domaine privé. Le taux de scolarisation est en constante progression : il serait passé de 45% en 1990 à 86% en 1998 (Source PNUD, 2003), et l'écart entre les deux sexes tendrait à diminuer fortement. Le taux d'alphabétisation à Nouakchott chez les plus de 15 ans serait supérieur à la moyenne nationale (77,3%) avec 82,8% pour les hommes et 71,7% pour les femmes. En revanche, l'université de Nouakchott est la seule du pays et fait bien pâle figure à côté des multiples formations relevant du supérieur à Khartoum. Elle ne dispose d'ailleurs pas encore de troisième cycle et ne compte pour l'instant que 10 000 étudiants.

Au vu de cette description des différentes infrastructures présentes dans la capitale, on en vient à conclure que l'industrie n'a qu'un rôle mineur dans ces deux villes. La corrélation ville-industrialisation traditionnellement présentée en Occident semble ici quelque peu remise en cause tant Nouakchott et Khartoum présentent un secteur industriel peu développé et limité à la production de quelques produits.

¹⁹⁵ Cette université joue un grand rôle dans la formation des élites : sur les dirigeants des partis, 44 des 63 titulaires d'un titre universitaire sont issus de l'Université de Khartoum (Ahmed, 2004 : 9). Tous les leaders politiques se connaissent puisqu'ils se sont côtoyés sur les bancs de la même université.

De façon générale, la Mauritanie, qui doit une partie de ses rentrées d'argent à la richesse de ses sous-sols et de sa mer, est un pays peu industrialisé : l'industrie représente environ 3% du PIB national, hors pêche et mines qui constituent les secteurs les plus porteurs. La pêche, dont le gros des infrastructures se localise à Nouadhibou, est l'une des composantes majeures de l'économie nationale puisqu'elle représente 50% des exportations et 30% des recettes budgétaires, soit une contribution au PIB de 10 à 12% (*Marchés tropicaux*, 2004 : 1539). Seules les mines de fer, exploitées par la SNIM (Société nationale industrielle et minière) et situées à Zouérate, au nord-est du pays, constituent un véritable bastion industriel. L'exportation de minerai de fer atteint environ 11 millions de tonnes par an. En ce sens, Nouakchott ne peut être envisagée comme une ville industrielle. Quelques grosses industries seulement – agro-alimentaires ou liées aux activités chimie-plastique¹⁹⁶ – se sont implantées dans la partie sud de la ville ou au sud est, à proximité du Wharf. Le secteur industriel ne constitue pas une priorité à Nouakchott, d'une part plus largement tournée vers l'industrie du bâtiment puisqu'elle ne cesse de s'accroître, et d'autre part vers les services, principalement les télécommunications et nouvelles technologies qui connaissent actuellement un véritable boom.

« The Greater Khartoum » porte bien son nom tant il regroupe une part importante des activités et domine très largement le reste du vaste territoire soudanais. Le cœur économique du Soudan bat dans les trois villes, et plus précisément Omdourman et Khartoum Nord, qui à elles seules concentrent 75 % du potentiel industriel du pays. Ceci étant, la place de l'industrie est somme toute réduite dans l'économie et ne fournit que 9,8% du produit intérieur brut en 1986 (Abu Sin, Davies (eds.), 1991 : 503). En 1989, l'agriculture et l'élevage employaient encore les trois quarts de la population active et comptaient pour 40% du PIB, dont ils assuraient la quasi-totalité des exportations (Lavergne, 1989 : 471)¹⁹⁷. Aussi, n'est-il pas surprenant de constater que les industries présentes à Khartoum sont orientées dans la

¹⁹⁶ Parmi les plus grandes industries, on compte, la FAMO qui fabrique des pâtes alimentaires et du couscous, la société IBS qui fabrique des biscuits, la Société laitière de Mauritanie (SLM) qui commercialise le lait de vache et de chamelle, la société de boissons de Mauritanie (SOBOMA), les savons de Mauritanie, les Grands Moulins qui assurent la transformation de céréales en bien de consommation (pain notamment), la Somatexi qui fabrique des couvertures. Pour certaines entreprises et industries, la France est le principal investisseur : elle intervient dans le carburant avec Elf et sa filiale Elf Oil Mauritanie. Enfin, elle est partenaire de quelques sociétés comme la SOBOMA ou les Etablissements Hauchard/BAPAM qui construisent des embarcations de pêche.

¹⁹⁷ L'agriculture demeure le premier secteur avec cinq produits largement exportés : le coton, jugé de bonne qualité et qui constitue une ressource majeure (13% des exportations en 2004 avec 93,8 millions de dollars), la gomme arabique (60 millions de dollars en 2004 : le Soudan est le premier producteur mondial), le sésame (pour 179 millions de dollars), les arachides et le sorgho. Les principaux partenaires commerciaux sont la Chine, l'Arabie Saoudite et l'Union Européenne. (Sources : The Economist, *Sudan country profile*, 2006 ; Secrétariat général de l'information extérieure, *Le Soudan 1999*.)

production de biens alimentaires, boissons et tabac (Bringi), textile et usines de transformation de matières premières à base de métal (Lavergne, 1999 a).

En résumé, c'est bien parce que ces deux capitales sont pensées comme places centrales quasi-unique et que le pouvoir ne cherche pas forcément à développer les autres villes du pays qu'elles en viennent à être hypertrophiées. En concentrant toutes les infrastructures, elle invite les habitants à se rapprocher du pouvoir et se pose comme le point de convergence des réseaux dirigeants, qu'ils soient d'ordre économique, politique ou intellectuel.

Point de convergence des réseaux dirigeants

Pierre Signoles (1985 : 314) disait de Tunis qu'elle était avant tout « l'instrument utilisé par l'État pour modeler l'espace national selon ses objectifs, qui coïncident, dans une certaine mesure, avec ceux des classes dominantes ». Cette phrase pourrait tout aussi bien s'appliquer aux contextes soudanais et mauritanien, car Khartoum et Nouakchott, en tant que lieux du politique, sont des vecteurs de la modernisation et de la pensée capitaliste. Elles trahissent pareillement les objectifs des classes dominantes et de leurs réseaux qui s'y sont tissés.

La capitale est espace de convoitise car elle renferme en ses murs une classe dirigeante, disposant d'une certaine assise. Habiter dans la capitale se présente comme un passage obligé pour qui entend avoir une place prépondérante dans la société. Hommes politiques, cadres, ingénieurs, administrateurs, intellectuels, professeurs... tous y ont élu domicile ou sont contraints de la fréquenter physiquement, sinon virtuellement à travers des allers-retours depuis la brousse. Originaires de toutes les parties du pays, les élites entrent en concurrence constante pour le contrôle de la ville. Pour définir ces élites, nous transposons ici la grille de lecture de Saïd Belguidoum (2005 : 215), établie pour la ville ksourienne. Selon lui, trois groupes d'élites animent ce qu'il appelle « la cité-oasienne » : ceux qui détiennent les avoirs (les moyens financiers et économiques), les savoirs (clercs et religieux) et les pouvoirs (combinaison entre avoirs et savoirs). Les élites nouakchottoises et khartoumoises reprennent ces notions d'avoirs et de savoirs puisqu'elles sont issues de la bourgeoisie marchande et religieuse¹⁹⁸. Pour exister, elles doivent non seulement exprimer leur suprématie à l'intérieur du pays, autrement dit détenir une ville à laquelle s'identifier, mais encore se montrer à

¹⁹⁸ Seules quelques figures sont restées à l'extérieur de la ville, notamment des chefs religieux. Le cheikh de Maata Mulana continue d'attirer des disciples auprès de lui, tandis que l'aura d'Ely Cheikh Ould Momma, homme considéré comme saint et fortement charismatique, ne se limite pas à Atar où s'élève sa demeure.

Nouakchott afin de marquer spatialement ce territoire central. Cette démarche passe généralement par l'acquisition d'une maison où les membres les plus influents se rendent pour débattre des problèmes, et ainsi se rapprocher du pouvoir¹⁹⁹. Ils sont alors comme on le dit de façon populaire à Nouakchott « dans la place », c'est-à-dire là où se jouent influences et allégeances, réussites et pertes, mais aussi les redistributions d'argent, qui proviennent pour la plupart des bailleurs de fond, principalement implantés dans la capitale. Par conséquent, le monde rural demeure intensément lié à ce pôle et réciproquement. En Mauritanie, la superposition de logiques étatiques et tribales implique d'intenses interrelations entre la ville-capitale, centre de la « matrice étatique », et les villes de brousse, « lieux-noyaux du pouvoir », où se prennent les décisions initiales du groupe (Lechartier 2005). Au final, les réunions tribales se tiennent tant à Nouakchott qu'en brousse et Clément Lechartier conclue que « la ville est le théâtre de la médiation mais la pièce se joue dans la *bâdiyya* » (2005 : 296). Nul n'est ainsi coupé de sa région d'origine et tout le monde à affaire et à voir avec la capitale. Dans cette configuration, la ville primatale se déplace, migre, s'exporte dans les marges les plus reculées du territoire²⁰⁰. Il est aisé de reconnaître du Nouakchott, du Khartoum, dans les villes secondaires de l'intérieur, ne serait-ce que par la présence de médiateurs que sont les élites et qui transforment les pôles régionaux en répliques de la capitale lors d'événements politiques.

En Mauritanie, les réseaux politiques sont intimement liés aux réseaux économiques, et l'espace du politique se confond avec l'espace de l'économique (comme nous l'avons précédemment évoqué, la présidence jouxte les grandes banques et les sièges sociaux des

¹⁹⁹ La suprématie de la capitale ne saurait faire oublier le rôle des pôles urbains secondaires. Deux récentes thèses soutenues sur la Mauritanie s'attachent à démontrer cela : Clément Lechartier (2005), en se focalisant sur le Hodh et plus précisément la zone d'Aïoun, démontre que la capitale n'est pas pour autant l'unique centre du pouvoir politique mauritanien. Dans une démarche quelque peu parallèle, Vincent Bisson (2005) explique que chaque grande tribu doit pouvoir être assimilée à un territoire urbain de l'intérieur et le prouve à travers les exemples des tribus *Ida'walli* et *Ahl Sidi Mahmûd*. La première est identifiée à Tidjikja tandis que la seconde a pour référent Kiffa.

²⁰⁰ On sera surpris de découvrir de nombreux villages fantômes ou fantoches le long de la route de Boutilimit. A l'origine, ces implantations humaines correspondent à d'anciens villages qui ont été déplacés près de la route. La plupart de ces villages sont vides puisque les habitants travaillent à Nouakchott. Ceci étant, ils conservent une maison dans le village où ils retournent le week-end et l'été. Le village, par sa simple existence, renforce le poids et le pouvoir de ces tribus au niveau de la capitale. Incontournables, ils attestent de la cohésion du groupe social. Dans le Hodh, Clément Lechartier remarquait la création, puis disparition ou le déplacement de nouvelles localités. Les alliances tribales sont à l'origine de la création de nouvelles localités et les scissions de leur disparition. Pour Lechartier (2005 : 298), « les lieux sont nomades » et ce en dépit d'une structure étatique figée.

Ces nouvelles localités permettent également au groupe d'assurer la reconnaissance sociale. L'exemple de El Asma dans l'Inchiri, noté par Vincent Bisson (2005 : 284) illustre cette idée. Ce village, créé de toutes pièces par la tribu des *Awlâd Bûsba* dans au milieu des années 1990, avait pour but d'édifier « un nouveau territoire, qui d'un point de vue politique et identitaire ne serait partagé par aucune autre communauté », et ainsi, renforcer l'assise de cette tribu.

entreprises détenues...par les membres de mêmes tribus), de même que les élites politiques, culturelles et commerciales fusionnent au point de constituer une « classe politico-commerciale » (Bayart, 1989 ; Lesourd, 2006). Au Soudan, la situation est quelque peu différente car les élites sont nombreuses et peuvent appartenir à divers milieux. Si classe d'affaire, classe religieuse, élite intellectuelle et élite politique se complètent, les intersections entre ces groupes sont complexes et les frontières bien plus marquées. L'élite religieuse incarnée par des confréries particulièrement puissantes, revêt un poids considérable, au point de s'allier avec le pouvoir politique en place. Les deux principaux partis sont organisés sur la base traditionnelle confrérique²⁰¹. Jusqu'à l'arrivée des islamistes au pouvoir, partis et confréries ne font qu'un ; la religion est au fondement de la légitimité des groupes politiques. La constitution du FNI (Front National Islamique) introduit une rupture majeure car son organisation moderne repose sur un savoir politique et religieux qu'incarne Al-Turabi et non sur des lignages religieux. La lutte pour le pouvoir caractérise l'élite dirigeante soudanaise qui doit encore composer avec les militaires, à la fois alliés et ennemis de poids. En Mauritanie, les confréries semblent jouer un rôle moindre, ou du moins plus discret. Si les Mauritaniens disent généralement n'avoir que faire des confréries (« *nous sommes avant tout des musulmans* » se plaisent-ils à rappeler), ils sont néanmoins nombreux à exprimer leur affinité avec la Qadariyya ou la Tijâniyya²⁰². A l'image des tribus, chaque confrérie entend s'implanter en dehors du fief traditionnel et être visible à Nouakchott, et dispose pour cela d'une représentation dans la capitale. Ainsi, la commune de Toujounine accueille-t-elle des *zawâya* (lieux de prière) tijânes. Dans le 5^e arrondissement, il existe également une *zâwiyya* créée par un tijâne de Kaolack (Sénégal). La Qadariyya marque plutôt l'espace à travers ses mosquées. Le choix de la mosquée pour la prière du vendredi se fait en partie selon l'affiliation à une confrérie. Pour se rapprocher du pouvoir, et pour ce faire, chaque confrérie désigne un membre susceptible d'accéder à un haut poste. Si ce dernier parvient à s'immiscer dans les hautes sphères, c'est non seulement la tribu mais la confrérie qui en bénéficiera.

A Khartoum, il est encore plus aisé de lire le poids immense des confréries, plus nombreuses et plus puissantes, ne serait-ce que parce que leurs sièges ponctuent l'espace. Une carte de localisation des principaux sièges confrériques rend compte du rôle culturel d'Omdourman. Il

²⁰¹ Einas Ahmed (2004) rappelle que les trois grandes forces politiques soudanaises sont le Parti de l'Umma (PO), le Parti Unioniste Démocratique (PUD) et les Islamistes (FNI). Les deux premiers reposent sur des influences religieuses : l'Umma est soutenu par Al-Ansar (la Mahdiyya), tandis que le second reçoit l'appui de la Khatmiyya et la Mirghaniyya. Les fidèles constituent la base électorale du parti et l'imam est d'office le Président du parti.

²⁰² La Qadariyya est bien représentée à Atar, Ouadane ainsi que dans le Tagant, largement diffusée par la tribu *Kounta* qui nomadisait autrefois dans cet espace. La Tijâniyya, quant à elle, s'est épanouie à Chinguetti, puis à Tidjikja, avec la tribu des *Idaw`alî*.

y a encore correspondance entre les lieux religieux et politiques car les sièges des principaux partis se trouvent à proximité des confréries.

Carte 35 : Confréries et partis politiques : localisation des pouvoirs à Khartoum.



Dans les deux cas de figure, il est important de noter la continuité des élites et des détenteurs du pouvoir depuis 50 ans. Au Soudan, les hauts fonctionnaires de l'État ont toujours été recrutés dans l'élite nubienne mieux formée, tandis que les grandes tribus dites arabes du Nord du pays (de Shendi et Berber notamment) continuent d'habiter le visage politique du pays.

Dans sa thèse de sciences politiques qui porte sur les élites soudanaises, Einas Ahmed (2004 : 5) souligne toute l'ambiguïté du Soudan : « Bien que dans l'histoire politique du pays on parle de coups d'État et de révolutions, bien que l'objectif déclaré de chaque nouveau régime soit de rompre avec l'ordre politique et de réaliser des changements radicaux au niveau politique, social et économique, il y a une constance dans la manière de gouverner, une similarité d'attitude et de style de leadership (...). Malgré la succession au pouvoir du multipartisme et des régimes militaires d'orientations idéologiques différentes (conservatrice, socialiste et islamiste), le Soudan depuis son indépendance n'a cessé d'être gouverné par la même élite politique ».

Il en va de même en Mauritanie où les classes dirigeantes d'aujourd'hui sont généralement les descendants des grandes familles qui hier contrôlaient les émirats et se sont alliées aux colons. Au lendemain de l'indépendance, de façon logique, elles se sont vues attribuer les plus importants postes. Aujourd'hui, tout aussi naturellement, les jeunes fils issus de ces mêmes familles poursuivent leurs études à l'étranger et, une fois diplômés, s'insèrent à leur tour dans les hautes sphères.

La capitale concentre l'argent, le commerce et les hommes, et sans grande surprise, les différents détenteurs du pouvoir, non seulement politique mais également économique. Elle est le lieu où s'étendent les racines de l'« État-rhizome » (Bayart, 1996), ainsi que les « nodosités territoriales » (Raffestin, 1980) et micro-territorialités que chaque groupe entretient et alimente. La ville primatale hiérarchise le réseau urbain de même que la société : tout se passe désormais à la capitale, où chacun essaie de se placer, de faire figurer sa région dans l'orbite du pouvoir. Villes et systèmes urbains sont des tremplins au service de la classe dirigeante. Assurément, résider dans la capitale revient à se rapprocher fortement du pouvoir, à ressentir ses marques visibles, et parfois même à se sentir oppressé par tous ces symboles.

Les conséquences de cette concentration en un seul et unique point peuvent être pernicieuses. Eu égard à cette emprise sur de vastes *hinterlands*, on peut se demander si la capitale ne se comporte pas en parasite. On pourrait en effet lui reprocher d'étouffer, d'inhiber, de phagocyter le reste du territoire avec lequel elle se confond souvent. Or, parce qu'elles sont justement en position de place centrale et à la tête des différents réseaux, les deux villes font valoir leurs pouvoirs d'intégration : c'est bien grâce à elles que les espaces

marginiaux sont intégrés au territoire, ne serait-ce qu'à travers les transports et les réseaux de pouvoirs qui convergent vers elle. En Mauritanie, l'*hinterland* correspond à l'ensemble du territoire national, fortement sous la dépendance de la ville primatale ; l'*hinterland* de Khartoum semble quant à lui plus restreint : le Sud-Soudan lui échappe car depuis trop longtemps coupé du nord du pays et davantage tourné vers les pays septentrionaux voisins. Autrement dit, la localisation topographique de la première ville se veut moins primordiale que sa position topologique (Retailé, 1997 : 252), lui permettant de faire valoir sa faculté à la connexité et à la centralité. Ces deux principes lui permettent de subsumer la discontinuité spatiale en mettant en relation différents réseaux et en diffusant une certaine continuité sociale et politique. La macrocéphalie ne doit pas uniquement être entrevue comme un problème puisqu'elle participe de la centralisation, de l'affirmation et de la légitimation de l'État qui a pleinement investi cet espace. C'est parce qu'il se met en scène dans cet espace de centralité et de nodosité réticulaire qu'il est en mesure de s'imposer partout et en tout lieu.

6.2 Au miroir des ambitions nouvelles : pétrole et métropolisation

Ces deux villes sont fortement soumises au contrôle de l'État, principe qui lui permet de s'en servir pour asseoir ses nouvelles ambitions. Depuis peu, les régimes mauritanien et soudanais développent de nouvelles stratégies internationales : ils se veulent ouverts économiquement sur le monde, prêts à entrer dans l'économie libérale. Pays pétroliers, la Mauritanie et le Soudan développent de grands espoirs en matière de développement, ce qui se traduit par des changements urbanistiques d'envergure, largement influencés par les pays du Golfe. Si nous ne sommes pas là en présence de villes globales au sens où l'entendait Saskia Sassen (1991) pour les villes de Tokyo, Londres et New York, Nouakchott et Khartoum présentent néanmoins certains attributs du phénomène de métropolisation, exploité par les régimes pour redorer leurs images de marque pour le moins ternies.

6.2.1 Les pays du Golfe : un modèle à imiter pour ces pays pétroliers

Pétrole soudanais et influences saoudiennes

Il a déjà été fait mention des relations ambiguës entre le Soudan et les pays du Golfe, et en particulier avec l'Arabie saoudite. A cause de leur position « d'Arabes de la périphérie », les Soudanais, nombreux dans les pays du Golfe, développent un certain mimétisme, calqué sur le modèle des pays arabes voisins. Al-Baqir al-Afif Mukhtar (2002) souligne, non sans une certaine ironie, que les Nord-soudanais émigrés vont jusqu'à prendre l'accent arabe du pays dans lequel ils résident – ce que ne font jamais les Saoudiens habitants à Khartoum. Depuis les années 1980, les pays arabes producteurs de pétrole attirent les Soudanais, créant une véritable hémorragie des jeunes diplômés et cerveaux. En 2005, le nombre d'expatriés dans les pays arabes est estimé à 661 027 personnes, dont 553 600 dans les pays du Golfe – la seule Arabie Saoudite en accueille 456 074 (*Statistical year book*, 2005 : 76)²⁰³. Depuis 1975, ce sont 1,5 millions d'individus qui auraient tenté leur chance dans les pays du Golfe (Beaugé, 1989 : 570). Travailler dans les États pétroliers est gage de richesse : les *musafirîn* (littéralement « ceux qui voyagent », et par extension « ceux qui travaillent dans les pays du Golfe ») sont considérés aujourd'hui comme les symboles de la réussite, les « bons partis » avec lesquelles les femmes de milieux aisés espèrent se marier.

Le Soudan semble vivre à l'heure saoudienne, bien plus que dans l'orbite Egyptienne. L'exploitation pétrolière explique encore la forte présence de Saoudiens sur le territoire soudanais. Ces gisements pétroliers, découverts au milieu des années 1970 dans la partie méridionale du pays, sont majoritairement exploités par des compagnies étrangères²⁰⁴. L'entreprise nord-américaine Chevron est la première à obtenir une concession dans le sud du pays et commence à forer en 1977. En 1980, un grand potentiel pétrolier est révélé dans le Haut Nil occidental, alors que les combats reprennent. Suite à des conflits à répétition, Chevron se retire en 1990. Aujourd'hui, les Canadiens (avec l'entreprise Arakis), mais surtout les Chinois (CNPC) et les Malais (Pétronas), et les Soudanais eux-mêmes (Sudapet, compagnie nationale) se partagent les sites (Héry, 2003 : 20). La présence des compagnies asiatiques occasionne des rapprochements stratégiques avec l'Extrême-Orient. Les retombées financières profitent largement aux tribus arabes qui s'en servent comme faire-valoir auprès de leurs voisins saoudiens et des Emirats. Le Soudan est devenu une puissance pétrolière

²⁰³ Seules 655 personnes sont dénombrées dans des pays africains et 1767 en Europe.

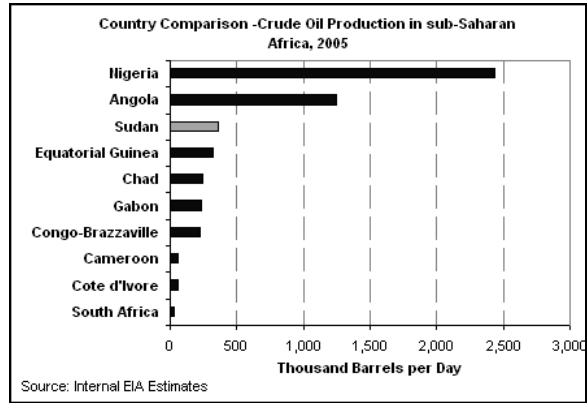
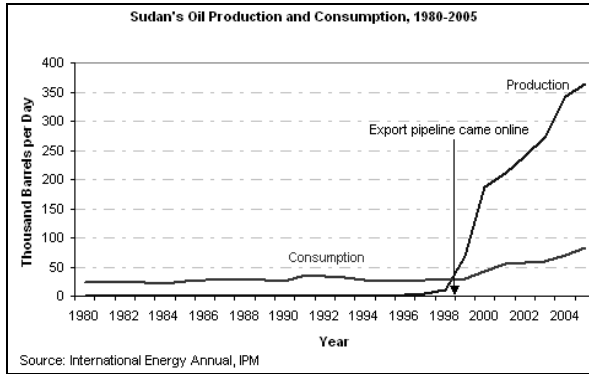
²⁰⁴ Le Soudan bénéficie également de la présence de mines de fer et de gisements d'or (au nord-est du pays).

moyenne : 390 000 barils sont produits par jour et rapportent presque 1,9 milliard de dollars par an (Prunier, 2005).

Le gouvernement soudanais tire d'énormes ressources financières de cette exploitation et la localisation des sites d'exploitation, essentiellement dans le Sud, fournit l'une des clefs de compréhension à la guerre civile Nord-Sud. Jennifer Héry (2003) faisait remarquer que les pétrodollars n'ont de cesse de déstabiliser cette région : les compagnies attisent les conflits et les forces gouvernementales profitent très largement de ces recettes pétrolières qui viennent contrebalancer une économie largement fragile. Pendant de nombreuses années, les recettes pétrolières quotidiennes n'ont « d'autres destinataires que le budget de l'armement » (Héry, 2003 : 23), ce qui explique que le gouvernement de Khartoum a eu les moyens de mener à bien cette guerre coûteuse, investissant dans des armes toujours plus perfectionnées. Indirectement, comme cela a pu s'observer très récemment avec les problèmes du Tchad voisin, les compagnies pétrolières sont les plus grands fossoyeurs du Soudan. La situation devrait changer puisque la signature des accords de paix entre le Nord et le Sud Soudan prévoit un partage équitable des revenus du pétrole entre les deux parties. L'heure est donc aux évolutions et à l'ouverture, ce qui se lit dans le tissu urbain où les projets les plus fous sont en passe d'être réalisés.

PLANCHE 21 : La production pétrolière au Soudan : la pomme de discorde

Figures 7 a, b et c : Production et localisation du pétrole



La Mauritanie pétrolière ou comment se tourner vers l'est

La Mauritanie pâtit d'une mauvaise image au sein du monde arabe. Pendant longtemps, le gouvernement mauritanien est dédaigné par ses confrères arabes qui ne voient là qu'un État de seconde zone, dénué d'intérêt, bien grand... mais bien pauvre. A l'image de Djibouti, la Mauritanie a été mise sur le banc de touche, ce qui a entraîné un fort ressentiment de la part du peuple maure. Les événements de 1989 ont montré combien Nouakchott était isolée sur la scène arabe. Mis à part l'Irak, aucun autre pays n'a tenu à exprimer sa solidarité, certains, comme le Maroc, allant même jusqu'à soutenir Dakar. *De facto*, la Mauritanie a encore du mal à trouver sa place au cœur de cet ensemble. En réaction à ce mépris mal feint par les frères arabes, et surtout suite à des pressions américaines, le pays a opté pour un virage périlleux : elle a rompu le consensus arabe en établissant des liens avec Israël et suit là le chemin emprunté avant elle par l'Égypte et la Jordanie. En 2001, le Ministre mauritanien des Affaires étrangères se rend à Jérusalem. Les articles fustigent la Mauritanie « *La Mauritanie fait-elle encore partie du monde arabe ?* » se demande un journaliste de *Al Hayat* (Courrier International n°554, 14/06/2001). Depuis, les deux États entretiennent des relations cordiales. La capitale s'est même dotée d'une ambassade israélienne, hautement surveillée. Pour l'instant, le pays n'a aucun rôle médiateur entre Israël et les membres de la Ligue Arabe, mais tout le monde s'interroge sur la raison de ce rapprochement diplomatique, sujet à bien des controverses. Vengeance envers les partenaires arabes qui n'ont pas même daigné afficher un semblant de solidarité envers Taya lors des événements de 1989 ? Pression américaine ? Volonté de confirmer ses alliances avec les États-Unis²⁰⁵ et s'affirmer ainsi comme un acteur international ?

Quoiqu'il en soit, ce rapprochement augure un véritable divorce entre le peuple mauritanien, farouchement opposé à ces tractations avec Israël, et les ambitions diplomatiques du gouvernement Taya. Les Mauritaniens se sentent bafoués, trahis et méprisés par leurs dirigeants dont la politique va à l'encontre totale de leurs convictions. Pour les Maures en particulier, la Mauritanie n'est plus ce pays porteur du message musulman et de l'arabité. Les dernières manifestations de ce rejet ont eu lieu au début du mois de mai 2005, lorsque le Ministre des Affaires Étrangères israélien, Sylvain Shalom, a rendu visite à Ould Taya et a

²⁰⁵ La Mauritanie s'est largement rapprochée des États-Unis, conséquence d'un refroidissement de ses relations avec la France après l'affaire Ely Ould Dah en juillet 1999. Cet officier mauritanien a été mis en examen par le tribunal français de Montpellier pour tortures et crimes. Il s'enfuit en Mauritanie, acte que la France condamne. Quelques temps après, la Mauritanie accepte de céder une partie de son territoire aux Américains pour leur permettre d'entraîner leurs troupes et de dresser un dispositif antiterroriste. L'augmentation du nombre de Corps de la Paix (*Peace Corps*) ces dernières années trahit encore cette présence américaine de plus en plus visible.

souligné le « courage » de la Mauritanie. Des émeutes ont éclaté – notamment à l’université – traduisant un fort mécontentement. Parallèlement à cette visite, des rafles d’individus supposés terroristes, dans la mouvance salafiste, n’ont en rien détendu le climat. En juillet 2005, soit deux mois après, c’est Mahmoud Abbas qui se rend à Nouakchott.

La politique extérieure mauritanienne est donc on ne peut plus ambiguë. Le pays ne cesse de se réclamer du monde arabe au point que la République Islamique de Mauritanie tend à devenir République arabe de Mauritanie. L’amalgame est fait entre arabe/islamique/musulman, ce qui ne va pas pour déplaire aux dirigeants. Mais, paradoxalement, la Mauritanie n’hésite pas à passer pour le canard boiteux des nations arabes en s’affichant au côté d’Israël.

En 2006, un élément vient complètement changer la place de la Mauritanie sur l’échiquier géopolitique : le pays entre dans le cercle très fermé des États producteurs de pétrole et entend bien se venger de ses voisins qui l’ont toujours pris de haut. Des gisements en eau profonde, dénommés « Chinguetti », et situés à 90 km des côtes ont été découverts en mai 2001. Les perspectives sont bien réelles : la Mauritanie renferme un potentiel pétrolier estimé à 120 millions de barils de haute qualité. La compagnie australienne Woodside, pionnière sur le territoire mauritanien, table sur 75 000 barils jour (*Marchés tropicaux*, 2004 : 1536). Une plate-forme flottante de production, stockage et transfert de pétrole est fonctionnelle depuis le 24 février 2006, date de l’extraction du premier baril²⁰⁶. Un second gisement vient d’être découvert et pourrait produire 50 000 barils/jour en 2007 et 150 000 deux ans plus tard. Les réserves découvertes sont estimées à 400 millions de barils de brut et 30 milliards de mètres cubes de gaz, ce qui ferait de la Mauritanie l’un des 10 plus grands producteurs africains. La rente pétrolière devrait rapporter à la Mauritanie 350 millions de dollars par an pour un PIB actuel de 1,1 milliards de dollars (Sources : ICG, 2006).

Cette nouvelle ressource devrait encore renforcer la centralité de la capitale puisque la plate-forme d’extraction se trouve au sud de Nouakchott. Le cœur économique de la Mauritanie, jusqu’alors centré sur Nouadhibou, pourrait glisser progressivement vers le sud.

En attendant, la manne pétrolière suscite un immense espoir pour le peuple mauritanien, mais est également source de craintes car elle attise les tensions entre les groupes oligarchiques.

²⁰⁶ En comparaison, le Nigéria, sixième exportateur mondial, met sur le marché 2,6 millions de barils par jour, expliquait Marie-Pierre Olphand, correspondante de RFI en Mauritanie, dans une double page du *Monde* (« Mauritanie, rêve d’or noir », *Le Monde*, 01/03/06)

Déjà, les rumeurs les plus folles courent : on parle de 300 emplois créés. Pourtant, certains employés de la firme australienne Woodside en charge de l'exploitation, démentent ces rumeurs « *au mieux, il va y avoir dix postes de créés. En fait, l'exploitation est off shore. Il n'y aura pas de raffinage ici. On extrait le pétrole qui ensuite part directement en Europe. Les retombées vont être bien minces pour les populations. Mais le gouvernement ne le dit pas. Il continue à faire comme s'ils allaient tous devenir riches* ». (Entretien à l'Ambassade d'Australie à Paris, avril 2005).

Les Maures, qui revendiquent une ascendance yéménite et n'ont de cesse de mythifier leur bédouinité, voient dans l'exploitation pétrolière un moyen de se rapprocher des États arabes et de s'identifier aux habitants du Golfe²⁰⁷. Les plus enthousiastes d'entre eux se voient déjà de riches émirs. L'assimilation avec la péninsule arabique n'est pas seulement idéale. Le terme choisi pour désigner le site – « Chinguetti » – en est l'illustration même. Chinguetti est une ville connue de part et d'autre du monde arabo-musulman. Ce terme n'a pas été choisi par les Australiens qui exploitent les réserves mais bien par le gouvernement, comme si les retombées du pétrole n'étaient réservées qu'aux seuls descendants du *Bilad ash-Shingît*. Le deuxième site d'exploitation s'appelle pour l'instant « *thiof* », terme d'origine wolof qui désigne un poisson très apprécié par les Mauritaniens. Il n'est pas exclu que le gouvernement cherche à changer cette appellation, à l'arabiser en quelque sorte (par un Ouadane, Oualata ou peut-être encore Tichitt) complétant ainsi le panel des villes arabes, et révélant au grand jour des stratégies pour se rapprocher de l'est, vers lequel les Mauritaniens sont déjà très largement tournés.

6.2.2 Quand les tours de verre reflètent les nouvelles orientations : fonctions métropolitaines et verticalisation des paysages urbains

Nouakchott et Khartoum connaissent des transformations particulièrement rapides et importantes. Elles rendent compte des évolutions politiques sensibles : les deux États tendent à s'ouvrir et à profiter du phénomène de métropolisation qui gagne les deux villes. La concentration de fonctions métropolitaines se matérialise physiquement et spatialement par l'élévation des formes urbaines. Pour arriver à s'ancrer à l'économie monde tout en restant accrochés à leur idéologie, les deux régimes s'inspirent des pays du Golfe qui semblent

²⁰⁷ Les Mauritaniens sont peu nombreux à être partis travailler dans les pays du Golfe. Ils seraient de l'ordre de 500 personnes, principalement aux Émirats Arabes Unis, Qatar et Koweït. On retrouve certains Négromauritaniens qui occupent des emplois de chauffeurs ou d'ouvriers ; les Maures sont plus généralement des intellectuels (professeurs d'université, enseignants religieux, magistrats musulmans...). D'autres encore sont policiers (recrutement tous les deux ans) ou, plus surprenant, « jockeys » pour les courses de chameaux.

s'accommoder de dynamiques parfois contradictoires. Les deux capitales tentent de suivre l'évolution des places commerçantes ultralibérales de leurs grandes sœurs, ou du moins qu'elles voient comme telles, que sont Dubaï, Abu Dhabi, Riyad...

« *Nouakchott, construisons la ville de demain* »

« Nouakchott de demain... Avec nos banques construisons notre avenir », tel est le nouveau slogan affiché par les panneaux publicitaires de Nouakchott. Une ville à construire, et pas n'importe laquelle si l'on s'en réfère aux bâtiments figurés. Une ville nouvelle sur le modèle des villes du Golfe pour un nouveau régime. Depuis la prise du pouvoir du Comité militaire pour la justice et la démocratie en août 2005, la Mauritanie semble en plein renouveau. Le nouveau pouvoir de Ould Mohamed Vall entend se démarquer de l'ère Taya complètement délégitimée et impopulaire²⁰⁸ ; changement dont s'empresse de rendre compte la capitale.

Les dirigeants du CMJD (Comité Militaire pour la Justice et la Démocratie) ont exprimé leur volonté « de mettre fin aux pratiques totalitaires du régime » qui ont « engendré une dérive dangereuse pour l'avenir du pays » et se sont engagés à « créer les conditions favorables d'un jeu démocratique ouvert et transparent sur lequel la société civile et les acteurs politiques auront à se prononcer librement » (ICG, 2006). Pour valoriser cette société civile, plusieurs orientations ont été prises : les « journées de la concertation nationale » se sont tenues à Nouakchott du 25 au 29 octobre. 600 participants ont décidé de la création d'une Commission Nationale Électorale Indépendante (CENI) et du calendrier des élections. Le 24 juin 2006, les Mauritaniens étaient invités à voter par référendum pour une révision de la constitution. Le président avait au préalable lancé une vaste campagne de sensibilisation à travers tout le pays. Les discours exhortant au changement se sont succédés :

« Il faut que vous veniez tous, par tous les moyens, voter pour une Mauritanie nouvelle, pour une nouvelle nation » Discours de Mohamed Ould Vall à Zouérate, le 29/05/06

« Le changement que nous voulons ne procède ni d'un désir de vengeance, ni d'une volonté de haine. C'est un changement qui vient du cœur et qui s'adresse à tous les Mauritaniens. (...) Seule voie possible pour parvenir à nos objectifs de bâtir un État où les populations cohabitent dans la fraternité, la solidarité et le respect mutuel ». Discours de Mohamed Ould Vall à Atar, le 27/05/06

²⁰⁸ Selon un rapport d'International Crisis Group (« La transition politique en Mauritanie : Bilan et perspectives », 2006), le renversement de l'ancien régime Taya s'explique par ses atteintes répétées aux droits de l'homme, par sa corruption généralisée, la mauvaise distribution des richesses, la concentration entre les mains de quelques hommes des ressources du pays, ses liens avec Israël, les convoitises du pétrole qui alimentaient les luttes entre les factions.

Les Mauritaniens se sont massivement déplacés puisque 76% de participation ont été atteints pour dire « oui » à l’alternance démocratique (96,7%). Dans la continuité, le 19 novembre 2006 se tiendront les élections municipales, suivies des sénatoriales le 19 janvier 2007 puis de la présidentielle le 11 mars 2007. En guise d’exemple, les membres du CMJD se sont engagés à ne se présenter à aucune élection. Le nouveau gouvernement entend donc créer un nouvel État, une nouvelle nation... et, de façon logique, une nouvelle capitale.

Les mutations semblent s’être accélérées à Nouakchott ces dernières années et plus encore ces derniers mois. Si au départ, Nouakchott est « une ville plate comme une assiette et n’est défigurée par aucune construction géante qui serait aussi bien de mauvais goût que parfaitement inutile et ridicule là où il est loisible de construire au large. » (Laigret, 1969 : 99), les temps ont bien changé puisque quelques bâtiments transpercent désormais le ciel bleu de la capitale. Les mutations sont d’autant plus visibles qu’elles se limitent à un espace restreint qui s’étend autour du « marché Capitale » et le long des trois avenues principales : Abdel Nasser, De Gaulle et Kennedy (Planche 17, carte 29). Ce sous-quartier abrite des banques, des groupes d’assurances, des sociétés d’État. Les agences immobilières, les grandes sociétés d’informatique, de télécommunications, de climatisation, de transports, les compagnies aériennes, les cliniques et un peu plus au nord, les ambassades, les ONG y ont leurs représentations. Ces sièges alternent avec des commerces dits de luxe, des hôtels, des restaurants, des cyber-cafés. Bien sûr, on est loin de la *skyline* et à Nouakchott, le « gratte-terre » domine très largement. Ceci étant, les Nouakchottois n’ont pas oublié de se brancher au réseau planétaire de la globalisation, si l’on en juge par toutes les antennes téléphoniques et autres NTIC qui ont littéralement explosé dans la capitale. Et, ils ne comptent pas s’arrêter de si tôt, comme l’atteste le nouveau centre d’affaire de la capitale qui vient d’être achevé, appelé « *Al Khaima City Center* » (photo 16).

Une publicité faisant la promotion du « *Al Khaima City Center* » est parue dans le journal *Jeune Afrique-L’intelligent* (12-18 juin 2005) : « Au cœur de Nouakchott et des affaires, un lieu de prestige. Un espace convivial et professionnel où la tradition s’allie à la modernité ».

Donnant des compléments sur l’édifice, l’annonceur énumère les infrastructures : « Shopping center moderne. Bureaux modulables hyper-connectés. Appart-hôtels luxueux. Restaurant panoramique en terrasse ». Le lecteur demeure quelque peu abasourdi et s’y reprend à deux fois. Est-ce bien de Nouakchott dont on parle ou d’un énième *mall* qui viendrait d’ouvrir à Dubaï ?

De tout évidence, le centre-ville est désormais appelé à devenir la vitrine du futur État pétrolier. De nouveaux points névralgiques apparaissent et l’on observe un glissement de la

centralité²⁰⁹ vers le nord et l'est de la ville. Les villas de Capitale sont désormais vendues ou louées à des entreprises et l'habitat résidentiel est devenu résiduel. Un nouveau quartier émerge au nord, autour du Palais des Congrès et de la Télévision Mauritanienne. Longtemps perçus comme excentrés, ces édifices sont aujourd'hui entourés de nouveaux sièges : l'Office National des Statistiques, le siège des Corps de la Paix américains (*Peace Corps*) et de nombreuses autres ONG se sont installés à proximité. Si Nouakchott n'est pas encore une ville polycentrale et conserve son organisation auréolaire première, le centre-ville s'étoffe et s'agrandit. La ville est en pleine transition, à l'image du pays : l'heure est à la construction de buildings de verre selon le modèle de la ville arabe du Golfe. Nouakchott se prend à s'élever, et à rêver...

²⁰⁹ Selon Philippe Gervais-Lambony (1994 : 35), la centralité se repère à travers l'élévation d'une partie du bâti, le mélange de style ancien et moderne, la présence d'activités commerciales importantes, une forte circulation piétonne et automobile, du bruit et de l'animation, l'équipement total du quartier (goudron, électricité, feux de signalisation...), l'abondance de surfaces réfléchissantes, telles que le verre, l'acier, combinées à des couleurs vives et scintillantes.

PLANCHE 22 : Les nouveaux édifices nouakchottois

Photo 16 : le « Khaima city center »



Les tentes du Khaima city center transpercent depuis quelques mois le ciel de Nouakchott. Ces tentes (*khayma* en *hassâniyya*) ont donné leur nom au lieu et rappellent les influences bédouines de la société maure. Au premier plan, une publicité pour le groupe de téléphonie « Mattel ».

Photo 17 : « Construisons Nouakchott de demain »



Clichés : R. Ciavolella, août 2006

« Avec nos banques, construisons notre avenir », tel est le slogan de la pancarte ensablée qui donne à voir « Nouakchott de demain », en hauteur. Le panneau laisse entendre que l'avenir du pays passe par le développement économique de Nouakchott et ses édifices calqués sur le modèle du Golfe. Le pétrole, les banques, les tours de verre... la future Mauritanie.

Khartoum, le nouveau Dubaï ?

A Khartoum, les bâtiments revêtent une toute autre envergure que ceux du « *Khaima City center* » de Nouakchott. Le centre européen accueille les bâtiments administratifs, les sièges des plus grandes entreprises, mais aussi les établissements de luxe le long du Nil. La verticalisation des bâtiments s'observe dans des proportions bien plus importantes que dans sa semblable mauritanienne : les tours de verre, très modernes, sont ici nombreuses et les goudrons se multiplient. L'argent du pétrole est visible, ainsi que l'ouverture au libéralisme (Planche 23). Parce que « le Soudan islamiste a tenté de jouer un rôle ambitieux mais particulièrement controversé sans en avoir les bases matérielles » (Marchal, Osman, 1997 : 83), il change aujourd'hui d'orientation, essaye de se défaire de son image de « pays islamiste » pour celle de pays ouvert sur l'extérieur et l'avenir. Si le gouvernement de Khartoum joue encore à l'heure actuelle un rôle ambigu – notamment dans la crise du Darfour –, il s'est considérablement rapproché des États-Unis et prétend faire preuve de bonne volonté en se plaçant du côté de la lutte anti-terroriste. Khartoum tente donc de redéfinir sa place sur la scène internationale : dans sa volonté d'attirer les capitaux étrangers, rien n'est laissé au hasard. Après avoir été capitale arabe en 2005, elle entend devenir la « capitale des sommets », comme le titrait la revue *Sudanow* en mars 2006²¹⁰. La ville a accueilli le sommet de l'Union Africaine en janvier 2006, puis celui de la Ligue Arabe en mars – largement boycotté par les états membres. Par ailleurs, la capitale bénéficie des retombées de la présence occidentale depuis le déploiement de l'aide humanitaire d'urgence depuis 2002. En devenant la « capitale de l'humanitaire » (Bartoli, 2006), Khartoum se voit investit de nouvelles fonctions en accueillant cette population aux moyens souvent conséquents. Le changement serait radical comme l'affirme ce cours texte diffusé par l'Ambassade du Soudan en France :

« En pleine phase de remembrement initiée à l'occasion de la signature de l'accord de paix du 9 janvier 2005 [...], le président Omar Hassan Al-Bachir ne ménagera aucun effort pour faire du Soudan un havre de paix et de prospérité. Déjà, malgré la situation au Darfour, le Soudan se positionne progressivement comme une puissance régionale, ajoutant à sa configuration géostratégique la prégnance de son embellie économique. Il suffit de se rendre à Khartoum pour s'en rendre compte : hôtels et palaces ne désemplassent pas, tant l'affluence d'investisseurs et hommes d'affaires est grande » (*Information Soudan, Lettre d'information Ambassade du Soudan*, Paris, Avril 2006)

Cette ouverture, liée à « l'islamisme pragmatique » trouve pleinement sa transcription dans les nouvelles formes urbanistiques. Comment ne pas faire l'amalgame alors entre ces

²¹⁰ Sources : *Sudanow*, 21 mars 2006, « Khartoum capitale des sommets », numéro spécial, 42 pages et *Al Bab*, nov déc 2005, issue four, 92 p. (Op. cit. in Bartoli, 2006).

nouvelles formes urbanistiques khartoumoises et celles que l'on peut observer dans les pays du Golfe. Le style clinquant et la démesure ne sont pas sans rappeler les places marchandes de la péninsule arabique. Khartoum calque son évolution sur les cité-États voisines, devenues ses modèles. Il n'est qu'à en juger les nouveaux bâtiments et le très ambitieux programme appelé « Khartoum CBD ».

Le CBD de Almogran : « dreams are my reality »

La réalisation du CBD de Almogran est l'un des plus grands projets de Khartoum. L'idée est de faire de la pointe ouest de Khartoum, au niveau de la confluence des deux Nil, un véritable CBD, une « area of business prosperity ». Ce CBD, qui se propose d'accueillir 6500 résidents répartis dans 1200 appartements de bureaux et 7 hôtels ainsi que 50 000 employés, se veut la porte d'un monde d'opportunités, comme cela est exprimé dans les divers supports publicitaires. Ce nouveau quartier devrait s'agencer autour de deux pôles : le quartier des affaires au nord, qui se présentera comme un alignement de buildings, et un ensemble résidentiel de luxueuses villas au sud, à proximité d'un golf 18 trous et de la forêt classée de *sunuut*. La zone résidentielle, dont la construction devrait débuter en 2006 et durer 7 ans, prévoit 1100 villas, 6700 appartements et 3 hôtels, pour 34 500 résidents et 8000 employés.

Autour, la création d'une marina est également prévue, s'inspirant peut-être de l'île palmier actuellement en construction à Dubaï. Ce projet est consultable sur un site internet et a fait l'objet de plusieurs films d'animation visibles en ligne (www.alsunut.com). Dans le support vidéo, le gouverneur de l'État de Khartoum et l'un des dirigeants de la grande société DAL, les deux principaux investisseurs des travaux estimés à 4 milliards de dollars, font la promotion du Soudan et des opportunités qu'offre Khartoum. On y voit encore les habitants se rendre au CBD en voilier et le stationner dans la marina. Cela apparaît d'autant plus saugrenu que le fleuve est peu usité pour se déplacer (exception faite pour rejoindre l'île de Tuti), contrairement à l'amont du Nil où la *felouq* égyptienne (bateau à voile) demeure encore très usitée. *Skyline*, riviera, parc, club de voile, golf et villas de luxe, telle est l'ambition affichée par Khartoum. Pour autant, à aucun moment dans la vidéo, il n'est question du reste de la ville ni de savoir comment ce CBD sera relié et intégré aux autres quartiers.

Figure 8 : Mogran, le CBD

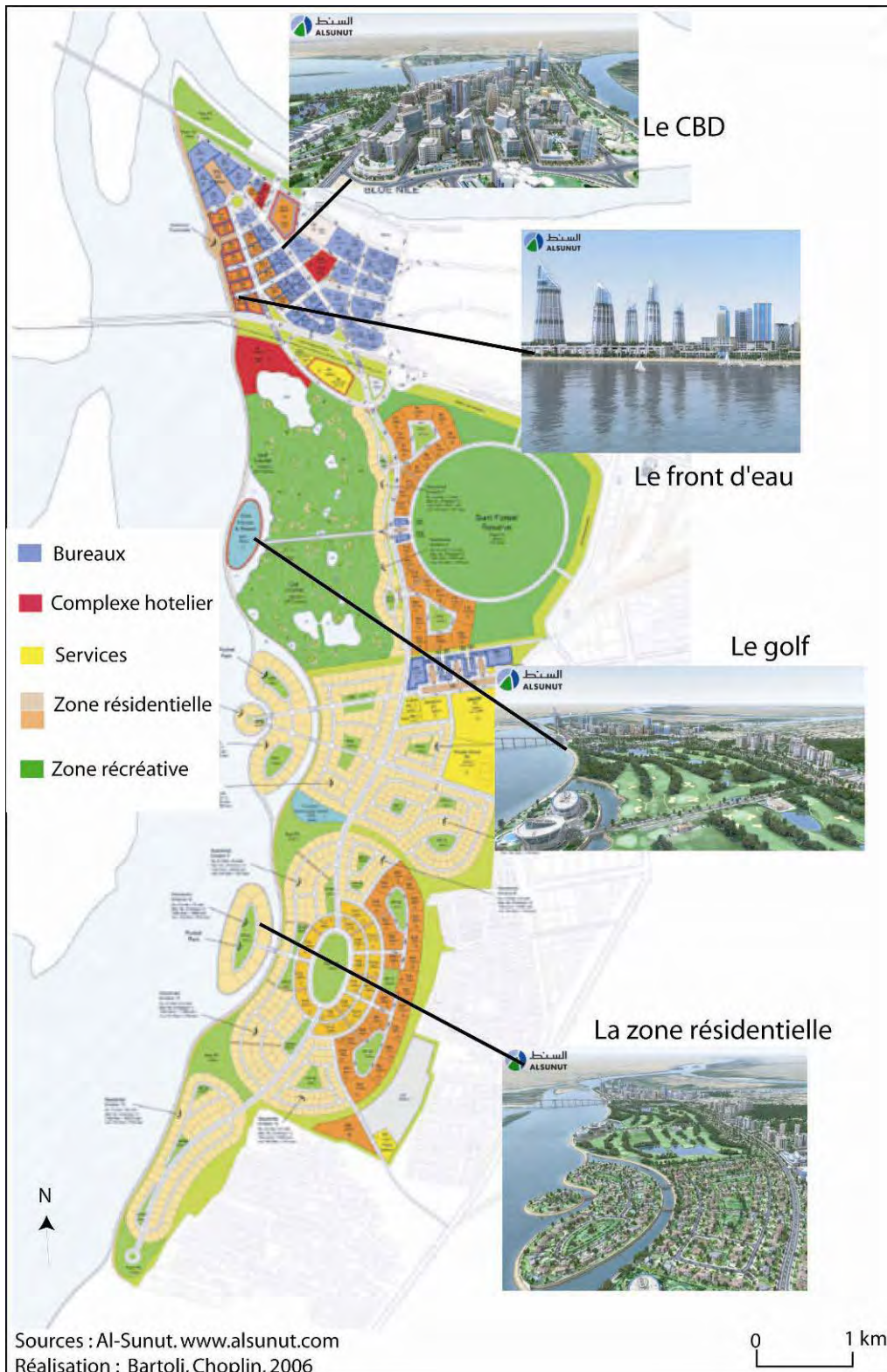


PLANCHE 23 : Les tours de Khartoum

Photo 18 : La nouvelle école militaire (Omdourman)



Photos 19 a et b : « Shâria` 15 » (rue 15) et ses immeubles de verre (quartier Amarat)



Clichés : S. Bartoli, avril 2006 / A. Choplin, juillet 200

Cette « Rue 15 » symbolise la réussite de Khartoum et son ouverture au monde. Boulevard planté de grands luminaires sponsorisés par Coca Cola, elle s'impose comme une nouvelle centralité dans ce quartier péri-central qu'est Amarat (Denis, 2005 : 22).

Photo 20 : La Tour du premier septembre



Cette tour construite par les Libyens, et communément appelée « tour Qadhafi » du même nom que celle que l'on peut observer à Tripoli, reprend la forme de la tour architecturale d'un voilier (à l'image du « *Bûrj al-`arab* » à Dubaï, symbole de la réussite du monde arabe et de la puissance financière). Elle est constituée d'un grand hôtel et un immense centre commercial tout aussi luxueux.

Ce projet, bien utopique, s'inscrit dans la multitude de grands projets qui animent désormais la ville. Utopique mais pas forcément irréfléchi, car sans parvenir à une trentaine de tours inspirées de Dubaï, il est indéniable que Khartoum commence à attirer les investissements. La paix toute relative est là, le niveau de vie augmente, les effets du pétrole commencent à se faire sentir maintenant que l'argent ne s'évapore plus entièrement dans l'effort de guerre. Il n'est pas exclu que la capitale attire certains gros investisseurs du Golfe (et le choix du support numérique n'est pas anodin puisque c'est ainsi que se vendent la plupart des suites, bureaux et appartements à Dubaï). Parmi les autres grands projets, il est prévu de construire deux ponts qui devraient relier Tuti à Khartoum-Nord et Khartoum. Les problèmes de circulation sont tels que l'on a sacrifié la tranquillité de ce havre de verdure en plein milieu du centre-ville pour le transformer en grand rond point multimodal.

Verticalisation et densification, tels sont les nouveaux indices de la métropolisation dans la capitale. Les ambitieux bâtiments qui s'élèvent ne font que rappeler les messages de domination du pouvoir central et les formes architecturales choisies reprennent le modèle de l'ultra-libéralisme arabe fondé sur la rente pétrolière. Le processus de métropolisation, plus prononcé au Soudan, est donc largement exploité par les régimes à qui il permet de concentrer leur puissance en un seul lieu. Il participe donc de la primauté de la capitale, de l'affirmation du Pouvoir, de la réaffirmation de son autorité et de son rayonnement à l'échelle internationale. La verticalisation des formes urbaines en dit long, car ces élévations ne font finalement que reproduire et matérialiser les relations verticales du pouvoir, d'une élite qui domine depuis ses hauteurs les basses couches de la société. Mais si Khartoum et Nouakchott espèrent s'affirmer comme de nouvelles places financières, notons que les lieux affectés par le processus sont restreints. Cette prospérité n'est donc que toute relative et surtout très sélective : les attributs métropolitains se concentrent dans l'hypercentre, et en dehors, la pauvreté reprend le dessus. Les formes urbaines, par leur hauteur et leur taille, sont des indices de cette accumulation puis redistribution des richesses selon un gradient centre-périphérie. Khartoum et Nouakchott se présentent comme des villes à trois étages avec un quartier central élevé, des ensembles autour qui comptent quelques rares maisons en hauteur et enfin de basses périphéries. L'État unifie sa capitale par le rôle qui lui est dévolu mais établit également une différenciation spatiale entre les quartiers puisque certains sont privilégiés en recevant l'essentiel des investissements économiques (Signoles, 1985 : 721).

Incontestablement, Khartoum et Nouakchott dominent de façon idéologique et matérielle le territoire national. Ces signes de suprématie permettent-ils pour autant de qualifier Nouakchott et Khartoum de métropoles, terme qui selon les auteurs de l'ouvrage collectif *Métropoles en mouvement* (Dureau *et alii*, 2000) ne s'applique qu'à une ville de taille importante et à la position forte ? Rien n'est moins sûr car ces deux villes restent marginales sur la scène mondiale et n'ont qu'un poids moindre, circonscrit aux limites territoriales. Aussi préférons-nous reprendre l'expression de « métropoles incomplètes » élaborée par Milton Santos (1975) qui sous-entend que ces villes ont des pouvoirs de premier ordre, centralisent, mais ne disposent rarement de moyens suffisants pour mettre en application leurs directives. On est ici bien loin de la ville postmoderne, incarnation urbaine de la globalisation décrite par Soja (2000), mais on retrouve, à l'instar de tous grands pôles urbains régionaux, certains indices de la métropolisation (verticalisation des paysages, densification, polycentralité...).

Métropolisation parfois subie, souvent instrumentalisée et métropoles « incomplètes », les deux capitales reflètent les tentatives d'insertion économique et les recentrages politiques opérés par les pays sur la scène internationale. La fabrique identitaire aurait en apparence changé. L'heure ne serait plus à l'arabisation de la capitale mais à sa modernisation. Or, notons que cette modernité mise en avant n'est pas décontextualisée du champ politique. Aucune rupture n'est à relever puisque c'est la modernité de la péninsule arabique qui fait désormais office de référent.

L'hypertrophie soulignée ne saurait nous faire surestimer le poids de cette capitale, ni donner plus de consistance qu'elle n'en a à la thèse du « parasitisme urbain ». Si les décisions se prennent dans ce lieu de centralisation, bon nombre de processus lui échappent et, fréquemment, elle ne parvient à assurer et assumer les besoins économiques et sociaux du pays, de même qu'elle peine à diffuser son autorité et à impulser dynamiquement le reste du territoire. Et, comme le rappelle Clément Lechartier (2005 : 115), la capitale a beau être le centre politique et économique, elle n'empêche pas l'existence d'autres centralités en milieu rural. Il ne faudrait donc pas réifier cette capitale des pays du Sud qui domine tout autant qu'elle est dominée, notamment par d'autres pouvoirs qui injectent également leurs propres conceptions spatiales.

CHAPITRE VII. Multiplication des acteurs et nouvelles conceptions de l'urbain : des contre-pouvoirs ?

En dépit de politiques urbaines fortes menées par les dirigeants qui tentent de fabriquer leur capitale en se voulant agenceurs et aménageurs de leur territoire, les capitales soudanaise et mauritanienne sont réceptives à d'autres signifiants et rhétoriques parmi lesquels ceux de la Banque Mondiale, des ONG ou des pouvoirs locaux. Ces derniers conditionnent eux aussi les évolutions de la capitale en concurrençant les régimes, en leur reprochant leur incapacité à gérer ces espaces et en faisant prévaloir d'autres méthodes qu'ils appliquent directement en milieu urbain. Dans le contexte actuel de mondialisation, les organismes et instances internationales sont désormais incontournables. Ils ont, à l'instar des pouvoirs publics, cherché à investir les moindres recoins de l'espace public laissés entrouverts. Alors que le champ urbain est longtemps resté en marge de leurs interventions, il apparaît aujourd'hui comme un élément central. La Banque Mondiale et les ONG se présentent comme des acteurs urbains à part entière, chacun transposant dans l'espace ses propres référents, sa propre conception de l'objet ville. Dans cette « configuration développementaliste » (Olivier de Sardan, 2001 : 7), dans cet « univers cosmopolite d'experts, de bureaucrates, d'ONG, de techniciens, de chercheurs, d'agents de terrains », la superposition de plusieurs idéologies et la multiplication des projets, parfois inopérants, souvent opposés, est inévitable. Ce nouveau paysage complexifie l'évolution de ces ensembles urbains et rend impossible toute vision cohérente. La ville se mue progressivement en une « arène » (*Ibid.* : 59) où différents acteurs sociaux s'affrontent et se confrontent autour d'enjeux de pouvoir, d'influences et de certaines représentations et normes.

Ce septième chapitre entend présenter les diverses idéologies, désormais transposées en milieu urbain et qui permettent l'émergence de nouveaux espaces alternatifs de régulation. Face à cette multiplication d'intervenants qui conditionnent leurs marges de manœuvre, les pouvoirs centraux semblent désarçonnés. Contre-pouvoirs et/ou garde-fous, ces acteurs amputeront l'État jusqu'alors omnipotent.

Bien évidemment, les contextes nationaux méritent ici d'être rappelés tant ils sont différents. Au Soudan, les interventions étrangères se font souvent dans l'urgence et au sein de missions humanitaires, tandis qu'en Mauritanie priment les projets pensés sur un temps long et selon une logique développementaliste. Nations Unies d'un côté, Banque Mondiale de

l'autre et au final un même trouble. Collaboration, cohabitation, connivence, opposition... telles sont les relations ambiguës qu'entretient l'État avec les acteurs exogènes. La capitale, située à la croisée de toutes les échelles se pose comme un observatoire privilégié. International, supranational, national mais encore local s'y articulent non sans mal. A travers l'étude de l'accès au foncier et des divers projets urbains, il s'agira de mettre en lumière les chevauchements de compétences, les décalages entre les attentes des acteurs extérieurs et les réalisations concrètes sur le terrain, et plus généralement les concurrences, stratégies ou encore conflits qui entourent les territoires de la ville.

7.1 Emergence de nouveaux intervenants et idéologies spatiales

BM, FMI, PNUD, UE, UN, ONG... L'heure est à la globalisation et à l'acronyme, semble-t-il. La globalisation a permis l'émergence de nouveaux acteurs collectifs mondiaux qui interviennent dans les sphères politiques auparavant dévolues aux États, au nom d'un principe, le développement. Dans les pays du Sud, et tout particulièrement en Afrique, la tendance est à la mise en cause de l'État : son pouvoir est décrié, sa légitimité controversée et son autorité reste à démontrer. Appréhendé comme une cause – si ce n'est la cause – de la stagnation et du ralentissement économique, l'État est devenu l'objet à combattre. Les acteurs du développement ne cessent d'avoir des discours négatifs, soulignant les dysfonctionnements, et prônent désormais un « moins d'État, mieux d'État », ce qui entraîne des tensions palpables. La ville est devenue leur lieu privilégié d'intervention, ce qui a entraîné une multiplicité des discours sur l'urbain, rendant plus opaque l'objet et son contenu qu'elle ne l'éclaircit.

7.1.1 Mondialisation, développement et « bonne gouvernance »

La ville dans les théories développementalistes

Depuis les indépendances, partout et en tout lieu, il n'est qu'un précepte, qu'un seul paradigme apparemment partagé par tous : le développement. Gilbert Rist (2001) va jusqu'à parler de véritable « croyance occidentale » et, dans sa démonstration, établit un rapprochement fort pertinent entre le vocabulaire usité dans le monde du développement et les

terminologies religieuses. Il rappelle que la notion de développement et les moyens de sa mise en pratique ont évolué au cours de ces cinquante dernières années où elle s'est imposée comme le but ultime vers lequel doivent tendre toutes les sociétés dites du Sud. A la suite de G. Rist, Gauthier de Villers (2003) distingue trois grandes phases dans les politiques de coopération internationale avec l'Afrique.

Après le réveil du Tiers-monde au lendemain de la seconde guerre mondiale et la phase d'espoir « développementaliste » des années 1970, le désenchantement caractérise les années 1980 marquées par le contexte de la crise²¹¹. Les politiques d'ajustement structurel s'imposent désormais : elles impliquent une plus grande rigueur budgétaire des pays du Sud, des pressions financières exercées depuis l'extérieur par les bailleurs, alliées à la libéralisation des marchés. Les économies se détériorent, et la pauvreté gagne du terrain²¹². Les ONG se lancent dans des interventions humanitaires, censées contrebalancer ces politiques économiques drastiques et compenser la détérioration des conditions de vie. Elles tentent de parer au plus pressé en comblant les *basic needs* (besoins primaires). Les années 1990 marquent le troisième tournant : aux ajustements structurels succèdent les ajustements politiques avec l'introduction de la « bonne gouvernance » en 1992.

Dans cette nouvelle ligne de pensée, la ville du Sud qui inquiète se place au cœur des préoccupations. Les métaphores ne manquent pas pour décrire cette ville qui effraie : la ville est présentée comme un véritable « organisme » renfermant un « cœur-poumon » asphyxié par des « verrues périurbaines » et autres « développements cancérigènes ». Parce qu'on annonce « le règne de l'urbain et la mort de la ville » (Choay, 1994), que l'on prévoit que les villes se transforment en « nécropoles » (Chombart de Lauwe, 1982), l'heure est au pessimisme et au ton alarmiste. Déjà en 1964, Lewis Mumford, faisait une description peu encourageante de la ville : « les hommes s'entassent dans des villes informes, amnésique et que l'automobile désorganise... » et comparait « ces immenses coulées urbaines [...] aux éléments désorganisés d'une armée en déroute qui a perdu ses chefs, abandonné ses

²¹¹ Durant cette phase se développe la théorie de la *self-reliance*, notion généralement traduite en français par « autonomie sociale » ou encore « développement autocentré » : les individus sont invités à se prendre en main, à valoriser les facteurs de production disponibles localement plutôt que d'être passifs à attendre que tout ne vienne d'en haut (Rist, 2001 : 201-228). Elle a d'abord été mise en œuvre en Tanzanie sous Nyerere, mais a connu un échec cuisant.

²¹² A ce moment, un mouvement intellectuel de gauche se structure pour dénoncer ces stratégies ultra-libéralistes et faire l'apologie des régimes du Sud. Pascal Bruckner, dans son essai *Le Sanglot de l'homme blanc* (1986), dénonce cette attitude « tiers-mondiste » qui consiste à mettre sur le dos de l'Occident tous les maux du Sud. Selon lui, si l'Occident n'est pas neutre, il ne peut pour autant être inculpé de tout. L'homme blanc ne peut se contenter de « sangloter » par culpabilité. Dans un autre registre, l'ivoirien Alpha Blondy dénonçait cette attitude en chantant que « les ennemis de l'Afrique, ce sont les Africains ».

insignes... » (1964 : 674). Mais, si une tradition anti-urbaine a toujours existé²¹³, elle se manifeste de façon plus virulente encore aujourd'hui. Au moment où un mouvement mondial, centripète, pousse les gens vers les pôles urbains, et qu'un second, centrifuge, observable à l'échelle infra et intra-urbaine, déverse les habitants sur les zones extérieures, la ville est en passe d'être rejetée, dénigrée et l'utopie urbaine délaissée.

Les bailleurs de fonds ne sont pas étrangers à la diffusion de ces visions alarmistes et proposent une ligne directrice unique : la « bonne gouvernance », généralement accompagnée des termes de « société civile », « transparence » et « coopération décentralisée ». La « bonne gouvernance » incite à la négociation entre les acteurs, groupes sociaux et institutions chargées de réaliser des projets urbains. La ville est désormais pensée comme le lieu où doit s'épanouir les concepts de « démocratie participative » et société civile. Les individus sont appelés à devenir maîtres de leurs choix, porteurs d'actions et initiateurs de projets. En ce sens, la société civile, telle qu'elle est envisagée idéalement par ces nouveaux acteurs et sur laquelle nous aurons largement l'occasion de revenir (chap. 8.2), se veut le produit de la rationalité développementaliste. Un autre processus, tout aussi important et essentiel pour la ville, apparaît subséquemment : la décentralisation. Cette dernière sous-entend une autonomie plus grande des collectivités locales à l'égard de l'État, contraint de déléguer ses pouvoirs. Elle présuppose une remise en question des élites et notables qui détenaient sans partage le pouvoir urbain. Avec la décentralisation, c'est bien la strate locale qui est privilégiée car elle est considérée comme plus stable et moins soumise aux influences extérieures que les pouvoirs centraux. Les collectivités entendent jouer un rôle régulateur et de coordination assurant ainsi la cohérence qui faisait autrefois défaut. C'est dans ce contexte local que se met en place la coopération décentralisée. Outre la promotion des échanges des collectivités au sein d'un même État, on favorise désormais l'intercommunalité, c'est-à-dire les dialogues directs entre les collectivités du Nord et du Sud²¹⁴. Tous ces principes invitent à penser que l'État est inapte à promouvoir le développement.

Renforcer les compétences administratives et les capacités de gestion financière, mobiliser de façon plus efficace les ressources, harmoniser l'évolution de la ville, tels sont les grands objectifs actuels du développement. Mais, derrière ces concepts phares, impératifs et discours que certains n'hésitent pas à qualifier de « creux », les réserves et interrogations

²¹³ Les grands auteurs classiques ont affublé la ville de tous les maux : pour Balzac, elle est « lieu de vertige » ; Baudelaire évoque « le labyrinthe pierreux » ; pour Rousseau, elle est le « gouffre de l'espèce humaine » ; Saint John Perse rappelle que « toute ville sent l'ordure », qu'elle « coule vers la mer comme un abcès » (Cités in Chalas, 2000).

²¹⁴ Ainsi, en Mauritanie, la Région Ile de France intervient directement avec la commune de Toujounine à Nouakchott, la Région Centre avec la commune de Kaédi (Gorgol).

concernant ces termes sont nombreux. Dès le départ, il semblerait que ces « habits neufs » soient « mal ajustés au continent africain » (Totté, Dahou, Billaz, 2003 : 61)

La Banque Mondiale, les bailleurs et le modèle de la « bonne ville »

Le développement local et la bonne gouvernance sont désormais présentés comme la seule solution efficace pour remédier aux dysfonctionnements urbains et sont appuyés par les bailleurs de fonds. Ces derniers peuvent être qualifiés d'acteurs exogènes en ce sens où ils considèrent le territoire comme un lieu d'action et d'intervention (Di Méo, Buléon, 2005 : 33). Leur vision est donc utilitariste contrairement aux acteurs endogènes (comme la société ou l'État) qui s'y identifient et peuvent développer envers lui des liens affectifs. Parmi ces acteurs exogènes, il nous faut distinguer les bailleurs multilatéraux (tels la Banque Mondiale, le PNUD, la Commission Européenne, la Banque Africaine de Développement), des bailleurs bilatéraux, à l'image de la France qui intervient directement en Mauritanie, en consacrant une part de ses aides internationales. La Banque Mondiale et son credo néo-libéral font désormais pleinement partie des paysages économiques et politiques des pays du Sud.

Pourtant, la Banque Mondiale demeure longtemps réticente à l'égard de la ville. Ce n'est qu'à partir des années 1970 que « la ville fait son apparition dans le paysage de la Banque (...) et pren[d] une importance stratégique » (Osmont, 1995 : 6-7). Depuis lors, la ville est au cœur des interventions car elle est désormais perçue comme moteur du développement économique. Elle se pose comme l'un des principaux lieux d'investissement des bailleurs de fonds, révélant ainsi au grand jour la vacuité des États et leur impossibilité à faire face aux dysfonctionnements liés à la généralisation de l'urbanisation. On est entré dans l'ère de « la ville contre l'État » (Wachter, 1995).

De cette reprise en main par les bailleurs de fonds s'ensuit la généralisation du modèle de la « bonne ville », inspiré des pays du Nord, caractérisé par l'ordre et la sécurité. Il est attendu que ce modèle se substitue à celui de la ville du Sud, perçue comme une « mauvaise ville », facilement repérable puisque caractérisée par de l'habitat informel (encore dénommé illégal ou spontané), dépourvue d'équipements et d'infrastructures. Cet ensemble urbain, construit en dehors de toutes normes légales et sociales imposées par l'État, est présenté comme un lieu de désordre et de danger, une espèce d'abcès qu'il faut percer ou encore dissimuler. Les actions publiques tentent d'enrayer la ville illégale, aux bidonvilles démesurés, éclatés et peu articulés au reste de l'agglomération, en introduisant le modèle de la « bonne ville ». Une ville belle et agréable à vivre, propre et agrémentée d'espaces verts, et si

possible construite sur un plan en damier permettant de retrouver un idéal perdu, celui des grandes cités prétendument rectilignes.

Cette focalisation soudaine de la Banque et autres acteurs étrangers sur le milieu urbain entraîne certaines dérives, parmi lesquelles la diffusion d'un discours homogénéisant établi sur les seules formes et apparences des villes. Robert Ferras (1990 : 71) notait à juste titre, qu' « en sortant d'un aéroport et en gagnant le centre d'une ville, faibles sont les différences de structures entre la ville mondiale, où qu'elle soit, la capitale et la métropole, la ville régionale, la petite ville. Tout l'urbain ». Une ville générique : transcription d'un phénomène d'urbanisation devenu mondial, manifestation d'un modèle envahissant, comme d'un mimétisme inquiétant qui reproduirait à l'échelle de la planète les mêmes modèles de circulation, de communication et de consommation, et les mêmes paysages urbains. De l'avis de Jean-François Tribillon (2002 : 100), ce modèle de ville générique ne serait autre que celui de la ville « ultralibérale ». En effet, face à des problèmes qui peuvent apparaître totalement différents, les mêmes solutions apolitiques ou dépolitisées, les mêmes « programmes à vocation universelle » sont enfantés (Lebris, 2000 : 77). Le décalage est flagrant entre les savoirs populaires localisés, contextualisés, empiriques, et les savoirs technico-scientifiques standardisés, uniformisés, formalisés et interchangeables (Olivier de Sardan, 2001 : 147). Finalement, une et une seule voie possible de développement est présentée et véhiculée.

7.1.2 Deux attitudes face aux bailleurs de fonds

Les deux pays étudiés développent des réactions pour le moins opposées face à ces nouveaux acteurs internationaux. Nouakchott se pose en bonne élève : les dirigeants espèrent ainsi obtenir le maximum de subventions, contrairement au gouvernement central soudanais qui n'a de cesse d'être en conflit avec ceux qu'il perçoit comme des nouveaux arrivants gênants.

Nouakchott la bonne élève

La Mauritanie dispose d'un statut privilégié au sein de la Banque Mondiale : classée parmi les « bons élèves » qui se sont attelés à respecter les politiques d'ajustement structurel, elle se présente comme un laboratoire d'expérimentation pour les différents programmes. Elle

appartient également au groupe des Pays les Moins Avancés²¹⁵, aussi, la lutte contre la pauvreté constitue-t-elle une priorité et une préoccupation majeure pour le gouvernement mauritanien. Moyen détourné de percevoir des fonds internationaux, ou signe d'une véritable volonté politique d'œuvrer pour un développement durable, elle se traduit institutionnellement par la création d'une pléiade d'organisations et de programmes et par l'élaboration d'une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté. La Mauritanie se place en position pilote dans ce processus initié par la Banque Mondiale en devenant le troisième pays au monde et le premier pays francophone à bénéficier de l'initiative de réduction de la dette. Les chiffres montrent que près des trois quarts des investissements sur le territoire ont été financés par des prêts et dons des organisations internationales, ce qui rend le gouvernement mauritanien fortement tributaire de l'aide extérieure, et il l'est d'autant plus dans le secteur urbain où les investissements sont massifs et relèvent quasi-exclusivement de bailleurs de fonds étrangers²¹⁶. Bien évidemment, ces dons conséquents ont une contrepartie qui se traduit par une main basse sur la ville.

Rappelons que dans un premier temps, l'urbanisation effrénée a obligé l'État mauritanien à agir au plus vite. Complètement dépassé, il s'est par la suite désintéressé de l'extension de sa ville. Aujourd'hui, une certaine stabilisation s'observe et le secteur urbain fait de nouveau l'objet d'une attention toute particulière. Les pouvoirs publics entendent mettre à profit ce ralentissement pour rationaliser et planifier. Reprenant les directives de la Banque Mondiale, la ville de Nouakchott s'est lancée en 2001 – donc bien tardivement – dans un grand Programme de Développement Urbain (PDU). Ce PDU constitue un nouvel effort d'instauration d'un schéma directeur pour les villes mauritaniennes. Financé par la Banque Mondiale, ce programme vise à améliorer les conditions de vie des populations démunies dans les quartiers précaires (de Nouakchott et de Nouadhibou, et de deux villes de l'intérieur pour la première phase de 2001 à 2006). Il entend éradiquer les quartiers spontanés mais rompt avec les interventions musclées d'autrefois et se plie aux préceptes internationaux, réhabilitant plus qu'il ne détruit. Il s'agit de recaser les gens sur place à l'aide de cette manne

²¹⁵ La Mauritanie est classée 154^e pays sur 175 par rapport à l'indice de développement humain et 86^e sur 94 pour l'indicateur de la pauvreté humaine (ICG, 2006). En comparaison, le Soudan arrive en 141^e position. En 2005, selon une étude de Youssef Salami sur l'économie mauritanienne, 46,3% de la population vivait en dessous du seuil de pauvreté (étude citée in ICG, 2006).

²¹⁶ La Mauritanie a été éligible par la Banque Mondiale et le FMI en janvier 2000 à l'initiative de réduction de la dette renforcée, dit PPTE II (Pays Pauvres Très Endettés). En 2002, l'Aide Publique au Développement perçue par la Mauritanie a représenté 31% du revenu national brut. De 1993 à 1999, la Mauritanie était au 5^e rang mondial des pays les plus aidés par habitant (Lechartier, 2005 : 54). Elle est souvent présentée comme un pays « cobaye » car peu peuplé. Il serait aisé d'y mettre en place des projets expérimentaux, ensuite diffusés dans d'autres pays.

miraculeuse que représente le PDU : 60 millions de dollars sont débloqués, dont 54 millions sur 10 ans pour la seule ville de Nouakchott. L'opération la plus importante est celle du recasement de la *kebbe* d'El Mina, sur laquelle nous reviendrons largement par la suite. Pour mettre en place ce PDU, un Schéma Directeur d'Aménagement Urbain (SDAU), commandé par l'État, est publié en décembre 2002. Ce SDAU se veut prospectif et anticipe le développement futur de la capitale : des projets de ville en 2010 et 2020 sont présentés. Il formule des orientations stratégiques et expose les grands principes de planification : densifier les quartiers informels, contrecarrer le développement radial de la ville en préconisant un modèle radioconcentrique, renoncer aux sites impropres et protéger l'environnement. Il vise donc à empêcher la vente de terrains et limiter la frénésie foncière. Les fonctionnaires chargés de lotir des terrains s'attachent aux préceptes du SDAU : « *L'heure n'est pas au lotissement. On essaie d'abord de densifier l'habitat plutôt que d'étendre la ville* », nous affirmait-on en décembre 2003. Mais, s'en tenir à ce SDAU semble impossible car le périmètre fixé pour l'extension maximale des zones à urbaniser à l'horizon 2020 est presque atteint aujourd'hui. Le SDAU (2002 : 24) stipule que, « théoriquement, aucun lotissement ne devrait être autorisé pendant 15 ans (...) et si l'État continue à attribuer des parcelles, la plupart des lotissements seront en zone inconstructible, en droit (en raison de l'application du SDAU), et en fait (à cause de l'absence totale d'infrastructures) ». Or, l'extension de la ville a déjà commencé vers le nord, derrière la ceinture verte, le long du nouvel axe qui relie Nouakchott à Nouadhibou.

On ne peut donc que s'interroger sur la profondeur et viabilité de ce SDAU. L'un de ses rédacteurs a bien conscience des paradoxes : « *nous avons réalisé ce SDAU en sachant pertinemment qu'il est impossible de respecter la distribution des terres. La spéculation foncière est trop importante. Il sera dépassé d'ici quelques mois. L'État l'a commandé mais ne le respectera pas, tout le monde le sait. Les maires ne sont même pas au courant* ».

Comment empêcher les *hâkem* de lotir des zones, alors que c'est cette fonction même qui justifie leur poste ? Le *hâkem* du 5^e arrondissement, pour n'en citer qu'un, n'a pas l'air résolu à arrêter la croissance de sa commune. En 2003, il s'apprêtait à lotir des terrains vers la plage, alors même que cette zone est soumise à de forts risques naturels – salinité des sols et inondations en cas de remontée des eaux. Une ambiguïté semblable touche le littoral : il est question de le protéger mais, en même temps, personne ne semble s'opposer à sa privatisation²¹⁷. L'idée que l'État est faible et dépassé est donc à nuancer. Se voulant

²¹⁷ Le littoral est envahi de « *cabanons* », c'est-à-dire de bungalows ou simples chambres en parpaing construits au bord de l'eau. Personne ne prend la peine de demander une autorisation préalable. « *Si le coin te plait, tu t'y mets* » commentait un ami. Un hôtel s'est même approprié un bout de plage. Le gérant interdit toute personne

respectueux des injonctions de la Banque Mondiale, il tente de rendre viable ce SDAU, tout en sachant pertinemment que ces pages ne peuvent être et ne seront pas respectées.

Parallèlement, la décentralisation s'est concrétisée en 2001, date à laquelle les neuf arrondissements de Nouakchott accèdent au statut de communes. La mairie unique disparaît au profit de la Communauté Urbaine de Nouakchott (CUN) chargée de superviser les neuf nouvelles municipalités et les grands projets initiés à l'échelle de l'agglomération. Elle se doit d'être un espace de dialogue entre les élus, les administrés et les bailleurs de fonds qui *via* cette CUN sont en contact direct avec les municipalités.

Décentralisation et directives de la Banque Mondiale semblent être suivies à la lettre par les dirigeants mauritaniens, ce qui invite à penser, du moins dans un premier temps, que l'État n'est plus qu'une coquille vide, concurrencé en haut par des organismes qui impliquent une gestion internationale du fait urbain, et amputé en bas par le principe de décentralisation. En s'appropriant toutes les fonctions normalement dévolues aux autorités centrales, les bailleurs de fonds ne se posent-ils pas en *salvi mundi* ? A bien y regarder, l'État n'aurait aucune compétence sociale puisqu'il n'est pas celui qui construit les logements sociaux ; il n'est pas non plus celui qui investit ; il n'est pas en mesure de maîtriser sa propre capitale ; il n'a pas procédé à l'adressage de sa propre ville pas plus qu'il ne réalise sa propre cartographie²¹⁸. Tout ce qui semble être au fondement même de sa légitimité lui est spolié. En parcourant le Programme d'Investissement Public 2002-2005 (PIP), on s'aperçoit que l'État prend rarement à sa charge un programme de développement et ce aussi bien dans le secteur rural, urbain, industriel ou encore dans le domaine de l'éducation. Il est toujours aidé et est obligé de l'être s'il veut résister. Il est, *in fine*, complètement prisonnier de ses alliances. Sa dépendance est notoire non seulement envers les organisations internationales mais aussi, dans une acception plus large aux pays du Nord puisque l'État aliène dans une certaine mesure le territoire Nouakchottois. Comme le dénonçait Bertrand Badie (1995 : 36), « la dépendance suppose bien évidemment un échange de faveurs : « l'État-patron » alloue à « l'État client » des biens indispensables à sa survie (...). En retour, l'État client apporte les faveurs les plus diverses, que celles-ci concernent l'usage du bon territoire ou celui des pouvoirs symboliques qu'il détient en tant qu'État sur la scène internationale ». La politique du FMI entretient cette dépendance clientéliste. Toutefois, il semblerait que l'État mauritanien n'ait pas le choix eu égard au contexte de mondialisation. Il est déchu et le peuple le voit

non cliente de l'hôtel de le traverser. Cela peut paraître d'autant plus saugrenu qu'il n'y a jamais personne sur la prétendue plage de l'hôtel et que cette plage constituait jusqu'à peu l'axe principal conduisant à Nouadhibou.

²¹⁸ Le service de la cartographie dépendant du ministère de l'équipement a été supplanté par l'entreprise privée BSA (Bouamatou Société Anonyme) qui réalise la majeure partie de la donne cartographique mauritanienne.

comme tel. La force de l'État occidental réside en partie dans son pan social. En Mauritanie, pas de *Welfare State* : l'État rime plus avec déliquescence qu'avec providence. Devant un tel tableau, il serait incapable d'assurer un mieux vivre qui le légitimerait ; sa capacité à fabriquer la ville-capitale semble dès lors bien compromise.

Khartoum la rebelle

Totalement opposée est l'attitude soudanaise. Au vu des orientations prises par le régime soudanais, le pays n'a réussi qu'à s'attirer les foudres des instances internationales. D'ailleurs, nous l'avons dit : l'heure n'est pas au développement tant l'urgence est ailleurs. Au poids de la Banque Mondiale en Mauritanie correspond celui des ONG humanitaires et des Nations Unies qui disposent d'une mission spéciale (MINUS) au Soudan depuis mars 2005. Cette mission doit assurer le respect du traité de paix, protéger les retours spontanés vers le sud et promouvoir le développement et le respect des droits de l'homme. Cette forte présence étrangère génère des conflits permanents entre les organismes internationaux et le gouvernement central.

En 2006, le Soudan est le second pays bénéficiaire de l'aide caritative après l'Afghanistan. A Khartoum même, l'aide internationale est faible comparée au reste du pays. La capitale fait surtout office de centre logistique et organisationnel : de là part puis se déploie l'aide vers le Sud et le Darfour (Bartoli, 2006). Seules les Nations Unies et quelques ONG interviennent, plus particulièrement dans les camps, telles Action Contre la Faim, Triangle, Solidarités, Enfants du Monde et Droits de l'Homme, FAR, CORE, Child War. Ces ONG dénoncent les politiques urbaines violentes et expliquent qu'il serait plus judicieux pour l'État de construire des logements plutôt que d'intervenir aussi brutalement. Pareille attitude horripile le gouvernement central qui les accuse d'être les « bras armés de l'Occident » et outils de pression, utilisée par les « grands » pour contrôler les plus faibles des pays en développement (Bannaga, 2001 : 91). Il dénonce l'attitude forcément hostile des ONG, et voit d'un très mauvais œil cette ingérence étrangère sur son territoire, qui lui dicte ce qu'il doit faire ou ne pas faire. S'il n'est pas opposé, a priori, à la présence des ONG, il souhaite conserver un droit de regard sur celles qui le dénigrent en permanence, alors même qu'il essaie parfois de mener à bien quelques projets. Pour cela, la place et le rôle des ONG sont réglementés : depuis 1993, les autorités obligent les ONG à travailler de concert avec les associations soudanaises. En 1996, un bureau spécialisé a été créé, l'*Humanitarian Affairs Commission* (HAC), afin de superviser toutes les actions caritatives sur le territoire. Il oblige toutes les ONG à présenter

leurs projets pour ensuite soit les valider, soit les refuser – refus qu’il n’est pas obligé de justifier (Bartoli, 2006).

Face aux problèmes des déplacés, les ONG prônent le déplacement volontaire, ce qui est tout bonnement impossible à mettre en place à l’échelle de la capitale Khartoum. Autant reconnaître que de temps à autres, les ONG font preuve de mauvaise foi en dénonçant constamment toutes initiatives, alors même que le gouvernement ne peut pas toujours faire autrement, comme le rappelle Bannaga :

« Nous déplaçons des gens depuis des zones impropres vers d’autres résidentielles. Est-ce un mal ? Nous avons déterminé des critères pour éviter les décisions arbitraires. [...] On nous reproche de ne pas fournir les services de base, mais il n’y en a pas moins que dans les autres parties de la ville. Et jamais aucun programme des Nations Unies n’a été dirigé vers ces zones. Pourquoi une ville avec une qualité environnementale aussi pauvre n’a-t-elle jamais reçu d’aide d’agences extérieures ? » (1996 : 41)

Dans cet affrontement constant, gouvernement central et intervenants exogènes semblent afficher une certaine lassitude, reflet de cette guerre d’usure entre les deux clans, incapables de trouver un terrain d’entente. L’attitude des ONG n’est pas toujours très claire ; la question de savoir pour qui elles œuvrent réellement se pose de façon concrète. En contournant la sphère étatique et en s’appuyant sur le local, jugé plus efficace et sur la participation active des citoyens-citoyens, certaines se retrouvent dans des positions ambiguës. Grâce au corpus sur la bonne gouvernance, elles légitiment ainsi leur ingérence et interviennent directement dans la politique intérieure²¹⁹.

7.2 Les acteurs locaux contre État ?

La gestion des villes poursuit désormais une certaine ligne de conduite généralisée et adoptée de façon quasi-universelle. Il s’agit dans la majeure partie des cas, de faire appel à l’expertise internationale en essayant de contourner la sphère étatique nationale. En réponse à la mondialisation, le local. C’est désormais à l’échelle « infra » que l’on privilégie l’action. La multitude de ces intervenants offre de nouveaux référents, eux-mêmes repris par les habitants. Local, décentralisation, société civile, démocratie participative, bonne gouvernance... sont autant de termes et parfois d’idées – voire d’idéaux – intériorisés, réclamés, par les populations, parfois par simple opportunisme, mais souvent aussi comme garde-fous à la toute

²¹⁹ Cette idée a été fort bien démontrée dans un recueil d’articles parus dans un dossier spécial de la revue *Autrepart* intitulé « ONG à l’heure de la « bonne gouvernance » » (Atlani-Duault (Dir.), 2005)

puissance de l'État. L'État apparaît doublement menacé : ses compétences semblent amputées par la mondialisation d'un côté et par les mouvements de décentralisation de l'autre. Ce double mouvement invite à repenser la position de l'État en tant qu'échelle intermédiaire.

7.2.1 La décentralisation, nouvelle donne

Le renouveau des communes : naissance de la Communauté Urbaine de Nouakchott

Depuis le début des années 1990, l'État mauritanien a entrepris une longue et périlleuse transition démocratique en autorisant la création des partis politiques, en instituant la liberté de la presse (ordonnance du 25 juillet 1991), et en lançant un processus de décentralisation. Si les premiers émois décentralisateurs datent des années 1960, ce n'est qu'en 1986 qu'elle est vraiment repensée et mise en œuvre²²⁰. Cette fois, la volonté de l'État est clairement affichée : il s'agit de favoriser la sensibilisation et l'apprentissage démocratique au niveau local. Mais, très vite, il y a discordance entre les textes et les prérogatives délaissées aux maires. Sur le papier, les articles de l'Ordonnance du 20 octobre 1987 instituent les communes et annoncent le transfert de compétences (Choplin, 2003)²²¹. En réalité, le maire reste soumis à l'autorité de l'État et doit se plier aux contrôles des *hâkem* et *wâli*. Le champ des compétences dévolues aux communes n'apparaît donc pas clairement : il existe une imprécision des limites de partage des compétences entre l'État et les communes.

C'est dans ce cadre que Nouakchott accède au statut de commune en 1986. Une mairie coiffait alors les neuf arrondissements. Ce mode de gestion a rapidement été débordé et les autorités se sont de nouveau penchées sur le problème. Elles se sont déclarées pour la mise en place d'une Communauté Urbaine qui devait favoriser la concertation entre les différents arrondissements.

La loi n°2001.51 du 19 juillet 2001 institue la « Communauté Urbaine de Nouakchott » (CUN). A première vue, une loi de plus. Mais, en observant de plus près, elle change radicalement le mode de penser et de gérer la ville. Les neuf arrondissements accèdent chacun

²²⁰ Rappelons brièvement que la Mauritanie est subdivisée en 13 *Wilayât* (Régions), placées sous l'autorité d'un *Wali*, de 53 *Mughâta'ât* (départements), gérés par un *hakem* et de 208 communes, dirigées par un maire élu par le conseil municipal, lui-même élu par les populations de la Commune au suffrage universel direct des urnes. Le nombre de commune est porté à 216 en 2002 et une communauté urbaine pour Nouakchott.

²²¹ Pour plus de détails sur la décentralisation en Mauritanie et le fonctionnement de la communauté urbaine de Nouakchott, voir A. Choplin (2003). Les informations données ici sur la Communauté Urbaine, les mairies, la décentralisation et le foncier ont été relevées avant le changement de gouvernement en août 2005. La situation serait en train d'évoluer, d'autant que les prochaines élections municipales sont éminentes (19 novembre 2006).

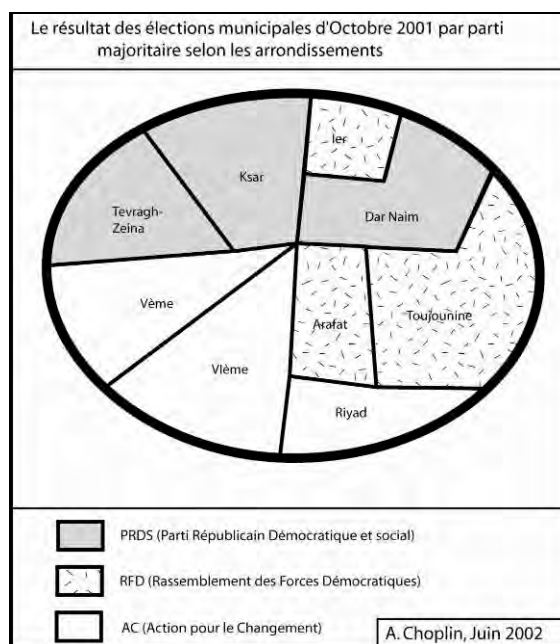
au statut de communes. L'autogestion devient le mot d'ordre : ces neuf communes disposent d'un budget qu'elles recouvreront par leurs propres moyens. Jusqu'alors, la mairie de Nouakchott n'avait pas de budget propre ; seul le Ministère de l'Intérieur décidait d'attribuer ou non des financements. Le maire ne pouvait en aucun cas décentraliser les décisions budgétaires dans chaque *mughâta'a* puisqu'il pouvait ne rien percevoir. Ces neuf nouvelles communes ne sont cependant pas totalement indépendantes. Elles restent sous la tutelle de la Communauté Urbaine, laquelle se doit de superviser les grands projets initiés à l'échelle de la ville de Nouakchott (politique du logement, alimentation en eau, ordures ménagères).

Cette communauté urbaine, dirigée par un président, est composée d'un conseil de 37 délégués des communes membres, dont obligatoirement les maires des communes (la répartition des sièges se faisant en fonction de l'importance démographique des communes).

Elle aussi s'autofinance en percevant les taxes du foncier bâti, des patentes, des publicités, des transports, ce qui correspond à des sommes considérables comparées aux communes qui se contentent des dérisoires taxes d'habitation et taxes communales – taxes auparavant perçues en intégralité par l'État. Il y aurait là, dans la naissance de ces deux institutions, une véritable avancée. Ces neuf communes coiffées par la communauté urbaine devaient incarner le nouveau visage institutionnel de la Mauritanie et renouveler la vie politique locale. La capitale deviendrait ville en tant que territoire autogéré par le bas avec son organisation autonome.

Mais, les premières heures de la Communauté Urbaine sont bien agitées, suite à des élections législatives (octobre 2001) qui consacrent la victoire de l'opposition dans la capitale : sur les neuf communes, elle en gagne six. Cette avancée remet en cause l'hégémonie du parti-État alors en place, le PRDS. Quelques jours après les élections, les nouveaux maires prennent leur fonction et se réunissent pour élire le président de la toute nouvelle CUN. Les dissidences éclatent et par un revirement de situation et une manipulation des textes, le parti-État parvient à faire élire un ancien magistrat : Didi Ould Bounaama. Ce contre-pied se révèle particulièrement intéressant à analyser et démontre combien les dirigeants se méfient de l'échelon local qu'ils entendent maîtriser à tout prix.

Figure 9 : Les élections municipales d'octobre 2001.



Source : En 2001, l'opposition a réalisé une avancée historique à Nouakchott : sur les neuf arrondissements devenus communes, six sont remportés par l'opposition. L'AC (Action pour le Changement ; parti qui se veut le représentant des *Harâtin*) en gagne trois, tout comme le RFD (Rassemblement des Forces Démocratiques).

Au lendemain des élections, les nouveaux maires et conseillers affichent sans détour leurs intentions : ils regorgent d'initiatives, de projets et d'idées. Enthousiasme, espoir de pouvoir changer l'ordre des choses, sentiment d'être en mesure de peser sur le local, et peut-être appât du gain, les animent. La communauté urbaine se voulait une expérience novatrice de gestion par le bas, un espace de dialogue et de coordination. Dans cette ville dépourvue d'espace public, elle faisait figure d'agora ; elle se devait d'être le lieu des confrontations, la caisse de résonance des dysfonctionnements institutionnels et du mécontentement. Mais, l'enthousiasme retombe vite et la CUN apparaît surtout comme le lieu des crises et bras de fer. Cinq ans après sa création, on s'interroge encore sur son rôle. Paradoxalement, plus elle s'installe dans le paysage politique et administratif nouakchottois, moins elle semble intervenir. Ses locaux s'agrandissent, à l'image de ses moyens, alors même que ses initiatives diminuent. Aujourd'hui, son intervention se limite à la voirie qu'elle doit gérer en partenariat avec l'AFD (Agence Française de Développement), à l'implantation d'arbres et de feux signalétiques qui se multiplient dans la capitale, et à l'adressage qu'elle doit finir de coordonner.

Nous en déduisons que la décentralisation dont la CUN se devait d'être le fer de lance, est une immense supercherie. L'État a fait semblant de distribuer ses prérogatives. Il s'est

surtout attaché à répondre aux injonctions de la Banque Mondiale tout en se gardant bien de rendre fonctionnelles ces institutions nouvelles susceptibles de le menacer.

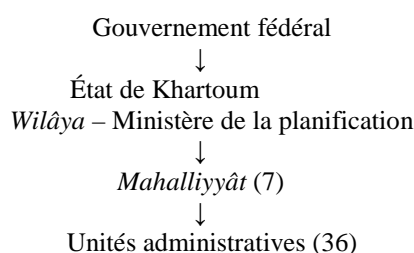
L'absence de décentralisation au Soudan : le règne sans partage du gouvernement central

D'immenses bâtiments sur l'avenue principale de Khartoum, de nombreux employés, du matériel à la pointe de la technologie, des ingénieurs formés dans les meilleures universités du monde, des cartes et couvertures aériennes d'une précision remarquable... ainsi se dresse l'imposant Ministère de la planification urbaine. Toutes les décisions concernant les orientations urbaines de la capitale sont prises ici, dans ces bâtiments. Le Ministère s'occupe aussi bien des chaussées que des quartiers à rénover, il gère encore les nouveaux quartiers à lotir tout autant que les camps (mais, dans ce cas précis, il s'agit d'un service à part, relativement confidentiel, qui n'emploie que quelques personnes triées sur le volet). Et pourtant, le Ministère de la planification n'est qu'un ministère fédéral, autrement dit de seconde zone, dépendant de l'État de Khartoum (qui a un statut de région) et non de l'État central. La démesure entre son statut et les moyens mis à sa disposition intrigue. Il semblerait que la décentralisation soit ici bien loin des préoccupations du gouvernement central.

Pourtant, le nouveau système politique imposé par les islamistes en 1989 repose sur trois piliers : l'imposition de la *shari'a*, le système fédéral et la démocratie populaire participative (Lavergne, 1997 b : 23). Ces deux derniers éléments laissaient augurer la mise en place d'un processus décentralisateur. Il n'en fut rien car après la mauvaise expérience d'autonomisation des régions des années 1970, l'État fait marche arrière. En 1991, les islamistes abrogent la loi sur l'autonomie régionale du Sud. En 1994, 26 États sont créés, mais les *Wâli* demeurent nommés par le gouvernement central. Quant à la « démocratie populaire participative », elle est impossible à mettre en place. Le peuple devait s'exprimer lors de conférences populaires, qui ne fonctionnèrent guère. Un exemple donné par Marc Lavergne (1997 b : 34) montre combien la participation locale apparaît comme dérisoire : pour les élections locales de 1995, seuls 12 000 électeurs auraient voté à Khartoum (pour 4,5 millions d'habitants) ! Au final, cette pseudo « démocratie populaire participative » aurait surtout permis de renforcer la présence du gouvernement central au niveau local, à l'instar des comités de quartiers.

La décentralisation ne semble pas à l'ordre du jour, quand bien même il est question d'État fédéral. Voici schématiquement présenté le fonctionnement administratif de l'État de Khartoum :

Figure 10 : Le fonctionnement de l'État de Khartoum



Il existe sept *Mahalliyyât*, qui seraient l'équivalent des mairies, elles-mêmes constituées de 36 Unités administratives. Mais, ces *Mahalliyyât* n'ont que peu de marge de manœuvre car elles dépendent presque entièrement du Ministère de la planification, qui est un ministère régional, lui-même dépendant de l'État de Khartoum.

La décentralisation existe sur le papier mais n'est aucunement effective. Tout ce qui concerne Khartoum demeure intimement lié au gouvernement central. Quelle est alors la stratégie actuelle du gouvernement quant à la planification de Khartoum ? L'organisation paraît bien floue, à l'heure de la mise en place du traité de paix.

Cette impression se ressent au niveau du Ministère de la planification qui est en train de dresser un plan d'occupation des sols et un projet de planification urbaine. L'un des responsables fut interviewé mais ne semblait malheureusement pas en mesure – ou non disposé à – me donner des informations :
« Actuellement, nous sommes dans la phase appel d'offres. Nous avons demandé à des bureaux d'études étrangers de préparer un « Khartoum 2025 ». Nous recevons tout juste les réponses. Mais en fait, nous attendons les directives du gouvernement central pour connaître les nouvelles orientations. Le traité de paix va changer beaucoup de choses et pour l'instant nous n'en savons pas plus » commentait Dr Osman, chargé de la planification (entretien août 2005).

Le Dr Bannaga, ancien ministre de la planification de 1989 à 2001, confirmait les hésitations du gouvernement central : « tout se fait actuellement par à coup, au jour le jour. Khartoum est victime d'une grande spéculation foncière que l'on ne parvient pas à réguler. Quand j'étais ministre, j'ai distribué beaucoup de terrains pour 10 \$. Je pensais ainsi favoriser les plus pauvres et stabiliser le marché. Au final, ils ont tous revendu leurs parcelles. J'ai échoué » (entretien août 2005).

Ces différents propos démontrent bien que l'avenir de Khartoum reste entre les mains des dirigeants centraux et du *Wâli* et non pas dans celles des collectivités, inexistantes.

Mahalliyya de Khartoum, bureau de la planification urbaine. Hassan, le directeur explique :

« Au Soudan, nous n'éliions pas les maires. Ce sont des individus nommés par le gouvernement central. Ici, nous ne faisons qu'appliquer ce que le Ministère de la planification nous dit. La mahaliyya n'a pas d'initiatives personnelles. On se contente de réaliser les équipements commandés (égouts, électricité, routes), de réparer et réhabiliter les bâtiments. On reçoit des plans, des cartes du Ministère et on applique les ordres. Nous ne sommes que de simples techniciens et nous exécutons les travaux. C'est de la maîtrise d'œuvre en quelque sorte ».

Peut-il en être autrement alors que les revenus de la *mahalliyya*, bien minces, dépendent de la taxe d'habitation foncière ? Comme à Nouakchott, les administrés ont bien du mal à s'acquitter des sommes demandées. Une autre part des revenus provient des licences commerciales ainsi que des taxes d'investissements dont la moitié est reversée à la *Wilâya*.

Les déductions s'imposent à nous : le gouvernement central, la *Wilâya* et le Ministère de la planification ne font qu'un. Le gouvernement central donne ses directives qui devront être appliquées dans les échelles inférieures par la suite. L'évolution de la ville de Khartoum est étroitement surveillée.

Dans un premier temps, les marges de manœuvre de l'État apparaissent bien réduites si l'on en juge par les interférences des organismes internationaux qui imposent de nouvelles règles. Une multitude de projets urbains, des « grands mots » – développement durable, décentralisation, bonne gouvernance. Devant cette prégnance du local et ces labels internationaux, l'État semble se rétracter et apparaît comme un simple protagoniste consulté par les bailleurs de fonds pour apposer sa signature. La décentralisation, censée amputer les prérogatives de l'État est présentée comme l'élément central de ces nouvelles orientations. Pourtant, à l'aune des cas soudanais et mauritanien, on demeure quelque peu sceptique. Pour l'essentiel, il semblerait que la décentralisation ait accentué les jeux de pouvoir et conduirait, dans certains cas, à une perte d'efficacité au niveau local, alors que c'est en réaction à ce phénomène, et à la prétendue incapacité de l'État, qu'on l'a instituée. On s'interroge de plus en plus sur le rôle ambigu de l'État. Est-il réellement démis ? Ou bien demeure-t-il démiurge ?

7.2.2 État démiurge ou démis ?

Le gouvernement soudanais : dire oui... pour mieux dire non

Face au règne sans partage du gouvernement central, des initiatives locales se sont progressivement mises en place pour contourner cette emprise immense de l'État. L'étude de Mickaël Nègre (2004) propose un bel exemple de projet associatif monté dans l'un des camps, *As-salam* situé à l'ouest d'Omdourman. Insufflé par l'ONG française Action Contre la Faim (ACF), une association a été créée dans le but de mettre en place un comité local de gestion de l'eau. Elle s'est muée en un producteur urbain et social car, en sus de s'occuper de la gestion de l'eau, elle a finalement permis de se substituer aux pouvoirs publics absents et de combler

leurs défaillances au niveau local. Dans une certaine mesure, l'association leur échappe puisqu'elle a été créée à partir de fonds étrangers. Elle se présente comme un pied de nez en incarnant l'exemple parfait de l'opposition aux services de l'État, faisant la promotion de la société civile en marge de ses cercles d'influences.

Mais, c'est oublier là l'attitude du régime soudanais pour le moins... surprenante. Ce dernier ne jure que par la notion de *dhât*, ou *juhud dhâtiyya*, termes qui prônent les initiatives personnelles (Nègre, 2004). L'idée consiste à inciter les habitants à se prendre en charge. Or, l'aide au développement, à travers les ONG et les associations, recoupe ces préceptes étatiques en faisant également l'apologie de l'autopromotion. Aussi, au vu de la réussite flagrante du projet d'assainissement en eau énoncé ci-dessus, le régime soudanais s'est tout simplement réapproprié les résultats. Il a laissé toute marge de manœuvre à l'association, et l'a même glorifiée en la présentant comme une réussite de la décentralisation qu'il a engagée. L'association entre parfaitement dans le projet étatique puisqu'elle incarne les efforts personnels dont il fait la promotion : elle est l'illustration même de la notion de *dhât*. Cette association est donc devenue la vitrine de l'État, et qui plus est une vitrine qu'il contrôle. Qu'en conclure si ce n'est que la moindre initiative privée demeure sous son emprise. Les ONG n'ont d'autre solution que de passer par les structures préexistantes (tels les comités de quartiers), et finalement, cautionnent l'ingérence du régime au niveau local. En faisant ce que l'État ne fait pas, elles le servent indirectement.

Les exemples pourraient être multipliés sur ce gouvernement à double visage. Il se montre parfois très coopérant pour, en dernier recours, tout bloquer. Les programmes humanitaires étrangers font souvent les frais de ces atermoiements. Leurs marges de manœuvre sont restreintes, comme cela s'observe tous les jours en ce qui concerne les interventions au Darfour, largement dépendantes du bon vouloir du gouvernement de Khartoum²²². Nous avons pu le voir à l'échelle plus locale avec l'ONG française Triangle qui avait pour projet de réaliser des latrines collectives et privatives dans les camps d'Oued El-Beshir et Jabarona. Les autorités prévoient de lotir de façon très rationnelle ces camps en les séparant en blocs²²³ ; chaque bloc devrait normalement être équipé d'une école de filles et de

²²² Certaines ONG qui interviennent en mission d'urgence au Darfour se sont vues accorder les visas facilement pour se rendre au Soudan. Mais, en arrivant, elles se retrouvent bloquées à Khartoum car le gouvernement central retarde alors au maximum la délivrance de *travel permits*, obligatoires pour se rendre dans la zone conflictuelle. Une autre illustration démontre les manipulations du gouvernement de Khartoum : il a fait interdire quelques heures les actions des Nations Unies fin juin. Les Nations Unies ont en effet été soupçonnées d'avoir transporté un chef rebelle du Darfour. Afin de montrer qu'il continue de détenir pleinement le pouvoir, le gouvernement de Khartoum n'hésite pas à faire quelques démonstrations de force.

²²³ Jabarona a été séparé en 12 blocs de 2080 lots, à raison de 6,5 personnes par ménage, soit 162 240 personnes environ (source : ONG Triangle).

garçons, d'un centre de santé, d'un marché, d'une mosquée, d'un boulanger, d'un terrain de foot, d'un club, d'un jardin d'enfants, d'un moulin et d'une réserve d'espace pour le gouvernement. L'ONG Triangle voit là une possibilité de compléter les infrastructures en construisant des « *sustainable latrine* » dans les interstices vides. Pour ce faire, elle a cherché à obtenir les futurs plans de recasement des zones, le but étant de connaître au préalable les emplacements disponibles pour s'assurer que les latrines ne seraient pas détruites.

J'ai eu l'occasion de suivre l'un des membres de l'ONG Triangle dans sa quête de cartes et cadastres. Ce fut une tâche ardue et un cheminement bien long, ballottés entre la mairie, le Ministère de la planification, les bureaux des ingénieurs techniques des mairies qui nous renvoyaient les uns aux autres. L'idée bien évidemment consistait à retarder le plus possible l'obtention des documents et, pour les différents détenteurs du pouvoir, il s'agissait de montrer que ce sont eux qui décident et non pas les ONG internationales. Cette hypothèse fut confirmée lorsque l'ONG demanda une participation de la mairie pour l'entretien des latrines collectives. Cette dernière a fait savoir qu'elle préférerait se charger des toilettes privées, laissant entendre qu'elle distribuerait elle-même les dalles. Cette demande laissait à parier que seules les familles proches de la municipalité et de ses orientations politiques bénéficieraient de la distribution de dalles. Ne doit-on pas voir là un moyen de maintenir son assise dans le quartier, de rester incontournable et de s'assurer ainsi un certain réseau clientéliste ?

Notons cependant que le régime n'adopte pas la même attitude avec toutes les ONG et peut se montrer particulièrement conciliant avec certaines. Depuis une dizaine d'années, les associations et ONG islamiques se développent, renforçant ainsi le quadrillage sécuritaire de l'État. Deux ONG principalement reçoivent les encouragements du gouvernement : *Da'wa Islamiya* et IARA (Agence islamique africaine de secours). Jérôme Bellion-Jourdan (1997), qui a justement étudié ces deux ONG, explique que leur situation s'est améliorée depuis 1989 et que ces deux organisations sont en passe de devenir les courroies de transmission du nouveau régime. Ce dernier leur offre un accès privilégié aux camps tandis qu'il complique les démarches pour les ONG occidentales. Les ONG islamiques se retrouvent ainsi avec un immense foyer de prosélytisme, et ne se cachent pas de vouloir favoriser la propagation de l'Islam. Bien loin de la neutralité normalement attendue des ONG, ces deux exemples démontrent que l'aide prolonge la politique sécuritaire au niveau local. Qui peut alors parler d'État démis ?

A travers ces divers cas, le gouvernement soudanais offre de beaux exemples de tergiversations politiques et attitudes ambiguës²²⁴. On peut dire que l'État, en dépit des nouveaux acteurs locaux, conserve toute sa mainmise sur l'espace. Lui seul décide de mener à bien tel ou tel projet, d'imposer des garde-fous, de faire preuve de souplesse ou bien d'empêcher toute initiative. Au final, les États usent de ces politiques soi-disant

²²⁴ Pour plus de renseignements sur les rapports entre les ONG et le gouvernement soudanais, se référer au mémoire de master de Sarah Bartoli (2006).

décentralisatrices comme autant d'opportunités pour maintenir les rapports de pouvoir déjà existants au niveau local. C'est ce que Sylvie Jaglin et Alain Dubresson qualifient de « gestion urbaine avec des rapports oscillants entre « haut » et « bas » (1993 : 10).

Du maintien de l'État en Mauritanie : la confusion pour assurer la mainmise

En Mauritanie, on observe pareil retournement de situation et positions pour le moins ambiguës. La confusion qui règne entre l'État et les collectivités territoriales est évidente et on peut se demander jusqu'à quel point elle n'est pas désirée, voire entretenue. Trop d'intermédiaires, trop de lois équivoques, trop de dilution et trop peu de coordination. Plus qu'une décentralisation, nous y voyons une déconcentration incomplète et imparfaite des services de l'administration centrale. Il semblerait que le parti-État y trouve son compte : derrière la démocratie de proximité se cacherait un contrôle de proximité. Si les textes donnent, en principe, aux communes des pouvoirs étendus, dans la pratique, le transfert se fait de manière beaucoup plus lente. La commune représente une menace pour le pouvoir jusqu'alors centralisateur.

Notons également que la marge de manœuvre des communes dépend entièrement de leur autonomie financière. Or, quelques mois après les élections municipales de 2001, les caisses des communes sont vides.

Le maire d'Arafat, Jamil Ould Mansour, interviewé en 2002 avant son arrestation – il était soupçonné d'appartenir à la mouvance islamiste –, se souvient encore de la passation de pouvoirs :
« *Quand j'ai pris mes fonctions, je n'ai même pas trouvé une chaise à la mairie. La seule chose que mes prédécesseurs m'avaient laissé, c'est 40 employés communaux à payer !* »

Le premier adjoint au maire de Riyad partage le même mécontentement :
« *Moi je n'ai touché aucune indemnité depuis que je suis élu. C'est plutôt moi qui paie de ma poche pour faire fonctionner ma commune : on n'a même pas de feuille blanche. Si je n'amène pas personnellement le papier, je ne peux pas remplir les fiches d'État-civil.* »

Ces carences financières s'expliquent par la difficulté à percevoir les impôts : les gens qui résident à Nouakchott, depuis 40 ans pour certains, n'ont jamais payé de taxes. Aussi, les attaques vont bon train à l'encontre de la Communauté Urbaine qui perçoit des sommes

considérables par rapport aux communes²²⁵. Les déboires et blocages de la CUN alimentent la presse²²⁶.

Jamil Mansour commente : « *Ce n'est pas normal qu'il y est 30 ordinateurs à la CUN. Moi j'ai été obligé d'aller en mendier un à une ONG* »
« *La CUN c'est un autre monde, elle ne s'intéresse pas aux communes* », conclut l'adjoint au maire de Teyarett.

La stratégie actuelle de l'État consiste à faire endosser aux communes toutes les responsabilités auxquelles il est logiquement profitable de se soustraire. En retour, les communes se dérobent pareillement évoquant la précarité de leurs moyens matériels et financiers. L'ambiguïté des règlements permet ainsi aux autorités de transférer les services mais non les moyens nécessaires à leur fonctionnement. L'impasse est inévitable.

Les maires seraient-ils de simples pantins ? Ont-ils à leur disposition quelques moyens pour agir ? Peu probable si l'on en juge leurs caisses vides. Ils sont de surcroît minutieusement encadrés par les « secrétaires généraux des mairies », tous nommés par l'État et issus du PRDS. Le président de la CUN, M. Bounaama, veille personnellement à ce qu'aucun maire ne dispose d'une trop grande marge de manœuvre. Il signe pour eux, ne les tient pas au courant des projets de développement. Il tente de court-circuiter toute initiative, en particulier les rapports directs entre les collectivités locales et les ONG²²⁷.

Durant l'ère Taya, le gouvernement cherche à déstabiliser ces élus d'opposition qui sont pour la première fois au pouvoir. Il faut alors éradiquer tout personnage charismatique susceptible de fragiliser l'hégémonie du PRDS. Tous les moyens sont bons pour discréditer ces nouveaux élus un peu trop entreprenants et plutôt dérangeants. Pour observer de près ces maires, une Mission d'Inspection a été dépêchée en septembre 2002 par le Ministère de l'Intérieur²²⁸. Au final, cette décentralisation s'avère partielle et très surveillée.

L'adjoint au maire de Teyarett résumait parfaitement cette idée :
« *La décentralisation est une coquille vide. Oui, a priori, nous avons plus de pouvoir mais aucun moyen. Seulement des dépenses en plus. Ca ne sert à rien si ce n'est à nous mettre la population à dos* ».

²²⁵ A titre indicatif, en 2004, le budget de la CUN (3 700 millions d'ouguiyyas) était 15 fois plus élevé que celui de la commune de Sebkha (207 millions). (Sources : Budget de la CUN, Budget de Sebkha).

²²⁶ Le Calame du 08/10/2002 dénonçait les abus dans un article intitulé : « La Communauté Urbaine de Nouakchott : La folie des grandeurs » : « Après avoir acheté une Mercedes pour ses déplacements officiels et une Nissan tout terrain pour ses déplacements privés, le président de la CUN vient de passer commande pour quatre BMW ».

²²⁷ Il a cherché à empêcher tout lien entre la mairie d'Arafat et la GTZ.

²²⁸ *Challenge* n°56, 2/12/02 : « L'an I de la décentralisation »

Le coup d'État d'août 2005 ne semble pas avoir mis fin à ces dysfonctionnements. Il faut désormais attendre les résultats des élections municipales, prévues en novembre 2006, pour savoir si les communes seront enfin reconnues comme un échelon efficace et si des moyens seront mis à leur disposition. En attendant, derrière les discours, on comprend que la pratique va à l'encontre de la philosophie qui sous-tend la décentralisation territoriale. Cette décentralisation apparaît comme un moyen de servir des objectifs exclusivement politiques, en lien avec les injonctions des bailleurs de fonds. En résumé, l'État, tout en croyant aux vertus de ce système, refuse aux communes d'y recourir quand bien même elles en auraient l'ambition, le désir et les moyens. Les communes n'ont jamais été considérées comme majeures et responsables et il leur est refusé d'être porteuses de dynamiques claires. Le Partenariat pour le Développement Municipal (PDM) et l'Observatoire de la décentralisation (2003) qui étaient en charge d'évaluer le processus de décentralisation en Mauritanie sont arrivés à pareil constat : en dépit d'un avis plutôt positif, ils regrettent les manques de cohérence dans les politiques sectorielles, la surreprésentation de la tutelle de l'État, car nombre de compétences transférées aux collectivités locales restent l'apanage des organismes publics d'État. Il serait donc erroné de croire que l'État en incitant à la décentralisation a préparé sciemment sa propre démission. Il a été et reste omniprésent, démis sur le devant de la scène mais démiurge en coulisse.

Du laisser-faire au réengagement étatique : l'exemple de El Mina.

Le recasement d'El Mina

L'exemple du recasement de la *kebbe* d'El Mina devrait nous éclairer sur le rôle effectif de l'État. Deux milliards d'ouguiyyas (soit plus de 520 000 euros), telle est la somme allouée pour recaser la *kebbe* d'El Mina. Pourquoi cet énorme bidonville est-il devenu l'un des lieux les plus convoités de la capitale alors que pendant longtemps, il inspirait au mieux de l'indifférence ?

La *kebbe* d'El Mina s'est formée au sud-est du centre de Nouakchott et regroupe les *kebbe* *Marbatt* et *Mendès* précédemment évoqués (chap. 4.2.2). Au milieu des années 1970, les travailleurs en quête d'emploi s'y installent car ils sont à proximité de l'entreprise *Mendès* et du Wharf. En l'espace de dix ans, la *kebbe* d'El Mina s'est fortement densifiée, avec un pic de densification dans les années 90, lié au rapatriement de Mauritaniens du Sénégal suite aux événements de 1989. Aujourd'hui, si de nouvelles installations apparaissent, la population de

la *kebbe* semble relativement stable, le dernier recensement l'estimant à 50 798 habitants répartis en 14 319 ménages²²⁹, soit l'une des plus fortes densités de la capitale. Promiscuité, insécurité, petite délinquance, précarité, chômage caractérisent la *kebbe* d'El Mina²³⁰. Cette poche de pauvreté, instable, s'est mise à inquiéter les pouvoirs centraux. Une véritable politique de réaménagement devenait incontournable.

Pour la Banque Mondiale, le recasement du bidonville doit incarner l'exemple d'intégration d'un quartier pauvre dans le tissu urbain, ce qui explique que les fonds débloqués soient conséquents²³¹. Différentes enquêtes ont prouvé que l'accès à la propriété et le souhait de régulariser leurs situations illégales constituent les priorités des chefs de ménages. L'opération de restructuration vise justement à régulariser la situation des habitants, à viabiliser le terrain et à doter en équipements de base la zone de résidence insalubre. La première phase s'est achevée fin 2003 : 2 300 ménages ont été déplacés et recasés à proximité. Chaque famille s'est vue attribuer un lot de 120 m² et 70 000 UM – (soit 220 euros), somme devant couvrir les frais de déplacement –. Mais, contrairement aux idées reçues, les familles n'en sont pas pour autant propriétaires ; le titre définitif ne sera délivré qu'au bout de trois ans. Deux conditions à cela : s'acquitter du remboursement du terrain et rester dans le même lot durant cette période. On espère ainsi prévenir la spéculation foncière en empêchant les gens de revendre aussitôt le terrain et favoriser l'enracinement des bénéficiaires. Au lendemain des déplacements, l'opération a connu un vif succès. Sur les 2 300 familles déplacées, 330 ont été interrogées. Il ressort de ces entretiens un important degré de satisfaction²³². Et le nouveau nom, *Nezaha* (« paradis » en dialecte arabe local), donné spontanément par les habitants à la zone de recasement, l'atteste.

²²⁹ Données du recensement SDAU-URBAPLAN, 2002. Mais ces données doivent être revues à la baisse du fait de la démultiplication des ménages lors du recensement 2000. En effet, avant la distribution des terrains, le bureau d'étude URBAPLAN a recensé tous les individus de cette zone pour définir le parcellaire. Bien évidemment, dès que la rumeur de l'attribution foncière a circulé, les ménages se sont scindés pour occuper d'autres parcelles dans l'espoir de se voir attribuer plusieurs lots. Beaucoup de mariages ont été célébrés rapidement pour pouvoir bénéficier de la distribution. (Pour plus d'informations, voir Mansion, 2005).

²³⁰ Selon le Plan d'Action de Réinstallation (le PAR), 41% des chefs de ménages sont au chômage. Seulement 38% des chefs de ménages déclarent avoir une source de revenu fixe. Sur 138 ménages interrogés, 34% ont un revenu mensuel oscillant entre 10 000 et 15 000 ouguiyyas (entre 25 et 45 euros). Le revenu moyen sur l'ensemble de l'échantillon étant de 25 900 ouguiyyas par ménage comptant en moyenne entre six et sept individus. Étant donné la faiblesse des revenus moyens des ménages, les dépenses se concentrent pour 56% sur l'alimentation, les dépenses consacrées à l'habitat ne représentant que 3% du budget.

²³¹ Ce projet prévoyait même des secteurs réservés à la culture, et entre autre des salles de musculation et de sport, ce qui peut apparaître comme quelque peu choquant dans la mesure où les habitants de la *kebbe* cherchent avant tout à subvenir à leurs besoins alimentaires quotidiens. D'autres aberrations ont également vu le jour : un immense château d'eau a été érigé alors même que l'on souhaitait dédensifier la zone. Les infrastructures ont bien souvent été surdimensionnées.

²³² Nous avons mené une enquête en partenariat avec l'Agence de Développement Urbain (ADU), créée pour gérer ce programme de développement urbain et s'assurer de sa bonne mise en œuvre. Cette enquête a été réalisée auprès de 330 ménages du 22 décembre 2003 au 10 janvier 2004 (soit un échantillon de 15%

Aujourd'hui, les familles sont pour la plupart en train de souscrire un emprunt leur permettant de construire en dur une petite chambre de 20 m² (photos 22). L'État a en effet choisi de faciliter l'accès à la propriété foncière en proposant de petites chambres. La construction de ces modules (chambre, latrines et clôtures) est placée sous la tutelle du Commissariat des Droits de l'Homme à la Lutte Contre la Pauvreté et à l'Insertion (CDHLCPI), laquelle sous-traite à une ONG : le GRET. Cette ONG a la maîtrise d'œuvre du projet et a élaboré un « Programme *Twize* », programme qui a choisi de s'appuyer sur des structures traditionnelles²³³. En effet, la *twize* fait référence au système ancien de solidarité mauritanienne et regroupe, dans le cadre du programme, une dizaine de personnes qui se rassemblent pour bénéficier d'un crédit. Les membres de la *twize* s'engagent collectivement à rembourser le prêt contracté, y compris pour les membres qui ne peuvent payer leurs mensualités. Cette association est un acteur à part entière, garant de ses emprunts. Chaque membre de la *twize* se voit alors accorder un crédit, d'un montant de 270 000 UM (850 E), somme nécessaire à sa réalisation²³⁴.

Qu'en est-il, un an après, de ce projet de recasement ? Il semblerait que l'organisation règne : chaque chef de famille connaît son numéro de lot et de parcelle, chaque document est archivé. Toutes les familles ont touché la somme d'argent. Par ailleurs, 800 des 1400 modules prévus sur cinq ans ont été réalisés en moins de dix mois. L'avancement des travaux semble, à nos yeux, presque trop rapide. Une telle réussite intrigue.

d'individus). Elle devait permettre de recueillir les premières réactions au lendemain des déplacements et ainsi juger de la réussite de cette opération pilote.

Les résultats sont parlants : sur les 330 familles interviewées, seules 3% souhaitent quitter leur quartier et 5% nous ont dit ne pas être satisfaits de l'opération.

²³³ Ce programme comporte quatre composantes (habitat, appui aux activités communautaire (AAC) et aux projets de quartiers, formation et micro-finance), (GRET, 2003). Il n'est pas propre au 6^e arrondissement. Il a également été mis sur pied dans 6 autres quartiers de Nouakchott (Basra, Kouva, Saada, Dar el Beïda, Tesseir et Médina Arafat). 7 500 modules devraient être réalisés dans les cinq ans à venir.

²³⁴ La somme pour un module se décompose ainsi : 100 000 UM de subventions, 40 000 UM d'apport initial, 70 000 UM de crédit, 21 000 UM de frais de suivi, soit un coût total de 221 000 UM, auquel s'ajoutent les intérêts, soit 270 000 UM. Cette somme est énorme rapportée au 10 000/15 000 ouguiyyas mensuels des ménages.

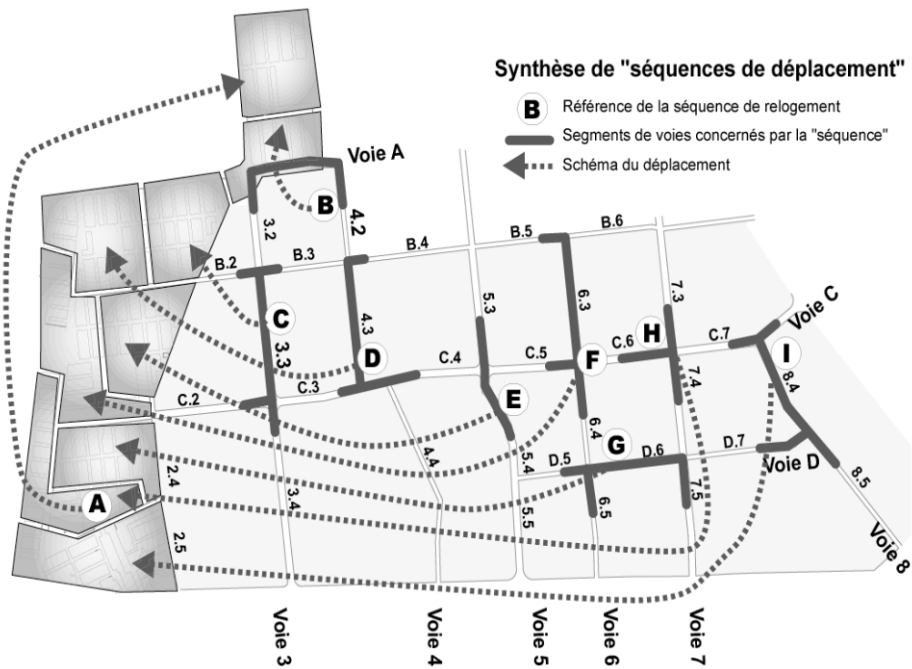
PLANCHE 24 : Le recasement d'El Mina

Carte 36 : Localisation de la kebbe de El Mina



Source : ADU

Figure 11: La zone de recasement et les déplacements



En trait épais figurent les emprises de la voirie. Les habitants vivant sur ces emprises ont été déplacés et relogés dans des parcelles viabilisées, à l'ouest de la kebbe.

Photo 21 : La kebbe, vue aérienne



Source : Photo aérienne Groupe Huit, Octobre 2004

Cette photo aérienne fait apparaître une différence très nette entre le bidonville (à droite de la ligne) et le nouveau quartier de recasement (à gauche), appelé *nezaha*, aux ruelles et petites parcelles alignées.

Photos 22 a et b : La kebbe d'El Mina : avant et après recasement



Clichés : A. Choplin, novembre-décembre 2004

La *kebbe* d'El Mina était le plus peuplé des quartiers de la capitale comme le suggère ces baraques accolées. Le recasement a permis aux familles d'obtenir une parcelle et des facilités financières pour construire une chambre et une fosse (au premier plan).

Les bénéficiaires conservent dans un premier temps leurs baraques qu'ils ont déplacées.

Derrière l'effacement, l'omniprésence

Nous voudrions ici faire la lumière sur les étroites relations entretenues entre l'urbain et le politique. L'engouement suscité par la zone de recasement et sa réussite apparente invitent à s'interroger. Pourquoi avoir choisi d'aider le 6^e arrondissement ? Qui construit et comment s'opère le choix des entrepreneurs ? Qui négocie les prix ?

Assurément, les bénéficiaires rêvaient d'avoir en leur nom une chambre en dur, aussi petite soit-elle. Cela expliquerait que, pour bénéficier de cette subvention, les *twize* se soient constituées hâtivement. Mais, l'offre, aguichante de prime abord, mérite d'être décomposée précisément. On est en droit de se demander si les prix ne sont pas gonflés. Cette question se pose au regard d'un projet de la coopération espagnole dénommé « Habitafrica »²³⁵. Semblable en tout point, nous remarquons toutefois que les chambres sont plus grandes et moins rudimentaires... pour le même prix ! Et pourtant, le succès est moindre. Une explication à cela : les subventions sont espagnoles et non plus gouvernementales. De fait, le projet, moins politisé, ne bénéficie pas de la publicité étatique. Les projets et interventions des ONG sont donc à aborder avec circonspection. Après calculs, le prix du m² s'élève à 2 250 UM (7 euros) dans le bidonville²³⁶. Mettons ces chiffres en regard des distributions de terrains offerts par l'État à sa clientèle : le prix symbolique tourne en général autour de 200 000 UM les 300 m², soit 666 UM du m² (2 euros) dans des zones chics. Au final, le terrain du bidonville est plus cher à l'achat que celui des quartiers riches ! C'est à se demander quelles sont véritablement les couches que l'État entend favoriser ? Les non-dits qui entourent le recasement du bidonville sont nombreux.

Devant tant d'intérêt porté à cette *kebbe*, tant d'interrogations et d'argent débloqué, scepticisme et réserve sont de mise. Ne nous méprenons pas : réduire les bidonvilles n'est pas signe de générosité de l'État. Ce bidonville pouvait mettre en péril la stabilité du gouvernement. Déplacer les gens a tout d'abord permis de casser les liens de voisinage et les solidarités implantées depuis longtemps. Diviser pour mieux régner... n'était-ce pas là le but premier ? Par ailleurs, l'attention portée à cette *kebbe* n'est pas anodine dans la mesure où elle est essentiellement peuplée de *Harâtîn*. Or, cette frange de plus en plus nombreuse au sein de la population mauritanienne représente un enjeu considérable. Les tentatives pour les

²³⁵ Ce projet s'inscrit à Riyad au PK 10. Trente modules avaient été construits en décembre 2004. Les Espagnols subventionnent encore l'eau et forment les habitants à la construction de briques, et valorisent les coopératives de femmes (qui fabriquent les grillages). Le projet espagnol ferait participer plus directement les habitants de la zone bénéficiaire.

²³⁶ Soit un lot de 120 m² et une chambre de 20 m², pour 270 000 UM. Le prix du m² est de 2250 UM et de 13 500 UM s'il est bâti.

amadouer sont nombreuses. Offrir un terrain et un logement en dur permettrait bien évidemment de s'attirer les bonnes grâces de cette population. Cela confinerait ces individus dans un nouveau rapport de dépendance et pérenniser ainsi des rapports dominant-dominés ancestraux. En outre, l'origine géographique de ces gens est à mentionner. Pour la plupart nés à Nouakchott ou originaires du Trarza²³⁷, les habitants de la *kebbe* appartiennent à deux zones acquises généralement à l'opposition. Pour le parti-État en place, ils représentent un électorat à conquérir. Pour ce faire, l'ancien Président de la République déchu depuis août 2005, Maouiyya Ould Sid'Ahmed Taya, s'est lui-même déplacé dans cette périphérie pour présenter le programme à ses citoyens – et potentiels électeurs. Éminemment politique, la visite s'est tenue quelques mois avant les élections présidentielles du 7 novembre 2003. Mieux, le déplacement des habitants s'est effectué entre septembre et octobre. Rien ne fut laissé au hasard, au point que certains individus ont renommé leur *kebbe* « la ville de Maouiyya ». Le réaménagement du bidonville est présenté comme une réalisation personnelle de l'ex-président. La rumeur courrait qu'en grand mécène, il aurait donné argent et terrains²³⁸.

En tant que fief de l'opposition, l'État avait tout intérêt à se préoccuper de cette zone. Il a atteint son objectif, puisque indéniablement, les conditions de vie se sont améliorées dans le quartier. Mais seules 2 300 familles ont vu leur sort réglé. Que faire des 35 000 autres personnes ? Fallait-il les reloger sur place en revoyant le plan du parcellaire et en remembrant la zone ? Ou bien devait-on lotir la zone selon un plan orthogonal, à l'image de la zone de recasement ? Cette seconde option, qui semble avoir eu la faveur des autorités, impliquait le déplacement de nombreux ménages. Comment désigner ceux qui devaient partir ? Pour ce faire, plusieurs solutions ont été envisagées. La première consistait à tirer au sort. La seconde prévoyait de faire appel aux leaders locaux, lesquels sont désignés par la population du quartier et servent d'interlocuteurs aux ONG et aux autorités. Ce sont ces derniers qui ont été chargés de désigner les familles, à l'aide de critères : ne devaient rester que les plus anciennement installés et les plus pauvres. Cette seconde démarche s'accordait avec les injonctions de la Banque Mondiale²³⁹ puisqu'elle fait la promotion de la « démocratie participative ». En effet, les populations sont sensibilisées et sollicitées. Reste à voir qui sont ces leaders. En y regardant de plus près, on prend rapidement la mesure de leur poids

²³⁷ Le Trarza est la région située au sud de la capitale et dont était originaire l'ancien président Moktar Ould Daddah. De fait, elle a toujours été considérée comme un bastion de l'opposition.

²³⁸ Or, l'État ne finance qu'une petite partie du recasement. L'argent vient, pour les trois-quarts, de prêts de la Banque Mondiale qui réalise la voirie et les infrastructures, le reste étant à la charge de l'État mauritanien.

²³⁹ La Banque Mondiale prône la politique du « déplacement zéro » des populations en matière de projet de restructuration foncière. Lorsque le déplacement est inévitable, il doit être volontaire et à l'initiative des populations. Il doit également être satisfaisant d'un point de vue sanitaire, social et économique, sans quoi toute personne déplacée peut saisir le tribunal attaché à la Banque Mondiale.

considérable car, en sus d'être les représentants de la population, ils sont généralement les présidents de section du parti-État dans le quartier²⁴⁰. Au final, ironie du sort, au lieu d'encourager l'expression des populations au niveau local, c'est le parti en place et le gouvernement qui ont été favorisés par cette opération. La « démocratie participative » renforcerait le poids de l'État et son emprise au niveau local. Un tirage au sort, certes moins légitime, n'aurait-il pas finalement été plus égalitaire ?

Un autre point mérite d'être mentionné. Le recasement du bidonville a permis la concertation de nombreux acteurs aussi bien institutionnels avec le *hâkem*, l'ADU, la Banque Mondiale, l'ONG GRET, le CDHILCP que locaux avec les leaders, chefs de ménages, femmes, jeunes, personnes âgées habitant dans le quartier. Mais au-delà de cette concertation et mise en marche d'une responsabilisation de la société civile, on peut déplorer un grand absent : la mairie. Les compétences des mairies en matière de gestion du foncier, bien que floues et encore incertaines, justifient cependant leur association ou tout du moins leur consultation sur toutes les actions entreprises dans le cadre de l'opération. Comment expliquer alors l'évincement de la mairie d'El Mina ? Sans entrer dans des considérations à l'emporte-pièce, il semble que la couleur politique du maire donne ici des éléments de compréhension. L'opération de remembrement se voulait avant tout un projet de l'État, et peut-être même du parti-État. Pas question alors de faire figurer la mairie d'El Mina, affiliée à l'opposition, qui aurait pu bénéficier de retombées politiques positives.

Le politique flirte bien avec le spatial et le cas de cette *kebbe* transcrit tous les enjeux que recoupe le développement urbain. Derrière un simple programme se profilent bien des projets politiques, aux buts plus ou moins avoués et avouables. Au final, les ONG, comme nous l'avons démontré avec le Soudan ou la Mauritanie, ont tendance à cautionner les politiques étatiques et, parfois sans le vouloir, à renforcer le rôle des dirigeants²⁴¹.

Il nous faut ici dépasser l'effacement apparent de l'État et sa soi-disant perte de prérogatives. Nous avons vu à travers les exemples mauritaniens et soudanais que derrière la *doxa* se cache une *praxis* autre. Loin de n'être qu'un simple protagoniste, l'État va plus loin

²⁴⁰ Le parti-État, PRDS (Parti Républicain Démocratique et Social), était organisé en « unité de base » au niveau local. Un chef d'unité de base représentait 50 foyers de militants PRDS. Or, il y avait correspondance entre les leaders locaux chargés d'aider au recasement de la population et les chefs politiques du parti-État.

²⁴¹ Nous avons mentionné le cas de la *kebbe* d'El Mina, mais nous aurions pu également revenir sur le « projet Alizées-Electrique » du GRET développé par Sophie Caratini (2005). Elle analyse, dans un article pour le moins virulent, les stratégies du GRET qui avait obtenu la maîtrise d'œuvre pour électrifier le Trarza et l'Adrar. Ce projet, qui visait à implanter une vingtaine d'éoliennes, fut un échec retentissant car l'État mauritanien a fait preuve de résistance. Mieux, il a créé une agence d'électrification, après avoir obtenu des fonds internationaux, et a par la suite court-circuité les bailleurs de fonds et l'ONG française.

en se réappropriant les discours, en multipliant les institutions censées gérer le fait urbain. Au final, les objectifs apparaissent noyés et lui, omniprésent. A l'instar de Sylvie Jaglin et Alain Dubresson (1993), nous émettons quelques réserves face à ce « moins d'État » et ce « tout local ». Certes, face à un État que l'on juge affaibli et qui traverse une crise d'autorité, le retour au local est séduisant. Pour autant, les problèmes semblent loin d'être résolus et d'autres, nouveaux, surgissent encore, tels l'inefficacité et les compétences incomplètes de certaines personnes placées à de hauts postes locaux. Nous sommes là pleinement dans les « arènes locales », au sens où l'entendait Jean-Pierre Olivier de Sardan (2001 : 174), dans lesquelles différents « groupes stratégiques » sont en confrontation, coopération et négociation permanentes les uns par rapport aux autres.

7.3 Le foncier urbain, entre enjeux nationaux et pouvoirs locaux

Les villes du Sud, et en particulier les deux capitales saharo-sahéliennes qui nous préoccupent, semblent composer avec toutes ces projections et attentes. Une multitude de conceptions de la ville et d'idéologies sur la ville coexistent, ce qui inmanquablement, introduit de nombreux modes d'appropriation de l'espace et du territoire urbain. En ce sens, la notion même de territoire urbain évolue et les savoirs géographiques hérités se transforment. En Mauritanie, la plupart des anciens nomades devenus néo-urbains entendent désormais détenir un terrain en bonne et due forme, abandonnant ainsi les droits coutumiers.

Si les études sur le foncier concernaient surtout les zones rurales dans les années 1980, elles se focalisent timidement aujourd'hui sur la ville car la question foncière se pose avec acuité à l'heure du désengagement de l'État²⁴². Longtemps détenteur du monopole foncier, celui-ci doit aujourd'hui composer avec les bailleurs de fonds étrangers et les citoyens. Une vision simpliste consisterait à dire que les autorités et les habitants ne cessent de s'opposer, entretenant une certaine forme d'anarchie. Il n'en est rien : le foncier répond à des logiques originales, parfois très éloignées de celles observées en Europe. Derrière le chaos apparent et le sentiment que tout relève du secteur informel, il existe une organisation, des codes et une manière de procéder intériorisés par les individus.

Qui fait construire cette énorme villa ? Qui encore vient d'acheter le magnifique emplacement au pied du Novotel ? Voilà quelques-unes des questions qui alimentent les

²⁴² Dans les années 1980-1990, l'ouvrage de E. Le Bris, E. Le Roy, F. Leimdorfer (1983), ainsi que les écrits de J-L. Piermay (1993) font référence. Certains travaux plus récents traduisent les intérêts et enjeux que constitue le foncier urbain. Voir à ce sujet les recherches menées par M. Bertrand, J-F Tribillon et A. Rochegude.

conversations du marché Capitale car vendre-acheter-louer de l'immobilier est devenu l'activité la plus rentable de Nouakchott. A qui appartiennent les terrains ? Qui bénéficie des attributions foncières ? Bref, qui possède la ville ? La question foncière est à relier aux réseaux dirigeants car la « société en rhizome » évoquée par Jean-François Bayart (1996) trouve ici toute sa traduction : la terre, anciennement propriété tribale, segmentaire et investie d'une dimension symbolique et affective, est devenue un bien dont on espère avant tout tirer profit. Nous allons dans cette partie présenter brièvement le cas soudanais pour ensuite nous concentrer sur Nouakchott pour laquelle nous disposons de plus amples données.

7.3.1 A Khartoum, quand l'ordre foncier règne

Une réelle maîtrise foncière

A Khartoum, la question foncière constitue un enjeu de toute première importance. Contrairement à Nouakchott, la maîtrise foncière est forte. Preuve en sont les *opens spaces*, immenses zones réservées au gouvernement pour y construire des services publics (écoles, hôpitaux, jardins). Mais, par manque de moyens, ces *open spaces* demeurent vides. Pour quelqu'un qui arrive de Nouakchott, il est impensable de trouver des terrains vagues non occupés : en Mauritanie, ces espaces seraient déjà squattés et occupés illégalement. Rien de tel à Khartoum. Il faut dire que les autorités ont le don pour décourager les occupations illicites en intervenant violemment et de façon récurrente. Usage de la force, déguerpissement, destruction de quartiers, déplacements forcés au milieu du désert sont le lot quotidien des plus indigents. En août 2005, les radios annonçaient que l'État allait de nouveau sévir contre les squatters, qualifiés de « dangereux criminels » qui nuisent à la tranquillité de la ville. Des rafles ont été menées, touchant des individus qui vivaient faute de mieux dans des immeubles en construction.

Alertant une jeune femme, qui vivait dans de telles conditions, du sort qui lui était réservé pour les prochaines semaines, celle-ci répond « <i>Mais comment peuvent-ils me chasser puisque je n'ai rien. J'habite dans une tente dans la rue. Comment peuvent-ils me chasser de chez moi puisque je n'ai déjà pas de chez moi ?</i> ».
--

Dans le cadre soudanais, la question foncière peut être évoquée rapidement car le parcours administratif est relativement bien jalonné. Comme le soulignait Eric Denis (2005), les autorités font preuve d'une véritable capacité à garantir l'intégrité de la propriété publique et privée, ainsi que les tracés des plans cadastraux. Toutes les terres non enregistrées ou non

déclarées en 1972 sont devenues propriété de l'État. La mairie n'a ici aucun rôle : lorsqu'un terrain est acheté, l'acquéreur doit se rendre à la *Registration of land*, bureau détenu par le gouvernement central. Les lois concernant le foncier (*The land laws*) sont explicites : le Ministère du logement et de la planification (*Ministry of housing*) gère les terres urbaines, le Ministère de l'agriculture les terres rurales et le Ministère des investissements les grands terrains réservés aux infrastructures de type écoles ou industries. Cela limite fortement les pratiques irrégulières. Il y a d'ailleurs fort peu d'agences immobilières, localisées pour la plupart dans les quartiers riches. Les transactions se font également souvent par l'intermédiaire de courtiers, appelés *ṣāmsara*, ou encore de bouche à oreille, grâce au boutiquier du coin qui fait parfois office de médiateur en échange d'une commission.

Le droit coutumier ne fonctionne pas à Khartoum, et ne perdure que de façon résiduelle en milieu rural. Par exemple, en cas de succession ou de séparation de biens suite au décès d'un membre de la famille, on ne s'adresse pas au *qādi* mais bien à la *Customary Court*, qui permet de changer le nom du propriétaire. Cet acte est payant, et par conséquent peu d'individus le font et se contentent de gérer les successions dans la sphère privée. De même, il est possible de changer une terre rurale en terre urbaine, mais dans ce cas, le Ministère du logement prend 25% de la parcelle (Loi de 1994).

Le foncier et la question des attributions se révèlent plus intéressants à étudier dans les camps. Elle se fait par tirage au sort après recensement. Les enquêteurs ont comptabilisé au préalable le nombre de baraques sur une parcelle ; pour chaque parcelle, une baraque était attribuée. A Jabarona, certaines familles ont obtenu jusqu'à quatre parcelles. Par la suite, elles ne vivent que sur un ou deux terrains qu'elles font construire et louent les autres. Avec les revenus des loyers, elles sont en mesure de faire construire les deux terrains restants. La spéculation va bon train dans les camps. Mais, contrairement à la Mauritanie où l'attribution de terrains est un moyen d'asseoir ses réseaux clientélistes, le gouvernement soudanais ne l'envisage pas comme tel : « *Ici, on n'essaie pas d'acheter les votes. On ne vote jamais au Soudan. Tu vois, s'ils n'essaient même pas de nous acheter, c'est que l'on ne vaut vraiment pas grand chose* », César, Jabarona, Equatoria.

Une spéculation de plus en plus forte

La légalité et le respect des lois sont de mise au Soudan, ce qui renforce dans une certaine mesure les pratiques spéculatives car la demande en logement est largement supérieure à l'offre. Les agences immobilières fleurissent dans le paysage des riches quartiers

khartoumois : 130 agences auraient vu le jour entre 2002 et 2006 à Riyad et Amarat (Bartoli, 2006). Cette spéculation foncière est liée à deux phénomènes : le retour des capitaux des individus exilés dans le Golfe et qui souhaitent investir dans la capitale soudanaise et l'arrivée massive d'étrangers travaillant dans humanitaire depuis 2002. Comme l'a fait remarquer Sarah Bartoli (2006), les prix du foncier se sont envolés. Selon les enquêtes qu'elle a menées auprès d'agence immobilière, elle a pu constater une multiplication des prix par 2 ou 3 en l'espace de deux ans.

Tableau 18 : Evolution du prix des terrains à l'achat à Khartoum 2, Amarat et Riyad

Localisation	Prix en dollars du mètre carré en décembre 2002	Prix en dollars du mètre carré en novembre 2004
Khartoum 2	300 à 400	600 à 650
Amarat	300	500 à 700
Riyad	250	500

Sources : D'après Sarah Bartoli (2006), sources communiquées par l'Ambassade de France à Khartoum

L'État joue un grand rôle dans la question foncière et s'attache une certaine clientèle en offrant des parcelles : la distribution de lots pour les fonctionnaires est fréquente, via des tirages au sort²⁴³. Eric Denis (2005) rappelle que la police, les services de sécurité et les forces armées ont été les principaux bénéficiaires : ces logiques distributives assuraient au gouvernement un soutien et *de facto* sa survie. Les autres grands bénéficiaires sont les Soudanais qui ont émigré dans les pays du Golfe et qui, parce qu'ils sont solvables et parce que l'État voulait drainer leurs capitaux dans leur pays d'origine, se sont vus octroyer des parcelles à Riyad puis à Taef dans les années 1980. Selon Sarah Bartoli (2006), cette attitude a fonctionné puisque les terrains alloués se couvrent aujourd'hui de villas et immeubles.

7.3.2 Modalités d'accès au sol en Mauritanie

Dans un premier temps, les autorités mauritaniennes ont tenté de maîtriser l'urbanisation, notamment en contrôlant l'accès au sol. De nombreuses lois ont à ce titre été

²⁴³En août 2005, un journal titrait « tirage au sort : le nom des heureux vainqueurs ». Des terrains localisés à Omdourman ont été attribués à des fonctionnaires par tirage au sort : une autre manière de favoriser les siens.

publiées mais, dans la pratique, elles sont souvent transgressées. Les habitants ont intériorisé cette législation dense mais ils la contournent, selon certains codes et logiques. « Informalisation » et illégalité entourent donc la question foncière. Au final, ce secteur relèverait d'« un informel rationalisé ».

Le foncier : pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ?

La question foncière fait problème en Mauritanie car avec la grande ville naît le foncier urbain. Cette notion de propriété foncière n'est pas pour autant neuve. Dans le Sahara, elle existe, mais autrement. Nous avons vu que contrairement à la surface bornée, clairement délimitée du sédentaire, le territoire nomade est perçu sous forme de lignes et de points, et que l'espace est approprié en fonction des terrains de parcours tribaux. Pour les nomades, il n'est de propriété statique, seul le territoire lié aux déplacements fait sens. Avec l'avènement de Nouakchott, le changement est radical.

La naissance de l'État s'accompagne de prérogatives sur le patrimoine foncier. A l'instar de nombreux pays voisins, l'État s'approprie le monopole foncier, et, pour ce faire, se dote d'une législation complexe, calquée sur le modèle français²⁴⁴. Inéluctablement, le décalage entre les textes et les modalités d'accès ne tarde pas à faire surface. L'une des premières préoccupations de l'État consiste à limiter les droits fonciers coutumiers. Des textes sont promulgués et, parmi eux, l'ordonnance du 5 juin 1983, véritable réforme foncière et domaniale. Il reconnaît à l'État les pouvoirs nécessaires à la protection de son domaine et abolit le système coutumier. Autrement dit, le poids des communautés et tribus sur la terre est considérablement affaibli et diminué²⁴⁵.

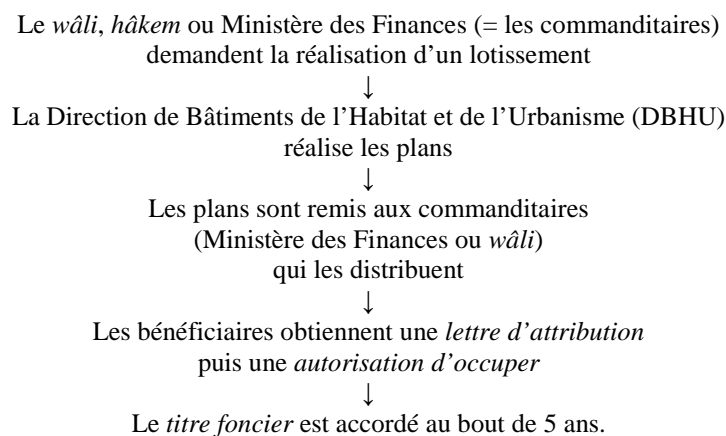
Le domaine urbain est, quant à lui, régi par le décret n°90-020 du 31 janvier 1990. Ce décret fait date dans la mesure où il définit les compétences pour accorder des concessions urbaines. Cette prérogative relève désormais de trois ordres : le Conseil des Ministres (pour une superficie supérieure à 2000 m²), le Ministre des Finances et de l'Équipement (entre 1000 et 2000 m²), et le *hâkem* (inférieur à 1000 m²).

²⁴⁴ La loi foncière du 2 août 1960 déclare que la terre appartient à l'État, alors qu'auparavant la terre était sous l'emprise des tribus.

²⁴⁵ L'article premier de l'Ordonnance du 5 juin 1983 portant réorganisation foncière et domaniale stipule que « La terre appartient à la nation et tout Mauritanien, sans discrimination d'aucune sorte peut, en se conformant à la loi, en devenir propriétaire, pour partie ». Et l'article 3 annonce que « Le système de la tenure traditionnelle du sol est aboli ». Cet article aura des conséquences importantes dans la vallée du fleuve Sénégal où la terre est souvent propriété des grandes familles *Halpulaar'en*. D'aucuns disent que cette loi serait en partie à l'origine des sanglants événements qui ont opposé le Sénégal et la Mauritanie en 1989. A ce sujet, voir Olivier Leservoiesier, 1994.

Quelle est alors la procédure pour devenir propriétaire en Mauritanie, et plus précisément à Nouakchott ? Dans les faits, l'acquéreur se voit délivrer une autorisation d'occuper un terrain, mais ce papier n'a aucunement valeur de titre définitif de propriété²⁴⁶. Ce permis d'occuper est délivré par le Ministère des Finances, après paiement du prix du terrain et des frais de bornage. Le bénéficiaire s'engage alors, dans un délai de deux ans, à édifier des constructions conformes aux prescriptions des plans et règlement d'urbanisme. Ce n'est que par la suite, à l'expiration du délai de mise en valeur que sera délivré le fameux titre foncier par la Direction du Domaine²⁴⁷. Mais dans l'imaginaire collectif, le permis d'occuper suffit à établir la propriété. Au final, seuls 10 000 titres de propriétés auraient été délivrés par la Direction du Domaine depuis la création de Nouakchott.

Figure 12 : Les étapes d'accès à la propriété foncière



Ce schéma récapitulatif montre que le cadre juridique du foncier est bien complexe : les modalités et circuits d'accès à la propriété sont très lents et laborieux. Il n'est alors pas surprenant d'observer toutes sortes de dérives telles que la prolifération d'occupations illégales ou la forte spéculation foncière²⁴⁸.

²⁴⁶ Les nouveaux États africains ont en effet cherché à mettre en valeur la terre tout en se gardant bien d'attribuer définitivement ces terrains. Cette méfiance explique la prolifération de permis d'occuper et le faible nombre de titre de propriété, délivrés au compte-goutte (Le Bris, Le Roy, Leimdorfer, 1983).

²⁴⁷ Les actes de vente peuvent porter le nom du nouveau propriétaire ou... non ! Une maison peut changer de propriétaire 5 ou 6 fois et conserver le nom du premier propriétaire sur l'acte de vente. Il est alors impossible de faire un historique des ventes et reventes successives.

²⁴⁸ Entre 1990 et 2000, la direction du Domaine et de l'Enregistrement des Timbres aurait attribué 10 000 lots et les wâli 60 000, soit un total de 70 000 parcelles. (Durand-Lasserve, Serageldin, Vigier, 2000 : 9). J-F Tribillon et M. Jarjat estimaient en 2 000 que plus de 50 000 parcelles étaient attribuées mais inoccupées (2000 : 4).

Il semblerait que la promulgation de ces diverses lois, et en particulier la réforme de 1983, ait suscité, contre toute attente, le phénomène de la *gazra*. En effet, à la lumière de l'article 13, « la mise en valeur d'une terre domaniale sans concession préalable ne confère aucun droit de propriété à celui qui l'a faite. En pareil cas, l'État peut, soit reprendre le terrain, soit régulariser l'occupation ». Ce terme même de régularisation laisse entendre que les occupations illégales du domaine privé de l'État ont de fortes chances d'être un jour reconnues. Au final, cette ordonnance n'a pas simplement encouragé la *gazra*, elle l'a presque instituée, voire institutionnalisée. La plupart des citoyens estiment que l'occupation d'un terrain entraîne son appropriation légale, sinon légitime²⁴⁹. La course à l'occupation des terrains domaniaux en est la conséquence directe : l'essentiel est d'occuper les terrains nus avant les autres, mais plus encore, avant l'État, neutralisant ainsi la propriété de ce dernier. Le constat est sans appel : en dépit des lois qui existent, du moins sur le papier, Nouakchott est devenue une « espèce de *gazra* institutionnalisée et le principe fondamental est celui du non droit et quand le droit existe, c'est l'exception qui est la règle. » (*Le Calame*, n°342 : 5).

La spéculation comme mode de fonctionnement

La *gazra* comme symbole

La croissance démesurée que connaît Nouakchott s'accompagne inévitablement de pressions et concurrences sur la terre : les prix du terrain ne tardent pas à flamber. La spéculation se meut progressivement en une véritable activité juteuse. Aujourd'hui encore, les dérives sont nombreuses. Le phénomène d'occupation illégale s'observe dans tous les quartiers de Nouakchott : il n'est pas rare de voir l'espace public morcelé, bradé ou envahi. Certains individus n'hésitent pas à avancer leur clôture, d'autres à construire des fondations à une heure avancée de la nuit. L'absence d'archives fiables favorise ce grignotage.

« C'est comme si les chasseurs de places publiques avaient juré de ne plus laisser un coin libre dans la ville. Ainsi des aires de jeux pour enfants, des rues et des ruelles qui ont fait partie du paysage pendant plus de 30 ans disparaissent du coup par simple lettre d'attribution d'un *wâli* ou d'un *hâkem* dont la vision se limite aux bornes du lot qu'il vient de céder » (*Le Calame*, 2002)²⁵⁰.

²⁴⁹ En outre, ce phénomène de *gazra* s'expliquerait au regard de l'imaginaire collectif pour lequel la terre appartient à celui qui l'occupe et non pas à l'État comme cela est écrit dans les textes.

²⁵⁰ Extraits du journal indépendant *Le Calame* qui sortait en février 2002 (n° 342 du 27/02/02) un dossier spécial sur les problèmes fonciers à Nouakchott intitulé « L'état de non droit ».

L'État, pour s'imposer, a recours à d'éphémères poussées d'autorité. Les interventions sont en général brutales, mais quelques mois après ces opérations musclées, on revient au point de départ. En un demi-siècle, la ville et la spéculation foncière ont envahi le désert. Le front d'urbanisation ne cesse de progresser, repoussant toujours un peu plus les limites de la ville. L'occupation est certes illégale et pourtant les terrains se vendent et s'achètent ; autrement dit, la construction n'a rien de clandestine : elle se fait au vu et su des autorités. Pierre Signoles (1999) rappelle à ce sujet que cette urbanisation récente n'est pas toujours une urbanisation de la misère : le non-respect des règles n'est pas seulement l'apanage des populations les plus pauvres. L'État mauritanien tolère de fait puisque les couches aisées de la population pratiquent la *gazra* à l'extérieur de la ville. Ils s'approprient d'importantes superficies sur le littoral ou autour de la ville, dans un rayon de 80 km, sur lesquels ils construisent des petites résidences secondaires qu'ils fréquentent le week-end.

« J'habite Arafat, au 16^e poteau »

Il va sans dire que cette spéculation et cette anarchie apparente sont confortées par la difficulté qu'ont les habitants à avoir une vision d'ensemble de leur ville. En tant qu'agglomération récente, de nombreux quartiers sont mal connus et les nouveaux lotissements tout bonnement inconnus. La ville ne cesse de s'étendre et par conséquent donne l'impression d'un chantier perpétuel. Le terme même d'« extension » est rentré dans le langage courant : divisée en îlots au départ, Nouakchott renferme aujourd'hui l'Extension-K, autrement dit la continuité de l'îlot K, ou encore, E-Nord, c'est-à-dire Extension Nord (carte 26)... Difficile de s'y retrouver dans cette ville dépourvue de nom de rue où tout n'est qu'« extension » de quartier. En outre, les néo-urbains ont un système de repérage plus qu'approximatif, héritage certain de leur vie en brousse : de fait, personne ne sait véritablement où il réside. La vente d'un terrain relève alors d'un véritable jeu de piste pour le localiser. Les annonces lues dans les journaux ou sur internet confirment cette idée :

Dans le journal *Le Dromadaire*, magazine gratuit d'informations (janvier 2004), on pouvait lire :

« A vendre : Teyarett J3 EXT 2 lots jumels 216 m chacun sur 1 rue de 6m, clôturés. »

« A vendre : Arafat 1 terrain au 16^e poteau secteur 7, 180 m »

Par ailleurs, le premier site internet de transactions immobilières vient de voir le jour en Mauritanie (<http://www.e-samşar.mr/>). Voici quelques annonces datées de mai 2005, retranscrites telles qu'elles apparaissaient sur le web et qui laissent augurer des transactions florissantes via ce nouveau support de communication :

Titre : ilot: sect1 arafat,lot:1086

Description : 120 m² dans une angle 4 chambres, 1=boutique,1 wc,1 toilette

Mise à prix : 2 000 000 ouguiyyas

Modes de paiement : Espèce

Description : Terrain sur goudron et à l'angle surface 26x10 dans extension K secteur 2 numéro 218 sachant qu'il n'est pas encore construit – le goudron – et il est séparé par le rond point prévu par deux terrains seulement.

Mise à prix : 1 100 000 ouguiyyas

Modes de paiement : Espèce

Titre : Achat terrain

Description : Je cherche à acheter un terrain dans les secteurs encore abordables de TEFREGZEINA (dans le nord est de Nouakchott ou alors à Carafour. Je ne suis que très occasionnellement en Mauritanie (je vis à l'étranger). Prix entre 1.000.000 et 2.000.000 UM

Pour contrecarrer cette méconnaissance de la ville, la Banque Mondiale a lancé en 2000 un ambitieux programme d'adressage numérique. Grâce à cet adressage, une cartographie de la ville a été réalisée. Chaque maison est désormais répertoriée, chaque rue de Nouakchott porte un numéro. Les maires et *hâkem* de Nouakchott disposent depuis 2002 de grandes cartes murales qui représentent leur commune. Un premier pas. Remarquons toutefois que cet adressage numérique n'est pas des plus simples :

« Pour se rendre au 203, rue 42-156, il faut aller dans la commune n°4 (celle de Tevragh-Zeina), dans le quartier n°2 (celui des ambassades) et trouver la rue 156. La porte cherchée se trouve alors à 203 mètres au début de la rue ! Avec un peu d'habitude... » expliquait un récent article du *Monde*²⁵¹.

Cela n'en est pas moins un pari fou quand on sait que les habitants retiennent avec difficulté le nom des trois grandes avenues ! L'absence de cadastre et de plans, de cartes jusqu'à une période récente, les extensions continues, le repérage plus qu'approximatif hérité du nomadisme... tout semble renforcer cette impression première d'opacité, voulue sans doute, qui n'aide en rien à la gestion du foncier.

La grande loterie.

Entre le haut et le bas, entre le potentiel acquéreur et le futur propriétaire, une multitude d'intermédiaires et de petits acteurs interviennent. Un flou artistique entoure l'achat d'un bien immobilier.

A l'échelle locale, la figure emblématique reste le *hâkem*. Lui seul peut décider de passer en zone constructible une partie de sa commune. Mais, il n'est pas rare de voir des *hâkem* démis de leurs fonctions depuis des années et qui, nonobstant, continuent à émettre des titres

²⁵¹ « Vous venez à Nouakchott ? Voici mon adresse ! », *Le Monde*, Édition du 29/12/2002

fonciers, d'où ces phénomènes de triple attribution parfois observés. Viennent ensuite les courtiers (ou *ṣâmsara*) qui occupent des espaces stratégiques dans la capitale²⁵². Toujours postés près du Domaine ou derrière « le Marché Capitale », ils peuvent répondre à toute demande. Armés de plans tous plus obsolètes les uns que les autres, ils proposent bâti ou terrain nu, villas ou petites chambres, location ou achat. Dans un registre semblable, les agences immobilières fleurissent le long de l'avenue principale des « Champs Elysées ». Les liasses de papiers s'entassent au niveau du Domaine. Chercher un acte de vente ou un papier officiel relève de la prouesse d'autant que de nombreux duplicata circulent.

Agences immobilières plus ou moins fiables, courtiers véreux, quatre notaires pour toute la ville, impossibilité de connaître le nom du propriétaire, difficulté à localiser le terrain, absence de cadastre mis à jour... Bref, les transactions immobilières rappellent étrangement les tirages du loto. Fréquemment, les terrains sont vendus deux ou trois fois²⁵³. Tout laisse à penser que cette multiplication d'acteurs témoigne d'une « informalisation » croissante du secteur.

Moult non-sens et contradictions caractérisent le foncier urbain. Nous sommes en présence d'un secteur fort réglementé d'un point de vue législatif et institutionnel. *De facto*, l'accès à la propriété est très compliqué. Aussi, bien que connaissant ces lois, les citoyens sont contraints de les transgresser. Le contournement des règles et les stratégies mises en œuvre attestent du dynamisme de ce secteur. Résumer en disant que le foncier urbain n'est qu'anarchie serait erroné : il est une composition permanente entre une législation lourde et des dérives constantes, ce qui ne semble pas déplaire à l'État.

La SOCOGIM, un outil privilégié de gestion foncière

Pour faire face à la pression foncière, l'État dispose d'un outil : la SOCOGIM (Société de Construction et de Gestion Immobilière)²⁵⁴. Elle a été créée dans l'urgence en 1974 devant les flux massifs d'arrivants et transforme l'État en promoteur immobilier. Les objectifs : construire vite, faire baisser les prix du loyer en multipliant l'offre et faciliter l'accès à la

²⁵² Les *ṣâmsara* peuvent percevoir jusqu'à 15% de la transaction immobilière. Au départ, ils faisaient affaire non pas en vendant des terrains mais en se contentant d'écouler des lettres d'attribution émis par le Ministère des finances ou le *hâkem*

²⁵³ Ces ventes multiples s'expliquent par l'absence d'enregistrement de propriétaire. En effet, tout acquéreur doit normalement se déclarer au près du Domaine qui enregistre la transaction. Mais, cette démarche a un coût et rares sont ceux qui peuvent se le permettre. Aussi, bien souvent, personne ne fait l'effort de régulariser la situation. Le nom du propriétaire de la parcelle correspond rarement à l'occupant actuel.

²⁵⁴ L'État mauritanien détient la quasi-totalité du capital de la SOCOGIM (99%) (Bakari, Theunynck, 1988).

propriété. Ses réalisations furent toutefois minimales eu égard à la demande : entre 1975 et 1985, 16 000 parcelles sont attribuées et 12 000 logements économiques construits²⁵⁵.

Mais, les grandes heures de la SOCOGIM semblent révolues. Après avoir mené de multiples opérations dans les années 1980, la SOCOGIM n'a plus qu'une activité restreinte et a changé sa politique d'orientation. Trente ans après sa naissance, les dérives sont telles que la SOCOGIM n'est plus en mesure d'assurer ses premiers objectifs. Nombreux sont ceux qui occupent toujours un logement SOCOGIM sans pour autant s'être acquittés des loyers qui devaient les mener à la propriété. Ces abus ont bien évidemment accéléré l'endettement de la société. Aujourd'hui, il n'est plus question de faire dans le social. La SOCOGIM est en pleine restructuration et selon la nouvelle stratégie de l'État – qui consiste à renouer avec sa mission d'aménageur –, elle se veut l'un des instruments du dispositif. Deux missions lui sont conférées : vendre 1 500 terrains viabilisés²⁵⁶ et produire 1 202 logements dont 802 de moyen standing et 400 de haut standing. La clientèle visée n'est plus la même : ses services sont uniquement proposés à des clients fiables. Le projet « SOCOGIM-plage » propose des maisons individuelles : les formes rappellent celles des stations balnéaires européennes et le prix de revient a de quoi décourager plus d'un acheteur potentiel. Ces maisons sont vendues indirectement par trois banques : BMCI, BCI et BADH²⁵⁷. La SOCOGIM cède en effet 90% de son parc immobilier à ces banques qui, par la suite, les attribuent à leurs meilleurs clients²⁵⁸. Ainsi les clients non solvables disparaissent du marché. Cédées pour quatre millions d'UM aux banques, les maisons se vendent cinq à six millions avec les intérêts et jusqu'à neuf millions pour celles qualifiées de haut standing. Malgré cela, la demande est largement supérieure à l'offre et les prix ne cessent d'augmenter. Si l'on ne procède pas encore, comme au Mali (Bertrand, 2003), à la vente aux enchères de terrains qui sécurise les transactions des plus aisés, la surenchère favorise néanmoins une clientèle d'élite. Finalement, les classes moyennes visées par l'opération sont lésées, faute de ressources suffisantes pour s'approprier ces logements.

²⁵⁵ Trois quartiers ont été créés suite à ces viabilisations et portent le nom de SOCOGIM : SOCOGIM PS et SOCOGIM K, situés au sud du marché Capitale, et SOCOGIM Tevragh-Zeina (chap. 8.2.1).

²⁵⁶ Certains sont sommairement viabilisés dans un quartier de Riyad, d'autres sont mieux équipés à K-extension (Tevragh-Zeina).

²⁵⁷ BMCI : Banque Mauritanienne pour le Commerce et l'Industrie ; BCI : Banque du Commerce et de l'Industrie ; BADH : Banque Arabe pour le Développement et l'Habitat.

²⁵⁸ L'ancienneté de l'épargne et le montant économisé permettent de déterminer les meilleurs clients. D'aucuns auraient réussi à se faire attribuer une trentaine de maisons en payant cash.

PLANCHE 25 : Les projets-Socogim

Photo 23 : Socogim-plage moyen standing



Photos 24 a et b : Socogim-plage haut Standing



Clichés : A. Choplin, décembre 2004

Photo 25 : Vue aérienne de Socogim-plage



Source : Photo aérienne Groupe Huit, octobre 2004

Distribution et corruption, clientélisme et népotisme : le foncier entre instrument et instrumentalisation

Les distributions de lots sont toujours nombreuses à Nouakchott. Qui en profite ? Est-ce que tout le monde peut se porter acquéreur ? Quels sont les canaux et réseaux empruntés pour devenir l'un des bénéficiaires ?

A priori, personne n'est exclu des grandes distributions. Pourtant, la chose s'avère bien plus complexe. Lorsqu'une nouvelle zone est lotie et que des terrains sont distribués, la plupart sont déjà réservés. Qu'est-ce à dire ? Tout se vend et tout s'attribue, en fonction des réseaux de sociabilité entretenus. En résumé, dans une nouvelle zone lotie, le Président, le Ministre de l'Équipement et le Directeur du domaine se répartissent les lots, qu'ils réserveraient par la suite à leurs proches pour des sommes symboliques²⁵⁹. Un double système de prix coexiste : les terrains sont attribués à un prix administratif qui n'a pas été réévalué depuis des années. Le prix, très inférieur au prix du terrain sur le marché, favorise le bénéficiaire qui en général revend sa parcelle. Ce système, peu transparent, renforce le clientélisme.

L'État et ses représentants se servent de cette prérogative de grand distributeur foncier. Ils en usent (et en abusent) comme d'un pouvoir et un moyen de s'assurer la fidélité de certains. Ainsi, un bon citoyen peut se voir attribuer une parcelle de terrain à un prix défiant toute concurrence. La distribution de terrain peut être une récompense pour les fonctionnaires aux modestes salaires. Certains professeurs de l'Université de Nouakchott se sont vus attribuer de grandes parcelles au nord de l'agglomération, sur les bords de la route de Nouadhibou. Ces terrains ont généralement été cédés pour 200 000 UM les 300 m² ; somme dérisoire, eu égard à l'emplacement.

<p>Nombreux sont les professeurs qui ont revendu immédiatement le terrain et spéculé. « J'ai du le revendre car je n'ai pas suffisamment d'argent pour y construire une demeure. J'ai donc emprunté de l'argent à ma famille pour tout d'abord devenir propriétaire du terrain. Puis je l'ai revendu. De 200 000 UM, j'en ai obtenu 6 millions. ».</p> <p>La plus-value est considérable. Les professeurs aux modestes salaires sont donc récompensés en nature.</p>
--

²⁵⁹ Lorsqu'une grande attribution de lots est prévue, un tiers des terrains serait attribué à des anonymes tandis que les deux tiers restants feraient l'objet d'attributions préférentielles. Sur une centaine de lots, 80 seraient attribués à des proches, amis et autres membres de la tribu ou de la famille ; 20 terrains seraient conservés personnellement par les distributeurs. L'exemple du quartier *Awlâd Nassr* est parlant. Un membre de la tribu des *Awlâd Nassr* était préfet de la commune de Sebka. Il a distribué une partie des terrains aux membres de sa tribu. Le quartier a pris le nom de ces derniers qui détiennent un quasi-monopole foncier.

Par la rente foncière, les distributions et autres largesses, le gouvernement en place s'attache une clientèle. L'acte de lotir est par excellence le moyen de produire de la ville. A la demande de certains secteurs ou groupes d'individus, l'État répond présent et s'assure ainsi un soutien sans faille. Les efforts consentis envers les femmes sont en cela très probants. En novembre 2003, une ONG exclusivement féminine est créée : « ATOIT ». Ces femmes souhaitent se voir attribuer des terrains par l'État à tarif préférentiel et ainsi construire 380 logements en faveur de femmes aux revenus modestes et sans tradition d'épargne²⁶⁰. Elles prévoient également la construction d'un hôpital, d'une école, et d'un marché. Le gouvernement qui se dit « progressiste » et proche de l'électorat féminin s'est engagé à faciliter l'accession à la propriété dans les quartiers aisés. Là encore, les intérêts politiques priment : à la tête de cette ONG se trouvent des femmes de grandes familles auxquelles, semble-t-il, on ne peut rien refuser.

Il existe donc un véritable réseau, une forme de circuit « para-officiel » d'accès au foncier (Piermay, 1993). Les attributions-ventes ne se font pas au hasard. Derrière la pseudo-anarchie, souvent mise sur le compte – à tort – de ce « mythe » de « l'irrationalité africaine »²⁶¹, c'est bien une multitude de règles et procédures qui se succèdent, souvent en lien avec les faits tribaux et ethniques. Des « savoirs techniques populaires », également appelés « normes pratiques » par J.-P. Olivier de Sardan (2001), se développent face aux normes officielles difficilement applicables. Pour obtenir stabilité et paix sociale, l'État, jaloux et garant du foncier, distribue des terrains. A travers ces exemples d'attributions foncières, la disparition des attitudes clientélistes n'est pas à l'ordre du jour. Les réseaux sont entretenus au niveau local, voire renforcés.

L'étude du foncier urbain aura permis de mettre en évidence deux types de fonctionnement : celui du gouvernement central soudanais, bien assis, qui semble maîtriser l'évolution de Khartoum d'une main de fer, et à l'opposé l'État mauritanien qui se cherche encore et peine à faire respecter les législations foncières, signe là qu'il est largement concurrencé par d'autres acteurs internationaux à qui il a ouvert son territoire. Le modèle mauritanien tend à prouver que le non-droit serait la principale règle de fonctionnement. L'absence de contrôle, la transgression des textes et la complicité de certains fonctionnaires

²⁶⁰ Il y aurait d'ailleurs un contentieux entre « ATOIT » et la SOCOGIM qui accuse l'ONG de lui avoir volé ses plans d'architecture et ses études de faisabilité. Il est vrai que les maisons de « ATOIT » ressemblent étrangement à celles du projet SOCOGIM voisin.

²⁶¹ J.-P. Olivier de Sardan (2001 : 42) critique cette idée de « l'irrationalité africaine », persistante, et souvent entretenue par les coopérants étrangers, ou encore par certains africains eux-mêmes. Léopold Senghor n'écrivait-il pas « la passion est nègre comme la raison est hellène » ?

faciliteraient spéculation et abus. Il faut néanmoins dépasser cette première approche. Tout le monde semble s'y retrouver dans ce mélange de pratiques coutumières et de droit calqué sur le système occidental. Le chaos apparent est finalement beaucoup plus organisé qu'on peut le croire. Il s'agit d'un « secteur informel rationalisé ». Nul ne peut agir comme il l'entend : il existe une manière précise de détourner et contourner les lois, de faire jouer ses réseaux. L'État entretient cette ambiguïté : entre laxisme et interventionnisme virulent, il détient toujours le rôle d'arbitre.

Dans les deux cas, la capitale se présente comme un véritable territoire d'enjeux conflictuels. La cohabitation de cette variété d'acteurs qui interviennent en vue de contrôler l'espace pose problème. Tous participent à la fabrique urbaine, en développant leur propre vision de la ville, en imposant leurs conceptions et normes, et en exposant différents modes d'appropriation. Donner le pouvoir à la société civile et limiter le poids de la puissance publique par des politiques décentralisatrices... tel est le but de la « bonne gouvernance » repris par les pays du Sud. La revalorisation de l'échelle locale, désormais présentée comme la strate la plus pertinente, aurait entraîné une marginalisation de la sphère étatique. A travers les exemples soudanais et mauritanien, nous avons du revenir sur cette idée en démontrant que la sphère locale n'entrave pas réellement les stratégies des gouvernements en place. Ces derniers savent parfaitement instrumentaliser les nouvelles notions qui font désormais consensus de part et d'autre de la planète. Ils acceptent (subissent parfois) les projets de développement, lesquels sont ensuite généralement détournés en fonction de leurs intérêts. Les attitudes observées face à ces acteurs internationaux traduisent la multiplicité des configurations possibles. Les pouvoirs publics oscillent entre louvoiements et attermoiements, confrontation et négociation. Ils ne sont d'ailleurs pas les seuls à avoir intégré les discours et à se jouer d'eux : Elisabeth Dorier-Apprill et Sylvie Jaglin (2002 : 6) rappellent à ce sujet que les grands principes ont été « endogénéisés » par les sociétés elles-mêmes parce que portés par les élites urbaines, relayés par des institutions régionales, les coopérations décentralisées ainsi que de grandes ONG. *In fine*, les grands principes se passent aujourd'hui d'intermédiaires venus du Nord pour s'imposer. Et, cette gouvernance locale, loin de se présenter comme la nouvelle sphère efficace, laisse apparaître de nombreuses fissures. Les anciens notables conservent leurs postes clés, la cohérence tant prônée et la coordination valorisée entre les acteurs font place à de nombreuses apories tant théoriques que pratiques. Les projets urbains, soi-disant collectivement négociés, tardent à être mis en place de façon

efficente. La mise en application du kit standardisé de la « bonne gouvernance », fort décrié aujourd'hui parce qu'il justifie certaines attitudes d'ingérence, entraîne une homogénéisation des formes urbaines, elles même volontairement déterritorialisées et dépolitisées.

Conclusion

La fabrique idéologique de la capitale se fait tant sur un plan idéal que matériel. Instance de légitimation du Pouvoir, elle reprend les théories hégémoniques des régimes en place, et appuie leurs réorientations politiques. Dans les cas soudanais et mauritanien, la capitale porte une charge symbolique forte en matérialisant les politiques d'arabisation. Outil de violence, elle est devenue instrument et jouet entre les mains de régimes omnipotents qui ont produit des idéologies sociales puis urbaines, lesquelles ont été par la suite déversées dans les artères de ces agglomérations.

Centre politique, mais encore centralité économique, financière et culturelle, et point de convergence du pays la capitale exerce une domination quasi-totale en se plaçant au cœur du territoire. Que ce soit à Khartoum ou à Nouakchott, les faits sont là : tout le monde vit dans la capitale ou a affaire avec elle. Cette nodosité assoie plus encore le pouvoir de l'État qui, à travers la capitale, peut contrôler ses relais et le peuple qu'il est censé administrer et diriger. La ville primatiale lui permet de dépasser la discontinuité spatiale en ce sens où il s'affiche dans l'espace public et se donne à voir dans toutes les parties du territoire national. La morphologie urbaine et les formes urbanistiques, transformées par le phénomène de métropolisation sont des référents visuels de l'hégémonie des pouvoirs dirigeants dans la capitale. A travers les évolutions récentes des formes urbaines, les deux villes retransmettent le message des régimes qui se veulent ouverts sur l'extérieur. En cela, la ville est un système de signes qui doivent être décodables par tous.

Dans un autre registre, de nouveaux pouvoirs étrangers se manifestent désormais dans l'espace urbain, donnant l'impression de concurrencer l'État. Ces tuteurs internationaux ont tenté de projeter sur la ville leurs représentations d'aménageurs de l'espace, de technocrates, et se sont vus transférer ou/et récupérer certains des attributs mêmes de la souveraineté étatique. Ils font preuve d'ingérence en intervenant directement dans les champs de compétence autrefois réservés à l'État. Du moins était-ce là l'impression première car à bien y regarder, nous avons dû constater que cette compétition tournait en faveur de l'État qui se réapproprie les projets censés lui faire de l'ombre. Ce constat est d'autant plus vrai dans le cas de l'État soudanais, en conflit permanent avec les intervenants extérieurs alors qu'il profite largement de leurs bienfaits. Le gouvernement mauritanien semble s'accommoder plus aisément de cette présence étrangère.

On ne peut désormais nier que la fabrication de la capitale relève de l'État, lequel impose une certaine façon de voir et vivre la ville, et détermine une identité urbaine. Dans ce contexte, les acteurs exogènes ne sont pas toujours des contre-pouvoirs et on ne peut que constater leurs poids relativement limités dans la construction urbaine : en dépit des multiples programmes mis en œuvre, les bailleurs de fonds n'ont pas profondément changé la physionomie de ces villes, pas plus qu'ils n'ont radicalement amélioré les conditions de vie des habitants. Malgré tout, ils se sont glissés dans les failles de l'espace public laissées béantes par l'État, et ont obligé ce dernier à se plier à certaines injonctions. Il n'est plus en mesure de tout imposer, contraint qu'il est désormais de partager ses prérogatives premières et de prendre en considération les acteurs sociaux que sont les habitants. Les politiques urbaines, aussi normatives soient-elles, parce que portées par les grands organismes internationaux, ont néanmoins eu le mérite de conscientiser politiquement les populations qui s'investissent désormais à l'échelle locale. Ainsi, face à la production urbaine institutionnelle, à l'urbanisme imposé, s'exprime une autre forme de production, celle des habitants que l'on peut qualifier de production informelle, par le bas. En leur offrant autonomie et indépendance, cet espace permet aux citoyens de s'opposer au modèle de la ville imposée et de développer des dynamiques spontanées. Parce que l'État n'a pas les moyens de totalement contrôler cette capitale, les habitants (re)construisent également la ville dans la quotidienneté des échanges qu'ils y nouent. En cela, la capitale n'est pas seulement une utopie ou encore une idéologie politique, elle est une forme spatiale vécue, une ville habitée, qui secrète des dynamiques sociales qui lui sont propres.

TROISIÈME PARTIE

Urbanité et société urbaine politisée : la (re)construction de la ville par les habitants

*« La fabrique de la nouvelle Afrique, c'est la ville,
pour le meilleur et pour le pire »*

Georges Balandier, 1985 : VII

Introduction

Dans cette dernière partie, il est proposé de s'intéresser à Khartoum et Nouakchott en tant que villes, autrement dit de laisser en retrait les discours sur la capitale pour découvrir plus concrètement ces espaces urbains, les décrire tant dans leur aspect physique que dans leur fonctionnement. Pour cela, il est indispensable de se placer à hauteur du citoyen ordinaire, de l'individu *lambda* qui donne lui aussi du sens à ce grand ensemble. A l'image de la politique (Bayart, 1989), la ville se (re)construit quotidiennement par le bas parce qu'elle est appropriée par les groupes sociaux qui la transforment en « territoire ». L'idée n'est plus de se focaliser sur ce que les instances politiques font dire à la ville, mais sur la manière dont les individus répondent à leur tour aux projets étatiques. En l'envisageant comme un quasi-personnage, la ville livre sa propre narration qui la singularise et l'individualise.

De toute évidence, les aspects morphologiques (continuité du bâti) et démographiques (densité et diversité des individus) évoqués précédemment ne suffisent pas à définir une ville ; cette dernière présente d'autres caractéristiques sociologiques (relations sociales, comportements normés des habitants, rapports particuliers à l'espace) qu'elle produit et véhicule. Rentrer plus avant dans la ville pour qualifier l'ambiance urbaine, vivre quelques temps à l'heure nouakchottoise et soudanaise, s'attacher à ce que disent les objets et les formes urbaines, devrait permettre de confronter les logiques territoriales de l'État, transposées dans la capitale, avec ce que la ville secrète, autrement dit de l'urbanité.

A Nouakchott, les vieux nomades maures qui viennent vendre une partie de leurs troupeaux croisent les jeunes *Halpulaar'en* qui écoutent du Hip-hop, les vieilles *Hartaniyyât* peuvent entrer en contact avec un « *toubab* » coopérant, tandis que des Soninkés de retour de France achètent leur thé à une Chinoise dans la rue. A Khartoum, les Nubiennes observent les Dinka scarifiés, les Four côtoient les agents onusiens²⁶², les jeunes Éthiopiennes servent des cafés aux islamistes, les pétroliers saoudiens ramènent avec eux leurs servantes originaires des Philippines.

Densité et diversité, proximité et coprésence : les fondements même de l'urbanité, telle qu'elle a été définie par Jacques Lévy dans sa « théorie générale de l'urbanité » (1994 : 319).

²⁶² Depuis mars 2005, la mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) est chargée de faire respecter le traité de paix. De nombreuses ONG occidentales interviennent également dans l'humanitaire, comme nous l'avons déjà mentionné. Ainsi, en l'espace de deux ans, le nombre d'Occidentaux a considérablement augmenté dans la capitale et transforme l'image de l'homme blanc, jusqu'alors incarnée par les Pères missionnaires.

S'attacher à définir l'urbanité peut s'avérer quelque peu périlleux dans la mesure où il n'existe pas à l'heure actuelle de définition consensuelle entre les géographes, les sociologues et les anthropologues²⁶³. Il ne s'agit pas ici de donner la « bonne » définition de l'urbanité, mais tout simplement de clarifier l'usage qui en sera fait dans ce travail.

Pour J. Lévy, l'urbanité « étudie les effets productifs de la ville sur l'ensemble de la société urbaine. Elle est une force de production économique, sociologique, politique, spatiale, temporelle, individuelle » (1994 : 286)²⁶⁴. La ville est donc pensée en termes de structure qui diffuse certaines pratiques et modes d'être à l'espace urbain. Augustin Berque va, quant à lui, dépasser cette image de la ville productrice en présentant l'urbanité à la fois dans sa forme (matérialité de la ville) et sa substance (relations entre les hommes et entre les hommes et l'espace) (1993 : 92). L'urbanité n'est donc plus étudiée du seul point de vue de la ville, mais également de celui de l'homme. Dans la lignée de A. Berque, Olivier Pliez envisage l'urbanité en plaçant au centre de ses réflexions l'individu et la relation qu'il entretient avec sa ville, elle-même devenue « objet sociétal » (Pliez, 2003 : 122). Dans cette perspective, la ville est appréhendée comme système, ce qui sous-entend des rapports constants entre le support spatial que peut être la ville et l'individu qui utilise ce dernier pour y vivre. Ainsi entendue, l'urbanité se pose comme la clef permettant d'étudier les interactions entre deux entités : la ville produit certains référents sociaux conditionnés par le pouvoir, et en retour, la société urbaine recrée des comportements susceptibles de transformer ce support à qui elle donne du sens. Notre démarche se focalisera sur trois outils conceptuels qui rendent compte de l'urbanité et font partie intégrante de la vie des acteurs urbains : les modes d'appropriation et d'habiter l'espace, les pratiques spatiales, et liens sociaux et identitaires qui se tissent entre cet espace et l'individu, et entre les individus eux-mêmes.

L'urbanité sera tout d'abord décryptée à la lueur des changements sociaux et de la culture propres à cette ville (chapitre VIII). La ville est en soi génératrice d'une société

²⁶³ Il en va d'ailleurs de même pour la notion de citadinité, avec laquelle elle se confond très souvent. Pour s'en rendre compte, se référer au Fascicule de Recherches d'Urbama n°29 (Lussault, Signoles (dir.), 1996) qui questionne cette thématique et propose diverses acceptions selon les auteurs. Pierre Signoles (1996) définit la citadinité comme « l'ensemble des caractéristiques sociales culturelles, comportementales des individus et des groupes, l'ensemble des pratiques qui distinguent les habitants ou certains d'entre eux des villes de ceux des campagnes ». Pour Philippe Gervais-Lambony, qui a longuement travaillé sur ces questions (1994, 2001), la citadinité se lit à l'aune des pratiques et des connaissances de l'espace urbain, des représentations qu'ont les habitants de leur ville et pourrait se mesurer à l'aide d'une grille (Gervais-Lambony, 1994 : 453-454). Pour plus de précisions sur la citadinité en Mauritanie et les processus de citadinisation, voir nos précédents travaux qui portaient sur ces thématiques (Choplin, 2001 ; 2003).

²⁶⁴ A partir de ces propositions préalables, Jacques Lévy (1999 : 243) a énoncé l'idée que l'urbanité pouvait se mesurer et a mis au jour des modèles. Le maximum d'urbanité serait produit par une ville compacte, mixte, riche en espaces publics. La ville d'Amsterdam serait l'exemple même de la « bonne urbanité ». A l'opposé se trouverait Johannesburg, ville de la ségrégation et de l'exclusion, de la distance spatiale autant que sociale, autrement dit de la « mauvaise urbanité ».

urbaine qui ne sied pas forcément bien avec les orientations du régime précédemment évoquées. Parce que la ville-capitale est par nature un espace politique, elle est lieu d'émergence d'une nouvelle société, une société politisée dénommée « société civile ». Au sein de cette société civile, les individus sont appelés à devenir des sujet-pensants et des acteurs capables de transformer leurs espaces de vie : les transformations matérielles sont rapides, à l'instar des changements de comportements sociaux tout aussi brutaux. Bien qu'évoluant dans un cadre normé et normatif, ils deviennent spontanément citoyens, s'improvisent tantôt promoteurs, tantôt entrepreneurs. Ils résistent et se mettent en porte-à-faux des instances politiques, prennent leur revanche mais aussi parfois prolongent les discours hégémoniques, collaborent et négocient. Ces attitudes, parfois inconscientes et divergentes, sont, de notre point de vue, les indices d'une société civile émergente, qu'il est indispensable de présenter dans la mesure où elle vient contrebalancer la fabrique urbaine étatique.

Cette politisation sociale qui prend place en milieu urbain entraîne bien d'autres conséquences. Parce que les habitants sont invités à se repositionner dans ce nouveau cadre, ils s'expriment en produisant de nouvelles formes urbaines et développent des rapports inédits à l'espace. A la vue de Nouakchott et Khartoum, le visiteur s'arrête devant les discontinuités spatiales béantes qui matérialisent les distanciations sociales. L'échange que propose la ville semble ici emprunt de violences, de conflits, de frictions parce que différents groupes et communautés composites doivent désormais se partager le même espace (chapitre IX). Les individus semblent éprouver des difficultés à vivre ensemble, résultats des politiques étatiques qui ont tout mis en œuvre pour les séparer. Ils en viendraient à réinterpréter la politisation de l'espace organisée par l'État et à reproduire les mêmes ruptures, construisant ou déconstruisant au sein de ces espaces les catégories identité-altérité. Une urbanité de la rupture : ainsi pourrait être qualifiée l'urbanité des villes construites entre deux aires culturelles.

Mais, nous ne nous en tiendrons pas à la seule rupture, quand bien même d'aucuns affirment que « les conflits culturels les plus dangereux sont ceux qui ont lieu aux lignes de partage entre civilisations » (Huntington, 2003 : 23). Cette vision pour le moins déterministe laisse à penser que Khartoum et Nouakchott, par leur position géographique, sont condamnées à ne vivre que dans l'antagonisme. N'est-ce pas réducteur ? Récusant ces discours, c'est cette possible urbanité de la rencontre qui retiendra notre attention dans un troisième et dernier temps (chapitre X). Nous insisterons donc sur les logiques de rencontres et possibles mixités qui opèrent dans ces espaces de la concentration et de la diversité. En

effet, l'urbanité saharo-sahélienne pourrait tout aussi bien être celle de la rencontre dans la mesure où l'ethnicité invite à repenser son identité par rapport à autrui, contre autrui, mais aussi parfois avec autrui. Le conflit n'empêche pas l'interférence et les échanges. Bien au contraire, conflits et rencontres sont, en tant que dynamiques inhérentes à la ville, indissociables. Les exemples nouakchottois et khartoumois permettent de mettre en lumière différents gradients et combinaisons entre ces deux logiques.

CHAPITRE VIII. Urbanité et société civile : production de nouveaux rapports sociaux dans un espace politisé

Pendant que la capitale, en tant que lieu du pouvoir, s'affirme sur la scène politique internationale, la ville, espace vécu par les habitants, se construit au gré des fluctuations sociales et des soubresauts politiques. Cet espace urbain, au cœur de ces nouveaux États, modifie en profondeur les structures sociales préétablies et oriente profondément l'avenir de ces entités territoriales mais aussi celui de l'individu. La ville « est en train de se faire » et réciproquement, l'« habitant-artisan » du quotidien est appelé à évoluer. L'homme ne se contente pas d'habiter sa maison et sa ville ; il produit aussi, ce qui fait de lui un acteur au sens plein du terme. De nouveaux rapports à l'espace et territorialités se nouent et avec eux, de nouvelles sociabilités se tissent. Un certain type d'ancrage, producteur d'une nouvelle culture urbaine, se diffuse. Parallèlement à cette construction urbaine, on peut en déduire qu'une société politisée est en train de prendre forme dans la capitale parce que celle-ci est un territoire éminemment politique, politisé, et politisant. Cette société politisée, que d'autres appellent « société civile » est présentée comme un élément incontournable aux politiques de développement dans le Sud, comme la solution miracle à des situations de crises et de conflits. Pourtant, les fondements politiques et idéologiques de cette notion sont divers, voire opposés, parce qu'elle-même s'inscrit dans autant de contextes différents. Comme le rappelle Achille Mbembe (2000), la société civile ne se confond pas avec la simple existence d'associations autonomes – tontines, ONG – évoluant hors de la tutelle étatique. Selon François Leimdorfer et Alain Marie (2003 : 9), la société civile ne peut se mettre en place en Afrique qu'à travers deux dynamiques : une qui tend à l'autonomisation des individus et l'autre à la persistance ou reformulation de liens communautaires. C'est justement dans ce nouveau cadre spatial urbain que l'individu peut conjuguer ces deux logiques, à la fois instituées et spontanées. Le citoyen découvre en effet l'existence de plusieurs lieux d'expression possibles et de multiples sphères (étatique, traditionnelle, mondiale) qui se superposent, dans lesquels il peut s'inscrire et à partir desquels il peut infléchir les politiques étatiques. Jouant de ces différents espaces publics, mobilisant plusieurs identités malléables et fluctuantes, développant certaines formes de résistance et de négociation, l'individu utilise la ville en tant que *civitas*, la Cité, lieu d'émergence d'une conscience sociale et de l'émancipation politique (Lefebvre, 1968).

Ambiguë est donc cette ville-capitale puisqu'elle renvoie de façon constante les symboles oppressants du pouvoir en même temps qu'elle permet à l'individu de faire valoir ses revendications. Ambigus sont encore ces destins parallèles d'une société et d'une ville qui se politisent simultanément et se construisent dans la complémentarité.

8.1 S'approprier son espace : de la demeure au quartier

Pour comprendre comment l'individu peut devenir acteur politique en milieu urbain, il semble opportun de revenir sur les liens qui unissent un habitant à sa ville, de rentrer dans ce que Michel Agier nomme la « ville-bis » (1999 : 155), c'est-à-dire la ville des citoyens, observée depuis l'échelle micro-sociale. Interpréter les manières dont un individu ou un groupe investissent un espace, le façonnent pour le faire devenir sien, y transposent leurs aspirations, leurs marques et leurs identités, et peuvent s'y reconnaître mobilise dès lors les notions du territoire et territorialité. Cette dernière notion doit être entendue comme « un acte cognitif par lequel un acteur social établit un système de liens avec des lieux investis de valeurs et de fonctions » (Debarbieux, 1995).

Si les sentiments relatifs à l'agglomération sont teintés de fascination mais aussi parfois de rejet, ils sont intenses dès lors qu'on se réfère à des lieux plus circonscrits. En effet, dans ce canevas percé de « zones opaques », l'habitant territorialise uniquement certaines portions spatiales : la demeure, le quartier et les quelques rues environnantes, premières auréoles de socialisation et à partir desquelles se décline l'identité collective, qui s'opposent radicalement aux autres parties de la ville peu maîtrisées. Appréhendé à différentes échelles, l'outil conceptuel qu'est la territorialité permet de dévoiler les manières dont les territoires s'édifient et s'identifient, s'articulent les uns aux autres, se reproduisent en fonction des représentations et *praxis* propres aux individus (Di Méo, Buléon, 2005 : 82). A travers cette démarche, l'objectif est de saisir au mieux les stratégies résidentielles des habitants. Pourquoi les acteurs sociaux investissent-ils tel ou tel quartier ? L'installation dans un espace est-elle choisie ou subie, spontanée ou orientée par les discours hégémoniques ? En se penchant sur les « histoires d'habiter » (Puig, 2004 : 10) des Nouakchottois et Khartoumois, nous serons en mesure de voir quels processus sociaux et mécanismes de liens sont réactivés ou transformés.

8.1.1 Micro-territoires et mise à distance de l'agglomération

Fréquenter un espace et des lieux ne suffit pas à en faire un territoire. Pour qu'il y ait territoire, un sentiment d'attachement doit émerger. Or, celui-ci ne ressort pas immédiatement lorsqu'on l'on s'entretient avec les Nouakchottois et les Khartoumois. Les habitants font généralement montre d'un véritable désintérêt envers leur ville. Cela est d'autant plus vrai à Nouakchott car pour certains anciens nomades qui ont gagné la capitale sous la contrainte, l'installation demeure perçue comme temporaire. Ils arguent que Nouakchott n'est qu'un grand campement dans lequel ils ont été obligés de s'attarder un peu plus longuement qu'ailleurs. Fréquemment, ils mettent à distance la ville dans laquelle ils ne se reconnaissent pas et qu'ils perçoivent comme le lieu du pouvoir²⁶⁵. Les populations négro-mauritaniennes en font autant, dénonçant Nouakchott comme la ville du pouvoir maure. L'absence de terme en *hassâniyya* permettant de désigner les habitants de Nouakchott viendrait conforter cette idée de distanciation. Ce constat peut être également établi pour Khartoum. Si la langue française permet d'inventer le néologisme « Khartoumois » ou « Khartoumite » au même titre que « Nouakchottois », il n'est d'équivalent en arabe²⁶⁶. L'absence de lexies laisse à penser qu'il n'est d'attachement à ces villes, et cette idée est corroborée par le fait que les habitants continuent de se présenter en fonction de leur ethnie, tribu et région d'origine. A Nouakchott, l'absence d'ancrage est souvent mise sur le compte de sa création récente. Cette idée semble exagérée dans la mesure où les jeunes habitants de Nouakchott se sentent désormais attachés à la ville, et surtout à l'image qu'elle renvoie (liberté, confort, modernité).

²⁶⁵ L'étude des perceptions environnementales des habitants délivre des clefs de compréhension fondamentales. Certains comportements, et en premier lieu le rapport aux ordures, peuvent choquer. A plusieurs reprises, Nouakchott a décroché le titre – nullement usurpé – de ville la plus sale d'Afrique. Vue d'avion, la capitale s'apparente à une gigantesque décharge à ciel ouvert. En dépit de toutes les bonnes volontés et efforts réunis des ONG, municipalités, bailleurs de fonds... rien n'y fait, les années passent et la ville devient de plus en plus sale. Si les parcelles privées demeurent propres, les rues quant à elles, ne font l'objet d'aucun ménage, dans la mesure où cette portion de l'espace n'appartient pas aux habitants. Ces derniers fonctionnent selon la diatribe privé/public : ce qui est public relève des prérogatives et devoirs étatiques, telle la gestion des déchets pour laquelle les habitants ne se sentent aucunement concernés. Et, il est admis par tous que « *si les rues sont sales, c'est parce que l'État ne remplit pas son travail* ».

²⁶⁶ Ce faisant, à Khartoum, on parle de *En-nass Omdourman*, les gens d'Omdourman, de même que l'on peut employer l'appellation de *En-nass Tuti* pour désigner les familles qui résident sur l'île éponyme. Ces deux expressions seraient synonymes de citadin de vieille souche car les gens d'Omdourman et de Tuti sont perçus comme les plus anciens habitants de la ville. A l'opposé, l'expression *En-nass Khartoum*, rarement employée, désignerait de façon péjorative les nouveaux riches installés dans les beaux quartiers de Khartoum Centre. Cette distinction linguistique invite à penser qu'il existe bien une tradition citadine à Khartoum, mais que celle-ci est à rechercher du côté d'Omdourman et Tuti, là où s'est épanouie la civilisation urbaine à ses débuts et dont les habitants seraient les détenteurs de ce savoir urbain. (Distinction établie par Alice Franck).

Par ailleurs, l'absence d'identification à l'échelle de l'agglomération et le manque d'intérêt qu'elle suscite ne doit pas occulter un fort degré d'appartenance à l'échelle locale, et principalement au niveau de l'espace domestique et du quartier où la force d'appropriation est maximale. Le logement constitue le premier lieu de socialisation et d'individuation, le premier point où s'enracinent les valeurs et se conforte l'identité puisqu'il joue le rôle de médiateur entre le connu et l'inconnu, l'intime et le collectif, l'intérieur et l'extérieur. Il serait donc l'espace privé par excellence, le microcosme familial et territorial, dans lequel on transpose l'« habiter heiddegerien » de sa région d'origine. A Khartoum, cela ressort très nettement dans les camps de déplacés où les Sudistes rejettent massivement la capitale. Fait symptomatique s'il en est, ils ne s'incluent pas dans la capitale, ne se perçoivent pas comme appartenant à cet espace, ce qui ne les empêche nullement de valoriser la sphère domestique.

Paul, camp de Dar Es-Salam, Omdourman, 45 ans

« Khartoum et Omdourman, j'y vais que pour travailler. C'est la ville des Arabes. Ce n'est pas chez moi. Moi, je vis dans le camp, dans ma petite maison. Ici, c'est dur, mais je suis chez moi. On vit avec tout le monde dans le camp, des gens de partout, y'a pas de problème. Mais, on ne vit pas avec les Arabes de la ville » ».

Le quartier apparaît comme le second cercle de connaissance et de reconnaissance, autour duquel se construit l'existence individuelle. Il est « l'espace concret du quotidien » (Di Méo, 1991), l'espace territorialisé. Aussi, entre l'espace privé, incarné par la parcelle, et la ville, lieu de l'anonymat, le quartier joue-t-il le rôle de médiateur en se présentant comme un espace familial. Contrairement à la ville qui inquiète et est souvent taxée de tous les maux, le quartier renvoie une image plus positive et rassurante. Ce fragment urbain révèle un « attachement à des lieux précis qui peut même être le résultat d'un long investissement matériel et mental » et possède en son sein « des principes d'organisation qu'il s'agisse de techniques culturelles, d'habitat, de hiérarchies sociales, de rapports avec les groupes voisins » (Roncayolo, 1990 : 207).

Le quartier est un référent pour tous, et plus précisément pour les exclus qui ne peuvent s'identifier à un espace autre parce que, bien souvent, ils n'en ont pas connaissance ou n'y ont pas accès. Confinés dans ce lieu d'identification par défaut, comme en témoignent les propos de Paul, ils développent envers lui un fort sentiment d'appartenance et peuvent participer activement à la vie de celui-ci. L'une des premières démarches consiste à transformer le quartier en un territoire, au sens où l'entendait Joël Bonnemaïson (1981), c'est-à-dire en un « ensemble de lieux où s'exprime la culture, et, plus loin, l'espèce de relation sourde et émotionnelle qui lie les hommes à leur terre et dans le même mouvement

fonde leur identité culturelle ». L'individu cherche à le faire sien en transposant son empreinte au sol, à travers des noms familiers, des toponymes choisis, donnant ainsi du sens à un espace qui en était jusqu'alors dépourvu. Dans le 1^{er} arrondissement de Nouakchott, on se rendra à la boutique « Michelin Atar », « pharmacie Chinguetti » ou « épicerie Azougui », appellations qui soulignent les liens intenses entre ce quartier et la région de l'Adrar dont sont originaires la majeure partie des habitants (Choplin, 2001) ; à Basra (5^e arrondissement), on trouve l'hôtel Koumbi-Saleh ou « l'épicerie Gorgol », références explicites ici au Sud du pays. Bien souvent, les individus renomment les lieux à l'aide de référents affectifs ou pratiques, ignorant de fait les numéros, les adresses et toponymes imposés par l'État. L'« avenue Nasser » est unanimement dénommée rue de l'Affarco, de même l'« avenue du Général de Gaulle » est connue comme la rue du Bana-blanc (nom d'un des plus grands « supermarchés » de la ville) ou « avenue des Champs-Élysées ». Renommer ainsi les quartiers révèle une forte distanciation envers l'espace politique et le politique d'une façon générale²⁶⁷. Il en va de même à Khartoum où les habitants des quartiers périphériques ont renommé leurs lieux d'habitation, exprimant ainsi leur rejet du gouvernement. Cet acte n'est pas étonnant dans la mesure où ces quartiers portaient le nom de martyrs du *djihad*, morts au combat dans le Sud. Il est compréhensible que les individus aient cherché à oublier les noms de ceux qui avaient très certainement tué des membres de leur ethnie. Marc-Antoine Pérouse de Montclos (2001 : 28) a dressé la liste de ces nouvelles appellations pour le moins suggestives : *Attla Bara* (les déguerpis), *Râs seton* (tête du diable), *Jabarona* (ceux que l'on a forcé à déménager), *El-Sumond* (ceux qui reviennent d'où ils ont été chassés).

Ces deux agglomérations s'apparentent à des kaléidoscopes urbains dans la mesure où chaque partie de la ville connue – rappelons que de nombreuses zones demeurent ignorées – est triée, répertoriée, étiquetée selon des représentations collectives sur la base d'une dichotomisation de l'espace : l'espace de vie est toujours glorifié tandis que le reste de la ville est perçu comme dénaturé. Cette idée est illustrée par les discours de trois habitants, résidant chacun dans l'une des trois villes (Omdourman, Khartoum-Nord et sud de Khartoum) :

Youssef, Khartoum-Nord, Haj Yussef, 27 ans

« J'habite à Khartoum Nord. Là-bas, c'est calme, on est tranquille. Tout le monde est gentil. Omdourman, je déteste, il y a trop de monde, trop de bruit. Les gens sont les uns sur les autres. Tu sais, Omdourman, c'est la

²⁶⁷ Catherine Taine-Cheikh (1998) voit dans ces actes une certaine forme de dérision qui « vise les autorités administratives (le bidonville installé devant les bureaux de la préfecture s'appelle « à la barbe du préfet») » car en *hassâniyya*, « graisser la patte » se dit « graisser la barbe ». Pour les toponymes, voir également Buire, 2005.

ville des déplacés. Les gens sont venus car il y avait quelque chose qui n'allait pas. Ce pouvait être la guerre ou bien la sécheresse. Nous aussi à Bahri, on a des quartiers de déplacés (Hillat Koko, Haj Yussef) mais c'est mieux. Les gens d'Omdourman sont vus comme des citoyens de seconde classe. Khartoum, je n'aime pas, c'est trop bruyant »

Mohamed, Omdourman, Umm Baddah, 25 ans

«Omdourman, c'est la ville historique, culturelle, artistique : la plupart des poètes et acteurs vivent à Omdourman. C'est une ville très importante. Ce que j'aime bien, c'est que les maisons sont très simples, les gens sont tous pareils. Y a pas de très riches, les gens viennent de la campagne. On est tous dans les classes moyennes ou pauvres. Du coup, il n'y a aucun problème de classes sociales. On s'entend tous bien ».

Hassan, Khartoum, Soba Aradi, 24 ans

«Khartoum, c'est la ville des services. Y a l'éducation. C'est bien, mais le problème, c'est l'accès. Il faut toujours aller au souk el-`arabi. C'est là que passent toutes les lignes de bus. Alors ça bouchonne tout le temps et c'est trop pollué. Moi je vis dans un quartier au sud de Khartoum. Là-bas, on est tranquille. On est tellement loin du centre ».

Les images qu'ont les habitants de Khartoum oscillent bien souvent entre rejet et fascination. Rejet tout d'abord envers la ville qui accentue les différences entre les gens ; fascination par ailleurs parce que la ville est synonyme d'ouverture sur l'extérieur et découverte²⁶⁸. Ces représentations relèvent de l'ordre du cognitif, de ressenti et démontrent que les habitants n'ont bien souvent qu'une image fractionnée de leur ville. Peut-il en être autrement alors que les quartiers apparaissent repliés sur eux-mêmes et complètement déconnectés du reste de l'agglomération ?

8.1.2 Le choix du quartier : entre contraintes et faisceaux d'opportunités

Un migrant arrivant en ville cherche généralement à retrouver certaines connaissances déjà installées, de la famille ou des proches originaires de la même ville ou de la même région avec lesquels il partage langue et mode de vie. Dans le dénuement, les réseaux de solidarité et l'esprit communautaire, autrement dit le capital social, sont au cœur du processus de territorialisation et de sociabilité des néo-urbains. Par conséquent, les regroupements spontanés en ville occasionnent généralement un regroupement communautaire. Cependant, l'intégration et la prise en charge du nouveau venu par ses proches ne sont pas systématiques²⁶⁹. Il n'est de schéma type d'insertion tant les

²⁶⁸ A la question « *qu'aimez-vous à Khartoum ?* », certains éléments de réponses sont venus de façon récurrente : les grands immeubles, les musées, les palais, les beaux bâtiments (Hilton, Méridien), les espaces verts, le Nil, les magasins, les services publics et le centre commercial Afra. Mais, la grandeur et la beauté de la ville ne parvient pas à compenser tous les inconvénients : Khartoum est également présentée comme une ville polluée et encombrée par le trafic automobile.

²⁶⁹ Une étude menée par H. Ruppert (1991) sur trois groupes soudanais démontre l'importance des réseaux de sociabilité. Il compare un groupe zaghawa (Darfour), un groupe nouba et un groupe *hadandawa* (Béja de l'Est). Les Zaghawa voient leur installation à Khartoum comme un moyen d'accroître leurs activités

regroupements peuvent reproduire certaines formes d'allégeance, dites traditionnelles – par exemple, la solidarité agnatique (*'aṣabiyya*) chez les Maures –, ou bien répondre à des règles nouvelles sans grand rapport avec les proximités sociales observées jusqu'alors dans le monde rural.

Les premières heures de Nouakchott sont marquées par des regroupements spontanés et confèrent une certaine forme d'homogénéité : « Capitale » abrite principalement les fonctionnaires, venus pour la plupart de Saint-Louis, majoritairement « noirs ». En effet, d'après Isaka Diagana (1991 : 170), « les premières années de l'indépendance ont suscité une convoitise plus grande des populations noires pour les emplois administratifs créés. C'est pourquoi, celles-ci, en arrivant à Nouakchott, cherchent à s'insérer au mieux dans le cadre bâti de la capitale, de façon à échapper aux contraintes d'une localisation résidentielle lointaine. La médina leur offrait ce choix ». A deux kilomètres de là, le Ksar abrite majoritairement des commerçants *Biḍān* et des populations *harâṭîn*. Avec la croissance urbaine, la ville prolonge les premières différenciations spatiales : les quartiers centraux et sud de la ville demeurent principalement peuplés par des gens venus des régions du fleuve²⁷⁰. Les gens originaires du Nord du pays (tribus de l'Inchiri et de l'Adrar comme les *Awlâd Qaylan*, *Awlâd Bûsba*, *Idaw'alî*, *Rgaybât*) s'installent quant à eux au nord de Nouakchott, sur l'axe qui relie la ville à leur région d'origine, comme s'ils avaient posé leur tente dès les premières lueurs de la ville (Choplin, 2003). Vers Toujounine, les tribus de l'est (Tagant, Hodh) dominant très largement (*Laghlâl*, *Tajakanat*, *Kunta*). Enfin, dans les franges les plus périphériques, quartiers sous-équipés et *kebbe*, ce sont les populations majoritairement *Harâṭîn*, les plus pauvres, qui n'ont d'autre alternative que de peupler ces espaces²⁷¹. Déjà

commerciales, ce qui les incite à s'insérer rapidement dans les réseaux commerçants. Les Noubas migrent pour subvenir aux besoins des familles restées dans les Monts Noubas. Ils sont alors pris en charge par des membres de leurs tribus. *A contrario*, les *Handandawa*, éleveurs, qui se disent descendants de tribus arabes, vivent plutôt mal leur arrivée à Khartoum, perçue comme un déclin social. Ils ne sont pas accueillis dans les familles déjà sur place mais livrés à eux-mêmes, contrairement aux Noubas et Zaghawas qui s'appuient sur des solidarités sociales beaucoup plus fortes. Ces trois cas de figure prouvent qu'il n'existe pas une seule logique d'intégration mais une multitude de configurations possibles.

²⁷⁰ Le 6^e arrondissement est partagé en deux ensembles distincts : un quartier populaire dense, le « Vieux El Mina », et un immense bidonville, la « *kebbe* d'El mina ». Une étude menée par Grégory Giraud (2003) sur 46 ménages vivant dans le quartier du « Vieux El Mina » confirme la surreprésentation des gens du sud dans ces quartiers. 95% des enquêtés sont des Négro-mauritaniens originaires des 4 régions frontalières avec le Sénégal (Gorgol, Brakna, Trarza et Guidimakha).

L'exemple de la *kebbe* d'El Mina, pour laquelle nous disposons de chiffres suite aux enquêtes que nous y avons menées, est tout aussi parlant, bien que les individus soient à 80% Maures et majoritairement *Harâṭîn*. Sur les 335 personnes interrogées, 18% sont nés dans le Tarza, 10% dans le Brakna, 7% dans l'Assaba. 42% autres sont nés à Nouakchott, mais sont originaires des régions précédemment citées.

²⁷¹ Une étude d'impact réalisée dans la *kebbe* d'El Mina avant l'intervention de la Banque Mondiale précisait que 40% des ménages y résident parce qu'ils n'ont pas la possibilité de vivre ailleurs.

des différences notoires s'observent : pourquoi les populations noires (Peuls, *Halpulaar'en*, Soninkés) se regroupent-elles toutes dans un même quartier, en dépit des différences ethniques et régionales ? Et pourquoi, à l'inverse, les Maures ont tendance à se regrouper par tribus de la même région ? Car, force est d'admettre que les gens de l'Adrar ont tendance à rester entre eux et à ne pas se mélanger avec ceux des autres régions. Il en va de même pour les gens de l'Assaba, du Hodh, du Tagant... Ainsi, les premières années de Nouakchott sont marquées par des regroupements spontanés, liés aux origines géographiques et à des raisons pratiques. En faisant ces choix plus ou moins conditionnés, les migrants participent involontairement à la genèse d'une ville « bicolore ».

A Khartoum, dans les premiers temps, on observe pareil regroupement communautaire, ethnique et tribal. Au XIX^e siècle, les premiers groupes à migrer vers Khartoum sont les *Mahass* (Nubiens). Ils vont principalement peupler Tuti et sont rejoints par la suite par des tribus arabes (*Shaagiyya* et *Ja'aliyya*). A l'indépendance, les trois villes sont d'ores et déjà cosmopolites mais fortement dominées par la présence des Nord-Soudanais qui comptent pour 83% de la population d'Omdourman, 74% pour Khartoum Nord et 70% pour Khartoum (Abu Sin, Davies (ed.), 1991 : 9). Dans les années 1970, les migrants viennent à 80% du Centre et du Nord Soudan, non du Sud comme on aurait pu s'y attendre. Omdourman reste une ville « quasi-nordiste » jusque dans les années 1980 (Abu Sin, Davies (ed.), 1991). Par la suite, la donne ethnique change à cause de la sécheresse : de nombreux Soudanais de l'Ouest arrivent et s'installent dans les périphéries d'Omdourman. Après 1983, ce sont principalement des Sudistes qui gagnent la capitale, au point de représenter aujourd'hui un habitant sur trois, ce qui change considérablement la composition ethnique de la capitale.

Dans les deux pays, jusqu'au milieu des années 1980, les installations se font par affinités et connaissances, ce qui a entraîné de façon logique une forte communautarisation des quartiers. Mais, par la suite, les regroupements communautaires ne sont plus seulement circonstanciels et ne suffisent pas à expliquer les stratégies résidentielles. Ils sont d'ailleurs beaucoup moins systématiques pour la simple et bonne raison que de nombreux éléments interviennent dans le choix du lieu de résidence. A Khartoum, les politiques urbaines violentes ont complètement brouillé le jeu et empêchent de dresser une carte ethnique et tribale de la ville : les rapprochements spontanés du départ ont été largement cassés par toutes les interventions de bulldozers. Les individus sont désormais regroupés en périphérie

car tel était le souhait des dirigeants. Ici, la communautarisation de l'espace ne relève pas seulement de comportements spontanés, mais bien de logiques délibérées du pouvoir.

La mobilité croissante des individus explique également la fin des regroupements restrictifs. Suite au développement du parc automobile, les classes aisées se montrent beaucoup plus indépendantes vis-à-vis de leurs réseaux familiaux et tribaux, contrairement aux plus pauvres qui demeurent circonscrits à leur espace de vie proche. A propos du Maroc, Françoise Navez-Bouchanine (1996) a mis en évidence ces deux logiques. Selon son analyse, les couches les plus démunies et les classes moyennes sont fortement conditionnées par leur environnement immédiat et n'évoluent que dans les rues avoisinant leurs maisons. Ils sont très attachés à leur quartier dans la mesure où ils connaissent très mal le reste de l'agglomération. *A contrario*, les couches supérieures font preuve d'une certaine autonomie par rapport à leur espace de vie, ne serait-ce que par leur « liberté de mouvement et capacité de choix dans la satisfaction des besoins de consommation » (Navez-Bouchanine, 1996 : 109). Ils sont généralement motorisés, ce qui ne sous-entend pas pour autant qu'ils connaissent bien la ville. Leur horizon urbain est restreint, s'arrêtant à leur quartier pour recommencer à l'extérieur de l'agglomération. Les quartiers précaires qu'ils traversent rapidement, ou contournent, ne figurent pas dans leurs représentations de la ville. Par conséquent, les quartiers riches sont beaucoup plus mélangés que les autres quartiers : le niveau de richesse est tel que l'élite financière peut se permettre de se regrouper indépendamment des réseaux ethniques ou tribaux. Ainsi, si de grandes tendances dominant toujours, les quartiers des grandes villes ne sont plus aussi sectorisés et marqués par les rapprochements tribaux. En cela, Nouakchott rompt de plus en plus avec son identité nomade, car la répartition tribale qui caractérise la ville saharienne tend à disparaître (V. Bisson, 2005).

Nous placer au plus près des « territoires du quotidien » (Di Méo, 1996) et des « pratiques microbiennes, singulières et plurielles des citadins » chères à Michel de Certeau (1990 : 145) était indispensable pour comprendre la façon dont l'individu tisse des liens intenses avec son espace de vie. Certes, beaucoup des néo-urbains subissent leur installation, mais d'autres bénéficient de quelques faisceaux d'opportunités et parviennent à choisir leurs quartiers de résidence. Le néo-urbain est appelé à s'inscrire dans de nouveaux réseaux de sociabilité et à développer un sentiment d'appartenance envers cette ville, ou du moins envers des portions de celle-ci. Pareillement, il est invité à s'investir politiquement dans cet espace.

8.2 Ville et société civile en construction

Parce que la capitale est espace politique et politisant, la société désormais urbaine est conscientisée, ce qui fait d'elle une force vive, qui revendique le droit d'agir sur ce qu'elle considère être désormais son territoire.

8.2.1 Savoir être et savoir-faire du citoyen

Produire la ville contre l'État

La ville-capitale est enjeu, aussi bien pour l'État que pour les acteurs exogènes, tels que les organismes internationaux, mais encore pour les habitants, acteurs citoyens. Rapidement, l'espace urbain devient objet de lutte car l'individu revendique le « droit à la ville qui se manifeste comme forme supérieure des droits : droits à la liberté, à l'individualisation dans la socialisation, à l'habitat et à l'habiter. Le droit à l'œuvre (à l'activité participante) et le droit à l'appropriation (bien distinct du droit à la propriété) s'implique dans le droit à la ville » (Lefebvre, 1968 : 12). Selon cette assertion, le droit à la ville, s'exprime dans le refus de se laisser écarté de la réalité urbaine par un processus discriminatoire, et dans la volonté de se poser en producteur de la ville. Le droit à la ville ne passe pas par la contestation de la propriété, comme le souligne Emile Le Bris (1998 : 257), mais au contraire par des stratégies d'accès à la propriété.

Ces luttes urbaines se placent au cœur du fonctionnement de la cité, et pour cela, ne doivent pas être perçues comme un handicap mais bien comme le symbole d'un réveil de la société (Castells, 1975 ; Ledrut, 1979)²⁷². La capitale est le lieu d'expression du discours dominant, mais pas seulement : l'individu, seul ou en groupe, crée des formes de résistance vis-à-vis de l'État et de son message. Les conflits ne surgissent pas seulement entre les habitants, mais bien entre les habitants, les pouvoirs locaux traditionnels et les autorités publiques pour le contrôle de l'espace urbain.

L'individu produit, et bien plus, est doté d'une conscience et capacité réflexive au point d'être à l'origine d'un « urbanisme d'émanation populaire » (Deboulet, 1994). A partir de

²⁷² Selon une approche marxiste, H. Lefebvre, M. Castells et R. Ledrut présentent les luttes comme inhérentes au milieu urbain. Ils voient dans la ville un moyen d'exprimer et dépasser les rapports de domination. H. Lefebvre développe une analyse structuraliste en montrant qu'en ville s'expriment toutes les bases économiques et les rapports sociaux. Pour lui, la ville est un objet qu'on ne peut analyser en le dissociant de la classe ouvrière, elle-même productrice de la ville.

l'exemple du Caire, Agnès Deboulet remarque le caractère régulier de la trame d'émanation populaire, radicalement opposé à l'image de chaos urbain qui se dégage généralement de la ville. Ce qui peut être considéré comme des pratiques inciviles, « an-urbaines », des résistances au changement ou encore des processus d'éviction sont autant de marque d'initiatives, de prises de conscience, de rejet d'un système que l'on a cherché à imposer et qui ne fonctionne pas. Selon une approche similaire, nous n'envisageons pas la confrontation entre « haut » et « bas » comme vaine, mais bien comme la source d'une nouvelle forme d'expression urbaine. La ville se construit par ajouts et retranchements successifs qui se superposent à la manière d'un palimpseste : l'État a donné sa première version mais les individus l'ont réécrite, à partir de leurs propres dynamiques.

Vue sous cet angle, Nouakchott ne peut plus être envisagée comme une simple concentration de néo-urbains. Elle est aujourd'hui peuplée de citoyens, « d'agents urbains » (Ledrut, 1979 : 20) qui ont institué un savoir être et un savoir faire original en ville. Le mode d'appropriation de l'espace est assurément l'exemple le plus probant. Le phénomène de la *gazra*, qui caractérise la capitale mauritanienne ne doit pas être simplement perçu comme un signe de mal-développement et de pauvreté car l'occupation illégale et le principe d'auto-construction s'observent dans tous les quartiers de Nouakchott. L'espace public est constamment envahi : certains individus n'hésitent pas à avancer leur clôture ou à ériger un cabanon en toute illégalité sur la plage. Les Nouakchottois n'habitent pas « correctement » la ville et ne s'inscrivent pas passivement dans un moule urbain ; ils sont devenus des « experts en informel ». Ils profitent largement de l'absence de planification urbaine, de l'incompétence de l'État et des dysfonctionnements de l'administration. En cela, la *gazra*, aujourd'hui véritable mode de fonctionnement quasi-institutionnalisé, serait une réponse aux défaillances étatiques, qui ont elles-mêmes légitimé la spéculation foncière comme source de revenus en lançant le cercle vicieux de lotissement-distribution-revente. S'approprier son espace de vie, quand bien même cet acte se fait de façon illégale, revient à affirmer son identité et revendiquer son droit à la ville. Être citoyen à Nouakchott, c'est avant tout s'opposer à l'État mis en permanence à l'épreuve ; c'est transposer son imaginaire urbain ; c'est encore définir sa propre stratégie de survie, qui passe bien souvent par l'acquisition foncière. Nous pouvons d'ailleurs noter avec surprise que ces détournements et autres dérives ne se font pas de façon aléatoire. Dans les bidonvilles et *gazra* de Nouakchott, dans les camps et squats de Khartoum, il existe des codes de survie. Ces quartiers fonctionnent à l'identique de la ville formelle. On y retrouve les mêmes réseaux de sociabilité, et finalement, les mêmes enjeux pour le contrôle de la terre et la même spéculation. Les

habitants eux-mêmes produisent de l'urbain, contournant et détournant la planification programmée par les autorités.

Les « pieds de nez » aux politiques publiques sont donc nombreux, signes là que la ville secrète une société urbaine qui se reformule dans cet espace politisé. Cette société urbaine, en passe de devenir une société civile, peut ainsi obliger l'État à infléchir ou dévier ses politiques.

Co-produire la ville avec l'État

Ceci étant, il serait erroné de croire que le citoyen s'oppose constamment à l'État car il arrive parfois de se poser en co-acteur avec lui et en co-producteur de la ville. Dans sa thèse de doctorat portant sur les villes algéroises, Taoufik Souami (1999) développe la théorie de la « co-production » de la ville. Pour lui, il existe trois idéaux types de production urbaine : l'institutionnel, l'autoproduction et la co-production, laquelle résulte des interactions entre les deux premiers types.

La co-production urbaine peut s'envisager selon deux perspectives, l'une remontante et l'autre descendante. Premièrement, il y a co-production lorsque l'État n'a d'autre alternative que de régulariser les quartiers informels qui se sont durcis et ont pris une place démesurée dans l'espace urbain. Les quartiers autoproduits sont alors intégrés dans les lotissements officiels (ce fut le cas en 1974 lorsque les autorités mauritaniennes procèdent à de grandes régularisations après coup en lotissant ou encore au début des années 1980 quand le gouvernement de Khartoum reconnaît le quartier de Umm Baddah). La co-production peut encore trouver son expression dans la réappropriation de projets étatiques par les habitants. Le projet est donc « descendant », parce qu'imposé par le haut puis détourné par les habitants qui expriment la volonté de façonner et de disposer de leur espace de vie. Ils font pour cela preuve d'ingéniosité en modifiant, ajustant, détruisant, ajoutant et reconstruisant leur espace de vie.

Le projet des « 100 logements de Tevragh-Zeina » illustre parfaitement ce phénomène populaire de co-production à travers la transformation de l'architecture imposée par l'État. Ce projet ambitieux, initié par la SOCOGIM en 1974 et qui a pris fin en 1982, prévoyait la construction de 3 000 logements dont 100 de haut et moyen standing à Tevragh-Zeina. L'architecte Mohameden Ould Babaha (1995) a étudié et analysé avec précision les transformations réalisées par les habitants. Il rappelle que ces logements, destinés aux

fonctionnaires, ont été attribués majoritairement à des ksouriens²⁷³, autrement dit des Maures vivant auparavant dans les villes de l'intérieur, ce qui présuppose une sédentarisation ancienne. Ils ont donc reproduit les modèles des ksour traditionnels, soulignés par des motifs décoratifs de couleur ocre autour de la porte, caractéristiques des vieilles villes, tout en apportant de multiples changements²⁷⁴. Si les plans initiaux étaient identiques pour les 100 logements, aucune maison ne présente la même configuration. L'action transformatrice touche généralement le cadre bâti, mais également parfois l'espace public : certaines places centrales de quartier voient apparaître une mosquée ; d'autres sont transformées en terrain de jeux pour les enfants ; d'autres encore se privatisent, annexées par certains propriétaires.

Cet exemple de quartier planifié complètement revisité par les habitants sonne le glas de l'architecture professionnelle, largement supplantée par la généralisation de l'architecture populaire. Ce quartier des « 100 logements de Tevragh-Zeina » se présente comme un exemple de co-production urbaine, qui ne relève pas forcément de relations conflictuelles. L'immixtion de ces deux modes de production urbaine conduit à un nouveau type d'espace. Les habitants investissent leur logement en changeant les usages et les valeurs. L'image du quartier a beau être collective, chaque habitant individualise et conceptualise son propre espace.

8.2.2 Entre stratégies collectives et dynamiques d'autonomisation

Si les individus ont utilisé leurs réseaux de sociabilités en arrivant en ville, il faut se rendre à l'évidence que ces derniers évoluent avec le temps. D'une part, certains liens sociaux subsistent et s'inscrivent dans la continuité des structures dites traditionnelles, relevant de regroupements tribaux, ethniques et régionaux. D'autre part, de nouveaux liens communautaires prennent place en milieu urbain, et d'autres encore s'étiolent parce que l'individu gagne en autonomie.

²⁷³ Nous reprenons ce terme « ksourien » d'un article de Pierre Bonte (1990) qui portait sur « l'habitat sédentaire « qsurien » en Mauritanie Saharienne ».

²⁷⁴ Les modifications sont nombreuses : à l'entrée, la porte en bois devient métallique et une petite grille permettant de visualiser l'extérieur est généralement ajoutée tout comme un sas destiné au visiteur qui attend. Quelques chambres et fenêtres sont parfois rajoutées au modèle importé des ksour qui ne disposent que de rares ouvertures – souvent de taille réduite pour protéger contre le soleil, les mouches et le sable. L'entrée de la maison, en tant que lieu de passage entre l'intérieur et l'extérieur, bénéficie de nombreux apports. La terrasse occupe désormais l'étage, qui devient le nouveau lieu de sociabilité. Dans la cour, la tente est installée, de même que certains arbustes sont généralement plantés, transformant l'espace utilitaire en espace esthétique. La clôture est bien souvent surélevée, et des boutiques s'improvisent dans les garages.

Des stratégies communautaires et collectives

Pour comprendre le fonctionnement des réseaux d'affinités communautaires et l'émergence de ces nouveaux liens sociaux, il nous faut pénétrer dans les quartiers non-aménagés ou quelque peu délaissés par les pouvoirs publics. Ces ensembles horizontaux se révèlent riches d'enseignement puisque c'est généralement là que s'exprime au mieux la nouvelle créativité urbaine. Base territoriale où se rencontrent réseaux de soutien et d'échanges, le quartier se présente comme le lieu où est maximisé le phénomène associatif. Dans les deux villes de notre étude, des réseaux traditionnels mais aussi des regroupements collectifs qui dépassent le strict cadre communautaire prennent place à l'échelle du quartier. Tontines, associations et réseaux de voisinage et familiaux sont sollicités à la moindre occasion et prouvent que, au-delà du fatalisme et de l'inertie souvent attribués aux populations, ces dernières font preuve de dynamisme. Les démarches collectives impliquent une participation active des citoyens à la vie du quartier et *in extenso* de la cité. Participer ne serait-ce qu'aux affaires locales, c'est prendre conscience de son rôle et de son pouvoir, certes tout relatif, sur son espace de vie ; c'est penser le devenir de la ville que l'on habite.

A Khartoum, ces actions collectives sont nombreuses, vitales, ne serait-ce que pour permettre la survie des gens dans les camps. Chaque bloc et chaque quartier, tentent de s'organiser sous l'influence de leaders, censés représenter les principaux groupes ethniques et assurer l'interface avec les autorités ou encore les ONG qui les font participer à la mise en place de projets²⁷⁵. Les nombreuses associations cherchent à être reconnues par l'État et pour ce faire, doivent rédiger des constitutions afin d'être enregistrées.

Il est intéressant de noter que dans bon nombre de quartiers à dominante sudiste chrétienne, ce sont des musulmans, parfois arabes, qui sont désignés comme chefs. Hussein, l'un d'entre eux, m'explique : « *les gens m'ont désigné de façon stratégique. Je suis du Darfour, d'une tribu arabe musulmane. Mes voisins disent que je suis mieux placé pour faire pression sur les autorités qui m'écoutent plus parce que je suis musulman et arabe. Ils espèrent que je vais leur obtenir plus de choses de la part des administrateurs* ».

De nombreuses initiatives ont vu le jour, notamment dans le camp de Oued El-Beshir, pour lequel nous avons mentionné l'existence d'un projet communautaire mis en place par l'ONG française ACF ((Nègre, 2004 ; Cf. chap. 7.2.2). La situation, quoique très difficile,

²⁷⁵ Les figures de proue locales sont généralement des chefs tribaux et jouissent à ce titre d'une certaine légitimité. Mais, la vie dans les camps a également permis l'ascension de nouvelles figures, désignées pour leur charisme. Des problèmes de légitimité et d'autorité risquent de surgir si les déplacés retournent dans le Sud. Ce faisant, qu'il s'agisse de responsables traditionnels ou de nouveaux leaders, ils s'opposent régulièrement aux chefs des comités de quartiers, nommés quant à eux par l'État. Pour plus d'informations à ce sujet, voir l'article de A. Y. Yath (1995) sur les Dinka du *souk al-markazi*.

semble quelque peu s'améliorer. Certains lots ont été distribués et commencent à être aménagés. Le problème n'est pas tant d'obtenir une parcelle car des tirages au sort sont effectués très régulièrement²⁷⁶, mais bien de se porter acquéreur (quand bien même la somme reste modique), et plus encore de faire construire. Plusieurs solutions sont alors envisagées par les populations elles-mêmes, notamment pour fabriquer des briques et surtout des latrines, problème majeur. Certaines ONG, à l'instar de l'ONG française Triangle déjà évoquée, incitent les individus à prendre des initiatives.

En favorisant la construction privée de latrines individuelles, l'ONG Triangle espère responsabiliser les individus, comme l'explique l'un des membres :
« *On veut que les gens creusent les fosses eux-mêmes avant de leur donner la dalle, sinon, ils vont rester à attendre qu'on leur fasse tout. Maintenant qu'ils ont un terrain nominatif, ils doivent se prendre en charge. Nous, on doit juste les motiver pour qu'ils puissent entreprendre* ».
Une fois le trou réalisé, des dalles de béton leur sont distribuées. Cette expérience a déjà été tentée dans l'un des blocs de Oued El-Beshir, particulièrement actif : le Bloc 27. 140 dalles ont été réalisées et distribuées très rapidement.

Face à l'incapacité des pouvoirs publics, les individus développent d'intenses réseaux de sociabilité qui prennent le relais. Loin d'être passifs, ils se mobilisent et cherchent à faire entendre leurs voix en menant des projets collectifs, lesquels permettent l'émergence de la société civile. Dès lors, les camps imposés deviennent des espaces récupérés par les populations. Ces projets permettent de prendre possession de cet espace, de le territorialiser.

A Nouakchott, l'appui au développement social et au dialogue social à l'échelle du quartier constitue actuellement une priorité valorisée par les intervenants extérieurs. Le Service Culturel de l'Action de la Coopération française (SCAC) fait intervenir des animateurs dans trois quartiers. Ils sont chargés d'assurer la médiation entre les conseils municipaux et les administrés, doivent évaluer les besoins sur le terrain, favoriser les entreprises locales et soumettre des thèmes prioritaires aux élus. Si les projets sont intéressants et réalisables, la mairie se propose de les financer à hauteur de 50 000 euros. Les autres ONG comme Caritas ou le GRET favorisent également les actions ponctuelles et localisées. Le GRET a monté un programme d'appui au développement local à travers la composante « Animation, Activité Communautaires – Projets de Quartier » (AAC) du

²⁷⁶ Le tirage au sort a le mérite d'être un processus égalitaire. Mais, les lots peuvent se révéler très différents. Les plus malchanceux se sont vus attribuer des emplacements à l'endroit même où s'étaient improvisées des latrines sauvages, d'autres ont obtenu des trous en guise de lots (à certains endroits, de la terre a été prélevée pour construire des briques).

programme TWIZE, projet d'habitat social en cours de réalisation dans des quartiers périphériques de Nouakchott²⁷⁷.

Je me suis rendue dans les cellules de 3 quartiers bénéficiant des AAC afin de cerner leurs objectifs et les résultats concrets (Kouva et Basra dans le 5^e arrondissement, et Médina Arafat).

- A Kouva²⁷⁸, les projets lancés par la cellule se veulent un moyen de souder les individus, comme l'explique l'animateur : « *Les activités communautaires permettent de valoriser les initiatives jusqu'alors individuelles, d'accompagner et de sensibiliser les gens, de résoudre les conflits* ». Concrètement, ce projet appuie les coopératives de femmes (teintures, tissage, tapis...), les initiatives des jeunes et des parents d'élèves. Ce type de projet oblige au préalable une prise en main des individus qui doivent faire l'effort de se réunir et de s'entendre. Un projet de jardin d'enfants est en train de voir le jour, impliquant la formation de péricultrices.

- A Basra, le responsable de la cellule note une différence de mobilisation et implication entre les ethnies : « *Les Harâtin sont plus dynamiques que les Halpulaar'en. Ils se renseignent toujours sur comment obtenir des fonds et récupérer de l'argent auprès des ONG. Les femmes surtout sont les plus actives* ». Le projet AAC a permis de lancer des micro-initiatives : des coopératives de ramassage des ordures ménagères et des ateliers de teinture ont été créés. « *Les populations sont désormais sensibilisées à l'hygiène. Le maire travaille avec nous. C'est très bien car les gens ont l'impression d'exister* », poursuit l'animateur.

- A Médina Arafat²⁷⁹, 14 coopératives ont vu le jour sous la houlette de femmes à la forte personnalité. Ici, les ordures sont gérées collectivement. La commune a délégué ses services aux associations : moyennant une cotisation de 300 UM par mois, les habitants voient leurs ordures ramassées. Là encore, le responsable souligne des différences entre les ethnies : « *Les Maures Blancs sont les plus réticents à recevoir l'aide de AAC tandis que les Halpulaar'en et Harâtin sont très impliqués. C'est qu'ils sont moins pauvres et surtout, ils n'aiment pas réclamer. Pour eux, c'est comme s'abaisser* ».

Dans les 3 quartiers, des questions ont été posées pour connaître le profil des leaders de quartier. « *Pour les choisir, on se renseigne auprès des gens. On leur demande de citer ceux qui leur semblent les plus motivés. Evidemment, au bout d'un moment, il y a des noms récurrents. On les convoque et essaie de travailler avec eux. Mais, je ne vous cache pas que ce sont aussi des leaders politiques, et souvent, ce sont les mêmes depuis l'indépendance. Les boubous sont nouveaux mais pas les têtes* », conclue le responsable de Kouva en souriant. Ainsi, comme nous l'avons déjà remarqué pour la question foncière, les initiatives locales, soi-disant mises en place pour favoriser l'échelle locale et échapper à l'emprise de l'État, finissent par valoriser les représentants politiques qui investissent pleinement la sphère publique et deviennent incontournables.

Ces différentes actions collectives et stratégies communautaires ne sont pas les seules à rendre compte de l'extrême dynamisme des individus. L'étude des projets de réhabilitation et de restructuration urbaine se présente comme un laboratoire privilégié des « compétences de

²⁷⁷ Cette composante AAC vient compléter les 3 autres volets (habitat, micro-crédit et formation d'ouvriers) dont bénéficient sept quartiers dans le cadre de ce programme *Twize*. Ces quartiers sont Nezaha (kebbe du 6^e arrondissement que nous avons évoqué dans le chapitre VII), Tesseir (Dar Naïm), Medina Arafat (Toujounine), Basra et Kouva (5^e arrondissement), Saada (Arafat), Dar El-Beïda (au sud du 6^e) (Cf. carte 26 de localisation). Pour plus d'informations concernant ce programme du GRET, voir les mémoires d'Emilie Barrau (2005) et Aurore Mansion (2005), que nous remercions ici pour les informations communiquées.

²⁷⁸ Quartier du 5^e arrondissement qui doit son nom aux Négro-africains qui s'opposaient à Saddam Hussein et soutenaient les États-Unis. Ce quartier a accueilli beaucoup de déportés du Sénégal après les événements de 1989. Il est composé pour 25% de Négro-africains et 75% de *Harâtin*. Les conflits sont nombreux entre les communautés.

²⁷⁹ Dans ce quartier créé en 1989 pour accueillir les rapatriés du Sénégal, les Peuls sont très proches des Maures. Une seconde vague de peuplement a eu lieu en 1999. Des individus qui vivaient à « arrêt bus » dans le 6^e ont obtenu un terrain dans ce quartier, aménagé par la suite.

citadins » (Berry, Deboulet, 2000). L'exemple du recasement de la *kebbe* d'El Mina à Nouakchott, déjà largement évoqué, a mis en évidence une forte mobilisation et participation populaire. Les individus, vivant dans une grande précarité, ont su développer des modalités pour se faire entendre, notamment en apprenant les procédures d'accès aux réseaux du pouvoir local. Ils n'hésitent pas à user d'outils de négociation, en recherchant des contacts directs avec les décideurs : ils envahissent le bureau du *hâkem* du 6^e, interpellent le maire, sollicitent des relais qui peuvent influencer sur les règles étatiques (leaders politiques locaux, femmes présidentes d'associations, jeunes diplômés). Critique, dénonciation, résistance et guerre d'usure... telles sont les stratégies adoptées. Le but ultime est bien de conserver sa parcelle – ou d'en obtenir une seconde –, et obéit en cela à des ambitions individuelles.

L'enquête menée en janvier 2004 en partenariat avec l'Agence de Développement Urbain dans la *kebbe* d'El Mina est venue confirmer l'idée qu'une société civile était en train d'émerger. En effet, 4 questions portaient sur la possible existence d'une « société civile » dans la *kebbe* et ont donné les résultats suivants (échantillonnage : 110 ménages) :

Questions	Oui	Non
Connaissez-vous le nom du maire ?	49%	51%
Connaissez-vous un ou plusieurs membres du conseil municipal ?	35%	65%
Vous adressez-vous à la commune pour régler des problèmes ?	59%	41%
Etes-vous membres d'une association de quartier ?	27%	73%

Ces résultats sont intéressants à plus d'un titre puisqu'on apprend qu'une personne sur 2 connaît le maire et une sur 3 des membres du conseil municipal, que plus de la moitié des habitants ont le réflexe d'aller se plaindre à la mairie, qu'une personne sur 4 fait partie d'une association. Dit autrement, la municipalité est perçue comme une institution de proximité que l'on peut solliciter aisément. Par ailleurs, les liens communautaires semblent vivaces. Pour dire vrai, je ne pensais pas qu'autant d'individus affirmeraient connaître le nom du maire. J'étais persuadée que les gens répondraient « non » de peur qu'un « oui » leur porte préjudice. En effet, à l'époque (janvier 2004), il n'était pas forcément de bon ton de dire que l'on connaissait le maire d'El Mina, M. Ould Borboss, affilié à l'opposition.

Cette enquête démontre largement que la sphère locale peut être perçue comme le lieu de prise de conscience, d'émergence et de mobilisation de la société civile.

Alors que tout pourrait sembler anarchique, on se rend compte que ces actions collectives sont bien organisées, auto-organisées pourrions-nous dire. Beaucoup tirent leur force dans les liens communautaires traditionnels. Progressivement, les habitants deviennent des interlocuteurs pour les pouvoirs publics, responsables de leurs actes. La ville se présente donc comme un espace d'émergence de la participation populaire, favorable à la mise en place de processus participatifs comme au développement de stratégies personnelles. En effet, pour parvenir à ses fins, le citoyen mobilise à la fois ses réseaux communautaires mais aussi ses ressources individuelles.

La ville, lieu d'affirmation de l'individu

Au début du XX^e siècle, Georg Simmel²⁸⁰ explique que la ville est le lieu où le sujet émerge dans sa singularité en découvrant l'autonomie. Depuis lors, cette idée a été reprise par ses collègues de l'Ecole de Chicago qui ont insisté sur les liens entre urbanisation et individualisation et ont démontré que la ville était le lieu de l'émergence de l'individu comme unité de pensée et d'action. Louis Wirth²⁸¹ en particulier explique que la ville offre une multiplicité de rencontres possibles, mais paradoxalement, initie des relations sociales anonymes, superficielles, segmentaires et éphémères. Il démontre qu'en perdant ses repères, l'individu se voit obligé d'en construire de nouveaux et essaie de développer des stratégies personnelles de réussite. Les relations elles-mêmes se cloisonnent entre le travail, la vie familiale et les loisirs. La société urbaine fonctionne sur l'interdépendance de ses membres tandis que l'individu lui-même tend à s'individualiser²⁸². En ville, là où la mise en place d'initiatives personnelles est possible, les individus seraient plus à même de se détacher de leur appartenance communautaire première, ce qui faciliterait l'affirmation de l'individu, notamment à travers son insertion professionnelle. Cette autonomisation dépend des capacités de chacun à mobiliser certaines ressources et à les articuler entre elles, à s'introduire dans les différents espaces publics qui coexistent en ville. Comme l'a expliqué Achille Mbembe (2000 a) en développant sa théorie de la « postcolonie », dans la capitale, le citoyen peut jouer de ces diverses sphères, de ces identités sociales et spatiales mouvantes, de ces multiples espaces publics combinables, dont certains ont été ouverts aux débats par les intervenants extérieurs :

« Plutôt qu'un seul, la postcolonie est faite d'une pluralité d'espaces publics, chacun doté d'une logique propre qui n'empêche pas que, sur des pistes spécifiques, ils s'enchevêtrent et obligent le postcolonisé à zigzaguer, à marchander. Le postcolonisé dispose, par ailleurs, d'une formidable capacité à mobiliser, non pas une seule identité, mais plusieurs, toutes fluides, et qu'il faut, à ce titre, négocier constamment. » (Mbembe, 2000 a : 143).

La combinaison de ces deux stratégies, l'une participant de l'identité communautaire et l'autre de l'individualisation, traduirait l'émergence progressive d'une société civile, d'une société située à l'interface entre la sphère du politique et l'espace domestique. Cette société civile n'en finit donc pas de soulever des interrogations. Contrairement à ce que l'on était en

²⁸⁰ Voir son texte « Métropoles et mentalités », 1903, traduit in Y. Grafmeyer, I. Joseph, 2004 : 61-77.

²⁸¹ L. Wirth, « Le phénomène urbain comme mode de vie », 1938, traduit in Y. Grafmeyer, I. Joseph, 2004 : 255-281.

²⁸² Cependant, il ne faudrait pas mythifier cette société holistique. Comme le rappelle Jean-François Bayart (1996), « contrairement à une idée reçue, les sociétés africaines se caractérisent moins par leur communautarisme que par l'individualisme forcené de leurs membres »

droit d'attendre de la ville, on n'assiste nullement à la déliquescence des référents ethniques et tribaux. En effet, quand bien même on a pu dire que la société civile ne se mettait en place qu'avec une autonomisation de l'individu vis-à-vis de ses appartenances communautaires, on s'aperçoit qu'elle peut tout aussi bien se construire dans le cadre de réactivation des valeurs et référents dits traditionnels. Encore aujourd'hui, en milieu urbain, tout un chacun semble intimement lié à un groupe ou un clan, réellement ou fictivement, et se doit de jouer de ses divers réseaux, d'alliances et allégeances, pour développer ses stratégies individuelles. La région, l'ethnie et la tribu continuent de déterminer le champ politique et sont perçues comme une dimension normale de celui-ci. Le rôle de la tribu, en tant que groupe territorialisant, est toujours d'actualité, et ce plus encore en milieu urbain où l'on assiste à un remobilisation identitaire ethnique et tribale (V. Bisson, 2005). Ainsi donc, si l'ordre de la parenté, jugé obsolète et perçu comme un obstacle à la nation, et le registre de l'ethnicité sont dénoncés dans les discours officiels, ils sont politiquement légitimés puisque l'appareil d'État lui-même se fonde sur ces principes. Autrement dit, l'autonomisation des individus et la naissance de la société civile n'impliquent pas forcément un rejet de ces principes, mais précisément un réarmement identitaire surprenant.

Cette idée atteste que les individus font preuve d'adaptation, de stratégies et ruses (Certeau, 1990) et projettent leurs desiderata sur la ville, au point d'enfreindre plus ou moins intentionnellement les règles fondamentales imposées par les hautes sphères. En utilisant toutes les sphères d'expression mises à sa disposition, l'individu peut s'extraire des jougs communautaires et s'offrir une certaine forme d'autonomie et/ou d'intégration à des stratégies collectives, nombreuses dans les espaces circonscrits. L'individu peut donc combiner diverses trajectoires, qui ne sont pas toujours erratiques, imprévisibles ou irrationnelles, et a désormais la possibilité de mobiliser toutes sortes d'identité, de se « brancher » où et à quoi bon lui semble (Amselle, 2005). Les identités sont donc changeantes et malléables, ce qui permet à l'individu de réagir aux discours imposés et participer personnellement à la fabrique de sa propre ville et de la culture urbaine.

Photos 26 a et b : Emergence de la « société civile » dans les rues de Nouakchott.



« La société civile soutient Maouiyya ».

Affiche durant la campagne électorale des présidentielles de novembre 2003.

Le mot « société civile » est à la mode, ce qui explique qu'il soit régulièrement employé, comme s'il était gage de démocratie.

Cliché : Novembre 2003, A. Choplin



« Une personne recensée = une voix ».

Campagne de sensibilisation pour inscrire les individus sur les listes électorales.

Cliché : Avril 2006, R. Ciavolella

8.3 Nouvelle culture urbaine et recompositions socio-spatiales

La ville offre de nouvelles opportunités d'expression et secrète en retour une culture urbaine qui transforme la donne sociale première. De nouveaux référents pénètrent la société, diffusés généralement par les couches supérieures. Simultanément, les groupes se transforment, sont invités à s'exprimer et se repositionnent dans la hiérarchie sociale grâce aux marges de manœuvre désormais offertes en milieu urbain.

8.3.1 Diffusion d'une culture urbaine : le rôle des élites

Une ville, une culture ?

La question de l'émergence d'une culture urbaine, autrement dit d'une culture particulière et spécifique à la ville, mérite d'être posée tant elle a suscité des débats. G. Simmel et M. Weber, puis L. Wirth, ont cherché à établir des liens entre caractéristiques urbaines et formes culturelles. Plus récemment, H. Lefebvre et R. Ledrut, dans une démarche analogue, ont largement démontré que la ville secrète une culture particulière. Ils ont envisagé la ville comme un centre de diffusion d'un mode de vie dans lequel s'exprimeraient les libertés, les mouvements associatifs et les luttes de classes. Au même moment, M. Castells (1975 : 114) se montre plus réservé sur ce point : pour lui, la ville ne produit pas de société, pas plus que de culture urbaine ; elle se contente de n'être qu'un cadre et non une source de production. Sans tomber dans le culturalisme urbain que dénonçait Castells et qui reviendrait à expliquer tous les traits culturels comme résultant d'un environnement spatial spécial, nous pensons que la ville diffuse un système de valeurs, un certain type de comportements qui s'homogénéisent, ne serait-ce que par les pratiques consuméristes qu'elle véhicule. En un lieu générique, à savoir la ville, apparaîtrait une culture urbaine, entendue comme « un ensemble organisé de faits signifiants que partagent et reconnaissent une communauté d'acteurs-locuteurs » (Leimdorfer, 1998 : 56). Ces nouveaux comportements liés à la ville ne se caractérisent pas seulement par la superficialité des rapports comme on l'a trop souvent expliqué, ou encore par la transformation des anciens marqueurs et référents sociaux. La ville produit, en même temps qu'elle conditionne, un nouveau mode de vie. Cette idée se retrouve dans le « *new mauritanian way of life* » qui prend forme et n'a de cesse d'être reformulé dans la capitale mauritanienne pour ensuite se propager dans les régions les plus reculées du pays. En un demi-siècle, la capitale, nouvelle place forte de l'armature urbaine, est devenue incontournable au point que tous les Mauritaniens sont plus ou moins liés à elle, quand bien même ils ne s'y sont jamais rendus. Les limites de Nouakchott ne se sont jamais arrêtées au « PK 13 »²⁸³ : la ville se diffuse à tel point que les « broussards » ont le sentiment que Nouakchott est lieu à partir duquel se décide leur avenir. La capitale influence ainsi les modes de vie dits ruraux, notamment par la venue de Nouakchottois le week-end. C'est ainsi que se diffuserait l'urbanité dans les villages, processus qu'Olivier Pliez (2003 : 151) avait déjà noté dans le cas du Sahara libyen et dénommé « urbanité sans ville ». Cette « urbanité sans ville » se manifesterait par une uniformisation des comportements, puisque les individus intègrent cette urbanité dans leur quotidien. Ils adoptent alors un positionnement qualifié de « médian » par O. Pliez (2003 : 159) puisqu'ils ne sont plus ruraux mais pas tout à fait urbains.

²⁸³ « PK » signifie point kilométrique. Le « PK 13 » se situe à Riyad à l'extrémité sud de la ville, sur la route de Rosso, et marque la limite méridionale de la ville.

En retour, cette culture urbaine a de quoi choquer car elle continue d'intégrer certains éléments jugés archaïques et empruntés au monde rural par les Occidentaux. Les contrastes sont flagrants, notamment entre les vieilles et jeunes générations d'urbains car ces derniers sont totalement en prise avec les influences occidentales qui pénètrent tous les quartiers de la capitale, à travers notamment les chaînes câblées qui ont remplacé les postes de radio et les cyber-cafés où viennent « chatter » les jeunes gens. La diffusion extrêmement rapide et massive du téléphone mobile a symbolisé cet ancrage dans la technologie. L'identité urbaine se consolide, fortement influencée par l'extérieur mais profondément ancrée dans les référents locaux. Dans les deux villes, la société urbaine s'apparente à un grand *zrig*²⁸⁴ de tradition et de modernité que la société absorberait sans que cela ne provoque d'indigestion majeure. Certes, la césure entre tradition et modernité n'a que peu de consistance puisque, comme le rappelle Gilbert Rist, « la modernité elle-même s'inscrit dans la tradition » (2001 : 40). Mais à Nouakchott comme à Khartoum, les ébauches de culture urbaine populaire résultent d'une imbrication d'éléments culturels traditionnels et ruraux, et d'autres encore, plus modernes et importés depuis l'Occident²⁸⁵. La culture urbaine s'inspire de ces diverses influences et assure la synthèse. Il ne s'agit donc pas d'une simple coexistence de référents, parmi lesquels tout un chacun viendrait puiser selon ses besoins, mais bien d'un mélange dans lequel il est désormais difficile de séparer les apports extérieurs tant ils ont été intégrés à d'autres préexistants. La ville est par nature ouverte sur l'extérieur, et c'est par elle que la culture mondialisée pénètre ces franges du monde dites périphériques. « Métropoles du Sud au risque de la culture planétaire », telles que l'envisageaient Jean-Pierre Deler, Emile Lebris et Graciela Schneier (1998), Khartoum et Nouakchott produisent une nouvelle culture urbaine largement véhiculée par les élites.

Culture des élites, homogénéisation et ostentation

S'intéresser à la culture secrétée par la ville invite à se pencher sur les pratiques et valeurs adoptées par les nouvelles classes aisées urbaines. Ce sont elles qui initient de nouveaux comportements, repris par mimétisme par les couches modestes. En Mauritanie

²⁸⁴ *Zrig* signifie mélange en *hassâniyya*. Il désigne également la boisson traditionnelle maure à base de lait caillé sucré coupé à l'eau.

²⁸⁵ Si une bonne partie des jeunes urbains se retrouve dans cette culture mondialisée, d'autres la refusent et trouvent refuge dans les courants extrémistes et les discours islamistes, plus égalitaires. De nombreux jeunes *Harâtin* fréquentent les mosquées dites wahhabites au Sud d'Arafat. Ils cherchent à se démarquer de l'Islam confrérique qui n'a jamais remis en cause les hiérarchies statutaires traditionnelles qui les oppressent. Ils se présentent eux aussi comme les dépositaires de l'Islam et dénoncent l'hégémonie des marabouts chefs de tribus, leurs anciens maîtres.

comme au Soudan, on assisterait à une homogénéisation culturelle par le haut, à travers la diffusion des référents de l'élite : les réussites de certains s'imposent comme des modèles à reproduire et les nouveaux attributs de la richesse se veulent unificateurs, partagés par tous, dépassant en cela les clivages ethniques et tribaux. S'il est une chose qui réunit tous les Mauritaniens, c'est bien le désir de devenir riche et reconnu. Seul l'argent semble avoir suffisamment d'emprise pour gommer les différences ethniques et raciales. Et, ces deux villes n'ont beau être que des capitales de pays particulièrement pauvres, elles ont vu se constituer de véritables fortunes en leurs murs. Et que l'on soit *Biḍân* ou *Harâtîn*, *Haalpular* ou Peul, Soninké ou Wolof, cette réussite doit passer par les mêmes éléments emblématiques de la richesse : la villa, le 4x4 et le téléphone portable. On pourrait encore ajouter les voyages, notamment à l'étranger (Las Palmas des Canaries, l'Europe et depuis peu la péninsule arabique avec Dubaï) ou encore les vêtements, véritables appareils.

La ville produit une nouvelle classe urbaine, marquée par des stratégies de réussite clairement identifiables, et s'impose comme un nouveau terreau fertile permettant une certaine mobilité ascendante. A travers l'exemple des grandes commerçantes mauritaniennes, Céline Lesourd (2006) a répertorié les stratégies de réussite féminines qui puisent aussi bien dans la manipulation de réseaux tribaux, que dans les rapports de genre et de séduction ou encore dans leur insertion dans la mondialisation. En jouant de leurs tours et atours, ces femmes peuvent atteindre le *messrah*, autrement dit le théâtre sur lequel évoluent la jet-set et l'élite politico-financière. Ce *messrah*, que tout un chacun rêve d'atteindre, permet « de mettre en scène la possession et la manipulation de signes de richesses érigés comme les uniques modèles figurant la réussite » (Lesourd, 2006 : 276). Le premier de ces attributs – la villa – démontre que la stratégie de réussite est indissociable de la stratégie résidentielle. Etre riche et puissant correspond à un espace précis : on peut délimiter spatialement ces richesses qui « communiquent » dans le sens où elles donnent des informations sur le statut social. Et cela est d'autant plus facile que les signes de richesse se voient aisément dans la capitale où règne un contexte de surenchère.

En Mauritanie comme au Soudan, l'étalage de richesse dont fait montre la couche dirigeante est indécent, insolent, d'autant plus difficilement supportable qu'il est une conséquence directe de « la politique du ventre » (Bayart, 1989), autrement dit d'une corruption généralisée qui a permis aux plus riches de s'enrichir au détriment des plus pauvres. Pour le sociologue A.W. Ould Cheikh (2006), ce phénomène ostentatoire agit comme une sorte de « revanche » sur la misère antérieure des Maures, aujourd'hui feinte et mal assumée : on parle

volontiers de la frugalité d'antan, allant presque jusqu'à la mythifier, mais rarement de l'extrême pauvreté qui régnait alors dans les campements.

En 1960, O. du Puigauveau rapportait qu'en Mauritanie, « Il n'est pas de bon ton, ni charitable d'exciter l'envie, il est imprudent de tenter le voleur : rien ne révèle donc au passant la richesse du propriétaire, pas même l'entrée, ailleurs prétexte de décoration architecturale » (« Architecture Maure », *Bulletin de l'IFAN*, 1960, p. 109).

Les temps ont bien changé à Nouakchott car la pauvreté qui ressort d'une visite de la ville n'a d'égale que l'opulence qu'elle peut afficher dans certains quartiers. A l'hospitalité et au dénuement qui caractérisaient le nomade succède la loi du « billet vert ». Autre changement notoire, la redistribution ne semble plus aussi systématique que naguère. Certes, la phrase de P. Bourdieu qui dit que « on possède pour donner, mais on possède aussi en donnant » a toujours cours (1980 : 216). En période électorale, la (re)distribution d'argent devient une activité nationale, puisqu'en Mauritanie on est riche et reconnu comme tel en distribuant son argent. Mais, ce principe, qui était au cœur des liens sociaux et de l'*ʿaṣabiyya* chère à Ibn Khaldun, tend à devenir déliquescents. Aujourd'hui, on montre plus qu'on ne donne. Chacun tente de rivaliser avec son voisin, attitude qui n'est pas sans rappeler les *vaych* poétiques (défis) d'autrefois lancés en brousse (Bonte, 1998 ; Lesourd, 2006).

A Khartoum comme à Nouakchott, l'architecture massive, extravagante et démesurée se veut un véritable observatoire des hiérarchies sociales. Cette mise en scène de l'habitat prouve que les élites citadines sont des acteurs de la transformation de l'espace et participent de l'évolution morphologique urbaine grâce aux importants moyens financiers qu'ils réinvestissent dans le sol. Et pourtant, derrière ces palais gigantesques aux allures démesurées qui toisent les bidonvilles mitoyens, que de déceptions. Les pièces sont généralement vides, dépouillées de tout souci ornemental. Seuls quelques éléments – et pas toujours du meilleur goût – agrémentent les intérieurs (tables *made in Taiwan*, quelques tapis et sofas rivalisant de kitsch). Certains propriétaires maures aiment à rappeler qu'ils sont d'anciens nomades et qu'ils ont toujours vécu dans le dénuement. Il est vrai que les effets personnels sont peu nombreux comme s'ils ne résidaient ici que de manière provisoire. Encore aujourd'hui, exception faite des Maures qui ont vécu à l'étranger, le mobilier urbain, réduit, reste identique à celui de la tente²⁸⁶. Mais, les propos sont contradictoires : si les anciens nomades ne cessent de rappeler qu'ils n'ont besoin de rien pour vivre, qu'une tente leur suffit, est-il besoin de

²⁸⁶ *A contrario*, une maison *halpulaar* ou soninkée est décorée et meublée : posters, cadres, batiks, buffets renfermant mille bibelots...

construire des villas aussi majestueuses ? La villa fait désormais partie des attributs de la richesse et aurait en cela remplacé le bétail, non visible à Nouakchott. Dans la capitale, on se doit de montrer qu'on a de l'argent, quand bien même ce ne serait pas le cas. Il n'est donc pas rare que les villas somptueuses soient vides tout simplement parce que le propriétaire n'a plus les moyens²⁸⁷. Seule l'enveloppe extérieure a de l'importance, d'où la multiplication de jardins, voire de fontaines, véritables oasis d'opulence dans cet espace si aride. Ces palais qui jouxtent les « gourbis » ne sont que les éléments du décor malheureux des tragi-comédies qui se jouent au cœur de la société mauritanienne : les riches pillent les pauvres et les narguent depuis leurs maisons vides à un étage.

Sur ce thème, en septembre 1995, les journalistes à la plume acerbe de *Al-Akhbar* (journal qui ne paraît malheureusement plus aujourd'hui) publient un dossier spécial intitulé « les grandes villas de Nouakchott ». Ils reviennent sur le nouveau visage architectural de la capitale et critiquent largement les pratiques ostentatoires des nouveaux riches : « les villas symbolisent bien, par toutes les contradictions qui les habitent, l'échec d'une bourgeoisie toute neuve et qui n'a pas encore su cultiver un (bon) goût autochtone ». En outre, les journalistes notent que les plus grandes ne sont pas forcément bâties par les plus riches. Ils annoncent que 80% des villas sont construites sans architecte, d'où des villas aux formes parfois bien surprenantes – certaines villas énormes n'ont finalement que peu de chambres, d'autres arborent d'immenses patios sur des toits nullement fréquentés – et affichent des styles parfois bien saugrenus. Récemment, A.W. Ould Cheikh (2006 : 147) s'inquiétait de savoir si le résultat final relevait de la pagode, du temple grec ou de la mosquée ! Enfin, et c'est là le plus surprenant : malgré les emprunts aux styles étrangers, toutes les villas se ressemblent. Les journalistes voient dans l'absence de personnalisation l'expression d'un certain malaise. « On mesure là toute la force du mimétisme d'une classe bourgeoise constituée trop vite et qui se cherche encore une véritable identité ».

Cette surenchère architecturale n'est pas le seul apanage de Nouakchott et de son riche quartier Tevragh-Zeina. Elle revêt les mêmes caractéristiques dans les quartiers aisés de Riyad, Amarat et Manshiyya à Khartoum. Là encore, folies urbanistiques et mégalomanies n'ont pas de limite (maison en forme de vieux postes de radio TSF, de bateau). Mais, à Khartoum, les immeubles et les hauts bâtiments donnent une dimension autre à ces quartiers aisés. Dans un poème intitulé « *The sweet smell of excess* » (le doux parfum de l'excès), le poète Osama Salih dénonce avec force et talent ce comportement ostentatoire des riches khartoumois (Planche 26)²⁸⁸.

²⁸⁷ D'autres encore demeurent vides tout simplement parce qu'elles servent d'alibi. Du moins, telle est la rumeur qui court à Nouakchott. De nombreuses villas ne seraient que les produits d'opérations de blanchiment d'argent, de corruption et de détournement.

²⁸⁸ O. Salih, *Naffaj Poetry*, Turath Ed., Khartoum, pp. 63-66, 2002. Poème retranscrit dans le numéro spécial « Khartoum » de *La Lettre de l'Observatoire Urbain Contemporain du Caire* (LOUCC), 2005. Nous ne nous essaierons pas à traduire ici ce poème, faute d'en avoir les talents, et nous contenterons d'en résumer les idées essentielles.

PLANCHE 26 : « *The sweet smell of excess* » par Osama Salih

Osama Salih présente tout d'abord Khartoum vue du ciel, tel un mirage en plein désert, un bijou sur le Nil. La vision idyllique cesse rapidement pour brosser un tableau peu élogieux des riches quartiers de la capitale, évoquant les nouvelles villas de plusieurs millions de dollars, symboles d'une époque où il fait meilleur se montrer riche que paraître heureux. Comme pour Nouakchott, il est question de surenchère, chacun devant organiser une fête plus luxueuse et réussie que le voisin. On pourrait en déduire que la situation n'a jamais été aussi bonne au Soudan, mais c'est oublier là les franges de la ville où règne la faim et la maladie des individus qui n'ont pas accès à ces palaces – si ce n'est pour s'y faire employer comme manœuvre – et qui, le soir, s'en retournent dans leurs camps ceinturant la ville. L'auteur établit un parallèle entre Khartoum qui engraisse joyeusement et le mouton appelé à être sacrifié, n'ayant conscience que cet embonpoint signe sa fin. Enfin, il compare encore la capitale à Icare. Celle-ci, habillée de façon ostentatoire en imitant les modes parisiennes, fraîchement vêtue de contrefaçons sorties des ateliers de Taïwan, finira par se brûler les ailes :

« From the air just before dawn breaks
A blaze of lights proudly boasting
Khartoum's expansion, girth, power, wealth
Seeking to emulate that other immoral success story carved out of a desert
Just accept and be humbled by its success
Do not be tempted to examine closer
A diamond encrusted mirage expertly set in a band of water
A Jewel on the Nile
[...]
Let the fantasy continue a little longer
Before the dream must end as all dreams must
The somptuousness of the new million-dollar villas
To house the somptuous new million-dollar men and
And their somptuous new million-dollar trophy wives
A time where it is more important to be seen to be rich
Than to actually be happy
[...]
To maintain your place in society you must outspend your neighbour
Your parties must have more food than his
You must invite more people
They must arrive in better clothes and drenched in more perfume
[...]
So Khartoum's parties reached a stage
Where more food was provided than was needed to bust the biggest of guts
And kept on catering
You may believe that things have never been better
And for some that is so
Until you glimpse at the fringes of this Utopia
And catch the stench of deprivation hunger and disease only streets
And stare into the eyes of those who cannot get into these Palaces
Except to seek manual labour
And go home in the evening to their encampments
[...]
So our Pompeii continues to fatten happily
Like a sacrificial sheep, not knowing her growing fat is the beginning of her end
Not an end in itself
Or perhaps Khartoum believes herself soaring ever higher like an eagle
But actually being merely a bloated Icarus
Ostentatiously dressed in mock Parisian fashions
Fresh from the sweatshops of Taiwan
With misspelled labels
Emboldened by shameless greed intoxicated ill-gotten wealth
Mollified by false piety
And the sun growing hotter on her temporary wings”

Khartoum sent l'excès et l'argent du pétrole. Les expatriés donnent le ton de cette nouvelle culture urbaine, d'une nouvelle urbanité qui a ses points de repères (certains restaurants ou centres commerciaux) et ses rites repris par les élites soudanaises anglophones (Bartoli, 2006). Pourtant, contrairement à Nouakchott, les contrastes semblent moins marqués, car plus diffus. La richesse ne se concentre pas exclusivement dans un quartier et trois rues comme cela s'opère à Nouakchott. Parce que la ville est beaucoup plus grande, on retrouve les quartiers chics à proximité de Khartoum centre (Riyad, Manshiyya), mais encore à Omdourman ainsi qu'à Khartoum Nord, où se blottissent d'immenses villas le long du Nil.

La ville apparaît comme un transformateur, un véritable convecteur : les citadins s'approprient leur espace de vie pour ensuite donner de la cohérence à tout cet ensemble de valeurs désormais partagées. Dans les deux cas de figure, il est évident que cette élite « donne le ton », repris par les couches moins aisées. Non sans une certaine critique, Achille Mbembe (2000 a : 183) explique que les indigents tentent d'avoir accès à ces attributs de la richesse : « en postcolonie, la magnificence et le désir de briller ne sont pas le seul apanage de ceux qui commandent. L'envie d'être honoré, de briller et de festoyer est tout aussi présente chez les gens du commun ». Mbembe se moque de cette « plèbe [qui] entre en déraison et revêt les oripeaux du pouvoir pour mieux en reproduire l'épistémologie » (2000 a : 183). Pourtant, la nouvelle culture urbaine insufflée par les élites et, aussi surfaite soit-elle, car marquée par la monétarisation des échanges, a au moins le mérite d'être un idéal partagé par tous et d'unifier les groupes sociaux traversés par de multiples courants contraires.

PLANCHE 27 : La surenchère urbanistique

Photos 27 a, b et c : Les villas de Khartoum (quartier Amarat et Nord Omdourman)



Clichés : A. Choplin, août 2005 et S. Bartoli, avril 2006 ;

Photos 28 a et b : Les villas de Nouakchott (Tevragh-Zeina)



Clichés : A. Choplin, 2003, 2004

8.3.2 Emergence de nouveaux groupes sociaux en milieu urbain

La ville réunit une multitude d'intervenants qui se font désormais entendre, qu'il s'agisse des acteurs traditionnels issus des vieilles notabilités ou bien de nouvelles figures qui émergent localement (citadins, commerçants, fonctionnaires, nouvelle élite économique). Les groupes se politisent et des renversements s'opèrent au sein des hiérarchies, comme nous pouvons le souligner en Mauritanie à travers l'exemple des *Harâtîn* et des Soninkés.

L'exemple des Harâtîn : du statut social au groupe communautaire

S'il est un groupe qui résume à lui seul l'ambiguïté de la nation mauritanienne, c'est bien celui des *Harâtîn*²⁸⁹. La question de savoir quelle doit être la place de ce groupe dans la Mauritanie contemporaine constitue la toile de nombreux débats²⁹⁰. Les *Harâtîn* n'ont au départ aucune identité propre, si ce n'est celle d'appartenir à l'ensemble maure et de dépendre de la tribu maure à laquelle ils sont rattachés. Nous avons déjà exposé brièvement la place des *Harâtîn* dans la société maure traditionnelle (chap. 1.2.1). Quoique affranchis, il est couramment admis qu'une bonne partie d'entre eux continuent d'accepter leur condition de subordonnés, par manque de courage, par naïveté ou tout simplement parce qu'ils n'imaginent même pas pouvoir se défaire de ce statut. Mais la situation serait en train de changer car l'urbanisation pour certains a eu l'effet d'un électrochoc. La résistance n'apparaît plus aussi anachronique et de fait, les *Harâtîn* constituent aujourd'hui un enjeu considérable, ne serait-ce que par leur nombre²⁹¹. Les autorités sont ici confrontées à un immense défi : celui de canaliser cette population capable de faire basculer la scène politique. Les discours clament qu'il n'est de problème *harâtîn* et tous les moyens sont bons pour amadouer cette part

²⁸⁹ La présence de cette communauté ne se limite pas à la Mauritanie – il en est fait mention au Maroc, Niger et Algérie –, mais elle occupe la scène politique mauritanienne avec vigueur.

²⁹⁰ L'esclavage, officiellement inexistant, demeure au centre des questions nationales. Les Mauritaniens s'accordent à dire qu'il a été aboli définitivement en 1980. Nous précisons « définitivement » car comme le faisait remarquer à juste titre A. W. Ould Cheikh, « ce pays a battu des records d'abolition » (1995). L'esclavage a été aboli une première fois pendant la période coloniale, puis une seconde fois dans le cadre de la première constitution mauritanienne en 1961 et enfin par décret en 1980. Cette multiplication d'actes invite à penser que le problème est loin d'être résolu et ressort régulièrement. Pour preuve, en 2002, un journaliste sud-africain titrait son papier « la Mauritanie : le pays où les Noirs attendent encore leur Mandela » (Mail & Guardian, Johannesburg, *Courrier International*, n°596, 4 Avril 2002).

²⁹¹ Différentes sources laissent à penser qu'ils représentent 40 à 50% de la population arabe de Mauritanie (selon Brhane, 2000), voire de 40 à 45% de la population totale, soit près d'un million de Mauritaniens selon E. Ould Saleck (2003). Ces derniers chiffres sont peut être surestimés et une certaine loi du silence entoure la question *harâtîn*. Sophie Caratini (1989 : 26) rappelait qu'« il n'est de l'intérêt de personne de les dénombrer, de les particulariser et de risquer de leur faire prendre conscience de la force sociale qu'ils seraient susceptibles de constituer ».

importante de la population. D'un côté, les Maures blancs, *Biḍân*, ne lésinent pas pour acheter les votes à la veille des grands scrutins, mettant en exergue leur proximité culturelle et linguistique, jouant de leur prétendue complémentarité et liens de parenté, accentuant les ressemblances plutôt que les différences, entretenant des rapports forts ambigus tout en les considérant toujours comme des esclaves²⁹². D'un autre côté, les mouvances négro-mauritaniennes tentent de ramener la frange *harâṭîn* à eux. Pour ce faire, ils rappellent que les *Harâṭîn* sont noirs, avant d'être arabes, et dénoncent le système *Biḍân*. Les mouvements noirs veulent faire naître une conscience identitaire chez les *Harâṭîn*, en vue d'un possible rapprochement. Celui-ci ne semble guère à l'ordre du jour. *Harâṭîn* et Négro-africains ont toujours eu beaucoup de difficultés à trouver un terrain d'entente, et ce, suite aux événements du fleuve Sénégal en 1989, qui pour longtemps, ont ouvert des hostilités et méfiances réciproques. Les Négro-mauritaniens leurs reprochent d'avoir commis des exactions contre eux, sur ordre des *Biḍân* manipulateurs.

Face à ces stratégies de séduction mises en œuvre dans les deux communautés, des dissidences se font sentir au sein de la population *harâṭîn*. Meskerem Brhane (2000) qui a mené des enquêtes poussées au sein de la communauté *harâṭîn* de Nouakchott a démontré que certains s'identifient comme *Biḍân*, autrement dit comme appartenant à part entière à la communauté maure. Pour d'autres, l'identification passe par le rejet de l'ensemble *Biḍân* dominant²⁹³. D'aucuns sympathisent avec les nasséristes et les baathistes, tel les membres du mouvement *El Hor* (l'homme libre) qui s'organise à la fin des années 1970 en prônant l'émancipation *harâṭîn*. Ils reprennent le mythe de l'arabité développé par les anciens maîtres, affirmant que « les *Harâṭîn* sont arabes à part entière et des Arabes entièrement à part » (propos du leader *harâṭîn* de *El Hor*, cité in Ould Saleck, 2003 : 55). D'autres encore se rapprochent des Négro-africains avec lesquels ils partagent le sentiment de marginalisation. Mais cette proximité est bien moins systématique qu'on ne pourrait s'y attendre.

Les *Harâṭîn* sont désormais incontournables, comme cela a pu s'observer lors des dernières élections présidentielles de 2003. Le leader *harâṭîn* Messaoud Ould Boulkheir, qui prône la libération psychologique des *Harâṭîn* de leurs anciens maîtres, a bénéficié d'une audience certes limitée à l'échelle nationale (10,4%), mais large dans la capitale, avec 19%

²⁹² Se gardant bien de rappeler les liens d'infantilisation qui subordonnent les *Harâṭîn* aux *Biḍân*, ces derniers font valoir les rapports fraternels : « nous partageons la même culture, la même langue, la même gastronomie, les mêmes vêtements, les mêmes us et coutumes... »

²⁹³ Ces entretiens particulièrement intéressants retranscrivent tous les cas de figure de la relation *Hartâni/Biḍân* : de la soumission à la résistance, de l'assimilation à l'entre-deux (résistance/soumission). Ces discours traduisent des différences de liens entre membres de tribus et viennent corroborer l'idée que rien n'est statique ni figé. Il n'y a pas de règle édictée quant à la subordination : elle varie selon les familles, les factions et les tribus. (Brhane, 2000 : 206-232)

des voix dans le 6^e arrondissement, 16% à Riyad 14% à Dar Naïm, et 12% dans le 5^e. Ces résultats reflètent bien la répartition des *Harâtîn* à l'échelle de la ville et démontrent que pour survivre, tout gouvernement quel qu'il soit doit composer avec eux. Faisant preuve d'un savant dosage et fin stratège, l'ancien président Taya avait bien compris cela. Il les a associés à la vie politique en leur offrant quelques postes clefs. Le dernier Premier Ministre de Taya fut Sghair Ould M'Bareck, *Hartâni* qui devait ainsi lui assurer le soutien de son groupe. En outre, sur la scène internationale, Taya a pu se targuer d'être à la tête d'un État démocratique et ainsi démentir les rumeurs d'esclavage qui éclaboussaient sa réputation.

Aujourd'hui encore, les *Harâtîn* constituent une couche pauvre de la population, peuplant en grande partie les *kebbe* (quartiers de bidonvilles). Ils occupent en majorité les postes de personnel de maison ou de main d'œuvre non qualifiée, ou encore les petits métiers (chauffeurs de bus ou de taxi, employés du bâtiment)²⁹⁴. Remarquons cependant que la place statutaire des *Harâtîn* est actuellement en profond remaniement car ils se réapproprient leur statut social d'ancien esclave pour l'ériger en identité. Le groupe statutaire des campements d'hier s'est mué en un groupe communautaire particulièrement visible et revendicatif en milieu urbain. L'émergence de cette identité *harâtîn* nouvelle est à rapprocher du phénomène d'urbanisation qui offre de nouvelles marges de manœuvre à ce groupe. La ville se présente comme une scène d'expression, un espace public qui se meut en potentiel espace politique. Etre *hartâni* aujourd'hui correspond à une appartenance identitaire et non plus seulement à une place prédéterminée dans la société. Une culture *harâtîn*, que l'on pourrait dénommer « *hartanité* » émerge, prend forme, et tend à s'affirmer à travers la ville. L'urbanisation, dont le corollaire est l'éducation, a même permis l'émergence d'une élite *harâtîn*. Les jeunes, pour les plus favorisés et les plus doués d'entre eux, ont la possibilité de poursuivre des études à l'université et font désormais entendre leurs voix. Cette nouvelle identité urbaine des jeunes *Harâtîn* s'exprime également à travers la musique, et en particulier le rap et le hip-hop, véritables soupapes de sécurité pour la jeunesse qui trouve là un moyen de s'exprimer sur la scène nationale. Le pouvoir a mesuré l'enjeu que représentait ce mouvement musical sur cette frange de la population. Lors des dernières élections présidentielles de 2003, l'ex-chef d'État Taya a décidé de se servir des jeunes chanteurs *harâtîn* comme canal de diffusion. Son parti

²⁹⁴ Les membres de la FIDH (Fédération Internationale de Droits de l'Homme) continuent de dénoncer l'esclavage, qui, s'il n'existe plus dans les textes, se traduit par un esclavagisme domestique dans les faits. Généralement, les *Harâtîn* continuent de servir le maître en tant que *boys*, version moderne de l'esclave. Au mieux, un maigre salaire leur est versé. Mais, dans la plupart des cas, ils n'obtiennent pour seule indemnité que le droit d'être chichement nourris et logés.

d'alors, le PRDS, a déployé une stratégie pour « acheter » le plus célèbre de ces rappers *harâtîn*, Papis Kimmy.

En échange d'une importante somme d'argent, Papis Kimmy devait composer une chanson à la gloire du président. Largement diffusé, ce « tube » intitulé « Oui Maouiyya » était censé s'attirer les faveurs de la jeunesse mauritanienne, souvent acquise à l'opposition. Voici quelques extraits pour les moins parlants :

« Pour toute la jeunesse mauritanienne, Maouiyya, c'est la paix, l'égalité, la liberté, la modernité,
Vos trois verres de thé sont servis pour la justice, la jeunesse et la paix,
La démocratie votre premier conseil,
Non à la violence, c'est prévu dans vos conférences [...]
Maouyyia, c'est la mouvance, notre chance, l'espérance »

Un an après les élections présidentielles, le chanteur Papis Kimmy revient sur les implications et les conséquences de sa participation à la campagne de Maouiyya.

Lors d'un entretien, je demande à Papis Kimmy de m'expliquer sa démarche :

Papis répond, un peu gêné :

« C'était très bizarre car avant personne ne me connaissait. Ensuite, avec la campagne, les hommes du Président me sollicitaient beaucoup. On m'appelait tout le temps, j'étais invité dans les grandes soirées, je devais les accompagner dans les meetings. Ils m'ont acheté 100 000 cassettes. J'ai gagné pas mal d'argent en l'espace d'un mois. Au lendemain de l'élection, tout le monde m'a abandonné. J'ai essayé de contacter certains de ces grands hommes qui, quelques semaines avant, me désignaient comme leur fils mais, plus personne ne répondait au téléphone. Je suis redevenu tout simplement anonyme. C'est même pire car avant, j'avais plein d'amis et des gens qui croyaient en moi. Maintenant, ils disent tous que je suis un traître, que j'ai trahi notre musique et notre pays en m'affichant avec le président ».

- « Pourquoi alors as-tu accepté de te « mouiller » avec le parti au pouvoir ? »

Papis Kimmy se justifie, en toute sincérité :

« Je n'ai aucune affinité pour quelque personne politique que ce soit. Mais, tu vois, quand tu es fils de Hartâni, tu n'as aucun avenir dans ce pays. Au début, je l'ai fait pour l'argent. Il faut bien manger. Ensuite, j'avais l'impression d'être quelqu'un d'important : enfin les citoyens de ce pays me reconnaissaient comme l'un des leurs. J'avais tout simplement l'impression d'exister ».

Je lui demandais pourquoi il avait choisi de soutenir le pouvoir et non pas de s'y opposer, démarche adoptée par de nombreux artistes mauritaniens qui trouvent dans la musique et la peinture un moyen de lutter.

« C'est bien ce que l'on m'a reproché. Beaucoup m'ont dit que j'aurai du m'opposer au gouvernement et que j'aurais peut-être eu plus de succès, comme Malouma qui a toujours été dans l'opposition²⁹⁵. Mais, c'est difficile de faire du rap révolté. Je pensais intégrer « le Maouiyya Sound System » pour pouvoir ensuite le casser de l'intérieur. J'ai fait le mauvais choix car maintenant ma carrière est foutue. En plus, les rares personnes qui ont écouté ma musique étaient des Maures. Je suis grillé auprès des Halpulaar'en. Pour eux, je suis un racheté, un type compromis... Mais, je ne perds pas espoir : je continue à écrire et composer ».

Ces propos se révèlent intéressants à plus d'un titre : ils démontrent que la société *harâtîn* est en train d'émerger en ville et plus largement sur la scène nationale, et qu'elle représente un enjeu considérable pour le pouvoir. La capitale se veut un lieu d'expression, un tremplin pour la jeunesse *harâtîn* qui cherche à sortir du joug des anciennes pesanteurs sociales et tribales. Mais, il n'est peut-être pour l'instant qu'un lieu d'indépendance virtuelle.

²⁹⁵ Malouma est l'une des griottes mauritaniennes les plus connues, notamment à l'étranger. Elle s'est toujours opposée au gouvernement Taya et s'est affichée au côté de Ahmed Daddah (RFD), ce qui lui a valu une dizaine d'années de boycott. Il lui était en effet interdit de passer à la télévision et d'organiser des concerts.

Dans les faits, Maures blancs et anciens esclaves ne forment qu'un seul et même groupe, comme si les liens « maîtres-esclaves » subsistaient. Il n'est pas exclu qu'ils se distendent en milieu urbain propice aux recompositions sociales.

Foncier et Soninkés : vers de nouvelles notabilités ?

Nous aimerions ici revenir sur le foncier urbain, déjà largement évoqué dans le chapitre VII, pour tenter de voir comment il recompose non seulement l'espace mais encore les relations sociales. Véritable rente pour l'État, il est aujourd'hui un outil de réussite pour les habitants, un moyen utilisé dans diverses stratégies ascendantes : posséder un terrain et une villa... tel est le souhait ultime de chaque Nouakchottois²⁹⁶. Aussi n'est-il pas surprenant de voir émerger sur la scène mauritanienne de nouveaux nantis. La propriété foncière apparaît comme la forme moderne de thésaurisation, ce qui explique cette fièvre acheteuse : la place dans la société se mesurerait à l'aune du nombre de terrains et demeures ! Aussi, par le foncier, c'est toute une organisation socio-traditionnelle qui est en pleine mutation. Les chefs tribaux d'hier, qui détenaient territoire et prestige, ne sont plus les grands propriétaires d'aujourd'hui.

La communauté soninkée illustre le phénomène de mobilité ascendante liée au contexte urbain et l'apparition de nouvelles notabilités via le foncier. Rappelons que les Soninkés occupent une position pour le moins ambiguë au sein de l'État mauritanien²⁹⁷. Quelque peu effacés et distants vis-à-vis du gouvernement, ils apparaissent en marge des grandes voies de redistribution d'argent. Très tôt tournés vers l'Europe, beaucoup se sont enrichis *via* les transferts d'argent de la diaspora immigrée. Grâce à de solides réseaux établis à travers le monde, les Soninkés renvoient l'image d'une ethnie fortement structurée, devant laquelle les Maures, beaucoup plus individualistes, seraient quelque peu impuissants. En effet, les marginaux d'hier sont en passe de devenir de véritables acteurs économiques, et plus particulièrement de grands investisseurs fonciers. Si autrefois, tout migrant se devait d'investir dans le village d'origine, c'est désormais vers Nouakchott, la capitale, qu'il se tourne. Cette ville, dépourvue d'histoire, ne représentait *a priori* rien aux yeux de ce groupe. La percevant comme la matérialisation du pouvoir maure, ils s'en désintéressent au départ et préfèrent investir à Dakar. Depuis les années 1980, il en va tout autrement : le foncier urbain

²⁹⁶ Pour la seule période de 1996 à 1998, le prix des terrains aurait augmenté de 20 à 30% annuellement (Durand-Lasserre A., Serageldin M., Vigier F., 2000 : 16).

²⁹⁷ Les Soninkés constituent la troisième ethnie du pays, après les Maures et les *Halpulaar'en*. Elle est surtout concentrée au sud du pays, dans la région enclavée du Guidimakha qui borde le Sénégal et le Mali.

se présente comme le nouveau secteur d'investissement. Les Soninkés rachètent les maisons des 5^e et 6^e arrondissements dont ils louent les chambres par la suite – entre autres aux migrants et immigrés subsahariens –. Les Maures autrefois propriétaires deviennent progressivement minoritaires au sein de ces quartiers qu'ils finissent par quitter. Les Soninkés se portent acquéreurs de tous biens immobiliers et les réseaux sont tels qu'ils sont les seuls à acheter ces terrains et maisons. Ils se constituent ainsi un véritable monopole foncier (ils détiendraient 80% du parc immobilier de ces deux arrondissements).

A l'heure actuelle, la stratégie est encore autre. Les investissements se diversifient, tout autant que les investisseurs. Si les Soninkés de Mauritanie continuent d'occuper les 5^e et 6^e arrondissements, les Soninkés résidant en France adoptent une autre démarche. De façon plus ostentatoire, ils tentent de pénétrer les réseaux fonciers des quartiers aisés. La dévaluation de l'ouguiyya par rapport à l'euro leur permet de prétendre à l'acquisition de terrains des beaux quartiers, jusqu'alors réservés aux riches Maures, aux étrangers et à quelques rares membres de l'élite peule et soninké. Les Soninkés de France spéculent : par la revente de terrains, ils obtiennent ainsi une large plus value qui leur assure une retraite aisée au village²⁹⁸. Ce type d'investissement correspond d'abord à un placement d'argent fort rentable, mais au-delà, c'est également un symbole du droit à la ville pour cette minorité ethnique longtemps effacée. Il démontre que la société soninkée est particulièrement bien organisée et que les individus s'inscrivent dans un réseau économique fort pragmatique. En outre, les Soninkés ayant émigré sont généralement d'origine modeste, comparés aux nobles restés au pays. Or, ce sont eux qui, aujourd'hui, se retrouvent à la tête des plus grandes richesses, renversant ainsi les ordres établis²⁹⁹. Le foncier urbain remet en cause les hiérarchies héritées du passé. De nouvelles notabilités émergent et prouvent que le sol, bien avant d'être sacré ou familial, est avant tout source de revenus et de légitimation d'un nouveau statut.

Ainsi, la ville est-elle à l'origine de dynamiques hétérogènes et multiples. D'un côté, elle est un espace que l'individu peut s'approprier seul ou collectivement et sur lequel il fait valoir ses droits. Il exprime alors ses propres conceptions spatiales et urbaines, s'oppose à l'État et/ou produit avec lui. Par ailleurs, la ville est aussi un espace qui secrète une nouvelle culture et la diffuse, à travers l'élite notamment, qui se veut dépositaire de ces nouveaux comportements. Des recompositions sociales s'observent, engendrées par la ville qui offre de

²⁹⁸ Leur technique est simple : ils achètent cinq terrains constructibles puis partent travailler cinq ans en France. A leur retour, ils construisent sur deux terrains puis les revendent.

²⁹⁹ Cette idée n'est pas propre à la Mauritanie. Les Soninkés sont devenus les principaux investisseurs fonciers à Bamako et à Dakar.

nouvelles marges de manœuvre. Les deux trajectoires sociales mises en évidence à travers le cas des Soninkés et des *Harâtîn* sont largement influencées par le fait urbain qui a tendance à politiser les individus et à renforcer le sentiment d'appartenance identitaire et ethnique. Les individus semblent suivre les évolutions et stratégies propres à leur communauté. D'ores et déjà, nous comprenons que la ville exacerbe certaines marques d'appartenance, en particulier ethniques, tribales et identitaires. Elle est par essence un espace politisé qui rend possible l'émergence de la société civile car l'habitant participe de gré ou de force à la politisation de cet espace, alors même qu'il n'est pas forcément impliqué personnellement dans la vie politique. Parce que cet espace est politisé et que cette société est désormais conscientisée, les différences sont exacerbées. Les modes d'appropriation se veulent désormais localisés et confinés dans des lieux circonscrits, ce qui entraîne inévitablement des conflits.

CHAPITRE IX. Territorialités politisées et ethnicisées : vers l'urbanité du conflit

Pendant l'époque coloniale régnait l'idée qu'à un espace devait correspondre une identité. Or, suite à une multitude d'événements conjoncturels, à des mutations profondes, et à des mouvements de population, plusieurs peuples se sont vus contraints de partager un même espace. La coprésence serait génératrice de troubles si l'on s'en tient aux propos de Rémy Knafou (1998 : 7) pour qui « tout déplacement, quelles que soient sa portée et sa motivation, nous entraîne sur le territoire des autres, c'est-à-dire dans un espace produit et approprié où, de fait, de conflits de tous ordres (de l'usage ou symbolique) peuvent surgir ». Cette assertion peut facilement être vérifiée dans les cas nouakchottois et khartoumois puisque les habitants sont principalement des migrants venus de toutes les parties du pays. En découvrant ces deux capitales, un observateur étranger constate que « Noirs » et « Blancs » ne vivent pas dans les mêmes quartiers et pourrait conclure hâtivement qu'ils ne peuvent vivre ensemble.

Pourtant, nous entendons démontrer ici que cette rupture n'est pas inhérente à la ville, que la cohabitation urbaine n'aboutit pas inéluctablement à de la ségrégation ethnique. Cette dernière n'est pas une loi physique qui s'appliquerait de façon prédéterminée mais bien un processus susceptible de se mettre en place en fonction de certains contextes. L'idée consiste donc à remonter l'histoire récente de ces villes pour comprendre comment les différents quartiers se sont distingués au point de renvoyer une image éclatée de l'agglomération. Comment est-on passé d'un espace caractérisé par de simples regroupements spontanés à un espace marqué par la fragmentation urbaine ? Dans quelle mesure des assises territoriales, fondées sur des liens de voisinage où règne une certaine cohésion, prennent la forme de communautés exclusives et revendicatives ? Il semblerait que les modalités de la répartition géographique des habitants se couplent avec des revendications identitaires car les ruptures sont d'ordre spatial mais plus encore social et ethnique. La conquête pour la territorialisation de l'espace urbain implique des constructions idéologiques et se transforme alors en épreuve de force où chacun tente de délimiter des frontières plus ou moins réelles, combinées à des représentations collectives. Au-delà des simples disparités économiques, on assiste à la mise en place d'une véritable ségrégation raciale et sociale et d'une labellisation ethnique des espaces, processus à rapprocher des discours politiques qui ont eux-mêmes généré de la

rupture. Parce que la ville est un espace politisé, le mode d'appropriation devient exclusif et mobilise les registres de l'ethnicité.

9.1 Morphologie urbaine : différents quartiers pour différentes identités

En observant le tissu urbain et les aspects morphologiques des deux villes, différentes entités se détachent. Dans un premier temps, nous allons essayer de nous en tenir à la façon dont sont construites les maisons, à l'agencement des pièces, l'occupation de la parcelle, la présence ou non d'un espace collectif au centre... afin de dégager plusieurs modèles. Il a déjà été noté que des regroupements s'étaient opérés spontanément lorsque les villes ont été créées. Nous pensons en effet que la ségrégation ne s'est pas mise en place immédiatement et que les différences entre quartiers pouvaient auparavant s'expliquer en fonction des savoirs géographiques et modes d'habiter. Bien évidemment, nous mesurons là l'aspect réducteur de notre démarche car il existe de multiples combinaisons possibles. Ce faisant, la grille de lecture choisie, aussi subjective et partielle puisse-t-elle être, peut se révéler efficace. Cette typologie des modes d'habiter et des quartiers permet un certain décodage et offre des clefs d'interprétation quant aux rapports entre inscriptions spatiales et questions identitaires. « Dire d'où l'on vient, c'est déjà dire qui l'on est et dire qui l'on est, c'est déjà dire d'où l'on vient » rappelle Luc Cambrézy (2001 : 186) et de poursuivre qu' « être de quelque part » participe de la construction identitaire. Quatre grands modes d'habiter ont été repérés, rendant compte de quatre types de quartiers et donc de quatre identités, qui ont évolué dans le temps parce que de multiples appropriations se succèdent.

9.1.1 Le mode d'habiter dit « traditionnel » : les quartiers dépositaires de la culture urbaine

Dans les deux villes, il existe des quartiers dits « traditionnels », dépositaires du mode d'habiter présenté comme « national ».

A Nouakchott, l'habitat traditionnel dominant reprend le modèle de la maison « ksourienne » (pièce rectangulaire appelée *dar*). De hauts murs, une cour et quelques chambres : ainsi s'organise l'espace domestique familial dénommé *hawsh* (terme à l'origine qui désigne l'enclos pour les bêtes) que l'on retrouve à Nouakchott tout comme à Atar, Chinguetti, Boutilimit et plus généralement dans les villes sahariennes (Puig, 2004). Au

milieu de la cour, la tente, élément de toute première importance et sur lequel nous aurons l'occasion de revenir plus largement, continue d'être dressée. Cette organisation de l'habitat ravive les descriptions des maisons maures faites par Odette du Puigauveau, maisons qu'elle qualifiait de « petites forteresses enfermées dans une muraille d'enceinte de 2 à 3 mètres de hauteur » (1992 : 54). Cette prédominance du mode d'habiter saharien se retrouve principalement dans les parties nord-est et est de la ville, ce qui n'est en soi pas surprenant. En effet, le premier noyau originel de Nouakchott n'est autre que le « Ksar », érigé, comme son nom l'indique, sur le mode d'habiter dominant dans le Sahara maure. Les quartiers, qui se sont greffés autour ont par la suite reproduit ce modèle. Ils respectaient à l'origine les logiques lignagères et tribales qui caractérisent les cités oasiennes. Ce mode d'habiter est présenté comme le mode d'habiter « traditionnel mauritanien ». Nous faisons là usage des guillemets car l'adjectif approprié n'est pas « mauritanien » mais bien maure. Ce sont les habitants de Nouakchott qui le présentent comme tel car en Mauritanie, seule la tradition urbaine des ksour maures est valorisée comme nous avons déjà eu l'occasion de le démontrer. Au modèle du *hawsh* emprunté à la culture maure s'ajoute encore celui de la baraque en banco qui caractérise les *gazra*. Situés eux aussi principalement à l'est de la ville (Arafat notamment), ces quartiers de squats ne sont pas sans rappeler les agencements de certains campements bédouins. Les gens vivent « apparemment » dans le dénuement. L'usage des guillemets s'impose là encore car il faut justement dépasser cette première impression. Ces individus ne sont pas tous pauvres, et certains vivent dans la *gazra* par choix.

Yacoub, 57 ans, gazra d'Arafat :

« Dans ce quartier, je suis bien car j'ai mes amis, mes voisins. Y en a beaucoup que je connaissais avant de venir. Ici, c'est un peu comme dans les petits villages du Hodh. Le soir, on sort les nattes dans le sable, on mange le couscous tous ensemble. C'est calme ici. Pas de délinquance. Pas de voiture, pas de lampadaires. On peut encore voir les étoiles, nous. C'est la brousse, tu vois. Et c'est pour cela que j'aime être ici. Je ne veux pas changer. »

Ce récit permet d'établir une analogie entre le campement traditionnel et le quartier d'habitat spontané, espace social par excellence permettant de retrouver famille, amis, membres de la tribu et autres ressortissants de la région d'origine. Quelle différence finalement entre la *gazra* et un grand bivouac ? Comme dans le désert, l'ancien nomade a installé dans un premier temps sa tente au hasard des inégalités du sol, évitant ainsi tout alignement de maisons cubiques, puis une baraque. Il y aurait transposition du mode de vie originel, ksourien, au sein de la ville dans laquelle des liens affectifs déjà intenses n'en seraient que ravivés. Les néo-urbains recomposent leur ancien espace de vie en dressant la

tente, en s'allongeant sur les nattes, en partageant ensemble le couscous à la nuit tombée. Le quartier se pose comme un sas entre l'ancien espace vécu que l'on regrette amèrement et le nouvel espace urbain dont on essaie de se préserver parce qu'il demeure pour une bonne partie inconnu. Dans ces quartiers, ce n'est pas tant l'appartenance à l'arabité qui caractérise les habitants que leur profond ancrage à la brousse et à la bédouinité, qui se matérialise parfaitement bien dans les quartiers de *gazra*.

A ces quartiers correspond l'identité maure, idée confirmée par les *Halpulaar'en*, Soninkés et Wolofs sédentaires des bords du fleuve Sénégal pour qui il est inconcevable de vivre dans de tels espaces, dénués de tout confort et non réglementés. « *Je ne peux pas vivre dans un lieu où je ne connais même pas le nom du propriétaire* » explique Djenaba. Selon Olivier D'Hont (1985 : 322), ces communautés doivent faire face à « une somme de contraintes d'ordre culturel perçues comme des besoins « irréductibles » ; leur consommation d'eau est sensiblement plus importante que les autres ethnies (en ce qui concerne l'hygiène), et ils n'ont pas hérité d'un usage traditionnel d'habitat précaire ». Aussi préfèrent-ils les quartiers du centre mieux équipés aux grands espaces non aménagés et qu'ils jugent très sales. Ceci étant, ces quartiers de *gazra* à dominante maure accueillent quelques familles peules. Une interprétation culturaliste expliquerait qu'ils partagent le même espace de vie que celui des Maures car leur mode de vie est plus proche de celui des Maures néo-urbains que de celui des *Halpulaar'en* sédentarisés depuis plusieurs générations. Or, les raisons sont parfois bien différentes comme l'illustrent ces précisions apportées par Mamoudouh :

Mamoudouh, Peul de l'Assaba, 32 ans :

« Il y a des Peuls à Dar Naïm. Mais ce sont des Peuls pauvres. Souvent, ils n'ont plus de contact avec le village d'origine. Ils n'ont plus de vaches. Ils n'ont pas d'argent donc ils vont là-bas car c'est moins cher. Ils travaillent généralement comme boys chez les familles maures ».

Ainsi retrouve-t-on certaines familles dans les quartiers dits « maures », tels Dar Naïm ou Teyarett, arrondissements moins chers et moins peuplés.

A Khartoum, et plus précisément à Omdourman, autrement dit dans le cœur historique de la ville, on retrouve un type d'habitat semblable, également dénommé *hawsh*. Les logements sont construits sur le principe des hauts murs garants de l'intimité familiale et la demeure traditionnelle, généralement de petite taille et en pisé, occupe un coin de la parcelle. A l'autre extrémité se trouve la cuisine. Le *hawsh*, qui rappelle les vieilles villes du Nord Soudan blotties contre le Nil (Eleyfoun, Méroé, Dongola, Karima), est présenté comme

l'habitat traditionnel soudanais. Ce modèle dominant a été importé par les grandes tribus arabes nilotiques, originaires de Atbara, Shendi, Berber et partisans de la Mahdiyya, qui ont été les premières à occuper Omdourman et qui seraient initiatrices d'un style de vie urbain, perpétué le long du Nil. Ce modèle s'impose désormais nationalement comme le seul et l'unique acceptable, et dont Khartoum se ferait la vitrine³⁰⁰. Aussi, les habitants d'Omdourman se présentent-ils comme les dépositaires de cette tradition urbaine. Au *hawsh* correspond l'identité arabe.

Retenons que, à Khartoum et Nouakchott, le *hawsh* est présenté comme l'habitat traditionnel national, alors que ce mode d'habiter ne correspond qu'à une partie de la population, celle dont est originaire la classe dirigeante actuelle.

³⁰⁰ Au musée ethnographique de Khartoum, une salle appelée « *urban environment* » est réservée aux habitants de Shendi. Cela sous-entend que la culture urbaine est un héritage des tribus arabes qui peuplent cette ville. La référence n'est donc pas Omdourman mais bien les riches et puissantes tribus installées le long du Nil, au Nord de Khartoum.

PLANCHE 28 : Les quartiers d'habitat traditionnel

Photo 29 : Vue du 1^{er} arrondissement de Nouakchott.



Cliché : Photo aérienne Groupe Huit, octobre 2004.

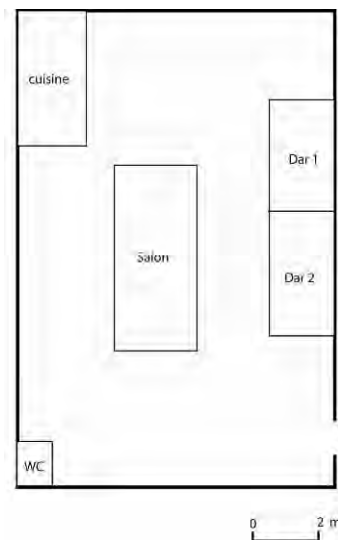
Ce quartier est principalement peuplé de Maures. Les demeures en banco sont constituées de chambres (*dar*) qui donnent sur une cour fermée par de hauts murs

Photo 30 : La cour soudanaise ou *hawsh*
(Omdourman, Chigla)



Cliché : A. Choplin, août 2005

Figure 13 : Croquis de la parcelle
traditionnelle



Ce croquis reprend l'organisation d'une parcelle soudanaise, dans le quartier de Chigla, mais pourrait tout aussi bien correspondre à une parcelle occupée par une famille maure de Nouakchott ou d'Atar. L'enclos familial est composé d'une ou plusieurs pièces en pisé sans étage. A noter que la première pièce est généralement construite au centre de l'enclos. Par ailleurs, au Soudan, la pièce principale est souvent séparée en chambres avec des lits d'une personne, alors que pour les Maures, le salon fait également office de chambre, et les matelas de lits.

Dans le Nord Soudan comme dans l'est et le nord de la Mauritanie, la maison individuelle domine elle est généralement de plain-pied et donne sur un espace ouvert central, une cour, dénommée *hawsh*. La cour est un lieu intense de sociabilité où se réunit la famille. Au Soudan, le *hawsh* est généralement investi l'été, lorsque les températures sont à la limite du supportable et que toute la famille sort les lits pour dormir à l'extérieur.

9.1.2 Les quartiers aisés : entre influences arabes et occidentales

Dans les deux agglomérations, les quartiers aisés se distinguent, s'individualisent, se voient, ne serait-ce qu'à travers les formes architecturales, parfois monumentales, qu'elles offrent au passant. Dans les deux villes, ces quartiers présentent des points communs : ils sont aérés, marqués par la faible densité, et se remarquent par l'abondance de verdure. Les murs sont hauts et plus épais que dans les maisons dites traditionnelles. Les portes sont généralement fermées.

L'architecture dominante mélange les styles occidentaux et arabes. Les plus riches nouakchottois s'arrachent les artisans marocains pour réaliser les faux plafonds en staff. Tout semble emprunté au voisin marocain sans qu'aucune villa ne parvienne à en reproduire l'harmonie et la finesse. Il en va de même à Khartoum où les nouveaux quartiers riches que sont Khartoum 2, Amarat, Taef et Riyad, sont fortement marqués par l'influence du Golfe. Les lourdes portes en fer forgé, les maisons à étages recouvertes de tuiles, l'installation et l'entretien de jardinets sont autant d'influences perceptibles. Les élites nouakchottoises et khartoumoises reprennent le style « Sinbad arabe » qui est en vigueur dans le monde arabe et symbolise la réussite. Il connaît un fort succès dans les pays du Golfe, et tout laisse à penser que cette architecture « arabesquisée », ce style arabo-andalous, que l'on peut qualifier de « kitsch », a été réimportée au Soudan et en Mauritanie.

Ces quartiers et modes d'habiter correspondent aux espaces des « *batroun* » (des « patrons » comme on les appelle à Nouakchott), ainsi qu'aux Occidentaux qui ont généralement opté pour cet espace de résidence. Dans ces quartiers, ce n'est pas tant l'identité ethnique qui joue que la condition sociale et économique. Habiter dans ce lieu suppose que l'on appartient à la classe supérieure, que l'on dispose de moyens et d'une certaine forme d'ouverture vers l'extérieur. La demeure et le quartier, les espaces territorialisés, sont vus comme des supports de la réussite³⁰¹.

Par ailleurs, ces individus se veulent des précurseurs dans la mesure où ils initient de nouveaux rapports à l'espace, notamment domestique. Ils ont tendance à remodeler la « coquille » spatiale (Bachelard, 1957), à agencer les pièces selon de nouvelles dispositions. A travers ces divers actes, ils transposent sur l'espace une partie d'eux-mêmes. Ces villas

³⁰¹ Pour autant, il ne faut pas minimiser l'existence de grandes disparités à l'intérieur même des quartiers. Comme aime à le rappeler Madame le maire de Teveragh-Zeina, « *il n'y a pas que des riches à Teveragh-Zeina* ». Propos largement confirmés à la vue des extensions encore en construction, qui s'apparentent à de véritables bidonvilles dressés entre les fondations des futurs palaces. Pour l'instant, seuls les gardiens et leur famille, qui vivent dans des tentes, occupent les futurs beaux quartiers.

servent de faire-valoir puisque les habitants y projettent leur réussite réelle ou virtuelle, lui font dire ce qu'ils sont ou souhaiteraient être.

Toutou, 42 ans, route de Nouadhibou, Tevragh-Zeina, Nouakchott :

« -J'habite dans cette villa depuis deux ans. Ah oui, c'est une belle villa. Elle est grande. C'est moi qui ai fait les plans. Elle est originale et on est les seuls à avoir des plantes. C'est beau non ? c'est un peu comme chez vous en Europe. Ce que j'aime bien, c'est que l'on a de l'espace.

-Elle est immense votre villa. C'est un vrai palais. Vous avez combien de pièces ?

-Quatre salons, une salle à manger et les chambres.

-Est-ce que les salons sont différents ?

-Oui, il y en a un pour recevoir les invités, un autre pour recevoir la famille et les amis proches, donc pour les intimes, un pour les femmes, et un dernier juste pour nous.

-Et les chambres ?

-Il y en a une pour le couple, et les trois autres pour les enfants.

-Vous utilisez la terrasse ?

-Pas vraiment.

-Vous avez un salon à l'occidentale, avec une salle à manger. Vous l'utilisez quand vous recevez un hôte de marque ? Vous mangez parfois assis ?

-Non. On mange toujours assis par terre. La table et les chaises, c'est juste pour décorer. »

Les propos rapportés ici se révèlent intéressants dans la mesure où ils font mention des nouveaux aménagements de l'espace intérieur, désormais séparé en plusieurs pièces spécialisées. Autrefois, la tente maure offrait un lieu de réception unique, bien que des subdivisions fussent marquées entre l'entrée de la tente, réservée à l'accueil des invités, et l'un des coins destiné aux femmes et un autre plus spécifiquement masculin (Boulay, 2003). Si des différences existaient clairement entre l'espace de la famille et l'espace ouvert à autrui sous la *khayma*, il n'était d'espace privatif pour chacun des membres de la famille. Personne ne possédait sa propre chambre, pas plus qu'un matelas attitré. Comme naguère sous la tente, on retrouve dans ces villas l'espace réservé à l'intimité familiale et un autre espace plutôt dévolu pour recevoir les visiteurs. Mais, les pièces se multiplient : les espaces se veulent différenciés par l'apparition de murs de béton qui séparent les salons, souvent en enfilades (qui sont au minimum deux, dont un salon européen et un autre maure). Par ailleurs, ces maisons sont généralement entourées d'une cour spacieuse et surplombées de terrasses rarement exploitées, parce qu'exposées aux regards. Les portes des demeures sont souvent fermées, ce qui va à l'encontre des anciennes habitudes ksouriennes. Ces nouveaux modes d'habiter traduiraient une certaine forme d'occidentalisation à travers la mise en place de chambres séparées, la fermeture des accès et la présence incongrue d'une salle à manger qui ne sert jamais. Le mélange de l'architecture néo-arabe et d'influences européennes modernes offre au regard des résultats bien surprenants.

Au Soudan, c'est l'appartement qui semble se généraliser depuis une dizaine d'années³⁰². Symbole de réussite par excellence, il est moins cher à la location et pourtant tout aussi moderne qu'une villa. Les vieilles maisons bourgeoises traditionnelles sont transformées en immeubles, comme cela est visible dans le quartier Amarat et plus précisément dans la « rue 15 » dont nous avons déjà fait cas, laquelle a subi un fort processus de rénovation et reconstruction. Elle est depuis peu couverte d'immeubles de verre de 5 à 6 étages (Planche 23). La demande est forte pour ce nouveau mode d'habiter car à l'arrivée massive d'expatriés étrangers depuis 2002, processus qui a entraîné une forte demande en logements et a encouragé la construction d'immeubles (Bartoli, 2006). Mais, aujourd'hui, ce sont avant tout les membres de la haute classe soudanaise qui s'enthousiasment pour ce type d'habitat comme on peut le voir à l'aide de ces brochures publicitaires (figures 14). Ces appartements, dont l'organisation est influencée par l'architecture occidentale, sont compartimentés en plusieurs pièces et donc bien éloignée du *hawsh* traditionnel. Sarah Bartoli (2006) voit dans cette nouvelle forme d'habitat marqué par l'enfermement un « rétrécissement certain de l'espace social ».

Ainsi le nord de Nouakchott et l'est de Khartoum correspondent aux quartiers aisés, principalement peuplés par l'élite et les étrangers, notamment occidentaux nombreux dans ces deux villes, ainsi que par les émigrés dans le Golfe dans le cas soudanais³⁰³. L'identité de la richesse est très territorialisée car les populations aisées vivent dans « l'entre-soi ». A l'instar des régimes soudanais et mauritanien qui ne voient plus que par le modèle urbanistique de Dubaï, l'élite s'est réappropriée le style « néo-arabe », symbole de son attachement au monde arabe et plus encore de réussite. Parallèlement, elle s'est occidentalisée.

³⁰² Cet engouement pour les appartements est récent car jusque dans les années 1960, il était interdit de construire en hauteur pour préserver l'intimité des riverains qui se « mettaient à l'aise dans leur cour. C'était perçu comme voyeuriste » (Bashir, Omdourman).

³⁰³ Dans ces mêmes quartiers, on observe la plus forte représentation d'Occidentaux ; ils semblent se sentir plus à l'aise dans ces quartiers offrent des conditions de vie proches de celles de leurs pays d'origine.

PLANCHE 29 : Les quartiers aisés

Photo 31 : Vue aérienne des villas des quartiers Nord de Nouakchott (Tevragh-Zeina, « E-Nord »)



Remarquer ici la taille des villas par rapport à la parcelle. Certaines villas occupent la totalité de la superficie, ne laissant qu'un minuscule chemin pour contourner les surfaces bâties. Beaucoup sont encore en construction : les terrains sont tout juste délimités par les murs.

Cliché : M.-F. Courel, UMR Prodig, 2003.

Photos 32 a et b : Les villas aux influences marocaines



Clichés : A. Choplin, août 2005, Khartoum Nord



Cliché : A. Choplin, décembre 2003, Nouakchott

Ces deux villas photographiées à Khartoum et Nouakchott ne sont pas sans rappeler celles des villes impériales marocaines auxquelles elles empruntent les tuiles de couleur (orange, vertes ou bleues comme pour la ville de Fès) pour recouvrir les toits. Noter aussi sur la photo de droite prise au centre-ville de Nouakchott l'influence occidentale avec les chien-assis, tels qu'on peut les retrouver sur les toits des pavillons français.

Figures 14 a et b : Publicités pour des appartements à Khartoum



Sources : Brochures ACEC, conglomérat soudano-égyptien. Documents personnels S. Bartoli, 2006.

Noter que les légendes de ces brochures sont à la fois en arabe, donc destinées à un public local, et en anglais, ce qui prouve l'influence occidentale.

Photos 33 a et b : Immeubles en construction à Khartoum (quartiers de Riyad et Amarat).



Clichés : A. Choplin, août 2005



9.1.3 Les quartiers revisités : quand le modèle saharien est transformé

Lam, 27 ans, Médina R, 5^e arrondissement

« Tu vois, mon quartier, il ne ressemble pas aux autres quartiers. Ici, il n'y a pas de Maures. On vit à « l'africaine ». Ma maison d'ailleurs, ça ressemble à Bababé, c'est au Gorgol, d'où je viens. On est plusieurs familles ici. Chacune a une ou plusieurs chambres et on partage la cour. Là tu vois, c'est ma sœur qui tresse la fille du voisin. Près du robinet, c'est ma belle-sœur qui fait la toilette aux enfants du voisin. Et là-bas, ma mère avec mon autre sœur qui prépare le tieboudien. C'est la famille, quoi. »

Ce témoignage présente une vision quelque peu différente de l'espace domestique et du mode d'habiter. Au centre-ville de Nouakchott, dans les quartiers populaires et majoritairement habités par des Négro-africains tels les Médina, mais encore dans les « Vieux 5^e » et « Vieux 6^e », les configurations et occupations de l'espace se démarquent du modèle dit « traditionnel ». Dès le départ, ces quartiers sont censés accueillir les populations négro-africaines et sont densément peuplés, ce qui oblige les propriétaires à modifier les parcelles et construction d'origine, en multipliant les chambres. Ces petites chambres (4 x 4 m), louées par la suite, donnent sur une même cour, parfois couverte. Il s'agit donc d'un schéma évolutif, appelé à être modifié selon les revenus du ménage. Dans ces quartiers qui ont été densifiés, les habitants sont majoritairement négro-africains, originaires des régions du fleuve, ou encore des étrangers (subsahariens des pays voisins en transit vers l'Europe ou venus travailler en Mauritanie). Ce type d'habitat semble bien mieux adapté au modèle communautaire négro-africain, qui présente des familles plus élargies qu'en milieu maure³⁰⁴. Dans son étude portant sur les ménages du « Vieux El Mina », Grégory Giraud a démontré que les concessions accueillait d'autres personnes que la famille restreinte (2003 : 116). Plusieurs familles co-existent donc dans une même parcelle et se partagent l'usage de la cour carrée pour les travaux quotidiens mentionnés par Lam.

Cette configuration du bâti ravive les images de la concession africaine, de « l'habitat de cour » que l'on retrouve d'ailleurs dans le Sud de la Mauritanie. Lieu de résidence de base de l'immense majorité des citoyens en Afrique de l'Ouest et composante essentielle des paysages urbains ouest africains (Antoine, Dubresson, Manou-Savina, 1987 ; Gervais-lambony, 1994 et Fourchard, 2001), la cour correspond à une unité physique mais plus encore au lieu central de

³⁰⁴ Sur ce thème, Philippe Marchesin (1992 : 57) explique que « quelle que soit l'ethnie considérée, l'organisation sociale, chez les Négro-africains, comme chez les Maures, est avant tout basée sur le groupe de parenté. Mais contrairement à la tente-ménage maure où l'indépendance de la famille restreinte prédomine, l'unité sociale de base est ici la famille étendue qui regroupe plusieurs ménages ». Il semblerait en effet que la société maure soit plus marquée par l'individualisme. Peut-être est-ce là un héritage du grand nomadisme. Au-delà du regroupement visible dans les campements, les Maures ont tendance à rester chacun chez soi.

vie, de rencontre, de célébrations, se confondant ainsi avec l'unité sociale. Laurent Fourchard (2001 : 324) a démontré dans le cas burkinabé que la cour était le lieu du brassage et des relations sociales (lignagères, professionnelles, religieuses) mais aussi « de fabrication de l'opinion publique » dans la mesure où toutes les questions sociétales y sont soulevées. Ce lieu apparaît d'autant plus essentiel que les pièces habitables sont généralement trop petites pour réunir des familles particulièrement nombreuses. Dans le discours de Lam, la cour est avant tout présentée comme un lieu de sociabilité féminine, où les activités sont faites en commun. Les pièces, ou chambres, sont plutôt des espaces réservés aux hommes : ils s'y retrouvent pour boire le thé et discourir avec leurs amis. Un petit voyage le long de la vallée du fleuve Sénégal permet de comprendre le rôle central de cette cour dans la constitution du lien social puisque à Boghé et Kaédi, les demeures observent la même disposition. Une différence notable cependant entre Nouakchott et les villes du sud : à l'approche du fleuve, alors que le visiteur pénètre petit à petit dans la zone sahélienne, la hauteur des murs diminue.

Deux modes d'habiter radicalement opposés se rencontrent alors à Nouakchott : le modèle ksourien, que les citoyens des vieilles cités caravanières vont introduire dès leur arrivée dans la capitale, et le modèle du village d'agriculteurs sédentaires rencontré dans le sud du pays. Les Négro-africains ont eux aussi aménagé leur espace de vie et leurs demeures en transposant dans la capitale le modèle de la concession africaine. Après les événements de 1989, les Maures des 5^e et 6^e arrondissements ont en effet revendu leurs demeures aux Négro-africains. Alors qu'une seule famille maure occupait autrefois une maison, on trouve aujourd'hui plusieurs familles noires qui résident dans la même parcelle. Le modèle d'habitation ksourien aurait donc été transformé, voire « sahélinisé » par les populations du Sud mauritanien dans certains quartiers de la ville correspondant aux premiers quartiers de « Nouakchott-Capitale » (Médina, Vieux 5e et Vieux 6^e). Tandis qu'au départ, ces quartiers faisaient montre d'une grande mixité en accueillant principalement aussi bien des gens originaires du fleuve, de Saint-Louis et des Maures, ils sont aujourd'hui présentés comme les quartiers noirs. La mixité semble de moins en moins prononcée.

A dire vrai, à Khartoum, nous avons noté une plus grande homogénéité dans les modes d'habiter populaires. Il ne semble pas y avoir de ruptures majeures comme celles observées entre les Maures et les Négro-africains. Khartoum ne reproduit pas les différents types d'habitat du pays car cette ville a sa propre tradition urbaine nilotique et par ailleurs, les

individus n'y ont pas transposé leurs modes d'habiter. Les demeures des Sudistes que nous avons pu visiter reprennent sensiblement l'agencement de celles des Nordistes : le *hawsh* domine pareillement (photo 37). Les seules différences remarquables se situent dans la hauteur des murs, exactement comme pour Nouakchott et dans les matériaux. Plusieurs explications sont envisageables : soit les individus n'ont pas eu l'occasion de reconstruire leurs modes d'habiter originels, soit ils n'en ont pas ressenti le besoin, soit encore on leur a imposé un type d'habitat qu'ils n'ont que peu modifié par la suite.

PLANCHE 30 : les quartiers transformés

Photo 34 : Vue aérienne du Vieux 5^e, Nouakchott



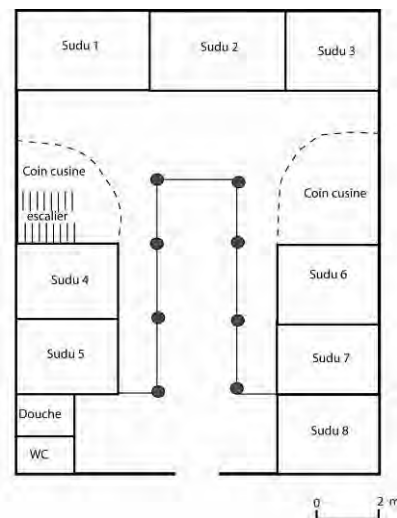
Cliché : Photo aérienne Groupe Huit, octobre 2004

Photo 35 : La cour, lieu de sociabilité dans le 6^e, Nouakchott.



Cliché : I. Scognamiglio, avril 2006.

Figure 15 : Croquis de la parcelle habitée par la famille peule



Sources : D'après croquis et explications de R. Ciavolella.

Sur cette parcelle vit une famille peule. Cette dernière désigne cette parcelle par le terme *galle*, qui signifie concession en peul. Elle reprend donc non seulement le nom de la concession, mais encore son organisation. En effet, au village, une concession est composée de plusieurs cases rondes appelées *sudu*. A Nouakchott, les chambres qui s'ouvrent sur la cour commune reprennent également cette dénomination. On discerne sur la photo des hommes qui jouent aux cartes dans la cour tandis que les femmes sont au second plan.

Photo 36 : L'habitat de cour (Kaédi, Gorgol).



Cliché : A. Choplin, novembre 2003

Remarquer les murs peu élevés qui permettent de saluer son voisin d'une concession à l'autre. Nul ne se cache derrière de hauts murs comme à Nouakchott. Cela ne peut s'expliquer par le seul fait que Nouakchott soit devenue une grande ville, car, l'exemple de Bamako prouve que l'on peut vivre en ville dans de grandes concessions ouvertes. La présence de hauts murs se justifierait par l'influence saharienne, et peut-être aussi par des conditions climatiques (vent et sable).

Photo 37 : Chez un pasteur sudiste (quartier de Soba, Khartoum)



Les matériaux sont ici différents mais la même importance est donnée à l'habitat de cour. Les murs sont moins hauts.

Cliché : A. Choplin, août 2004.

9.1.4 Les *kebbe* et les camps : les quartiers de la survie

Les quartiers précaires correspondent au dernier mode d'habiter, celui de la survie. Nous mettons dans cette catégorie les camps de déplacés à Khartoum et les bidonvilles de Nouakchott. Sans sombrer dans le misérabilisme, nous ne pouvons que constater l'extrême dénuement qui règne dans ces quartiers. Dans les deux cas, les individus vivent de façon provisoire et/ou illégale sur les bords, en périphérie. Une distinction doit néanmoins être opérée entre les camps, espaces d'assignation volontaire par l'État, et les *kebbe*, espaces de la pauvreté extrême, que les individus habitent parce qu'ils n'ont d'autres choix.

Si les camps de déplacés sont légaux aux yeux de l'État, cela n'implique nullement qu'il les aménage et y implante des infrastructures et des services publics. Il se contente de délimiter grossièrement les parcelles selon un plan rectiligne, ce qui sous-entend une pérennisation des camps sur le long terme. Finalement, ces camps s'apparentent à des zones d'habitat spontané, comme le soulignait Michel Agier (2002 : 97) qui qualifiait les camps de réfugiés de « musée des différences aux airs de bidonvilles ». En effet, l'habitat est plus que précaire : une simple baraque de chiffon fait office de domicile pour ces déplacés qui n'ont pas de revenus réguliers. Le cimetière qui occupe la moitié du camp rappelle ces conditions de vie particulièrement affreuses (photo 38). La plupart des femmes et enfants restent sur place, dans ces lieux poussiéreux dépourvus d'eau, d'électricité, de latrines... terrains favorables à la propagation de maladies.

Aux bords de la ville, « aux bords du monde » (Agier, 2002), les camps. La distance spatiale qui s'impose aux déplacés sudistes fait d'eux des êtres isolés socialement, et comme le dit Luc Cambrézy (2001 : 89), « dans les régions arides ou désertiques, l'isolement constitue le meilleur des enfermements qui puisse se concevoir. En Mauritanie comme dans l'Est du Kenya, il n'a pas été nécessaire de ceinturer les camps de barbelés pour contrôler les mouvements de population ». Les camps de Khartoum abritent des individus « enfermés dehors », pour reprendre ici l'expression de Michel Foucault (1994). Le gouvernement a en effet personnellement organisé la mise à l'écart et décidé de verrouiller la porte d'accès à la ville capitale. Ainsi, « le camp prend la forme d'un piège dans lequel il est plus facile d'entrer que de sortir. [...] Au nord comme au sud, c'est toujours dans la ville que le camp [...] prend sa forme carcérale la plus achevée » (Cambrézy, 2001 : 88-89). Les camps de Khartoum, à ciel ouvert, correspondent aux plus grands lieux d'enfermement. Ces camps sont des espaces de relégation géographique autant que de régulation sociale : ils permettent de mettre à l'écart

les individus jugés indésirables et capables de déstabiliser la ville. Accusés d'avoir dénaturé Khartoum, les déplacés sont repoussés toujours plus et encore aux marges. Dans les camps, les gens luttent, résistent : ils vivent en général du commerce informel dans les souks avoisinants. Pour obtenir quelques subsides, les femmes s'associent et achètent du matériel pour fabriquer illégalement de l'alcool de dattes (*araqî*)³⁰⁵. Une urbanité de la survie s'organise tant bien que mal.

Si les camps sont principalement peuplés de Sudistes et de gens de l'Ouest, on peut voir que les *kebbe* de Nouakchott sont, quant à eux, massivement occupés par les populations *harâtîn*. L'habitat est souvent très précaire : la sphère domestique est composée d'un simple abri entouré de quatre plots qui font office de délimitation.

Hassan, *kebbe* de Haye Saken, 43 ans :

« Je suis de Kseir Torchane, près de Atar. Avant j'étais nomade, mais on a perdu les bêtes avec la sécheresse. Je suis dans la gazra d'Arafat depuis 1984. Ici, on n'a pas grand chose. Pas d'électricité, pas d'eau. On a des antennes télé car on se branche sur des batteries de voitures qu'on recharge. Mais, tu sais, je m'y plais. Ma maison, c'est une b'rak [déformation de « baraque »]. De la tôle et du bois. Avant de trouver l'argent pour construire la b'rak, j'ai mis la clôture. J'avais peur que les gens prennent mon terrain. Ma b'rak, elle part au moindre coup de vent. Elle n'est pas belle, je sais. Mais moi, je la trouve belle. »

Le témoignage d'Hassan traduit un fort sentiment d'appartenance au quartier et à son espace domestique alors que celui-ci est très limité et précaire. Il mentionne la clôture qui revêt ici une dimension forte : les néo-citadins matérialisent leur territoire par des clôtures, quand bien même ils ne sont pas propriétaires. A Nouakchott comme à Khartoum, il n'est pas rare d'observer des terrains bornés physiquement, premier signe extérieur d'une potentielle intégration à la ville. La clôture se pose à la fois en obstacle et en moyen de communication puisque située à la jonction entre le privé et le public, le clos et l'ouvert, Hestia et Hermès. Elle constitue un moyen de conjurer le sort, de justifier une installation illégale. Dans ces espaces de relégation, les habitants ne transforment pas l'habitat mais s'empressent de dresser des clôtures qui symbolisent l'espoir et la revendication au droit d'appartenir à la ville.

³⁰⁵ Avec l'application de la *sharî'a*, elles risquent de un à trois mois de prison, ainsi que la confiscation du matériel et une forte amende si elles se font prendre (100 euros).

PLANCHE 31 : Les camps de Khartoum et les *kebbe* de Nouakchott

Photo 38 : Le cimetière de Oued El-Beshir occupe la moitié du camp.



Photo 39 : Oued El-Beshir après le passage d'un bulldozer



Photo 40 : Abri de fortune après démolition, Oued El-Beshir.



Clichés : A. Choplin, août 2005

Photo 41 : La «*B'rak*» de Hassan, *kebbe* de Haye Saken.



A Nouakchott, les carcasses de voitures finissent par servir de clôture aux habitants des *kebbe*. Ces bidonvilles, aux fortes densités, sont généralement jonchées de débris.

Clichés : A. Choplin, novembre 2004

Ces deux exemples démontrent que certains groupes sociaux, les Sudistes au Soudan et les *Harâfîn* en Mauritanie, sont condamnés à vivre dans des espaces excentrés. En étudiant l'insertion de Bédouins néo-sédentaires à Tozeur, Nicolas Puig (2004) remarquait que les vieux citadins de la ville parlaient d'eux en les appelant « ceux de derrière le cimetière ». Cette expression à elle seule met à l'écart. Dans le cas des camps de Khartoum, la stigmatisation reprend cette idée, encore que là, on ne se situe pas au-delà du cimetière, mais bien derrière la ville. Les populations sont ainsi disqualifiées, différenciées et plus encore stigmatisées. Selon la distinction opérée par Goffman (2003 : 14), le stigmaté ne relève pas ici d'une difformité du corps, d'un handicap mental mais est lié à la race, tribu et à la religion et qui font que ces populations sont mises au ban de la société. A travers ces témoignages, on se rend compte que l'origine régionale et ethnique de l'individu détermine ses modalités d'accès au sol et sa localisation dans la ville. A un lieu correspondraient une identité, une position sociale et une ethnie puisqu'à Nouakchott, les *harâfîn* sont très largement majoritaires dans les *kebbe*. Dans les camps de Khartoum, on retrouvera sans surprise une surreprésentation des Dinka, Nuer, Shilluk, Four et Nouba.

Différents styles architecturaux comme autant d'identités se retrouvent, parfois se confondent ou encore s'opposent en ville. Nous avons pu observer différentes façons de territorialiser son espace : dans les camps et bidonvilles, les habitants s'empressent de dresser des clôtures comme pour prouver qu'ils existent, tandis que les couches aisées transposent au sol leur supposée grandeur. Enfin, les classes populaires ont tendance à magnifier l'habitat traditionnel hérité du mode de vie rural.

Cette typologie des modes d'habiter est volontairement schématique et toutes sortes de combinaisons sont observables : dans la capitale mauritanienne, certains *Toubab* habitent dans le 6^e, certaines personnes aisées aiment à disposer d'une chambre dans la *gazra*... Par ailleurs, il existe des quartiers plus mixtes (Capitale notamment) où Maures et Négro-africains cohabitent. De la même façon, dans un quartier aisé de Khartoum, on peut avoir pour voisins des Sudistes qui squattent un immeuble en construction. Nous avons vu qu'en arrivant en ville, et selon une démarche tout à fait logique, le migrant recherche pour voisins des personnes qui lui ressemblent, qui ont le même rapport à l'espace, qui entretiennent des comportements socio-spatiaux similaires. Il n'est dans ce cas aucune réappropriation identitaire par les habitants qui, par pragmatisme, vont chercher à s'installer dans un quartier

qu'ils maîtrisent et avec lequel ils peuvent s'identifier. Mais, alors que le regroupement était tout simplement spontané au départ, il tend au fur et à mesure à éclater l'espace urbain. Une fois arrêtée la présentation des quartiers, la ville ressemble à une marqueterie de micro-territoires où chacun aurait transposé son rapport particulier à l'espace et aurait transformé l'espace domestique, matériau malléable autant que carcan (Collignon, Stazack, 2004). La ville est marquée par l'hétérogénéité extrême des paysages de l'habitat et du tissu urbain qui n'est pas sans rappeler l'approche critique de la notion de fragmentation spatiale développée par Françoise Navez-Bouchanine (2001 : 110). Cette dernière exprime ses réserves face à cette notion de « fragmentation spatiale », rappelant que ce n'est pas forcément parce qu'un paysage urbain est éclaté, qu'un quartier est séparé des autres par un obstacle physique que les sociétés urbaines sont fragmentées. Bien au contraire, la fragmentation peut justement prendre place au sein d'entités juxtaposées, spatialement jointives, mais très socialement différenciées. En distinguant les quartiers, nous avons justement souligné ces différences sociales qui s'établissent dans la proximité, ces diversités morphologiques qui sont liées à des savoirs géographiques particuliers et nous invitent à évoquer le terme de fragmentation. Pour autant, plusieurs questions demeurent en suspens : ne doit-on voir dans ces disparités que la seule empreinte de diverses cultures³⁰⁶ ? La question peut être tournée autrement : pourquoi trouve-t-on des *Halpulaar'en* dans le même quartier que des Soninkés ou des Peuls alors qu'ils ont des savoirs géographiques différents ? Pourquoi des individus de deux tribus maures ennemies peuvent-ils être voisins alors qu'il leur est quasiment impossible d'imaginer partager leur rue avec une famille négro-mauritanienne ? En résumé, les savoirs géographiques justifient qu'un *Halpulaar'en* cherche à s'installer à côté d'autres *Halpulaar'en*, mais ne permet pas de dire pourquoi il ne peut pas vivre avec des Maures. La proximité culturelle de certains individus ne suffit plus à expliquer la rupture avec les autres et la fragmentation spatiale ne rend pas compte des processus de mises à distance fortement liées à des stigmatisations identitaires. C'est donc du côté des identités et des territoires, des identités territorialisées et des discours politiques désormais spatialisés qu'il faut nous tourner pour obtenir quelques éléments de réponse.

³⁰⁶ Avant les « événements de 1989 », les villages du Sud mauritanien étaient composés de trois noyaux urbains (un noyau maure, un *harâtîn* et un *halpulaar*) qui se partageaient le même point d'eau. Cette organisation spatiale ne semblait pas poser problème outre mesure.

9.2 Urbanité, identité, ethnicité : processus ségrégationnel

Les dichotomies et contrastes mises en évidence dans le tissu urbain méritent une analyse plus approfondie car les raisons qui sous-tendent les logiques résidentielles semblent plus complexes qu'elles n'y paraissent au premier abord. L'analyse des discours et représentations devrait démontrer que la fragmentation spatiale s'accompagne de discrimination sociale. Ces ruptures qui se sont insidieusement déployées en ville sont à relier à la question identitaire dans la mesure où « l'identité forme le lien idéal majeur entre les êtres humains, leurs sociétés et leurs espaces » (Di Méo, Buléon, 2005 : 43). Le cantonnement spatial mobilise les registres identitaires et recoupe désormais des logiques d'identifications ethniques, prolongeant ainsi les discours politiques.

Elisabeth Dorier-Apprill et Abel Kouvouama écrivaient que « l'histoire politique du Congo a généré un sentiment d'identité ethnique accentué dans les grandes villes, auquel se mêle un antagonisme régional plus large, opposant « nordistes » et « sudistes » » (1998 : 289). Les propos concernent là le Congo-Brazzaville mais auraient pu parfaitement être transposés au Soudan, et dans une moindre mesure en Mauritanie. A ce titre, E. Dorier-Apprill développe le concept de « néo-ethnicité urbaine » (1998 : 320), démontrant qu'en ville la logique d'exclusion est portée à son maximum car concentrée spatialement.

9.2.1 Ségrégation spatiale, sociale et/ ou ethnique ?

La ségrégation : quelle définition ?

Les terminologies qualifiant la distance spatiale sont nombreuses. Plus que la fragmentation récemment évoquée, la ségrégation apparaît comme la notion la mieux à même de rendre compte des processus de mise à distance qui opèrent dans les deux capitales. Etymologiquement, ségréger (ou ségréguer) signifie séparer du troupeau, et plus généralement, mettre à l'écart. En milieu urbain, la ségrégation se manifeste par une répartition inégale et inégalitaire des individus, une concentration et un regroupement d'individus dans un même espace, souvent de dimension restreinte, à partir duquel ils peuvent s'identifier. Michel Lussault (Lévy, Lussault, 2003 : 830) rappelle que la ségrégation n'est pas un phénomène spontané et guidé par de stricts déterminants fonciers et économiques, mais procède de stratégies spatiales des acteurs et des opérateurs. Autrement dit, pour qu'il y ait ségrégation, il faut qu'il y ait un « ségrégateur ». Or, ce terme de ségrégation est désormais

tellement utilisé que les dérives lexicales sont nombreuses et n'impliquent pas forcément cette présence.

Depuis les années 1980 et plus encore dans les années 1990, les références à la ségrégation urbaine sont une constante des études sur les pays du Sud (Gallissot, Moulin : 1995). Dans sa thèse portant sur l'épistémologie de la notion de ségrégation dans les villes en développement, Laëtitia Laumonier (2004) rappelle que la « ségrégation » urbaine recouvre trois types d'usages : le terme renvoie soit à la ville coloniale, soit à la ville d'*apartheid*, soit encore à une lecture socio-économique des divisions de l'espace urbain. Le terme de ségrégation est à l'origine lié à la période coloniale qui a instauré l'espace urbain comme outil de séparation entre les individus. Cette division colons/ indigènes a profondément marqué le visage des villes, au point d'en faire des villes duales (le cas soudanais illustre cette scission entre Omdourman, la ville soudanaise et Khartoum centre, la ville coloniale). L'indépendance aurait mis fin à la ségrégation planifiée des individus. Mais, la division perdure, sous d'autres formes, puisque l'élite dirigeante investit progressivement l'espace anciennement dévolu aux colons et reproduit la domination antérieure. Dans ce pays, la ségrégation est socio-économique mais encore ethnique. Sans commune mesure avec l'Afrique du Sud, nous avons néanmoins mis en évidence une politique ségrégative, fondée sur des critères raciaux et instituée par le gouvernement soudanais. Ainsi, le cas soudanais contient à lui seul les trois volets de la ségrégation. La ségrégation fut d'abord coloniale, donc élaborée à partir des critères raciaux colons blancs/indigènes noirs. A l'indépendance puis dans les années 1980-1990, elle est reprise et transposée entre Soudanais arabo-musulmans et Soudanais africains et chrétiens. Enfin, elle est encore d'ordre socio-économique, car au sein même des groupes ethniques dits homogènes, elle s'élabore en fonction des revenus et du statut social. Ce dernier type de ségrégation peut alors être qualifié avec Milton Santos (1966 : 149) de « ségrégation spontanée » car il ne résulte pas d'une politique délibérée de mise à l'écart mais bien « du libre jeu des facteurs économiques et sociaux, y compris de la spéculation. En fait, cette spontanéité est le résultat d'un système économique et social où les moins favorisés ne seront jamais en mesure d'être bénéficiaires ». La ségrégation peut donc être envisagée sous deux angles, l'un volontaire, institutionnalisé car insufflé par le politique, et l'autre spontané, résultat de processus économiques conjoncturels, ce qui n'exclut pas, dans ce deuxième cas, que la ségrégation spontanée puisse être maintenue, voire renforcée par les pouvoirs publics. La ségrégation peut encore être active, lorsque qu'elle est choisie par les populations aisées qui cherchent à s'éloigner des plus indigentes qu'elles perçoivent comme une menace, ou bien

passive, lorsqu'elle est subie par les plus pauvres qui n'ont pas les moyens de quitter les quartiers précaires (Galissot, Moulin, 1995 : 7).

Qu'en est-il de Nouakchott et Khartoum qui renvoient l'image de villes éclatées, composées de quartiers qui semblent tout juste juxtaposés spatialement ? Faut-il conclure à de simples disparités économiques ou bien s'agit-il d'une véritable ségrégation ethno-spatiale ? En présentant les divers types de quartiers, les clivages socio-économiques sont ressortis très clairement : à Nouakchott, il n'est qu'à comparer Tevragh-Zeina avec la *kebbe* d'El Mina pour s'en assurer. Les paysages sont très hétérogènes, tant au niveau du tissu urbain qu'à celui de l'habitat, et les disparités sont encore flagrantes au niveau des équipements et infrastructures. A Khartoum, l'agencement même de la ville, avec la ségrégation institutionnalisée comme une arme politique, rappelle qu'une guerre ethno-religieuse a sévi pendant plus de 20 ans, alors même que la capitale a été épargnée par les conflits. Dans ce cas, la ville semble agréger les hommes pour ensuite les reléguer dans certains espaces délimités, sans qu'il n'y ait de communication entre eux.

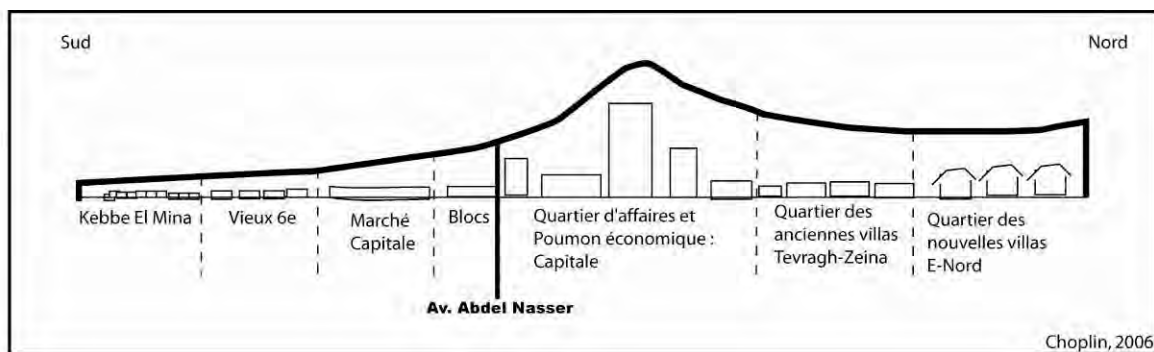
Des disparités économiques à la ségrégation résidentielle

Le propre de l'espace urbain est de mettre en évidence certains contrastes, notamment économiques, plus visibles et exacerbés. Ce phénomène est relativement récent car jusqu'à une période récente, en Mauritanie, riches et pauvres présentaient un mode de vie assez semblable, marqué avant tout par la sobriété et le dénuement. La distinction, au sens où l'entendait Bourdieu, se faisait davantage en fonction du statut social, autrement dit de la hiérarchie tribale, que du niveau de richesse. Les temps ont bien changé et ont fait de Nouakchott le nouveau lieu d'affirmation des différences socio-économiques. Tevragh-Zeina est perçue par tous comme un riche quartier, occupé par les Maures et dans une mesure moindre par les Occidentaux. La distinction sociale a désormais une inscription spatiale. La ville a donc permis l'émergence d'un panel beaucoup plus large de classification et d'une nouvelle catégorie de riches.

A Nouakchott, les disparités économiques sont matérialisées par l'axe Abdel Nasser qui scinde la ville en deux : un nord nanti, où les villas de standing se suivent... et se ressemblent, et un sud pauvre, celui de l'habitat sous-équipé et des *kebbe* qui peinent à sortir de la poussière. A mesure que l'on descend vers les franges méridionales de la ville, la pauvreté s'installe de façon visible car les individus ne disposent pas même de quelques ouguiyyas pour occulter leur pauvreté derrière de hauts murs. Palais au nord ; baraques des bidonvilles

au sud. Alors qu'autrefois riches et pauvres se côtoyaient dans les campements, il semble désormais impensable pour les couches aisées de partager leur espace de vie avec des populations considérées comme gênantes. Les interactions entre les deux entités demeurent relativement restreintes et uniquement basées sur des besoins économiques. Ces liens sont clairement visibles, le matin vers 9 heures, près du « carrefour de la plage ». Là, des dizaines d'employés habitant dans les quartiers méridionaux attendent les bus qui les conduisent au travail dans les quartiers riches. Ces itinéraires quotidiens d'actifs travaillant dans l'informel rendent lisibles les rapports entre les lieux de travail et résidence. Rouage qui permet de faire fonctionner la ville, ce rond-point assure le lien entre le nord, pourvoyeur d'emplois, et le sud de la ville, réservoir de main d'œuvre. Une coupe transversale de Nouakchott permet d'illustrer ces disparités économiques.

Figure 16 : Coupe transversale de Nouakchott : la ville perçue comme une *khayma* ouverte vers le nord



Légende : Vers le nord de la ville, autrement dit vers le Maghreb et l'Europe s'exposent les plus belles villas, tandis que les bidonvilles au sud annonceraient l'Afrique subsaharienne. D'aucuns ne manqueront pas de voir dans cette coupe transversale l'armature d'une tente qui serait ouverte vers le nord, prête à recevoir toutes les influences arabe et occidentale, et définitivement fermée vers le sud, là où la tente s'enfouit dans le sable. Le pilier central serait matérialisé par le quartier Capitale, qui permet à la société de se maintenir en équilibre dans cette capitale-château de sable. Cette coupe, et la métaphore de la tente qui l'accompagne, expriment de fortes disparités socio-économiques.

Dans le grand Khartoum, les disparités socio-économiques se lisent pareillement dans les paysages urbains. Les plus riches vivent à Khartoum, notamment dans les quartiers de Khartoum II, Amarat, Riyad, tandis que les classes plus pauvres habitent les quartiers de Deim, Sahafa, Sajana et au-delà, les camps. Dans ce contexte, l'avenue Mohamed Nejjib sépare très nettement le quartier de Deim, principalement peuplé d'Éthiopiens et Érythréens, d'Amarat et de sa « Rue 15 » aux hauts buildings. Comme à Nouakchott, les disparités entre classes sociales sont particulièrement visibles et sources de frustration. Et, là encore, les ruptures sont de plus en plus visibles à mesure que l'argent du pétrole rejaillit dans les formes

urbanistiques. Au départ, les quartiers résidentiels, tels Riyad, s'adressaient aux classes moyennes de fonctionnaires. Toujours est-il que les populations exilées dans le Golfe vont littéralement s'en emparer, investissant dans l'immobilier, pour finalement les transformer en quartiers de haut standing. Et ce n'est là qu'un début dans la mesure où des « *compounds* », commencent à s'implanter dans la capitale. Ces *compounds* s'apparentent aux *gated communities* américaines puisqu'ils reprennent le principe de la communauté aisée refermée sur elle-même, derrière de hautes grilles qui matérialisent la mise à distance clairement recherchée. La tendance est quelque peu similaire à Nouakchott car, s'il n'est encore de véritables *gated communities*, la mise à distance entre riches et pauvres s'opère. Les quartiers aisés s'érigent toujours plus loin (on peut en juger par les nouveaux quartiers de Socogim-plage, à 3 kilomètres de Capitale, volontairement excentrés vers la plage, Planche 25) et les sociétés de gardiennage n'en finissent plus de s'ouvrir et de faire recette.

Les compounds de Khartoum

Les compounds font désormais partie du paysage khartoumois. Il en existe trois détenus par le groupe soudanais Néfédi. Deux se situent à Manshiyya, tandis que le troisième est en construction à Soba Aradi (quartier Sud de Khartoum qui a fait l'objet de déguerpissement pour construire ce compound, Cf. chap. 5.2.2). La construction de 100 logements, dont les prix s'échelonnent entre 285 000 \$ et 465 000 \$, est prévue sur ce compound Araak. La construction d'un centre commercial est également envisagée. (Source : Bartoli, 2006)

PLANCHE 32 : Ségrégation à Khartoum : les compounds.

Photos 42 a et b : Les villas-bunkers de Khartoum



Cliché : S. Bartoli, 2006.



Cliché : O. Pliez, août 2005.

Ces villas énormes, ajoutées aux compounds, donnent un visage particulier à Khartoum, relevant à la fois de la « bunker-architecture sud africaine » et des « gated communities » nord-américaines, comme le faisait remarquer avec justesse Eric Denis (2005). Ce dernier voit dans ces résidences de luxe caractérisées par de « hauts murs, ses défenses d'acier agressives et ses fils barbelés un « signe de la fracture et du risque ».

Photo 43 : Le futur compound de Soba Aradi



Cliché : A. Choplin, août 2005

Les différents goudrons et l'électrification permettront à cette nouvelle zone d'accueillir un vaste compound de haut standing, alors qu'à quelques encablures de là se dresse le squat de Soba Aradi que les autorités ne parviennent pas à faire déguerpir (planche 16).

La mise en place de ces quartiers aisés, qui se veulent plus ou moins fermés, ne traduit plus seulement des disparités socio-économiques. On tend là vers une ségrégation résidentielle qui puise pour beaucoup ses racines dans les discours discriminatoires. Ces quartiers fermés sont d'autant plus choquants à Khartoum que des gens sont « enfermés » de force dans des camps à l'extérieur de la ville. Finalement, on doit se rendre à l'évidence que Khartoum est une ville bien plus fermée que n'y paraît son site de confluence par ailleurs ouvert sur le désert.

La rupture n'est donc pas seulement spatiale et cognitive ; elle est encore imaginée et construite à partir d'une grille ethnique, comme l'invitent à penser certains discours.

Yslem, Haye Saken, Dar Naïm, Nouakchott, 38 ans (Biḍân) :

« Les Mauritaniens des quartiers riches sont différents. On dirait des maisons vides, les portes sont toujours fermées. Ils ont oublié l'hospitalité. Pour se rendre chez eux, il faut téléphoner avant. C'est chacun pour soi, Dieu pour tous. En plus, on sait qu'ils boivent et se droguent. C'est à Tevragh-Zeina que les gens ont le Sida [Sic]. Les Maures ont changé, ce ne sont plus mes frères ».

Souleyman, Basra, 5^e arrondissement, Nouakchott, 43 ans (Halpulaar'en) :

« A Tevragh-Zeina, il n'y a que des voleurs et des racistes. Même les Halpulaar'en qui habitent là-bas. C'est des pourris. Ils se sont alliés avec leurs ennemis, ceux qui ont tué des gens de leur famille. Ils se sont construits de belles villas sur le dos de leurs frères. Ils sont devenus des vrais Maures, mauvais et arnaqueurs. Il n'y en a pas un seul qui a gagné son argent honnêtement. Dans le 5^e et le 6^e, il y a en plein qui sont richissimes, mais ne le montrent pas car ils continuent à vivre chichement. »

Dans ces propos pour le moins véhéments ressortent deux idées. Les interlocuteurs stigmatisent les espaces de la richesse, quand bien même ils rêvent d'y vivre. La violence du discours exprime à la fois dégoût et rejet, mais également désir et jalousie. En utilisant des termes dépréciatifs pour qualifier les populations riches, ils justifieraient ainsi leur « choix imposé » de résidence dans un quartier populaire ou pauvre. Mais le premier récit va plus loin, ne serait-ce qu'avec le glissement du terme « Mauritaniens » vers « Maures » : l'interlocuteur finit par exprimer un malaise. Il les met à distance, leur reproche d'avoir embrassé le mode de vie occidental au détriment de sa culture nomade ; bref, il ne se reconnaît plus avec ses semblables. La stigmatisation n'est plus uniquement liée à la richesse, comme vient le souligner le deuxième propos : en disant que les *Halpulaar'en* sont devenus des vrais Maures, cet interlocuteur introduit une dimension identitaire et opère des distinctions discriminatoires et ethniques. Peu à peu, les habitants « s'identifient et sont identifiés sur la base de dichotomisation Nous/Eux, établie à partir de traits culturels supposés donnés d'une origine commune et mis en relief dans les interactions sociales » (Poutignat, Streiff-Fénart, 1999). Dit autrement, les espaces tout comme les relations tendent à s'ethniciser. A la fracture sociale et économique se surimposent des fractures « ethniques » qui déterminent la morphologie de la ville.

9.2.2 Mise en place d'une ethnicisation de l'espace

En reprenant le concept de « néo-ethnicité urbaine » élaboré par E. Dorrier-Apprill (1998 : 320), nous allons voir comment en ville, le duo identité-altérité, couplé au territoire, serait à l'origine d'une labellisation ethnique des quartiers porteurs d'enjeux politiques.

De la frontière physique à la frontière cognitive

L'espace urbain renvoie une image morcelée et est, en retour, appréhendé comme tel. Les individus eux-mêmes, à partir de ruptures physiques pour le moins remarquables, établissent spontanément des distinctions entre les quartiers. A partir de là, des frontières finissent par se dessiner.

La frontière est avant tout une borne qui sépare, une marque qui délimite des espaces que ce soit d'un point de vue matériel ou immatériel. Il existe des frontières physiques, visibles à l'oeil nu (avenues, barrières, clôtures, changement de paysages urbanistiques) ainsi que des frontières politiques et administratives, clairement figées. Et, il en est d'autres, plus symboliques et mouvantes, créées, perçues puis intériorisées par les habitants, relevant du ressenti et du cognitif. C'est ce que Brigitte Moulin appelle des « frontières sociales-urbaines » (2001). La construction de ces frontières symboliques passe par le regard qu'un individu peut poser sur un autre groupe ou un autre espace. L'espace serait recomposé par les individus qui dessinent ou imaginent des lignes de séparation virtuelles.

Les premières frontières, dites physiques, sont facilement repérables : la rupture se matérialise à travers la discontinuité spatiale et peut prendre la forme d'une limite, d'un seuil, d'un horizon ou encore de confins. L'une des premières frontières remarquable à Khartoum n'est autre que le Nil, qui par son emprise, sépare radicalement les différents noyaux urbains. Mais la frontière peut encore apparaître sous la forme d'une discontinuité du tissu, de vides non urbanisés voire non urbanisables entre les portions de la ville. C'est alors que se différencient divers éclats urbains mal reliés entre eux par de faibles réseaux de transport et de télécommunication. Les *open spaces*, immenses terrains vagues nombreux à Khartoum, contribuent à donner cette impression d'inachevé, de discontinuité spatiale comme reflet de la discontinuité sociale et raciale. Ces trous matérialisent la rupture, et sont d'autant plus saisissants à l'approche des camps. Pas moins de cinq kilomètres les séparent de la ville officielle, opérant comme un sas de sécurité.

Mustapha, Dar Es-Salam, Omdourman :

« Je suis venu à Khartoum en me disant que j'allais enfin habiter au centre du pays. Finalement, je me retrouve bien au centre du pays, mais en périphérie de la ville. Je crois que je suis condamné à vivre en périphérie toute ma vie. Je vis dans un camp. Les camps entourent toute cette bande de voleurs. Et pourtant, ils continuent de nous voler. »

Cet interlocuteur n'exprime pas seulement son sentiment d'exclusion spatiale : pour lui, vivre à Khartoum, donc au centre du pays, laissait augurer une vie meilleure. Au final, il survit en périphérie de la ville mais ne vit pas la ville. La distance spatiale qui s'impose aux déplacés fait qu'ils ont intériorisé ces limites qui portent la marque de la marginalisation. La frontière urbaine s'impose comme une construction collective, fortement injectée de représentations, qui présente le repli comme un choix délibéré et par-là même masque le processus d'exclusion, pourtant bel et bien subi. L'espace urbain se mue peu à peu en « *fractal city* » comme le faisait remarquer Edward W. Soja (2000 : 264) à propos de Los Angeles, caractérisée par une mosaïque ethnique différenciée.

Stigmatisation de la différence et politisation des savoirs géographiques

La ville apparaît sous l'angle de plusieurs territoires identitaires où des populations, groupées sur le critère de l'entre-soi vivent de manière plus ou moins autarcique, développent leurs propres référents socioculturels et peuvent aller jusqu'à refuser de manière explicite les autres codes admis comme urbains et partagés par la majorité. A partir de ces constats, on en déduit que les regroupements ne relèvent plus seulement du circonstanciel mais ont une visée identitaire. Le critère pratique qui entraine dans le choix du quartier est désormais politisé dans la mesure où il réintègre et ajuste les discours hégémoniques. Les individus s'installent bien dans un quartier où ils se sentent proches des individus qui y vivent, mais également parce qu'ils se sentent marginalisés ailleurs. Ainsi, certains Peuls choisissent de s'installer à proximité des Maures avec lesquels ils ont en commun certains modes d'habiter, mais pour la grande majorité, leur préférence ira pour les quartiers à majoritairement peuplés de Négro-africains, parce qu'ils expérimentent avec eux le même sentiment de mise à distance. Cette idée se retrouve chez les migrants subsahariens, principalement concentrés dans les 5^e et 6^e arrondissements : ils justifient leurs choix résidentiels par leur proximité culturelle avec les populations noires mauritaniennes mais aussi parce qu'ils ne se reconnaissent pas dans les autres quartiers de la ville. Dans un registre semblable, nous avons dit que les Négro-africains refusaient d'habiter la *gazra* parce qu'il leur est inconcevable de devoir adopter le mode de

vie marqué par la précarité de l'habitat et des conditions de vie fort rudimentaires. On pourrait ajouter qu'ils refusent de s'y installer car, selon leur grille de pensée, ce quartier correspond à l'identité maure-nomade. Et, s'il existe des quartiers plus mixtes, tels que Capitale, où nous voyons Maures et Négro-africains se côtoyer, ils n'occupent pas réellement les mêmes espaces : les Maures tiennent les boutiques qui donnent sur la rue, tandis que les Négro-africains sont dans les demeures en retrait. A Khartoum, la séparation entre les deux groupes est tout aussi nette, si ce n'est plus.

Un paysagiste interviewé à Khartoum reprend cette idée d'espaces hermétiques et fermés ³⁰⁷:

« Les gens sont tellement différents qu'il n'y a pas assez de contact pour qu'il y ait une stimulation, un désir de vouloir vivre ensemble. Les gens sont trop loin les uns des autres. Khartoum est un cancer et un mirage. Souvent les gens perçoivent Khartoum comme la ville, là où est la culture urbaine, par opposition à Omdourman : les gens se connaissent dans le quartier, ils n'ont pas l'impression d'être en ville. On a le Nil et on a soif, on a le Nil et on a faim, on a le Nil et on est sale. Si on n'avait pas le Nil, au moins on aurait une excuse ».

Voilà des propos bien pessimistes qui résument le malaise urbain qui ronge Khartoum. Les fractures ethno-spatiales, la dichotomie Nous/Eux est reprise dans la morphologie même de Khartoum. Dans l'esprit de nombreux Nordistes, Khartoum demeure leur territoire, autrement dit une ville arabe et musulmane, et ce depuis plusieurs siècles. Il est admis pour les Nordistes que les Sudistes ne sont pas chez eux et qu'ils doivent être relégués dans des enclaves périphériques. Indiscutablement, il leur est impensable que Khartoum puisse devenir une ville autre qu'arabe, et encore moins une ville à laquelle les Sudistes pourraient s'identifier. A Khartoum, la ségrégation n'est pas seulement économique, comme le démontre le cas de l'élite soudanaise sudiste. Quand bien même cette dernière a atteint un niveau de richesse semblable à celui des Nordistes, elle ne se mélange pas avec eux et refuse, dans la grande majorité, de résider dans les quartiers riches. Il est quasi-impossible de délimiter un quartier dans lequel l'élite sudiste se regrouperait. Quelques familles sont disséminées sporadiquement dans les beaux quartiers sans véritablement donner l'impression d'occuper l'espace ³⁰⁸. En Mauritanie, *a contrario*, un riche *Halpulaar'en* n'hésitera pas à se faire construire une villa à Tevragh-Zeina : en s'installant dans le territoire du groupe dominant, il affiche pleinement son ascension sociale. Seul l'argent permet à un individu de dépasser ces frontières et d'être assimilé économiquement au groupe dominant. Ces cas de figure invitent à établir la correspondance entre stratégies résidentielles et traits identitaires : en ville, les choix

³⁰⁷ Entretien réalisé et retranscrit par Alice Franck.

³⁰⁸ Il faut rappeler ici que la plupart de la plus grande partie de l'élite sudiste est en exil, en Europe ou dans les pays voisins (Kenya, Ouganda...).

de vie sont spatialisés et les savoirs géographiques politisés. La différence désormais ethnicisée est transposée sur l'espace, désormais ségrégué.

Représentations collectives et labellisation ethnique des quartiers

A l'échelle de la ville, mais encore du quartier et de la rue, les clivages et fractures nationaux sont projetés. Les rancœurs ethniques, que les politiques ont reprises pour certaines, créées pour d'autres, mais surtout entretenues, semblent avoir été reproduites par les habitants eux-mêmes à l'échelle intra-urbaine. Les réputations des quartiers sont établies à partir de pratiques spatiales sur lesquelles viennent se greffer des représentations forgées collectivement. Ces rapports socio-spatiaux sont fortement liés à la composante identitaire des groupes, comme le rappelle G. Di Méo (2004) dans un numéro spécial des *Annales de Géographie*, consacré aux interactions entre constructions territoriales et identités.

La ségrégation demeure au cœur du fonctionnement urbain et est empreinte d'une véritable violence non seulement physique mais verbale. Quelques phrases volées à nos interlocuteurs démontrent que la violence du verbe prolonge la violence symbolique instituée par les politiques étatiques. Au final, la violence urbaine relève tant des opérations de mise à l'écart du tissu urbain et de la centralité que des attitudes discriminantes relayées par tous. Le cercle est vicieux : la fragmentation spatiale traduit des clivages entre les gens, et alimente en retour les discours ségrégatifs. Le repli communautaire dans un quartier pauvre trouve son pendant dans les quartiers aisés, lesquels se ferment petit à petit, reprenant le principe du *gated communities* et de l'entre-soi. Aux *gated communities* pour riches correspondent les *gated identities* du camp de déplacés ou de réfugiés, qui reposent sur la stigmatisation d'une identité, d'une ethnie ou d'une race (Agier, 2006 : 116). Cette mise à distance et ce repli se retrouvent dans tous les quartiers, y compris ceux marqués par la mixité :

Mohamed, 25 ans, Nouba, habite à Angola, sous-quartier de Umm Baddah, à Omdourman.

Plusieurs fois, Mohamed m'a affirmé que tous les gens de son quartier s'entendaient bien. Un tableau idyllique, quelque peu brisé lorsque je lui rends visite, directement chez lui. Je découvre un quartier populaire, planifié dans les années 1980, relativement propre et bien organisé.

En arrivant, il me désigne sa maison et m'explique « *de l'autre côté de la rue, ce sont des Nordistes. Du côté où j'habite, ce sont des Nouba et des Sudistes* ».

« *Est-ce que tu côtoies les Nordistes ? Vous vous rendez visite ? Vous mangez ensemble ?* ».

Légèrement ennuyé, il répond : « *En fait, non, de ce côté de la rue, je connais tout le monde, je peux rentrer chez n'importe qui, demander n'importe quoi. Mais en face, non. Tu sais, avec les Nordistes, on n'est pas pareil, on ne mange pas la même chose. On n'a pas la même culture. En fait, on se salue juste mais on ne se connaît pas* ».

Qu'en déduire si ce n'est qu'au sein de ces quartiers prétendus plus métissés, le rapprochement n'est pas à l'ordre du jour : les individus vivent à côté sans véritablement échanger.

A Nouakchott, de pareilles ruptures sont observables. Ici, les tensions entre communautés, quoique moins prononcées qu'à Khartoum, sont néanmoins latentes et laissent entrevoir la mise en place insidieuse de frontières ethniques et tribales. Plus que jamais, c'est à Nouakchott que les Mauritaniens font l'expérience de l'altérité et de la différence culturelle. Les clivages paraissent bien plus marqués que dans le sud du pays, où les ethnies coexistaient auparavant plus facilement :

Fatimata, jeune Peule de 26 ans, raconte son enfance à Kiffa :

« A Kiffa, on était tous mélangés³⁰⁹. J'habitais la vieille ville, le quartier Qadima [signifie « vieux » en arabe]. Mes voisins, c'était des Harâtîn et aussi des Biḍân. Il n'y avait pas de problèmes. Je te parle de ça avant les événements de 1989. Je suis même sœur de lait avec certains d'entre eux. Maintenant, on est plus séparés. Surtout à Nouakchott. Là, c'est chacun son ethnie. Il n'y a plus de mélange, même dans le 5^e et le 6^e. Maintenant, c'est fini, à cause des événements et de la grande ville. Même au lycée, je me souviens qu'on ne se mélangeait pas. C'est à cause de l'arabisation. On a séparé les gens, surtout à Nouakchott où ils ont appliqué cela. »

A Nouakchott, les Négro-africains doivent apprendre à se repositionner dans la société. Parce que Nouakchott est (re)présentée par l'élite dirigeante comme la ville des Arabes et des nomades, les populations noires expérimentent le syndrome de l'extranéité. Alors même qu'elles se situent dans leur propre pays, elles se sentent déterritorialisées, marginalisées parce que sous-représentées dans les hautes sphères nationales. Ce sentiment est accentué parce qu'à Nouakchott, les habitants parlent majoritairement le *hassâniyya*. Dans ce contexte, les *Harâtîn* se sentent plus intégrés, quand bien même leur poids économique demeure marginal. Ils sont reconnus culturellement puisque appartenant à l'ensemble maure³¹⁰.

Ghettos ou ghettoïsation ?

Comme Philippe Gervais-Lambony l'a démontré, à partir des townships d'Afrique du Sud, « la construction territoriale est une construction identitaire, ou plus exactement une des dimensions des discours identitaires », et de poursuivre que « les identités individuelles et collectives qui se rencontrent sur un même espace fusionnent avec celui-ci » (Gervais-Lambony, 2004 : 638). Certes, en Mauritanie et au Soudan, les contextes sont forts différents :

³⁰⁹ Vincent Bisson (2005), dans sa thèse de doctorat dont une partie portait sur Kiffa, a très justement démontré que cette ville était marquée par une forme de cosmopolitisme, à rapprocher certainement de sa position de carrefour entre les Hodh, le Guidimakha, le territoire soninké et la vallée du fleuve Sénégal.

³¹⁰ Cette hypothèse est confirmée par l'évolution des terminologies usitées : auparavant, le terme « noir » désignait toute personne de couleur foncée, autrement dit aussi bien un *Halpulaar'en*, qu'un Soninké ou un Wolof, ainsi qu'un *Hartani*. Aujourd'hui, les dénominations sont autres : le terme « noir » fait exclusivement référence aux Négro-mauritaniens et n'englobe pas les *Harâtîn*, rattachés au groupe des Maures (informations : Riccardo Ciavolella).

Khartoum et Nouakchott ne sont pas Johannesburg ou Durban. Ceci étant, on y retrouve certaines séparations raciales qui ont des transcriptions spatiales. A partir de constructions collectives, de discours diffusés largement, les quartiers sont répertoriés selon le registre ethnique, labellisés en quelque sorte. A une identité seraient assignés des espaces, des positions spatiales précises, comme le remarque Eric Denis à Khartoum (2005 : 29) : « l'appartenance religieuse et ethnique est transposée dans la propriété du sol avec des gradients centre-périphéries très nets. L'origine et la date d'arrivée déterminent presque sans exception les positions dans la ville [...]. L'ethnisation extrême des rapports sociaux amène Khartoum à concentrer les contradictions du Soudan dans son ensemble et à les graver dans sa trame foncière ». En Mauritanie on retrouve dans une certaine mesure ces mêmes séparations spatiales établies à partir de propos racistes et subversifs.

« Il y a des mauvais quartiers : le 5^e et le 6^e. C'est de la faute des « captifs » [Harâtîn] et des noirs. Ils jettent tout dans la rue, c'est sale » ou encore « Il y a beaucoup de mouches, de malades, de vols et surtout des noirs...c'est tout noir ! » propos relevés dans la bouche de Biḍân, repris alors même que certains ne s'étaient jamais rendus dans ces quartiers.
Inversement, j'ai pu relever des phrases tout aussi véhémentes de la part de populations Noires sur les Maures :
« Ils ne se lavent jamais. Ils ne sont pas éduqués. Ils ne savent pas conduire. Ils ne savent rien, les Nar, c'est le degré zéro de la civilisation. Ils font leurs besoins dans la rue. C'est pire que des animaux. »

Comme cela a été dit précédemment, la ségrégation semble s'être mise spontanément en place à Nouakchott, après un rejet de plus en plus marqué de l'autre, faisant suite aux événements de 1989³¹¹. Pendant plus de vingt ans, Moktar Ould Daddah a cherché à niveler toutes ces différences, attitude qui a conduit à occulter mais nullement à effacer les problèmes. Et si, à sa suite, le président Taya avait beau jeu de rappeler que « les notions de noir et de blanc ont été introduites en Mauritanie par les Occidentaux et les colonialistes » et que « en Mauritanie, on est d'abord musulman avant d'être noir ou blanc »³¹², les problèmes identitaires ne sauraient être réglés par de simples mots.

L'urbanité de la rupture est donc produite par la ville, mais encore par les discours, notamment politiques qui ont été réappropriés par les acteurs sociaux. Dans les imaginaires collectifs, il existe donc une autre ville, un territoire noir âprement défendu, qui englobe les Médinas, les 5^e et 6^e arrondissements. Peuplés de Négro-africains, ils hébergent encore une

³¹¹ Une enseignante du lycée français de Nouakchott expliquait que les catégorisations identitaires dressées par les parents sont reprises par les élèves :

« Au sein même de nos classes, on ressent les clivages ethniques. Les Négro-mauritaniens, minoritaires, sont effacés devant les Maures qui expriment un sentiment de supériorité. Au moment des élections des délégués, les problèmes éclatent au grand jour : c'est toujours un Maure qui est élu. Les enfants ont une conscience ethnique et politique très marquée pour leur jeune âge ».

³¹² Discours de Maouiyya Ould Taya, in *Le Politicien*, Dakar, 25 avril 1986, (cité par Marchesin, 1992 : 346)

forte proportion d'étrangers (Sénégalais, Maliens, Gambiens), ce qui a pour conséquence de renforcer l'aspect communautariste déjà prégnant. Depuis les années 1990, les propriétaires Maures ont vendu les biens qu'ils possédaient dans ces quartiers, amplifiant encore ce processus³¹³. Pour exprimer cette idée, les habitants de ce quartier vont jusqu'à parler de « ghetto » et encore récemment, les 5^e et 6^e arrondissements étaient dénommés « le petit Soweto ». A notre avis, ce terme de « ghetto »³¹⁴ est trop fort pour évoquer ces quartiers. Pourtant, certaines chansons de musique rap et hip-hop, qui touchent principalement les jeunes négro-africains et *harâtîn*, reprennent ce terme de ghetto, ce qui invite à penser que ce sont les habitants eux-mêmes qui ont tendance à se « ghettoïser ».

Lors d'une interview avec **Papis Kimmy, rappeur mauritanien**, je l'interpelle :

- « Tu commences l'une de tes chansons par « Médina R, stand up, Bloc A, avec moi... ». Ca représente quoi ces quartiers pour toi ? »

Il répond « Nous, les rappeurs, on vient tous de la périphérie. On vient des médinas, là bas, c'est le ghetto. (...) Les ghettos de noirs, c'est Médina R, Médina 3 et Socim. Les ghettos vraiment pourris, c'est le 5^e et le 6^e. Mais, pas le quartier de Basra car là c'est un ghetto de luxe de noirs. Le 6^e, c'est le rendez-vous des « mafiosos ». Tu trouves tout ce que tu veux : alcool, drogue, femme. C'est le désespoir qui pousse les jeunes à faire n'importe quoi. Les jeunes sont tendus, révoltés. On est tous persuadé que ça va péter ».

A l'instar des rappeurs noirs-américains qui évoquent le Bronx ou encore des Français qui s'identifient au 93 (département de la Seine Saint-Denis), les rappeurs mauritaniens territorialisent leur identité en mentionnant les noms de quartier. En usant des termes « faubourgs, périphéries, ghettos », ils ont intégré les terminologies rendant compte de la ségrégation et reprennent les principes d'ethnicisation. Quoique géographiquement au centre de l'agglomération, ces quartiers sont étiquetés comme « périphériques ». Selon les grilles de lecture des jeunes négro-africains et *harâtîn*, les médinas seraient en marge du centre économique, social, politique et culturel dominé par les populations maures, dont le quartier Tevragh-Zeina serait l'incarnation.

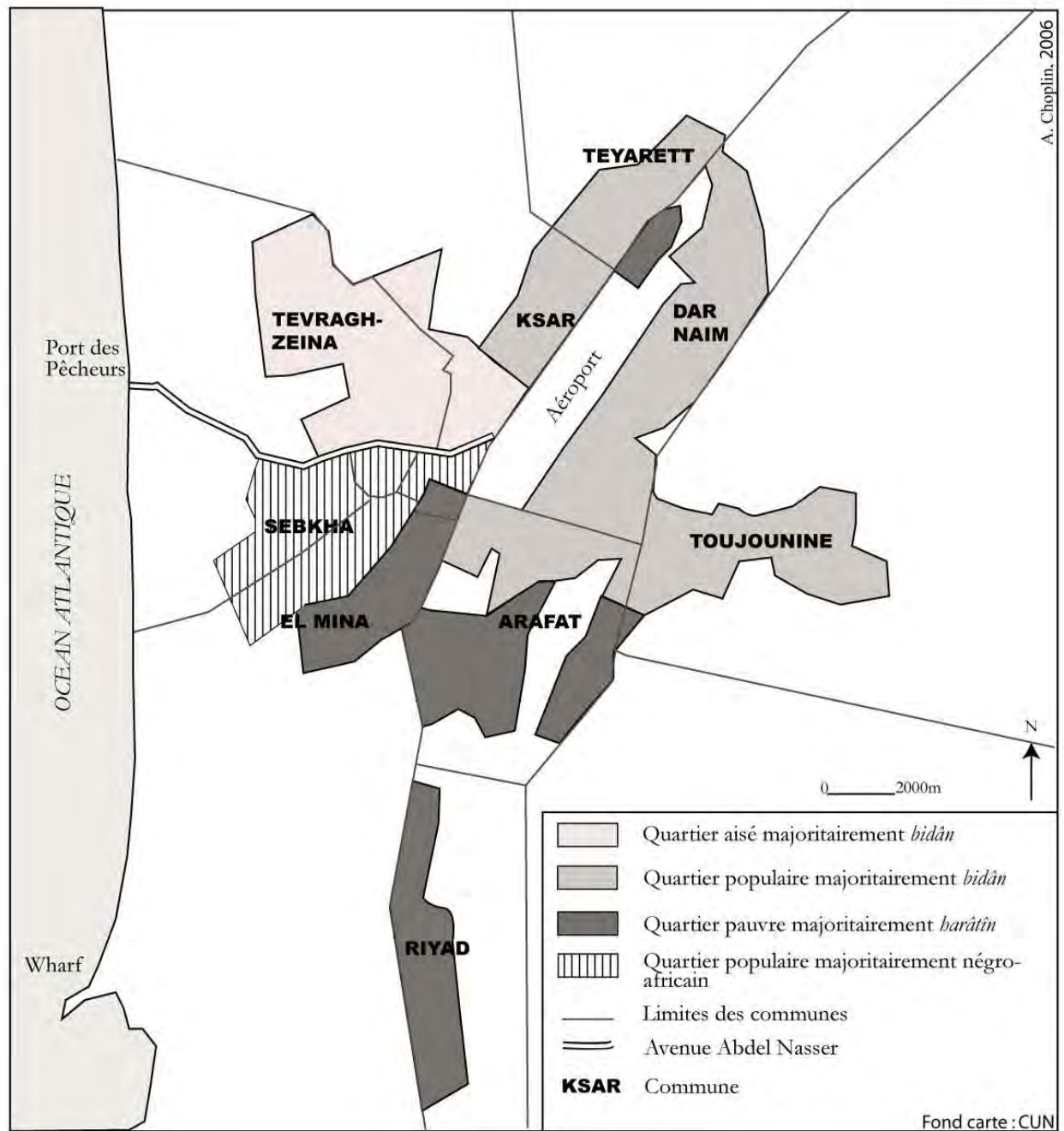
A travers ces propos, on comprend combien le quartier s'impose comme un territoire de l'appartenance : en ville, à une identité correspond un espace délimité, et par extension une tenue vestimentaire, un style de vie et certaines revendications. Les rappeurs récupèrent le

³¹³ Un journaliste *halpulaar'en* voulant nous expliquer le phénomène de ségrégation nous raconta toutes les difficultés qu'il avait eues à trouver un quartier de résidence : « je recherchais l'anonymat et refusait un quartier exclusivement maure comme Tevragh-Zeina. Ma femme ne voulait pas aller à Socogim PS, ni dans les 5^e et 6^e car ce sont des quartiers entièrement pulaar. Elle voulait échapper aux ragots. On a finalement choisi un quartier mixte, avec des étrangers (Sénégalais, Ivoiriens, Européens) : Socogim Plage ». Chaque quartier semble désormais avoir une étiquette, à laquelle est associée une couleur de peau.

³¹⁴ Pour Hervé Vieillard-Baron (2001 : 124), le ghetto repose sur cinq principes : « le resserrement géographique, la contrainte, l'homogénéité ethnique et culturelle, la hiérarchie socio-économique interne et le discrédit des habitants ».

réfèrent « ghetto », étranger à la culture mauritanienne, et le mouvement hip-hop, afin de justifier leur marginalisation spatiale et sociale, ainsi que leur repli parfois volontaire. A travers ce réfèrent spatial, les jeunes se démarquent des autres groupes, renforcent le processus de différenciation qu'ils entretiennent bien souvent. Les ruptures sont marquées car il y a finalement peu de liens autres qu'économiques entre ces quartiers qualifiés de ghettos par le jeune rappeur et les autres quartiers à dominante *Biḍân* qui s'élèvent au-delà de l'avenue Abdel Nasser. Cet axe, précédemment évoqué, ne se contente pas de marquer la différence entre les beaux quartiers et les quartiers populaires, mais matérialise une véritable frontière sociale, culturelle et ethnique en plein cœur de Nouakchott. Il scinde la ville en deux entités : au sud de l'avenue, les quartiers populaires, majoritairement peuplés par les Négro-africains puis par les *Harâṭîn* ; au nord, les quartiers aisés à dominante maure. La frontière n'est pas seulement physique, elle est avant tout une construction collective et idéologique qui conforte les divisions sociales. En reconstruisant les discours, c'est un processus d'auto-exclusion, justifiée, qui se met en place comme en témoignent les propos du jeune rappeur. En conclusion, chacun semble vivre dans son territoire hermétique aux autres et cherche à le protéger : l'intrusion d'étrangers dans ces quartiers porteurs de l'identité est perçue comme « une offense territoriale » (Goffman, 1990 : 62), en ce sens où un individu empiète sur une réserve revendiquée par et pour l'autre.

Carte 37 : Quartiers et ethnicité à Nouakchott.



Dans la mesure où nous ne disposons d'aucunes sources quantitatives, la carte n'a pu être élaborée qu'à partir de constats personnels. Cette carte représente non pas la réalité mais une certaine réalité, fort changeante. Les limites ne sont pas fixes entre les quartiers, mais bien négociées en permanence par les acteurs sociaux.

Ces deux villes produisent de l'exclusion et des espaces de relégation. La ville n'est plus pensée comme un bien commun, mais comme une somme de quartiers territorialisés et labellisés, aux frontières intériorisées. Les savoirs géographiques et culturels, distincts au départ, ont été mis en coprésence, puis se sont vus réintégrés et repensés à l'aune de la

question identitaire, s'inspirant fortement les grilles de lecture politiques. En ville, la différence est plus exacerbée parce que politisée. En effet, ce n'est pas tant la diversité qui est source de conflits mais la façon dont celle-ci est mobilisée, manipulée, instrumentalisée. Parce qu'ils ont reproduit ces schémas de pensée, ce sont désormais les acteurs sociaux qui voient leur ville d'une façon essentialiste, selon la dichotomie noirs/blancs. « Cette rhétorique identitaire spatiale », comme l'appelle Michel Lussault (Lévy, Lussault (dir.), 2003 : 480) justifie le repli communautaire, la ségrégation ethnique, le rejet de l'autre et le refus de partager un même espace. Chaque groupe, qu'il soit blanc ou noir, évolue dans un espace qu'il a territorialisé et se voit comme partie prenante de la ville. Dès lors, cette dernière se meut en un espace conflictuel, un lieu d'affrontement où se renouvelle la différence, que celle-ci recoupe une certaine réalité ou relève de la sphère idéale³¹⁵. Chaque groupe définit une identité péjorative de l'autre pour valoriser la sienne. Notons que les recours à l'appartenance ethnique, à la religion, au quartier, sont multiples et multiformes. Ces identités doivent nécessairement être appréhendées dans leur pluralité et complexité car elles sont à « géométrie variable », mouvantes, complémentaires, interchangeable et mobilisées pour certaines occasions. Elles ne sont aucunement décontextualisées ou délocalisées, pas plus que statiques parce que le choix identitaire est en constante inflation (Di Méo, 2005 : 349).

La ségrégation qui découle de ces affrontements identitaires est fortement affiliée aux encadrements des deux systèmes politiques : le système mauritanien a exacerbé les tensions ethniques tandis que le système soudanais les a utilisés dans la configuration même de la ville. Aussi, la ségrégation ne revêt-elle pas les mêmes visages à Khartoum et à Nouakchott. Dans la mesure où elle a fait partie des instruments politiques au Soudan, elle est beaucoup plus marquée. Les individus vivent dans le même espace mais ne se connaissent pas. Les territoires se limitent généralement au quartier. En Mauritanie, la ségrégation caractérise également les paysages de la capitale mais les passerelles sont plus nombreuses entre les quartiers. Il n'est de frontières infranchissables et les territoires des habitants sont généralement constitués de plusieurs quartiers, pas forcément contigus.

Le conflit renferme une forte dimension heuristique dans la mesure où il permet de « pénétrer » une société, de relever la structure et les normes, de mettre en évidence les stratégies et logiques d'acteurs (Olivier de Sardan, 2001 : 177). En nous focalisant sur cette entrée, nous avons pu voir la multiplicité des appartenances et des comportements. La ville ne

³¹⁵ Ce constat ne vaut pas seulement pour les villes de Khartoum et Nouakchott. Il aurait tout aussi bien pu être établi à propos des banlieues françaises qui se sont embrasées à l'automne 2005.

peut être un espace pacifique et le conflit n'est pas forcément nuisible, comme l'a démontré Georg Simmel (1995) qui le percevait comme un « principe organisateur de la société, combinant opposition et intégration, distance et proximité ». Dans ce cadre, les exemples mauritanien et soudanais ne peuvent que laisser dubitatifs sur l'existence de possibles lieux d'échanges. Pourtant, ne voir la ville que sous l'angle des tensions, inhérentes à l'existence même de cet espace, reviendrait à reproduire les discours populistes et culturalistes sur les conflits civilisationnels. Nous postulons que la ville secrète d'autres dynamiques, notamment de rencontres.

CHAPITRE X. De la coprésence à l'échange social : quelle urbanité de la rencontre possible ?

La proximité et la coprésence propres à la ville produisent du conflit et de la rupture. Pour autant, la concurrence pour les territoires évoquée précédemment et qui est à l'origine de fragmentations n'empêche pas les complémentarités, les superpositions, les négociations, bref, la mise en place d'une urbanité de la rencontre. Evoquer les dynamiques de rencontre susceptibles de prendre place en ville ne consiste pas à mettre au jour ce qui relèverait d'une identité arabe ou d'une identité africaine ; démarche qui reviendrait à dresser des grilles de lecture culturalistes. Il est d'ailleurs tout bonnement impossible de parler d'identité africaine tant cet adjectif est englobant et recouvre des réalités multiples. Plus pertinent serait de voir comment les deux, voire de multiples influences culturelles se superposent puis se confondent pour créer une urbanité autre, qui prendrait place au-delà des ruptures spatiales et autres marques de repli communautaire. Ainsi, dans ces villes, quand A rencontre B, l'équation n'est pas égale à $A+B$ mais bien à C. Nouakchott n'est pas une ville nomade à laquelle se seraient juxtaposés quelques sédentaires noirs. Khartoum n'est pas la seule ville des descendants du Mahdi obligés de vivre avec des Sudistes relégués en périphérie. La situation est bien plus complexe et la ville est autre car dans cette rencontre d'entités distinctes, A et B sont eux-mêmes repensés, se reconfigurent, souvent l'un par rapport à l'autre. Mis conjointement, obligés de se côtoyer et de cohabiter, ils produisent quelque chose de nouveau : un C, et c'est justement ce C, cette urbanité résultant de la rencontre, qu'il s'avère fort intéressant à analyser. Les nouveaux habitants arrivent avec des schèmes personnels (référents ruraux, référents étrangers...) qu'ils vont tous transposer en ville et revisiter dans l'altérité.

Par ailleurs, ruptures et échanges ne sont pas contradictoires. Bien au contraire, ces deux dynamiques sont des éléments inhérents à la ville, quand bien même les rapports sont déséquilibrés entre les groupes sociaux. En fonction de l'importance de la rupture et de la ségrégation précédemment évoquées, des représentations collectives et pratiques spatiales, de la mobilisation des registres identitaires et de l'ethnicité, la dynamique de rencontre est plus ou moins accentuée. La mainmise des instances politiques sur la ville conditionne également cette dynamique et les rapports de force entre les groupes. Tous ces éléments déterminent des gradients de rencontre qui peuvent aller du côtoiement à l'évitement, de l'acculturation

lorsqu'une culture domine une autre au point de l'affecter, voire de l'effacer, à la mixité lorsque toutes les influences, non déterminées préalablement, se confondent.

Pour savoir quels types de rencontres offrent les villes de Nouakchott et Khartoum, les différents lieux de sociabilité seront recensés. Est-il des lieux susceptibles d'être fréquentés par tous ? Des lieux unificateurs capables de créer du lien social émergent-ils en dépit de la sociabilité officielle, choisie et imposée par le pouvoir ? Si certains lieux communs aux deux villes peuvent être listés, des différences notoires subsistent entre Nouakchott et Khartoum, ce qui oblige à les prendre séparément. A Nouakchott, on se demandera si, en dépit du déséquilibre de forces entre les différents groupes ethniques, un certain échange n'est pas en train de prendre forme. N'en va-t-il pas différemment au Soudan où la culture dominante arabe paraît oppressante pour les individus non arabo-musulmans. Quelles dynamiques sont alors susceptibles de se déployer dans la capitale soudanaise dans le cadre du processus de paix ?

10.1 Lieux de sociabilité : côtoiement, évitement ou échanges ?

Marchés, souks, commerces, places et jardins ou encore rues, avenues, boulevards... Il est des lieux communs dans lesquels s'inscrit et s'exprime la nouvelle société urbaine politisée. Si nous avons jusqu'à maintenant surtout évoqué l'espace public abstrait, dans sa conception habermassienne d'espace du débat, il convient désormais de se pencher sur l'espace public concret qui donne à voir une société en mutation et nous renseigne, à travers les pratiques spatiales sur l'urbanité et la mise en place de nouvelles sociabilités. Ces lieux « se veulent (ou on les veut) identitaires, relationnels et historiques » (Augé, 1992 : 69) et se posent en « géosymboles »³¹⁶, pour reprendre la terminologie de Joël Bonnemaïson (1981), en ce sens où ils balisent le territoire et le chargent de signification, car l'homme inscrit dans l'espace ses valeurs et références.

Un espace devient lieu lorsqu'il est porteur d'une identité ou de pratiques identifiées et identifiables. Reste à déterminer quels sont ces points névralgiques et lieux de rencontre privilégiés en ville et comment ils s'articulent et se hiérarchisent. Comment ces lieux de sociabilité, qu'ils soient dits traditionnels (mosquées, marchés, places...) ou bien nouveaux

³¹⁶ « Un géosymbole peut se définir comme un lieu, un itinéraire, une étendue qui, pour des raisons religieuses, culturelles ou politiques, prend aux yeux de certains peuples et groupes ethniques, une dimension symbolique qui les conforte dans leur identité » (Bonnemaïson, 1981 : 253).

(bars, restaurants...) influencent-ils les pratiques spatiales et réciproquement, comment les pratiques urbaines confèrent de nouvelles fonctions à ces lieux de sociabilité ? Dans un contexte de villes marquées par le conflit, une question essentielle se pose : ces différents lieux fréquentés sont-ils des seuls lieux de coprésence, autrement dit des endroits localisés où se côtoient des individus ou bien de véritables lieux où des échanges de nature sociale, c'est-à-dire autres que marchands, peuvent prendre place, voire s'enraciner ?³¹⁷

Les réponses que nous allons tenter d'apporter seront bien évidemment lacunaires, dans la mesure où retracer les pratiques spatiales de quelques-uns de nos interlocuteurs ne rend compte que d'une infime partie des combinaisons possibles. Ce faisant, cette attention portée aux lieux de sociabilité et aux espaces publics – aussi peu nombreux soient-ils – devrait permettre de mieux saisir cette urbanité protéiforme et rendre compte des nouveaux rapports sociaux qui se tissent en ville.

10.1.1 Absence d'espace public et lieux de sociabilité traditionnels

Porteur de sociabilité, l'espace public revêt une double dimension contradictoire : il est à la fois le lieu où le pouvoir se met en scène et exerce sa souveraineté et l'espace dans lequel le citoyen est invité à s'exprimer et à faire part de son mécontentement. Les pouvoirs font donc montre d'une méfiance sourde envers ces espaces publics, au point parfois de les faire disparaître ou de les confiner à leurs seules fonctions circulatoires, le but étant de limiter la sociabilité urbaine. La récurrence de lieux de sociabilité est donc fortement liée au climat social et politique qui règne en ville. Les situations de crises ouvertes ou larvées qui sont celles du Soudan et de la Mauritanie, perturbent considérablement la mise en place de ces lieux de sociabilité. Dans ces contextes, les espaces publics sont rares à Nouakchott et à Khartoum, et certains d'entre eux, dits publics, sont en réalité privés. En effet, tous les jardins de Khartoum sont payants et quand bien même la somme reste modique, elle n'en est pas moins dissuasive. Seules les berges du Nil demeurent libres d'accès d'où l'afflux incessant de badauds y qui organisent souvent des pique-niques. Les autres lieux de sociabilité sont des clubs privés, héritages de la colonisation anglaise. Pour être accepté dans un club (*nadi*), souvent corporatiste, et obtenir une carte de membre à vie, le client potentiel doit passer

³¹⁷ Ces questions reprennent bon nombre d'interrogations qui avaient été soulevées lors du colloque sur « les lieux de sociabilité urbaine en Afrique » organisé par le SEDET (Paris VII) et le CEAN (IEP Bordeaux) les 22-24 juin 2006. (Cf. Publication à paraître).

différents entretiens et être co-opté par deux membres. Les plus prestigieux ont des tarifs annuels forts décourageants et les sélections sont drastiques.

Par manque de lieux publics, les jeunes gens aiment à pique-niquer les vendredis à Tuti Island. Le choix du lieu s'avère primordial et tout est question de distance. Un étudiant disait « *Trouver un lieu, c'est un peu compliqué. On veut s'éloigner de la fac pour être tranquille, mais si on veut que des filles nous accompagnent, il ne faut pas aller trop loin* »³¹⁸.

Les clubs représentent les grands lieux de sociabilité khartoumois (carte 30). L'un des membres du Club International (l'un des plus chers et des plus renommés) donnait des informations quant aux critères de sélection : « *Il ne faut pas être pauvre, mais pas trop riche non plus, sinon ça effraie. Il ne faut pas être trop musulman, pas intégriste islamiste. Il y a une piscine, alors ils ne veulent pas vous entendre vous plaindre dès qu'il y a une femme en maillot de bain. Bref, il faut trouver le juste milieu ; c'est dur d'obtenir une carte à vie* ».

Au final, la privatisation des lieux de sociabilité tendrait à reproduire les clivages socio-économiques : les plus indigents sont « condamnés » à errer le long du Nil, les classes moyennes se rendent dans les parcs et les plus aisés se retrouvent dans les clubs à l'accès très restreint.

Face à la cruelle absence d'espaces publics, les jeunes sont souvent pris au dépourvu et développent des comportements pour le moins surprenants, au point de se rendre à l'université en période de vacances : « *Je viens à l'université, même quand je n'ai pas cours car je ne sais pas où aller. Ici je retrouve mes amis, je vois des filles. C'est le seul endroit où je peux aller, gratuitement, voir des gens* » confiait Sid'Ahmed, 23 ans, qui réside pourtant à Omdourman, soit à plus d'une heure de l'université.

Il est vrai que l'université de Khartoum apparaît comme un havre de paix au milieu de la capitale tumultueuse. Les couples se cachent dans les recoins perdus du grand campus pour s'effleurer la main. « *C'est un des seuls lieux où il n'y pas de police ni de services secrets. Tu peux dire tout ce que tu veux. Personne ne t'arrêtera* »³¹⁹.

A Nouakchott, nous avons découvert quelques espaces, a priori publics, malheureusement désertés ou entourés de grilles. Derrière la communauté urbaine, un jardin d'enfants flambant neuf expose fièrement ses belles balançoires colorées mais est en permanence fermé et désert. Seule la grande palmeraie du 5^e arrondissement aurait pu devenir un véritable espace de rencontre. Ombragé grâce à de hauts palmiers, ce jardin présentait toutes les qualités requises pour devenir un beau cadre de promenade. Malheureusement, cette palmeraie s'est détériorée ces dernières années (ordures, arbres coupés) et est devenue le

³¹⁸ Ces propos ont été notés alors que nous accompagnions l'anthropologue Vincent Battesti. Ce dernier était à Khartoum pour mener des enquêtes sur les usages de l'espace public, dans la continuité de ses travaux sur le Caire (Cf. <http://anthropoasis.free.fr/>)

³¹⁹ S'il est exact que l'université est dépourvue de service d'ordre, il faut néanmoins mettre un bémol à cette affirmation car de nombreux espions s'immiscent dans les groupes et écoutent les conversations. Certains étudiants au verbe facile ont été arrêtés en sortant du campus.

repaire de petits délinquants qui l'ont transformée en l'un des endroits les moins sûrs de la ville.

Par conséquent, dans les deux capitales, les seuls endroits vraiment fréquentés sont les espaces traditionnels du religieux (les mosquées saoudienne et marocaine à Nouakchott, la grande mosquée dans le *souk el-`arabi* de Khartoum et les mosquées confrériques où, en particulier le vendredi, des séances de *dhikr* donnent une ambiance particulière au rassemblement religieux) et les espaces du commerce (marchés et boutiques). Porteur d'une centralité remarquable, les souks correspondent au point de jonction des bus. Le marché Capitale de Nouakchott s'avère incontournable, à l'instar du *souk el-`arabi*, version soudanaise du « Châtelet les Halles » parisien. Au *souk el-`arabi*, on prend conscience d'être au cœur de la ville et plus encore du pays : là convergent non seulement toutes les lignes de bus mais toutes les composantes de la société soudanaise qui font l'expérience de l'altérité.

En journée et en début de soirée, la vie s'articule autour de ces souks, de ces boutiques, points névralgiques et véritables lieux de sociabilité féminine où l'on vient se ravitailler, mais encore échanger et cueillir quelques rumeurs pour alimenter la soirée (Lesourd, 2006). A Nouakchott, il est bien difficile de s'approcher du cœur du « marché 5^e », réputé pour ses tissus aux couleurs chatoyantes... Ici, toutes les ethnies de la ville se rejoignent, ainsi que toutes les classes sociales et tous les âges... La ville et la brousse elles-mêmes s'y rencontrent. Pourtant, la configuration même du « marché 5^e » interpelle le chercheur : le goudron qui vient de Capitale coupe le marché en deux : à droite, on y trouve des tissus wax, à gauche des *malihfât* (voile)... Dit autrement, les Négro-africaines occupent la partie de droite tandis que les Mauresques ont leurs étals à gauche.

Depuis six ans, un autre lieu mérite d'être mentionné : le Centre Commercial de Chinguetti, aussi appelé « Centre des femmes » car fondé par un groupe d'entrepreneuses fort puissantes et influentes (Lesourd, 2006). Ce centre, légèrement excentré au départ, puis intégré dans le tissu urbain au fur et à mesure des extensions, aurait pu être un grand centre rayonnant sur toute l'agglomération s'il n'avait pas été victime de cette réputation élitiste. Pas moins d'une centaine de boutiques s'alignent sur deux étages. Mais, bizarrement, ces boutiques demeurent fermées et le centre quasi-désert. Les milieux populaires ne se retrouvent pas dans ce centre réalisé pour l'élite qui rechigne pourtant à s'y rendre, préférant finalement le marché traditionnel. Notons qu'au Soudan, contrairement à la Mauritanie où les femmes excellent dans le commerce et investissent physiquement les espaces publics que sont les souks (Lesourd, 2006), il est interdit aux femmes de tenir une boutique dans les différents lieux de marché. Aussi, les seules femmes susceptibles de travailler dans les espaces publics sont

étrangères (Éthiopiennes et Érythréennes). De ce fait, les marchés, espaces généralement très féminisés en Afrique, sont ici caractérisés par une forte représentation masculine, quand bien même la présence des femmes est tout à fait légitime dans les espaces de la transaction commerciale³²⁰.

L'espace du souk, pensé comme un lieu d'interactions, n'est pas forcément un espace territorialisé par tous. Il arrive parfois que certaines tribus ou ethnies ne parviennent à s'approprier qu'une partie de celui-ci. Aussi, à ces lieux traditionnels se surimposent de nouveaux lieux de sociabilité.

³²⁰ Au marché central, il n'y a pas de hammam, pas plus que de salons de coiffure... quelques magasins seulement sont susceptibles d'attirer la gent féminine. Ce n'est donc pas un lieu particulièrement féminin. A dire vrai, le lieu le plus féminisé que nous ayons vu est l'université car nombre de jeunes femmes font des études. Ainsi trouve-t-on pas moins de 70% de filles à l'université de Khartoum. Par contre, elles sont ensuite peu nombreuses à occuper des postes à responsabilité. Au Soudan, les femmes ne font pas des études pour travailler mais pour trouver un mari riche et éduqué. « *Je suis à Bac +5. Dans un an, mon père va me marier ou mon frère va m'interdire de travailler. J'étudie pour rien. Je le sais. Parfois, j'aurais préféré ne pas faire d'études et rester dans mon ignorance.* » Khadeja, 22 ans, Université de Khartoum, Faculté de Lettres et des Arts.

PLANCHE 33 : Lieux de sociabilité et points de repères importants à Nouakchott

Carte 38 : Localisation des lieux de sociabilité à Nouakchott

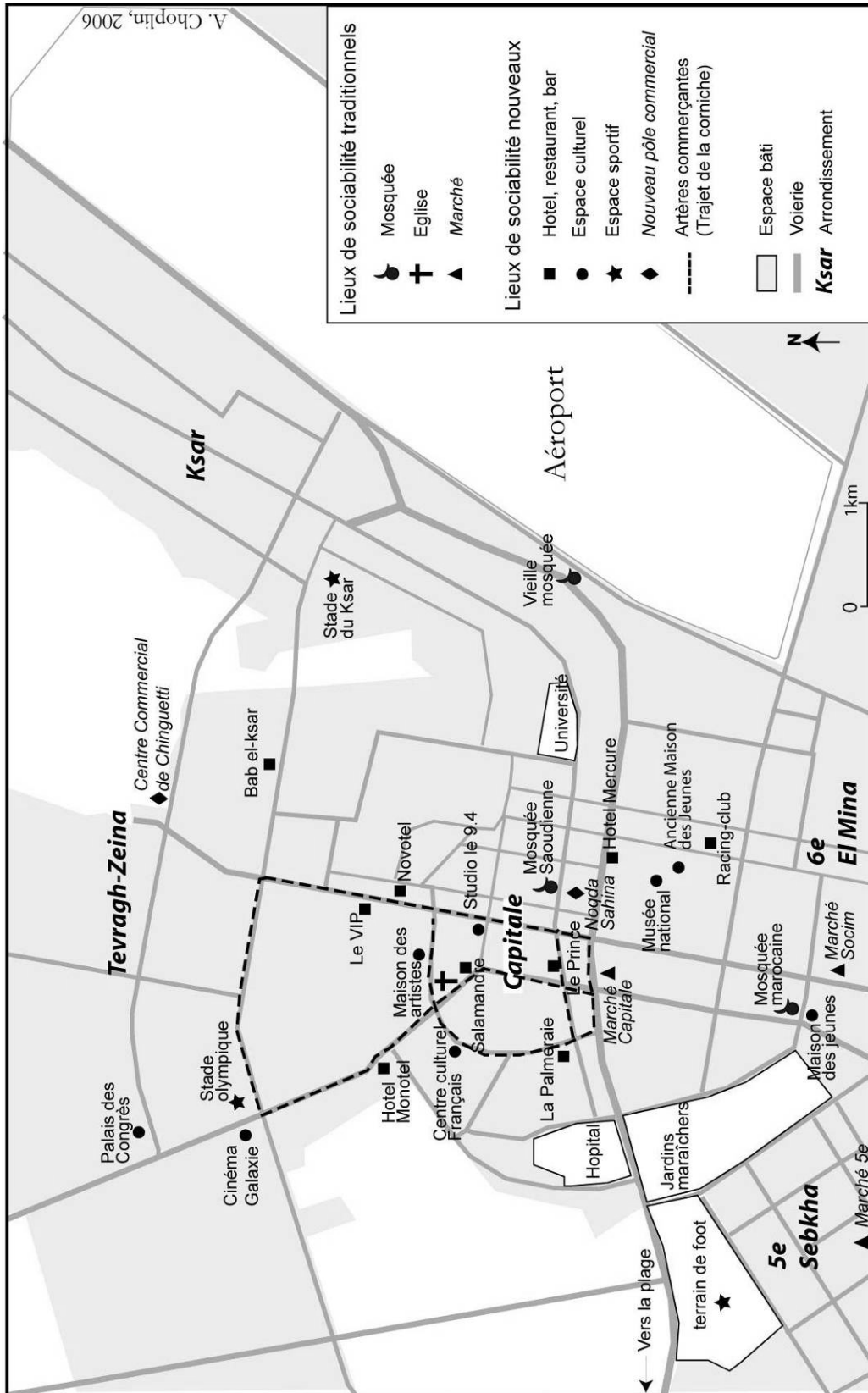


Photo 44 : Les terrains de foot, hauts lieux de rencontre Nouakchottois (terrains militaires à l'entrée du 5e arrondissement)



Clichés : I. Scognamiglio, avril 2006.

Photo 45 : Le port des pêcheurs, « enclave sahélienne »



Photo 46 : Le marché Capitale



Clichés : photo aérienne Groupe Huit, octobre 2004.

Au pied de la mosquée saoudienne, *noqda sahina*, le lieu de vente des téléphones portables, attire des habitants de toutes les parties de la ville, à l'instar du marché central, le marché Capitale.

Photo 47 : *Noqda sahina* (le point chaud)



Photos 48 : Un point de repère important : l'immeuble de la BMCI



PLANCHE 34 : Lieux de sociabilité et points de repères importants à Khartoum

Carte 39 : Localisation des lieux de sociabilité à Khartoum

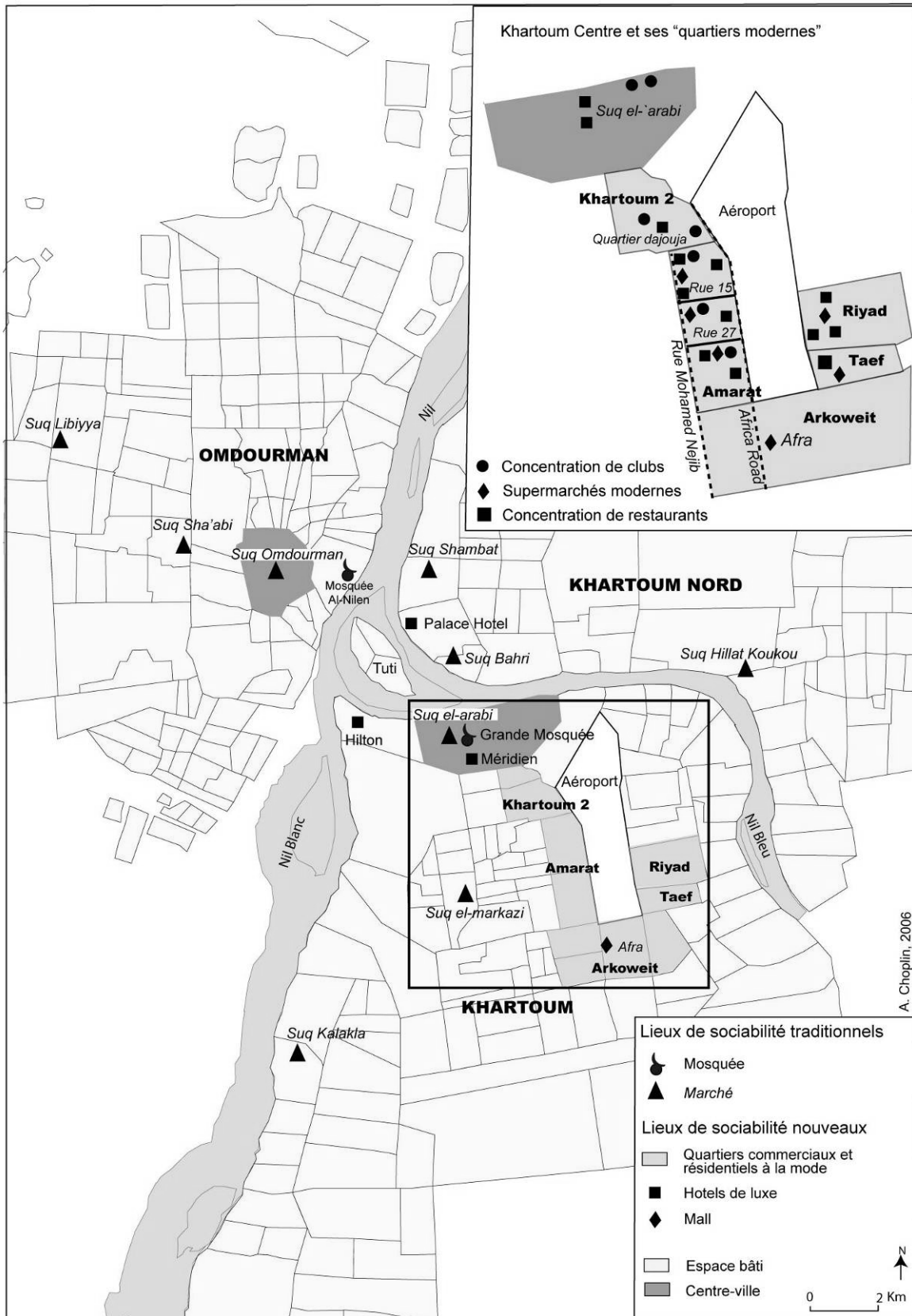


Photo 49 : Le souk el-'arabi



Photo 50 : Les berges du Nil : un lieu de rencontre



Photo 51 : Afra, le Mall



Photo 52 : Le Méridien hôtel, point de repère



Photo 53 : Sadjana : le « Boulevard de l'embauche »



A Sadjana, les journaliers attendent de se faire embaucher. Devant eux, ils mettent des outils qui renseignent sur leurs spécialités (pinceaux et pots pour les peintres, ampoule pour les électriciens, tuyaux pour les plombiers).

Clichés : A. Choplin, août 2005

10.1.2 Les nouveaux lieux qui font rêver

Les espaces dévolus à la culture et au divertissement sont bien rares à Nouakchott et Khartoum, mais il en existe néanmoins quelques-uns qui méritent d'être mentionnés. En effet, ces lieux sont de nouveaux espaces qui font rêver et initient de nouveaux rapports sociaux.

A Nouakchott, la musique et la peinture sont assurément les deux modes d'expression populaire qui connaissent un formidable engouement et sont susceptibles de rallier les aspirations de la jeunesse. En l'espace de cinq ans, la capitale s'est animée, avec ses concerts au bar du « Sans Souci », son Festival de Musique Nomade, ses soirées hip-hop à la Maison des Jeunes du 5^e arrondissement (carte 38). Les groupes se succèdent et improvisent, laissant entendre de timides voix contestataires. Lieu d'expression toléré, cette Maison des Jeunes symbolise une identité urbaine naissante qu'incarnerait la jeunesse. *Harâtin* et Négro-mauritaniens se retrouvent et il est quasiment impossible de les différencier tant ils se ressemblent par leurs tenues vestimentaires, largement influencées par celles des rappeurs noirs américains³²¹. Bien souvent, les chansons sont en wolof, langue qui s'impose comme moyen de communication neutre et transcende les clivages ethniques. Face au vide culturel, les jeunes inventent de nouveaux référents identitaires, qui passent par la globalisation et l'ouverture au monde. Ils choisissent pour cela quelques lieux emblématiques tel le studio d'enregistrement musical « 9.4. » – villa privée de Tevragh-Zeina dédiée à la musique – ou la Maison des artistes – villa de Tevragh-Zeina mise à la disposition des peintres par l'État.

Mais, les opportunités de sortie demeurent minces. La classe huppée se rend au salon de thé « La Palmeraie », lieu considéré comme « sain » car on n'y vend pas d'alcool. Les autres peuvent aller dans les trois bar-restaurants de la ville le « Bab el-Ksar », « la Salamandre » et « le VIP » qui fait également discothèque. Encore faut-il être issu d'une famille suffisamment bien vue, aisée et assise dans la société pour pouvoir se le permettre et assumer ce choix. Se rendre dans l'un de ces lieux qui servent de l'alcool, fréquentés par des Occidentaux et animés par de nombreuses *disquettes* (jeunes femmes qui cherchent à se faire entretenir par des hommes), revient à s'exposer à la critique et aux ragots. Les jeunes hommes des classes moyennes et populaires préfèrent, quant à eux, le stade et le terrain militaire devant le vieux 5^e qui devient le soir et les week-ends d'immenses terrains de foot (photo 44). Depuis peu, les cyber-cafés deviennent de véritables lieux de rencontre, où l'on vient « tchater avec le monde

³²¹ Le rap se présente comme un dénominateur commun pour tous ces jeunes. Il ne faudrait pas pour autant surestimer sa capacité à réunir la jeunesse. La petite amie d'un chanteur expliquait que « *les jeunes écoutent tous la même musique mais c'est pas pour cela qu'ils échangent. Les rappeurs noirs et les rappeurs harâtin se connaissent mais ne travaillent pas ensemble. C'est chacun dans son coin* ».

extérieur », mais encore des « lieux de drague », à l'instar des multiples boutiques. Un dernier lieu est récemment devenu un point de convergence impressionnant : *Noqda Sahina* (littéralement le « point chaud »), haut lieu des boutiques d'achat-vente de téléphone portable. Au pied de la mosquée saoudienne, individus de tous âges, sexes et couleurs de peau se pressent pour admirer les téléphones portables dernier cri et faire du *tieb-tieb* (business).

A Khartoum, il existe également un lieu qui parvient à faire l'unanimité, à cristalliser les désirs de tous : « Afra » (photo 51). Nouveau point de ralliement de toute la ville, ce supermarché turco-soudanais est également surnommé *mall*, du nom donné aux grands centres commerciaux américains, et semble avoir radicalement changé la vie du citoyen Khartoumois. L'inauguration a certainement constitué l'un des temps forts de l'année 2004. Six mois avant l'ouverture, d'immenses publicités annonçaient la venue du nouveau temple de la consommation. La conséquence, prévisible, fut l'arrivée de milliers de personnes le jour de l'ouverture – ce qui conforte les propos des Khartoumois disant qu'il n'y a rien à faire dans la capitale. Cet afflux massif a tourné au drame avec de nombreux blessés et des boutiques endommagées ! Aujourd'hui encore, le mot « Afra » se lit sur toutes les lèvres, des riches qui le fréquentent aux plus indigents qui rêvent de le visiter. Bien évidemment, peu de gens peuvent se permettre d'y faire leurs courses – il s'agit surtout de boutiques de marques européennes –, mais ils sont nombreux à venir y flâner, à découvrir le premier supermarché de la ville où, assurément, ils n'achèteront qu'une bouteille de soda. Mais, Afra est surtout un lieu ouvert le soir, ce qui permet à la jeune élite de s'y donner rendez-vous pour boire un jus de fruits ou manger un hamburger. A l'étage, elle peut même jouer au bowling ou découvrir des films américains récents³²². Au final, le *mall* est devenu un des seuls lieux possibles de rencontre entre les deux sexes³²³.

Dans ce contexte de sociabilité restreinte dans le temps et dans l'espace, Afra se présente comme une bouffée d'air pour ces jeunes gens victimes de codes sociaux oppressants et dont les esprits sont encore endeuillés par la guerre. Ce *mall* est un espace vécu par une minorité mais, plus encore, il est un espace rêvé pour la majeure partie de la population qui regarde avec envie les catalogues publicitaires. A Afra, on vend des biens de consommation,

³²² Les cinémas populaires en plein air sont de grands lieux de sociabilité à Khartoum. Ils ne diffusent que des films indiens. Afra est donc considéré comme un nouveau cinéma ultra-moderne. A Nouakchott, le dernier cinéma, le Galaxie, destiné à une clientèle chic vient de fermer ses portes. Aussi, des projections s'improvisent chez l'habitant dans les quartiers populaires. Moyennant rémunération au propriétaire des lieux, on y voit matchs de foot ou films de Kung-Fu.

³²³ Depuis la mise en place de la *shari'a* en 1983, il est en effet très mal vu que des filles rejoignent des garçons, aussi visible soit l'endroit. Elles sont souvent contraintes de rentrer très tôt, et ce quelque soit d'ailleurs la religion : « Si je rentre après 20 h, mon père me met à la porte », Lydia (23 ans, chrétienne).

mais plus encore du rêve. Traduction urbaine de la mondialisation, symbole de la « surmodernité », à l'image des échangeurs, voies rapides, aéroports ou chaînes hôtelières internationales, ce centre commercial serait l'un de ces non-lieux que Marc Augé (1992) a répertoriés ; un non-lieu dans la mesure où il ne peut se définir « ni comme identitaire, ni comme relationnel, ni comme historique » (1992 : 100). Or, Afra n'a beau être qu'un vulgaire *mall*, il n'en est pas moins porteur d'une identité, créateur de lien social et fédérateur des représentations. Il incarne un « *way of life* » auquel tout citoyen khartoumois aspire. Lieu pratiqué ou simplement rêvé, il unifie la société en ayant étendu son emprise matérielle et immatérielle sur les Khartoumois. Rien de tel n'est encore apparu à Nouakchott. Le seul espace que les gens se plaisent à fréquenter demeure la plage. Ils sont désormais nombreux à s'y rendre durant le week-end où un ballet incessant de voitures conduit jeunes et familles à profiter de l'alizé. Sur le « front de mer », un circuit de moto-cross a même été construit. Cet engouement pour la plage se présente véritablement comme une nouvelle pratique sociale dans la mesure où, récemment encore, les Maures tournaient le dos à la mer. Même si les aménagements sur le front de mer demeurent encore très limités, les mentalités ont changé et les enfants apprennent à nager.

En résumé, l'émergence de nouveaux espaces publics marchands et ludiques, tels que le centre commercial d'Afra, serait liée à l'absence et à la privatisation de l'espace public. Les espaces publics dits traditionnels, tels que les souks, ne sont plus les seuls à porter l'urbanité ; il faut encore compter avec les espaces (ré)inventés que sont les restaurants et les cafés qui, au Soudan, se multiplient dans les quartiers aisés résidentiels et désormais commerciaux à la mode de Amarat, Riyad, Khartoum 2 (Bartoli, 2006). Ces lieux sont principalement fréquentés par les Occidentaux et par l'élite locale qui les considèrent comme une échappatoire.

10.1.3 Comprendre la rue pour mieux voir la ville

Face au déficit d'espaces publics dans les deux villes étudiées, les habitants sont invités à imaginer d'autres lieux de sociabilité. La rue est dans ce registre fortement sollicitée. La rue, l'artère, la voie de communication. Il ne s'agit pas ici d'envisager la rue au sens de « voirie » et de comptabiliser les « *goudroun* » (goudron, terme par lequel on désigne les axes bitumés) de Nouakchott et de Khartoum, mais bien en tant qu'objet géographique dans la mesure où elle est un produit de la ville en même temps qu'elle produit de la ville. Forme

élémentaire, elle est la condition *sine qua non* de l'urbain (Brody, 2005 : 11). Elle conjugue le privé et le public, et en cela révèle la multiplicité de l'appropriation. C'est donc dans son aspect immatériel, dans ce qu'elle renferme comme pratiques, et non dans ses seules formes, que nous souhaitons l'appréhender.

A l'évocation de la ville africaine, il est fréquent de faire mention de la rue. Comme ailleurs, elle est espace public et lieu de l'interaction. Espace déambulatoire, elle est essentielle pour les pratiques et déplacements urbains. Et c'est peu de le faire remarquer puisque le citoyen est bien souvent piéton. Mais, ici plus qu'ailleurs, la rue s'affirme bien souvent comme un prolongement de la sphère domestique, au point que certaines fois, il est bien malaisé de savoir où commence et s'arrête cette dernière. Des femmes qui cuisinent devant chez elles, des enfants qui dansent dans la rue, des hommes assis sur des tabourets qui discutent ou jouent aux cartes... la rue apparaît comme une annexe de la maison. Encore faut-il apporter des précisions à cette vision quelque peu « exotisée » de la rue africaine. Tout le monde ne s'approprie pas la rue et quand appropriation il y a, celle-ci peut revêtir divers degrés et intensités. L'image dite traditionnelle de la famille africaine qui vit devant sa concession ne se retrouve pas dans les quartiers aisés marqués par le repli. Qu'est-ce à dire si ce n'est que l'usage de la rue dépend pour une bonne partie des conditions socio-économiques des riverains ? Dans les quartiers populaires surdensifiés, s'approprier la rue revient à gagner de l'espace et élargir son espace de vie.

Au Soudan, les habitants utilisent la rue comme un « café en plein air ». L'absence de café, institution pourtant emblématique de la ville arabe, est certainement à l'origine de cette pratique qui consiste à boire son thé ou son café sur les trottoirs, à aller voir « *es-sit ech-chay* », les « dames au thé » (généralement Éthiopiennes et Érythréennes), qui installent des mini-comptoirs d'appoint sous les arbres. Sur de petits tabourets en fer et colorés, appelés *bumber*, les minutes s'écoulent dans les odeurs de clou de girofle et gingembre qui parfument le café mais encore la rue. Cette dernière est encore appropriée la nuit, lorsque les gens y sortent leurs lits pour y dormir. Déjà, les modes d'appropriation de la rue divergent selon les origines ethniques. Alors que les Nordistes ont tendance à rester dans l'espace clos du *hawsh*, les Éthiopiens préparent le café et fument le narguilé devant chez eux. Les Sudistes, peu visibles dans la journée, se regroupent dans les ruelles à la nuit tombée, pour discuter et parfois même boire de l'*araqi* (alcool de dattes). La rue offre des sociabilités différenciées suivant les heures de la journée : les déplacés territorialisent cet espace comme si ce droit ne leur était octroyé qu'avec la pénombre venue et essaient, durant quelques heures, d'échapper à l'imposition hégémonique d'un modèle de ville.

A Nouakchott, les moindres recoins de rues et « trottoirs » sont investis. Femmes allongées devant une boutique, au beau milieu du passage, qui préparent le thé et discutent inlassablement ; hommes installés à même le sable qui jouent aux dames ; petits commerces et ateliers divers – cordonniers, vendeurs de cartes téléphoniques – montés à l’ombre d’un arbre d’une grande avenue. Voici quelques unes des scènes insolites nouakchottoises qui en disent long sur les lieux de sociabilité improvisés sur les axes de passage. D’ailleurs, s’il est un lieu de sociabilité nouakchottoise par excellence, c’est bien l’arbre ou plutôt l’ombre que renvoient les rares arbres de la capitale³²⁴.

Finalement, c’est surtout dans les 5^e et 6^e arrondissements, les quartiers dits « africains », que l’on observe un usage particulièrement intensif de la rue. Espace public et de circulation dans un premier temps, la rue est progressivement semi-privatisée par les familles, devenant une extension linéaire de la cour qui est investie pour discuter, manger et écouter de la musique, célébrer des moments importants (baptêmes, mariages, deuils). Il n’en va pas tout à fait de même dans les quartiers maures. Ici, le calme règne : les familles se contentent de sortir la natte dans la rue pour y faire le thé et inviter les voisins à partager quelques instants. La rue demeure un espace relativement masculin, comme dans les vieux ksour sahariens. Ce rôle dévolu à la rue peut néanmoins changer suivant la période : lors des campagnes électorales, les tentes (*khayma*) sont érigées devant les maisons et deviennent de véritables lieux de sociabilité éphémères.

Dans les quartiers plus centraux, la rue se meut encore en lieu de rencontre le soir, comblant le déficit d’espace public : des heures durant, les jeunes gens circulent en voiture. Sur les grands axes rebaptisés « corniche », les snacks s’alignent et facilitent cette sociabilité motorisée en pratiquant la vente à emporter – le client est directement servi dans son véhicule. Le boulevard du Général De Gaulle s’apparente à un grand « paseo » : l’espace déambulatoire est devenu un lieu de rencontre, pour ne pas dire de drague³²⁵. Il est en outre un espace d’ostentation car c’est là qu’on vient montrer sa voiture et plus généralement se montrer. Par manque d’espaces de sociabilité, les jeunes gens s’inventent donc des lieux de sociabilité en mouvement.

La rue est bien souvent un espace réservé au commerce, mais à Khartoum et Nouakchott, il existe des rues où ce sont les individus qui se vendent, au point de transformer

³²⁴ Abdel Wedoud Ould Cheikh (2006 : 147) évoque à ce titre le prosopis qui ornait les devants de la Poste, arbre majestueux transformé en « arbre à palabre » par des retraités *Halpulaar'en*. L’auteur rappelle que cet arbre a fait l’objet d’un « acharnement destructeur » puisqu’il a été sectionné à plusieurs reprises par les autorités méfiantes.

³²⁵ En *hassâniyya*, la racine *seder* signifie à la fois circuler au sens propre et trouver des filles au sens figuré.

certaines artères en véritables « boulevards de l'embauche ». Ainsi, à Khartoum, le quartier appelé Sadjana est un lieu réservé aux journaliers en quête de menus travaux. Assis, avec à la main une truelle, une ampoule, un tuyau, des pinces... ils sont maçons, électriciens, plombiers ou peintres et attendent qu'un employeur vienne les embaucher pour la journée. A Nouakchott, pareille scène s'observe sur le terre-plein central de l'avenue située devant le marché Capitale. Une place est également réservée aux femmes devant l'église. Là, elles interpellent les chauffeurs de voitures en espérant que l'un d'entre eux les emploiera pour effectuer ménage, teinture, repassage.

A la fin de cette démonstration, le tableau dressé s'avère peu attrayant : peu d'espaces publics qui incitent à la rencontre, des individus essentiellement confinés dans leurs quartiers. On serait presque tenté de mettre en garde l'individu qui projette d'aller visiter ou s'installer à Nouakchott ou Khartoum. « *On s'y ennue terriblement* » se plaignent les expatriés occidentaux rencontrés ; propos que nous ne partageons pas mais dont on peut comprendre l'origine³²⁶. Il est aisé de saisir leur désarroi face à ces villes qu'ils voient dépourvues d'intérêts... d'urbanité au final. Ils s'attendaient à trouver des bars dansants et des café-concerts comme à Dakar ou bien des « maquis » comme à Bamako, peut-être encore de grandes places où l'on fume le narguilé comme au Caire... Rien de tout cela tant il est vrai que s'approprier, user et jouir des lieux de vie extérieurs n'est pas la donne essentielle des habitants. Preuve en seraient les loisirs des citadins, relativement proches de ceux des ruraux. Les principales activités de loisirs se limitent bien souvent aux visites familiales et amicales, et diffèrent peu, au final, de celles de brousse. La sociabilité demeure fortement liée au cercle privé et dans des lieux fermés. La vie sociale est intérieure et intériorisée. A Nouakchott, on peut même se demander si les individus ressentent le besoin de fréquenter des espaces publics. Rien n'est moins sûr car les Maures ont tendance à se retrouver les uns chez les autres, à circuler de maisons en maisons comme ils le faisaient autrefois de tentes en tentes dans les campements. Cette sociabilité domestique, héritée très certainement des ksour sahariens, expliquerait également la tenue de « salons » dans la haute société nouakchotaise (Lesourd, 2006). Les Négro-africains se retrouvent quant à eux dans les cours ou dans les rues faisant face à la concession. La rue devient alors un espace polyfonctionnel à temporalités multiples et aux appropriations nullement exclusives. Dans les deux cas, les individus se

³²⁶ Les expatriés ne sont pas les seuls à se plaindre. Un jeune soudanais m'interrogeait « *Comment tu peux aimer cette ville ? Elle est nulle. J'ai honte quand j'imagine des étrangers qui la visitent. Il n'y a rien à faire ici. S'ennuyer, y a que ça à faire* ».

contentent bien souvent de pratiquer la ville en fonction de leurs besoins et non de leurs envies. Bref, elle est source de revenus ou encore espace refuge, mais nullement appréhendée comme une source de plaisir dont on pourrait exploiter les richesses. A certains égards, la ville conserve un aspect purement fonctionnel, espace de vie aux contraintes nombreuses, et vue sous cet angle, on peut dire que, à Khartoum et Nouakchott, on ne vit pas la ville, on vit en ville, ce qui est fort différent. La ville d'ailleurs ne serait pas obligée de fournir des espaces publics puisque les individus semblent davantage attachés aux réseaux qu'aux lieux de sociabilité. Mais, en dépit des fragmentations et segmentations, la ville est porteuse d'un système symbolique identitaire imprimé dans ces rares lieux et réseaux. Il est des lieux pratiqués par tous ou virtuellement fréquentés qui cristallisent les aspirations et finalement offrent des points d'intersections ponctuels entre les différents groupes. Des échanges, non seulement mercantiles mais sociaux prennent place en ces lieux.

10.2 Nouakchott : entre nomadisme et influences subsahariennes

S'intéresser à la fabrique urbaine et aux dynamiques de rencontres à Nouakchott invite à réfléchir sur les échanges possibles entre les différentes populations, et principalement entre les populations maures et négro-africaines (soninké, peules et *Halpulaar'en*) et à se demander dans quelle mesure la culture maure domine réellement la ville. Nous avons vu précédemment que les discours hégémoniques n'ont de cesse d'entretenir l'idée d'une hégémonie culturelle bédouine puisque cela participe d'un vaste projet politique d'arabisation de la capitale (chap. 5.2.1). Dans ces quelques lignes, l'idée est de dépasser ces discours pour voir ce qu'il en est réellement du point de vue des habitants. Cette domination est-elle avérée ou bien relève-t-elle de la mythification ? Peut-on définir une urbanité propre aux nomades et par extension, une morphologie caractéristique d'une ville de bédouins récemment sédentarisés ? Rien n'est moins sûr sachant que la Mauritanie s'est affirmée à la fois comme une terre d'immigration et un lieu de transit, et même de départ depuis quelques mois, pour les subsahariens, qui sont nombreux à s'installer à Nouakchott et à y transposer leur mode d'habiter et vivre la ville.

10.2.1 Urbanité nomade : la survivance du nomadisme, mythe folklorisé ou réalité amplifiée ?

Au visiteur, Nouakchott offre le visage d'une ville en chantier, véritable puzzle de quartiers juxtaposés sans grands liens les uns avec les autres. De fait, de nombreuses études ont présenté la ville sous l'angle de l'anarchie urbanistique et de la bidonvillisation, mises sur le compte des nomades récemment arrivés de la *bâdiyya*, complètement déracinés et qui seraient incapables de s'adapter. A maintes reprises, Nouakchott fut qualifiée de « capitale nomade ». La tentation est grande de la présenter ainsi puisqu'en 1955 Moktar Ould Daddah signait le transfert de la capitale sous une tente. La comparaison entre Nouakchott et un grand campement ne semble pas plus extrapolée à la vue de clichés photographiques datant des années 1970, lorsque suite à la sécheresse, les nomades érigent des centaines de tentes à proximité du centre. Enfin, cette association d'idées n'apparaît pas plus usurpée aujourd'hui à la vue des tentes qui dépassent des murs, des chameaux qui traversent l'avenue centrale, des charrettes tirées par un âne transportant des barils d'eau, des chèvres qui ingurgitent papiers et cartons... Voilà la ville nomade ; la brousse dans la ville³²⁷.

Pour autant, nous émettons quelques réserves vis-à-vis de cette image de « Nouakchott, capitale nomade » parce que nous avons démontré qu'elle relevait pour une grande part d'une construction idéologique. Par ailleurs, à Nouakchott, il est une tendance, fort dangereuse, qui consiste à tout rapporter au nomadisme, lequel fournirait des explications à tout. Par exemple, pour expliquer le problème des ordures, Nouakchottois et observateurs étrangers font appel à la « culture nomade », et imputent la saleté au « genre de vie nomade » qui n'a jamais considéré la gestion des ordures comme un problème³²⁸. De la même façon, on mobilise encore la culture nomade pour expliquer l'état de délabrement des immenses villas qui éprouvent toutes les difficultés à braver l'épreuve du temps. Les écrits d'Odette du

³²⁷ Dans les quartiers, on sait encore à quelle tribu appartient chaque maison : il suffit de demander « *Ayna khayma min Ehl teckna ?* » « Où est la tente [sous-entendue la demeure] des membres de la tribu Teckna ? » pour trouver immédiatement la personne recherchée.

³²⁸ On vous expliquera que naguère, lorsque le campement se révélait trop dégradé, les individus se déplaçaient pour aller en investir puis surexploiter un second. A bien y regarder, cette explication ne peut être retenue car il n'y avait pas beaucoup de déchets dans les campements et ils étaient naturels. Par ailleurs, les nomades ne se déplaçaient pas en fonction de la dégradation mais bien des puits et pâturages.

Si les Nouakchottois semblent désormais mesurer les conséquences d'une dégradation trop rapide du milieu, cela ne signifie pas pour autant qu'ils anticipent quoi que ce soit. Les détritiques s'accumulent au centre et plus encore aux sorties de la ville, devenus de véritables dépotoirs. Et ce n'est pas là à cause de la mentalité nomade, mais bien à cause de l'incapacité dont font preuve les pouvoirs publics à assurer la collecte des ordures. Ainsi, à la différence d'autrefois, ce sont désormais les déchets qui se déplacent devant ces nomades définitivement sédentarisés. La ville s'étend et chaque année repousse plus loin ces décharges.

Puigauudeau décrivant les comportements urbains des Maures sédentarisés dans les années 1950 reviennent alors en mémoire :

« On ne peut attendre des nomades qu'ils s'attachent à enjoliver des maisons qui ne sont, la majeure partie de l'année, que des pied-à-terre confiés à des serviteurs et dont le maître préfère très souvent habiter une tente dressée au milieu de la cour » (1992 : 52). Bien que sédentarisés pour certains, le Maure demeure un nomade, ce qui explique qu'il « ne lui viendrait pas à l'esprit de réparer sa maison », et que une fois en ruine, il l'abandonne.

Or, ces justifications, pour pertinentes qu'elles soient parfois, ne sont pas en mesure d'expliquer tous les comportements actuels. La bédouinité tend à devenir une référence omniprésente, en passe d'être totalement mythifiée. Certes, comme dans tout mythe, il y a une part de vérité. Où est cette vérité à Nouakchott ? Notre objectif consiste donc à démêler les écheveaux entre ce qui relève réellement du nomadisme, en tant que survivance spontanée qui serait susceptible d'orienter encore aujourd'hui le mode d'appropriation spatiale en milieu urbain et ce qui s'apparente à du folklore « bédouin » largement entretenu par la population maure.

Force est de reconnaître que le nomadisme survit de façon frappante dans le paysage nouakchottois. L'architecture fournit là une bonne illustration : la tente maure – *khayma* – continue d'être érigée dans les cours des villas et devant les baraques des bidonvilles. Elle n'est pas tant un symbole d'une ruralité marquée qu'une marque d'attachement à un objet qui incarne à lui seul l'ancien mode de vie. Lieu de vie pour les plus pauvres, elle se transforme en objet ostentatoire pour les nantis, qui vont jusqu'à reproduire la forme même de la tente dans les toitures pyramidales de leurs luxueuses villas (photos 28)³²⁹.

Dans un article rédigé à l'occasion des 50 ans de Nouakchott, l'ethnologue Sébastien Boulay décrit, non sans une pointe d'humour, cette ville de nomades et plus précisément « ce qu'en « disent » les objets qui l'habitent » (Boulay, 2006) ; objets ramenés de brousse et qui donnent l'impression de « se trouver dans le désert en pleine ville ». Il fait mention des outres en peau de chèvre qui pendent devant l'entrée de certaines habitations, des nattes déployées un peu partout à la nuit tombée, des marchandises reprenant des termes de la brousse (*bâdiyya*), tels la marque de lait de chamelle *Tiviski* (terme qui désigne la période de soudure d'avril à juin), le pack de lait de vache baptisé *Le-Kriv* (saison de l'hivernage) ou une autre marque qui s'appelle *Bâdiyya*. Cette survivance du nomadisme se lit également dans les pratiques citadines : les ex-nomades continuent d'entretenir un rapport spécifique à l'espace dans le monde urbain. Dépositaires d'un mode d'orientation original, ils se déplacent avec une

³²⁹ Ce principe n'est pas nouveau. L'église, qui est l'un des premiers bâtiments de Nouakchott, présente un toit en forme de *khayma*.

aisance étonnante dans cette agglomération. Pourtant, il est bien malaisé de comprendre comment elle fonctionne et de s'y retrouver alors qu'elle est dépourvue de noms de rue, que tout n'est qu'« extension » de quartier (K-extension, E-Nord, sous-entendu Extension-Nord...) et que les toponymes n'ont de cesse d'être changés ou sont tout simplement ignorés. Pour A.W. Ould Cheikh, « les néo-sédentaires auraient réussi à « désertifier » la ville en la dépouillant de tout l'appareillage par lequel elle tente de se donner à lire » (2006 : 145). La ville, pour beaucoup d'anciens nomades, demeure anonyme et pourtant, doués d'une acuité particulière, ils continuent de se repérer selon certains codes hérités, usant de ce « canevas de symboles reconnaissables, combinés entre eux et facilement identifiables » (Lynch, 1969). Ainsi se situent-ils généralement en fonction du réseau routier, des mosquées dont les minarets surplombent la ville, des rares immeubles qui dépassent de cette ligne d'horizon, ou encore des fontaines, réincarnations du puits qui jadis jalonnait les parcours³³⁰.

Autre élément invoqué comme un trait « nomadisant » : la circulation anarchique. Les Nouakchottois sont souvent amalgamés aux anciens bédouins, dans la mesure où ils persistent à arrêter leurs véhicules où bon leur semble afin de saluer une connaissance, comme ils avaient coutume de le faire autrefois avec leurs chameaux. S. Boulay (2006 : 117) rappelle d'ailleurs que l'on « fait travailler » (*shaqqal*) sa voiture comme on « faisait travailler » sa monture. Dans les formes qu'il observe, le commerce serait encore emprunté au mode de vie nomade. L'informalité des échanges sied parfaitement bien à la mobilité qui caractérise les individus³³¹. Cette mobilité qui perdure s'observe encore dans la mise en place des relations sociales : les ex-nomades devenus urbains se déplacent le soir de maisons en maisons et comme cela a déjà été noté, le principal loisir des jeunes gens consiste à emprunter inlassablement les grands axes routiers selon un trajet préalablement défini, appelé « la corniche » (carte 38). Alors que l'on s'attendrait à de folles courses, les jeunes gens roulent paisiblement à faible vitesse, pour le plaisir de « *circuler* »... un des rares plaisirs qu'offrirait

³³⁰ Concernant cette question, se référer à la très riche étude de Chloé Buire (2005) qui a recensé auprès de la population l'essentiel des points de repères utilisés à Nouakchott et a réalisé par la suite des cartes toponymiques précieuses.

³³¹ Surnommé *tieb-tieb*, autrement dit « système D », le commerce révèle l'inefficacité de l'État à contrôler les échanges. Au départ, il existait une petite place à El Mina où les gens venaient « troquer » leurs affaires. Par la suite, ce système s'est étoffé au point de devenir le principal moyen d'échange. On voit apparaître des « opérateurs nomades » dans le 5^e arrondissement, autour desquels s'installe progressivement la nouvelle population citadine. Le « marché tieb-tieb » de Sebkhâ est né, tandis que les grands *tieb-tiebeurs* prennent place autour du marché capitale. La vente de terrains fonciers dont nous avons déjà fait mention participe de ce commerce informel mobile : les courtiers, ou *şamşara*, s'installent dans les coins de rue.

la ville. Les jeunes gens se plaisent à dire qu'ils circulent parce qu'ils sont d'anciens nomades et ont toujours circulé, ce qui ne convainc guère³³².

Loin d'avoir fait abstraction de leur ancien mode de vie, les représentations spontanées de la brousse habitent les esprits : les anciens nomades ne se contentent pas d'évoquer le passé, mais bien de l'idéaliser, de le porter dans les hautes sphères de l'imaginaire. Le désert, en dépit de son caractère hostile, est présenté comme un Eden perdu. A travers cette évocation dithyrambique de la brousse, un parallèle peut être établi avec le mythe de l'âge d'or réactualisé. Derrière ces images surannées se cachent également des critiques implicites de la nouvelle société. Cette idéologie nomade s'est d'ailleurs édifiée sur le rejet de certaines visions de la culture urbaine. La ville est présentée comme l'antagoniste de la brousse : alors que tout ne serait que pureté, bonheur et convivialité dans le désert, la ville abriterait en son sein hypocrisie, corruption et individualisme. Les néo-urbains discourent des heures durant de cette brousse qui cristallise toutes les aspirations. Elle constitue une échappatoire qu'ils tentent de regagner dès que l'occasion se présente. Ils disent vivre en sursis à Nouakchott en attendant d'aller s'enivrer de brousse lors de la *gâytna*, période de la récolte des dattes en juillet³³³. Pour combler ce besoin inhérent de grand espace et de tranquillité, les couches les plus aisées rejoignent, chaque fin de semaine, leur résidence secondaire qu'ils ont fait construire en périphérie de la ville. De même, le mois d'août annonce la période de l'hivernage : le confort de la ville est abandonné pour la reprise temporaire de la vie sous la tente au milieu des pâturages qui verdissent. L'identité nomade demeurerait profondément ancrée dans la culture citadine nouakchottoise, ce qui ne sous-entend pas que le nomade reste attaché à des schèmes de vie complètement dépassés et subirait le changement dans la passivité.

Mais, le recul de la culture nomade, en partie liée à l'urbanisation, est clairement ressenti par la population. Aussi, pensons-nous que depuis les années 1990, ce n'est plus tant l'arabité de Nouakchott qui est valorisée que sa supposée bédouinité, laquelle s'efface progressivement. Cette revalorisation de la bédouinité à Nouakchott est certainement à rapprocher de divers événements conjoncturels : la découverte du pétrole, l'engouement de l'Occident pour les « hommes bleus » et le grand nomadisme qui trouve sa traduction dans le tourisme saharien (Choplin, Roullier, 2006), le retour et la redécouverte des spécificités culturelles et patrimoniales, le « festival de musique nomade » qui a lieu à Nouakchott depuis

³³² On pourra rétorquer que McDonald's n'a pas attendu d'aller à Nouakchott pour construire des McDrives et que McDonald's n'était pas nomade.

³³³ C'est aussi la période de congés annuels.

2004... Dans ce nouveau contexte, le fait de dresser la tente dans la cour, de sortir en *bâdiyya* le week-end et de rejeter la capitale dans les discours ne doit aucunement être perçu comme un indice de sous-développement ou de sous-urbanisation. C'est également, et peut-être même avant tout un moyen d'expression identitaire. La question de la perte de l'identité et des valeurs bédouines constitue d'ailleurs la toile de fond d'un véritable débat public, national et politique.

En 2000, les gros titres des journaux confirment cette idée : « La culture bédouine, la *bâdiyya* et la bédouinité » ou encore « Et si on n'oubliait pas la *bâdiyya* ? »³³⁴. Ces quotidiens ne reflètent-ils pas l'anxiété du peuple maure effrayé à l'idée de voir ainsi disparaître sa spécificité ? L'angoisse est telle que l'on a classé la culture nomade au rang de patrimoine que l'on se doit de protéger au même titre que les manuscrits de Chinguetti. Un volet était en effet consacré à la sauvegarde de la bédouinité lors du colloque sur le patrimoine qui s'est tenu à Nouakchott au mois de novembre 1999, et dont les actes ont été publiés en 2000 sous le nom *Actes du premier colloque international sur le patrimoine culturel mauritanien*. Le communiqué de Ahmed Baba Ould Miské, qui s'est fait le chantre de la culture bédouine, illustre parfaitement cette anxiété : « A l'origine d'une grande partie de l'identité culturelle mauritanienne, la culture nomade disparaît avec la sédentarisation et l'urbanisation. Comment éviter que les valeurs de la société nomade qui structurent une partie de la société mauritanienne disparaissent avec elle ? ». Ould Miské va jusqu'à proposer des « pistes pour un sauvetage » des « ethos » maures. Il propose la reconstitution de « campements-témoins » et la création d'une « grande fondation de la *bâdiyya* ». Dans ce même colloque, Pierre Bonte (2000) expliquait que les Maures tentent de se « ressaisir, de réorganiser cette mémoire qui parfois se dérobe, souvent bafouille ».

Face au nomadisme invoqué comme la composante la plus marquante de l'urbanité mauritanienne, nous faisons montre de circonspection. Qu'elle soit un vestige d'une vie dont les anciens nomades seraient nostalgiques et qu'ils se plaindraient à revaloriser de peur de l'oublier définitivement, ou un legs vivant qui continue de conditionner le mode d'être au monde et à la ville, la bédouinité est avant tout un référent venu combler dans un premier temps l'absence de profondeur historique et identitaire de cette ville. Sans pour autant nier ce fort héritage nomade, et la présence d'objets et comportements qui s'y rapportent, on ne peut décemment le survaloriser, attitude qui revient à reprendre les discours hégémoniques qui n'ont entrevu Nouakchott que sous cet angle nomade, étant entendu que nomade était synonyme de Maure. Cette urbanité nouakchotoise est indéniablement marquée par certaines caractéristiques transposées depuis la brousse maure, mais qui ne peuvent pour autant être généralisées à l'échelle de la capitale. C'est oublier là que le nomadisme n'est pas le seul apanage des populations maures. Victimes de leur marginalisation, la minorité peule est quelque peu oubliée alors qu'elle représente une part non négligeable des Nouakchottois. Nomadisme ne rime pas seulement avec bédouinité, et encore moins avec « bidanité ». Au

³³⁴ Titres des journaux respectivement tirés d'*Horizons*, n°2588, 12/02/2000 et *La Tribune*, n°127, 16/02/2000.

final, les empreintes et traces de ce mode de vie devenu résiduel à l'échelle nationale demeurent clairement visibles... trop peut-être.

Cette surreprésentation de la bédouinité, quelque peu virtuelle, et surcharge de représentations collectives pose problème car elle légitime le discours venu d'en haut. Les individus ont incorporé le discours dominant et l'ont retravaillé collectivement au point désormais de s'y identifier. Il faut donc dépasser cette assertion première, sortir de cette image de Nouakchott bercées par les dunes et habitées par les nomades, car, expliquer l'ambiance urbaine insolite qui règne à Nouakchott par la seule bédouinité revient à faire de l'essentialisme et surtout à cautionner le discours des élites. En ne s'intéressant qu'au seul Nouakchott des Maures, on passe sous silence bien d'autres Nouakchott (celui des Occidentaux, des Négro-africains, des Subsahariens) qui mériteraient tout autant que l'on s'y intéresse parce que Nouakchott ne produit pas de l'urbanité nomade, mais une urbanité qui renferme certains traits nomades, tout autant que des influences subsahariennes.

10.2.2 Urbanité subsaharienne revalorisée par les migrations transnationales

Nouakchott est une ville de nomades, du moins est-ce là l'image que l'on tente de renvoyer de la capitale depuis trente ans. *Quid* alors de cette urbanité africaine, de cette ambiance sénégalaise et plus largement sahélienne que renfermait la ville à ses premières heures ? Dans ses *Mémoires de Nouakchottois*, Elemine Ould Mohamed Baba (2004 : 46-50), dresse le portrait de la capitale au début des années 1970 : dans le quartier « Capitale », les habitants consommaient alors sans retenue le *Tieboudien* (riz au poisson sénégalais), parlaient le wolof ou le français « wolofisé », et écoutaient de la musique aux consonances africaines. La ville comptait d'ailleurs de nombreux subsahariens, originaires du Sénégal pour ce qui est des fonctionnaires, mais encore de Guinée et du Bénin – domestiques pour beaucoup³³⁵. Les cultures wolof et pulaar ne se contentaient pas d'être présentes à Nouakchott ; elles en étaient des composantes élémentaires³³⁶. Que s'est-il passé alors ? Comme nous l'avons montré, il semblerait que depuis les années 1970, ces tonalités subsahariennes se soient éclipsées ou

³³⁵ Les populations étrangères ont toujours été nombreuses en Mauritanie : dès l'indépendance, les Sénégalais, Maliens, Guinéens fournissent l'essentiel de la main d'œuvre qualifiée (travaux publics, pêche, éducation, mécanique, électricité, plomberie). Après les événements de 1989, les Sénégalais rentrent chez eux et laissent tout un panel d'emplois à pourvoir. C'est à ce moment là qu'arrivent des populations anglophones (Nigériens, Ghanéens) pour les remplacer. Lorsque les relations se stabilisent à nouveau entre la Mauritanie et le Sénégal, les Sénégalais reviennent massivement en Mauritanie.

³³⁶ Certains Maures parlent le wolof : ils ont appris cette langue pour des raisons économiques (commerce avec des Sénégalais notamment).

aient été évincées, de façon spontanée par l'arrivée d'une part importante de nomades venus de l'est et du nord, et de façon délibérée par l'arabisation politique du pays. Aujourd'hui, la capitale est de nouveau fortement en contact avec des influences subsahariennes, qu'elle le veuille ou non, et ce, par l'arrivée de flux migratoires, en provenance du sud cette fois. Dans un premier temps, les migrations se contentaient d'être intérieures, nationales, et les clivages cantonnés à l'opposition citadins / ruraux ; aujourd'hui, les néo-arrivants sont autres puisque la Mauritanie s'inscrit sur les axes de transit des subsahariens qui entendent gagner l'Europe.

La position géographique charnière de la Mauritanie, qui en fait un trait d'union entre le Maghreb et l'Afrique noire, lui confère une place de choix dans le système migratoire africain. Diversifiant les routes, les migrants « remontent » vers la Mauritanie, faisant de Nouakchott, la capitale, et Nouadhibou, deuxième ville du pays, de nouveaux carrefours migratoires. Suite aux événements de Ceuta et Melilla (septembre 2005), le Maroc a fermé ses frontières, reléguant plus au sud (Mauritanie et récemment Sénégal) ces candidats à l'émigration. Depuis lors, Nouadhibou, anciennement point de transit est devenu un point de départ vers les Canaries qui auraient vu arriver sur ses plages 18 000 clandestins entre janvier et août 2006. Ces flux migratoires entraînent de grands changements puisque, autrefois simple espace traversé, la Mauritanie devient aujourd'hui un espace travaillé et recomposé par ces migrants. Ayant de plus en plus de difficultés à gagner le Maghreb, les migrants finissent par s'installer dans le Sahara, « espace d'immigration par défaut » (Pliez, 2003). La presse avance le chiffre de 50 000 candidats qui attendraient en Mauritanie pour passer. Ce chiffre nous semble vraisemblablement gonflé dans la mesure où de nombreux migrants gagnent la Mauritanie non pas pour « tenter l'aventure vers l'Europe » mais pour y travailler. Les migrants finissent par s'installer en ville et modifient ainsi réseaux de sociabilité et manières d'habiter. Nouakchott s'impose comme une ville de migrants, autrement dit de transit entre les deux rives du Sahara (Bredeloup, Pliez, 2005), et observe une morphologie socio-spatiale particulière. Les subsahariens ne se contentent pas de réactiver certaines pistes, ils en créent d'autres et au final reconfigurent cet espace en initiant de nouvelles dynamiques. Ils sont des passants, certes, mais des passants actifs : ils investissent l'espace urbain, ce qui induit de profondes modifications. Ils participent d'une « sahélistation » de cette ville qui rompt de plus en plus avec son visage saharien. Evoquer la « sahélistation » de la ville ne consiste pas à classer les modes d'inscription spatiale en fonction des couleurs de peau des habitants. Il ne s'agit pas tant de voir comment les sahélistes transposent leurs référents dans leur nouvel espace de vie, que de mettre en lumière les reconfigurations nées de cette cohabitation nouvelle, de rendre compte d'un processus dynamique lié à des rapports socio-spatiaux en

recomposition.

En Mauritanie, les autorités dénombrement 100 000 étrangers africains, ne distinguant pas les immigrés installés en Mauritanie, qui ne sont pas tous candidats à l'exil, des migrants en route vers l'Europe³³⁷. Ce chiffre apparaît comme peu important à l'échelle du pays – 3,7% de la population –. Pris ainsi, il ne traduit qu'imparfaitement la formidable concentration de ces individus en deux lieux principaux : ils seraient 70 000 à Nouakchott – soit presque 10% de la population – et 20 000 à Nouadhibou³³⁸ – soit près de 20% –, à 95% d'origine subsaharienne (Rapport Caritas, 2003). Depuis les années 1980, l'origine des étrangers se diversifie : une douzaine de nationalités serait aujourd'hui représentée. A l'échelle de l'agglomération nouakchottoise, la présence des 70 000 étrangers est diffuse, peu visible, mais néanmoins concentrée dans les deux quartiers que sont les 5^e et 6^e arrondissements et les médinas de Nouakchott car les subsahariens ont tendance à se regrouper dans les mêmes sous-ensembles urbains que les Négro-africains³³⁹. Nous avons déjà précisé qu'ils s'installent dans ces quartiers non parce que l'immobilier y est moins cher ou le cadre plus agréable, mais bien parce qu'aux yeux des migrants ces quartiers constituent un espace refuge dans lequel il est aisé de communiquer et avec lequel il est possible de s'identifier. En effet, les migrants font une association implicite entre eux et les Négro-mauritaniens, avec lesquels ils pensent pouvoir physiquement se confondre. De toute évidence, l'installation de subsahariens a pour conséquence de renforcer le regroupement ethnique, qui se met en place subrepticement depuis les années 1990, tout en changeant la donne. Alors qu'au départ, la rupture spatiale se contentait d'être maure/négro-africain, elle revêt désormais une dimension supra-nationale et ethnique pour devenir Arabes contre Africains.

Une enquête que j'ai menée en 2003 auprès de 29 Sénégalais résidant à Nouakchott (14 hommes et 15 femmes) vient confirmer cette idée. Elle avait pour but de comprendre la nature des relations entre des migrants étrangers, devenus immigrés pour la plupart, à leur nouveau lieu de résidence et avec les populations locales.

La majorité des enquêtés ont dit avoir rejoint la Mauritanie pour gagner de l'argent (65%) ou pour retrouver un membre de leur famille (21%). Ils sont pour la plupart locataires (85%) dans les quartiers déjà mentionnés : le 5^e arrondissement (41%), le 6^e (27%), Socogim PS (20%) et le Ksar (15%). 86% ont dit aimer leur quartier et trouvent qu'il ressemble au Sénégal. Enfin, si certains disent côtoyer toutes les ethnies, beaucoup avouent ne fréquenter que des Négro-mauritaniens (55%).

³³⁷ Source : les chiffres suivants sont fournis par la Direction Générale de la Sûreté Nationale, qui dépend du Ministère de l'Intérieur. Selon nos différents interlocuteurs et les recoupements que nous avons réalisés avec les chiffres des chefs de communautés, des ambassades et du HCR, ils seraient légèrement en dessous de la réalité.

³³⁸ Pour plus d'informations concernant les réseaux migratoires et la ville de Nouadhibou, considérée comme l'une des antichambres de l'Europe, voir Ba, Choplin (2005).

³³⁹ Une étude menée en 2005 par l'ONG ALPD à Nouakchott intitulée « Etude monographique : migrants et communication à Nouakchott » a recensé les migrants selon leur lieu de vie. Sur 400 interrogés, 52% ont répondu vivre dans le 5^e arrondissement.

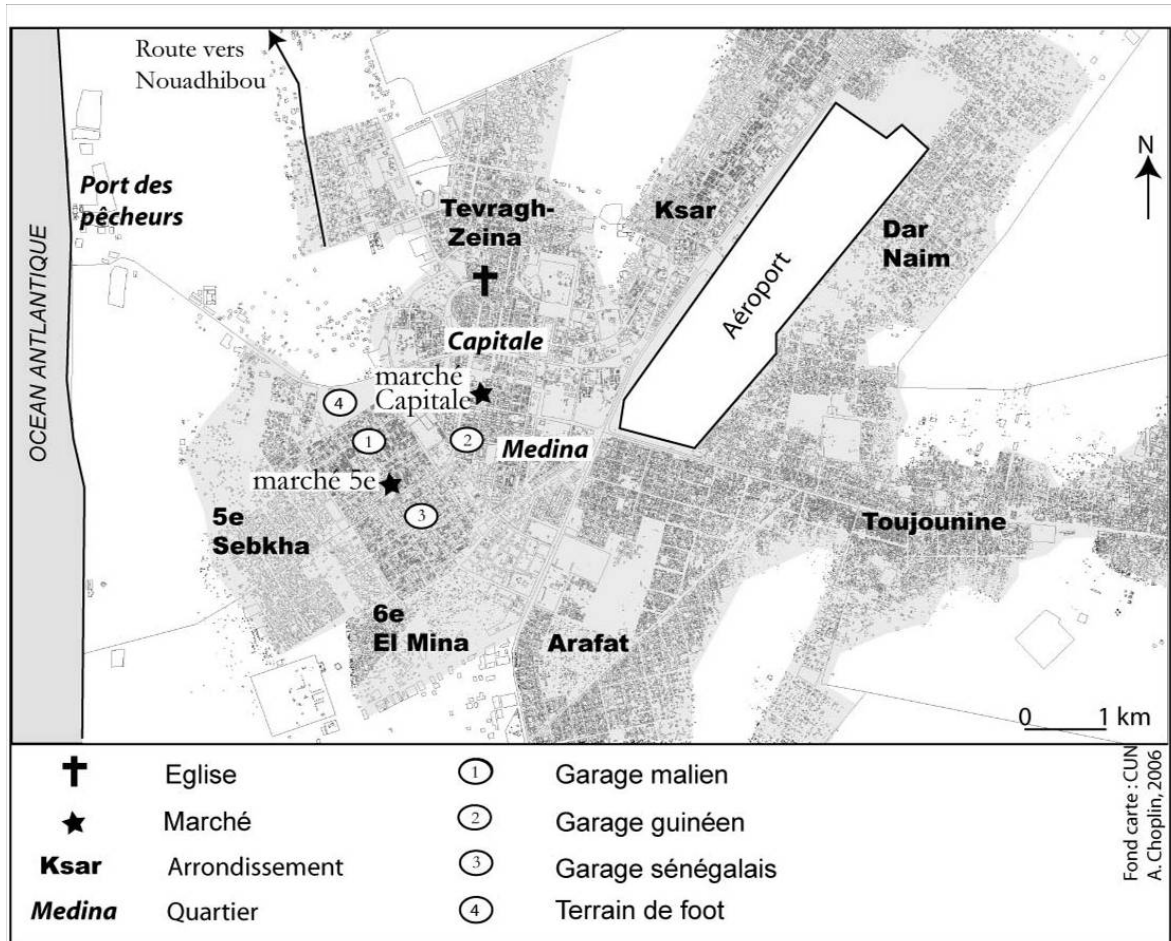
L'enracinement n'étant pas la norme, les immigrés se contentent de louer des chambres et alimentent ainsi le marché locatif. Ils louent principalement aux Soninké, première communauté à avoir émigré en Europe et qui détient l'essentiel du patrimoine foncier des 5^e et 6^e arrondissements (chap. 8.3.2). Finalement, les émigrés nationaux de première génération louent leurs demeures, achetées grâce à l'argent gagné à l'étranger, aux migrants internationaux d'aujourd'hui. Il y aurait un enchevêtrement des réseaux actuels de migrants avec ceux plus anciens de la communauté soninké qui profite de la présence de cette population pour valoriser ses biens.

Cette absence d'enracinement se lit encore à travers certains toponymes qui servent de point de repères et qui montrent combien les étrangers demeurent fortement attachés au pays d'origine : *garage malien*, *garage guinéen* et *garage sénégalais*, quartier *Pikin* (en référence à un quartier de Dakar) au Ksar. Ce marquage spatial, via des termes familiers, symbolise une territorialité naissante sans pour autant que les migrants ne se sentent encore attachés à cette ville. Ils continuent de l'habiter de façon discrète, à travers leurs pratiques diffuses. Les points de rencontre sont peu nombreux tant il est vrai qu'il n'existe que de rares espaces publics à Nouakchott. Le week-end, les rencontres se font à domicile ou près des terrains de foot à l'entrée du 5^e arrondissement (photo 44). Seuls les lieux de culte permettent de véritables échanges et s'imposent comme marquages, participant pleinement de la définition identitaire. Les Sénégalais se regroupent le vendredi dans les *dahira* – lieu de rassemblement de la confrérie – de leur cheikh. L'église, et le temple protestant – situés dans le quartier résidentiel de Tevragh-Zeina – constituent des repères de toute première importance pour les immigrés chrétiens dans ce pays musulman à 99%. Les vendredi et dimanche, les taxis surchargés, tout droit venus du 5^e arrondissement et des médinas, déversent un flot bigarré et incessant d'individus. Le port de pêche, pareillement, se présente comme une « enclave sahélienne », dans la mesure où les pêcheurs et vendeurs de poissons sont tous négro-africains ou subsahariens (photo 45).

Ainsi, l'impact des migrations sur la ville de Nouakchott est dual : à l'échelle de la capitale, il apparaît comme nul tant les migrants ne représentent qu'une part infime de la population. Mais dès lors qu'on adopte un angle de vue intra-urbain, autrement dit qu'on se place à l'échelle du quartier et plus encore de la rue, le phénomène est plus perceptible. Les migrants ne reconfigurent pas la morphologie, pas plus que la physionomie de Nouakchott, par contre, leur présence essentiellement confinée aux quartiers populaires (5^e et 6^e arrondissements, médinas) transforme cet espace déterminé. Ils agissent sur des morceaux de ville, des micro-territoires urbains (marché, église, garage...) qu'ils appréhendent selon leur

urbanité et finissent par s'approprier. En se greffant sur les populations du sud mauritanien, les migrants subsahariens introduisent ou réactualisent certains habits. Le brassage est de nouveau d'actualité et invite à repenser l'urbanité même de la ville de Nouakchott.

Carte 40 : Migrants et immigrés à Nouakchott : lieux de vie et points de repères



Tout d'abord, on assiste à une redéfinition de la mobilité avec comme principaux acteurs les migrants, « nouveaux nomades » de l'espace saharien, pour reprendre ici l'expression de Alain Tarrus (2002). La Mauritanie s'impose définitivement comme un « territoire circulatoire » (*ibid.*), mais les acteurs de cette circulation ne sont plus les mêmes qu'autrefois : les nomades et pasteurs d'hier – Maures et Peuls – se sont sédentarisés et ont gagné ces deux pôles urbains tandis que les subsahariens, généralement sédentaires, sont devenus les plus mobiles, renversant ici les anciens clichés et autres dichotomies, tels sahéliens/sédentaires *versus* sahariens/nomades. Ils remettent en cause les limites mêmes du territoire national en activant des réseaux transfrontaliers. En cela, le mode organisationnel réticulaire des migrants ne diffère pas de celui qui a toujours prédominé dans cet espace et ces sociétés ; pour autant,

ne voyons pas là une continuité de la mobilité car si les trajectoires migratoires réactivent certains tracés anciens, ils en créent de nouveaux plus littoraux. Ces migrations contemporaines n'ont plus grand rapport avec les migrations d'antan. Elles déconstruisent les territoires préexistants pour en reconstruire d'autres. Ce faisant, dans tous les cas, la ville retrouve son rôle de carrefour humain et de place marchande, puisque avec les hommes circulent les marchandises et les capitaux.

Par ailleurs, ces migrants-nomades, à l'image des Négro-mauritaniens, transposent leur mode de vie et d'habitation. Ils louent des chambres dans les concessions des quartiers populaires. Ils investissent la rue, créent ainsi un quartier animé et produisent finalement de la ville, leur propre ville. Les pratiques et représentations de ces populations auraient pour conséquence de réveiller les substrats d'africanité, inhérents à Nouakchott, mais que l'on a cherché à dissimuler de façon malhabile durant les trois dernières décennies. Ces nouveaux comportements spatiaux ne sont pas limités aux seuls quartiers noirs de la ville. Ils se diffusent dans l'ensemble de l'agglomération ; les Maures (re)découvrent la vie en ville aux côtés des populations du Sud. A partir de ces rencontres, les identités sont reformulées. Teintées de brassage et marquées par l'hybridation, elles sont le résultat de la quotidienneté de la vie urbaine et laissent entendre que les territoires s'articulent entre eux. Les changements d'habitudes de consommation, et en premier lieu celles liées à l'alimentation, sont particulièrement visibles (le couscous est de plus en plus supplanté par le riz au poisson). Tout aussi surprenantes sont les évolutions linguistiques : la présence de migrants anglophones et la généralisation du Wolof entraînent de nouvelles expressions – le *Salam Aleikoum* est désormais suivi du *Fine, Ok, Nice*. Dans les rues des 5^e et 6^e arrondissements, les haut-parleurs des « standards » (boutiques de cassettes) crachent les musiques rythmées de Youssou N'Dour et Salif Keita, rompant ainsi avec l'austérité régnant traditionnellement. Les étrangers et les Négro-africains transposent donc leurs urbanité et citadinité, lesquelles s'interpénètrent beaucoup plus que ne le laissent penser les distances respectives. De part leur mobilité, les migrants invitent à repenser les catégories centres-périphéries, initiant eux-mêmes de la centralité : le « Vieux 5^e » s'impose aujourd'hui comme une place centrale dans la ville. Ils font de Nouakchott un carrefour cosmopolite parce qu'eux-mêmes sont cosmopolites³⁴⁰. Quoique généralement démentie par les Maures, parce que peu ou prou

³⁴⁰ Le cosmopolitisme ne doit pas seulement être envisagé comme un trait positif. Dans son étude portant sur les circulations migratoires et échanges commerciaux à Naples, Camille Schmolli (2004) a démontré que le cosmopolitisme pouvait être synonyme de marginalisation. Autrement dit, les migrants sont cosmopolites par défaut, car ils ne sont ni d'ici, ni d'ailleurs, condamnés pour certains à circuler dans le vide, parce que « suspendus entre deux-mondes ».

consciente, la « sahélistation » de Nouakchott est forte. L'une des conséquences directes de ce processus est un ancrage plus méridional du pays à travers sa capitale qui tend à se rapprocher, d'un point de vue morphologique et culturel, de ses voisines sénégalaises et maliennes.

Au terme de ce survol de Nouakchott, il est admis que la ville renferme de multiples influences et non une seule urbanité. Les anciens nomades y transposent leur mode de vie, tout comme les subsahariens charrient avec eux une identité africaine. Ils n'importent pas « l'Afrique » dans les villes sahariennes, mais composent avec la culture locale, elle-même déjà fortement africanisée par les populations négro-africaines. Cette présence a pour conséquence de rendre plus visibles ces populations noires de Mauritanie déjà installées. Nouakchott semble renouer avec son visage cosmopolite des premières heures que certains mouvements de population, notamment migratoire, viennent réveiller. Ainsi, si la coprésence est bien souvent synonyme de distance réciproque et quand bien même chaque groupe se réfugie derrière ses ethnonymes et soi-disant traits culturels, des échanges s'opèrent. La liste est longue de ces superpositions culturelles qui finissent par coaguler et donner naissance à une culture urbaine globale. Les Peuls se sont progressivement « *Biḍânisés* »³⁴¹, tandis que les Maures se sont subrepticement « wolofisés ». Face aux questions identitaires qui font problème et continuent d'alimenter les débats nationaux, la ville apporterait une réponse en renforçant la mixité.

Contrairement à sa semblable soudanaise, Nouakchott offrirait un visage plus serein, celui d'une ville qui tente de se construire lentement dans la multiplicité. A Khartoum, les possibilités d'échanges semblent moins prononcées ; preuve que l'urbanité de la rencontre varie fortement d'un cas de figure à l'autre, conditionnée qu'elle est par les orientations politiques de chaque pays et les réappropriations opérées par les habitants.

³⁴¹ Un journaliste *Halpulaar'* en expliquait que « *Lorsque j'arrive au Sénégal, mes amis me disent que je suis un Biḍân. C'est parce que je ne mange pas épicé. C'est des petits rien, mais c'est ça qui nous montre qu'on a changé au contact des Maures* ».

10.3 Khartoum, entre acculturation et timides brassages

10.3.1 « Choc des civilisations » ou confluence des cultures ?

Samuel Huntington (2003) aurait pris plaisir à visiter Khartoum. Là, dans les grandes avenues de la ville nilotique, il aurait eu matière à affiner sa thèse du « choc des civilisations ». Il aurait pu à loisir commenter et critiquer cette domination arabe tant il est vrai qu'elle est particulièrement présente, voire oppressante pour les non Arabes qui vivent dans la capitale soudanaise. Et pourtant, il nous faut dépasser cette impression première qui consiste à tout appréhender selon le seul clash des cultures. Si l'heure n'est pas encore au métissage, quelques rencontres, encore timides, semblent s'opérer.

Une culture arabo-musulmane conquérante

A Khartoum, la domination arabo-musulmane est indéniable et s'expliquerait de trois façons. D'une part, elle représente la culture originale de la ville, ce qui lui assure donc une certaine assise. D'autre part, cette culture arabe est imposée de manière brutale par les dirigeants politiques qui la reconnaissent comme la seule acceptable. Pour reprendre les théories de George Balandier (1991), il y a asymétrie du pouvoir dans la mesure où les porteurs de la culture arabo-musulmane sont les détenteurs du pouvoir et de l'argent, et sont en outre numériquement supérieurs. Dans ce rapport de force qui tourne à leur avantage, il leur est plus aisé d'imposer leurs valeurs. Enfin, la culture arabe semble également dominer « naturellement », pour la simple raison qu'elle paraît plus dynamique et plus puissante que les autres cultures présentes au Soudan, ne serait-ce que parce qu'elle s'inscrit dans un processus de diffusion mondiale. En ce début de XXI^e siècle, le *Dar al-Islam* ne cesse de prendre de l'ampleur à l'échelle de la planète et d'étendre son influence sur de nombreux territoires. Dans ce contexte, certains Nordistes envisagent le processus de paix comme un véritable échec : le cessez-le-feu marque le repli et le Sud Soudan se pose en espace de résistance qui empêche l'Islam de pénétrer plus avant cette Afrique subsaharienne, longtemps considérée comme un front pionnier pour cette religion.

Le Dr Sharaf Bannaga, dans un entretien, m'expliquait que « *la culture arabe a le vent en poupe. Il est difficile de lutter contre elle, comme nous ne pouvons résister contre la culture occidentale. C'est comme cela, il y a des cultures plus fortes. En outre, c'est difficile pour les Sudistes de rivaliser et car il n'est pas de culture sudiste unique mais une multitude de cultures différentes. La division n'a jamais fait la force* ».

Difficile de contredire cette théorie car force est de constater que les autres cultures, qu'elles soient du Sud, de l'Est ou de l'Ouest, ne peuvent faire front à cette culture arabe, à la fois imposée et qui s'impose spontanément. Par ailleurs, face à la civilisation arabe qui se veut plus ou moins reconnaissable, unifiée et valorisée à travers certains traits (langue, religion, art, architecture, tenues vestimentaires), il s'avère impossible de définir une culture sudiste. En réalité, à Khartoum, les cultures autres qu'arabe sont trop nombreuses et diverses ; cette hétérogénéité se pose en obstacle à tout sentiment unificateur :

Chacun se retranche derrière son ethnie et sa « culture », comme en témoigne Hassan, Soba Aradi, Khartoum :

« *A l'origine, nous les Nouba, nous sommes du Nord, de Méroé. Nous avons migré avec l'arrivée des Arabes. Je suis noir mais je n'ai aucun rapport avec les Sudistes. Nos cultures sont différentes au niveau de la nourriture, de la danse, de la musique, de la langue. Ce n'est qu'avec la guerre et parce que nous avons été marginalisés que nous nous sommes rapprochés d'eux. On partage la pauvreté, mais, il ne faut pas nous confondre* »

Pour se diffuser et s'imposer, la culture arabe a joué de cette dispersion et du manque d'unité, à tel point que la plupart des groupes ethniques non arabes présents à Khartoum semblent avoir été complètement acculturés, sans même en avoir conscience. Certains ont désormais beaucoup de difficulté à définir leur identité :

Surprise d'entendre de jeunes Nouba prendre la parole en commençant leurs phrases par « *Bismi'llah Er-Rahman Ir-Rahim* » (Au nom de Dieu le Clément, le Miséricordieux), je les interroge sur leur identité et leur demande quel sens ils attribuent aux termes « arabe » et « africain ».

Les réponses sont généralement floues.

-« *Les Arabes parlent arabe, ils descendent de tribus arabes et se marient entre cousins* ».

Pour les pousser à approfondir leurs remarques, je leur rétorque :

-« *Mais vous les Nouba, vous parlez arabe, vous êtes également métissés et vous vous mariez entre personnes du même village et de la même tribu. Donc vous êtes arabes* ».

Bien évidemment, ils réagissent vivement, me rétorquant qu'ils ne sont pas d'accord mais sont incapables d'expliquer pourquoi. Leur définition et lignes de rupture sont très floues, puisqu'eux-mêmes sont tombés dans les réductions hâtives, confondant culture arabe, langue arabe et religion musulmane. La conversation tourne court.

Les jeunes gens avouent, non sans une certaine pointe d'amertume, ne plus utiliser leur langue maternelle, conséquence d'une éducation exclusivement faite en arabe et de la diffusion des médias dans cette langue. Selon Catherine Miller (1991 : 153), l'arabe n'est pas seulement une langue enseignée à l'école ou un moyen de communication interethnique, elle

tend à être la langue la plus fréquemment utilisée en milieu urbain (y compris à Juba où C. Miller évoque un arabe « pidginisé »³⁴²). Ses nombreuses enquêtes ont démontré que l'apprentissage de l'arabe s'avère incontournable pour les migrants qui espèrent travailler et s'intégrer. L'arabisation serait un corollaire de l'urbanisation, et s'accompagne dans certains cas d'une assimilation culturelle. Les deux exemples qui suivent expriment cette acculturation inconsciente.

Le sociologue dinka Francis Deng parle de schizophrénie pour évoquer la situation psychologique de ceux qui ont quitté le Sud pour Khartoum. Dans l'une de ses nouvelles (*Elias, Fils de Malingdette*, 2002), il raconte comment le jeune héros, Elias, quitte sa tribu dinka au Sud pour entrer dans une école arabe à Geizira. Au fil des pages, Elias développe deux sentiments contradictoires : d'un côté, il conserve un sentiment de supériorité sur les Arabes, sentiment qu'il dit hérité de ses aïeux dinka, mais d'un autre côté, il prend conscience du processus d'arabisation qu'il est en train de subir : « *Ses habitudes et sa culture avaient commencé à changer depuis son arrivée dans le Nord* ».

En visite chez Mohamed, à Umm Baddah, je fais la connaissance de ses sœurs, de belles et grandes femmes Nouba, qui portent le *taub* (grand voile coloré dans lequel s'enveloppe les femmes et qui ressemble fortement au voile maure appelé *malihfa*)

- Je cherche à le taquiner : « *Ah, tes sœurs portent le taub. Je ne comprends pas, c'est un vêtement arabe* ».
- Et Mohamed de me répondre « *Non, ce n'est pas un vêtement arabe, c'est Soudanais. C'est pour cela que les femmes Nouba le porte* ».
- « *Oui, mais les femmes Nouba qui sont restées dans les Monts Nouba, elles ne le portent pas.* ».
- « *Ben non, elles en n'ont pas besoin.* »
- « *Donc, ce n'est pas de chez vous, donc ce n'est pas Soudanais. Le taub vient du Nord, des tribus arabes du Sahara, comme les Maures en Mauritanie et les Touareg au Mali* ».

Pas de réponse de la part de Mohamed qui semble ennuyé et perdu dans ses pensées.

Si la culture arabo-musulmane domine très largement, quelle est alors la place réservée aux autres cultures ? Sont-elles niées ou bien présentées comme une espèce de folklore ? La culture soudanaise ne saurait exclusivement être définie à partir de la culture arabo-musulmane. Les sonorités de la musique traditionnelle qui puise bon nombre de ses rythmes dans la musique éthiopienne démontrent que le Soudan n'est pas hermétique aux influences extérieures, mais les cultures du Sud sont tellement nombreuses et variées qu'elles ne semblent pas en mesure d'entrer en concurrence. Cependant, quelques efforts isolés sont faits pour tenter de les valoriser, comme l'illustre l'association culturelle sudiste, connue sous le nom de *Kwato*. Cette association s'apparente à un centre culturel qui propose des cours de danse, de chant et de musique traditionnels, ainsi que de langues, le but étant de promouvoir les cultures du Sud auprès des jeunes nés à Khartoum et qui ne connaissent ni leur histoire, ni les traditions de leurs ethnies. Des débats sont organisés autour de thématiques qui tentent de

³⁴² A l'origine, le terme « pidgin » renvoie à la langue née du contact commercial entre l'anglais et les langues d'Extrême-Orient. Par extension, il désigne une langue qui mélange un vocabulaire mixte. Dans le contexte qui nous intéresse, l'arabe, l'anglais et les dialectes locaux se mélangent.

valoriser la richesse culturelle du Sud, à l'instar d'un programme radiophonique, « *Southern Corner* » sur Radio Omdourman, qui diffuse des chants sudistes. Le gouvernement central ne s'oppose pas, *a priori*, aux initiatives de ce centre.

A Kwato, centre culturel sudiste (Khartoum Centre) :

« *Le gouvernement nous craint un peu, il nous laisse tranquille. Nous faisons des spectacles dans les églises, donc il ne peut rien dire* » raconte le directeur qui présente son centre comme étant apolitique et a-religieux. « *Nous sommes financés par Oxfham et une ONG américaine appelée « National Endowment for democracy »* ».

Mais, à la vue des autocollants affichés sur les portes, représentant le Christ en croix, on s'aperçoit très vite que d'importants subsides proviennent de l'église catholique avec laquelle l'association entretient des liens intenses. Je les questionne sur l'événement « Khartoum, capitale culturelle arabe en 2005 ».

« *Le gouvernement nous a proposé de participer. J'ai refusé. Accepter, c'était comme reconnaître que Khartoum est une ville arabe. Ce n'est pas le cas. Ils se seraient servis de nous comme d'un groupe folklorique et se seraient vantés de nous offrir une petite place dans leur monde. Or, nous incarnons le Soudan et Khartoum aussi. Nous ne représentons pas une petite culture résiduelle.* ».

Si le rapport de force est largement déséquilibré entre les différentes cultures qui se rencontrent à Khartoum, il n'en demeure pas moins que la culture sudiste est désormais là, dans la capitale. L'État ne peut plus la nier ni chercher à la dissimuler, ne serait-ce que par son emprise et le soutien qu'elle reçoit des ONG et mouvements religieux occidentaux.

Développement du prosélytisme et montée des extrêmes religieux

Face à cette domination arabe, certains chrétiens ont tendance à développer une attitude combattante, voire extrémiste. La religion ne représente pas seulement une communauté de foi, mais bien un véritable refuge devant la perte de repères occasionnée par la guerre et la migration forcée. Au Soudan, on est chrétien par opposition à quelqu'un d'autre, en l'occurrence ici, le musulman. Dans les églises, les liturgies et sermons n'ont rien à voir avec ceux que l'on peut écouter en Europe, comme le traduisent les trois scènes suivantes :

Soba Mahatta, chez Mickaël, un vieux pasteur formé par les missionnaires anglais :

« *La religion est devenue un refuge. Avant la guerre, il n'y avait personne dans mon temple. Maintenant, les gens ne savent plus où s'asseoir ! C'est la guerre, ça. Ça oblige les gens à prier. Ils cherchent à être rassurés* ».

Dimanche matin, centre-ville de Khartoum, **Eglise catholique des Pères Comboni**, messe de 10h (Planche 35, carte 41). Durant l'homélie, le prêtre appelle à se relever, à lutter contre l'envahisseur : « *Allez reconstruire le Sud, rentrez chez vous. Ne les laissez pas revenir. Le Sud a besoin de vous. Battez-vous* ». Parce que située au centre-ville, cette église est surveillée par les autorités. Ce détail implique que les prêches sont forcément « *soft* » contrairement à ceux véhéments des églises de la périphérie, qui ne cachent pas leurs accointances avec les mouvements évangélistes américains.

A côté de l'Hôtel Méridien, dans le local appelé « *Khartoum student christian center* » (carte 41). Je suis invitée au meeting des étudiants chrétiens. J'y découvre une centaine de fidèles, entassés dans une pièce où trois ventilateurs tentent en vain de brasser l'air chaud. En transe, les hommes crient : « *Oh, Jesus, come in ! I love you* ». Les jeunes femmes pleurent à chaudes larmes et se balancent d'avant en arrière, donnant l'impression d'expier tous leurs péchés en public. J'interroge les jeunes gens qui m'ont invitée, et plus particulièrement une étudiante, Christine, que je sais catholique :

-« *Vous priez toujours comme ça ? Et toi, à la cathédrale, tu fais comme ça ? C'est-à-dire, tu cries et tu pleures debout ?* »

- Christine répond : « *Non, à la cathédrale, on est très sage et très calme. On chante seulement. Mais, j'ai besoin de crier, de faire sortir tout ce que j'ai dans le ventre, comme ça pour tout supporter. Tu sais, la guerre, les difficultés pour vivre à Khartoum, et tout... Ça me fait du bien* ».

Les dérives religieuses sont nombreuses à Khartoum, et plus encore dans les camps. La mosquée et l'église³⁴³, seuls bâtiments construits en dur, semblent s'affronter dans la course au prosélytisme. L'État n'est d'ailleurs pas étranger à ce duel dans la mesure où il a délégué la gestion de ces camps aux ONG islamistes telles *Da'wa Islamiyya* et *Bir adouliyya* déjà évoquées (Bellion-Jourdan, 1997). Dans ce contexte, des Sudistes se convertissent à l'Islam afin d'avoir accès aux opportunités offertes par les écoles et la mosquée, ou tout simplement à de la nourriture lors des périodes de disette et soudure – les camps demeurent sommairement approvisionnés. Certains, parmi ces nouveaux convertis, deviennent de fervents supporters de l'islamisation. Ce faisant, ne sous-estimons pas le rôle des ONG chrétiennes, souvent financées par des mouvements évangélistes, qui ne sont pas en reste en matière de prosélytisme. Les églises, quant à elles, conservent une forte emprise, ne serait-ce par les réseaux de sociabilité qu'elles mettent en place. En périphérie, pas moins de 90 écoles chrétiennes pour plus de 44 300 élèves ont été recensées (Bannaga, 2001 : 149). A Abu Siid, au Sud de Khartoum, l'église catholique propose des cours de couture ainsi que l'apprentissage de l'arabe et de l'anglais aux femmes (Ibrahim Fouad, 1990). Pour ces femmes qui ont des réseaux de sociabilité très limités, l'église se présente comme un lieu référent où elles se rendent au moins une fois par semaine. En 1991, Roland Marchal observait un regain de faveur et notait que l'église, à travers ses associations et ses clubs, joue un rôle de régulateur social : elle se pose en symbole identitaire et permet l'adoption d'une attitude réactive face à la société nord-soudanaise qui tente d'imposer son hégémonie, et contribue à faire disparaître le sentiment d'infériorité des Sudistes par rapport aux gens du Nord. Ce renouveau religieux n'est pas surprenant et est fortement lié au milieu urbain comme l'a démontré René Otayek (1989) avec le cas du Burkina-Fasso. Il impute en effet au phénomène de décentralisation l'ébranlement des normes traditionnelles de sociabilité, la

³⁴³ Nous devrions plutôt parler des églises car à Khartoum, les confessions sont nombreuses (catholique, protestant, anabaptiste, évangéliste, orthodoxe... pour ne citer que les plus répandues).

dilution des solidarités primordiales, la délégitimation des appartenances communautaires classiques et d'insécurité économique et politique. Ce contexte favoriserait le renouveau religieux et les multiples conversions. Ces remarques sont tout à fait valables pour Khartoum puisque le fait religieux est pourvoyeur de sens et de schèmes alternatifs de reconstruction identitaire. De façon paradoxale, on assiste à un regain de la chrétienté dans les pays islamistes : là où l'imposition de l'Islam est la plus forte, les populations chrétiennes se réfugient avec plus de ferveur encore dans leur foi.

10.3.2 De la connaissance de l'autre à la reconnaissance

Etre chrétien à Khartoum : un début de visibilité

A Khartoum, la religion est omniprésente, et l'Islam plus précisément rythme la vie urbaine. Les données récentes officielles annoncent que sur les 3,5 millions d'habitants que compte Khartoum, 3,1 millions seraient musulmans et 350 000 chrétiens (*Statistical year book for the year 2004, 2005* : 56). Dans ce contexte, la place des Sudistes chrétiens pose problème et interroge : comment vit-on quotidiennement à Khartoum lorsque l'on est chrétien ? En quoi cette identité chrétienne influe sur les comportements spatiaux ? Quels lieux fréquente-t-on et quelle sociabilité spatiale se développe ?

En réalité, les comportements spatiaux et les marges de manœuvre laissées aux chrétiens sont fortement dépendants de l'attitude du gouvernement. Lorsque la junte s'est emparée du pouvoir, elle s'est montrée peu conciliante envers les lieux de culte.

Un Père missionnaire français, qui a longtemps exercé dans les périphéries de Khartoum racontait : « Dans les années 1990, comme par hasard, à chaque fois qu'il y avait une nouvelle route, il y a avait forcément une école chrétienne sur le tracé. Ils la rasaient. Reconstituée plus loin, elle était de nouveau rasée lors de travaux soi-disant d'urbanisme. Evidemment, ces travaux contournaient toujours les mosquées ».

Pour l'ONG Human Right Watch (1996 : 212), la méfiance des autorités envers les paroisses s'explique non pas à cause des offices mais de l'assistance sociale qu'elle offre aux plus indigents. Aujourd'hui, l'attitude face aux autres confessions apparaît plus nuancée. De véritables pratiques spatiales, liées au culte chrétien, apparaissent au grand jour.

Dans le centre-ville de Khartoum, nous avons noté une proportion importante de Sudistes à l'est du *souk el-`arabi*, qui s'explique, selon nous, par la concentration de la majeure partie des édifices chrétiens dans quelques rues (carte 41).

En premier lieu, la plus grande des écoles Comboni, fondée au XIX^e siècle par le Père missionnaire catholique italien, Daniel Comboni³⁴⁴. Cette école, surnommée le *Comboni compound* et qui a pignon sur l'une des plus grandes avenues (*shâria` Jumûriyya*, avenue de la République), jouit d'une excellente réputation et passe pour être l'une des meilleures du Soudan. Cette école ne doit pas être confondue avec la quinzaine d'autres établissements chrétiens privés dans le centre et la centaine dans les périphéries. « *On appelle ces écoles par réflexe Comboni, pourtant, ce n'est pas nous qui les gérons, et il y a en beaucoup qui ne sont pas catholiques* » raconte l'un des Pères italiens du Comboni College. En 2000, les prêtres Comboni ont même décidé d'ouvrir une université scientifique, avec l'accord des autorités : le *Comboni computer science college* est inauguré.

Le nombre d'élèves inscrits dans les écoles Comboni témoigne de leur renommée et s'avère très intéressant à étudier d'un point de vue confessionnel.

Tableau 19 : Effectifs par religion de la Comboni school

	Musulmans	Chrétiens	Effectif
Primaire	70 %	30%	650
Secondaire	50%	50%	350
Supérieur	10%	90%	160

Sources : chiffres communiqués par les prêtres.

Les effectifs sont relativement importants : les écoles Comboni accueillent 2300 élèves dans tout Khartoum, dont 1000 en primaire et secondaire pour la seule école de Khartoum centre.

On peut être surpris par la forte proportion de musulmans qui fréquentent cette école primaire privée catholique. Tout aussi surprenant est le renversement des pourcentages entre le primaire et secondaire. Les explications sont simples : pour le primaire, les chrétiens ont tendance à s'inscrire dans les écoles à proximité de leur lieu de vie, généralement dans les périphéries. Ce sont donc des familles musulmanes qui y inscrivent leurs enfants pour le prestige et l'enseignement dispensé – qui vient compléter l'enseignement coranique. Par la suite, ils rejoignent des écoles privées musulmanes. Ce sont alors les chrétiens des périphéries, ainsi que de nombreux Érythréens, qui viennent combler les effectifs.

Outre l'école, le *Comboni compound* abrite une église située au cœur de l'ensemble et qui attire moult fidèles lors des prêches du dimanche matin. Lorsque la célébration est plus importante, elle a lieu en plein air, dans le stade en face.

³⁴⁴ Premier archevêque de Khartoum, son rayonnement fut intense depuis l'Égypte jusqu'à la Corne de l'Afrique.

Les curés expliquent devoir demander des autorisations à la police pour les grands rassemblements : « Aujourd'hui, nous ne sommes plus dans une relation conflictuelle avec le pouvoir. C'était plus dur il y a dix ans, lorsque Tourabi a décidé d'arabiser le système éducatif. Nous avons dû accepter mais seulement pour une partie des enseignements. Nous avons réussi à conserver une classe en anglais. A ce moment là, ils nous interdisaient tout ».

En face du *Compound Comboni* se trouve la *Unity School* (école protestante anglicane), le Centre des Etudiants Chrétiens de Khartoum ainsi que le Centre de littérature évangélique. Dans une rue parallèle, on tombe sur le Centre des Cultures du Sud *Kwato*, dont nous avons précisé qu'il était largement subventionné par l'Eglise catholique. A quelques encablures se dresse la Cathédrale, qui héberge en son sein la *Sister's school*, école primaire catholique de filles. Entre les deux se trouve une antenne de l'Université de Juba (transférée à Khartoum depuis la reprise du conflit en 1983) dans laquelle sont inscrits beaucoup de jeunes sudistes. Il existe donc un quartier que, si l'on ne peut qualifier de noir chrétien, draine une majorité de ces habitants résidants habituellement dans les camps. Certes, les Sudistes ne sont pas incités à s'intégrer et demeurent perçus comme des étrangers, mais leur présence est néanmoins tolérée dans le centre-ville (et sans doute surveillée). Les Sudistes sont désormais visibles, par l'intermédiaire de ces différents édifices et lieux qu'ils fréquentent. Ils occupent une partie des espaces publics en plein cœur de la ville et du pays. Ils s'approprient l'hypercentre, transgressant ici une espèce « d'interdit spatial ». A ce stade de l'observation, nous pouvons en conclure que pour ce groupe, les espaces publics se confondent avec les espaces religieux. Les Sudistes ont un espace vécu relativement limité, qui s'est élargi ou contracté au gré de la guerre et s'articule entre les quartiers périphériques, les espaces chrétiens du centre et les souks où nombreux y exercent des activités informelles. Leurs pratiques de la ville demeurent limitées, non pas dans les distances, forts longues, mais dans les lieux fréquentés, peu nombreux au final.

PLANCHE 35 : Les espaces chrétiens à Khartoum

Carte 41 : Les micro-territoires chrétiens tolérés à Khartoum

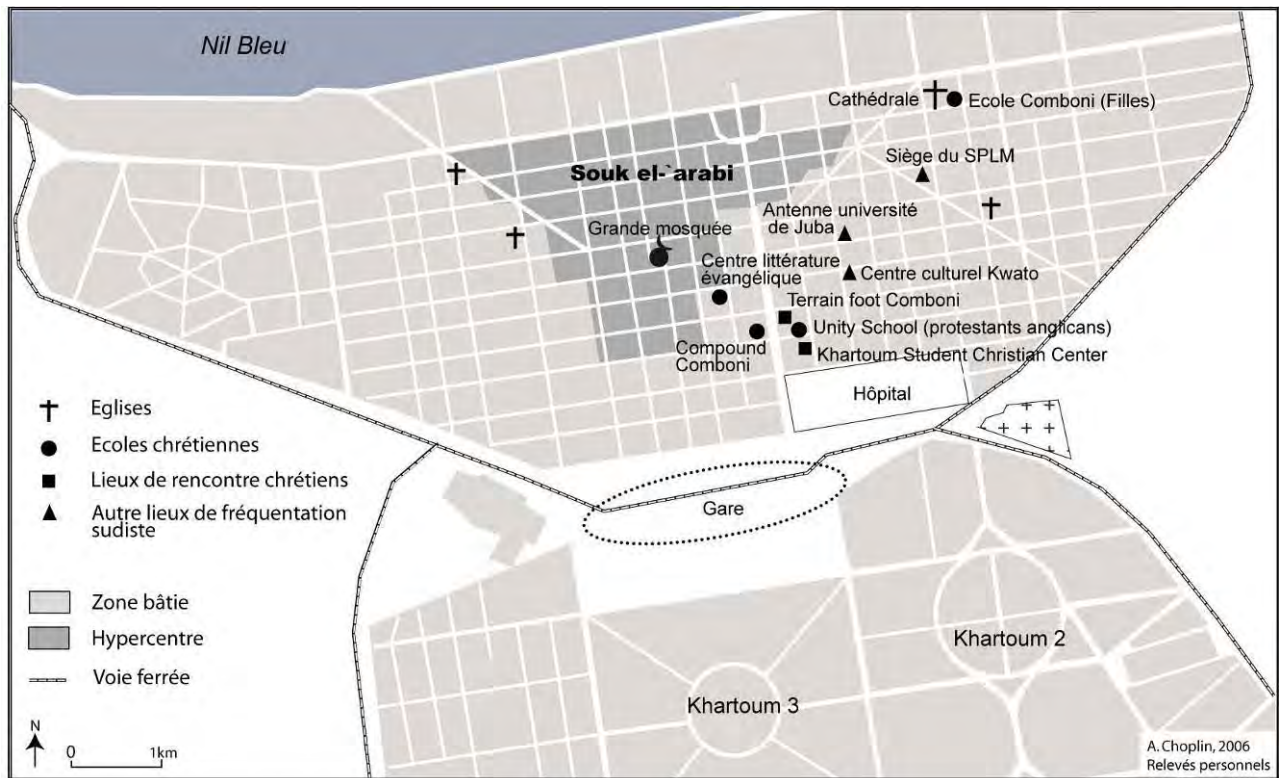


Photo 54 : Compound Comboni



Photo 55 : Eglise au centre-ville de Khartoum



Clichés : A. Choplin, août 2005

Des rapprochements possibles ?

La migration forcée vers Khartoum implique de nombreuses transformations identitaires et un nouveau mode d'être à l'espace. Le « dépaysement spatial » entraîne forcément des recompositions sociales et prises de conscience (Lavergne, 1999 b). Contraints de vivre au côté de leurs persécuteurs, ils expérimentent, plus que jamais, le sentiment d'infériorité et découvrent qu'ils ne sont que des citoyens de seconde zone. A l'image des migrants subsahariens qui arrivent en Mauritanie, les déplacés font l'apprentissage de l'altérité tout en voyant leurs repères s'effondrer. Les structures familiales se délitent et le nombre d'orphelins abandonnés qui errent dans les rues augmente. L'alcoolisme fait des ravages dans les camps et la prostitution se développe en tant que moyen de subvenir aux besoins du ménage. Dans ce contexte, les identités se recomposent : les liens tribaux traditionnels sont remplacés par des liens de survie. Chacun tente de trouver sa place dans la société, quand bien même celle-ci ne lui en n'a pas réservée. Certains brassages entre les gens s'opèrent : les nombreuses tribus du Sud, autrefois largement éparpillées et qui n'entretenaient que peu de liens entre elles, si ce n'est conflictuels pour la mise en valeur des terres, se sont rapprochées et sont devenues compagnes d'un « noir destin ». Ceux qui se reconnaissent désormais derrière l'appellation de « Sudistes » ne se contentent pas de transposer leurs valeurs à Khartoum, pas plus qu'ils ne se réapproprient entièrement les valeurs du Nord. Ils définissent une identité nouvelle, en lien avec leur nouvel espace de vie. Marc Lavergne (1999 b : 120) parle « d'une nouvelle société « sudiste du Nord », différente de celle du Nord comme de celle de leurs pères au Sud ». La culture sudiste se nourrit de celle des Nordistes, qui ont désormais conscience des différentes composantes du Soudan. La coexistence, aussi conflictuelle soit-elle, aura au moins permis le contact et peut-être à plus long terme la connaissance de l'autre. Mais, contrairement à Nouakchott, ce brassage est beaucoup moins prononcé. Pour l'instant, il semblerait que les individus se côtoient sans véritablement échanger. Les observations faites à l'université confirment cela : les étudiants de différentes ethnies vont ensemble en cours mais ne se connaissent pas. Osman, un étudiant nordiste disait : *« Je n'ai pas d'amis Sudistes. Ce n'est pas que je ne le veux pas, mais je ne les connais pas. Ce n'est pas facile. Je ne sais pas quoi leur dire »*.

Ce timide brassage nous invite à repenser l'identité même de la ville. Est-elle nordiste ? Sudiste ? Ou bien tout simplement soudanaise ?

Le Dr Bushra Babiker, responsable du département des Etudes Urbaines de l'Université de Khartoum résume en quelques mots la situation (entretien août 2005) :

« Le gouvernement défend l'arabité de la ville. Toujours, le Mahdi... et la conquête des Arabes qui est mise en avant. Par contre, on ne parle jamais de ce qui se passe à Khartoum depuis 20 ans. Les gens n'imaginent pas les conditions de vie dans les camps ».

Il tient à préciser que Khartoum n'est pas une ville islamique mais une ville où vivent des musulmans : *« Il y a une ville coloniale, et Omdourman une ville arabe. Eux, les Islamistes n'ont voulu en faire qu'une : une ville islamiste. Et ils ont échoué ».* Et de poursuivre : *« On ne dit pas assez que Khartoum est une ville africaine parce que le Soudan lui-même est un pays africain. »*

Etant chargé de mettre en place le futur programme de développement urbain, je l'interroge sur l'avenir de la ville :

« Khartoum est une ville en mouvement, qui évolue par elle-même. Et même si les plans sont constamment dépassés, cela n'est pas grave puisque cela signifie que la ville a ses propres dynamiques. On va vers une ville cosmopolite, une ville du melting-pot. Je suis d'accord pour dire que la ville n'est pas encore mixée car les Noirs repartent le soir dans leurs camps. Pour qu'il y ait interaction, il ne faut pas qu'ils soient ainsi séparés. Les gens doivent pouvoir acheter leurs propres terrains et ne pas dépendre du chef de tribu. Il faut les mélanger, à l'école tout d'abord. Le problème actuel, c'est l'école. Chacun va dans son école : les musulmans d'un côté et les chrétiens de l'autre. Faudrait enlever l'enseignement religieux à l'école pour que les gens puissent se mélanger. Tant que la division perdurera, Khartoum ne sera jamais la ville de l'intégration. C'est à nous de trouver et définir l'identité soudanaise. Que chacun puisse s'intégrer sans renier son identité de départ. La ville sera alors le lieu de la mixité. Et pour ce qui est de la reconstruction de Juba, je laisse les Sudistes le faire. On leur a déjà imposé trop de choses ».

Ce message très – trop ? – optimiste explique bien que l'apprentissage de cette culture de l'altérité ne peut se faire sans heurts. A l'image des Nil Blanc et Bleu, cultures arabe et africaine, nordiste et sudiste convergent à Khartoum pour ne former plus qu'une, à savoir la culture soudanaise, qui puise dans l'une et l'autre source. La rencontre est marquée par la turpitude, comme lorsque les deux Nil entrent en collision en plein mois d'août, après les fortes pluies. Une chose est désormais certaine, les Sudistes ne sont pas des individus sans territoires puisqu'il a été démontré qu'ils avaient défini des « aires territoriales d'appartenance » (Di Méo, 2004 : 344), comme ce « Khartoum chrétien » qui laisse entrevoir des territoires revendiqués et des lieux apprivoisés.

10.3.3 « *Towards the New Sudan* »³⁴⁵ : rôle de Khartoum dans le processus de paix

Redéfinition de la capitale et de sa place

Ville de la guerre puis capitale de l'islamisme, Khartoum est aujourd'hui appelée à incarner la ville-capitale de la réconciliation. Depuis la signature du traité de paix, l'espoir

³⁴⁵ « Vers le Nouveau Soudan », slogan brandi par le SPLM lors de la nomination de John Garang à la vice-présidence.

flotte sur la capitale. Cette paix est synonyme de liberté, aussi bien pour les Sudistes que les Nordistes, qui tous espèrent pouvoir se déplacer plus facilement avec la fin des *travel permits*, obligatoires pour circuler dans de nombreuses régions. Liberté de se mouvoir, mais aussi de penser. Le régime islamiste semble prêt à faire quelques concessions, comme le prouve l'autorisation donnée au SPLM (*Sudan People's Liberation Movement*) d'établir le siège du parti au centre-ville de Khartoum (dans l'une des avenues centrale, *shâria` Baladiyya*, carte 41). Une première pour Khartoum, qui en tant que place centrale, permet de rendre visible le parti encore interdit quelques mois auparavant. Le SPLM dispose désormais de cinq bureaux à Khartoum (dont le siège), deux à Omdourman et deux à Khartoum-Nord. Pour les membres du SPLM, Khartoum est appelée à jouer un rôle tremplin en tant que pôle de diffusion de la paix à l'échelle nationale.

Au siège du SPLM, l'un des cadres du parti revient sur le rôle de la capitale (entretien en août 2005) :
« *Khartoum a une importance majeure. Le jour de l'arrivée de Garang, on était sept millions [un million selon les sources officielles]. C'était magnifique. Elle doit être la ville de tout le monde. On doit mettre fin au gouvernement central et décentraliser, développer les quatre coins du pays. Bien sûr, nous prendrons nos responsabilités pour reconstruire le Sud. Il nous faut des gens formés. On ne peut pas tout changer du jour au lendemain. Cela va prendre du temps. On veut juste éviter les confrontations et prendre le temps de s'asseoir pour débattre et non se battre... Le « New Sudan » commence à Khartoum. Il se construit d'abord ici, un peu plus tous les jours »*

Les ambitions du SPLM sont claires : les cadres entendent rompre avec l'image du groupuscule militaire défendant les seuls intérêts des Sudistes pour devenir le parti de réconciliation nationale. Dans ce projet, la capitale occupe une place de choix. Elle se doit d'être la ville-relais qui légitimera l'existence de ce nouveau parti et à partir de laquelle il pourra étendre son influence. Tout un chacun, quels que soient son origine et ses intérêts est censé se retrouver dans son programme, qui prône l'égalité de tous les citoyens dans l'État et réclame pour cela la laïcité.

Au siège du SPLM, le discours se veut résolument unitaire :
« *Le Soudan est multi-culturel. Le SPLM est là pour promouvoir la culture de tous alors que jusqu'à aujourd'hui, il n'y a en qu'une qui domine toutes les autres. Le « New Sudan » passe par une nouvelle division du Soudan : il faut faire la promotion de toutes les cultures qui ont été étouffées. Je ne parle pas seulement des Sudistes. C'est la même chose pour le Darfour et l'Est. On doit redonner de la dignité à tous. Pour y arriver, nous devons être visibles et reconnus par tous. Au SPLM, il n'y a pas que des Sudistes. Sur les 15 millions de militants, 2,5 millions sont Nordistes et 7 millions Sudistes. Ce n'est pas un parti ethnique ».*

Même si les chiffres apparaissent surestimés, il est évident que le SPLM est en train de réussir une belle ascension, y compris dans les zones où on ne l'attendait pas, comme l'Ouest du pays actuellement en crise.

Pour que Khartoum devienne la ville de tous les Soudanais, une capitale nationale au sens plein du terme, encore faut-il donner envie aux gens de rester dans cette ville et leur faire oublier qu'ils y vivent parce qu'ils n'ont eu d'autres alternatives. De ce point de vue, tout dépendra de l'attitude du gouvernement devant les nouvelles orientations données par le « Comprehensive Peace Agreement » (CPA). Le CPA, censé orienter les 5 prochaines années vers la paix, confère à Khartoum un statut primordial dans le processus de cohésion : « *Khartoum shall be the capital of the Republic of the Sudan. The National Capital shall be a symbol of national unity that reflects the diversity of Sudan* »³⁴⁶. Cet article pose problème, ne serait-ce que pour l'application de la *shari`a* car reconnaître la diversité des cultures et religions dans la capitale implique de donner un statut particulier aux chrétiens³⁴⁷. Ce traité de paix prévoit de maintenir la paix pendant 6 ans, avant de procéder à un référendum pour les Sudistes qui devront se prononcer sur la possible indépendance du Sud Soudan.

La question de l'avenir de Khartoum demeure en suspens. Reste à voir si, dans les prochaines années, le gouvernement central suivra l'enthousiasme de ceux avec lesquels il est désormais censé partager le pouvoir. Si la capitale n'a jamais été un espace de la guerre, elle demeure un espace de conflits car la paix, au niveau national, ne rime pas forcément avec la fin de la politique violente qui régnait jusqu'alors à Khartoum.

Entre retours spontanés et territorialités naissantes

Bon nombre de déplacés résident désormais à Khartoum depuis très longtemps et semblent avoir intériorisé la culture urbaine, aussi bien dans leurs représentations mentales que dans leurs pratiques sociales. Ils développent une certaine forme d'attachement territorial, une territorialité qui s'accompagne d'une véritable acculturation. Les populations apparaissent fragilisées et souvent traumatisées par cette urbanisation-islamisation forcée : troubles psychologiques, pertes de repères, familles éclatées. L'adage qui veut que « l'air de la ville rende libre » ne sied pas bien à Khartoum.

³⁴⁶ « Khartoum doit être la capitale de la République du Soudan. La capitale nationale doit être le symbole de l'unité nationale qui reflète la diversité du Soudan » (trad. personnelle).

³⁴⁷ En effet, reconnaître l'existence des chrétiens à Khartoum, c'est reconnaître le droit de pratiquer une religion autre. Les rumeurs annoncent déjà la création d'une « *free-zone* », autrement dit d'une zone spéciale délimitée où la *shari`a* ne serait pas appliquée. Ce projet semble difficile à instaurer.

En juillet 2003, dans le camp d'Oued el-Beshir, je croisais des Sudistes à bord d'énormes camions qui repartaient chez eux, au risque de mourir dans les conflits.

« *Est-ce que tu connais un endroit où ça peut être pire qu'ici ?* » me demandait l'un des déplacés en désignant le cimetière qui occupe à lui seul la moitié du camp.

Deux ans plus tard, quelques mois après la signature de la paix, le désir de quitter la capitale est plus fort encore : « *Je dois repartir, retrouver mon village, reconstruire ma maison et ma vie de mes propres mains* » (Mohamed, Monts Nouba).

Les jeunes originaires du Sud mais nés à Khartoum tiennent le même discours « *je ne connais pas ma région d'origine mais je veux aller y vivre. Le Sud a besoin de nous, des jeunes éduqués pour renaître. On part de zéro. Ce sera dur mais nous y croyons* » (Lydia, Juba).

Il est bien évidemment encore difficile d'estimer ces retours : « *Les gens vont repartir, mais ils attendent d'ici deux à trois ans que ce soit déminé. Toutes les tribus ont envoyé des membres au Sud pour faire un état des lieux. On attend qu'ils reviennent pour en savoir plus* » (César, Equatoria).

Quelques mois après le cessez-le-feu, la question des retours spontanés se pose avec acuité. A ce titre, une enquête a été menée en juin 2005 par l'Office des Migrations Internationales (OMI) afin d'avoir une idée approximative des retours³⁴⁸. Les résultats sont sans appels : 68 % envisagent de repartir (et le chiffre s'élève à 80% si l'on ne prend en compte que les réponses des Sudistes), 11% ne savent pas et 22% comptent rester sur place³⁴⁹. Une seconde étude, menée par l'ONG CORE, en partenariat avec les Nations Unies, et parue en juillet 2005, annonce le chiffre de 580 000 retours spontanés d'ici mars 2006. Début octobre, Médecins Sans Frontière totalisait déjà 250 000 personnes rentrées. Ces retours importants ne sont pas sans liens avec l'extraction pétrolière dont les retombées financières devraient être partagées de façon égalitaire entre le Nord et le Sud, laissant augurer une manne importante permettant la reconstruction. Les derniers rapports parus en mai 2006 annoncent que plusieurs centaines de milliers d'individus ont repris le chemin du Sud. Comment « retourner chez soi » et revenir au *statu quo ante* alors que la ville de Juba, en partie détruite, vient d'être désignée comme la capitale du Sud-Soudan ? Est-ce que les « *returnees* » ont suffisamment de force pour tout recommencer une nouvelle fois, sachant que les Nations Unies, quelque peu prises au dépourvu devant ces retours massifs qu'elles n'encourageaient pas, estiment que 80% des cinq millions d'habitants que compte le Sud-Soudan ont été déplacés au moins une fois au cours de ces quinze dernières années³⁵⁰. Elles s'inquiètent de ces retours spontanés qui vont peser sur des populations et régions ravagées

³⁴⁸ A Khartoum, ces enquêtes ont été menées dans quatre camps officiels et quatre zones squattées, sur 130 foyers et auprès de groupes tribaux variés (37% du Sud, 33% du Kordofan et majoritairement Nouba, 13% du Darfour et 14% de l'Est).

³⁴⁹ *Sudan work plan 2006*, 12 p., disponible en ligne sur le site www.unsudanig.com

³⁵⁰ « An estimated 80 percent of southern Sudan's 5 million people have been displaced at least once during the past 15 years of war. » (USCR, 1999, cité in *Global IDP Database*, 24 mars 2005 : 88 et *An uncertain return*, Ockenden International, janvier 2006, 51 p., www.reliefweb.int).

économiquement et qui n'ont pas les moyens d'absorber ces nouveaux arrivants (*UN support to return and reintegration in Sudan*, UNMIS, décembre 2005, www.unsudanig.org).

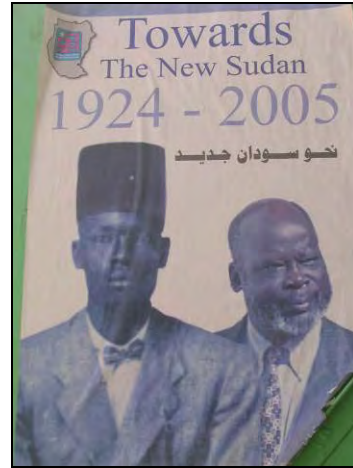
Toutefois, nous sommes sceptiques sur ces retours spontanés en masse car beaucoup de déplacés ont investi à Khartoum et n'ont pour l'instant pas les moyens de s'en aller. Il y a fort à parier que des familles vont retourner dans le Sud mais que les chefs de ménage resteront à Khartoum pour travailler et subvenir aux besoins de la famille. La mise en place de migrations saisonnières doit être envisagée. Par ailleurs, les jeunes nés à Khartoum tiennent des discours en total décalage avec les réalités actuelles de leurs régions d'origine qu'ils ne connaissent pas. Suite à la marginalisation socio-spatiale dont ils sont victimes, les Sudistes se réfugient dans un espace imaginaire, celui du Sud, et idéalisent le premier territoire de vie. L'espace rêvé et mythifié permet de transcender les difficiles conditions réelles de l'espace vécu. Et pourtant, de façon inconsciente, certains sont devenus fortement attachés à la capitale dont ils attendent de grands changements : « *Khartoum était une ville d'Arabes, mais maintenant ils doivent accepter que ce soit aussi notre capitale.* » (Mark, Haj Yussef). Une grande majorité des jeunes nés à Khartoum, et dont les familles sont originaires du Sud et de l'Ouest, commencent à s'identifier à cette ville, surtout depuis que le parti sudiste (SPLM) et son leader John Garang y ont été accueillis triomphalement le 9 juillet 2005. L'ancrage territorial des Sudistes à Khartoum se fait donc de plus en plus fort, à l'image de leurs revendications : faisant suite à l'annonce de la mort de Garang, les échauffourées du 1^{er} août 2005 au *souk el-`arabi*, en plein centre-ville, traduisent cet investissement de la sphère publique. Pour la première fois, les individus ont envahi de façon violente la rue et l'espace public pour exprimer leur désespoir et ont ainsi démontré que la capitale est également leur territoire alors même que celle-ci est plus ou moins verrouillée. Ces émeutes sont apparues comme une lutte pour la reconnaissance sociale et spatiale de ces individus.

PLANCHE 36 : Khartoum, « capitale de la paix »

Photo 56 : Khartoum capitale de la paix



Photo 57 : Affiche du SPLM

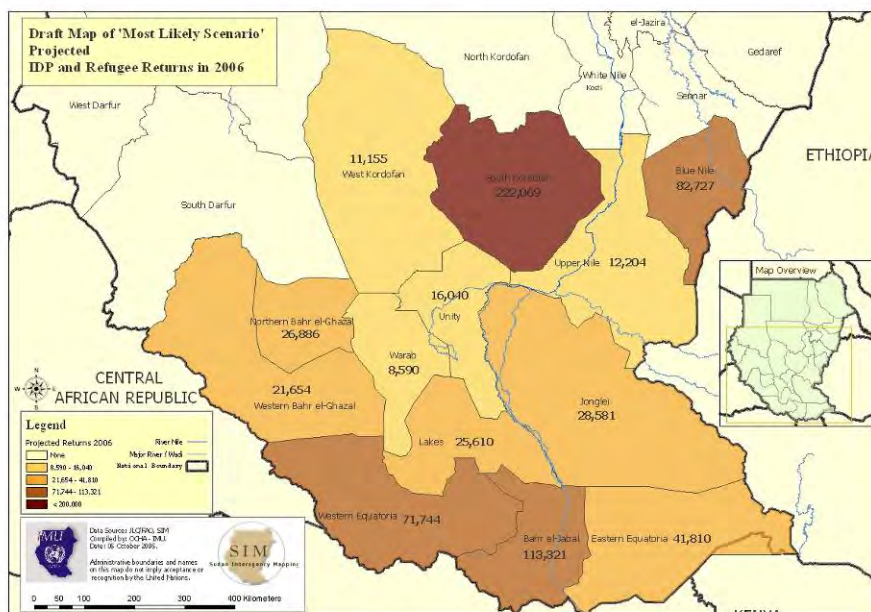


Clichés : A. Choplin, août 2005

Photo 58 : Le drapeau du SPLM flotte dans les camps (Soba Aradi).



Carte 42 : Carte du scénario possible des retours spontanés au Sud-Soudan en 2006



Source : www.unsud.org
anig.org

Ainsi, nous le voyons bien, le défi dépasse la simple signature d'un traité et consiste certes à reconstruire des villes, des régions, un appareil d'État viable, mais de façon plus immatérielle, à construire tout simplement un désir de vivre conjointement. Et c'est là que tout se complique. John Garang s'est récemment présenté comme l'homme de la réunification possible : les affiches le mettaient en scène comme le père unificateur de la nation³⁵¹. Mais derrière le « *We live all together* » clamé unanimement par la population, les tensions demeurent largement perceptibles.

Les phrases du type « *Nous vivons tous ensemble, nous étudions dans les mêmes classes. Il n'y a pas de discrimination. Nous formons un seul et même peuple* » sont très souvent revenues dans les discours qui ne rendent pas toujours compte de la rancœur de beaucoup. Au bout de quelques temps, les interlocuteurs faisaient part de leurs appréhensions face au long chemin devant mener à la réconciliation.
« *Je suis prêt à reprendre les armes si la situation se dégrade. Ça fait trop longtemps qu'on souffre. Je ne pourrai pas supporter l'idée qu'on nous reprenne le peu de reconnaissance qu'on vient de gagner* » (Jonh, Kostj).

Au-delà des discours des habitants qui se veulent optimistes et tentent de mettre en avant l'unité du pays, les blessures, trop récentes pour être pansées, se lisent dans l'espace urbain. Les Soudanais sont conscients que la route est encore longue avant de faire tomber les barrières raciales, religieuses et culturelles et pouvoir parler de nation :

En attendant, le gouvernement central doit se préparer à faire face à deux mécaniques territoriales contradictoires : des retours spontanés dans le Sud et un ancrage plus marqué de certains dans la capitale. Si, en 2011, les Sudistes se prononcent par référendum pour l'indépendance, les conséquences risquent d'être lourdes. Il y a fort à parier que le gouvernement central chassera les Sudistes de Khartoum, laquelle redeviendra la seule capitale des Nordistes. Plusieurs questions se posent en attendant : les Sudistes vont-ils faire des aller-retour entre Khartoum et les provinces du Sud ? Peuvent-ils totalement quitter la capitale alors qu'ils fournissent désormais la plus grande part de main d'œuvre ? L'avenir même de Khartoum et plus généralement du Soudan demeure problématique d'autant qu'à l'heure d'aujourd'hui, le conflit du Darfour semble s'enliser et peut à tout moment dégénérer en guerre civile d'envergure nationale.

³⁵¹ Pour sa nomination à la vice-présidence, des affiches le représentaient au milieu des différents symboles soudanais. On pouvait voir derrière lui en haut les dunes et Méroé, au milieu le Nil et en bas un village du Sud.

Conflit, évitement, ségrégation... Mais également rencontre, brassage, interférence... L'urbanité de la rupture précédemment évoquée n'a d'égale que celle de la rencontre car des moments d'interactions se mettent en place à travers quelques lieux. La diversité et la coprésence entraînent des dynamiques spatialisantes, aucunement exclusives et opposées. Rien à Khartoum ni Nouakchott n'est monolithique. Aussi les catégories traditionnelles de compréhension doivent-elles être repensées. Khartoum et Nouakchott ne sont pas des villes arabes quand bien même elles en présentent la rigueur. Nouakchott n'est pas une ville nomade, pas plus que Khartoum la seule ville des islamistes. Des villes africaines ? Oui par leurs populations et non car elles n'en ont pas la couleur ni l'ambiance. Occidentalisées ? Oui pour certains quartiers et pratiques. Elles sont tout cela à la fois, tels des « centaures urbains ». Aucun de ces traits culturels présents dans cet espace urbain ne doit être pensé séparément des autres. Tous participent du visage de la ville actuelle, en perpétuelle recomposition, à l'image de ses territoires et liens sociaux qui se reformulent. On ne peut décemment se contenter d'une approche dualiste de la culture et les définir comme des villes de « l'entre-deux ». Nouakchott et Khartoum sont des villes de la mixité comme de la rupture qui produisent une urbanité aux logiques complexes et aux influences multiples.

Conclusion

Cette dernière partie se voulait un voyage dans les deux villes et entre les deux villes, une lecture des sociétés qui y vivent, une découverte de leur ambiance urbaine, des changements sociaux qualitatifs, une rencontre avec leurs habitants appréhendés comme acteurs socio-spatiaux. Une lecture attentive des pratiques spatiales, des modes d'habiter, des appropriations territoriales, des représentations mentales, des fréquentations des lieux a été menée afin de qualifier l'urbanité produite à Khartoum et Nouakchott. L'analyse multiscalaire, telle qu'elle a été proposée, a permis d'appréhender la ville dans toutes ses contradictions : autonomisation et pratiques communautaires, expérience de l'autre et affirmation identitaire, coexistence et interactions, territorialité et mobilité... A travers l'étude d'une forme spatiale particulière – la capitale –, la manière dont se construit une société « politique » est progressivement ressortie ou politisée. En retour, il a été démontré que cette forme n'est pas seulement produite, elle est également génératrice d'une société particulière.

Partant de cette approche interactive, l'urbanité est apparue, protéiforme, aux logiques complexes et parfois contradictoires. Son étude a permis de mettre au jour différents marqueurs spatiaux identitaires comme autant de façon de vivre et (re)construire la ville qui se donne à voir comme un ensemble éclaté, marqué par le conflit, la segmentation et même la ségrégation. La rencontre plus ou moins contrainte entre différents groupes sociaux dans ce même espace n'implique pas toujours qu'il y ait de l'échange. Parce que cet espace est politisé, la société urbaine se politise également et tend à exacerber les différences qui sont à l'origine de conflits. Mais, la ville n'en est pas moins ouverture et rencontre, suture et lien. Les partitions urbaines, dont nous avons largement fait cas, en tant que reflet des coupures spatiales, mises bout à bout, finissent par laisser échapper une musique, qui, si elle n'est pas forcément harmonieuse de prime abord, mérite une seconde écoute. En effet, la ville offre aux habitants des lieux-passerelles où s'établissent, de gré ou de force, des contacts entre ces habitants qui se voient comme « condamnés » à vivre ensemble. Les différences tout juste soulignées par la morphologie urbaine revêtent ici d'autres dimensions, notamment politiques et identitaires. La fabrique urbaine s'est dévoilée, telle une invention du quotidien, où chacun développe ses « manières de faire », ses « trajectoires, tactiques, rhétoriques » et résistances afin de s'approprier cet espace (de Certeau, 1990). La ville pénètre l'homme et, en retour, ce dernier tente de la domestiquer. Dans cette relation systémique, il se la réapproprie et s'y

adapte en développant de nouveaux comportements et identités. En ce sens, les groupes comme l'individu se posent en forces susceptibles de réguler le champ du pouvoir, et cela est rendu possible à travers la ville qui démultiplie et complexifie les identités. Cette démultiplication identitaire n'est pas symbole de fragilité mais justement gage de richesse, dans laquelle la société civile en construction puise sans limite.

L'urbanité mise au jour semble différente, tout simplement autre, comme le soulignait Odette Louiset (2000). Les villes sont en effet marquées par la diversité, d'où la difficulté de donner une seule et même définition valable pour toutes les grandes concentrations humaines : « on ne retrouvera pas partout les mêmes modalités d'urbanité qu'en Europe ; les mêmes éléments essentiels ici ne le sont pas toujours ailleurs. Certains sont absents, d'autres demeurent présents, parfois déclinés autrement, d'autres encore s'y adjoignent. Reste à trouver ce qui fait sens dans *les villes d'ailleurs* » (Louiset, 2000 :159). Nous ne pensons pas avoir trouvé ce qui fait sens dans les villes d'ailleurs, mais du moins avons-nous tenté de faire ressortir quelques éléments qui font sens à Khartoum et Nouakchott. Les villes dites de rupture et pensées comme telles par les pouvoirs politiques sont appréhendées de la même façon par les populations. Les rencontres entre les différents groupes sociaux dépendent justement des discours hégémoniques et de la marge de manœuvre laissée à la ville pour produire des lieux de sociabilités et des espaces à territorialités multiples. L'intensité de la rencontre et du conflit diffère d'un cas de figure à l'autre : à Nouakchott, la rencontre existe quand bien même le conflit est là, latent. La politisation de l'espace a été moindre qu'au Soudan, d'où un brassage plus important. Nouakchott semble renouer avec son visage cosmopolite des premières heures que certains mouvements de population, notamment migratoires, viennent réveiller. A Khartoum, cette rencontre tarde à se mettre en place. Les brassages sont timides et l'acculturation des non Arabo-musulmans est forte. La rencontre n'est cependant pas à exclure si le processus de paix venait à s'ancrer réellement. Et quand bien même le Sud-Soudan venait à se proclamer indépendant en 2011, Khartoum ne pourrait chasser tous ces individus ni même gommer ces diverses influences qui font désormais partie intégrante de la ville. Ainsi, comme dans tout espace urbain, rupture et conflit coexistent et il n'est besoin de se trouver dans un espace situé entre deux aires culturelles pour les voir cohabiter et exprimer leurs dynamiques tout à la fois contradictoires et complémentaires.

Conclusion générale

Dans ces phrases conclusives, nous avons dans l'idée de dresser quelques constats en répondant aux interrogations qui ouvraient ce travail. La problématique de la fabrique urbaine et en particulier la construction de villes-capitales entre l'Afrique noire et le monde arabe constituait le cœur de notre travail. Nous nous interrogeons sur ce qu'est, au fond, un pôle urbain fortement politisé dans le cas d'un regroupement de sociétés dites ou perçues comme différentes et pour cela opposées. Plus largement, il s'agissait de réfléchir sur la formation de l'État et la consolidation d'une société appelée à constituer une nation dans le cadre du territoire étatique. A l'heure où les enjeux de société ont désormais pris une forme urbaine, l'idée était de comprendre qu'elle pouvait être la place de la capitale en Mauritanie et au Soudan, pays caractérisés par des crises identitaires endémiques. L'immense hiatus entre l'image que les régimes soudanais et mauritaniens veulent renvoyer – celle de deux États arabes – et la réalité que les pays renferment – divers peuples qui ne se reconnaissent pas tous dans ce projet national et revendiquent pour une bonne part d'autres ascendances, notamment africaines – constituait le point de départ de cette démarche scientifique. Ce décalage invitait à se demander si la capitale reproduisait, elle aussi, cette « schizophrénie territoriale ».

La capitale vs. la ville

La posture scientifique ici adoptée, inscrite à l'intersection de la géographie sociale et de la géographie du politique, a permis d'interroger la relation dialectique qui se noue entre le Pouvoir qui fait main basse sur la capitale et les groupes sociaux qui déploient une réelle force vive en ville. Comme le faisait remarquer Athanase Bopda à propos de Yaoundé (2003 : 16), la capitale est la « caisse de résonance » des mutations à l'œuvre dans le pays. En ce lieu restreint particulièrement politisé, sociabilisé et approprié, entrent en effet en collision tous les processus spatiaux, toutes les logiques politiques et toutes les mutations sociales. L'hypothèse de départ formulait que la ville-capitale est un espace géopolitique de toute première importance, relevant avant tout du champ politique qui le manipule à travers des

projections idéologiques et symboliques. La question de l'appropriation de la capitale est en ce sens affaire de l'État qui joue un rôle primordial dans la fabrique urbaine. Au sein de cette capitale, la mise en scène du pouvoir est radicale puisqu'à travers elle et certains de ses lieux, il cherche à se faire reconnaître, à se légitimer et à œuvrer pleinement à la construction de la société et à l'intégration du territoire national. En Mauritanie et au Soudan, l'orientation géopolitique de la capitale s'est faite à partir de catégorisations raciales et naturalistes, en partie héritées de l'époque précoloniale, reformulées durant la colonisation et érigées par la suite en fondements sociétaux. Dans les deux pays, les préjugés ont la vie dure puisqu'ils ont trouvé leurs expressions concrètes à travers des conflits intenses, qui ont dégénéré au Soudan en une longue et meurtrière guerre civile. Ces idées ont servi l'identité culturelle que les dirigeants ont bien voulu attribuer à la capitale. Ces derniers ont largement utilisé et abusé de sa fonction et de sa position centrale pour valoriser en priorité la filiation de leur pays au monde arabe. En optant pour l'affirmation d'une identité nationale volontairement restrictive, en tentant de niveler les différences au profit d'une seule ethnie et/ou groupe dominant, en revisitant et orientant la mémoire collective selon leurs objectifs, les divers régimes soudanais et mauritanien ont incité à la rupture et au conflit. Rupture qui a été reproduite dans le tissu urbain de la ville primatale.

Mais cette mainmise sur l'espace urbain n'est pas seulement le propre de l'État car les habitants eux-mêmes y transposent leurs velléités de propriétaires. La capitale est également une ville, autrement dit un espace vécu que chacun tente d'investir. Les luttes sont alors violentes, les actions multiples et les aspirations variables, pour parvenir à s'approprier cet espace et ainsi s'assurer une place dans la société nationale. En ville, parce que le citoyen est à la fois chez lui et étranger partout, les marquages identitaires sont forts. L'être humain fabrique donc activement sa ville en y inscrivant ses propres visions et appartenances, quand bien même il reste cantonné dans un espace circonscrit et à un horizon fort restreint. Que les individus soient mauritaniens, soudanais, ou bien encore étrangers, ils comblent et remplissent à leur manière ce territoire premièrement pensé et délimité par l'État. Les différents régimes ont bien été des producteurs de discours identitaires en associant un espace à un type d'identité, mais dans ce cadre, les individus se sont réappropriés ces discours hégémoniques pour recréer leurs propres territoires. Ce constat invite à déconstruire l'idée d'un pouvoir omnipotent. Il n'est en aucun cas ce *deus ex-machina* que l'on veut bien voir car il n'a pas la possibilité, ni même la capacité de façonner la capitale entièrement à son image. Il ne parvient à manipuler que quelques espaces, et en premier lieu le centre ville pour lequel il s'efforce de soigner la symbolique. Sorti de l'hypercentre, sa mainmise est plus lâche, et plus

particulièrement sur les périphéries. Son inscription dans l'espace urbain est donc partielle, graduelle et parfois fallacieuse. Et c'est justement parce que le pouvoir n'est pas en mesure de contrôler toute sa capitale que la ville offre quelques interstices de liberté dans lesquels les habitants développent certaines actions autonomes. Ainsi donc, bien que les choix des habitants soient encadrés par tout un système politique qui norme les comportements en diffusant une façon de penser et habiter la ville, des initiatives sont prises un peu partout en ville, et tout particulièrement en dehors de l'espace central dévolu au pouvoir. Le décalage est donc saisissant entre ce que la capitale politique devrait être et ce que la ville, plus ou moins informelle, est.

La Ville ? Des villes. Une fabrique urbaine multiple

Dès le départ, nous nous interrogeons sur la cohérence entre les théories urbaines élaborées au Nord et les réalités des villes du Sud. Avec Nouakchott et Khartoum, nous avons du revoir les grilles académiques d'analyse urbaine et admettre que la fabrique urbaine ne repose pas nécessairement sur un principe de synergies actives qui voudrait que la ville se construise simultanément à la société urbaine, et ce sur un temps long.

A Nouakchott, nous avons constaté qu'une ville peut s'apparenter à un agglomérat d'individus fortement désorganisé dans un espace semi-désertique, à cette concentration humaine mal gérée (ou pas du tout, suivant le point de vue), dépourvue d'espaces publics facilement reconnaissables et qui renferme certains héritages nomades. On ne peut que s'accorder sur la terminologie de « ville », alors même qu'elle n'a qu'une industrie embryonnaire, qu'aucun pôle de production agricole ne l'entoure, qu'elle s'apparente à une juxtaposition de groupes ethniques, tribaux et factions. Une ville oui, parce que les habitants participent, consciemment ou non, à son élaboration, sans toutefois se préoccuper des droits et devoirs qu'on attribue généralement à une conduite civique urbaine. Ils sont urbains, quand bien même ils n'en ont pas l'allure et semblent parfois totalement étrangers à cet espace. Cette attitude, ils la partagent avec celle des autorités publiques qui ne font guère preuve de volonté, et n'ont d'ailleurs – à leur décharge – pas les moyens de gérer cet espace urbain dont la population serait en droit d'en attendre quelques avantages. Et pourtant, nous affirmons que

Nouakchott est une ville, alors même qu'elle se développe sans réel contrôle et sans que les pouvoirs centraux n'envisagent de la doter des infrastructures essentielles.

A Khartoum, même révision des schémas de pensée : ici, nul doute, il s'agit bien d'une ville. Mais reste à trouver justement les limites de ce qu'on appelle « ville ». Où s'arrête-t-elle ? Au pied de ces excroissances que sont les camps de déplacés ? A moins que les habitants de ces camps ne soient eux aussi des citoyens ? Nous pensons que ces camps font partie prenante de la ville, que ces habitants, à qui le pouvoir central refuse la citoyenneté afin de mieux refuser la citoyenneté, n'en sont pas moins des urbains. Cette idée expliquerait alors l'attitude des autorités qui s'évertuent à les éloigner, à les dissimuler et à les annihiler. Si ces camps étaient « an-urbains », nul ne serait besoin de les démanteler. C'est bien parce qu'ils sont et font déjà « trop ville » qu'ils sont régulièrement détruits. Dans cette opération, la mainmise de l'État soudanais est supérieure à celle de l'État mauritanien et s'exprime plus dans un contrôle de « la cité », de l'espace public au sens habermassien, que dans une planification de l'espace et une gestion rationnelle de l'espace. L'État détruit certains quartiers non pour résoudre les dysfonctionnements de sa capitale, attitude que l'on serait en droit d'espérer des services publics, mais bien pour faire taire les gens.

Ainsi donc, ces deux agglomérations invitent à revoir les catégories urbaines eurocéano-centrées qui définissent l'objet-ville à partir de descriptions factuelles, d'artefacts physiques et de critères statistiques prétendus objectifs. Ces deux cas de figure dérangent les définitions préconçues, jurent avec les représentations occidentales que l'on a de la ville et obligent à admettre que « l'urbain est une caractéristique qui ne relève pas de la matérialité [...] mais de la discursivité » (Mondada, 2000 : 29). Nous reprenons donc la théorie avancée par Odette Louiset pour qui « ce qui fait ville ailleurs, c'est ce que ces sociétés d'ailleurs désignent elles-mêmes comme de la ville » (Louiset, 2000 : 229). Nouakchott et Khartoum se présentent comme des « contre-exemples exemplaires » du modèle de la ville mais n'en sont pas moins des villes parce que les habitants les perçoivent et les vivent comme telles.

Par ailleurs, au-delà des invariants mis en évidence, telle que l'opposition ville/capitale, l'approche comparative permet de révéler des trajectoires à la fois convergentes et divergentes entre Nouakchott et Khartoum. Et c'est là tout intérêt de la comparaison, au risque de forcer quelque peu le trait, que de mieux faire ressortir les particularités de chaque ville au-delà des caractéristiques génériques du fait urbain. Les exemples soudanais et mauritaniens présentent différentes logiques politiques et dynamiques socio-spatiales, lesquelles ne se traduisent pas

par la mise en place d'un modèle unique de fabrique urbaine, mais tout au contraire, par l'élaboration de diverses urbanités.

Au Soudan, la rupture qui est encore tristement d'actualité résulte en partie d'une immixtion coloniale forte, laquelle a renforcé et/ou inauguré des fractures qui n'ont cessé de s'envenimer depuis lors. L'opposition est clairement territoriale, entre une partie Nord dominante et d'autres zones considérées comme périphériques (le Sud, l'Est et l'Ouest). Mais, elle est encore politique et sociale entre un gouvernement central qui peine à s'imposer et une société complexe qui ne se retrouve pas dans ce pouvoir, paradoxe qui explique les velléités sécessionnistes auxquelles le Darfour est actuellement en proie. Le degré d'arabisation forcé est intense, accompagné d'une ségrégation ethnico-religieuse délibérée. Les différents régimes postcoloniaux ont successivement décidé que la ville-capitale ne serait que monolithique, pensée comme une capitale arabe et musulmane, évinçant par la même le reste de la population. L'espace urbain a donc été instrumentalisé pour prolonger la rupture nationale. Aujourd'hui, si les populations jugées indésirables sont visibles dans l'espace urbain central, elles ne participent guère à la sociabilité offerte en ville. Il semble que ni l'État, ni la ville, ni même la société dans sa grande majorité, n'aient eu le désir de construire ensemble la nation et encore moins de faire de la capitale un espace de cohésion. La configuration de Khartoum, pensée et mise en application par le régime, a eu pour conséquence de compartimenter plus encore la société. Les blessures graves et les rancœurs accumulées, les différences sociales et discriminations ethniques sont finalement mises en évidence et exacerbées dans l'espace urbain. La ville n'apparaît pas comme un espace de partage mais bien comme un espace à se partager.

En Mauritanie, l'État a tenté de construire une ville nouvelle susceptible de réunir sa société composite. Du moins était-ce là le projet des premières années postcoloniales car à partir des années 1970, le pays s'arabise, vision gouvernementale d'une nation restreinte comme en témoignent la morphologie et les paysages urbains de la capitale. Rapidement, Nouakchott oublie son architecture coloniale fonctionnelle pour se parer d'attributs arabes (architecture marocaine et saoudienne des mosquées, palais néo-arabes...). Au même moment, la marginalisation sociale de bon nombre de ceux qu'on appellera politiquement les « Négro-mauritaniens » se traduit par la formation d'espaces de repli ou convergence, initiant ainsi un processus de communautarisation spatiale, qui se fige définitivement après les événements de 1989.

Les exemples de Khartoum et Nouakchott obligent donc à nous affranchir du courant de la pensée urbaine qui voudrait que la ville soit le lieu de la maximisation sociale. En effet, selon les définitions occidentales, la capitale est généralement perçue comme le creuset de la nation, le lieu du *melting-pot*. De Nouakchott et Khartoum, on attendait qu'elles normalisent les relations entre les différents segments de la société, unifient les lieux de références, et ainsi créent une identité partagée par tous, principe soi-disant indispensable à la construction nationale. Or cinquante ans après l'indépendance, à Nouakchott comme à Khartoum, ce n'est pas tant la pauvreté qui choque que cette répulsion qu'ont les individus à vouloir vivre dans un même espace, attitude néanmoins compréhensible puisque la plupart n'ont jamais demandé à venir y vivre. Ces villes sont apparues décousues, influencées par divers courants culturels contradictoires et belliqueux. Le tissu d'ensemble laisse à penser que la ville tombe en lambeaux. L'osmose entre espace de vie et groupes sociaux ne semble guère à l'ordre du jour. Une ville-oripeaux se dessine sous nos yeux, patchwork aux couleurs et motifs mal assortis. En instrumentalisant politiquement les identités *via* le territoire, la ligne de démarcation entre les peuples, pour fictive qu'elle soit au départ, apparaît de plus en plus marquée, quasi-visible et traçable au cœur même de la ville-capitale.

Mais, pareillement, on ne peut se contenter de relayer la seule théorie de la ville, espace du conflit. La ségrégation ne peut être retenue comme le seul trait remarquable. Nouakchott et Khartoum ne sont pas des territoires où les habitants viendraient tous à s'entretuer. Khartoum n'a pas été, durant toutes ces années, qu'un jouet entre les mains du gouvernement central qui aurait excellé dans la désunion. Pour quasi-totale que fût la fabrique idéologique, sociale, politique de la ville et de ses habitants, une ville ambivalente s'est déployée, parfois à contre-courant des préceptes formulés par les hautes instances. L'urbanité, pourtant contrariée par le pouvoir central, prend place de gré ou de force sous des formes auxquelles les autorités ne s'attendaient pas et les obligent à composer avec. Khartoum est, à l'instar de Kinshasa, une « ville en suspens » (Maximy, 1984) : elle s'invente au jour le jour en fonction de la résolution ou de la reprise des conflits entre les différents groupes. Pareillement, Nouakchott, suite à la sédentarisation des nomades et à l'arrivée de subsahariens, rompt progressivement avec son image de « ville de bédouins », alors même que l'élite cherche (parfois en vain) à entretenir des parallélismes avec les cités oasiennes lignagères de l'intérieur du pays. Une autre société s'est créée, dépassant les premiers modèles imposés. En tout état de cause, l'État a tenté de faire de Nouakchott un creuset de la nation, mais en penchant pour une notion particulariste de cette identité nationale. Pourtant, elle se présente actuellement comme un potentiel espace de rencontre entre différents groupes qui se sont retrouvés autour de quelques

lieux qui font sens. Nouakchott parvient à réunir par la force des choses les habitants, quand bien même ils ne le voudraient pas, parce que le pouvoir a échoué à maîtriser réellement les forces productives inhérentes à la ville. En dépit des coupures spatiales fortes et indéniables, la capitale démontre une certaine cohérence et joue un rôle incontestable dans la construction de la cohésion sociale. Elle permettrait d'étouffer quelque peu les conflits car c'est dans ce lieu que se dénouent la plupart des problèmes nationaux et que le dosage entre groupes sociaux – encore très inégalitaire – s'opère. Sur cette ville incongrue surgie des sables, personne n'aurait parié quelques CFA dans les années 1960. Aujourd'hui, elle attise toutes les convoitises, rancœurs, mais aussi projets et aspirations. Ainsi donc, la rupture semble moins manifeste qu'à Khartoum, ne serait-ce que parce que les conflits de nature identitaire, bien que présents, n'ont jamais atteint le niveau de violence chronique de l'histoire soudanaise. Un autre aspect spatial – rural cette fois – a joué le rôle de frein face aux dérives communautaristes urbaines : dans plusieurs espaces de l'intérieur du pays, les populations négro-mauritaniennes et Maures cohabitent dans la complémentarité.

Les exemples de Nouakchott et Khartoum démontrent que l'espace urbain présente différentes capacités à mettre en coprésence les individus et à produire de l'échange. La capitale peut prolonger la crise territoriale ou bien l'atténuer ; elle peut être le lieu de la cristallisation identitaire et tout aussi bien offrir des lieux passerelles. La ville est une construction duale, porteuse des logiques politiques et sociales qui lui sont propres et qui engendrent simultanément des dynamiques de rupture et rencontre, d'intégration et ségrégation. Ces dynamiques ne s'opposent pas mais se complètent en milieu urbain. Elles sont fortement dépendante des rapports de force qui se tissent entre le champ social – marge de manœuvre laissée à la société urbaine – et le champ politique – emprise territoriale de l'État, application spatiale des discours, place octroyée aux intervenants étrangers. Cette duplicité offre alors tout un panel possible de combinaisons qui vont du conflit ouvert à la cohabitation pacifique, en passant par des soubresauts ponctuels. Nouakchott et Khartoum rendent bien compte de ces multiples combinaisons puisque la capitale mauritanienne peut apparaître comme le lieu de la négociation, de la transaction et tractation tandis que Khartoum renvoie l'image d'une capitale qui vit dans les démonstrations de force et les stratégies d'évitement. Et pourtant, rien n'est figé puisque l'inverse peut également se produire. Nouakchott et Khartoum présentent donc deux cas de figure qui se prêtent mal à la définition d'une bonne ou d'une mauvaise urbanité, telle que la distinction a été faite par J. Lévy (1999 : 243) à partir des exemples de Johannesburg et Amsterdam. Ainsi donc refusons-nous de dire

que Nouakchott et Khartoum sont des villes « sans qualité » (Joseph, 1998), ce qui reviendrait à chausser des lunettes teintées de misérabilisme, et plus encore à plaquer notre modèle urbain occidental. Pareil jugement de valeur serait ici totalement déplacé.

En résumé, bien que les États se ressemblent par leur position géographique quasi-similaire, qu'ils suivent une politique d'arabisation proche à certains égards, on constate la production d'urbanités diverses. Aussi faut-il se rendre à l'évidence qu'il n'existe pas une seule urbanité parce qu'elle est culturellement et politiquement orientée, retravaillée en circonstance et en fonction des contextes et particularismes locaux. Il est autant d'urbanités que de villes dans le monde parce que la ville est par définition un espace dynamique. Elle ne peut donc être envisagée comme un être rationnel ou rationalisable que l'on pourrait cerner par des outils à l'objectivité positiviste, ni soumettre à des règles de planification répondant à des critères stables et absolus d'urbanité. Le dynamisme de la ville comme espace social politisé et politisant est cependant à différencier de l'anarchie, image qui serait renvoyée par les évocations métaphoriques d'un nomadisme urbain ou encore par une certaine irrationalité qu'on attribuerait à un contexte de guerre civile. Ce n'est pas parce que tout est changeant et mouvant dans ces espaces urbains, que ces sociétés doivent être appréhendées à travers les registres du chaos et du désordre... bien au contraire. L'espace urbain recèle donc de logiques parfois cohérentes, parfois contradictoires, du conflit et de la rencontre, du politique et du social, des représentations et des pratiques, des aspirations et des contraintes, de la mobilité et de la sédentarisation qui font que la fabrique urbaine demeure inachevée et que ces deux villes sont en construction permanente.

Capitales arabes vs. villes africaines ?

Tout au long de ce développement, nous émettions quelques réserves à établir des catégorisations élaborées à partir des termes arabe/africain, qui facilitent la lecture mais ne rendent guère compte de la complexité des situations. Villes arabes et/ou villes subsahariennes ? Capitales arabes et/ou capitales de pays africains ? Au terme de nos réflexions, les réserves valent toujours et nous sommes bien en peine de classer d'un point de vue géographique, géopolitique et identitaire ces deux villes.

Si ces villes tendent à être affiliées à l'ensemble arabe ou arabo-musulman, ce n'est pas tant dû à leur héritage architectural ou historique qu'à l'orientation politique choisie récemment par les autorités. L'ambiguïté de ces villes s'est rapidement manifestée : avec les villes des États arabes voisins, Khartoum et Nouakchott partagent les politiques urbanisantes dirigistes. Leurs physionomies étalées et peu denses renvoient en revanche au modèle de la ville basse subsaharienne, reflet de cette urbanisation brutale et d'une transition urbaine non encore achevée. Dans les deux cas, l'équivoque s'est accentuée avec l'arrivée massive de populations qui se réclament de « l'aire culturelle » africaine. Par le phénomène d'immigration clandestine en Mauritanie, la guerre civile au Soudan et la sécheresse commune, les deux pays se retrouvent mis en réseau avec les parties méridionales de leur territoire. De façon quelque peu paradoxale, alors que les deux États cherchaient à utiliser la capitale pour se rattacher à leurs rives sahariennes et ainsi s'ancrer dans l'ensemble arabo-musulman, celle-ci les a rapprochés démographiquement, socialement et culturellement de leur versant subsaharien.

Cette approche comparatiste, pour limitée qu'elle soit, permet de conclure qu'un mode de vie ou encore qu'une localisation spatiale ne suffisent pas à expliquer la configuration d'une ville. Il est indispensable, d'un point de vue épistémologiquement de dépasser les catégories classiques relevant de la géographie humaine. Nouakchott et Khartoum sont des capitales arabes, non pas parce qu'elles se situent dans l'ensemble arabo-musulman mais parce que les systèmes politiques les ont guidés vers le tropisme arabe. Sont-elles alors des villes africaines ? Encore faudrait-il savoir ce que recouvre cette acceptation tant il est de villes sur le continent africain qui se ressemblent, ni plus, ni moins, que les villes d'ailleurs. Les similarités ou différences vont bien au-delà d'un seul dénominateur commun qui serait la pauvreté, et pour le dire avec René Maximy, « il n'y a pas de villes africaines, il n'y a que des villes en Afrique » (*in* Coquery-Vidrovitch, 1988 : 21).

Par ailleurs, conclure sur l'idée que Khartoum et Nouakchott sont des capitales arabes et des villes africaines reviendrait à adopter une posture culturaliste. Il existe en effet dans les deux villes des individus qui se disent arabes et perçoivent leur ville comme arabe parce qu'ils ont repris les discours hégémoniques. D'autres encore rejettent intégralement cette idée et ne reconnaissent que les attributs subsahariens de ces agglomérations. Les limites apparentes de notre approche comparative sont là : alors que nous voulions nous démarquer des discours figés sur les aires culturelles, nous devons nous rendre à l'évidence que cette démarche est impossible puisque les individus ont personnellement intériorisé les limites qui jouent sur la conformation de la ville. En se branchant sur toutes sortes d'identités (Amselle, 2005), ils font

de la ville un espace pluriel. Ainsi donc, les deux univers culturels ne sont nullement étanches et l'image donnée à la ville ne correspond pas forcément à l'urbanité créée. Nouakchott est peut-être une capitale arabe mais elle n'est pas seulement une ville arabe, pas plus qu'une ville africaine ; elle est avant tout un raccourci et un produit de la Mauritanie qui réunit sans le vouloir les diverses influences du pays et celles encore qui le traversent. Par conséquent, Nouakchott est une ville mauritanienne. Pareillement, Khartoum a beau avoir été « capitale arabe en 2005 », elle n'est pas une ville arabo-musulmane dans laquelle subsisterait quelques poches relevant d'autres influences secondaires. Khartoum, par la force des choses et en dépit des intentions du pouvoir, est une ville soudanaise. Ces deux villes s'apparentent donc à des puzzles dont les pièces s'assembleraient au fur et à mesure et offrent à l'analyse deux constructions identitaires difficiles à définir.

Pour donner une toute autre portée heuristique à ce travail, sans doute eut-il fallu sortir de l'aire choisie et confronter les constats réalisés à d'autres exemples, plus approfondis que ceux auxquels le texte renvoie ponctuellement. Il aurait certainement été pertinent d'élargir la comparaison avec d'autres capitales du Sud telles N'Djaména ou Niamey qui s'inscrivent dans un même contexte saharo-sahélien ou bien Yaoundé et Douala qui présentent un système urbain mieux équilibré ou bien encore certaines villes du Nord. Une chose est désormais certaine : les exemples de Nouakchott et Khartoum rentrent difficilement dans des cases préconçues par nos disciplines, ce qui pousse à dire que le schéma de la ville tel qu'il est présenté aujourd'hui mériterait une plus large redécouverte. La ville est un système complexe et pour appréhender en particulier les villes du Sud, il reste à définir certains outils pertinents et autres car à ce jour, les analyses sont toujours rapportées aux cas de figure occidentaux.

De périphéries du monde arabe aux nouvelles charnières géopolitiques. Quels défis pour la capitale ?

Hier périphéries du monde arabe, la Mauritanie et le Soudan occupent aujourd'hui une position charnière qui leur vaut d'être sous les feux des médias : la première pour les migrants clandestins qui échouent sur ses plages, le second pour le conflit interminable du Darfour. L'espace saharo-sahélien se présente désormais comme un ensemble géopolitique de toute première importance. Il devient un espace de convoitise que ce soit pour les ressources qu'il renferme, tel le pétrole ou pour les enjeux qu'il suscite puisque cet espace vide est

actuellement vu comme l'un des potentiels foyers d'activistes terroristes³⁵². Le Sahara, tout particulièrement, se présente comme la nouvelle frontière de « la forteresse Europe » : suite à des politiques de plus en plus drastiques pour tenter d'enrayer l'émigration clandestine et aux dramatiques épisodes de Ceuta et Melilla (septembre 2005), les migrants ne parviennent à franchir le Sahara, ce qui les obligent à embarquer dans des pirogues depuis Nouadhibou et les ports sahéliens de Dakar et Saint-Louis du Sénégal (Bredeloup, Pliez (dir.) 2005 ; Bensaad, 2005). Les candidats à l'émigration errent désormais entre la Mauritanie et le Sahara Occidental, quand leurs corps ne sont pas retrouvés le long des côtes atlantiques sahariennes. Le Sahara semble de façon quelque peu tragique renouer avec sa position de carrefour. Cette idée est d'autant plus vraie que des axes le percent désormais : la transsaharienne Nouakchott-Nouadhibou qui vient d'être mise en service et qui assure la liaison entre Tanger et Dakar en est l'exemple même. En ligne de mire de ce regain d'intérêt : les villes, espaces stratégiques de mise en réseaux diasporique qui permettent un ancrage dans la mondialisation.

En Mauritanie, les changements sont rapides et brutaux. Le pays rentre dans une phase d'élections à répétition puisque pas moins de trois scrutins (municipales en novembre, législatives en janvier et présidentielles en mars) vont se dérouler d'ici début 2007. Les Mauritaniens, anxieux, osent croire à la mise en place de la démocratie et attendent du nouveau pouvoir qu'il se prononce sur la position de son pays : poursuivra-t-il son arabisation, chère à Ould Taya et qui lui a valu les foudres des États africains voisins ou bien renouera-t-il avec la théorie du pays trait d'union sur laquelle s'était appuyée au début le régime de Ould Daddah ? La question mérite d'être soulevée, faute de quoi des mouvements de population ne sont pas à exclure prochainement. Outre ce nouveau contexte politique, Nouakchott recueille les premiers pétrodollars. En devenant un carrefour migratoire, elle semble pareillement sortir de son enclavement. L'Union Européenne lui verse désormais des aides pour accroître la surveillance des côtes et durcir les lois contre le phénomène de l'immigration clandestine. Une chose est sûre : la Mauritanie devient un territoire enjeu et le développement économique de la capitale pourrait assurer le lien entre les différentes composantes de la Mauritanie, sous réserve qu'une certaine redistribution financière s'opère... Ces nouveaux défis prennent place au moment où la désorganisation qui a toujours

³⁵² Qualifiés de « zone grise », autrement dit de zone de « non droit » où terroristes et bandits évoluent en toute liberté, Sahara et Sahel deviennent une zone pivot de lutte contre le terrorisme. Le groupe salafiste de prédication et de combat (GSPC) est dans la ligne de mire des Américains. Ces derniers ont décidé d'investir militairement la région en formant et équipant en véhicules des unités militaires locales dans le cadre du « Pan Sahel Initiative ». Une réunion s'est tenue en mars 2004 à Stuttgart sous l'égide des Américains, entre Algériens, Marocains, Tunisiens, Mauritaniens, Maliens, Nigériens, Tchadiens et Sénégalais. (Cf. « Au Sahel, la « zone grise » qui inquiète les services secrets », *Libération*, 28/04/2004).

accompagné la croissance urbaine de Nouakchott tend à se se résorber et laisse augurer une gestion plus rationnelle.

Au même moment, le gouvernement soudanais de Al-Bashir apparaît plus que menacé. Vivement dénoncé par le Tchad qui l'accuse de soutenir les opposants à Déby, molesté par l'opinion internationale qui l'incite à traiter avec les rebelles du Darfour, le régime islamiste peine à se faire entendre. Soumis à deux logiques contradictoires, il oscille entre la poursuite de la guerre en continuant de mener des offensives armées sur son flanc ouest au Darfour et la consolidation de la paix avec le Sud Soudan officiellement signée en janvier 2005.

Mettre fin aux conflits à l'ouest et consolider la paix à l'échelle nationale ne vont pas de soi, pas plus que de reconstruire le Sud Soudan dévasté après le déplacement de 4 millions d'individus. Les accords de paix prévoient un partage des dividendes pétroliers entre le gouvernement central et les dirigeants du Sud Soudan. Ces derniers espèrent utiliser cette manne pour reconstruire cette région et Juba, la capitale du Sud Soudan qui doit renaître de ses cendres. En ce sens, il serait pertinent de suivre parallèlement l'évolution de Khartoum et de Juba lors des prochaines années qui déboucheront peut-être sur l'indépendance du Sud Soudan en 2011. Si les déplacés quittent réellement Khartoum pour le Sud du pays, qu'en sera-t-il de la capitale ? Comment cette ville pourrait-elle se réorganiser après le départ d'un tiers de ses habitants qui fournissent l'essentiel de sa main d'œuvre ? Comment est-elle appelée à évoluer alors qu'elle porte désormais le sceau de la culture sudiste ? Dans ce contexte, les retombées du pétrole pourraient tout aussi bien empêcher une nouvelle dégradation de la situation, ou bien au contraire, alimenter les sentiments sécessionnistes. La question de l'indépendance se pose de la même façon : qu'advierait-il de ce micro-État si celui-ci proclame son indépendance sous les yeux des États voisins, beaucoup plus puissants, qui ont déjà les yeux braqués sur lui ? Comment exister après un demi-siècle de guerre, avec une population disséminée et qui n'a pour seul lien unificateur que la haine du gouvernement central.

En septembre 2006, après 200 000 morts et 500 000 déplacés, le Darfour occupe (enfin) les gros titres des journaux³⁵³. Il aura fallu pas moins de vingt mois de négociations sous l'égide de l'Union Africaine pour qu'un accord de paix soit signé à Abuja le 5 mai 2006 entre le gouvernement central et une faction du Mouvement de Libération du Soudan (SLM). Mais, une partie de la rébellion refuse cet accord et les cessez-le-feu ne sont pas respectés. De violents combats ont repris depuis août, signe de l'incapacité de l'Union Africaine à assurer la

³⁵³ *Le Monde* du 15/09/06 titrait en première de couverture : « Darfour : en attendant la guerre totale ».

sécurité des habitants. La situation oblige les Nations Unies à intervenir et à déployer ses casques bleus, au grand damne du gouvernement de Khartoum qui s'oppose à toute intervention des forces internationales sur son territoire. Le bras de fer est loin d'être achevé. On parle déjà de reconstruction alors que le pays en toujours est au stade de la construction nationale. Plus que jamais, la capitale se veut un lieu clef dans la résolution du conflit et dans cette (re)construction tant matérielle qu'idéelle.

La Mauritanie et le Soudan se présentent comme de nouveaux espaces charnières dans lesquels la ville-capitale a pleinement un rôle à jouer. Parce qu'elles ont été créées comme les espaces de la nation et le territoire du politique, parce qu'elles sont peuplées d'individus qui n'ont pas demandé à y vivre, parce que la société se fabrique désormais majoritairement dans cette forme spatiale urbaine particulière, Nouakchott et Khartoum sont au cœur des enjeux qui font jouer et rejouer la tectonique de cette ligne de faille. A travers ces relations plurielles d'interdépendance entre le politique et le social, ces villes-capitales sont des espaces particulièrement dynamiques et instables. Au regard de cette nouvelle configuration géopolitique, Khartoum et Nouakchott n'ont pas fini d'être des espaces politisés et politisants.

Lexique des termes arabes

Les termes empruntés au dialecte arabe maure (*hassâniyya*) et se rapportant à la Mauritanie sont suivis d'un **(M)**, ceux empruntés au dialecte arabe soudanais et se rapportant au Soudan sont suivis d'un **(S)**.

'abd (*'abîd*): esclave

'arab: arabe, nobles guerriers (singulier: *'arbi*)

'aşab: lien de rattachement à une tribu

'aşabiyya: solidarité sociale agnatique et tribale

'anşâr (S) : fidèles disciples du Mahdi ; à l'origine nom donné à Médine aux partisans du prophète.

araqi (S) : alcool de dattes. Boisson consommée illégalement au Soudan.

awlâd al-bilâd (S) : littéralement, les « enfants du pays ». Nom par lequel se désignent les habitants de la vallée du Nil qui se disent « arabes ».

bâdiyya (M) : campagne, brousse, ce qui n'est pas la ville.

badu (*badawîn*) : bédouins, nomade

baladiyya : mairie

Baqqâra (S) : Les vachers, nom donné aux tribus de pasteurs bovins qui évoluent dans le Darfour et le Sud Kordofan.

baraka : bénédiction, grâce divine

biḏâni, (*biḏâniyya*) (*biḏân*) (M) : Maures, arabo-berbères, littéralement : blanc. Désigne l'ensemble des personnes qui parlent le *hassâniyya*, ou une partie d'entre eux.

bilâd : pays, terre, lieu

bilâd al-biḏân : le pays des blancs

bilâd al-sûdân : le pays des noirs

bûrj : tour

dahira : lieu de rassemblement, arrondissement. Par extension, désigne une association qui regroupe les disciples d'une confrérie.

dar : maison, demeure pour les Maures ; territoire tribal pour les tribus arabes soudanaises (exemple *Dar Fûr*, le pays des Four)

dar al-Islam : terres où la loi de l'Islam est appliquée

da'wa : invitation, appel, propagation de la foi

Darb el Arba'in (S) : « la Route des Quarante Jours ». Itinéraire transsaharien qui rejoignait le Nord Darfour à Assiout en Égypte.

dukkân : boutique

ḏhar : le dos

ḏhât : initiative personnelle, individuelle

dhikr : prière soufie

Fellata (S) : nom donné aux populations supposées venir d'Afrique de l'Ouest. Correspondrait aux populations peules.

fitna: guerre, bataille, beauté féminine

frîg (M) : campement

gazra (M) : terme qui désigne l'occupation illégale du domaine public à Nouakchott

girba (M) : outre pour conserver le lait ou l'eau

gâytna (M) : cueillette des dattes

guebla : orientation ouest

hajj : pèlerinage

hâkem : préfet, représentant de l'État au niveau local

harṭâni (harṭâniyya) (harâṭîn) (M) : esclave affranchi

hassân (M) : guerrier.

hassâniyya (M) : langue maure, dialecte arabe parlé par les *hassân*

hawli : turban du nomade

hayy : quartier

hawsh : cour intérieure de l'habitation, enclos à bestiaux. Terme surtout utilisé au Soudan pour désigner la cour de la maison où se passe l'essentiel de la vie sociale.

hillat : quartier

hurriyya : liberté

iggâw (iggâwin) (M) : griot

imâm : celui qui conduit la prière

jamâ'a : assemblée religieuse, ou tribale

janjawid (S) : de *jinn* (« esprit ») et *jawad* (« cheval »). Peut se traduire comme « cavaliers fantômes » ou cavaliers diaboliques. Nom donné aux miliciens « arabes » qui le gouvernement de Khartoum a utilisé pour commettre des massacres au Darfour de 2003 à 2005. (Définition de Gérard Prunier, 2005 : 22).

jihâd : effort intérieur pour se rapprocher d'Allah, par extension, combat contre les impies, guerre sainte.

jinn (jnûn) : mauvais esprit

jumûriyya : république

Kabbâbîsh (S) : Tribu arabe nomade de l'ouest Soudan.

kebbe (M) : désigne le dépotoir, la poubelle, et par extension l'habitat spontané, bidonville à Nouakchott.

kwar (kawri) (M) : terme péjoratif qui désigne un membre de la communauté noire, non arabophone.

khaouji (khaoujiyya) (S) : l'étranger. Terme par lequel on désigne les Occidentaux au Soudan.

khayma : tente, famille par extension.

lahma (M) : tributaire

ma'allam (M) : forgeron

madarsa : école coranique

mahaḍhra : école accueillant les étudiants en sciences religieuses, universités nomades.

mahalliyya (S) : conseil local, équivalent de la municipalité au Soudan

mahdi : dans l'Islam populaire, messie attendu pour rétablir l'Islam dans sa pureté originelle.

majnûn : fou, possédé par les esprits (*jnûn*)

malîk : roi

markaz : centre

malihfa (M) : voile porté par les femmes mauresques

melah : sel

minâ : port

mrâbaṭ (ṭulba) : marabout

messrah : la scène, le théâtre. Par extension, désigne la « jet-set » mauritanienne qui se donne à voir.

mughâta'a : département, arrondissement dans le cas de Nouakchott

mra : épouse, femme

msîd : mosquée

muhâjir (muhâjriyyîn) : immigré

musafirîn : ceux qui voyagent. Au Soudan, ce terme désigne les émigrés soudanais dans le Golfe arabe. En Mauritanie, il est utilisé pour parler des rapatriés du Sénégal après les événements de 1989.

nâr : feu. A ne pas confondre avec le terme wolof « nar » qui désigne de façon péjorative les Maures.

nadi (S) : club.

nasab : descendance, filiation

nâs : les gens

nşâra (naşrâniyya) (naşrâ) (M) : de Nazareth, chrétien. Par extension, nom donné aux occidentaux en Mauritanie.

ouguiyya (M) : monnaie mauritanienne

quba (qbab) (S) : tombeau des hommes saints. En Mauritanie, tente pour les jeunes mariés.

qabîla: tribu

qâdi : le juge

Qâdiriyya : confrérie soufiste

qaşba : château, citadelle

qâid : représentant local de l'État au Maghreb

qsâr (qsûr) : citadelle, château, agglomération sédentaire

râjel : homme

râş : tête, sommet

ra'îs : chef

razzia (rezzû) : vol, pillage

riyađ : jardin, maison à patio dans les médinas.

sâhil : rivage

salâm : paix

Sanûsiyya (S) : confrérie présente entre la Libye et le Tchad.

sebkha : dépression salée. A donné son nom au 5^e arrondissement de Nouakchott.

sirriyya : mariage secret

sudanî (sudân) : noir. Terme qui sert également à désigner les esclaves (*harâfîn*) en *hassâniyya*, par opposition aux « *kwar* » ou noirs non hassanophones.

sûq : marché

sha'b : peuple

sha'bi : populaire

shahîd (shuhadâ) : martyrs

sharaf : honneur

sharg : orientation, est.

sharî'a : droit musulman

shâria` : rue

sharîf (shurva)(shrîv (M)) : descendant du Prophète

sharîka : société à visée économique

shaytân: démon; charme

shaykh (ashyâkh) : titre religieux
shîkh (shyûkh) : chef
shu‘ar : griots
shurṭa : police
ṣahrâ ‘ : désert, vide
ṣâmṣar : courtier, intermédiaire
ṭarîqa (turuq) : confrérie
tell : l'est. Nord pour les Maures de l'est.
tieb-tieb(M): business, faire des affaires, se débrouiller.
talmidi (ṭlamîd) : disciple
trâb al-bîḍân (M) : pays des *bîḍân*, le pays maure.
twize (M) : association d'hommes ou de femmes pour une tâche précise et ponctuelle, travail collectif.
Tijâniyya : confrérie soufiste
ṭâlib (tulba) : savant musulman, maître d'école coranique
ṭaub (S) : voile de femme au Soudan
umm : mère
umma : communauté des croyants musulmans. Au Soudan, nom repris par les partisans du Mahdi pour nommer leur parti politique.
‘ulamâ : savant religieux
vaysh (M) : compétition d'honneur
wad : cours d'eau intermittent
wâli : gouverneur d'une région
waṭan : patrie, nation
wilâya: région administrative
zakaṭ : taxe musulmane
zenaga (M) : tribus maraboutiques d'origine berbère
zâwiyya (zawâyâ) : lieu d'enseignement de l'Islam servant aussi d'accueil aux pèlerins
zrîba : enclos de palmiers
zrîg (M) : boisson bue en Mauritanie à base de lait sucré coupé à l'eau

Liste des acronymes

Les sigles sont suivis d'un **(M)** lorsqu'ils se réfèrent à la Mauritanie et d'un **(S)** pour le Soudan.

AAC (M) : Animation, Activité Communautaires – Projets de Quartier du GRET à Nouakchott

ADU (M) : Agence de Développement Urbain

AFD : Agence Française de Développement

AMEXTIPE (M) : Agence Mauritanienne d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public pour l'Emploi

AOF : Afrique Occidentale Française

APP (M) : Alliance Populaire Progressiste. Parti politique mauritanien.

BAD : Banque Africaine pour le Développement

BM : Banque Mondiale

BMCI (M) : Banque Mauritanienne pour le Commerce et l'Industrie. Désigne par extension le 1^{er} immeuble de Nouakchott qui abrite la banque du même nom.

CEDEAO : Communauté Economique des États d'Afrique de l'Ouest

CEDEJ : Centre d'Etudes et de Documentation Economique et Juridique

CENI (M) : Commission Nationale Electorale Indépendante

CDHLCPI (M) : Commissariat aux Droits de l'Homme, à la Lutte Contre la Pauvreté et à l'Insertion

CFA : Communauté Financière d'Afrique

CRIF : Conseil Régional d'Ile de France

CMJD (M) : Comité Militaire pour la Justice et la Démocratie. Gouvernement au pouvoir depuis août 2005, conduit par Ely Ould Mohamed Vall

CMSN (M) : Comité Militaire de Salut National

CPA (S) : *Comprehensive Peace Agreement*. Nom du traité de paix signé en janvier 2005 qui met fin à la guerre civile entre le Nord et Sud Soudan.

CUN (M) : Communauté Urbaine de Nouakchott

DATAR : Direction de l'Aménagement du Territoire et de l'Action Régionale

DBHU (M) : Direction des Bâtiments, de l'Habitat et de l'Urbanisme

DCL (M) : Direction des Collectivités Locales

FADES : Fonds Arabes au Développement Economique et Social

FIDES : Fonds d'Intervention pour le Développement Economique et Social.

FIDH : Fédération Internationale des Droits de l'Homme

FLAM (M) : Front de Libération des Africains de Mauritanie

FMI : Fond monétaire international

FNI (S) : Front National Islamique créé par Turabi en 1985 après le renversement de Nimeiri. Principal parti soudanais après le coup d'État militaire de 1989.

FNT (M) : Fédération Nationale des Transports

GIA : Groupe Islamique Armé

GRET : Groupement de Recherche Economique et Technique

GTZ : Coopération allemande

IDP's (S) : *Internally Displaced People's*. Terminologie employée pour désigner les déplacés au Soudan.

IFAN : Institut Français d'Afrique Noire

IMRS (M) : Institut Mauritanien pour la Recherche Scientifique

MET (M) : Ministère de l'Équipement et des Transports

MIFERMA (M) : Mine de Fer de Mauritanie. Entreprise qui exploitait les mines de fer de Zouérate, aujourd'hui renommée SNIM.

MINUS (S) : Mission des Nations Unies au Soudan. Créée en mars 2005, elle est chargée de faire respecter le traité de paix entre Nord et Sud Soudan.

MIPT (M) : Ministère de l'Intérieur, des Postes et des Télécommunications

NTIC : Nouvelles Technologies de l'Information et des Communications

OCHA (S) : Office des Nations Unies pour la Coordination des Affaires Humanitaires

OLS (S) : Opération Lifeline Soudan : Action d'aide d'urgence aux populations du Sud et Nord touchées par la famine. Opération mise en place en 1989 par l'ONU qui avait passé des accords avec les différents partis en guerre.

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ONS (M) : Office National de la Statistique

OMI : Office des Migrations Internationales

OMVS (M) : Organisation pour la Mise en valeur du Fleuve Sénégal

PAS : Programme d'ajustement structurel défini le FMI pour les pays endettés.

PDU (M) : Programme de Développement Urbain

PIP : Programme d'Investissements Prioritaires

PMA : Pays les Moins Avancés

POS : Plan d'Occupation des Sols

PRDS (M) : Parti Républicain Démocratique et Social. Parti de l'ancien président Ould Taya.

PRDR (M) : Parti Républicain Démocratique pour le renouvellement (nouveau nom du **PRDS** depuis octobre 2005).

PUD (S) : Parti Unioniste Démocratique au Soudan

RASD : République Arabe Sahraouie Démocratique.

RFD (M) : Rassemblement des Forces Démocratiques. Parti d'Ahmed Daddah.

SCAC (M) : Service Culturel de l'Action de la Coopération française en Mauritanie

SPLM/A (S) : *Sudan People's Liberation Movement/Army* : mouvement/armée populaire de libération du Soudan créés en 1983 par le Colonel John Garang qui dirigeront les offensives pour la libération du Sud Soudan.

SDAU (M) : Schéma Directeur d'Aménagement Urbain

SMUH (M) : Secrétariat des Missions d'Urbanisme et d'Habitat

SNIM (M) : Société Nationale Industrielle et minière. Anciennement MIFERMA.

SOCOGIM (M) : Société de Construction et de Gestion Immobilière

SONELEC (M) : Société Nationale d'Eau et d'Electricité

SUCIN (M) : Société d'Urbanisme et de Construction immobilière de Nouakchott

UM (M) : Unité Monétaire (ouguiyya en Mauritanie). 330 ouguiyyas pour un euro au 01/09/06.

UMA : Unité du Maghreb Arabe

Bibliographie

1- Ouvrages et articles généraux

- ABELES M., 1990, *Anthropologie de l'Etat*, Paris : A. Colin, 184 p.
- AGIER M., 1999, *L'invention de la ville, banlieues, townships, invasions et favelas*, Paris : Ed. des archives contemporaines, 176 p.
- AGIER M., 2002, *Aux bords du monde, les réfugiés*, Paris : Flammarion, 188 p.
- AMSELLE J.-L., 1990, *Logiques métisses*, Paris : Payot, 257 p.
- AMSELLE J.-L., 2005, *Branchements : anthropologie de l'universalité des cultures*, Paris : Flammarion, 265 p. 1^{re} éd. 2001.
- AMSELLE J.-L., M'BOKOLO E., 1999, *Au cœur de l'ethnie : ethnie, tribalisme et Etat en Afrique*, Paris : Ed. de la Découverte, 238 p. 1^{re} éd. 1985.
- ANSAY P., SCHOONBRODT R., (éd.), 1989, *Penser la ville : choix de textes philosophiques*, Bruxelles : Archives d'architecture moderne, 479 p.
- ANTOINE P., DUBRESSON A., MANOU-SAVINA A., 1987, *Abidjan, « côté cours » : pour comprendre la question de l'habitat*, Paris : Éd. de l'ORSTOM : Karthala, 274 p.
- APPARICIO P., 2000, « Les indices de ségrégation résidentielle : un outil intégré dans un système d'information géographique », <http://www.cybergeog.presse.fr/eurogeo2.htm>
- APPADURAI A., 2005, *Après le colonialisme : les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris : Payot. 334 p. 1^{re} éd. 2001.
- ASCHER F., 1995, *Métapolis ou l'avenir des villes*, Paris : O. Jacob, 345 p.
- ATLANI-DUAULT L. (dir.), 2005, « Les ONG à l'heure de la « bonne gouvernance » », *Autrepart*, n° 35, 184 p.
- AUBERTIN C., VIDAL L., 1998, « Brasilia : les axes de l'utopie urbaine » in DELER J.-P., LE BRIS E., SCHNEIER G. (éds), *Les métropoles du Sud au risque de la culture planétaire*, pp. 33-54
- AUGE M., 1992, *Non-lieux : introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Paris : Éd. du Seuil, 149 p.
- BABY-COLIN V., 2000, *Marginaux et citadins. Construire une urbanité métisse en Amérique latine. Étude comparée des barrios de Caracas (Venezuela) et des villas d'El Alto de La Paz (Bolivie)*. Thèse de doctorat : géographie : Toulouse 2-Le Mirail. 620 f.
- BACHELARD G., 1957, *La poétique de l'espace*, Paris : P.U.F., 220 p.
- BADIE B., 1992, *L'Etat importé, l'occidentalisation de l'ordre politique*, Paris : Fayard. 336 p.
- BADIE B., 1995, *La fin des territoires*, Paris : Fayard. 286 p.
- BADIE B., SMOUTS M. C. (dir.), 1996, *L'international sans territoire*, Paris : L'Harmattan. 422 p.
- BADUEL P.R. (dir.), 1984, *Enjeux sahariens*, Paris : Éd du CNRS, 442 p.
- BADUEL P.R., 1995, *L'Etat national et territorial entre construction et crise, éléments pour une sociologie à partir du cas arabe*, synthèse de travaux en vue de l'habilitation à diriger des recherches en sociologie : Univ. de Provence : Aix-Marseille.
- BAILLY A. (dir.), 1991, *Les concepts de la géographie humaine*, 2^e éd. Paris ; New York ; Barcelone : Masson, 247 p.
- BAILLY A. et al. (éd.), 1995, *Encyclopédie de géographie*, 2^e éd. Paris : Economica, 1167 p.

- BAILLY A., 1995, « Les représentations en géographie » in BAILLY A *et al.* (éd.), *Encyclopédie de géographie*, pp. 369-381
- BAILLY A. *et al.*, 1995, *Représenter la ville*, Paris : Economica, 112 p.
- BAILLY A., DEBARBIEUX B., 1990, « Géographie et représentations spatiales » in BAILLY A. (dir.), *Les concepts de la géographie humaine*, pp. 153-160.
- BAIROCH P., 1985, *De Jéricho à Mexico : villes et économie dans l'histoire*. Paris : Gallimard, 707 p.
- BANEGAS R., MARSHALL-FRATANI R., 2003, « Modes de régulation politique et reconfiguration des espaces publics », *Rapport Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest*, 30 p.
- BALANDIER G., 1985, *Sociologie des Brazzavilles Noires*, 2^e éd. Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 308 p.
- BALANDIER G., 1991, *Anthropologie politique*, 2^e éd. Paris : PUF, 240 p.
- BALANDIER G., 1992, *Le pouvoir sur scènes*, Paris : Balland, 172 p.
- BAUDRILLARD J., DAUGE Y., LIPOVETSKY G. *et al.*, 1991, *Citoyenneté et urbanité*. [1ers Entretiens de la ville, 1990, Paris]. Paris : Ed. Esprit, 176 p.
- BAYART J.-F., 1983, « La revanche des sociétés africaines », *Politique africaine*, n° 11, pp. 95-127.
- BAYART J.-F., 1989, *L'Etat en Afrique : la politique du ventre*, Paris : Fayard, 439 p.
- BAYART J.-F., 1996 a, *L'illusion identitaire*, Paris : Fayard, 306 p.
- BAYART J.-F., (dir.), 1996 b, *La greffe de l'Etat*, Paris : Karthala, 404 p.
- BEN ARROUS M., 2003, « La translocalité, pour quoi faire ? », in MARFAING L., WIPPEL S. (dir.), 2003, *Les relations transsahariennes à l'époque contemporaine : un espace en constante mutation*, pp. 415-442.
- BENNAFLA K., 1997, « Entre Afrique noire et monde arabe, nouvelles tendances des échanges informels tchadiens », *Revue Tiers Monde*, n° 152, t. 38, pp. 879-896.
- BENSAAD A., 2002, « La grande migration africaine à travers le Sahara », in COTE M. (éd.), « Le Sahara, cette "autre Méditerranée" », *Méditerranée*, n° 3-4, t. 99, pp. 41-52.
- BENSAAD A., 2003, « Agadez, carrefour migratoire sahélo-maghrébin », *Revue Européennes des Migrations Internationales*, n° 19, pp. 7-28.
- BENSAAD A., 2005, « Les migrations transsahariennes, une mondialisation par la marge », in *Maghreb-Machrek*, n° 185, pp. 13-36.
- BERNUS E., 1995, « Perception du temps et de l'espace par les Touaregs nomades sahéliens », in CLAVAL P., SINGARAVELOU, *Ethnogéographies*, pp. 41-49.
- BERNUS E., 1999, « Nomades sans frontière ou territoires sans frontière », in BONNEMAISON J. (dir.), *Les territoires de l'identité : le territoire, lien ou frontière ?*, Tome 1, pp. 32-41.
- BERNUS E., BOILLEY P., CLAUZEL J., TRIAUD J.-L., 1993, *Nomades et commandants : administration et sociétés nomades dans l'ancienne A.O.F.*, Paris : Karthala, 247 p.
- BERRY-CHIKHAOUI I., 1994, *Quartiers et sociétés urbaines : le faubourg sud de la Médina de Tunis*, Thèse de doctorat : géographie : Tours. 652 f.
- BERRY-CHIKHAOUI I., DEBOULET A. (dir.), 2000, *Les compétences des citoyens dans le monde arabe : penser, faire et transformer la ville*, Paris : Karthala ; Tours : Urbama ; Tunis : IRMC. 406 p.
- BERQUE A., 1993, *Du geste à la cité : formes urbaines et lien social au Japon*, Paris : Gallimard, 247 p.
- BERQUE A., 1994, *La maîtrise de la ville : urbanité française, urbanité nipponne*, Paris : Ed. de l'EHESS, 595 p.
- BERTRAND M., 1998, « Marchés fonciers en transition : le cas de Bamako (Mali) », *Les Annales de géographie*, n° 602, pp. 381-409.
- BERTRAND M., 2001, « Femmes et marchés fonciers urbains : mesures et déterminants d'une percée à Bamako, Mali », *Autrepart*, n° 19, pp. 29-48.

- BERTRAND M., 2003, « Du logement à la ville : nouvel agenda urbain et questionnements scientifiques », *Autrepart*, n° 25, pp. 5-19.
- BERTRAND M., 2003 « Mondialisation, marché foncier et dynamiques sociales à Bamako, Mali » in OSMONT A., GOLDBLUM C., *Villes et citadins dans la mondialisation*, pp. 151-173.
- BERTRAND M., DUBRESSON A. (dir.), 1997, *Petites et moyennes villes d'Afrique noire*. Paris : Karthala, 326 p.
- BISSON J. (dir.), 1989, *Le nomade, l'oasis et la ville*, Tours : URBAMA, Fascicule de Recherches n°20, 288 p.
- BISSON J., 2003, *Le Sahara : mythes et réalités d'un désert convoité*, Paris : L'Harmattan, 479 p.
- BISSON V., 2005, *Dynamiques comparées de l'urbanisation en milieu tribal : Tunisie et Mauritanie*, Thèse de doctorat : géographie : Tours, 353 p.
- BLUNDO G., OLIVIER de SARDAN J.-P., 2001, « la corruption quotidienne en Afrique de l'Ouest », *Politique Africaine*, n°83, pp. 8-37.
- BONNEMAISON J., 1981, « Voyage autour du territoire », *L'Espace Géographique*, n° 4, pp. 249-262.
- BONNEMAISON J., 1992, « Le territoire enchanté : croyances et territorialités en Mélanésie », *Géographies et Cultures* n° 3, pp. 77-88.
- BONNEMAISON J., 2000, *La géographie culturelle : cours de l'université Paris IV - Sorbonne 1994-1997*, textes établis par LASSEUR M., THIBAUT C. (éd.), Paris : éd. du CTHS, 152 p.
- BONNEMAISON J., CAMBREZY L., QUINTY-BOURGEOIS L. (dir.), 1999, *Le territoire, lien ou frontière ?*, Paris : L'Harmattan. 2 vol. (315, 266 p.). Contient : 1, Les territoires de l'identité. – 2. La nation et le territoire.
- BOPDA A., 2003, *Yaoundé et le défi camerounais de l'intégration : à quoi sert une capitale d'Afrique tropicale ?* Paris : CNRS, 422 p.
- BOST F., RAISON J.-P., 1995, « Les pays les moins avancés » in BAILLY A et al.(ed.), *Encyclopédie de géographie*, pp. 763-777 (chapitre 40).
- BOTTE R., BOUTRAIS J., SCHMITZ J. (dir.), 1999, *Figures peules*, Paris : Karthala, 539 p.
- BOURDIEU P., SAYAD A., 1964, *Le déracinement*, Paris : Éd. de Minuit, 225 p.
- BOURDIEU P., 1980, *Le sens pratique*, Paris : Éd. de Minuit, 475 p.
- BOURDIEU P., 1994, *Raisons pratiques : sur la théorie de l'action*, Paris : Éd. du Seuil, Points essais, 251 p.
- BOURGEOIS A., 1995, *Les sociétés touarègues : nomadisme, identités, résistances*, Paris : Karthala, 544 p.
- BOURGEOIS A. (dir.), 1999, *Horizons nomades en Afrique sahélienne : sociétés, développement et démocratie*, Paris : Karthala, 492 p.
- BOURGEOIS A., GUILLAUME H. (dir.), 1989, « Etats et sociétés nomades », dossier *Politique Africaine*, n° 34, pp. 2-82.
- BOURMAUD D., 1997, *La politique en Afrique*, Paris : Montchrestien, 160 p.
- BRACHET J., 2004, « Le négoce caravanier au Sahara central : histoire, évolution des pratiques et enjeux chez les Touaregs Kel Air (Niger) », *Les cahiers d'Outre-Mer*, n° 57, pp. 117-136.
- BREDELOUP S., PLIEZ O. (éds.), 2005, « Migrations entre les deux rives du Sahara », *Autrepart*, n°36, 105 p.
- BRIDEL L., MOREL A., OUSSEINI I. (dir.), 1994, *Au contact Sahara-Sahel : milieux et sociétés du Niger*, Grenoble : Institut de géographie alpine. 2 vol. Hors-série, 277p.-184 p.
- BRAUDEL F., 1998, *Grammaire des civilisations*, Paris : Flammarion, 624 p. 1^{ère} éd. 1963.
- BRODY J. (dir.), 2005, *La rue*, Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, 312 p.
- BRUCKNER P., 1986, *Le sanglot de l'homme blanc : Tiers-monde, culpabilité, haine de soi*, Paris : Éd. du Seuil, 316 p.

- BRUNEAU J-C., GIRAUT F., MORICONI-EBRARD F., 1994, « Villes nigériennes. L'émergence d'une armature urbaine nationale en pays sahélien », in *Au contact Sahara-Sahel : milieux et sociétés du Niger*, Revue de géographie alpine, n° hors-série, pp. 241-257.
- BRUNET R., 1974, « Espace, perception et comportement. », *L'Espace Géographique*, n° 3, pp. 189-204.
- BRUNET R. (dir.), 1994, *Les Afriques au sud du Sahara*, [Paris] : Belin ; [Montpellier] : RECLUS. 480 p. (Géographie Universelle).
- BRUNSCHWIG H., 1971, *Le partage de l'Afrique noire*, Paris : Flammarion, 189 p.
- CALAS B. 1998 *Kampala, la ville et la violence*, Paris : Karthala ; Nairobi : IFRA, 440 p.
- CALVINO I., 1984, *Les villes invisibles*, trad. de l'italien par Jean Thibaudeau. Paris : Éd. du Seuil, 194 p. (Points. Romans ; 162). Titre original : *Le città invisibili*.
- CAMBREZY L., LASSAILLY-JACOB V. (éd.), 2001, *Populations réfugiées, de l'exil au retour*, Paris : Ed. de l'IRD, 418 p.
- CAMBREZY L., 2001, *Réfugiés et exilés : crise des sociétés, crise des territoires*, Paris : Ed. des archives contemporaines, 216 p.
- CAMARA C., 1971, « L'organisation de l'espace géographique par les villes yoruba », *Les Annales de géographie*, n° 439, pp. 257-287.
- CANEL P., DELIS P., GIRARD Ch., 1990, *Construire la ville africaine, chroniques du citadin promoteur*, Paris : ACCT : Karthala, 197 p.
- CAPOT-REY R., 1953, *L'Afrique blanche française. Tome second : Le Sahara français*, Paris : PUF, 564 p.
- CARIOU A., 2002, *Le Jardin saccagé : anciennes oasis et nouvelles campagnes d'Ouzbékistan*, Thèse de doctorat : géographie : Paris IV, 412 p.
- CASTELLS M., 1975, *La question urbaine*, [Nouv.] éd. rev., Paris : F. Maspero, 530 p.
- CERTEAU M. de, 1990, *L'invention du quotidien*, Paris : Gallimard, 350 p. T. 1 Arts de faire.
- CESAIRE A., 2004, *Discours sur le colonialisme : suivi du discours sur la négritude*, Paris : Présence africaine, 92 p. 1^{ère} éd. 1955
- CHABAL P., DALOZ J.-P., 1999, *L'Afrique est partie ! Du désordre comme instrument politique*, Paris : Economica, 196 p.
- CHALAS Y., 2000, *L'invention de la ville*, Paris : Anthropos : diffusion Economica, 199 p.
- CHALEARD J.L., POURTIER R., 2000, *Politiques et dynamiques territoriales dans les pays du Sud*, Paris : Publications de la Sorbonne, 255 p.
- CHALINE C., 1996, *Les villes du monde arabe*. 2^e éd. mise à jour, Paris : A. Colin : Masson, 182 p.
- CHAUPRADE A., 2001, *Géopolitique : constantes et changements dans l'histoire*, Paris : Ellipses, 911 p.
- CHOAY F., 1994, « Le règne de l'urbain et la mort de la ville » in DETHIER J., GUIHEUX A. (dir.), *La ville. Art et architecture en Europe, 1870-1993*, Paris : Ed. du Centre Pompidou, pp. 26-30.
- CHOAY F., 2001, *L'urbanisme, utopies et réalités. Une anthologie*, Paris : Éd. du Seuil, 454 p.
- CHOMBART DE LAUWE P.-H., 1982, *La fin des villes, mythe ou réalité ?*, Paris : Calmann-Lévy, 252 p.
- CHRETIEN J.P., PRUNIER G. (dir.), 1989, *Les ethnies ont une histoire*, Paris : Karthala, 435 p.
- CLAVAL P., 1978, *Espace et pouvoir*, Paris : PUF, 257 p.
- CLAVAL P., 1981, *La logique des villes : essai d'urbanologie*, Paris : LITEC, 634 p.
- CLAVAL P., SINGARAVELOU. (dir.), 1995, *Ethnographes*, Paris : L'Harmattan, 370 p.
- COLLIGNON B., 1996, *Les Inuit : ce qu'ils savent du territoire*, Paris : L'Harmattan, 255 p.
- COLLIGNON B., STASZAK J.F. (dir.), 2004, *Espaces domestiques : construire, habiter, représenter*, Rosny-sous-Bois : Bréal, 448 p.

- COQUERY-VIDROVITCH C., (éd.), 1988, *Processus d'urbanisation en Afrique*, Paris : L'harmattan, 2 vol., 135p. - 168 pp.
- COQUERY-VIDROVITCH C., 1993, *Histoire des villes d'Afrique noire : des origines à la colonisation*, Paris : A. Michel, 412 p.
- COQUERY-VIDROVITCH C., 1994, *Afrique noire, Permanences et ruptures*, Paris : L'Harmattan, 450 p.
- COTE M., 1988, *L'Algérie ou l'Espace retourné*, Paris : Flammarion, 362 p.
- COTE M. (éd.), 2002, « Le Sahara, cette "autre Méditerranée" », *Méditerranée*, Aix en Provence : Les Amis de la revue Méditerranée, tome 99, 124 p.
- COTE M. (dir.), 2005, *La ville et le désert : le Bas-Sahara algérien*, Paris : Karthala ; Aix-en-Provence : IREMAM, 310 p.
- COULON Ch., 1983, *Les musulmans et le pouvoir en Afrique noire : religion et contre-culture*, Paris : Karthala, 169 p.
- COULON Ch., OTAYEK R. (dir.), 1988, « Noirs et arabes : une histoire tourmentée ? », dossier *Politique Africaine*, n° 30, pp. 2-75.
- COURADE G. (dir.), 2006, *L'Afrique des idées reçues*, Paris : Belin, 399 p.
- COUREL M.-F., 1985, *Étude de l'évolution récente des milieux sahéliens à partir de mesures fournies par les satellites*, Thèse de doctorat : géographie : Paris I, 407 p.
- DAHOU T., 2005, « L'espace public face aux apories des études africaines », *Cahiers d'études africaines*, vol. LXV 2, pp. 327-349.
- DARBON D., 1990, « L'Etat prédateur », *Politique Africaine*, n° 39, pp. 37-45.
- DAMETTE F., 1991, « La question urbaine dans le Monde arabe », *Espaces et sociétés*, n° 65, Paris : L'Harmattan, pp. 137-144.
- DEBARBIEUX B., 1995, « Imagination et imaginaire géographique », in BAILLY A. et al. (ed.), *Encyclopédie de géographie*, Paris : Economica, pp. 875-888 (chapitre 46).
- DEBOULET A., 1994, *Vers un urbanisme d'émanation populaire : compétences et réalisations des citoyens : l'exemple du Caire*, Thèse 3^e cycle : urbanisme : Paris XII-Créteil, 3 vol., 729 p.
- DEBRIE J., ELIOT E., STECK B., 2003, « Mondialisation des réseaux de circulation en Afrique de l'Ouest », *Mappemonde*, n°71, pp. 7-12
- DELER J.P., LE BRIS E., SCHNEIER G. (éds), 1998, *Les métropoles du Sud au risque de la culture planétaire*, Paris : Karthala, 422 p.
- DENIS P., 1989, *Les derniers nomades*, Paris : L'Harmattan, 630 p.
- DEPONT O., COPPOLANI X., 1987, *Les confréries religieuses musulmanes*, Paris : Maisonneuve : Geuthner, 1 vol., 576 p., Reprod. photomécanique de l'éd. de : Alger : A. Jourdan, 1897.
- DETHIER J., GUIHEUX A. (dir.), *La ville. Art et architecture en Europe, 1870-1993*, Paris : Ed. du Centre Pompidou, 467 p.
- DETIENNE M., 2000, *Comparer l'incomparable*, Paris : Éd. du Seuil, 134 p.
- DI MEO G., 1991, *L'homme, la société, l'espace*, Paris : Anthropos : diff. Economica, 320 p.
- DI MEO G. (ed.), 1996, *Les territoires du quotidien*, Paris : L'Harmattan, 208 p.
- DI MEO G., 2004, « Composantes spatiales, formes et processus géographiques des identités », *Les Annales de Géographie*, n°638-639, pp. 339-362.
- DI MEO G., BULEON P., 2005, *L'Espace social : une lecture géographique des sociétés*, Paris : A. Colin, 304 p.
- DIOUF M., 1999, « L'idée municipale, une idée neuve en Afrique », *Politique Africaine*, n° 74, pp. 13-23.
- DORIER-APRILL E. (dir.), 2000, *Les très grandes villes dans le monde*, Paris : Ed. du Temps, 382 p.

- DORIER-APPRILL E. (dir.), 2001, *Vocabulaire de la ville*, [avec la collab. de] Philippe Gervais-Lambony, François Moriconi-Ebrard, Françoise Navez-Bouchanine. Paris : Ed. du Temps, 192 p.
- DORIER-APPRILL E., JAGLIN S. (dir.), 2002, « Gérer la ville : entre global et local », *Autrepart*, n° 21, 198 p.
- DORIER-APPRILL E., KOUVOUAMA A., APPRILL C., 1998, *Vivre à Brazzaville, modernité et crise au quotidien*, Paris : Karthala, 384 p.
- DRESCH J., 1977, « Géographie et Sahel », *Hérodote*, n° 6, pp. 54-71.
- DROZDZ M., 2004, *Places marchandes, places migrantes ; inscription spatiale du transit et ses impacts : exemples sahélo-sahariens*, Mémoire de maîtrise : géographie : Lyon II, 164 p.
- DUBRESSON A., 1999, « Les grandes villes africaines : trois questions sur le futur urbain du continent », *L'information géographique*, n°2, pp. 51-64
- DUBRESSON A., RAISON J.-P., 2003, *L'Afrique subsaharienne, une géographie du changement*, 2^e éd. Paris : A. Colin, 246 p.
- DULUCQ S., 1997, *La France et les villes d'Afrique noire francophone : quarante ans d'intervention, 1945-1985 : approche générale et études de cas : Niamey, Ouagadougou et Bamako*, Paris : L'Harmattan, 438 p.
- DULUCQ S., 2004, « Une Afrique de papier. L'imaginaire de la ville dans les colonies françaises », in DULUCQ S., SOUBIAS P., *L'espace et ses représentations en Afrique subsaharienne*, Paris : Karthala, pp. 203-220.
- DUMORTIER B., LAVERGNE M., 2002, « Dubaï, ville du pétrole ou projet métropolitain post-pétrolier », *Les Annales de géographie*, n° 623, pp. 41-59
- DURAND M.-F., LEVY J., RETAILLE D., 1992, *Le monde, espaces et systèmes*, Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques : Dalloz, 568 p.
- DUREAU F., DUPONT V., LELIEVRE E., LEVY J.P., LULLE Th. (coord.), 2000, *Métropoles en mouvement, une comparaison internationale*, Paris : Anthropos : IRD, 660 p.
- DUVIGNEAU G., LAVERGNE M., 1995, « Monde arabe : le retour au local », *Peuples méditerranéens*, n° 72-73, pp. 5-30.
- ELA J.-M., 1983, *La ville en Afrique Noire*, Paris : Karthala, 219 p.
- ELIADE M., 1967, *Le sacré et le profane*, Paris : Gallimard, 192 p.
- ELIAS N., 1985, *La société de cour*, Paris : Flammarion, 330 p.
- ESCOFFIER C., 2003, « La traversée du Sahara : une expérience initiatique ? », in MARFAING L., WIPPEL S. (dir.), *Les relations transsahariennes à l'époque contemporaine, un espace en constante mutation*, pp. 141-148.
- Espace-temps*, 1986, « Voyage au centre de la ville, Eloge de l'urbanité », n° 33, 76 p.
- EVANS-PRITCHARD E., 1994, *Les Nuer, description des modes de vie et des institutions politiques d'un peuple nilote*, Paris : Gallimard NRF, 316 p. 1^{ère} éd. 1937
- FERRAS R., 1990, *Ville paraître, être à part*, Montpellier : Reclus, 144 p.
- FLORIN B., 1999, *Itinéraires citadins au Caire : mobilités et territorialité dans une métropole du monde arabe*, Thèse doct. : géographie : Tours, 566 p.
- FONTAINE J., 1996, (coord.) « Sociétés Sahariennes entre mythes et développement », *Les Cahiers d'URBAMA*, n° 12, Tours-Besançon : URBAMA, 151 p.
- FOUCAULT M., 1994, *Surveiller et punir : naissance de la prison*, Paris : Gallimard, 318 p.
- FOUCHER M., 1991, *Fronts et frontières, un tour du monde géopolitique*, Nouv. édit., Paris : Fayard, 691 p.
- FOURCHARD L., 2001, *De la ville coloniale à la cour africaine : espaces, pouvoirs et sociétés à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, (Haute-Volta), fin 19^e siècle-1960*, Paris : L'Harmattan, 427 p.
- FREMONT A., 1976, *La région, espace vécu*, Paris : P.U.F., 224 p.
- FREMONT A., CHEVALIER J., HERIN R., RENARD J., 1984, *Géographie sociale*, Paris : Masson, 388 p.

- FREROT A.-M. (dir.), 1999, *Les grandes villes d'Afrique*, Paris : Ellipses, 224 p.
- FRESIA M., 2004, « Frauder lorsque l'on est réfugié », *Politique Africaine*, n° 93, pp. 42-62.
- GALLAIS J., 1975, *Pasteurs et paysans du Gourma, la condition sahélienne*, Paris : Éd. du CNRS, 242 p.
- GALLAIS J., 1976, « Contribution à la connaissance de la perception spatiale chez les pasteurs du Sahel », *L'Espace géographique*, n° 1, pp. 33-38.
- GALLAIS J., 1982, « Pôles d'Etats et frontières en Afrique contemporaine », *Les Cahiers d'Outre-mer* n° 138, pp. 103-122.
- GALLAIS J., 1984, *Hommes du Sahel : espaces-temps et pouvoirs : le delta intérieur du Niger, 1960-1980*, Paris : Flammarion, 289 p.
- GALLISSOT R., MOULIN B. (dir.), 1995, *Les quartiers de la ségrégation : Tiers monde ou Quart monde ?*, Paris : Éd. Karthala ; Saint-Denis : Institut Maghreb-Europe, 324 p.
- GALLOIS P. M., 2000, *Géopolitique : les voies de la puissance*, Lausanne : L'âge d'homme, 474 p.
- Géographie et cultures*, 1996, « Le territoire », Paris : L'Harmattan, n° 20.
- Géographie et cultures*, 2002, « Espaces publics et marqueurs culturels dans les villes d'Afrique noire », Paris : L'Harmattan, n° 41, 144 p.
- GEMDEV, 1997, *Les avatars de l'Etat en Afrique*, Paris : Karthala, 344 p.
- GERVAIS-LAMBONY P., 1994, *De Lomé à Harare : le fait citoyen : images et pratiques des villes africaines* Paris : Khartala ; Nairobi : IFRA, 480 p.
- GERVAIS-LAMBONY P., 2003, *Territoires citoyens : 4 villes africaines*, Paris : Belin, 271 p.
- GERVAIS-LAMBONY P., 2004, « De l'usage de la notion d'identité en géographie. Réflexions à partir d'exemples sud-africains », *Les Annales de géographie*, n° 638-639, pp. 469-488.
- GHORRA-GOBIN C., 1994, *Penser la ville de demain. Qu'est-ce qui institue la ville ?*, Paris : L'Harmattan, 266 p.
- GHORRA-GOBIN C. (dir.), 2001, *Réinventer le sens de la ville : les espaces publics à l'heure globale*, Paris : L'Harmattan, 266 p.
- GOFFMAN E., 1988, *Les rites d'interaction*, Paris : Ed. de Minuit 232 p.
- GOFFMAN E., 1990, *La mise en scène de la vie quotidienne, 2. Les relations en public*, Paris : Ed. de Minuit, 370 p.
- GOFFMAN E., 2003, *Stigmate, les usages sociaux des handicaps*, Paris : Ed. de Minuit, 178 p.
- GOMEZ-PEREZ M., 2005, *L'islam politique au sud du Sahara : identités, discours et enjeux*, Paris : Karthala, 644 p.
- GOTTMANN J., 1952, *La politique des Etats et leur géographie*, Paris : A. Colin, 228 p.
- GRACQ J., 1985, *La forme d'une ville, 2^e édit.*, Paris : José Corti, 213 p.
- GRAFMEYER Y., JOSEPH I., 2004, *L'École de Chicago, naissance de l'écologie urbaine, 4^e édit.*, Paris : Flammarion, 378 p.
- GREGOIRE E., 1999, *Touaregs du Niger, le destin d'un mythe*, Paris : Karthala, 344 p.
- GREGOIRE E., 2003, *Réseaux et espaces économiques transétatiques*, rapport pour le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, 18 p.
- GREGOIRE E., SCHMITZ J. (éd.), 2000, « Afrique noire et monde arabe, continuités et ruptures », *Autrepart*, n° 16, 181 p.
- GUEYE C., 2002, *Touba, la capitale des Mourides*, Dakar : Enda ; Paris : Karthala : IRD, 532 p.
- GUILLAUME P., 2000, *Johannesburg, Géographies de l'exclusion*, Thèse doct. : géographie : Reims, 566 p.

- HABERMAS J., 1996, *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris : Payot, 324 p.
- HANNERZ U., 1996, *Explorer la ville : éléments d'anthropologie urbaine*, trad. et prés. par Isaac Joseph, Paris : Ed. de Minuit, 418 p.
- HAUMONT N. (dir.), 1998, *L'urbain dans tous ses états : faire, vivre et dire la ville*, Paris : L'Harmattan, 396 p.
- HENSENS J., 1989, « Le nomade, la ville, l'aménagement local : l'exemple marocain », in *Le nomade, l'oasis et la ville*, URBAMA, Fascicule de recherche n°20, pp. 37-45.
- HERZFELD M., 1997, *Cultural intimacy : social poetics in the nation-state*, New-York : Routledge, 226 p.
- HUNTINGTON S. P., 2003, *Le choc des civilisations*, Paris : O. Jacob, 548 p.
- IZARD M., 2003, *Moogo : l'émergence d'un espace étatique ouest-africain au XVIe siècle : étude d'anthropologie historique*, Paris : Karthala, 394 p.
- JAGLIN S., DUBRESSON A. (dir.), 1993, *Pouvoirs et cités d'Afrique Noire, décentralisations en questions*, Paris : Karthala, 312 p.
- JOSEPH I., 1988, *Erving Goffman et la microsociologie*, Paris : PUF, 126 p.
- JOSEPH I., 1998, *La ville sans qualités*, La Tour d'Aigues : Ed. de l'Aube, 212 p.
- IBN BATTUTA, 1997, *Voyages. I, De l'Afrique du Nord à la Mecque*, Paris : La Découverte, 476 p.
- IBN KHALDUN, 1967, *Discours sur l'histoire universelle : Al Muqaddima*, trad. de l'arabe par V. Monteil, Beyrouth : Commission libanaise pour la traduction des chefs d'oeuvre, 3 vol., 1434 p. 1^{ère} éd. 1380.
- KEPEL G., 2000, *Jihad, expansion et déclin de l'islamisme*, Paris : Gallimard, 708 p.
- KNAFOU R. (dir.), 1997, *L'état de la géographie : autoscopie d'une science*, Paris : Belin, 438 p.
- KNAFOU R. (dir.), 1998, *La planète « nomade » : les mobilités géographiques d'aujourd'hui*, Paris : Belin, 247 p.
- KOUROUMA A., 1995, *Les soleils des indépendances*, Paris : Éd. du Seuil, 196 p.
- LACHARTRE B. 2000, *Enjeux urbains au Mozambique : de Lourenço Marquès à Maputo*, Paris : Karthala, 320 p.
- LACOSTE Y., 1981, *Ibn Khaldoun, naissance de l'histoire, passé du Tiers-monde*, Paris : Maspero, 267 p.
- LACOSTE Y. (dir.), 1995, *Dictionnaire de géopolitique*, édit. mise à jour, Paris : Flammarion, 1699 p.
- LAMIZET B., 2002, *Le sens de la ville*, Paris : L'Harmattan, 242 p.
- LAMINE R., 2001, *Villes et citadins du Sahel Central*, Sousse : L'Or du Temps, 580 p.
- LAUMONIER L., 2004, *Le discours sur les villes en développement. Epistémologie de la notion de ségrégation urbaine*, Thèse de doctorat : géographie : Paris VII, 512 p.
- LAVERGNE M., 2003, « Golfe arabo-persique : un système migratoire de plus en plus tourné vers l'Asie », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, n° 19, pp. 229-241.
- LEGROS O., 2003, *Le gouvernement des quartiers populaires. Production de l'espace et régulation politique dans les quartiers non réglementaires de Dakar (Sénégal) et de Tunis (Tunisie)*, Thèse doct. : géographie : Tours, 485 p.
- LE BRIS E. (dir.), 1996, *Villes du Sud, sur la route d'Istanbul*, Paris : ORSTOM, 289 p.
- LE BRIS E., 1998, « Cultures de la gestion urbaine, de l'universalisme au métissage », in DELER J.P., LE BRIS E., SCHNEIER G. (éds), *Les métropoles du Sud au risque de la culture planétaire*, pp. 253-258.
- LE BRIS E., 1999, « La construction municipale en Afrique », *Politique Africaine*, n° 74, pp. 6-12.
- LE BRIS E., 2000, « Acteurs, institutions et territoires des grandes villes du Sud entre démocratie et marché », in DORIER-APPRILL E. (dir.), *Les très grandes villes dans le monde*, p. 77-82.

- LE BRIS E., 2003, « Les villes à la merci d'un rapport paradoxal entre le local et le mondial. Réflexions à partir du cas de l'Afrique au Sud du Sahara », in OSMONT A., GOLDBLUM Ch. (dir.), *Villes et citadins dans la mondialisation*, pp. 109-118.
- LE BRIS E., LE ROY E., LEIMDORFER F. (éd.), 1983, *Enjeux fonciers en Afrique noire*, Bondy : ORSTOM ; Paris : Karthala, 426 p.
- LE CLEZIO J.-M.G., 1980, *Désert*, Paris : Gallimard, 446 p. (Folio ; 1670).
- LEDRUT R., 1979, *Sociologie urbaine*, 3 éd. mise à jour, Paris : PUF, 232 p.
- LEFEBVRE H., 1968, *Le droit à la ville*, Paris : Ed. Anthropos, 166 p. Contient : 1. Le droit à la ville. - 2. Espace et politique.
- LEFEBVRE H., 1974, *La production de l'espace*, Paris : Ed. Anthropos, 488 p.
- LEIMDORFER F., 1999, « Enjeux et imaginaires de l'espace public à Abidjan », *Politique Africaine*, n° 74, pp. 61-75.
- LEIMDORFER F., 1998, « La petite restauration en Côte d'Ivoire (les maquis d'Abidjan) : une culture urbaine ? » in DELER J.P., LE BRIS E., SCHNEIER G. (éds), *Les métropoles du Sud au risque de la culture planétaire*, pp. 55-74
- LEIMDORFER F., MARIE A. (éds), 2003, *L'Afrique des citadins, sociétés civiles en chantier : Abidjan, Dakar*, Paris : Karthala, 406 p.
- LESOURD M. (dir.), 2003, *L'Afrique : vulnérabilités et défis*, Nantes : Ed. du Temps, 447 p.
- LEVI-STRAUSS C., 1955, *Tristes Tropiques*, Paris : Plon, 512 p.
- LEVY J. (dir.), 1991, *Géographies du politique*, Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 222 p.
- LEVY J., 1994, *L'espace légitime : sur la dimension géographique de la fonction politique*, Paris : Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 446 p.
- LEVY J., 1999, *Le tournant géographique, penser l'espace pour lire le monde*, Paris : Belin, 400 p.
- LEVY J., LUSSAULT M., 2000, *Logiques de l'espace, esprit des lieux : géographies à Cerisy*, Paris : Belin, 352 p.
- LEVY J., LUSSAULT M. (dir.), 2003, *Dictionnaire de la géographie*, Paris : Belin, 1033 p.
- LEWIS B., 1982, *Race et couleur en pays d'Islam*, Paris : Payot, 164 p.
- LOUISET O., 2001, « Les villes invisibles », *L'Information Géographique*, n° 3, pp. 219-236.
- LOUISET O., 2000, « L'urbanité ailleurs », in LEVY J., LUSSAULT M., *Logiques de l'espace, esprit des lieux*, pp. 157-164.
- LUSSAULT M., 1993, *Tours, images de la ville et politique urbaine*, Tours : Maison des sciences de la ville, Univ. de Tours, 415 p.
- LUSSAULT M., SIGNOLES P. (dir.), 1996, *La citoyenneté en question*, Fascicules de Recherches n° 29, Tours : URBAMA, 158 p.
- LYNCH K., 1969, *L'image de la cité*, Paris : Dunod, 222 p.
- MA MUNG E., 1999, *Mobilités et investissements des émigrés. Maroc, Tunisie, Turquie, Sénégal*, Paris : L'Harmattan, 272 p.
- MANCHUELLE F., 2004, *Les diasporas des travailleurs soninké (1848-1960), migrants volontaires*, Paris : Karthala, 348 p.
- MARIE A. (éd.), 1997, *L'Afrique des individus. Itinéraires citadins dans l'Afrique contemporaine (Abidjan, Bamako, Dakar, Niamey)*, Paris : Karthala, 438 p.
- MARFAING L., WIPPEL S. (dir.), 2003, *Les relations transsahariennes à l'époque contemporaine : un espace en constante mutation*. Paris : Karthala ; Berlin : ZMO. 483 p.

- MAXIMY de R., 1984, *Kinshasa, ville en suspens : dynamique de la croissance et problèmes d'urbanisme, étude socio-politique*, Paris : Ed. de l'ORSTOM, 476 p.
- MAXIMY de R., 2000, *Le commun des lieux : cours et discours sur la ville*, Liège : Mardaga ; Paris : IRD, 215 p.
- MBEMBE A., 2000 a, *De la postcolonie, essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Paris : Karthala, 296 p.
- MBEMBE A., 2000 b, « A propos des écritures africaines de soi », *Politique africaine*, n° 77, pp. 16-43.
- MEDARD J.-F., 1990, « L'Etat patrimonialisé », *Politique Africaine*, n° 39, pp. 25-37.
- MEDARD J.-F., 1991, *Etats d'Afrique noire. Formations, mécanismes et crise*, Paris : Karthala, 406 p.
- MERLEAU-PONTY M., 1945, *Phénoménologie de la perception*, 2^e édition, Paris : Gallimard, 542 p.
- MONDADA L., 2000, *Décrire la ville, la construction des savoirs urbains dans l'interaction et dans le texte*, Paris : Anthropos, 290 p.
- MONOD T., 1968, « Les bases d'une division géographique du domaine saharien », *Bulletin de l'IFAN*, n° 1, Dakar, pp. 269-288.
- MORELLE M., 2004, *La rue des enfants, les enfants de la rue : l'exemple de Yaoundé (Cameroun) et d'Antananarivo (Madagascar)*, Thèse doct. : géographie : Paris 1, 2 vol., 496 p.
- MOULIN B. (dir.), 2001, *La ville et ses frontières, de la ségrégation sociale à l'ethnicisation des rapports sociaux*, Paris : Karthala, 252 p.
- MUMFORD L., 1964, *La cité à travers l'histoire*, Paris : Éd. du Seuil, 781 p.
- NAVEZ-BOUCHANINE F., 1988, « Urbanité, urbanités : convergences et divergences dans l'habiter et les styles de vie marocains », *L'Information Géographique*, n° 62, pp. 75-98.
- NAVEZ-BOUCHANINE F., 1996, « Citadinité et urbanité : le cas des villes marocaines », in LUSSAULT M. et SIGNOLES P., (dir.), *La citadinité en question*, pp. 103-112.
- NAVEZ-BOUCHANINE F., 1997, *Habiter la ville marocaine*, Casablanca : G. Morin-Maghreb ; Paris : l'Harmattan, 315 p.
- NAVEZ-BOUCHANINE F., 2001, « Des villes entre fragmentation spatiale et fragmentation sociale : une approche critique de la notion de fragmentation », in DORIER-APPRILL E. (dir.), *Vocabulaire de la ville*, pp. 109-118
- NAVEZ-BOUCHANINE F. (dir.), 2002, *La fragmentation en question : des villes entre fragmentation spatiale et fragmentation sociale*, Paris : L'Harmattan, 412 p.
- NICOLAI H., PELISSIER P., RAISON J.P. (dir.), 2000, *Un géographe dans son siècle : actualité de Pierre Gourou*, Paris : Karthala ; Nanterre : Géotropiques, 341 p.
- OLIVIER de SARDAN J.-P., 2001, *Anthropologie et développement : essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris : Karthala ; Marseille : APAD, 221 p.
- OLIVIER de SARDAN J.-P., BIRSCHENK T., 1998, *Les pouvoirs au village : le Bénin rural entre démocratisation et décentralisation*, Paris : Karthala, 296 p.
- O. IGUE J., 1995, *Le territoire et l'Etat en Afrique, les dimensions spatiales du développement*, Paris : Karthala, 280 p.
- O'CONNOR A., 1983, *The African City*, London : Hutchinson Library, 359 p.
- ORSTOM, 1989, *Tropiques : lieux et liens : florilège offert à Paul Péliissier et Gilles Sautter*, Paris : Ed. de l'ORSTOM, 620 p.
- OSMONT A., 1995, *La banque mondiale et les villes, du développement à l'ajustement*, Paris : Karthala, 310 p.
- OSMONT A., GOLDBLUM Ch. (dir.), 2003, *Villes et citoyens dans le mondialisation*, Paris : Karthala : GEMDEV, 303 p.
- OTAYEK R., 1986, *La politique africaine de la Libye*, Paris : Karthala, 220 p.

- OTAYEK R., 2000, *Identité et démocratie dans un monde global*, Paris : Presses de Sciences Politiques, 228 p.
- OUALLET A., 1993, *Gao, indicateur urbain de la crise sahélienne*, Thèse doct. : géographie : Rouen, 1993.
- PAQUOT Th., LUSSAULT M., BODY-GENDROT S. (dir.), 2000, *La ville et l'urbain, l'état des savoirs*, Paris : La Découverte, 444 p.
- PAQUOT Th., 1990, *Homo urbanus : essai sur l'urbanisation du monde et des mœurs*, Paris : Ed. du Félin, 177 p.
- PAULET J.P. (dir.), 2000, *Les très grandes villes dans le monde*, Paris : Cned-Sedes, 240 p.
- PDM-Observatoire de la décentralisation, 2003, *Etat de la décentralisation en Afrique*, Paris : Karthala ; Cotonou : PDM, Partenariat pour le développement municipal, 360 p.
- PEREC G., 2000, *Espèces d'espaces*, Nouv. éd. rev. et corr., Paris : Galilée, 185 p.
- PERALDI M. (dir.), 2002, *La fin des norias ? Réseaux migrants dans les économies marchandes en Méditerranée*, Paris : Maisonneuve et Larose ; [Aix-en-Provence] : Maison méditerranéenne des sciences de l'homme, 495 p.
- PEROUSE J.-F., 1994, *D'Angora à Ankara (1919-1950), la naissance d'une capitale*, Thèse doct. : géographie : Reims, 643 p.
- PEROUSE DE MONTCLOS M.A., 2002, *Villes et violence en Afrique noire*, Paris : IRD : Karthala, 312 p.
- PIERMAY J.-L., 1993, *Citadins et quête du sol dans les villes d'Afrique centrale*, Paris : L'Harmattan, 580 p.
- PIGA A. (dir.), 2003, *Islam et villes en Afrique au Sud du Sahara : entre soufisme et fondamentalisme*, Paris : Karthala, 418 p.
- PIGUET F., 1999, *Des nomades entre la ville et les sables, la sédentarisation dans la Corne de l'Afrique*, Paris : Éd. Karthala ; Genève : IUED, 448 p.
- PLANHOL (de) X., 1968, *Les fondements géographiques de l'histoire de l'Islam*, Paris : Flammarion, 444 p.
- PLANHOL (de) X., 1993, *Les nations du prophète*, Paris : Fayard, 896 p.
- PLIEZ O., 2000, *Dynamiques urbaines et changements sociaux au Sahara, le cas libyen*, Thèse doct. : géographie : Aix-Marseille-1, 279 f.
- PLIEZ O., 2000, « Sebha, l'émergence d'une ville-carrefour dans le Sahara libyen », in MARTINEZ L., (coord.), « La Libye après l'embargo », *Maghreb-Machrek*, n° 170, pp. 52-59.
- PLIEZ O., 2001, « Le Sahara libyen dans les nouvelles configurations migratoires », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 16, n° 3, p. 165-179.
- PLIEZ O., 2002, « Vieux réseaux et nouvelles circulations entre les deux rives du Sahara », in COTE M. (éd.), « Le Sahara, cette "autre Méditerranée" », *Méditerranée*, pp. 31-40.
- PLIEZ O., 2003, *Villes du Sahara, urbanisation et urbanité dans le Fezzan libyen*, Paris : CNRS Editions, 208 p.
- PLIEZ O., 2004, « La fin de l'Etat démiurge ? Les nouvelles facettes de l'urbain dans le Sahara libyen », *Autrepart*, n° 31, pp. 59-74.
- PONS F.-X., 1997, « Le Sahara et ses frontières étatiques : géopolitiques et enjeux », *L'Information Géographique*, n° 4, pp. 154-159.
- POURTIER R., 1983, « Nommer l'espace, l'émergence de l'Etat territorial en Afrique Noire », *L'Espace Géographique*, n° 4, pp. 293-304.
- POURTIER R., 1989 a, « Les espaces de l'Etat », in ORSTOM, *Tropiques lieux et liens*, pp. 394-401.
- POURTIER R., 1989 b, *Le Gabon*, Paris : L'Harmattan, 2 vol. (254 p., 344 p.). Contient : Vol. 1 : Espace, histoire, société. - vol. 2 : État et développement.
- POURTIER R., 1989 c, « Les Etats et le contrôle territorial en Afrique centrale : principes et pratiques », *Les Annales de géographie*, n° 547, pp. 286-301.
- POURTIER R., 1991, « Imagerie, imaginaire et stratégies territoriales », in THERY H., *L'Etat et les stratégies du territoire*, pp. 189-195

- POURTIER R., 1995, *Atlas de la zone franc en Afrique subsaharienne : monnaie, économie, société*, Paris : La Documentation Française, 112 p.
- POURTIER R., 1999, *Le point sur Villes africaines*, Paris : La Documentation Française, 64 p.
- POURTIER R., 2001, *Afriques noires*, Paris : Hachette, 256 p.
- POURTIER R. (dir.), 2002, « Géopolitiques africaines », *BAGF*, Paris : Association de géographes français, pp. 132-268.
- POUTIGNAT P., STREIFF-FENART J., 1999, *Théories de l'ethnicité / suivi de « Les groupes ethniques et leurs frontières / de Fredrik Barth ; 2^e éd.*, Paris : PUF, 270 p.
- PUMAIN D., 1982, *La dynamique des villes*, Paris : Economica, 232 p.
- PUMAIN D., 1995, « Les systèmes de villes », in BAILLY A. *et al.* (ed.), *Encyclopédie de géographie*, pp. 623-641.
- PUMAIN D., 1997, « Pour une théorie évolutive des villes », *L'Espace Géographique*, vol. 2, pp. 119-134.
- PUIG N., 2004, *Bédouins sédentarisés et société citadine à Tozeur (Sud-Ouest tunisien)*, Tunis : IRMC ; Paris : Karthala, 282 p.
- RACINE J.-B., 1993, *La ville entre Dieu et les hommes*, Paris : Anthropos ; Genève : Presses bibliques universitaires, 356 p.
- RAFFESTIN Cl., 1980, *Pour une géographie du pouvoir*, Paris : LITEC, 250 p.
- RAYNAUT Cl. (dir.), 1997, *Sahels, diversité et dynamiques des relations sociétés-nature*, Paris : Karthala, 430 p.
- REITEL B., ZANDER P., PIERMAY J.-L., RENARD J.-P., 2002, *Villes et frontières*. Paris : Economica Anthropos, 275 p.
- RETAILLE D., 1989 a, « Le destin du pastoralisme nomade en Afrique », *L'Information Géographique*, n° 53, pp. 103-113.
- RETAILLE D., 1989 b, « Le concept nomade de la ville », in BISSON J. (dir.), *Le nomade, l'oasis et la ville*, pp. 21-35.
- RETAILLE D., 1991, « Le contrôle de l'espace : entre territorialité et géographicit . Les probl mes d'int gration des Etats sah lo-sahariens » in THERY H., *L'Etat et les strat gies du territoire*, pp. 89-100.
- RETAILLE D., 1993 a, *Repr sentations et enjeux de l'espace au Sahel*, Universit  de Rouen : HDR, 6 vol.
- RETAILLE D., 1993 b, « Afrique : le besoin de parler autrement qu'en surface », *Espaces-Temps*, n° 51-52, pp. 52-62.
- RETAILLE D., 1994, « Structures territoriales sah liennes. Le mod le de Zinder », in BRUNEAU J.-C., GIRAUT F., MORICONI-EBRARD F., *Au contact Sahara-Sahel, Milieux et soci t s du Niger*, pp. 127-148.
- RETAILLE D., 1996, « L'imp ratif territorial » in BADIE B., SMOUTS M. C., *L'international sans territoire*, pp. 21-40.
- RETAILLE D., 1997, *Le monde du g ographe*, Paris : Presses de Sciences Po, 286 p.
- RETAILLE D., 1998 a, « Concepts du nomadisme et nomadisation des concepts », in R. KNAFOU (dir.), *La plan te « nomade »*, pp. 37-57.
- RETAILLE D., 1998 b, « Le territoire est-il un lieu ? », in FREROT, A.-M. (dir.), *Espaces et soci t s en Mauritanie*, pp. 99 -104.
- RETAILLE D., 1998 c, « Fantasm s et parcours africains », *L'Information G ographique*, n° 2, pp. 51-65.
- RETAILLE D., 2000, « Afrique : le territoire entre identit  et d veloppement », *Cahiers d'Outre-mer*, n° 211, pp. 189-211.
- RETAILLE D., 2006, *La ville ou l'Etat ? D veloppement politique et urbanit  dans les espaces nomades ou mobiles : Mauritanie-S n gal-Inde, et retour*, Mont-Saint-Aignan : Publications des Universit s de Rouen et du Havre, 318 p.

- RETAILLE D., GUILLAS E., 1989, « Les identifications ethniques dans l'espace Sahara-Sahel », in CHRETIEN J.-P., PRUNIER G. (dir.), *Les ethnies ont une histoire*, pp. 61-76.
- REY V., 1995, in BAILLY A *et al.*(éd.), « L'Europe centre orientale, un « entre-deux » », *Encyclopédie de géographie*, pp. 823-825 (chapitre 42).
- RIST G., 2001, *Le développement, histoire d'une croyance occidentale*, 2e éd. mise à jour et augm. d'une postface, Paris : Presses de Sciences Po, 443 p.
- ROBINSON D., 2004, *Sociétés musulmanes et pouvoir colonial français au Sénégal et en Mauritanie, 1880-1920 : parcours d'accommodation*, trad. de l'anglais, Paris : Karthala, 410 p.
- RODINSON M., 1991, *Les Arabes*, 4^e éd. mise à jour, Paris : Presses Universitaires de France, 178 p.
- RODINSON M., 1993, *L'Islam : politique et croyance*, Paris : Fayard, 334 p.
- ROMAN J. (dir.), 1993, *Ville, exclusion et citoyenneté, entretiens de la ville II*, Paris : Délégation interministérielle à la ville : Éd. Esprit, 280 p.
- RONCAYOLO M., 1990, *La ville et ses territoires*, Paris : Gallimard, 290 p.
- ROUX M., 1996, *Le désert de sable, le Sahara dans l'imaginaire des Français, 1900-1994*, Paris : L'Harmattan, 204 p.
- ROY O., 1996, « Groupes de solidarité au Moyen-Orient et en Asie centrale. État, territoires et réseaux », in *Les Cahiers du CERI*, n° 16, Paris : Fondation nationale des sciences politiques, pp. 3-47.
- ROY O., 2002, *L'islam mondialisé*, Paris : Éd. du Seuil, 216 p.
- SAID E. W., 2005, *L'orientalisme, l'Orient créé par l'Occident*, trad. de l'américain, Paris : Ed. du Seuil, 430 p.
- SAINT-EXUPERY A. de, 1970, *Le petit prince*, Paris : Gallimard, 98 p.
- SAINT-EXUPERY A. de, 1999, *Terre des hommes*, Paris : Gallimard, 192 p.
- SALL I. A., 1999, « Crise identitaire ou stratégie de positionnement politique en Mauritanie. Le cas des Fulbe Aynabee », in BOURGEOT, *Horizons nomades en Afrique sahélienne*, pp. 79-98.
- SANDBROOK R., 1987, « Personnalisation du pouvoir et stagnation capitaliste », *Politique Africaine*, n° 26, pp. 15-41.
- SANTOS M., 1966, « Vues actuelles sur le problème des bidonvilles », *L'information Géographique*, n° 31, pp. 143-162.
- SANTOS M., 1972, *Les villes du Tiers-Monde*, Paris : M.-Th. Génin, 417 p.
- SASSEN S., 1991, *The global city : New York, London, Tokyo*, Princeton : Princeton University press, 397 p.
- SAUTTER G., 1982, « Réflexions sur les "petites villes" dans les pays en voie de développement », in VENNETIER P. (dir.), *Problèmes de la croissance urbaine dans le monde tropical*, Travaux et Documents du CEGET, n° 45, pp. 393-420.
- SAUTTER G., 1993, *Parcours d'un géographe, des paysages aux ethnies, de la brousse à la ville, de l'Afrique au monde*, Paris : Ed. Arguments, 2 vol., 708 p.
- SCHMITZ J., 2000, « L'Islam en Afrique de l'Ouest : les méridiens et les parallèles », *Autrepart*, n° 16, pp. 117-137.
- SCHMOLL C., 2004, *Une place marchande cosmopolite : dynamiques migratoires et circulations commerciales à Naples*, 2 vol., Thèse doct. : géographie : Paris-10, 550 f.
- SIDI BOUMEDINE R., 1996, « La citoyenneté : une notion impossible ? », in LUSSAULT M., SIGNOLES P. (dir.), *La citoyenneté en question*, pp. 49-57.
- SIGNOLES P., 1985, *L'espace tunisien : capitale et Etat-région*, Fascicules de Recherche n°14-15, Tours : URBAMA, 2 vol., 1041 p.
- SIGNOLES P., 1999, « Acteurs publics et acteurs privés dans le développement des villes du monde arabe », in SIGNOLES P., EL KADI G., SIDI BOUMEDINE R., *L'urbain dans le monde arabe. Politiques, instruments et acteurs*, pp. 19-53.

- SIGNOLES P., EL KADI G., SIDI BOUMEDINE R., 1999, *L'urbain dans le monde arabe. Politiques, instruments et acteurs*, Paris : CNRS Ed., 373 p.
- SIMMEL G., 1995, *Le conflit*, Saulxures : Circé, 158 p.
- SINOUE A., 1993, *Comptoirs et villes coloniales du Sénégal : Saint-Louis, Gorée, Dakar.*, Paris : Karthala : Éd. de l'ORSTOM, 364 p.
- SNRECH S., 1994, *Pour préparer l'avenir de l'Afrique de l'Ouest : Une vision à l'horizon 2020 : synthèse de l'étude*, OCDE (Club du Sahel) - BAD (Cinergie) - CILSS, Paris : OCDE, 70 p.
- SOJA E. W., 2000, *Postmetropolis : critical studies of cities and regions*, Malden (Mass.) : Blackwell Publ., 440 p.
- SOUAMI T., 1999, *L'institutionnel face à l'espace autoproduit. Histoires d'une possible co-production de la ville. L'exemple du sud de l'Algérie*, 2 vol. Thèse doct. : art et archéologie : Paris-VIII, 742 p.
- SOURDEL D. et J., 1996, *Dictionnaire historique de l'islam*, Paris : PUF, 1010 p.
- SPIGA S., 2002, « Tamanrasset, capitale du Hoggar : mythes et réalités », in COTE M. (éd.), « Le Sahara, cette "autre Méditerranée" », *Méditerranée*, pp 83-90.
- SPITTLER G., 1993, *Les Touaregs face aux sécheresses et aux famines : les Kel Ewey de l'Air, Niger : 1900-1985*, Paris : Karthala, 420 p.
- STASZAK J.F, COLLIGNON B., CHIVALLON C. et al., 2001, *Géographies anglo-saxonnes, tendances contemporaines*, Paris : Belin, 314 p.
- TADIE J. 2002, *Les territoires de la violence à Jakarta*, Thèse doct. : géographie : Paris IV, 2 vol. 516 p.
- TERRAY E. (dir.), 1987, *L'Etat contemporain en Afrique*, Paris : L'Harmattan, 420 p.
- TARRIUS A., 2000, *Les nouveaux cosmopolitismes, mobilité, identités, territoires*, La Tour d'Aigues : Éd. de l'Aube, 265 p.
- TARRIUS A., 2002, « Au delà des États-nations : des sociétés de migrants », *Revue Européenne des Migrations internationales*, n° 17, 37-61.
- THERY H., 1991, *L'Etat et les stratégies du territoire*, Paris : Éd. du CNRS, 244 p.
- THESIGER W., 2000, *Arabian sands*, London : HarperCollins, 338 p.
- TIMERA M., 1996, *Les Soninké en France. D'une histoire à l'autre*, Paris : Karthala, 244 p.
- TOTTE M., DAHOU T., BILLAZ R., (dir.), 2003, *La décentralisation en Afrique de l'Ouest : entre politique et développement*, Bruxelles : COTA ; Paris : Karthala ; Dakar : ENDA GRAF, 403 p.
- TOUPET C., 1992, *Le Sahel*, Paris : Nathan, 192 p.
- TOYNBEE A., 1972, *Afrique arabe, Afrique noire*, trad. de l'anglais, Paris : Sindbad, 143 p.
- TOYNBEE A., 1972, *Les villes dans l'histoire, Cités en mouvement*, trad. de l'anglais, Paris : Payot, 286 p.
- TRIAUD J.L., ROBINSON D., 2000, *La Tijâniyya : une confrérie musulmane à la conquête de l'Afrique*, Paris : Karthala, 512 p.
- TROCHET J.-R., 1998, *Géographie historique : hommes et territoires dans les sociétés traditionnelles*, Paris : Nathan, 256 p.
- TROIN J.-F. (dir), 1997, *Maghreb, Moyen-Orient, mutations*, Paris : Sedes, 348 p.
- TROIN J.-F., 2004, « L'identité arabe : de l'espace de la nostalgie aux territoires en mouvement », *Les Annales de géographie*, n° 638-639, pp. 531-550.
- UCAC, 2000, *Citadins et ruraux en Afrique subsaharienne*, Paris : Karthala ; Yaoundé : Presses de l'Université catholique d'Afrique centrale, 440 p.
- VACCHIANI-MARCUZZO C., 2005, *Mondialisation et système de villes : les entreprises étrangères et l'évolution des agglomérations sud-africaines*, Thèse doct. : géographie : Paris-I. 347 f.
- VELTZ P., 1996, *Mondialisation, villes et territoires : l'économie d'archipel*, Paris : PUF, 262 p.

- VIEILLARD-BARON H., 2001, *Les banlieues : des singularités françaises aux réalités mondiales*, Paris : Hachette, 287 p.
- VILLERS G. (de), 2003, « L'Etat en Afrique et les lignes de force de l'évolution des politiques de coopération internationale », in TOTTE M., DAHOU T., BILLAZ R., *La décentralisation en Afrique de l'Ouest : entre politique et développement*, pp. 37-53
- VOLTAIRE, 1990, *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, Paris : Bordas, 2 vol. 1013 p.
- WACQUANT L., 2006, *Parias urbains : ghetto, banlieues, Etat*, Paris : La Découverte, 331 p.
- WACHTER S., 1995, *La ville contre l'Etat ?*, Montpellier : Reclus, 96 p.
- WEBER M., 1982, *La ville*, Paris : Aubier-Montaigne, 222 p.

2- Bibliographie spécifique à la Mauritanie

Actes du premier colloque international sur le patrimoine culturel mauritanien, 2000, Nouakchott : Projet de sauvegarde-valorisation du patrimoine culturel mauritanien, 368 p.

ANTIL A., 1997, « Le PRDS : Etude de l'implantation d'un parti au pouvoir en République Islamique de Mauritanie », *Politique Africaine* n° 65, pp. 124 - 131.

ANTIL A., 1998, « Le chef, la famille et l'Etat, Mauritanie, quand démocratisation rime avec retribalisation », *Politique Africaine*, n°72, Paris : Karthala, pp. 185-193.

ANTIL A., 1999, *Le territoire d'Etat en Mauritanie, Genèse, héritage, représentation*, Thèse de doctorat de géographie : Univ. de Rouen, 499 p., 2 vol.

ANTIL A., 2001, « Les élections en Mauritanie, au risque local », communication au Colloque de Caen du 15 Novembre 2001 : *Elections locales et nouvelles gestions territoriales*, 13 p.

ANTIL A., 2002, « Une dimension mal connue du conflit du Sahara Occidental : la position de la Mauritanie », *Afrique contemporaine*, n°201, pp. 83-88

ANTIL A., 2002, « Le fondamentalisme musulman en Mauritanie », paru sur www.mondesrebelle.com.

ANTIL A., 2004, « Découpage colonial et création de frontières : le cas des frontières sahariennes et maliennes de la Mauritanie », in OULD AHMED SALEM Z. (dir.), *Les trajectoires d'un Etat-frontière, espaces, évolution politique et transformations sociales en Mauritanie*, pp. 47-65

ANTIL A., 2004, « Gérer des élections pluralistes dans le cadre d'une démocratie 'imposée'. L'exemple des élections d'octobre 2001 en Mauritanie. », *L'Ouest Saharien*, n° 4, pp. 91-111

ANTIL A., 2004, « Regard sur les élections présidentielles de novembre 2003. », *L'Ouest Saharien*, n° 4, pp. 113-116.

ANTIL A., CHOPLIN A., 2004, « Le chaînon manquant : la route Nouakchott-Nouadhibou, dernier tronçon de la transsaharienne Tanger-Dakar », *Afrique contemporaine*, n°208, pp. 115-126.

ANTIL A., KAMARA C. S., 2006, « Etat, ville et pouvoirs en Mauritanie : repérages dynamiques », in RETAILLE D., *La ville ou l'Etat ?*, pp. 135-178

Atlas de Mauritanie. Migrations et gestion du territoire, 1999, LERG-LEDRA, Univ. de Nouakchott - Univ. de Rouen, Rouen : LEDRA, 12 séries de planches cartographiques commentées, 64 p.

BA C.O., CHOPLIN A., 2005, « Tenter l'aventure par la Mauritanie : migrations transsahariennes et recompositions urbaines », *Autrepart*, n° 36, pp. 21-42.

BA O., 1977, *Le Foûta Tôro au carrefour des cultures*, Paris : L'Harmattan, 426 p.

BADUEL P.R. (dir.), 1989, « La Mauritanie, entre arabité et africanité », *Revue du Monde musulman et de la Méditerranée*, n° 54, Aix-en-Provence : Edisud, 199 p.

BADUEL P. R., 1994, « La Mauritanie dans l'ordre international », in *Politique Africaine*, n° 55 : *La Mauritanie : un tournant démocratique ?*, Paris : Karthala, pp. 11-19.

BAKARI D., THEUNYNCK S., 1988, *Aménagement de terrains urbains, Nouakchott, Nouadhibou, Rosso, Kaédi, Kiffa, Etude de faisabilité*, RIM-SOCOGIM, 888 p.

BARRAU E., 2005, *Développement local, renforcement des acteurs locaux et décentralisation. Conception et mise en œuvre d'une démarche de développement local en Mauritanie : la composante « Animation, Activités Communautaires – Projets de quartier » du programme TWIZE*, Mémoire de DESS : urbanisme et aménagement : Paris 8-Institut Français d'urbanisme, 95 p.

BELVAUDE C., 1989, *La Mauritanie*, Paris : Karthala, 201 p.

BONTE P., 1990, « L'habitat sédentaire « qsurien » en Mauritanie Saharienne », in H.-P. FRANCFORT (dir.), *Nomades et sédentaires en Asie centrale : apports de l'archéologie et de l'ethnologie*, Paris : Éd. du CNRS, pp. 57-67.

- BONTE P., 1998 a, *L'Émirat de l'Adrar : histoire et anthropologie d'une société tribale du Sahara occidental*, Th. doct. d'État : ethnologie : EHESS. 4 vol. 2300 p.
- BONTE P., 1998 b, « Territorialité et politique : des émirats aux régions. L'exemple de l'Adrar », in FREROT A.-M. (dir.), *Espaces et sociétés en Mauritanie*, pp. 105-114.
- BONTE P., 2000, « Structures sociales et patrimoine », communication in *Actes du premier colloque international sur le patrimoine culturel mauritanien*, 9 p.
- BONTE P., CONTE E., DRESCH P. (dir.), 2001, *Emirs et présidents : figures de la parenté et du politique dans le monde arabe*, Paris : CNRS Éd., 370 p.
- BONTE P., GUILLAUME H., 1994, « Mauritanie, un tournant démocratique ? », dossier *Politique Africaine*, Paris : Karthala, n°55, 180 p.
- BONTE P., CLAUDOT-HAWAD H., 2000, *Elites du monde nomade Touareg et Maure*, Aix-en-Provence : Edisud, 254 p.
- BONTE P., OULD CHEIKH A.W., 2001, *La montagne de fer : la Snim*, Paris : Karthala, 368 p.
- BOUBRIK R., 1998, « Pouvoir et hommes de religion en Mauritanie », *Politique africaine*, Paris : Karthala, n° 70, pp. 135-143
- BOULAY S., 2003, *La tente dans la société maure (Mauritanie), entre passé et présent. Ethnologie d'une culture matérielle bédouine en mutations*, Thèse de doctorat : ethnologie : Muséum national d'histoire naturelle de Paris, 2 vol. 350 + 615 p.
- BOULAY S., 2004, « Quand un objet change de statut : trajectoire de la tente dans la société maure (Mauritanie) », www.ethnographiques.org, n° 6, Neuchâtel.
- BOULAY S., 2006, « Les objets du nomadisme à Nouakchott : simples vestiges d'un mode de vie délaissé ou supports privilégiés d'une identité urbaine vivante », in *Nouakchott, capitale de la Mauritanie, 50 ans de défi*, p. 113-122.
- BRHANE M., 2000, « Histoires de Nouakchott : narrations de *hrâtin* », in VILLASANTE de BEAUVAIS M. *Groupes serviles au Sahara*, pp. 195-234.
- BUIRE C. 2005, *Géographies nouakchottoises. Recherche sur les savoirs géographiques urbains*, Mémoire de master-1 : géographie : Paris-IV, 204 p.
- CARATINI S., 1989, *Les Rgaybat : 1610-1934. 2, Territoire et société*, Paris : L'Harmattan, 292 p.
- CARATINI S., 1993, *Les enfants des nuages*, Paris : L'Harmattan, 384 p.
- CARATINI S., 2005, « Le « projet Alizées-Electrique » ou les paradoxes du rapport de développement », in ATLANI-DUAULT L. (dir.), *Autrepart*, n°35, pp. 73-95
- CARUBA R., OULD SIDATY M. S. (dir.), 2000, *Nouakchott des origines à nos jours*, 103 p.
- Centre culturel français Saint-Exupéry de Nouakchott, 2006, *Nouakchott, capitale de la Mauritanie, 50 ans de défis : exposition "Nouakchott 1958-2006" du 13 février au 5 mars 2006 / Centre culturel français Saint-Exupéry de Nouakchott/Musée national de Nouakchott, Saint-Maur : Ed. Sépia, 185 p.*
- CHASSEY F. de, 1993, *L'étrier, la houe et le livre. « Sociétés traditionnelles » au Sahara et au Sahel Occidental*. Paris : L'Harmattan, 312 p.
- CHOPLIN A., 2000, *Territorialité et citoyenneté : Du « nomads'land » au « no man's land », de l'Adrar à Nouakchott*, Mémoire de maîtrise : géographie : Tours, 189 p.
- CHOPLIN A., 2001, « *Nomad's land* ou *no man's land* ? L'empreinte du nomadisme sur les représentations et les territorialités urbaines à Nouakchott (Mauritanie) », *Géographies et cultures*, n° 39, pp. 37-52.
- CHOPLIN A., 2002, *Approche des rapports ville-Etat à Nouakchott, Mauritanie*, Mémoire de DEA : géographie : Paris-I, 130 p.
- CHOPLIN A., 2003, *Etude des rapports ville-Etat, le cas de Nouakchott-Mauritanie*, Grafigéo n° 21, Paris : PRODIG, 97 p.

- CHOPLIN A., 2006, « Nouakchott au miroir de Khartoum, de l'idéal de la capitale à la réalité de la ville sahélo-saharienne. Eléments de comparaison entre deux villes-capitales en construction », in *Nouakchott, capitale de la Mauritanie, 50 ans de défis*, Saint-Maur : Ed. Sépia, pp. 123-131.
- CHOPLIN A., 2006, « Le foncier urbain en Afrique : entre informel et rationnel, l'exemple de Nouakchott, Mauritanie », *Les Annales de géographie*, n° 647, pp. 69-91.
- CHOPLIN A., 2006, « mobilité spatiale et immobilité sociale à Nouakchott » in RETAILLE D., *La ville ou l'Etat ?*, pp. 105-130
- CHOPLIN A., ROULLIER L., 2006, « « Tourisme et politique en Mauritanie ou comment (re)visiter le Sahara : l'exemple de l'Adrar mauritanien », *Les cahiers d'Outre-mer*, n°233, pp. 29-59.
- CHOPLIN A., 2007, A paraître, « Et si le fait urbain sahélaïsait le Sahara ? », Actes du colloque « *La ville dans le Sahara* », Aix-en-Provence
- CHOPLIN A., 2007, À paraître, « Pouvoirs dans la ville, le pouvoir de la ville. Etat, Autorité et Pouvoir dans les capitales saharo-sahéliennes, Nouakchott et Khartoum » Presse Universitaire de Bamako/ Maison des Sciences Humaines de Nantes.
- COUREL M.F., 1998, « Nouakchott, site à risques multiples », in FREROT A.-M. (dir.), *Espaces et sociétés en Mauritanie*, pp. 33-46.
- DADDAH A., 1988, *Information d'Etat et démocratisation en Mauritanie*, Mém. maîtrise : géographie : Paris-5, 182 p.
- DADDAH A., 1993, *State society exchange in modern sahelian Africa : cultural representation, political mobilization, and state rule (Senegal, Mauritania, CHad, Sudan)*, PHD of philosophy with major in sociology : Univ. of Arizona, 467 p.
- DESIRE-VUILLEMIN G., 1997, *Histoire de la Mauritanie des origines à l'Indépendance*, Paris : Karthala, 652 p.
- DESIRE-VUILLEMIN G., 1998, « Les villes sahariennes dans leur évolution et leur rôle », in FREROT A.-M. (dir.), *Espaces et sociétés en Mauritanie*, pp. 67-76.
- DEVISSÉ J., ROBERT S. et D. (éd.), 1970, *Tegdaoust I*, Paris : Arts et Métiers Graphiques, 159 p.
- D'HONT O., 1985, *Les Kébé de Nouakchott. Contribution à l'étude de la sédentarisation en milieu urbain de populations nomades sinistrées*, Thèse doct. 3^e cycle : anthropologie soc. & cult. : Paris-V, 345 p.
- D'HONT O., 1988, « La population des quartiers spontanés de Nouakchott ou « Kébé » (Mauritanie) », *Cahiers d'Outre-mer*, t. 42, n° 165, pp. 73-95.
- DIAGANA I., 1993, *Croissance urbaine et dynamique spatiale à Nouakchott*, Thèse doct. : géographie : Lyon II, 314 p.
- DIAW M., 1998, *La politique étrangère de la Mauritanie*, Paris : L'Harmattan, 270 p.
- DIAW M., 1998, « Elections et pouvoir tribal en Mauritanie », *Politique Africaine*, n° 71, pp. 156-164.
- FALCONE M., 1996, *Ouadane, « ville nomade », place et fonctionnement de l'oasis de Ouadane dans le territoire mauritanien*, Mém. maîtrise : géographie : Rouen, 140 p.
- FÉRAL G., 1995, *Ma demeure fut l'horizon*, Saint-Maur : Éd. Sépia, 288 p.
- FREREJEAN C., 1995, *Mauritanie, 1903-1911*, Paris : Karthala, 504 p.
- FREROT A.-M., 1993, *Perception de l'espace en Adrar de Mauritanie*, Thèse doct. d'Etat : géographie : Aix-Marseille-2, Aix-en-Provence, 891 p.
- FREROT A.-M., 1997, « Territoires nomades réinventés ? Le cas mauritanien », *B.A.G.F.*, pp. 111-125.
- FREROT A.-M. (dir.), 1998, *Espaces et sociétés en Mauritanie*, Fascicule de recherches n° 33, Tours : URBAMA, 180 p.
- FREROT A.-M., OULD MAHBOUBI S. A., 1998, « Du parcours à la ville : l'imprévu », in FREROT A.-M. (dir.), *Espaces et sociétés en Mauritanie*, pp. 33-45.

- FREROT A.-M., 1999, « Territoires nomades en devenir », in BONNEMAISON J., 1999, *Le territoire, lien ou frontière ?*, Tome 2, pp. 113-123.
- FREROT-TOLBA A.-M., SIBERT S., 1999, *Villes de sable. Les cités bibliothèques du désert mauritanien*. Paris : Ed. Hazan, 194 p.
- GARNIER Ch., 1960, *Désert fertile : un nouvel Etat, la Mauritanie*, Paris : Hachette, 230 p.
- GIRAUD G., 2003, *Les pauvres dans la ville, l'exemple de Nouakchott (Mauritanie)*, Mém. DEA : géographie : Aix-Marseille-1, 202 p.
- GRUDEL A., CHUDEAU R., 1909, *A travers la Mauritanie Occidentale*, Paris : E. Larose, 282 p.
- HAMES C., 2003, « Islam et urbanisation dans l'espace nomade Ouest-africain », in PIGA A. (dir.), *Islam et villes en Afrique au Sud du Sahara : entre soufisme et fondamentalisme*, Paris : Karthala, pp. 195-206.
- KOITA T., 1989, « Kaédi (Mauritanie) ou le nomade à la ville », in BISSON (dir.), *Le nomade, l'oasis et la ville*, pp. 173-186.
- KOITA T., 1995, « Les villes de « l'espoir » en Mauritanie : la tribu contre l'Etat », in « Monde Arabe, Le retour du local », *Peuples Méditerranéens*, n° 72-73, pp. 177-185.
- KOITA T., 1998, « L'urbanisation des populations nomades en Mauritanie : changements sociaux et économiques. », in LUSSAULT M., SIGNOLES P., *La citoyenneté en question*, pp. 97-102.
- LAIGRET C., 1969, *La naissance d'une nation*, Nouakchott : Imprimerie Nationale de Mauritanie, 123 p.
- LECHARTIER C., 2005, *L'espace nomade du pouvoir politique en Mauritanie. Des lieux de la bediya de l'Est à la capitale*, Thèse doct. : géographie : Rouen, 338 p.
- LESERVOISIER O., 1994, *La question foncière en Mauritanie : terres et pouvoirs dans la région du Gorgol*, Paris : L'Harmattan, 351 p.
- LESERVOISIER O., 2003, « Démocratie. Renouveau des chefferies et luttes sociales à Kaédi (Mauritanie) », *Politique africaine*, n° 39, pp. 167-180.
- LESOURD C., 2002, *Femmes d'affaires mauritaniennes, quelle(s) stratégie(s) de réussite ?*, Mém. DEA : anthropologie : EHESS, 149 p.
- LESOURD C., 2006, *Au bonheur des dames. Femmes d'affaires mauritaniennes de nos jours*, thèse de doctorat en anthropologie : EHESS, 317 p.
- Marché Tropicaux*, 2004, « Mauritanie, un pays à part », n° 3061, pp. 1522-1547.
- MARCHESIN P., 1992, *Tribu, ethnies et pouvoir en Mauritanie*, Paris : Karthala, 440 p.
- MARCHI F., 1998, « Nous sommes tous des étrangers à Nouakchott », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, n° 37, pp. 339-356.
- MARTY P., 1916, *Etude sur l'Islam maure : Cheikh Sidia. Les Fadelia. Les Ida ou Ali*. Paris : E. Leroux, 252 p.
- MANSION A., 2005, *L'approche concertée dans la restructuration de quartiers informels au Sud. Le cas du projet pilote de remembrement de la kebbe d'El Mina (Nouakchott, Mauritanie)*, Mém. DESS : Aménagement local et dynamiques territoriales dans les PED : IEDES-Univ. Paris 1, 123 p.
- MERIC E., 1963, « La Mauritanie nouvelle n'est pas mal partie », *Revue de l'Afrique et de l'Asie*, n° 64, pp. 36-40.
- MINT MOHAMED AININA H., 1989, *Nouakchott : nature et origine d'une population*, Mém. Maîtrise : géographie : Nouakchott, 86 p.
- MONOD T., 1997, « Le fer de Dieu, histoire de la météorite de Chinguetti », in *Maxence au désert*, Arles : Actes Sud, 1421 p. (Thesaurus).
- MONOD T., 1997, « Méharées », in *Maxence au désert*, Arles : Actes Sud, 1421 p. (Thesaurus).
- OULD AHMED SALEM S.A., 2004, « Une politique urbaine coloniale ? Retour sur un projet avorté : la cité pastorale », in OULD AHMED SALEM Z. (dir.), *Les trajectoires d'un Etat-frontière, espaces, évolution politique et transformations sociales en Mauritanie*, pp. 178-188.

- OULD AHMED SALEM Z., 1998, « Jours d'élections à Nouakchott : lectures en contre-pente des élections législatives d'Octobre 1996 », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, Tome XXXIV, pp. 639-669.
- OULD AHMED SALEM Z., 1999 a, « La démocratisation en Mauritanie », *Politique Africaine*, n° 75, pp. 131-146.
- OULD AHMED SALEM Z. 1999 b, « Une « illusion bien fondée » : la centralité de la mobilisation tribale dans l'action politique en Mauritanie », *L'Ouest Saharien*, vol. 2, Paris : L'Harmattan, pp. 127-156.
- OULD AHMED SALEM Z., 2001, « « Tcheb-tchib » et compagnie », *Politique Africaine*, n° 82, pp. 78-100.
- OULD AHMED SALEM Z. (dir.), 2004, *Les trajectoires d'un Etat-frontière, espaces, évolution politique et transformations sociales en Mauritanie*, Dakar : Codesria, 342 p.
- OULD AHMED SALEM Z., 2004, « Archéologie d'un espace public délocalisé : les Maures et Saint-Louis à travers les âges », in OULD AHMED SALEM Z. (dir.), *Les trajectoires d'un Etat-frontière, espaces, évolution politique et transformations sociales en Mauritanie*, pp. 141-173.
- OULD AHMED SALEM Z., 2004, « Les marges d'un Etat-frontière. Histoire régionale, clôture nationale et enjeux locaux », in OULD AHMED SALEM Z. (dir.), *Les trajectoires d'un Etat-frontière, espaces, évolution politique et transformations sociales en Mauritanie*, pp. 9-45
- OULD AHMEDOU EL G., 1994. *Le dernier des nomades*, Paris : L'Harmattan, 178 p.
- OULD AHMEDOU EL G., 1998, *La symbolique de l'eau dans la tradition orale des Maures du Trarza*, Thèse doct. : sociologie : Nice-Sophia Antipolis, 360 p.
- OULD BABAHA M., 1995, *Regards d'habitants : tentative de lecture pour un cas d'habitations transformées*, thèse de 3^e cycle en architecture : Institut technologique d'art, d'architecture et d'urbanisme de Tunis, 160 p.
- OULD CHEIKH A. W., 1985, *Nomadisme, Islam et pouvoir politique dans la société maure précoloniale (XIe-XIXe siècles)*, Thèse doct. : sociologie : Paris-V, 1057 p.
- OULD CHEIKH A. W., 1986, *Les problèmes actuels du nomadisme sahélien, le cas de la Mauritanie*, Études et travaux de l'USED n° 4, Nouakchott : IMRS, 116 p.
- OULD CHEIKH A. W., 1987, « La tribu dans tous ses états », *Al-Wasît*, n° 1, Nouakchott : IMRS, pp. 89-98.
- OULD CHEIKH A. W., 1995, « La Mauritanie : un pays qui descend ? », *Notre librairie*, n° 120-121, pp. 24-35.
- OULD CHEIKH A. W., 1999 a, « De la nomadisation des noms propres », in BOURGEOT A., *Horizons nomades en Afrique Sahélienne*, pp. 99-113.
- OULD CHEIKH A. W., 1999 b, « Vous avez dit « histoire » ? », in *Histoire de la Mauritanie, essais et synthèse*, Aix-en-Provence : Université de Nouakchott-Université de Provence-IREMAM, pp. 7-49.
- OULD CHEIKH A. W., 2000 a, « La demande despotique », *Le Calame*, n° 277, pp. 8-9.
- OULD CHEIKH A. W., 2000 b, « Cherche élite désespérément, évolution du système éducatif et (dé)formation des « élites » dans la société mauritanienne » in BONTE P., CLAUDOT-HAWAD H., *Élites du monde touareg et maure*, pp. 185-201.
- OULD CHEIKH A. W., 2004 a, « La science au(x) miroir(s) du prince », *Revue des mondes musulmans et méditerranéens*, n° 101-102, Aix-en-Provence : IREMAM, pp. 129-155
- OULD CHEIKH A. W., 2004 b, « Espace confrérique, espace étatique : le mouridisme, le confrérisme et la frontière mauritano-sénégalaise », in OULD AHMED SALEM Z. (dir.), *Les trajectoires d'un Etat-frontière, espaces, évolution politique et transformations sociales en Mauritanie*, pp. 113-140
- OULD DADDAH M., 2003, *La Mauritanie contre vents et marées*, Paris : Karthala, 669 p.
- OULD EL HACEN M., 1989, *Région et crise régionale : l'exemple de l'Adrar mauritanien*, Thèse doct. : géographie : Rouen, 250 p.
- OULD HAMIDOUN M., 1952, *Précis sur la Mauritanie*, Etudes Mauritaniennes n° 4, St-Louis-Sénégal : Centre Ifan, 70 p.
- OULD HAMODY S., 1995, *Bibliographie générale de la Mauritanie*, Nouakchott : Centre Culturel Français, 582 p.

- OULD MISKE A. B., 2000, « La culture bédouine », in *Actes du premier colloque international sur le patrimoine culturel mauritanien*.
- OULD MISKE A. B., 1970, *Al-Wasît*, Paris : Librairie Klincksieck, 132 p.
- OULD MOHAMED S. D., 1997, *Structures sociales et démocratisation en Mauritanie*, Mém. DEA : droit : Perpignan, 101 p.
- OULD MOHAMED BABA E., 2004, *De mémoire de Nouakchottois, chronique du temps qui passe*, Paris : L'Harmattan, 144 p.
- OULD SALECK E., 2000, « Les harratines comme enjeu pour les partis politiques en Mauritanie », *Journal des africanistes*, (1-2), pp. 255-263.
- OULD SALECK E., 2003, *Les Haratins, le paysage politique mauritanien*, Paris : L'Harmattan, 154 p.
- OULD SIDI MOHAMED M., 1985, *Urbanisation et sub-urbanisation à Nouakchott*, Thèse doct. 3^e cycle : Paris VII, 198 p.
- OULD TOLBA M.Y., 2001, « Les confréries religieuses en Mauritanie, du spirituel au temporel », Conférence au Festival International de Géographie de Saint-Dié, 12 p.
- PINCHON B., 1996, *Walata, aux marges de la Mauritanie mais au « centre » d'un système d'échanges transfrontaliers*, Mém. Maîtrise : géographie : Rouen, 130 p.
- PITTE J.-R., 1975, « La sécheresse en Mauritanie », *Les Annales de géographie*, n° 466, Paris : A. Colin, pp. 641-665.
- PITTE J.-R., 1977, *Nouakchott, capitale de la Mauritanie*. Paris : Univ. de Paris-Sorbonne, 200 p.
- POUILLON F., 1993, « Simplification ethnique en Afrique du Nord : Maures, Arabes et Berbères », *Cahiers d'études africaines*, n° 199, pp. 37-49.
- POUTIGNAT P., STREIFF-FENART J., 2001, « Discours urbains et modes de dénomination des nouveaux territoires dans deux villes de Mauritanie », in H. RIVIERE D'ARC (dir.), *Nommer les nouveaux territoires urbains*, Paris : Ed. de l'Unesco, 279 p.
- PUIGAUDEAU O. du, 1954, *La piste Maroc-Sénégal*, Paris : Plon, 314 p.
- PUIGAUDEAU O. du, 1992, *Pieds nus à travers la Mauritanie : 1933-1934*, Paris : Phébus, 264 p.
- PUIGAUDEAU O. du, 2002, *Arts et coutumes des Maures*, Paris : Ibis Press, 320 p. Reprend l'édition d'articles publiés dans Hespéris Tamuda en 1967, 1968, 1970, 1972, 1975 et 1981.
- ROGER A., 1998, *Entre nomadisme et sédentarité : exemples de villages situés le long de l'axe Sud Nouakchott-Rosso (Mauritanie)*, Mém. maîtrise : géographie : Tours, 116 p.
- SABLON Y., 2000, *Perceptions et représentations des risques environnementaux. Le cas des quartiers de Melah et Saada à Nouakchott (Mauritanie)*, Mém. maîtrise : géographie : Tours, 182 p.
- SAO O., 2002, *Illégalité et informalité dans l'occupation du domaine public : cas de la Médina R et de la Medina 3 (Nouakchott)*, Mém. Maîtrise : géographie : Nouakchott, 45 p.
- SARR D., 1993, *Démocratie et sociétés traditionnelles en Mauritanie*, Mém. Maîtrise : philosophie : Nouakchott, 78 p.
- SCHINZ O., 2001, *Construction du genre chez des Maures de Mauritanie*, Mém. Licence : ethnologie : Neuchâtel, 112 p.
- SCHMITZ J., 1994, « Cités noires : les républiques villageoises du Fuuta Touro, vallée du fleuve Sénégal », *Cahiers d'études africaines*, n° 133-135, pp. 419-460.
- SCHMITZ J., 2000, « Le souffle de la parenté. Mariage et transmission de la Baraka chez les clercs musulmans de la vallée du Sénégal », *L'Homme*, n° 154.
- STASZAK J.-F., 1989, *Le goudron dans la brousse, la « route de l'Espoir » (Mauritanie)*, Paris : Publications de la Sorbonne, 148 p.
- SY M., 2000, *L'enfer d'Inal : Mauritanie, l'horreur des camps*, Paris : L'Harmattan, 186 p.

- TAINÉ-CHEIKH C., 1990, *Lexique français-hassâniyya, dialecte arabe de Mauritanie*, Nouakchott : Centre culturel français, 158 p.
- TAINÉ-CHEIKH C., 1998, « Toponymie et urbanisation », in FREROT A.-M. (dir.), *Espaces et sociétés en Mauritanie*, pp. 77-87.
- TAINÉ-CHEIKH C., 2004, « Vers une nouvelle politique linguistique », in OULD AHMED SALEM Z. (dir.), *Les trajectoires d'un Etat-frontière, espaces, évolution politique et transformations sociales en Mauritanie*, pp. 240-263
- TOUPET C., PITTE J.-R., 1977, *La Mauritanie*. Paris : P.U.F., 128 p.
- TOUPET C., 1975, *La sédentarisation des nomades en Mauritanie Centrale Sahélienne*, Th. doct. : géographie : Paris-VII, 490 p.
- VILLASANTE M., 1989, « La ville de Kiffa. Tribalisme, régionalisme et nationalisme en Mauritanie », in BISSON J. (dir.), *Le nomade, l'oasis et la ville*, pp. 247-270.
- VILLASANTE de BEAUVAIS M., 1998, *Parentés et politique en Mauritanie*, Paris : L'Harmattan, 282 p.
- VILLASANTE de BEAUVAIS M., 2000, *Groupes serviles au Sahara*, Paris : CNRS Ed., 360 p.
- WANE B., 1998, « Mauritanie : crise urbaine ou urbanisation de la crise ? », in FREROT (dir.), *Espaces et sociétés en Mauritanie*, pp. 15-21.
- YATERA S., 1997, *La Mauritanie : Immigration et développement de la vallée du fleuve Sénégal*, Paris : L'Harmattan, 222 p.

Rapports :

- AGENCE DE DEVELOPPEMENT URBAIN - URBAPLAN, 2002, *Schéma Directeur d'Aménagement Urbain de Nouakchott*, 102 p.
- BANQUE MONDIALE, 2004, *Analyse économique du secteur des transports*, République Islamique de Mauritanie, 51 p.
- CARITAS, 2003, *Projet de soutien aux migrants de Nouadhibou*, Mauritanie, 12 p.
- DURAND LASSERVE A., SERAGELDIN M., VIGIER F., 2000, *Rapport sur l'actualisation de la politique urbaine et la recommandation d'une stratégie de développement urbain*, Consultation pour l'étude de la politique, du cadre juridique et des outils de gestion de l'urbanisme et du foncier, Banque Mondiale, 47 p.
- ETASCO-AMEXTIPE, 2000, *Stratégie de développement de la ville, phase 1 : diagnostic de la commune de Nouakchott*, Commune de Nouakchott, 163 p.
- ETASCO-AMEXTIPE, 2001, *Stratégie de développement de la ville, phase 2*, Commune de Nouakchott, 46 p.
- GRET, 2003, *Programme Twize, Manuel de procédures*, RIM-CDHLCPI, 266 p.
- INTERNATIONAL CRISIS GROUP, 2005, « L'islamisme en Afrique du Nord IV : Contestation islamiste en Mauritanie, menace ou bouc émissaire ? » *Rapport Moyen-Orient/Afrique du Nord*, n° 41, 31 p.
- INTERNATIONAL CRISIS GROUP, 2006. « La transition politique en Mauritanie : bilan et perspectives », *Rapport Moyen-Orient/Afrique du Nord*, n° 53, 31 p.
- JARJAT M., 2000, *Rapport succinct sur le cadastre*, RIM-Amextipe, ADEF (Association des Etudes Foncières), 42 p.
- REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE, 1969, *Deuxième plan de développement économique et social, 1970-73*, 164 p.
- MINISTERE DE LA COOPERATION, 1962, *Proposition pour l'amélioration de l'infrastructure des transports en Mauritanie*, Société d'études pour le développement économique et social, République Islamique de Mauritanie, 90 p.

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS, 1996, *Conférence des Nations Unies pour les établissements humains*, Rapport national du comité national préparatoire, Direction des bâtiments de l'habitat et de l'urbanisme, Istanbul, 1996. 99 p.

MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'HABITAT, 1982, *Plan directeur d'urbanisme de Nouakchott, rapport d'analyse et premières orientations*, Direction de l'habitat et de l'urbanisme, République Islamique de Mauritanie, 287 p.

MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'HABITAT, 1983, *Plan directeur d'urbanisme de Nouakchott, rapport justificatif*, Direction de l'habitat et de l'urbanisme, République Islamique de Mauritanie, 77 p.

MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'HABITAT, 1983, *Plan directeur d'urbanisme de Nouakchott, règlement d'urbanisme*, Direction de l'habitat et de l'urbanisme, République Islamique de Mauritanie, 89 p.

MINISTERE DE L'INTERIEUR, 1987, *Schéma national d'aménagement du territoire, Phase 2 : Eléments pour une politique d'aménagement du territoire*, Direction de l'aménagement du territoire, Vol 1, République Islamique de Mauritanie, 153 p.

MINISTERE DE L'INTERIEUR, 2000, *Compétences et responsabilités respectives de l'Etat et des Communes dans le cadre de la décentralisation en Mauritanie*, Direction des collectivités locales, projet DIU/ AMEXTIPE/BM, République Islamique de Mauritanie, 87 p.

MINISTERE DE LA PLANIFICATION ET DU DEVELOPPEMENT RURAL, 1968, *Eléments d'une politique d'aménagement du territoire et régionalisation en Mauritanie*, République Islamique de Mauritanie, 246 p.

OFFICE NATIONAL DES STATISTIQUES (ONS), 1997, *Rapport national descriptif, enquête nationale sur la migration (ENM)*, République Islamique de Mauritanie, 33 p.

OFFICE NATIONAL DES STATISTIQUES (ONS), 1998, *Etude sur la population nomade en Mauritanie*, Ministère du plan, ONS et FNUAP, République Islamique de Mauritanie, 40 p.

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE-AMEXTIPE, 1998, *Projet de lutte contre la pauvreté dans les quartiers périphériques de Nouakchott*, Rapport général de l'atelier sur la gestion foncière urbaine et la lutte contre la pauvreté, Nouakchott, 53 p.

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE, 2000, *Rapport sur la législation foncière, rapport final*, AMEXTIPE-CUDS-Banque Mondiale, 30 p.

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE, 2001, *Régularisation du transfert de patrimoine Etat / communes*, Ministère de l'intérieur des postes et télécommunications, Direction des Collectivités Locales, 55 p.

ONU, 2004, *Guide de l'investissement en Mauritanie, Opportunités et conditions*, Nations Unies et Chambre de Commerce International, 72 p.

SOCOGIM, 1975, *Le logement en Mauritanie, Besoins et ressources*, Nouakchott, 213 p.

TRIBILLON J.-M., JARJAT M. (2000) *Cadre réglementaire et outils de planification et de gestion urbaine*, ADEF, 20 p.

Archives sur la construction de Nouakchott

LECONTE et CERUTTI, 1959, *Plan de Nouakchott-Capitale*, archives nationales

Notes sur le plan d'urbanisme de Nouakchott, 1958, archives nationales

Nouakchott-Capitale de la Mauritanie, 1959-1960, archives nationales

Nouvelle capitale de la Mauritanie à Nouakchott, Rapport de présentation, 1958, archives nationales

SUCIN, 1960, *Nouakchott-Capitale*, Nouakchott, 20 p.

Sites internet :

<http://www.mauritania.mr/> : site officiel du gouvernement mauritanien.

<http://www.ami.mr/fr/defaultfr.htm> : Agence mauritanienne d'informations. Site officiel des informations.

<http://www.mapeci.com/> : La Mauritanienne de presse, d'éditions et d'informations. Site du journal quotidien Nouakchott-Info. Archives accessibles.

<http://www.inforim.mr/> : annuaire sur la Mauritanie.

<http://www.mipt.mr> : site du ministère de l'intérieur, des postes et télécommunications.

<http://www.un.mr> : site des Nations Unies en Mauritanie. Revue de presse en ligne.

<http://www.ufpweb.org/> : Site du parti Union des Forces du Progrès. Articles en ligne.

<http://www.cridem.org> : Convergence République pour l'instauration de la démocratie en Mauritanie. Informations mises à jour quotidiennement.

<http://membres.lycos.fr/faas/> : site du Front Arabo-Africain de Salut contre l'esclavage, le racisme et le tribalisme (pour le respect des droits de l'homme). Mouvement d'opposition Mauritanien non-violent. Publication d'articles censurés en Mauritanie.

<http://members.lycos.co.uk/flamnet/> : site du FLAM (Forces de Libération Africaines de Mauritanie)

<http://fr.groups.yahoo.com/group/forumdiaspora/> : Forum de débat sur la Mauritanie.

3- Bibliographie spécifique au Soudan

- ABDALLA A-R. 2001, *Sudan, integration or disintegration*, LIT-London, 188 p.
- ABU SIN M.E., DAVIES H.R.J. (eds.), 1991, *The future of Sudan's capital region : a study in development and change*, Khartoum : University press of Khartoum, 273 p.
- ABU SIN M.E., 1991, *Disaster prevention and management in Sudan*, Khartoum : University press of Khartoum, 287 p.
- ADIL MUSTAFA AHMAD, 2000, « Khartoum blues : the « deplanning » and decline of a capital city », *Habitat International*, n° 24, pp. 309-325.
- ADIL MUSTAFA AHMAD, 2002, « Low-cost housing projects in Khartoum with a special focus on housing patterns », *Habitat International*, n° 26, pp. 139-157.
- AHMED E., 1997, « Banques islamiques et sociétés islamiques d'investissement », in LAVERGNE M., MARCHAL R., « Le Soudan, l'échec d'une expérience islamiste ? » Dossier *Politique Africaine*, pp. 39-48
- AHMED E., 2004, « Les élites politiques au Soudan », conférence tenue et publiée par le Centre Culturel Français, Khartoum, 18 p.
- AHMED E. à paraître en 2006, « L'islam politique au Soudan. Les islamistes à l'épreuve de la direction de l'Etat (1989-2004) », in SOARS B., OTAYEK R. (dir.), *Muslim politics in Africa*, Palgrave Macmillan.
- AL-BAQIR AL-AFIF MUKHTAR, 2002, *The Crisis of Identity in Northern Sudan: A Dilemma of a Black people with a White Culture*, CODESRIA African Humanities Institute, Tenured by the Program of African Studies at the North Western University, Evanston, 50 p.
- AL-SHAZALI S., 1993, « Les réfugiés étrangers au Soudan », *Egypte/Monde arabe*, n°15-16, Le Caire : CEDEJ, pp. 175-190
- AL-TERAIFI AL-A., 1987, *Decentralization in Sudan*, Graduate college publication, n°20, Khartoum : University of Khartoum, 244 p.
- ATIF JAMAL (dir.), 2005, *Inter-communal conflicts in Sudan : causes, resolution, mechanisms, and transformation*, Khartoum : Ahfad University for women, CSIW, 6 vol.
- BABIKER IBRAHIM M., 1993, « Les inondations de Khartoum en 1988 : impacts et réactions des populations », *Egypte/Monde Arabe*, n°17, Le Caire : CEDEJ, pp. 137-150
- BANNAGA S.E.I., 1992, *Unauthorized and squatter settlements in Khartoum*, Khartoum State : Ministry of housing and public utilities, 55 p.
- BANNAGA S.E.I., 1996, *Mawa, Unauthorised and squatter settlements in Khartoum*, Khartoum State : Ministry of housing and public utilities, 77 p.
- BANNAGA S.E.I., 2000, *Al-Shorouk, the organization of village in the state of Khartoum*, Khartoum State : Ministry of housing and public utilities, 106 p.
- BANNAGA S.E.I., 2001, *The displaced and Peace opportunities in Sudan*, Khartoum State : Ministry of housing and public utilities, 353 p.
- BARBOUR K.M., 1954, *The republic of Sudan : a regional geography*, London : University of London Press, 292 p.
- BARTOLI S., 2006, *Khartoum et l'humanitaire : une approche spatiale de l'implantation des agences internationales*, Mémoire de master 1 en géographie : Univ. Paris 1-ENS Lyon, 124 p.
- Bayreuther geowissenschaftliche Arbeiten*, Vol. 11, « Rural-Urban Migration and identity change, case studies from the Sudan », 1988, 176 p.
- BEAUGE G. « L'émigration soudanaise vers les pays arabes producteurs de pétrole », in LAVERGNE M. (dir.) *Le Soudan contemporain*, Paris : Karthala, 1989, pp. 543-570

- BELLION-JOURDAN J., 1997, « L'humanitaire et l'islamisme soudanais, les organisations Da'wa Islamiya et Islamic African Relief Agency », in LAVERGNE M., MARCHAL R. (dir.), « Le Soudan, l'échec d'une expérience islamiste ? », *Politique Africaine*, n°66, pp. 61-73.
- BLEUCHOT H., DELMET Ch., HOPWOOD D. (dir.), 1991, *Sudan, history, identity, ideology*, Oxford : Ithaca Press, 298 p.
- BLEUCHOT H., 1989, « Le Soudan anglo-égyptien », in LAVERGNE M. (dir.), *Le Soudan contemporain*, pp. 174-223.
- BORN M., 1980, « Urban development in the Sudan with special reference to Al Obeid », in PONS V. (dir.), *Urbanization and Urban life in the Sudan*, Khartoum : University of Khartoum, pp. 147-181
- CAILLOU A., 1966, *Khartoum*, Paris : Presse de la cité, 252 p.
- CHOPLIN A., 2005, « Capitales sahélo-sahariennes : Nouakchott et Khartoum, à la confluence des urbanités », *La Lettre de l'Observatoire Urbain Contemporain du Caire*, n°6-7, pp. 38-42.
- CHOPLIN A., 2006, A paraître, « Khartoum au défi de la paix : La capitale soudanaise, entre violence urbaine et symbole de la réconciliation », in *Grafigéo*.
- DELMET C., 1989, « Sociétés rurales et structures sociales au Soudan central », in LAVERGNE M. (dir.) *Le Soudan contemporain*, pp. 57-86.
- DELMET C., 1993, « Construction de l'Etat et conflits de nationalismes au Soudan », *Revue des mondes musulmans et méditerranéens*, n°68-69, Aix-en-Provence : IREMAM.
- DENIS E., 2005, « Khartoum, ville refuge et métropole rentière, Mégapolisation des crises VS métropolité », in *Villes arabes en mouvement, Cahier du Gremamo n°18*, Paris : L'Harmattan, pp. 87-124.
- DENIS E. 2005, « De quelques dimensions de Khartoum et de l'urbanisation au Soudan », in *La Lettre de l'Observatoire Urbain Contemporain du Caire*, n°6-7, Dossier, pp. 19-29
- DENG F., 1978, *Africans of two worlds. The Dinka in Afro-Arab Sudan*, New Haven and London : Yale University Press, 244 p.
- DENG F., 2002, *Elias, fils de malingdette*, traduction et publication du Centre Culturel Français, extrait de *Oiseau de Malheur*, original du Centre d'étude soudanaise, 14 p.
- DRODZD M., PLIEZ O., 2005, « Entre Libye et Soudan, la fermeture d'une piste transsaharienne », *Autrepart*, n°36, Paris : Armand Colin, pp. 63-80
- DUBOIS C., 1991, « Morphologies de Khartoum : conflits d'identité (1820-début XXe siècle) », in BLEUCHOT H., DELMET Ch., HOPWOOD D. (dir.), *Sudan, history, identity, ideology*, pp. 13-31.
- DUMOULIN S., 1979, *Soudan*, Paris : Seuil, 202 p.
- EL-AGRAA O., 2002, « Physical decline and decay in sudanese urban environment », in ABDELATI H. A. *Sustainable Development in Sudan, Ten years after rio summit : a civil social perspective*, Khartoum : Khartoum University press, pp. 80-98.
- EL-AGRAA O., MUSTAPHA A. A., 1975, *Human Settlements in Arab Countries*, Khartoum : Khartoum university press, 150 p.
- EL-BUSHRA E.S., 1976, *An atlas of Khartoum conurbation*, Khartoum : University of Khartoum, 96 p.
- EL-BUSHRA E.S., HIJAZI N.B., 1995, «Two millions squatters in Khartoum Urban Complex : The dilemma of Sudan's National capital », *Geojournal*, n°35-4, pp. 505-514
- ELDIN OSMAN AMIN N., 1986, *Nomadism versus sedentarization : an environmental choice in Western Sudan*, Khartoum : University of Khartoum, 105 p.
- EL-SAMMANI MOHAMED O. et al., 1993, « Les problèmes de gestion du Grand Khartoum », in STREN R. et R. WHITE (dir.), *Villes africaine en crise. Gérer la croissance urbaine au sud du Sahara*, Paris : L'Harmattan, pp. 257-265.
- EL-TAYEB ELHADARY Y., 2001, *Human mobility in Sudan*, communication à International Union Study of Geography.

- ERTUR O. S., HOUSE W. J., 1994, *Population and human resources development in the Sudan*, Iowa : Iowa State University Press, 329 p.
- EVANS-PRITCHARD E., 1937 (Trad. 1994), *Les Nuers, description des modes de vie et des institutions politiques d'un peuple nilote*, Paris : Gallimard NRF , 316 p.
- FAWZY-ROSSANO D., 2002, *Le Soudan en question*, Paris : Ed. de la table ronde, 303 p.
- FRANCK A., 2005, « Des agriculteurs dans la ville, étude de l'intégration des activités agricoles et des agriculteurs dans l'agglomération du grand Khartoum, in *La Lettre de l'Observatoire Urbain Contemporain du Caire*, n°6-7, pp. 30-33
- Geojournal*, 1991, « Migration and identity change in Sudan », vol. 25, 87 p.
- GHAFFAR M. AHMED A., RAMMAN M. A., 1979, *Urbanisation and exploitation : the role of small centers*, Khartoum, Monograph series n°11, 46 p.
- GRANDIN N., 1993, « *Al-Merkaz al-islami al-ifriqi bi'l Khartoum*, la République du Soudan et la propagation de l'Islam en Afrique noire (1977-1991) » in OTAYEK R., (dir.), *Le radicalisme islamique au sud du Sahara, Da'wa, arabisation et critique de l'Occident*, Paris : Karthala, pp. 97-120.
- GUIBERT R., 2004, *Réseaux commerçants à Khartoum, le cas du suq libya*, Mémoire de DEA en sciences politiques : Université Paris 1, 111 p.
- HALE S., 1997, *Gender politics in Sudan : Islamism, socialism and the state*, Oxford : Westview Press, 296 p.
- HAMID GAMAL M., 2000, « Local level authorities and local action in Greater Khartoum, Sudan » in *The arab world geographer*, vol. 3, n° 4, pp. 230-248.
- HAMDAN G., 1960, « The growth and fonctionnal structure of Khartoum », *Geographical review*, vol. 50, n°1, pp. 21-40
- HAYWOOD I., 1985, « Khartoum », *Cities*, Vol. 2, Issue 3, pp. 186-197.
- HERY J., 2003, *Le Soudan entre pétrole et guerre civile*, Paris : L'Harmattan, 118 p.
- HUMAN RIGHTS WATCH/AFRICA, 1996, *Behind the red line, political repression in Sudan*, New York, 343 p.
- HUSSEIN WANNI N., 2006, « Reading Khartoum », *Politique africaine*, n°100, pp. 302-314.
- IBRAHIM FOUAD N., 1990, «The conditions of the Southern Sudanese women migrants in Abu Siid Shanty town, Omdouran, Sudan - A case study of cultural change», *Geojournal*, n°20-3, pp. 249-258
- IBRAHIM FOUAD N., 1991, « The southern sudanese migration to Khartoum and the resultant conflicts », in *Geojournal*, n° 25-1, pp. 13-18.
- IBRAHIM FOUAD N., 1995, « Cultural change and the chances of reintegration after remigration to home areas, the case of the southern sudanese dislocated population in greater Khartoum », in *Geojournal*, n° 36-1, pp. 103-107.
- IRETON F, 1994, « Quelques aspects de l'évolution démographique du Soudan 1956-1993 » in *Egypte/Monde Arabe*, n°17, Le Caire : CEDEJ, pp. 15-37.
- KHALIFA M., 1980, *The ideal family size in Khartoum*, Economic and social research concil, 19 p.
- KRAMEL H. E., 1995, *Khartoum, a profile of urban housing*, Habitat Group, school of architecture, Zurich, 115 p.
- KHAROUFI M., 1998, « Pénurie de services à Khartoum, l'effet multiplicateur des crises » in DELER J.P., LE BRIS E., SCHNEIER G., *Les métropoles du Sud au risque de la culture planétaire*, pp. 223-232
- La Lettre de l'Observatoire Urbain Contemporain du Caire*, 1987, « Khartoum », supplément du n°11, 16 p.
- La Lettre de l'Observatoire Urbain Contemporain du Caire*, 2005, « Khartoum », n°6-7, Dossier, pp. 13-59
- LAVERGNE M. (dir.), 1989, *Le Soudan contemporain*, Paris : Karthala, 683 p.
- LAVERGNE M., 1995, « L'aménagement du grand Khartoum, entre planification autoritaire et « droit à la ville » », *Les Annales de géographie de l'Université de Saint-Joseph*, Beyrouth, Vol 16, pp. 75-115

- LAVERGNE M., 1997 a, « La violence d'Etat comme mode de régulation de la croissance urbaine : le cas de Khartoum (Soudan) », *Espace, Populations, Sociétés* n°1, pp. 49-64
- LAVERGNE M., 1997 b, « Le nouveau système politique soudanais ou la démocratie en trompe-l'œil », in LAVERGNE M., MARCHAL R., « Le Soudan, l'échec d'une expérience islamiste ? », *Politique Africaine*, pp. 23-38
- LAVERGNE M., 1999 a, « Khartoum, de la ville coloniale au projet islamiste », in FREROT AM (Dir.), *Les grandes villes d'Afrique*, Paris : Ellipses, p. 148-164
- LAVERGNE M., 1999 b, « De la cuvette du Haut-Nil aux faubourgs de Khartoum : les déplacés du Sud-Soudan entre traumatisme et recomposition identitaires », in LASSAILLY-JACOB V., MARCHAL J.-Y., QUESNEL A. (Dir.), *Déplacés et réfugiés, la mobilité sous la contrainte*, Paris : Ed. de l'IRD, pp. 109-136
- LAVERGNE M., 1999 c, « Sud-Soudan : guerre tribale, Jihad islamique ou genèse de la nation ? » in BONNEMAISON J. (dir.), 1999, *Le territoire, lien ou frontière*, t. 2, Paris : L'Harmattan, p 51-60.
- LAVERGNE M., 2003, « Soudan : le régime islamiste au défi de la paix civile et de la « libéralisation », *Guerre e Pace*, n°103-104, Milan, pp. 62-65
- LAVERGNE M., 2005, « L'analyse géographique d'une guerre civile en milieu sahélien », dossier « Darfour », *Afrique contemporaine*, n°214, pp. 129-163
- LAVERGNE M., MARCHAL R., 1997, « Le Soudan, l'échec d'une expérience islamiste ? », Dossier *Politique Africaine*, n°66, Paris : Karthala, pp. 3-87
- LE MENN C., 1996, « Khartoum, XX^{ème} siècle... », in *Urbanisme*, n° 287, pp. 24-26.
- LIBRARY OF CONGRESS, 1992, *Sudan : a country study*, Washington : Government printing office, 336 p.
- MAHJOUB J., 2001, *Le train des sables*, Arles : Actes Sud, 338 p.
- MAHJOUB J., 2004, *Là d'où je viens*, Arles : Actes Sud, 414 p.
- MARCHAL R., 1989, « Le Soudan, terre d'asile » in LAVERGNE M. (Dir.) *Le Soudan contemporain*, Paris : Karthala, pp. 575-578
- MARCHAL R., 1991, « Remarques sur le développement de l'Eglise catholique et « la vernacularisation » du christianisme au Soudan », in BLEUCHOT H., DELMET Ch., HOPWOOD D. (dir.), *Sudan, history, identity, ideology*, pp. 143-152
- MARCHAL R., 1999, « Des contresens possibles de la globalisation. Privatisation de l'Etat et bienfaisance au Soudan et au Somaliland », *Politique Africaine* n°73, pp. 68-81
- MARCHAL R., 2002, « Le facteur soudanais avant et après », *Critique internationale*, n°17, pp. 44-41
- MARCHAL R., 2004, « Le conflit au Darfour, point aveugle des négociations Nord-Sud au Soudan », *Politique Africaine*, n°95, pp. 125-146
- MARCHAL R., 2004, « le Soudan, d'un conflit à l'autre », *Les études du CERI*, Paris : Sciences politiques, n° 107-108, 58 p.
- MARCHAL R., 2006, « Tchad/Darfour : vers un système de conflits », *Politique Africaine*, n°102, pp. 135-154.
- MARCHAL R., OSMAN O., 1997, « Les ambitions internationales du Soudan islamiste », in LAVERGNE M., MARCHAL R. « Le Soudan, l'échec d'une expérience islamiste ? », dossier *Politique Africaine*, pp. 74-87.
- MILLER C., 1989, « Langues et identités », in LAVERGNE M. (dir.) *Le Soudan contemporain*, pp. 88-111
- MILLER C., 1991, « Le changement linguistique à Juba et Khartoum », in BLEUCHOT H., DELMET Ch., HOPWOOD D. (dir.), *Sudan, history, identity, ideology*, pp. 153-180
- MILLER C., 2005, *Land, ethnicity and political legitimacy in Eastern Sudan*, Le Caire : CEDEJ, 534 p.
- MESSAOUD J., 1987, *Soudan, Trente ans d'indépendance : mutations et obstacles au développement socio-économique*, Paris : Présence africaine, 160 p.
- MOHAMED A. T., 1993, « Les mouvements de population provoqués par la sécheresse », *Egypte/Monde arabe* n°15-16, Le Caire : CEDEJ, pp. 119-136

- MOHAMED SALIH M., MOHAMED SALIH M. (dir.), 1987, *Family life in Sudan*, Graduate college publications, Khartoum : University of Khartoum, 148 p.
- MONNOT J., 2001, *Le drame du Sud-Soudan, Chronique d'une islamisation forcée*, Paris : L'Harmattan, 236 p.
- NEGRE M., 2004, *ONG et autoritarisme au Soudan : l'eau en question*, Le Caire : CEDEJ, collection 15/20, 112 p.
- NIBLOCK T., 1987, *Class and Power in Sudan, the dynamics of sudanese politics, 1898-1985*, New-York, 370 p.
- OMER HASSABALLA H., 1983, *An approach to rural-urban migration et developpement in Africa*, A case study of Sudan and Ghana, Khartoum : Economic and research council, 35 p.
- OSTROWSKI Z. L., 2001, *Soudan, coulisses d'une guerre oubliée*, Paris : L'Harmattan, 208 p.
- PEROUSE DE MONTCLOS M.A., 2003, *Migrations forcées et urbanisation : le cas de Khartoum*, Paris : Dossiers du CEPED n°63, 63 p.
- PEROUSE DE MONTCLOS M.A., 2003, « Soudan et Somalie : de la fabrication ethnique par la guerre », *Autrepart*, n° 26, pp. 53-72
- PRUNIER G., 1989, « Le Sud-Soudan depuis l'indépendance (1956-1989) », in LAVERGNE M. (dir.) *Le Soudan contemporain*, pp. 381-433
- PRUNIER G., 2005, « Paix fragile et partielle au Soudan », *Le Monde Diplomatique*, n° 611, page 17.
- PRUNIER G., 2005, *Le Darfour, un génocide ambigu*, Paris : La Table Ronde, 268 p.
- RUPPERT H., 1991, « The responses of different ethnic groups in the Sudan to rural-urban migration », *Geojournal*, vol. 25 n°1, pp. 7-12.
- SIMONE T. A., 1994, *In whose image ? Political Islam and urban practices in Sudan*, Chicago : University of Chicago Press, 1994, 273 p.
- SHARKEY H. J., 2003, *Living with colonialism, nationalism and culture in the Anglo-Egyptian Sudan*, University of California Press, 225 p.
- TUBIANA J., 2005, « Le Darfour, un conflit identitaire ? », Dossier « Darfour », *Afrique contemporaine*, n°214, pp. 165-206.
- TUBIANA J., 2006, « Le Darfour, un conflit pour la terre ? », *Politique Africaine* n°101, 111-131
- WAAL (de) A., 2003, « Une perspective de paix pour le Soudan en 2002 ? », *Politique Africaine*, n° 95, pp. 93-107
- WARBURG G., 2003, *Islam, sectarianism and politics in Sudan since the mahdiyya*, Londres : C. Hurt and Co, 253 p.
- YATH A. Y., 1995, « On the expulsion of rural immigrants from Greater Khartoum- The example of the Dinka in Suq el Markazi », *Geojournal*, n°36-1, pp. 93-101

Rapports

Comprehensive Peace Agreement, 2005, Gouvernement of the Republic of the Sudan, Sudan People's Liberation Movement/ Sudan People's Liberation Army, United Nations

CORE-ONU 2005, *Support for spontaneous returns, Operational Plan, Version one July 2005*, 50 p.

INFORMATION MANAGEMENT UNIT FOR SUDAN (IMU), 2004, *Sudan Transition and recovery database, Statistical Tables*, version 1, in <http://www.unsudanig.org>, 37 p.

Law of the Sudan, 1925, « Land settlement and registration act 1925 », Volume 1 Chapter 25, Khartoum, p 403-446.

- Law of the Sudan*, 1930, « The land acquisition act 1930 », Volume 2 Chapter 30, Khartoum, p 239-255.
- Law of the Sudan*, 1970, « Unregistered land act 1970 », Volume 5 Chapter 70, Khartoum, p 226-229.
- MINISTRY OF FINANCE AND ECONOMY, 1998, *Statistical year book : 1998*, Central Bureau of statistics, Khartoum, 240 p.
- MINISTRY OF FINANCE AND ECONOMY, 2000, *Statistical year book : 2000*, Central Bureau of statistics, Khartoum, 296 p.
- MINISTRY OF FINANCE AND ECONOMY, 2002, *Statistical year book : 2002*, Central Bureau of statistics, Khartoum, 315 p.
- MINISTRY OF FINANCE AND ECONOMY, 2005, *Statistical year book : 2004*, Central Bureau of statistics, Khartoum, 414 p.
- OCHA, ONU, *Sudan humanitarian overview* in www.reliefweb.int
 Volume 1, issue 1, 15 août- 15 septembre 2005, 5 p.
 Volume 1, issue 2, 15 septembre – 15 octobre 2005, 6 p.
 Volume 2, issue 3, 15 octobre – 15 novembre 2005, 6 p.
 Volume 2, issue 4, 15 novembre – 15 décembre 2005, 5 p.
 Volume 2, issue 1, 1^{er} janvier – 1^{er} février 2006, 6 p.
 Volume 2, issue 2, 1^{er} février – 1^{er} mars 2006, 8 p.
 Volume 2, issue 3, 1^{er} avril – 1^{er} mars 2006, 8 p.
 Volume 2, issue 4, 1^{er} avril – 1^{er} mai 2006, 8 p.
- OMI 2005, *IDP intentions concerning return to their place of origine, Report on survey results*, 2 Vol., 39 + 134 p.
- SECRETARIAT GENERAL de l'INFORMATION EXTERIEURE, 1999, *Le Soudan 1999*, Khartoum : Khartoum House, 240 p.
- THE ECONOMIST, 2006, *Sudan, Country Profile*, Economist Intelligence Unit, 34 p. <http://www.eiu.com>
- US Committee for Refugees, 2002, *World Refugee Survey*
- UNMIS, 2005, *UN support to return and reintegration in Sudan*, www.unsudanig.org

Sites internet :

- <http://www.reliefweb.int> : sites avec mises à jour quotidiennes sur le Soudan faites par l'Office des Nations Unies pour la Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA).
- <http://www.unsudanig.org> : portail de la mission des Nations Unies au Soudan.
- <http://www.sudantribune.com> : site du journal Sudan tribune
- <http://www.vigilsd.org> : Site du collectif « Vigilance Soudan » qui dénonce la violence du gouvernement central.

Table des illustrations

Planches

Planche 1 : La Mauritanie et le Soudan : localisations	22
Planche 2 : Le dispositif spatial saharo-sahélien.....	52
Planche 3 : La « zone sénégal-mauritanienne »	72
Planche 4 : La colonisation de la Mauritanie	93
Planche 5 : Naissance et évolution de Khartoum au XIXe siècle	106
Planche 6 : Khartoum au début du XXe siècle.....	109
Planche 7 : Les projets du « Nouakchott-Capitale »	133
Planche 8 : Vues de « Nouakchott-Capitale » au début des années 1960.....	136
Planche 9 : Les différents plans de Khartoum.....	157
Planche 10 : Extensions de Khartoum et localisation des quartiers	164
Planche 11 : Nouakchott dans les années 1970.....	167
Planche 12 : Kebbe et gazra : les franges urbaines de Nouakchott.....	172
Planche 13 : Extensions de Nouakchott et localisation des quartiers	176
Planche 14 : L'arabisation de Nouakchott	218
Planche 15 : Islamité et arabisation de Khartoum.....	224
Planche 16 : Le « Khartoum islamiste »	230
Planche 17 : Centres et centralités à Nouakchott et Khartoum	239
Planche 18 : Les élections présidentielles en Mauritanie, novembre 2003.....	248
Planche 19 : Khartoum, place centrale.....	255
Planche 20 : Nouakchott, place centrale	257
Planche 21 : La production pétrolière au Soudan : la pomme de discorde	279
Planche 22 : Les nouveaux édifices nouakchottois.....	286
Planche 23 : Les tours de Khartoum	290
Planche 24 : Le recasement d'El Mina.....	317
Planche 25 : Les projets-Socogim.....	333
Planche 26 : « <i>The sweet smell of excess</i> » par Osama Salih.....	372
Planche 27 : La surenchère urbanistique.....	374
Planche 28 : Les quartiers d'habitat traditionnel.....	388
Planche 29 : Les quartiers aisés.....	392
Planche 30 : les quartiers transformés.....	397
Planche 31 : Les camps de Khartoum et les <i>kebbe</i> de Nouakchott	401
Planche 32 : Ségrégation à Khartoum : les compounds.....	409
Planche 33 : Lieux de sociabilité et points de repères importants à Nouakchott.....	429
Planche 34 : Lieux de sociabilité et points de repères importants à Khartoum.....	431
Planche 35 : Les espaces chrétiens à Khartoum.....	460
Planche 36 : Khartoum, « capitale de la paix ».....	467

Cartes

Carte 1 : Carte du monde arabe	22
Carte 2 : Carte de la Mauritanie	23
Carte 3 : Carte du Soudan	24
Carte 4: Localisation et limites du Sahara.....	52
Carte 5 : Les fuseaux de Théodore Monod	53
Carte 6 : Configuration spatiale sahélo-saharienne.....	53
Carte 7 : Proto-Etats et commerce en Afrique de l'Ouest.....	56
Carte 8 : Villes anciennes et principaux axes saharo-sahéliens	59
Carte 9 : Localisation des différents peuples soudanais.....	67
Carte 10 : Les sphères d'influence des proto-Etats autour du fleuve Sénégal	72
Carte 11 : Carte des émirats	73
Carte 12 : Les pistes soudanaises	83
Carte 13 : Les trois projets territoriaux en concurrence	93
Carte 14 : Les étapes de la conquête du territoire mauritanien	93
Carte 15 : Khartoum à l'époque de la Turkiyya (1863)	106
Cartes 16 a et b : Omdourman en 1895	106
Carte 17 : Khartoum et Omdourman fin XIX ^e	109
Carte 18 : Les trois villes au début du XX ^e siècle	109
Carte 19 : L'armature urbaine saharienne	145
Carte 20 : Le plan Dioxadis (1959).....	157
Carte 21 : le plan Mefit (1974).....	157
Carte 22 : Hiérarchie des zones urbaines	158
Carte 23 : Les différentes phases de croissance de Khartoum	164
Carte 24 : Localisation des principaux quartiers de Khartoum cités dans le texte.....	165
Carte 25 : La croissance urbaine de Nouakchott.....	176
Carte 26 : Localisation des principaux quartiers de Nouakchott cités dans le texte	177
Carte 27 : Vers la communautarisation de l'espace urbain nouakchottois.....	220
Carte 28 : The Great Khartoum : camps et squats.....	230
Carte 29 : Répartition des différentes fonctions dans le centre-ville de Nouakchott.....	239
Carte 30 : Répartition des différentes fonctions à Khartoum Centre	240
Carte 31 : Les tentes dans le centre-ville : campagne présidentielle novembre 2003.....	248
Carte 32 : Le système urbain soudanais	255
Carte 33 : Le territoire mauritanien et sa trame urbaine.....	257
Carte 34 : Les réseaux de transports au Soudan.....	263
Carte 35 : Confréries et partis politiques : localisation des pouvoirs à Khartoum.....	274
Carte 36 : Localisation de la kebbe de El Mina	317
Carte 37 : Quartiers et ethnicité à Nouakchott.	419
Carte 38 : Localisation des lieux de sociabilité à Nouakchott	429
Carte 39 : Localisation des lieux de sociabilité à Khartoum.....	431
Carte 40 : Migrants et immigrés à Nouakchott : lieux de vie et points de repères.....	449
Carte 41 : Les micro-territoires chrétiens tolérés à Khartoum	460
Carte 42 : Carte du scénario possible des retours spontanés au Sud-Soudan en 2006.....	467

Photos

Photo 1 : Immeuble de style anglais, centre-ville de Khartoum	109
Photo 2 : L'Université de Khartoum	109
Photos 3 a et b : « Nouakchott-Capitale » : le quartier administratif	136
Photos 4 a et b : Cartes postales de Nouakchott (1961-1962).....	136
Photo 5 : Les « bidotentes » en 1975	172
Photo 6 : La gazra d'Arafat	172
Photo 7 : La gazra d'Arafat, vue du ciel.....	172
Photo 8 : La mosquée de Chinguetti	218
Photo 9 : Construction de la mosquée saoudienne en 1977	218
Photos 10 a et b : Arabité et islamité : mosquées et villas à Nouakchott.....	218
Photo 11 : Tombeau du Mahdi à Omdourman	224
Photo 12 : Séance de <i>dhikr</i> , confrérie soufie (Omdourman).....	224
Photo 13 : « Khartoum, lieu de rencontre de la culture arabe et africaine »	224
Photo 14 : Le quartier de Soba Aradi détruit	230
Photos 15 a, b, c, et d : La « maouyisation » de l'espace public.....	248
Photo 16 : le « Khaima city center »	286
Photo 17 : « Construisons Nouakchott de demain »	286
Photo 18 : La nouvelle école militaire (Omdourman).....	290
Photos 19 a et b : « Shâria` 15 » (rue 15) et ses immeubles de verre (quartier Amarat).....	290
Photo 20 : La Tour du premier septembre.....	290
Photo 21 : La <i>kebbe</i> , vue aérienne	318
Photos 22 a et b : La <i>kebbe</i> d'El Mina : avant et après recasement	318
Photo 23 : Socogim-plage moyen standing.....	333
Photos 24 a et b : Socogim-plage haut Standing.....	333
Photo 25 : Vue aérienne de Socogim-plage	333
Photos 26 a et b : Emergence de la « société civile » dans les rues de Nouakchott.....	366
Photos 27 a, b et c : Les villas de Khartoum (quartier Amarat et Nord Omdourman).....	374
Photos 28 a et b : Les villas de Nouakchott (Tevragh-Zeina).....	374
Photo 29 : Vue du 1 ^{er} arrondissement de Nouakchott.....	388
Photo 30 : La cour soudanaise ou <i>hawsh</i> (Omdourman, Chigla).....	388
Photo 31 : Vue aérienne des villas des quartiers Nord de Nouakchott	392
Photos 32 a et b : Les villas aux influences marocaines	392
Photos 33 a et b : Immeubles en construction à Khartoum (quartiers de Riyad et Amarat)..	393
Photo 34 : Vue aérienne du Vieux 5 ^e , Nouakchott.....	397
Photo 35 : La cour, lieu de sociabilité dans le 6 ^e , Nouakchott.....	397
Photo 36 : L'habitat de cour (Kaédi, Gorgol).	398
Photo 37 : Chez un pasteur sudiste (quartier de Soba, Khartoum).....	398
Photo 38 : Le cimetière de Oued El-Beshir.....	401
Photo 39 : Oued El-Beshir après le passage d'un bulldozer	401
Photo 40 : Abri de fortune après démolition,	401
Photo 41 : La « <i>B'rak</i> » de Hassan, <i>kebbe</i> de Haye Saken.....	401
Photos 42 a et b : Les villas-bunkers de Khartoum.....	409
Photo 43 : Le futur compound de Soba Aradi.....	409
Photo 44 : Les terrains de foot, hauts lieux de rencontre Nouakchottois.....	430
Photo 45 : Le port des pêcheurs, « enclave sahélienne »	430
Photo 46 : Le marché Capitale	430
Photo 47 : <i>Noqda sahina</i> (le point chaud).....	430
Photos 48 : Un point de repère important :	430

Photo 49 : Le <i>souk el-‘arabi</i>	432
Photo 50 : Les berges du Nil : un lieu de rencontre	432
Photo 51 : Afra, le <i>Mall</i>	432
Photo 52 : Le Méridien hôtel, point de repère.....	432
Photo 53 : Sadjana : le « Boulevard de l’embauche ».....	432
Photo 54 : Compound Comboni.....	460
Photo 55 : Eglise au centre-ville de Khartoum	460
Photo 56 : Khartoum capitale de la paix	467
Photo 57 : Affiche du SPLM.....	467
Photo 58 : Le drapeau du SPLM flotte dans les camps.....	467

Tableaux

Tableau 1: Mobilités et activités des peuples mauritaniens et soudanais	66
Tableau 2 : Les villes nouvelles sahariennes	122
Tableau 3 : Les principaux groupes ethniques et leurs religions au Soudan.....	138
Tableau 4 : Pourcentage des réfugiés au Soudan par nationalité en 1998 et 2004.....	151
Tableau 5 : Croissance démographique et pourcentage des trois villes	155
Tableau 6 : Typologie de l’habitat urbain à Khartoum en 1985	160
Tableau 7 : Répartition en pourcentage des types résidentiels du Grand Khartoum, 1989. ..	161
Tableau 8 : Règles d’urbanisme selon la typologie de l’habitat urbain	168
Tableau 9 : Evolution de la population de Nouakchott.....	170
Tableau 10 : Surface, population et densité par arrondissements de Nouakchott (2000)	175
Tableau 11 : Récurrence des lieux dans les manuels scolaires soudanais.....	207
Tableau 12 : Résultat des élections présidentielles par communes de Nouakchott	249
Tableau 13 : Taux d'urbanisation des pays sahélo-sahariens	253
Tableau 14 : Les dix plus grandes agglomérations du Nord Soudan en 2002	255
Tableau 15 : Population des villes mauritaniennes en 1999 (Projections).....	257
Tableau 16 : Liaisons aériennes hebdomadaires depuis l’aéroport de Nouakchott	260
Tableau 17 : Les emplois à Nouakchott par secteur d’activités	265
Tableau 18 : Evolution du prix des terrains à l’achat à Khartoum 2, Amarat et Riyad	325
Tableau 19 : Effectifs par religion de la Comboni school.....	458

Figures

Figures 1 : Les différents plans de Nouakchott.....	133
Figure 2 : Plan d'ensemble et localisation des fonctions	134
Figure 3 : Croissance de la population à Khartoum en millions d'habitants (1900-1980) ...	155
Figure 4 : Vue aérienne du quartier Capitale en 1970.....	167
Figure 5 : Evolution de l'habitat spontané à Nouakchott (1963-1973).....	167
Figure 6 : La croissance de la population de Nouakchott	170
Figures 7 a, b et c : Production et localisation du pétrole	279
Figure 8 : Mogran, le CBD.....	289
Figure 9 : Les élections municipales d'octobre 2001.....	306
Figure 10 : Le fonctionnement de l'État de Khartoum	308
Figure 11: La zone de recasement et les déplacements.....	317
Figure 12 : Les étapes d'accès à la propriété foncière	327
Figure 13 : Croquis de la parcelle traditionnelle	388
Figures 14 a et b : Publicités pour des appartements à Khartoum	393
Figure 15 : Croquis de la parcelle habitée par la famille peule.....	397
Figure 16 : Coupe transversale de Nouakchott	407

Table des matières

SOMMAIRE	3
REMERCIEMENTS.....	5
NOTES SUR LA TRANSCRIPTION	7
INTRODUCTION GENERALE	9
<i>Fabriquer des capitales entre l'Afrique noire et le monde arabe.....</i>	<i>10</i>
Capitale, objet politique ; ville, objet social.....	10
La ligne de faille pour héritage	14
Géographie contemporaine du Soudan et de la Mauritanie : la « schizophrénie » du territoire.....	16
Une comparaison pour quelle modélisation théorique ?	25
<i>Approche méthodologique et positionnements de recherche.....</i>	<i>30</i>
Itinéraire scientifique aux hasards de la vie	30
De l'intérêt du regard croisé et des reformulations en cours de route.....	32
Glissements de terrains et sous-terrains : de la découverte à l'impossible compréhension du terrain.....	35
Outils méthodologiques et techniques d'enquête : les limites du quantitatif pour la production de données	37
Annonce du plan	39
PREMIÈRE PARTIE	
DE L'ESPACE SAHARO-SAHELIEN PRECOLONIAL AUX ÉTATS SOUDANAIS ET MAURITANIEN : LA LENTE ET PROBLEMATIQUE CONSTRUCTION DU TERRITOIRE, DE LA NATION ET DE LA CAPITALE	43
INTRODUCTION.....	45
CHAPITRE I. DISPOSITIF SOCIO-SPATIAL A L'ÉPOQUE PRECOLONIALE : LE CONTINUUM SAHARO-SAHELIEN	49
1.1 <i>Le système spatial saharo-sahélien et son fonctionnement</i>	<i>50</i>
1.1.1 Parallèles, méridiens et « ville charnière ».....	50
Un espace sahélo-saharien cohérent.....	50
Empires sahéliens sur l'axe parallèle et invasions arabes méridiennes.....	54
1.1.2 La ville au cœur du système : pôle commercial et religieux	57
Trame urbaine et commerce transsaharien.....	57
L'Islam, religion urbaine.....	59
1.1.3 Mobilité et géographicités des peuples saharo-sahéliens	62
« Echelle de la mobilité et de la pastoralité ».....	62
Nomades, pasteurs et sédentaires : imbrications spatiales dans les espaces étudiés.....	66
1.2 <i>La Mauritanie et le Soudan précoloniaux : des structures spatiales différentes.....</i>	<i>70</i>

1.2.1 L'ensemble saharo-sahélien occidental : la continuité autour du fleuve Sénégal	70
Des proto-États en interrelations : l'exemple du Fuuta Tooro et des émirats maures	70
Dynamiques convergentes dans « la zone sénégal-mauritanienne » et influences sur les structures sociales	75
1.2.2 L'ensemble saharo-sahélien oriental : un espace plus éclaté et moins maillé	81
Le Nil : un axe qui peine à structurer l'ensemble	81
Les 570 tribus soudanaises et la mise en valeur conflictuelle de l'espace	85

CHAPITRE II. COLONISATION ET RECONFIGURATION DE L'ESPACE : LA VILLE DANS UNE LOGIQUE DE CONTROLE SPATIAL

89

2.1 <i>Deux conquêtes, deux colonisations pour deux ruptures</i>	90
2.1.1 La « pénétration pacifique » en Mauritanie	90
2.1.2 La colonisation duale au Soudan	94
2.1.3 Nommer et délimiter les espaces : conséquences des deux colonisations	97
2.2 <i>Contrôler et maîtriser l'espace : un regard différent sur la ville</i>	100
2.2.1 L'encadrement territorial depuis la ville	100
2.2.2 Khartoum : création de la ville coloniale « modèle »	102
Khartoum-Omdourman : naissance de la ville musulmane	103
Naissance du « Grand Khartoum »	107
2.2.3 L'absence de politique urbaine durant la conquête de l'espace mauritanien	111

CHAPITRE III. LA DIFFICILE MISE EN PLACE DE L'ÉTAT-NATION ET L'AFFIRMATION DE LA VILLE-CAPITALE

115

3.1 <i>État, nation, territoire et capitale : des concepts à l'épreuve de la réalité sahélo-saharienne</i>	116
3.1.1 L'État-nation : « l'impératif territorial »	116
3.1.2 La nation en question : prémisses et difficultés	118
3.1.3 La capitale, lieu de la souveraineté	120
« Édifier des capitales », centraliser le pouvoir et créer des villes	120
« Nouakchott-Capitale » : acte politique et projet unificateur	123
3.2 <i>A la recherche de l'identité : la capitale, « machine à fabriquer des identités »</i>	126
3.2.1 Les premiers pas ambigus de la Mauritanie et de sa capitale	127
La Mauritanie, une reconnaissance tardive	127
Du puits au grand campement : les débuts mitigés de Nouakchott	129
3.2.2 Un quart du continent africain pour la seule nation soudanaise	137

CHAPITRE IV. CRISE URBAINE SUR FOND DE CRISES POLITIQUES : DES ÉTATS QUI SE CHERCHENT, DES CAPITALES QU'ON DELAISSE

143

4.1 <i>Urbanisation généralisée et problèmes endémiques à la région saharo-sahélienne</i>	144
4.1.1 Des trajectoires urbaines différenciées	144
Une explosion urbaine brutale dans la zone saharo-sahélienne	144
Évolution des villes d'Afrique du Nord : mise à mal du modèle de la médina et dirigisme étatique	146
Évolution des villes subsahariennes : urbanisation débridée et laxisme des autorités	148

4.1.2 Crise climatique, crise sociale, crise politique : la ville comme refuge et reflet de l'instabilité chronique	149
La crise environnementale : sécheresses, sédentarisation et migrations	150
Les réfugiés : un pays en guerre peut en cacher un autre	151
La guerre soudano-soudanaise : des migrations de survie aux camps de déplacés	152
4.2 <i>De l'urbanisme planifié au laisser-faire institutionnalisé</i>	154
4.2.1 Khartoum à l'heure du plan et du bulldozer	155
Les plans : Dioxadis en 1959, Mefit en 1974	156
Principe de hiérarchie des zones urbaines	159
De l'usage du bulldozer et des déguerpissements massifs	161
4.2.2 Plans volontaristes et déboires urbanistiques à Nouakchott	166
Le plan SMUH de 1970	166
Le plan directeur d'urbanisme de 1982	168
De la planification à la « bidonvillisation » : kebbe et gazra, front pionniers urbains	170
 CONCLUSION	 181

DEUXIÈME PARTIE

LA FABRIQUE IDEOLOGIQUE DE LA CAPITALE, CENTRE POLITIQUE..... 183

INTRODUCTION	185
--------------------	-----

CHAPITRE V. ORIENTER IDEOLOGIQUEMENT L'IDENTITE URBAINE, UN ENJEU CAPITAL ... 187

5.1 <i>Evolutions géopolitiques et tropisme « arabe »</i>	187
5.1.1 La Mauritanie : la remontée vers le Nord	187
La guerre du Sahara Occidental	188
Développement du nationalisme arabe et réactions négro-africaines	189
Les « événements de 1989 » : la rupture avec le Sud	191
L'après 1991 : démocratisation, « retribalisation » et lutte anti-islamistes	193
5.1.2 Le Soudan : « tentations de l'Orient et contingences africaines »	196
Négation du Sud et guerres civiles	196
La dérive islamiste	199
Les Soudanais, « plus royalistes que le roi »	201
5.1.3 Arabiser une société	202
L'histoire revisitée ou comment devenir arabe	203
Arabisation du système éducatif et mythes fondateurs	205
Les médias, vecteurs de l'arabité	208
5.2 <i>Une idéologie arabisante transposée dans la ville d'État</i>	210
5.2.1 Bédouinité, arabité et islamité de Nouakchott	211
Des villes anciennes maures à la « capitale des nomades » (maures)	211
Arabisation de l'espace public à travers la toponymie et les bâtiments	214
Islam et extrémisme musulman dans la ville	219
5.2.2 Khartoum : de la ville arabo-musulmane à la capitale des islamistes	221
« Capitale culturelle arabe en 2005 »	221
Espace public, espace islamiste	225
Idéologie urbaine islamiste et discours officiels	226

Politique urbaine ségrégationniste : « The Black Belt of Khartoum ».....	228
--	-----

CHAPITRE VI. LA VILLE PRIMATALE : CENTRE DES POUVOIRS, AU CŒUR DES RESEAUX.. 235

<i>6.1 Suprématie politique, géographique et économique de la capitale</i>	236
6.1.1 Mise en scène du pouvoir et logique de contrôle.....	236
Localisations stratégiques des fonctions politiques.....	236
La « théatrocrite » en ville : l'espace scénique du pouvoir	241
Quadrillage de l'espace public et esprit sécuritaire.....	242
Les élections en Mauritanie : la tente dans la rue.....	245
6.1.2 Polarité, centralité et connexité.....	252
« Caput » : à la tête du territoire et du système urbain.....	252
La capitale, nodosité et mainmise sur le territoire à travers les réseaux de transports	258
Des villes qui font circuler le capital plutôt qu'elles ne le produisent	264
Point de convergence des réseaux dirigeants	271
<i>6.2 Au miroir des ambitions nouvelles : pétrole et métropolisation</i>	276
6.2.1 Les pays du Golfe : un modèle à imiter pour ces pays pétroliers.....	277
Pétrole soudanais et influences saoudiennes	277
La Mauritanie pétrolière ou comment se tourner vers l'est.....	280
6.2.2 Quand les tours de verre reflètent les nouvelles orientations : fonctions métropolitaines et verticalisation des paysages urbains	282
« Nouakchott, construisons la ville de demain ».....	283
Khartoum, le nouveau Dubaï ?	287

CHAPITRE VII. MULTIPLICATION DES ACTEURS ET NOUVELLES CONCEPTIONS DE L'URBAIN : DES CONTRE-POUVOIRS ?..... 293

<i>7.1 Emergence de nouveaux intervenants et idéologies spatiales</i>	294
7.1.1 Mondialisation, développement et « bonne gouvernance »	294
La ville dans les théories développementalistes.....	294
La Banque Mondiale, les bailleurs et le modèle de la « bonne ville »	297
7.1.2 Deux attitudes face aux bailleurs de fonds.....	298
Nouakchott la bonne élève.....	298
Khartoum la rebelle.....	302
<i>7.2 Les acteurs locaux contre État ?</i>	303
7.2.1 La décentralisation, nouvelle donne.....	304
Le renouveau des communes : naissance de la Communauté Urbaine de Nouakchott.....	304
L'absence de décentralisation au Soudan : le règne sans partage du gouvernement central	307
7.2.2 État démiurge ou démis ?.....	309
Le gouvernement soudanais : dire oui... pour mieux dire non	309
Du maintien de l'État en Mauritanie : la confusion pour assurer la mainmise.....	312
Du laisser-faire au réengagement étatique : l'exemple de El Mina.....	314
<i>7.3 Le foncier urbain, entre enjeux nationaux et pouvoirs locaux</i>	322
7.3.1 A Khartoum, quand l'ordre foncier règne.....	323
Une réelle maîtrise foncière	323
Une spéculation de plus en plus forte.....	324
7.3.2 Modalités d'accès au sol en Mauritanie	325
Le foncier : pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ?.....	326

La spéculation comme mode de fonctionnement	328
La SOCOGIM, un outil privilégié de gestion foncière	331
Distribution et corruption, clientélisme et népotisme : le foncier entre instrument et instrumentalisation	334
CONCLUSION	339
TROISIÈME PARTIE	
URBANITE ET SOCIETE URBAINE POLITISEE : LA (RE)CONSTRUCTION DE LA VILLE PAR LES HABITANTS..... 341	
INTRODUCTION.....	343
CHAPITRE VIII. URBANITE ET SOCIETE CIVILE : PRODUCTION DE NOUVEAUX RAPPORTS SOCIAUX DANS UN ESPACE POLITISE	
347	
<i>8.1 S'approprier son espace : de la demeure au quartier</i>	<i>348</i>
8.1.1 Micro-territoires et mise à distance de l'agglomération.....	349
8.1.2 Le choix du quartier : entre contraintes et faisceaux d'opportunités.....	352
<i>8.2 Ville et société civile en construction</i>	<i>356</i>
8.2.1 Savoir être et savoir-faire du citoyen	356
Produire la ville contre l'État	356
Co-produire la ville avec l'État.....	358
8.2.2 Entre stratégies collectives et dynamiques d'autonomisation.....	359
Des stratégies communautaires et collectives	360
La ville, lieu d'affirmation de l'individu.....	364
<i>8.3 Nouvelle culture urbaine et recompositions socio-spatiales</i>	<i>366</i>
8.3.1 Diffusion d'une culture urbaine : le rôle des élites	366
Une ville, une culture ?	366
Culture des élites, homogénéisation et ostentation	368
8.3.2 Emergence de nouveaux groupes sociaux en milieu urbain.....	375
L'exemple des Harâtin : du statut social au groupe communautaire.....	375
Foncier et Soninkés : vers de nouvelles notabilités ?	379
CHAPITRE IX. TERRITORIALITES POLITISEES ET ETHNICISEES : VERS L'URBANITE DU CONFLIT.....	
383	
<i>9.1 Morphologie urbaine : différents quartiers pour différentes identités</i>	<i>384</i>
9.1.1 Le mode d'habiter dit « traditionnel » : les quartiers dépositaires de la culture urbaine.....	384
9.1.2 Les quartiers aisés : entre influences arabes et occidentales	389
9.1.3 Les quartiers revisités : quand le modèle saharien est transformé	394
9.1.4 Les kebbe et les camps : les quartiers de la survie	399
<i>9.2 Urbanité, identité, ethnicité : processus ségrégationnel.....</i>	<i>404</i>
9.2.1 Ségrégation spatiale, sociale et/ ou ethnique ?	404
La ségrégation : quelle définition ?	404

Des disparités économiques à la ségrégation résidentielle	406
9.2.2 Mise en place d'une ethnicisation de l'espace	411
De la frontière physique à la frontière cognitive	411
Stigmatisation de la différence et politisation des savoirs géographiques	412
Représentations collectives et labellisation ethnique des quartiers	414
Ghettos ou ghettoïisation ?	415
CHAPITRE X. DE LA COPRESENCE A L'ECHANGE SOCIAL : QUELLE URBANITE DE LA	
RENCONTRE POSSIBLE ?	423
<i>10.1 Lieux de sociabilité : côtoiement, évitement ou échanges ?</i>	<i>424</i>
10.1.1 Absence d'espace public et lieux de sociabilité traditionnels	425
10.1.2 Les nouveaux lieux qui font rêver	433
10.1.3 Comprendre la rue pour mieux voir la ville	435
<i>10.2 Nouakchott : entre nomadisme et influences subsahariennes</i>	<i>439</i>
10.2.1 Urbanité nomade : la survivance du nomadisme, mythe folklorisé ou réalité amplifiée ?	440
10.2.2 Urbanité subsaharienne revalorisée par les migrations transnationales	445
<i>10.3 Khartoum, entre acculturation et timides brassages</i>	<i>452</i>
10.3.1 « Choc des civilisations » ou confluence des cultures ?	452
Une culture arabo-musulmane conquérante	452
Développement du prosélytisme et montée des extrêmes religieux	455
10.3.2 De la connaissance de l'autre à la reconnaissance	457
Etre chrétien à Khartoum : un début de visibilité	457
Des rapprochements possibles ?	461
10.3.3 « Towards the New Sudan » : rôle de Khartoum dans le processus de paix	462
Redéfinition de la capitale et de sa place	462
Entre retours spontanés et territorialités naissantes	464
CONCLUSION	471
CONCLUSION GENERALE	473
<i>La capitale vs. la ville</i>	<i>473</i>
<i>La Ville ? Des villes. Une fabrique urbaine multiple</i>	<i>475</i>
<i>Capitales arabes vs. villes africaines ?</i>	<i>480</i>
<i>De périphéries du monde arabe aux nouvelles charnières géopolitiques. Quels défis pour la capitale ?</i>	<i>482</i>
LEXIQUE DES TERMES ARABES	487
LISTE DES ACRONYMES	491

BIBLIOGRAPHIE 493

1- Ouvrages et articles généraux..... 493
2- Bibliographie spécifique à la Mauritanie..... 508
3- Bibliographie spécifique au Soudan..... 517

TABLE DES ILLUSTRATIONS..... 523

Planches 523
Cartes 524
Photos..... 525
Tableaux..... 526
Figures..... 527

TABLE DES MATIERES 529